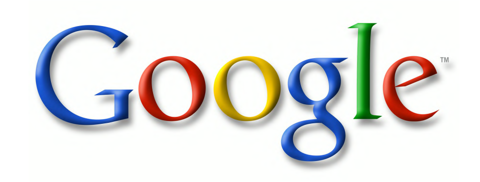
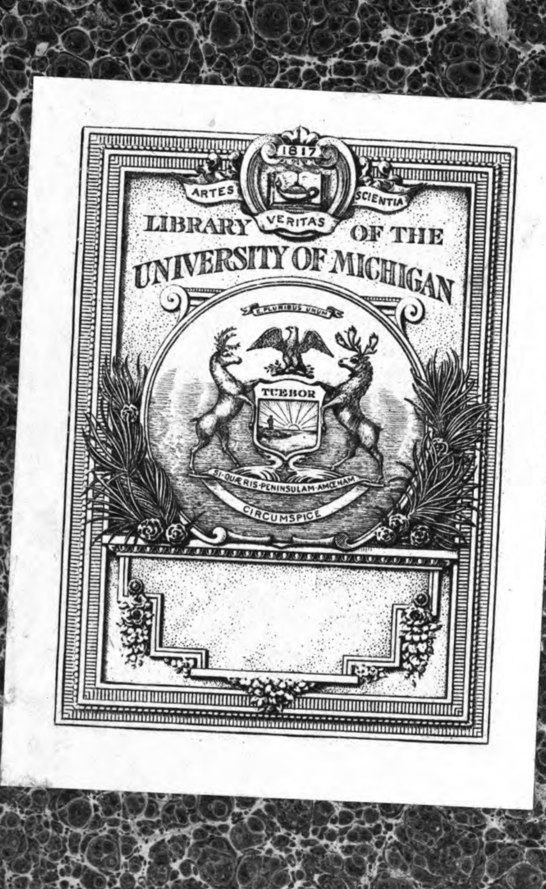
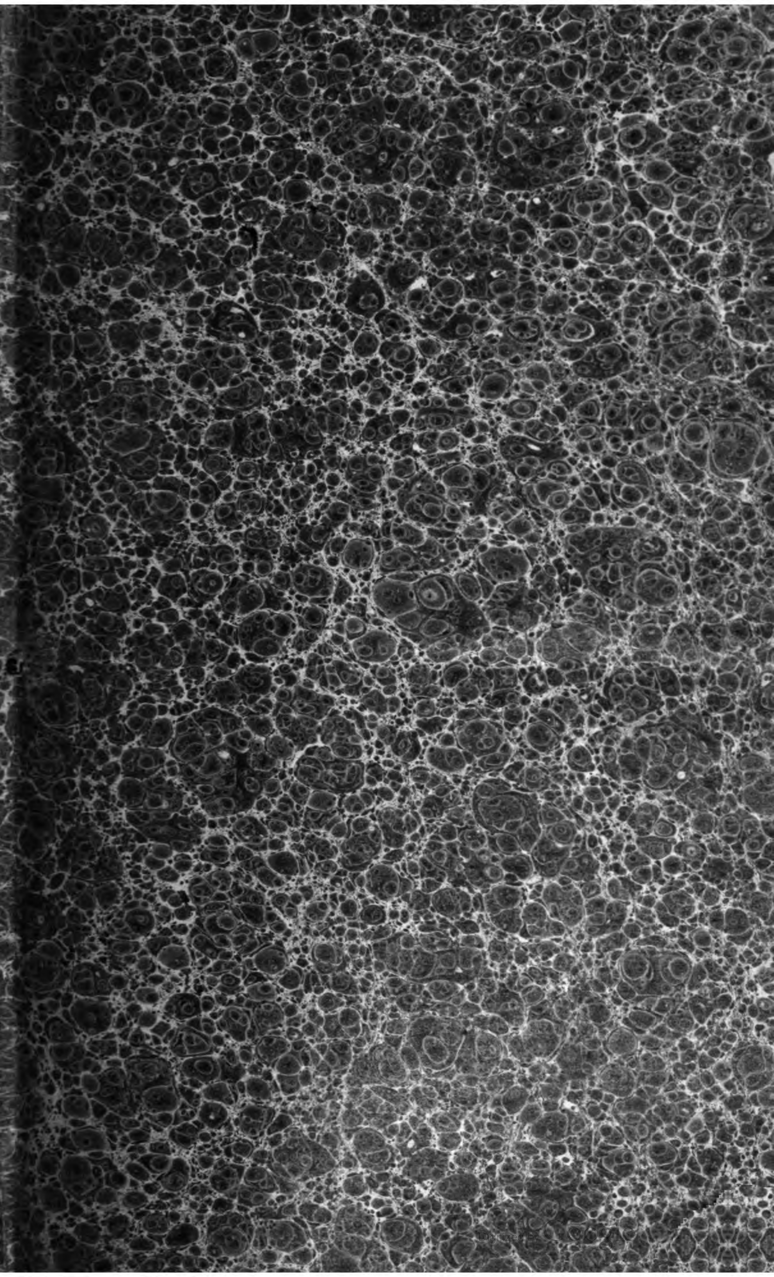





1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE



479

TRAITÉ

DES

ERREURS ET DES PRÉJUGÉS.

Paris. — Imprimerie de SCHNEIDER et LANGRAND, rue d'Erfurth, 1.

TRAITÉ

DES ERREURS

ET

DES PRÉJUGÉS,

PAR

GRATIEN DE SEMUR.



PARIS,

ALPHONSE LEVAVASSEUR, LIBRAIRE,

Éditeur du Dictionnaire des Dates historiques,

RUE JACOB, 14.

1843

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Toute erreur est chose mauvaise. Un préjugé, résultant nécessairement de la sanction donnée par le temps à une erreur, doit être condamné au tribunal de la raison. Telle est la règle générale. S'ensuit-il qu'il faille embrasser tous les préjugés dans une proscription commune? Nous ne le pensons pas. La sagesse humaine consiste à ne pas chercher l'impossible, et comme il existe des vérités qui ne sont pas toujours bonnes à dire en tous temps, en tous lieux, dans toutes les circonstances, à moins de refaire le monde on doit reconnaître, sinon la nécessité absolue, au moins l'utilité de certains préjugés, encore bien que l'erreur les ait engendrés. On ne sera donc pas surpris

si, en signalant tous les préjugés qui n'ont point échappé à nos investigations, nous ne les avons pas tous condamnés. L'illusion sans doute est un préjugé, mais qui voudrait enlever aux hommes la magie de ces consolations, quelque décevantes qu'elles soient?

Au nombre des préjugés pour lesquels nous serions tenté d'invoquer une absolution privilégiée, sont les croyances même erronées, superstitieuses si l'on veut, sur lesquelles reposa la grandeur des nations, toujours amoureuses d'une origine merveilleuse.

Dans les deux derniers siècles de la grandeur romaine, à coup sûr les Romains éclairés ne croyaient pas plus que nous ne croyons aujourd'hui à l'existence de la louve qui allaita Rémus et Romulus; personne ne croit ni au démon familier de Socrate ni à la nymphe Égérie que le roi Numa consultait dans le silence des bois. Toutefois quel historien romain, sans excepter Tite-Live, aurait osé enlever au peuple de Rome la foi qu'il avait dans la fabuleuse nourrice du fondateur de la ville éternelle, et dans la nymphe non moins fabuleuse qui, elle aussi, nourrissait le second des rois de Rome en lui prodiguant les trésors d'une sagesse inspirée? Ces préjugés restent dans l'histoire comme d'admirables symboles, attestant le génie des hommes qui, n'ayant

osé entreprendre de déraciner la crédulité encore trop vivace, la contraignirent à porter des fruits de gloire et de grandeur.

A l'exemple des Romains, nos aïeux adoptèrent d'utiles superstitions ; ils n'auraient pas souffert que l'on rangeât au nombre des fables la colombe céleste apportant à saint Rémi le chrême dont fut sacré le front de Clovis.

De nos jours n'avons-nous pas entendu cette grande voix du peuple, que l'on a surnommée la voix de Dieu, parce qu'elle ne se trompe jamais quand elle est unanime, annoncer malheur à l'empereur Napoléon quand il brisa le talisman protecteur qu'une croyance populaire attachait à sa première femme ?

Dans l'espace de moins d'un siècle n'avons-nous pas vu chez nous, à Paris, de grandes catastrophes se dresser comme de fatals pronostics au milieu de la joie des fêtes ?

On célèbre le mariage de Louis XVI, encore dauphin, et de Marie-Antoinette ; la place Louis XV est jonchée de cadavres, et quelques années après, Louis XVI et Marie-Antoinette, descendus du trône, portent leur tête sur un échafaud dressé sur cette même place.

Cependant à une grande révolution, un grand ordre a miraculeusement succédé. Tout est gloire

et splendeur autour d'une dynastie nouvelle. Un incendie dévore la salle du bal donné par l'ambassadeur d'Autriche à l'occasion du mariage de Napoléon et de Marie-Louise. Quelques années après, Napoléon meurt dans l'exil, abandonné de sa femme adultère.

L'ordre antique a reparu. C'est au milieu d'une fête théâtrale qu'un prince meurt frappé par le poignard d'un assassin, et quelques années après, l'ordre antique disparaît de nouveau, frappé d'exil quand régnait le père du prince assassiné.

Quoi ! pour une nouvelle dynastie, encore des cadavres ! On célèbre les noces de l'héritier présomptif de la couronne ; ce jour-là, des victimes tombent pressées, foulées, écrasées contre une grille, et ces jours passés, le duc d'Orléans meurt à la suite d'un accident inopiné et peut-être sans exemple !

L'histoire du monde fourmille de ces prodigieuses combinaisons d'événements que l'on dirait enchaînés nécessairement les uns aux autres. La raison humaine veut-elle les expliquer ? Elle demeure stupide. Que dire, en effet, à ces choses ? Rien. Il faut s'étonner, se taire, admirer l'action partout présente, toujours agissante, d'une puissance supérieure et s'humilier devant ses inexplicables décrets. Surtout il ne faut jamais déduire de faits accomplis, quel qu'en soit le nombre, quelle qu'en soit l'iden-

tité corrélative, aucune présomption pour l'avenir, car l'avenir n'appartient pas aux hommes. C'est d'ailleurs à la recherche de l'avenir que sont éclos les préjugés les plus dangereux. C'est là principalement ce que nous avons cherché à démontrer, comme on s'en convaincra, nous l'espérons, par la lecture de notre livre.

Et quelle distance sépare ces grands événements, ces bizarres prédestinations marquées du sceau de la fatalité, de tant de menues erreurs, de préjugés de détails, jetés dans les sociétés par la spéculation, audacieusement exploités de génération en génération, et qui s'infiltrent encore aujourd'hui dans presque tous les membres du corps social comme un mauvais sang héréditaire !

Sans doute beaucoup de préjugés ont perdu de leur désastreuse influence sur la condition des hommes, quelques-uns même se sont entièrement effacés ; quelques arbres ont été abattus dans une vaste forêt, mais nous voyons encore autour de nous tant d'erreurs en crédit, tant de préjugés vivaces, tant de croyances absurdes accueillies comme des vérités, que nous éprouvons beaucoup de difficulté à concilier leur existence avec les progrès un peu exagérés d'une civilisation dont nous sommes si fiers. En descendant au fond des choses, on trouverait peut-être que ces progrès s'appliquent

plus à la manutention de la matière qu'au redressement des idées erronées. Non-seulement dans les campagnes, mais dans les villes et même les plus grandes villes, règnent encore des superstitions morales, qu'entretiennent des charlatans avides et qui nuisent essentiellement au bonheur domestique, à la quiétude des familles, à la bonne concordance des réunions sociales, à cette sécurité individuelle que chacun doit trouver dans la jouissance de ses droits, jouissance subordonnée à l'accomplissement de ses devoirs. Des préjugés se jettent en foule au travers de toutes ces choses, et leur empire est souvent si puissant, qu'il n'est pas rare de voir des gens atteints de préjugés, les conserver par l'effet d'une fausse honte, alors même qu'ils en ont reconnu la vanité. Comme d'ailleurs tout le monde a ses préjugés et qu'aucun homme n'oserait se dire exempt d'erreur, c'est à tout le monde que nous nous adressons. Nous souvenant qu'à Sparte on exposait aux regards des jeunes Lacédémoniens des esclaves ivres pour les dégoûter de l'ivresse, nous avons essayé de suivre le même procédé en déroulant à tous les yeux le tableau succinct, mais vivant et fidèle, des erreurs et des préjugés qui ont existé à toutes les époques, ou qui malheureusement subsistent encore. Nous espérons que la fidélité du tableau frappera des intelligences en retard ou encore indécises.

Sans trop d'amour-propre et sans affecter surtout une fausse modestie, nous ne dirons pas que nous avons composé un bon ouvrage, c'est ce qu'il faut laisser dire au public, quand par hasard il le dit, mais nous avons la ferme conviction d'avoir fait un livre utile. Puisse-t-on ne pas juger qu'à cet égard nous sommes sous le charme d'une erreur et soumis à l'empire d'un préjugé !

TRAITÉ

DES

ERREURS ET DES PRÉJUGÉS

POPULAIRES.

CHAPITRE PREMIER.

ASTRES ET ASTROLOGUES.

Nous ne savons qui a dit dans un langage un peu cynique : « La vérité n'a jamais engraissé personne. » On n'en pourrait pas dire autant des erreurs et des préjugés répandus dans le monde depuis la plus haute antiquité et qui sont bien loin d'avoir tous disparu aujourd'hui, quoique, depuis un siècle surtout, la raison ait fait d'incontestables progrès. Nous ne prétendons pas que l'on ne cherche plus à exploiter la crédulité des esprits simples, mais on l'exploite autrement. Les préjugés et les erreurs ont toujours eu pour parrains des charlatans uniquement mus par l'esprit de spéculation. Et puis ce n'est pas une chose vide de sens que ce proverbe : J'aime mieux le croire que

de l'aller voir ; il explique la paresse, la nonchalance du vulgaire qui trouve plus facile d'admettre sur parole les spéculations les plus saugrenues, que de faire quelque effort pour conquérir une vérité.

Au nombre des erreurs que nous aurons à signaler, et parmi les préjugés échelonnés sur l'histoire de l'humanité, nous commencerons par ceux qui résultent de fausses significations attribuées aux astres par les astrologues. C'est une courtoisie bien permise que de céder le pas aux choses du ciel sur les intérêts de la terre.

Combien de temps n'a-t-on pas cru et combien de personnes ne croient-elles pas encore à l'influence des astres sur notre fortune et sur notre humeur ! A l'apparition des trois ou quatre Matthieu Laensberg publiés chaque année, et qui tous sont également véridiques quoiqu'ils ne soient jamais d'accord, est-il une bonne femme dans Paris qui ne cherche d'abord le chapitre des constellations pour savoir quel est le caractère de son mari, de ses enfants et des commères de son quartier selon qu'ils sont nés sous tel ou tel signe du zodiaque ? On en cite une qui, veuve depuis peu de jours et pleurant son défunt, s'excusait de quelques peccadilles qu'on lui reprochait en disant naïvement : « Ça n'était pas ma faute ; le pauvre cher homme était né sous le signe du Capricorne. »

Comment l'ignorance n'admettrait-elle pas de pareilles absurdités quand elles ont été préconisées par les plus grands hommes? On sait qu'Hippocrate consultait la lune pour purger les malades. Horace, Virgile,

Richelieu, Mazarin, avaient foi dans les pronostications émanées des astres. Les uns font honneur de cette belle découverte au patriarche Abraham, d'autres en glorifient Zoroastre, tandis que les Grecs la revendiquent en faveur d'un des sept sages de la Grèce, Chilon, de Lacédémone, lequel se vantait d'avoir découvert dans le ciel le germe et le principe de nos divers tempéraments. Les Romains ne manquèrent point d'emprunter aux Grecs leurs superstitions astrologiques, et, depuis ce temps, ce fut un assez bon métier que de faire parler la lune et d'interpréter le langage des étoiles. Pétrone et le poëte Manilius assuraient à leurs contemporains qu'un enfant né sous le Verseau devait nécessairement aimer les fontaines et les jets d'eau. Ils ne disaient cependant pas comment le Verseau avait pu inspirer l'amour des jets d'eau avant que les jets d'eau fussent inventés.

On voit par là que l'astrologie était encore dans son enfance ; mais comme, dit-on, les voyages instruisent la jeunesse, elle ne tarda pas à se perfectionner en faisant le tour du monde, et, parmi ses précepteurs, ce ne fut pas aux Arabes qu'elle dut le moins de reconnaissance.

Cependant, avant les Arabes, le grand Hermès avait supérieurement raisonné, comme vous l'allez voir : « Puisque les hommes ont sept trous à la tête et qu'il existe sept planètes, on en peut conclure, dit-il, que chacune des sept planètes préside à chacun des trous d'une tête humaine. » Voici comment Hermès plaça ses sentinelles. Il commit Saturne et Jupiter à la garde

des deux oreilles ; Mars et Vénus eurent l'inspection des deux narines ; le soleil et la lune représentèrent les deux yeux, ce qui était sans doute une idée très-lumineuse ; enfin Mercure eut le département de la bouche. Depuis on a découvert d'autres planètes, à l'occasion de quoi les grands philosophes, disciples d'Hermès, auraient consciencieusement dû se faire de nouveaux trous à la tête en faveur de la doctrine du maître. Mais les grands philosophes font peu de trous, si ce n'est peut-être à la lune. Ils procédèrent du physique au moral et distribuèrent de la sorte sept présidences : le soleil présida à la gloire, Vénus à l'amour, d'où il suit que la gloire équivalut à un œil et l'amour à une narine ; Mercure, inspecteur de la bouche, eut en partage l'éloquence, Saturne, la tristesse, et la lune... vous ne devineriez jamais quoi !... l'économie domestique.

Après ces ingénieuses opérations on concéda aux couleurs leur astre privilégié. Le bleu appartint à Jupiter, au soleil le jaune, le vert à Vénus, le rouge à Mars, probablement à cause de la couleur du sang ; le blanc à la lune, et le noir à Saturne ; Mercure, lui, représenta les couleurs mélangées, ce que l'on appelle les nuances.

La théorie bien établie, il fallait procéder à l'application. Voici donc la manière de se servir de la recette astrologique : vous prenez un enfant, vous le placez au centre d'un cercle sur l'étendue duquel les astres sont diversement disposés ; au moment de sa conception ou de sa naissance, leurs influences se réunissent

sur lui et impriment à ses fonctions une direction fixe et inaltérable. Le voilà définitivement vicieux ou vertueux ; l'aspect des planètes indique s'il sera heureux ou malheureux dans ce monde. Étonnez-vous, d'après cela, si c'est une chose si facile à acquérir que la connaissance des hommes!

Voyez maintenant le caractère moral des astres : le soleil est bienfaisant et favorable ; Saturne, triste, morose et froid ; la lune, humide et mélancolique ; Jupiter, tempéré ; ses influences sont toujours bénignes ; Mars, sec et ardent ; Vénus, féconde et bienveillante ; Mercure, inconstant et variable, absolument comme sa livrée gorge-de-pigeon.

Les architectes astrologues ne laissèrent point leurs astres sans domicile ; ils leur construisirent dans le zodiaque douze maisons que les planètes se partagèrent en bonnes sœurs. La première maison est destinée à la vie et au corps. Là se font les blancs, les noirs, les cuivrés, les géants, les nains, les albinos, les sots et les hommes de génie. Dans la seconde maison, on traite des intérêts de la société, et dans la troisième, des intérêts de famille entre parents de divers degrés, sauf les testaments qui se font dans la quatrième maison. Si vous aimez à passer du grave au doux, entrez dans la cinquième maison ; tout y est consacré à la joie, aux plaisirs, même aux jeux enfantins. Les valets, les femmes de chambre et les valétudinaires occupent la sixième maison ; mais ils doivent y goûter bien peu de repos si le mur qui sépare cette maison de la septième n'est pas un peu épais.

Dans celle-ci, en effet, sont pêle-mêle avec les jolies femmes les haines, les jalousies, les ardentes inimitiés. La huitième maison du zodiaque en est, à proprement parler, le cimetière : là on dépose les morts, là on fait les enterrements. Dans la neuvième est fixé le quartier général des messages, des processions et des voyages, tandis que dans la dixième se réunit la plus haute société. C'est le rendez-vous des marquis, des comtes, des barons, des juges et des hommes investis des plus hautes dignités de l'État. La onzième est destinée à recevoir les gens heureux, ceux qui savent jouir de leur fortune et savourer les délices de l'esprit et de l'amitié. La douzième contraste avec les précédentes ; on n'y entend que des cris de misère, on n'y voit que des cachots. Là, habitent l'opprobre et la trahison. A coup sûr, quand on construisit ainsi les maisons du zodiaque on ne prévoyait pas la forme représentative donnée à certains gouvernements, sans quoi l'architecte n'aurait pas manqué de loger convenablement les chambres. Y aurait-il de l'indiscrétion à réclamer en leur faveur l'adjonction d'une treizième petite maison?

Telles sont les balivernes adoptées par la docte antiquité et par les non moins doctes modernes. Lisez Plutarque, vous y verrez que Lycurgue était tellement convaincu de l'efficacité des astres, qu'il défendit à ses Lacédémoniens de combattre avant la pleine lune, et que César et Pompée consultaient souvent les astrologues. L'empereur Auguste, né, comme le mari de la bonne femme dont nous avons parlé, sous le si-

gne du Capricorne, fit frapper une médaille en l'honneur de sa constellation native. Caracalla faisait tirer l'horoscope de tous ceux qu'il voulait employer, et réglait sur les astres sa politique, ses défiances et sa faveur. Quand l'horoscope d'un grand de Rome était mauvais, sans scrupule, Caracalla le faisait mettre à mort. Quel triomphe pour l'astrologie!

Aujourd'hui l'astrologie est détrônée, mais la crâniologie aspire à lui succéder. Qu'il en soit ainsi, et pourvu que les souverains et les juges d'instruction aient dans leur cabinet un élève du docteur Gall, cela simplifiera singulièrement les affaires. Après une folie, une autre folie.

Le règne de Marie de Médicis fut en France le plus beau temps de l'astrologie. Pas une belle dame qui n'eût alors son *baron*, nom qu'elle donnait à son devin en titre, absolument comme sous Louis XV les agréments d'une toilette n'auraient pas été complets s'il y eût manqué un abbé à la rose.

La manie de l'astrologie s'affaiblit beaucoup pendant la longue durée du règne de Louis XIV, mais ne disparut complétement que sous la régence. Voltaire, en 1757, c'est-à-dire âgé de plus de soixante ans, écrivait que, dans sa jeunesse, deux des *derniers romains* de l'astrologie, le comte de Boulainvilliers et un Italien nommé Calonne, lui avaient prédit qu'il mourrait infailliblement à trente-deux ans. A cette occasion, Voltaire disait : « J'ai eu la malice de les tromper de trente ans. » Il les trompa encore de vingt et quelques années.

Quand les Européens eurent pénétré dans les vastes contrées de l'Asie, ils y trouvèrent l'astrologie fort en crédit, en Perse, dans la Chine, où l'empereur, à son avénement, se fait toujours tirer son horoscope. Les Japonais poussent au dernier degré de la superstition le culte des étoiles ; ils les font consulter par un astrologue avant de se livrer à aucune entreprise. Réussit-elle : grâces en soient rendues à l'astrologie ; vient-elle à échouer : il n'en est plus question ; d'ailleurs les astres prendront leur revanche. Ainsi en est-il en médecine : les guéris délivrent d'admirables certificats, tandis que les morts ont la courtoisie de ne se plaindre jamais. Ainsi, encore, arrive-t-il quelquefois qu'il pleut les jours où Matthieu Laensberg a prédit de la pluie, dès lors il est bien et dûment sorcier.

L'astrologie a eu son héros, son Caton ou son Vatel : c'était l'astrologue Cardan. Comme il avait prédit le jour et l'heure de sa mort, voyant que la mort lui faisait défaut, il se tua pour l'honneur de la science. Ses confrères lui auraient dû l'érection d'un beau mausolée. Nous aimons bien mieux la réponse de l'astrologue ordinaire de Louis XI à son maître qui lui demandait s'il savait quand il mourrait : « Oui, sire, deux heures après Votre Majesté. » La Fontaine est peut-être de tous les hommes celui qui a le mieux apprécié le mérite de l'astrologie dans ces vers :

Un astrologue au fond d'un puits se laissa choir.
On lui dit : Pauvre bête,
A peine à tes pieds tu peux voir,
Tu penses lire au-dessus de ta tête.

Moins sévère envers les astres, Boileau prétend qu'un téméraire auteur tentera vainement d'atteindre au sommet du Pernasse,

Si son *astre* en naissant né l'a formé poëte.

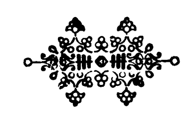
Dans le crédit accordé aux superstitions, l'orgueil humain entre toujours pour beaucoup. Napoléon montrait son étoile au cardinal Fesch qui ne la voyait pas. « Je le crois bien, dit l'empereur ; eh bien, moi, je la vois. » Napoléon ne la voyait pas non plus, pas plus que ne voyait la sienne un digne homme qui se plaignait à J.-J. Rousseau d'être né sous une bien malheureuse étoile. Le philosophe lui lança cette boutade : « Comment, monsieur, est-ce que vous avez une étoile? »

Si, à l'exemple de Cardan, les astrologues s'étaient bornés à instrumenter sur eux-mêmes, on pourrait leur pardonner comme nous pardonnons volontiers aux bons bourgeois, aussi bien qu'aux monarques, l'innocente prétention d'avoir une étoile à leur dévotion particulière ; mais souvent les astrologues, à l'aide de leurs prédictions, ont répandu la terreur parmi des populations entières. Ainsi, pour en citer un exemple frappant, nous rapellerons l'incroyable audace d'un mathématicien allemand nommé Stoffler et la crédulité non moins incroyable de la majeure partie des habitants de l'Europe. Vers la fin du quinzième siècle, Stoffler prédit à coup sûr un déluge universel pour le mois de février de l'an 1524. Pouvait-on échapper au déluge, puisque à l'époque prédite Saturne, Jupiter,

Mars et les Poissons devaient être en conjonction! Aux approches du terme fatal ce fut une terreur générale, et partout, dans les villes et dans les campagnes, on vit surgir une foule de Noés en expectative; les charpentiers ne pouvaient suffire à la confection de bateaux, d'arches et de bâtiments de toutes les dimensions. Le terrible mois de février s'écoula sans qu'il tombât une goutte d'eau. « Alors, dit un historien, on vit ceux qui avaient éprouvé le plus de terreur se moquer de Stoffler et le traiter de charlatan. » C'est ainsi que nous avons vu sur un de nos théâtres un personnage comique se ruer avec fureur sur une escouade de brigands, dès qu'il se fut assuré que les brigands étaient des mannequins. Cependant Stoffler ne se tint pas pour complétement battu; force lui fut bien de reconnaître son erreur, mais il prétendit que c'était une simple erreur de date et prédit, avec cette intrépidité qui sied aux savants, que l'an 1588 était irrévocablement fixé pour la fin du monde. Il y avait tout au plus de quoi faire peur aux petits enfants, le savant s'étant donné une marge de soixante-quatre ans. De pareilles prédictions se sont fréquemment renouvelées, et toujours on a vu la crédulité accueillir les spéculations du charlatanisme. Un beau jour, vers le milieu du même siècle, on vit tous les juifs de l'Europe à leur fenêtre attendant le Messie; c'était un autre charlatan ou savant, ce qui est à peu près synonyme, qui faisait ainsi prendre l'air au peuple d'Israël. Un nommé Avenar leur avait annoncé à jour fixe la venue du Messie, et le Messie lui

joua le tour de faire relâche. Voici encore une prophétie heureusement inspirée à Cardan par les astres : il prédit à Édouard VI, roi d'Angleterre, une longue vie et un règne glorieux : ce prince se permit de mourir à l'âge de seize ans.

Au commencement encore du siècle dans lequel nous vivons, il eût pu être utile de réfuter sérieusement les stupidités conjecturales des prétendus astrologues. Aujourd'hui, c'est tout au plus si le ridicule daigne en faire justice.



CHAPITRE II.

LA LUNE.

Des astres en général à la lune en particulier il n'y a qu'un pas ; c'est pour cela que nous ne voulons point la séparer de la compagnie dans laquelle nous l'avons vue figurer tout à l'heure. La lune est l'objet de bien des amours et en même temps de bien des accusations. Les amants et les poëtes, faute d'en pouvoir acquérir la propriété exclusive, s'en sont de tout temps partagé la jouissance. Il n'est pas jusqu'à *mon ami Pierrot* qui n'invoque l'assistance de sa lumière *pour écrire un mot*. Par contre, de graves savants veulent qu'elle mange des pierres à l'instar des jongleurs que vous avez vus sur nos places publiques et dans nos carrefours faire collation avec des cailloux. D'autres savants, non moins graves que ceux-ci, nous ne parlons pas des jongleurs, ont prétendu que les aérolithes dont notre globe était gratifié venaient directement de la lune ; il faudrait conclure de leur assertion que la lune fait usage d'émétique et qu'elle nous renvoie, par suite d'une restitution forcée, les pierres qu'elle nous a dérobées et dont elle se serait donné une indigestion, ce qui prouverait que les autruches ont un meilleur estomac que la lune. Cette conclusion

aurait au moins le mérite d'être logique et ne serait pas moins raisonnable que la plupart des dissertations dont la lune a été l'objet. Quand on examine tant de commentaires, tant de suppositions, on cesse d'être surpris de la naïveté de cet honnête gentilhomme qui, entendant parler continuellement des nouvelles lunes, demanda ce que l'on faisait des anciennes.

Notre suffisance, convenons-en, ne va guère au delà de la connaissance des effets, et comme, longtemps avant le docteur Pangloss, d'autres docteurs avaient découvert qu'il ne pouvait exister d'effets sans causes, la vanité des sciences spéculatives s'est livrée à la recherche des causes, et là où elle n'a rien trouvé de réel, il lui a fallu se jeter dans le champ sans limites des imaginations désordonnées. Nos édifices les plus beaux, les majestueuses colonnes de nos temples, se détériorent avec le temps ; on en voit le poli faire place à des surfaces grumeleuses que sillonnent des rides qui deviennent incessamment plus profondes. « Qui donc, docteur, produit ces détériorations ? — Monsieur, je n'en sais rien ; mais comme il faut que j'aie l'air de le savoir, je puis vous assurer que c'est la lune. Allez plutôt le lui demander. — Combien y a-t-il de temps, docteur, que vous êtes marié ? — Trente ans tout à l'heure. — Trouvez-vous à votre femme les yeux aussi vifs, le teint aussi frais, la peau aussi élastique qu'au temps de la lune de miel ? — Hélas ! non. — A quelle cause attribuez-vous ces fâcheux effets ? — Au temps, à son action qui, à chaque minute,

à chaque seconde, nous fait un peu mourir depuis notre naissance. — Vous vous trompez, docteur, ces maléfices sont l'œuvre de la lune. Allez plutôt le lui demander. »

Les vrais savants, ceux par conséquent qui ne répugnent pas à avouer combien de choses ils ignorent, combien de causes resteront peut-être éternellement problématiques pour l'intelligence humaine, ont absous la lune et ne l'accusent plus de faire ses quatre repas aux dépens de nos monuments ; ils ont raisonné comme il est seulement possible de raisonner consciencieusement quand on n'est pas sûr des choses, c'est-à-dire par analogie. Ayant donc constaté combien de grandes dévastations ont été l'œuvre d'insectes, d'animalcules non perceptibles à la vue, ils ont pensé que la cause de la lente destruction de nos monuments devait être la même. Les naturalistes ont vu, reconnu, étudié ces insectes destructeurs dans des monceaux d'écailles d'huîtres, dans les perforations de masses de corail et de madrépores. Dès l'année 1666, un physicien nommé M. de Lavoye, avait remarqué un grand mur en pierres de taille, situé au midi, et faisant partie de l'abbaye des Bénédictins de Caen, si mutilé, si rempli de cavités, qu'on pouvait promener la main dans ses longues et profondes sinuosités. Ayant voulu rechercher la cause de ce phénomène qu'il se garda bien d'attribuer à la lune, il découvrit que cela provenait d'une quantité considérable d'insectes logés dans ces cavités et qui les creusaient tous les jours. Les expériences sont les seuls

guides capables de conduire sur le chemin de la vérité, tandis que les vaines théories, transmises de génération en génération, ne peuvent servir qu'à obstruer l'avenue du temple le plus difficile à aborder.

Nous n'en avons pas fini avec la lune. Nous devons lui demander s'il est vrai qu'elle exerce son influence sur la santé des dames et sur le sexe des enfants. La lune est déjà si riche, qu'on lui prête beaucoup ; nous ne croyons ni à son influence immédiate sur la santé des dames, ni sur le sexe des enfants, parce que des observations fréquemment répétées ont rangé ces croyances, encore accréditées en beaucoup de lieux, au nombre des erreurs passées à l'état de préjugés. Un préjugé n'est en effet que le résultat d'une erreur longtemps prolongée.

Pour ne se point tromper, ou plutôt pour se tromper le moins possible, il ne faut pas examiner un à un les innombrables compartiments dont se compose l'ensemble de notre univers. Ce procédé ne serait pas applicable même aux machines nées de notre industrie, que fait mouvoir une force factice et dont les rouages s'engrènent de telle sorte, qu'un seul, paralysé dans son action, frappe tous les autres d'une subite immobilité. Un de nos muscles, un de nos viscères attaqué par la maladie, compromet également l'état normal de la machine humaine. Qu'en sera-t-il donc si notre ignorante présomption veut scinder le vaste système du monde et attribuer à chacune de ses parties intégrantes un lot particulier dans l'œuvre de Dieu. Tout, dans la création, est coordonné, tout se

meut conformément à des lois prescrites, tout résulte du concours simultané de toutes choses, à moins qu'on ne veuille faire des espèces de ministres ayant chacun leur portefeuille spécial dans le grand ordre de l'univers. Ainsi, pour revenir à l'astre qui nous occupe, reconnaissons son influence conjointement avec le soleil, conjointement avec notre enveloppe atmosphérique, sur le phénomène des marées, sur les chances probables d'un changement de temps à l'époque de son renouvellement; mais donnons-nous bien de garde, sous peine d'être traités de lunatiques, de supposer que la lune, initiée à nos secrets d'alcôve, détermine le sexe de nos enfants ou qu'elle soumet à son cours un attribut particulier aux dames et dont la plupart se passeraient bien.

Thomas Moult, auteur d'un almanach qu'il ne faut pas ranger parmi les attrape-nigauds que l'on appelle aussi des almanachs, s'est livré à un travail curieux pour établir des conjectures sur le temps, en s'appuyant sur un grand nombre de lunaisons. Pour cela il profita des expériences et des observations précédemment faites par l'abbé Toaldo. Ce patient abbé vit naître onze cent six nouvelles lunes, et toujours il constata leur influence sur le temps. Sur ces onze cent six nouvelles lunes, l'apparition de neuf cent cinquante fut accompagnée d'un changement de temps; les cent cinquante-six autres laissèrent le temps comme elles l'avaient trouvé. La proportion étant à peu près de 1 à 6, il y a donc grande probabilité à parier qu'une nouvelle lune amènera un changement

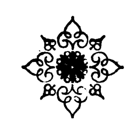
de temps, d'autant plus que cette influence peut s'accroître par diverses circonstances et s'élever jusqu'à la proportion de 53 à 1 lorsque la nouvelle lune est jointe au périgée.

Quelques médecins ont cru remarquer que les diverses phases de la lune influaient sur de certaines maladies. Hippocrate et Galien lui attribuaient les retours périodiques de l'épilepsie, et le peuple a donné le nom de lunatiques aux personnes dont le cerveau est sujet à se déranger. Bertholon a observé pendant un an les crises d'un maniaque, et il en a fait hommage à la lune. Les observations de Bertholon prouvent victorieusement que la lune n'empêche pas les crises d'un maniaque de se manifester en sa présence. Comme il faut toujours enchérir sur les sottises antérieures, d'autres docteurs sont venus qui ont voulu transformer en généralités quelques faits isolés, et qui, par conséquent, ne prouvent rien, quoi qu'en aient dit Aristote et sa docte cabale. On affirmait que, dans les lieux riverains de la mer, les malades mouraient en plus grand nombre aux heures du reflux qu'à celles du flux. Pendant trente mois, à Brest, à Rochefort, à Saint-Malo, on a tenu registre du nombre des morts et de l'heure des décès, et ce nombre fut moins considérable aux heures accusées d'homicide. Ainsi la doctrine d'Aristote, qui comptait tant de fanatiques, s'évanouit devant l'expérience.

Quant aux partisans de la doctrine du médecin anglais Mead, celui qui s'est le plus occupé des influences de la lune sur la santé des dames et le retour

périodique des signes de leur fécondité, sans rien emprunter aux observations nombreuses qui ont ruiné leurs prétentions, nous ferons nos adieux à la lune en leur racontant une seule anecdote.

En 1801, madame Bonaparte souhaitait ardemment de pouvoir donner un enfant au premier consul. Tout signe extérieur avait disparu depuis plus d'un an; le docteur Corvisart parvint à le faire reparaître deux fois consécutives. Nous vous le demandons : pour obtenir ce prodigieux résultat, Corvisart avait-il fait un pacte avec la lune ?



CHAPITRE III.

SORCIERS ET MAGICIENS.

Nous avons connu un homme d'un grand sens, toutes les fois qu'il était question d'une proposition purement humaine ; mais il avait le malheur, comme don Juan, de borner ses croyances religieuses à deux et deux font quatre. Ce n'est point un personnage imaginaire que nous faisons parler, et peut-être le nommerons-nous ailleurs comme un des plus grands ennemis des préjugés. Un jour, en 1806, chez madame de Vergennes, nous lui entendîmes dire, parlant à l'abbé Frayssinous, que ses conférences à Saint-Sulpice commençaient à rendre célèbre : « Monsieur l'abbé, *si*, lorsque Jésus fut amené devant Ponce-Pilate, le gouverneur de la Judée eût répondu aux persécuteurs du grand moraliste : « Laissez cet homme-là tranquille, » savez-vous ce qui serait arrivé? Nous n'aurions pas de religion chrétienne. »

Les raisonnements appuyés sur des *si* ne sont pas de ceux que nous aimons, attendu que les suppositions ne peuvent conduire à aucune conclusion positive ; mais deux raisons nous ont déterminé à ne point répudier le souvenir d'une observation qui

nous revenait spontanément à la mémoire. D'abord, nous sommes bien aise de déclarer, dès à présent, qu'en exposant au grand jour la vanité des erreurs et des préjugés qui ont si longtemps faussé et faussent encore les lois de la logique, et jusqu'aux premiers éléments de la raison la plus vulgaire, nous ne voulons toucher à rien de ce qui constitue la foi des chrétiens. En second lieu, appliquant aux sorciers, aux magiciens, aux enchanteurs, à tous les sycophantes habiles à jouer de la baguette divinatoire, l'observation émise à propos du fondateur de la religion chrétienne, nous ferons remarquer, comme un fait incontestable, que la persécution dont ils furent si longtemps l'objet constitua la majeure partie de leur puissance. Quand on brûlait les sorciers, les sorciers pullulaient et renaissaient, pour ainsi dire, de leurs cendres; disons plus : dans ces temps de grossière ignorance ou d'affreuse spéculation, le peuple était excusable de croire aux sorciers; par suite de ce gros bon sens, que souvent il met en pratique sans même savoir qu'il le possède, le peuple devait faire ce raisonnement : « S'ils n'étaient pas réellement des sorciers, est-ce que nos chanceliers, nos premiers présidents, nos cours de parlement les condamneraient au feu comme ils le font? Non, sans doute. Donc ils croient à la sorcellerie, donc nous devons y croire. » L'exemple! l'exemple!

Aujourd'hui, on ne brûle plus les sorciers, et l'on fait très-bien; mais comme il est parfaitement démontré que la sorcellerie n'est qu'un mode d'escro-

querie, les tribunaux correctionnels font très-bien aussi de sévir contre les sorciers qui exploitent à leur profit la crédulité de gens encore beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit. La lumière répandue sur les classes élevées a éteint les bûchers ; que la même lumière pénètre dans tous les rangs, descende à tous les étages de la société, et la race sorcière sera radicalement détruite ; on l'aura prise par famine.

Nous n'en sommes pas encore là. A l'appui de cela, nous allons raconter un fait dont nous avons été témoin au commencement de cette année même 1842.

Dans une des communes les plus populeuses de la banlieue de Paris, une fort honnête femme, bien établie, boulangère de son état, voyait son plus jeune fils atteint par la conscription. Quelle mère, en pareille circonstance, ne souhaite pas que son fils amène un bon numéro ! Celle-ci ne s'en tint pas à de vains souhaits ; elle accepta les services d'une sorcière expérimentée, qui assura le bon numéro, moyennant une somme de vingt francs pour menus frais de sortiléges ; plus, un pantalon que le conscrit ait porté une seule fois, avec dix francs cousus dans la ceinture ; plus, cent francs restituables en cas, par impossible, de non-réussite. La sorcière se chargeait de brûler le pantalon pour assurer l'efficacité des sortiléges. On s'est touché dans la main. Or, le conscrit amena un numéro détestable. La mère, furieuse, commença à rabattre de sa confiance dans le grand art de la sorcellerie, et, pour se faire rendre ses cent vingt francs, fut obligée de menacer de la police correctionnelle, que

les sorciers en corps devraient bien, un beau jour, escamoter, tant dans leur intérêt que pour faire briller dans tout son éclat la sublimité de leur science. Toutefois, et il ne nous semble pas inutile de le faire observer, la sorcière ne basait point sa spéculation sur de mauvais calculs : en admettant qu'elle recrutât seulement dix confiantes pratiques, il y aurait eu bien du malheur si, sur dix numéros, il ne s'en était pas trouvé trois ou quatre de bons. C'étaient trois ou quatre cents francs dus à l'infaillible influence du sort; les favorisés, en pareil cas, proclament la vertu magique de la sorcière, et lui assurent ainsi une nombreuse clientèle pour la conscription suivante, tandis que les désappointés se taisent, peu soucieux de laisser savoir qu'ils ont été pris pour dupes. Éclairez, éclairez, car, croyez-nous, les erreurs, les préjugés, les superstitions, les fausses croyances sont autant d'oiseaux de nuit. La boulangère dont nous venons de raconter la mésaventure, *ne sait pas lire;* remarquez en outre que la moindre indiscrétion de sa part, avant le tirage, aurait rompu tout le charme.

Maintenant, après avoir exposé un fait pour ainsi dire vivant, soit que nous remontions vers l'antiquité la plus reculée, soit que nous interrogions l'histoire des différents âges du monde dans toutes les contrées du monde connu, partout nous trouverons des magiciens et des sorciers, depuis les magiciens qui jouèrent un si grand rôle à la cour de Pharaon, en contrefaisant, par la puissance de leurs charmes, les miracles de Moïse et d'Aaron, jusqu'au magicien Si-

mon, qui, pour confondre saint Pierre, fit parler son chien en présence du premier des apôtres.

Sans doute, il est vrai que les plus illustres parmi les Pères de l'Église ont rapporté des faits qui leur étaient contemporains, d'où il semblerait résulter que la magie existait. On lit, en effet, dans saint Augustin, au dix-huitième livre de sa *Cité de Dieu*, que, de son temps, il existait en Italie des femmes douées de la puissance que la fable prête à Circé, et qui changeaient les hommes en bêtes de somme, et leur faisaient porter leur bagage. Oui, saint Augustin dit en propres termes qu'un pauvre prêtre nommé *Præstantius* ayant eu le malheur de rencontrer une de ces femmes, celle-ci le changea en mulet, et lui fit porter sa cassette, après quoi elle lui permit de reprendre sa soutane et son rabat.

Faut-il conclure de ce passage qu'un des plus beaux génies qui aient éclairé l'Église et le monde ait cru à la transmutation matérielle qu'il raconte? Il faudrait être trois fois docteur pour cela. Nous, qui ne sommes pas même une pauvre petite fois docteur, nous croyons qu'en général on ne doit pas, pour comprendre le sens vrai de certains passages de saint Augustin, en admettre le sens littéral; cela est vrai ici plus que partout ailleurs. C'est une allusion hyperbolique et non autre chose, et nous n'hésiterons pas à la traduire ainsi : « Il existe en Italie des femmes dont les charmes sont si puissants, les voluptés si dangereuses, que les hommes qui se laissent prendre dans leurs lacs cessent d'être des hommes; elles les

ravalent à la condition de la brute, et leur infligent d'ignobles travaux. » Quant au pauvre prêtre Præstantius, considérons d'abord la signification de son nom, et nous aurons la clef de l'allusion : *Præstantius* veut dire qui fait le beau. Il s'agit donc tout simplement d'un pauvre prêtre, d'un *pied-poudreux*, comme on dit encore aujourd'hui dans l'état-major de l'Église en parlant des humbles desservants de village. Il aura voulu s'aheurter aux séductions d'une de ces enchanteresses qui s'en sera divertie quelque temps, l'aura soumis à toutes les exigences de ses caprices, après quoi elle l'aura renvoyé à son froc.

Nous aimons mieux croire à notre version, voir dans le passage de saint Augustin, si souvent invoqué pendant douze siècles par les adeptes de la magie, une prémunition vigoureuse et revêtue des formes d'une fable lancée aux hommes et au clergé de son temps contre le danger des séductions, que d'admettre jamais que saint Augustin ait cru à la magie. Convenons-en pourtant : c'était une chose bien avantageuse pour les charlatans que de pouvoir s'appuyer du grand nom de saint Augustin.

Les livres des RR. PP. de la compagnie de Jésus fourmillent d'exemples où les magies de toutes les couleurs ont fait d'admirables prouesses, lesquelles, malheureusement, finissent presque toujours par le bûcher, et où il n'y a de vrai que le dénoûment. Voici un de ces exemples raconté par dom Calmet :

Selon le R. P., le duc de Lorraine, Charles IV,

avait à son service, en qualité de valet de chambre, un nommé Desbordes. En 1628, on accusa ce serviteur d'avoir avancé la mort de la princesse Christine, mère du duc. On l'accusait en outre de diverses maladies que les médecins attribuaient à des maléfices. »

Jusqu'ici rien de plus simple, rien qui s'explique plus naturellement ; cela veut dire que les médecins du duc de Lorraine ayant assuré que la mère du duc vivrait plus longtemps qu'elle ne vécut, leur prescience se trouva en défaut; dès lors une cause surnaturelle avait hâté la mort de la princesse ! Comme d'ailleurs ces mêmes médecins ne comprirent rien à la maladie qui affligea les Lorrains, il devint évident que cette maladie provenait de maléfices, et Desbordes fut désigné pour jouer le rôle du bouc émissaire. Voici maintenant le merveilleux.

« Charles IV, poursuit sérieusement dom Calmet, avait conçu de violents soupçons contre Desbordes, depuis une partie de chasse dans laquelle ce valet de chambre avait servi un grand dîner au duc et à sa compagnie, sans autres préparatifs que d'ouvrir une petite boîte à trois étages, dans laquelle se trouvait un repas exquis à trois services. Dans une autre partie de chasse, Desbordes avait ressuscité trois pendus qui, depuis trois jours, étaient attachés au gibet, et leur avait ordonné de venir rendre hommage au duc, après quoi il les avait renvoyés à leur potence. On vérifia encore qu'il avait ordonné aux personnages d'une tapisserie de s'en détacher et de venir danser dans le salon. Charles IV, effrayé de ces pres-

tiges, voulut qu'on informât contre Desbordes. On lui fit son procès dans les formes; il fut condamné au feu et exécuté. »

Ainsi il fallut au duc de Lorraine trois effets de sortiléges de cette force pour qu'il découvrît que Desbordes était un magicien digne du bûcher. Certes ce prince était un esprit fort, un seul devait suffire. Tout cela s'explique : les trois effets des sortiléges ne furent inventés que quand Desbordes eut déplu aux médecins de Charles IV. On se demande aujourd'hui comment l'ignorance pouvait croire à la magie de magiciens qui daignaient brûler eux-mêmes sans que jamais aucun d'eux ait voulu exercer son art sublime en sa faveur en se dérobant aux flammes.

Pardonnons à nos pères leur crédulité, quelque absurde qu'elle ait été; ils furent plus à plaindre qu'à blâmer, car ils sucèrent presque avec le lait de leur nourrice le lait de l'erreur, toujours traditionnellement recueillie et transmise de génération en génération. Mais ne pardonnons jamais aux savants, aux historiens, aux hommes nécessairement supérieurs à leur siècle qui prolongèrent la barbarie de l'esprit humain, et par elle la barbarie des mœurs et des lois, en transmettant comme vraies, ou du moins sans les combattre, ces erreurs si souvent homicides. Comment un homme comme Baronius, malgré les bulles de cinq papes qu'il cite à l'appui, a-t-il pu rapporter, sans en démontrer la ridicule absurdité, que le pont du Saint-Esprit fut bâti en un clin d'œil par la vertu magique d'un petit berger âgé de douze ans et nom-

mé Benezet? Comment Paul Jove, peu recommandable à cause de sa versatilité qui le plaçait sans cesse entre François Ier et Charles-Quint, selon la générosité de ces deux souverains, mais un des hommes les plus judicieux et les plus érudits de son temps, a-t-il admis, sans la contester, la fable du chien noir de Henri-Corneille Agrippa? Il ne dit point que le chien noir de cet illustre philosophe, qu'honora l'amitié de plusieurs cardinaux et des sages ses contemporains, n'était pas un démon déguisé en caniche ; au contraire, Paul Jove adopte la version des sots et des niais comme pour les renforcer dans leur stupide crédulité. « Près de mourir à Lyon, dit le savant historien, Agrippa, tremblant pour son avenir, maudit son digne compagnon et le congédia en lui disant : « Fuis, malheureuse bête qui m'as perdu pour toute l'éternité. » Aussitôt la bête alla se précipiter dans la Saône et ne reparut plus. » Il n'y a qu'un malheur pour la version de Paul Jove, c'est qu'Agrippa ne mourut pas à Lyon, mais à Grenoble. La Saône pour l'Isère ! Un savant qui croit ou veut laisser croire à un démon déguisé en chien ne devait pas y regarder de si près.

Le roi Jacques Ier composa de sa main royale un traité pour prouver l'existence des sorciers, ce qui prouve qu'il ne l'était pas lui-même et qu'il aurait mieux fait de gouverner sagement son peuple plutôt que de jouer sa couronne au jeu des révolutions où il ne gagna que l'exil. Il ne dit pas si son aïeul infortuné croyait aux sorciers; dans le cas affirmatif,

les sorciers se seraient montrés bien ingrats ou bien impuissants.

Que conclure encore de ce que, dans ses œuvres théologiques, le cardinal de Richelieu admet le pouvoir des sorciers? Il en faut conclure que de son temps le crime de sorcellerie était encore un de ces crimes commodes, faciles à supposer, un délit de suspicion réservé pour en charger les innocents que l'on voulait perdre avec une apparence de justice. Si le cardinal de Richelieu n'eût pas eu la prévision de croire à la sorcellerie, il n'eût pas pu laisser condamner comme sorcier le curé Urbain Grandier, atteint et convaincu, ainsi que nul ne l'ignore, d'avoir mis les religieuses de Loudun en communication charnelle avec des démons qui, du reste, leur parurent bons diables.

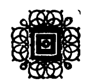
Il y aurait à faire une étude bien belle, mais bien difficile, ce serait celle qui aurait pour but et pour résultat de décider si l'histoire du monde présente les plus grands crimes comme ayant été commis par les criminels proprement dits, ou si le prix de la férocité n'appartient pas aux juges encore plus spécialement chargés, par devoir, de protéger l'innocence que de châtier les criminels. C'est une question. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que, si nous devons nous borner à citer quelques exemples, les parlements firent quelquefois brûler des sorciers par centaines dans l'espace de quelques mois. Les bergers de la Brie, entre autres, payèrent de nombreux tributs au bûcher; il n'était sortes de calamités que l'on n'ait

imputées longtemps à leurs maléfices. La clavelée décimait-elle les troupeaux, un orage détruisait-il les moissons, la grêle ravageait-elle les vignes, une coqueluche épidémique enlevait-elle des enfants : c'était le fait d'un affreux berger de la Brie ; le monstre était un sorcier qui répandait le venin composé avec des simples à lui connus pour leur vertu ; on le brûlait, et tout rentrait dans l'ordre. On attribuait la purification au feu qui l'avait consumé sans que personne songeât à faire observer que le bien et le mal sont intermittents, et que les fléaux qui désolent l'humanité, et même les troupeaux de moutons, ont un terme marqué par la Providence. La Providence ! elle n'a que faire de sorciers, de magiciens ni d'enchanteurs pour l'accomplissement de ses décrets ! Si donc tant d'erreurs, tant de préjugés nous paraissent stupides partout, ils nous semblent d'autant plus abominables parmi les chrétiens qu'ils sont en contradiction flagrante avec les sereines résignations que doit inspirer la foi.

De ce qui précède, il résulte trois choses : à savoir, qu'il faut avoir confiance en Dieu, se moquer des charlatans de toutes les couleurs et de toutes les espèces, regarder le bonnet pointu d'un magicien comme un bonnet d'âne, et ne point compter sur les sorcières pour faire exempter son fils de la conscription.

Terminons ce chapitre par une anecdote fort curieuse et que vous relirez si vous le voulez au carnaval prochain. Nous l'empruntons, sans y rien chan-

ger, au R. P. Delrio, savant jésuite, qui s'est fort occupé des magiciens et des sorciers. « Deux troupes de magiciens s'étaient réunies en Allemagne pour célébrer le mariage d'un grand prince. Les chefs de ces troupes étaient ennemis et rivaux, et ne voulaient point partager l'honneur d'amuser le prince ; c'était le cas de combattre avec toutes les ressources de la sorcellerie. Que fit l'un des deux magiciens? il avala son confrère, le garda quelque temps dans son estomac et le rendit ensuite par où l'on a accoutumé de rendre ce que l'on a mangé. Cette espièglerie lui assura la victoire. Honteux et confus, son rival décampa avec sa troupe et alla en toute hâte prendre un bain dont il avait grand besoin. »



CHAPITRE IV.

LES GÉANTS ET LES NAINS.

A-t-il existé des peuples de géants et des peuples de nains ? Oui, tant que ces peuples ne reçurent la visite d'aucun voyageur dans les contrées qu'ils habitaient. Non, depuis que le globe a été exploré dans toutes ses parties, depuis surtout que le nombre des voyageurs les a tous contraints à mettre dans leurs récits une prudence de relation conseillée par la crainte d'un contrôle devenu incessamment plus fréquent et plus facile. La croyance à l'existence de peuples géants et de peuples nains fut cependant une erreur longtemps accréditée ; c'est encore une de ces erreurs que nous légua l'antiquité, et pour laquelle la crédulité moderne n'a pas voulu demeurer en reste avec l'antique crédulité.

Les anciens eurent leurs Titans et leurs Cyclopes, dont le plus grand, le géant Polyphème, si connu par le mauvais tour que lui joua Ulysse, n'avait cependant que trois cents pieds de haut ; nous, moins exigeants, nous nous contentâmes de donner dix pieds à nos Patagons, ensuite seulement sept. Leur taille est réduite aux proportions ordinaires de celle des autres habitants du globe depuis le jour où un

voyageur véridique eût exploré les terres magellaniques. La crédulité, encore plus que l'éloignement, dénature la dimension des objets. Et puis cet indestructible amour du merveilleux !

La *Bible* comme la mythologie possède ses géants, mais ce sont, pour la plupart, des géants exceptionnels ; or, il est incontestable que la nature s'est plu souvent et se plaît encore aujourd'hui à produire des individus d'une taille tout à fait en dehors de la taille ordinaire des autres hommes. Tout le monde a ouï parler de Bébé, le fameux nain du roi de Pologne, et au commencement du consulat nous avons vu à Paris, Friand, inspecteur de l'exposition des produits de l'industrie que l'on appelait le géant, et dont la taille, en effet, dépassait de quelques lignes sept pieds deux pouces ; mais ce sont des singularités dans la même espèce et non pas des espèces différentes. A l'exception des Lapons, des Samoyèdes et des Groënlandais, il n'existe point de différence sensible entre la taille des diverses populations qui habitent le globe. La variation appliquée aux masses n'est sûrement pas de plus d'un dixième. Pour ce qui concerne les habitants des régions arctiques, il faut faire observer que, malgré le peu d'élévation de leur taille, ils appartiennent à une nature rabougrie, incomplète, provenant du climat, mais ils ne constituent pas un peuple de nains. La preuve en est dans la similitude que l'on peut remarquer entre le climat de la Laponie et celui de certaines vallées enclavées dans les glaciers de la Suisse. Or, cette similitude s'applique

aux habitants des deux localités; les goîtreux crétins du Valais ont à coup sûr beaucoup plus d'analogie avec les Lapons qu'avec la belle population de la plupart des cantons suisses. Ainsi donc point de races phénoménales, mais beaucoup de phénomènes individuels par la raison que les jardiniers exposent chaque année, à la curiosité des Parisiens, des melons et des citrouilles d'une dimension démesurée, tandis que, parmi ces cucurbitacées, il y en a aussi qui ne parviennent pas à la quatrième partie de leur développement ordinaire. Ce sont les géants et les nains potagers.

Nous avons été surpris en compulsant les auteurs les plus judicieux qui ont traité, comme nous essayons de le faire, des erreurs et des préjugés populaires, de les voir tomber eux-mêmes, par excès de zèle sans doute, dans une erreur qne nous voulons éviter; ils confondent avec les erreurs des fictions ingénieuses dont ils ont le facile plaisir de démontrer la vanité. Nous nous bornons à cette indication sommaire avec l'intention de consacrer plus tard un chapitre à ce sujet; ajoutons seulement dès aujourd'hui que le mensonge n'est un mensonge que quand il est présenté comme l'expression d'une vérité. Mais n'y a-t-il pas un peu de don-quichotisme de la part d'un des auteurs dont nous parlons à reprocher à notre ami Rabelais d'avoir voulu en imposer à ses lecteurs à l'aide du géant Gargantua, comme aussi à accuser le capitaine Gulliver d'avoir voulu propager la croyance à un peuple de nains à l'aide de ses charmants Lilliputiens?

Nous tenons le géant Polyphème et ses cyclopes pour des géants très-réels dans Homère et dans Virgile ; mais il n'y a pas assez de sifflets pour Thomas Flasellus, par exemple, qui prétend que les nobles restes de Polyphème furent trouvés en Sicile, près du mont Érapano, et qui, à l'occasion de cette curieuse trouvaille, donne les détails suivants : « Le géant était assis, la main gauche appuyée sur un mât de navire terminé en massue et portant quinze cents livres de plomb. Au premier attouchement il tomba en poussière, à l'exception d'une partie du crâne qui pouvait contenir plusieurs boisseaux de blé, d trois dents, dont la plus petite pesait cent onces, et d'un os de la cuisse d'environ cent vingt pieds. » Entre Homère et Virgile, et Thomas Flasellus, il y a toute la différence qui sépare ce que peut inspirer de plus ingénieux la fiction au poëte, de ce que l'imposture en prose peut produire de plus audacieux.

Depuis longtemps on ne croit plus que la tête d'Adam ait dépassé l'atmosphère, que d'une main il ait touché au pôle arctique et de l'autre au pôle antarctique, ou plutôt on ne l'a jamais cru, et l'Écriture même ne le dit pas ; c'est une de ces exagérations hyperboliques comme on en trouve tant dans les livres des rabbins. Après Adam, les rabbins se recommandent encore par une fort belle imagination à l'égard d'Og, roi de Bazan, géant auquel la *Bible* se contente de donner une taille de treize à quatorze pieds, ce qui est encore fort raisonnable ; mais ce n'est rien en comparaison de la générosité des livres

rabbiniques. Selon la version qu'ils ont adoptée, Og était d'une si belle taille, que les eaux du déluge ne lui vinrent qu'aux genoux. Dans la guerre contre les Israélites, il prit une montagne large de six mille pas pour la lancer sur l'armée ennemie; mais pendant qu'il la tenait sur sa tête, Dieu permit que des fourmis la creusassent et fissent un trou au milieu; elle tomba sur le cou du géant en forme de collier. Moïse, qui était haut de six aunes, profita de l'occasion, prit une hache de même grandeur, fit un saut de six aunes et ne parvint encore à frapper le géant qu'à la cheville du pied. Le roi tomba néanmoins sous le coup et fut tué avant d'avoir pu se débarrasser de sa montagne.

On peut juger que Polyphème et tous les autres géants réunis auraient pu danser dans la main du roi Og. De l'os de la cuisse du cyclope, Og n'aurait pas même pu se faire un cure-dent. Cent vingt pieds! Les rabbins assurent que l'os de la cuisse du roi Og avait environ de dix à douze lieues. Ils n'affirment rien de plus précis, faute, peut-être, de l'avoir mesuré, et là éclate leur scrupuleuse véracité.

Pomponius Mela, le savant le plus gobe-mouche qui ait voué sa vie à l'étude de l'antiquité, rapporte que certains habitants de l'Inde étaient doués d'une taille si avantageuse, qu'ils montaient les éléphants comme nous montons les chevaux. D'un autre côté, le père Rhetel, capucin, a vu à Thessalonique les os d'un géant de quatre-vingt-seize pieds, dont le crâne contenait deux setiers de blé. Hérodote prétend

que le soulier de Persée avait deux coudées, c'est-à-dire trois pieds de longueur. Plutarque, le sage Plutarque lui-même, s'est approprié, d'après l'illustre menteur Gabirius, l'histoire du géant Antée. Le roi des Teutons, Teutobocchus, au dire de quelques historiens, n'avait pas moins de vingt-cinq pieds. Goliath avait neuf pieds quatre pouces, l'empereur Maximin plus de huit; enfin, l'électeur de Brandebourg, Joachim II, avait à sa cour le petit Michel, lequel avait environ huit pieds. A la rigueur, Goliath, Maximin et le petit Michel ont pu avoir la taille qu'on leur suppose, sans que l'ordre de la nature ait été renversé. Le souvenir de Friand nous fait croire la chose possible ; tout le reste doit être renvoyé à Micromégas.

Cependant il est juste de faire observer que, parmi les prôneurs de tant de belles histoires, quelques-uns ont pu être de bonne foi; il est possible qu'ayant découvert de grands ossements, restitués depuis à des animaux antédiluviens, ils en aient fait hommage à l'espèce humaine, et alors ils furent dans l'erreur, sans avoir mérité qu'on les fît entrer dans la trop nombreuse cohorte des imposteurs. Dans aucune roche granitique ou calcaire, nulle part les géologues n'ont trouvé le moindre fragment, pétrifié ou conservé, qui ait appartenu à l'espèce humaine avant le déluge.

Passons aux nains, puisque, aussi bien, il est d'usage de ne donner audience aux petits que quand on en a fini avec les grands ; ici notre conclusion sera la même qu'à l'égard des géants : beaucoup d'exceptions

à la règle générale, mais pas une race de nains. L'expérience même a démontré qu'il serait impossible d'en fonder une. Une princesse d'Allemagne, amoureuse sans doute des infiniment petits, était parvenue à réunir un certain nombre de nains des deux sexes ; elle les maria conformément au vœu de la chanson qui veut des époux assortis ; mais point, la princesse fut déçue dans ses espérances, Lucine ne visita aucun de ses petits ménages.

L'existence des Pygmées est la seule question un peu sérieuse qui se rattache à l'espèce naine dans l'antiquité ; encore l'appelons-nous sérieuse parce qu'elle le fut longtemps, car depuis elle n'appartient plus qu'à la fable, malgré l'opinion des anciens coryphées de la science.

Aristote, le grand Aristote, dont les doctrines furent si longtemps l'évangile des savants, assure que l'existence des Pygmées n'était point une fable, et il les plaçait vers les sources du Nil, dans une contrée apparemment créée exprès pour eux, car tout leur était proportionné, arbres, chevaux, bœufs et moutons. Quelques auteurs ont doté les Pygmées de vingt-sept à vingt-huit pouces ; mais Juvénal, les rapetissant, comme il fait les grands de Rome, ne leur accorde qu'un pied. Quelle que fût d'ailleurs leur taille, ils n'en étaient pas moins animés d'une ardeur guerroyante. Mais c'était surtout envers les grues que leur inimitié était implacable. Ils voyaient dans les grues ce que Napoléon voyait dans les Anglais. Ils étaient braves, entreprenants, maniaient l'arc, dit

Pline après Aristote, avec une prodigieuse dextérité, et se servaient de la hache pour abattre les blés, dont la haute futaie équivalait pour eux aux plus beaux chênes de la forêt de Dodone. La plus héroïque expédition qu'aient tentée les Pygmées fut le siége d'Hercule. Les mêmes historiens racontent que le fils d'Alcmène s'étant un jour endormi dans le pays des Pygmées, leur roi, ayant rassemblé ses troupes, fit attaquer le bras droit du héros par sa première division ; la seconde circonvint le bras gauche, tandis que le roi, avec sa garde, chargea la tête, laissant au reste de l'armée le soin de s'emparer des pieds. Hercule, en s'éveillant, déploya son manteau, et les Pygmées se trouvèrent pris comme dans un épervier sans mailles.

Voilà certainement une historiette tout aimable, et qui fait beaucoup d'honneur à son inventeur ; adoptons-la comme telle, et conservons le souvenir des Pygmées : ils sont souvent fort commodes, ne fût-ce que pour s'en servir comme de termes de comparaison.



CHAPITRE V.

LES REVENANTS.

On lit dans une lettre de Pline le jeune l'aventure suivante, que nous choisissons parmi beaucoup d'autres inscrites sur les registres de l'antiquité. C'est un type souvent reproduit depuis sous des formes diverses, et adopté, la localité changée, par un nombre infini de chroniqueurs.

« Il y avait à Athènes une maison fort grande et fort logeable, mais décriée et déserte. Dans le plus profond silence de la nuit, on entendait un bruit de fer qui se choquait contre du fer, et, si l'on prêtait plus d'attention, un bruit de chaînes qui semblait venir de loin et ensuite s'approcher. Bientôt on voyait un spectre, fait comme un vieillard très-maigre, très-abattu, qui avait une longue barbe, des cheveux hérissés, des fers aux pieds et aux mains qu'il secouait horriblement ; de là, des nuits affreuses et sans sommeil pour ceux qui habitaient la maison ; l'insomnie, à la longue, amenait la maladie, et la maladie, en redoublant la frayeur, était suivie de la mort.

« Le philosophe Athénodore étant venu à Athènes, et ayant appris tout ce que l'on racontait de la maison abandonnée, la loua et résolut de s'y loger dès le jour

même. Le soir venu, il ordonne qu'on lui dresse son lit dans l'appartement sur le devant, qu'on lui apporte ses tablettes, sa plume et de la lumière, et que ses gens se retirent au fond de la maison. Craignant que son imagination lui figurât des fantômes, il applique son esprit, ses yeux, sa main à l'écriture.

« Au commencement de la nuit, un profond silence règne dans la maison comme partout ailleurs ; ensuite il entend des fers s'entre-choquer, des chaînes qui se heurtent ; il ne lève pas les yeux, il ne quitte pas sa plume, se rassure et s'efforce de n'en pas croire ses oreilles.

« Le bruit s'augmente, s'approche ; il semble qu'il se passe près de la porte de la chambre, et enfin dans la chambre même : il regarde, il aperçoit le spectre tel qu'on le lui avait dépeint ; ce spectre était debout et l'appelait du doigt. Athénodore lui fait signe de la main d'attendre un peu, et continue à écrire comme si de rien n'était. Le spectre recommence son fracas avec ses chaînes qu'il fait sonner aux oreilles du philosophe ; celui-ci regarde encore une fois et voit que l'on continue à lui faire signe du doigt ; alors, sans tarder davantage, il se lève, prend la lumière et suit. Le fantôme marche d'un pas lent, comme si le poids de ses chaînes l'eût accablé. Arrivé dans la cour de la maison, il disparaît tout à coup et laisse-là Athénodore, qui ramasse des herbes et des feuilles, et en marque l'endroit où il avait été quitté pour le reconnaître. Le lendemain, il va trouver les magistrats et les supplie d'ordonner que l'on fouille en cet endroit :

on le fait; on y trouve encore des os enlacés dans des chaînes, le temps avait consumé les chairs. Après qu'on les eût soigneusement rassemblés, on les ensevelit publiquement; et, depuis que l'on eût rendu au mort les derniers devoirs, il ne troubla plus le repos de cette maison. »

Croyez-vous à l'aventure du philosophe Athénodore? — Non, certes. — Et vous faites bien, car si Pline le jeune *revenait*, il serait le premier à se moquer de vous. Pline lui-même ne croyait assurément pas à la véracité de son récit. Il donnait une pieuse et ingénieuse leçon à ses contemporains; il frappait leur imagination en s'adressant à leur crédulité, en suscitant en eux la terreur qu'ont presque toujours inspirée les choses douteuses de l'autre monde; il leur enseignait, bien mieux qu'il ne l'eût fait armé des plus beaux arguments, les devoirs funéraires des vivants envers les morts. Le culte des tombeaux, les honneurs rendus aux dépouilles mortelles des hommes ne nous paraîtront jamais des préjugés. Nous absolvons Platon d'avoir assuré que l'on voyait les âmes des morts voltiger sous la forme d'ombres, parce que, le premier, il révéla l'existence de l'âme dont, au nom de Socrate, il consacra l'immortalité. Ainsi dirons-nous de ce que rapporte Pausanias. Selon lui, des armées entières revenaient hommes et chevaux avec armes et bagages. « Quatre cents ans après la bataille de Marathon, dit-il, toutes les nuits on entendait, sur le champ de bataille, les hennissements des chevaux et les cris des soldats qui s'animaient au

combat. » Que voulait Pausanias? Exciter les Athéniens de son temps à prendre pour exemple leurs illustres ancêtres, et il donnait une figure, un corps aux combattants de la grande journée de Marathon. Mais il ne croyait pas plus aux hennissements des chevaux et aux cris des soldats, que Bonaparte en Égypte ne vit quarante siècles rangés en ligne au sommet des pyramides, quand il adressa à son armée le mot le plus sublime qui soit jamais sorti de la bouche d'un général.

Faute de s'attacher au sens moral des choses, avec la manie de considérer les formules de certains récits avec nos idées actuelles, sans faire la part des idées du temps, même en faisant la guerre à l'erreur, on s'expose à tomber soi-même dans de graves erreurs. C'est ce que nous ne voudrions pas qui nous arrivât. Pour cela, nous allons encore, à nos risques et périls, prendre la défense, non pas de deux revenants, mais de deux saints qui ont vu chacun un revenant dans les circonstances que voici :

« Saint Spiridion, évêque de Trimitonte, en Égypte, avait une fille nommée Irène, qui demeura vierge jusqu'à sa mort; après son décès, un particulier vint réclamer un dépôt dont elle s'était chargée à l'insu de son père. Saint Spiridion était fort embarrassé; il chercha partout et ne trouva rien. Enfin il va au tombeau de sa fille, et, l'appelant par son nom : « Irène! — Plaît-il, mon père. — Qu'as-tu fait du dépôt d'un tel? — Vous le trouverez enterré à tel endroit. » Le saint y alla, et trouva en effet le dépôt. »

« Saint Martin de Tours, soupçonnant qu'on révérait à tort un prétendu martyr de son voisinage, lui enjoignit de ressusciter. Le mort sortit de sa tombe et avoua qu'il n'était qu'un brigand justement puni pour ses crimes, et damné dans l'autre monde. »

Pour juger ces deux miracles et la valeur des deux revenants évoqués de la tombe, il faut se replacer au temps de saint Spiridion et de saint Martin de Tours, c'est-à-dire vivre au milieu des superstitions; considérer le haut clergé, non pas selon ce qu'il fut durant le dernier siècle, mais, sauf les exceptions, comme une digue toujours dressée contre le débordement des mœurs, contre les crimes de toute nature. Des deux évêques, l'un frappait d'effroi les dépositaires infidèles, l'autre enseignait hyperboliquement que le criminel, même au tombeau, n'est jamais sûr de conserver une bonne renommée quand elle est usurpée. S'ils se fussent contentés d'invoquer les lois de l'honneur, les dogmes de la morale, on ne les aurait pas compris, on ne les aurait pas écoutés.

Nous ne voudrions point prolonger ces exemples, qui semblent nous éloigner du but que nous nous sommes posé; mais vraiment, faut-il donner, comme une preuve de croyance aux revenants, ce que racontent Martinus Polonius, Platine et Pierre Damien du pape Benoît IX? Non-seulement le pontife ressuscita après sa mort, mais il revint sous la forme d'une bête sauvage, avec une tête d'âne, un corps d'ours et une queue de chat. Il allait ainsi errant dans les bois, où un saint ermite le vit, et eut même l'honneur de

causer avec lui. L'explication de ceci est que les trois auteurs tenaient au parti des Guelfes, et que, comme tels, ils ne pouvaient pas moins faire, à l'endroit d'un pape, que de l'évoquer de sa tombe, pour le métamorphoser en animal monstrueux. Quant à la rencontre avec l'ermite, cela prouve que les ermites savent à propos avoir de bons yeux. Mais, mon Dieu, est-ce que, quand vous êtes d'un parti, vous n'en agissez pas de même à l'égard de ceux qui tiennent à un autre parti ? Il est vrai que vous ne les changez pas en bêtes, jugeant peut-être qu'il y aurait du luxe dans une pareille métamorphose.

Les spectres et les fantômes appartiennent de trop près à la famille des revenants pour que nous les en séparions. Nous n'avons pas besoin de dire que nous ne croyons pas plus aux uns qu'aux autres, cependant il n'y a pas identité entre ces trois sortes d'apparitions. Si un homme d'honneur, dont la bonne foi ne peut pas être suspectée, nous disait qu'il a vu un fantôme, c'est-à-dire une forme, une apparence humaine, sans corps, nous le croirions sans hésiter, et nous avons de bonnes raisons pour cela.

Un de nos parents qui vit encore et qui occupe dans le monde une position fort recommandable, suivait les cours de l'école polytechnique, alors que cette école fameuse, libre encore, ne se voyait pas changée en une caserne d'instruction. La personne dont nous parlons avait alors dix-huit ans ; mû, comme ses condisciples, par un insatiable amour de l'étude, il travaillait quinze heures par jour. Un soir, comme il

venait de se mettre au lit, bien éveillé, les yeux ouverts, il voit, dans un angle de sa chambre de garçon, un homme assis, immobile sur une chaise. Son premier mouvement est d'interpeller l'étranger : point de réponse. Il se lève, s'avance de son côté, veut le saisir par le bras, mais il n'étreint que le vide. Il se recouche et voit tout aussitôt l'homme revenu à sa place. Même manége que la première fois, même résultat. Alors l'élève de l'école polytechnique attrapa bien son fantôme; avant de se remettre au lit pour la troisième fois, il éteignit sa lumière, et le fantôme disparut dans l'obscurité. Oncques depuis il n'en entendit parler, mais nous lui avons, nous et beaucoup d'autres, parmi lesquels des savants à la broderie verte, entendu raconter ce fait extraordinaire, et nul ne l'a révoqué en doute.

Ne nions jamais ce que nous ne pouvons pas comprendre, pour cela seulement que nous ne le comprenons pas, même en matière de spectres et de fantômes. Nous avons des données si incomplètes sur la physiologie de l'homme, sur les accidents qui peuvent résulter du concours de notre imagination, de la fatigue de notre cerveau, de maladies nerveuses, que l'apparition de ce qu'on appelle des fantômes n'est que le résultat de la combinaison de tant d'éléments divers. Qui pourrait assurer qu'il n'existe pas des mirages individuels, comme ceux qui tourmentent les individus atteints d'amaurose, sans que le siége en soit exclusivement placé dans l'organe de la vue; semblables à ces vastes mirages qui se déploient aux yeux

des voyageurs dans le désert : eux aussi ils voient des spectres et des fantômes. Il y a d'ailleurs des jeux d'optique naturels, comme il en existe d'artificiels.

Ce qu'il faut flageller en tout et partout, ce sont les spéculateurs de préjugés et d'erreurs qui, pour tromper le monde à leur profit, frappent les imaginations timorées en feignant l'existence de causes surnaturelles, comme cela fut tenté un jour à Orléans, dans les circonstances que nous allons rapporter, en adoptant, mais en l'abrégeant beaucoup, la version de Lavater, lequel, soit dit en passant, n'est pas le même que le physionomiste du même nom.

La femme d'un prévôt d'Orléans vint à mourir. On trouva dans son testament une clause par laquelle elle défendait de dépenser plus de six écus d'or pour ses funérailles qui devaient avoir lieu en l'église des Cordeliers. Le prévôt se conforma rigoureusement aux dernières volontés de la défunte, d'où advint un grand mécontentement parmi les cordeliers, qui résolurent de se venger.

Le gardien et le custode du couvent, chargés de l'affaire, firent cacher dans les voûtes un petit moine, avec ordre de faire grand bruit à l'heure des matines. On lui recommanda surtout de ne pas parler et de ne répondre qu'en frappant trois coups. Le petit moine s'acquitta de sa commission à merveille. A l'heure convenue, il fit un vacarme horrible dans les voûtes, et les moines consternés suspendirent l'office. L'exorciste prit son rituel et son étole, et adjura l'esprit de dire qui il était. Pour toute réponse il frappa trois

coups, et le même prodige se renouvela trois jours de suite. Les moines ne manquèrent point de répandre par la ville ce qui venait d'arriver. Le jour de l'office funèbre, le vacarme devint plus bruyant que jamais, et les fidèles qui encombraient l'église furent frappés de terreur. Alors l'exorciste, continuant son rôle, interpella le fantôme, lui disant : « Quelle âme es-tu? » Et alors il nomma tous ceux qui étaient enterrés dans l'église. A chacun de ces noms, silence complet. Mais au nom de Marguerite, femme du prévôt, on entendit frapper trois grands coups. « Es-tu damnée pour avoir partagé l'erreur de Luther? — Trois grands coups. — Que demandes-tu? — Point de réponse. —Veux-tu être exhumée et que ton corps soit jeté hors de l'église? — Trois grands coups. »

Toute l'assistance fut saisie d'effroi; on interrompit l'office, et les officiants se précipitèrent hors de l'église, emportant les vases sacrés et le saint sacrement.

Le chapitre fit signifier au prévôt qu'il eût à reprendre le corps de sa damnée luthérienne. Mais le prévôt, qui ne croyait point que l'âme de sa femme fût revenue, se rendit à Paris et obtint du chancelier Duprat une commission pour juger l'affaire. On arrêta le petit moine qui avoua tout, et les deux pères cordeliers pris en flagrant délit furent condamnés à l'amende honorable et à l'exposition. Avant que Pascal l'eût dit, il y avait longtemps que les moines n'étaient pas des raisons.

Ces sortes de jongleries ne sont pas rares, depuis les

frères prêcheurs de Bordeaux, qui avaient trouvé le secret de mettre en joie les âmes du purgatoire en raison des offrandes qu'on apportait à leur église, jusqu'aux convulsionnaires qui se livraient, au commencement du siècle dernier, à des ébats diaboliques, sur l'emplacement du cimetière de Saint-Médard. La plus jolie de toutes ces spéculations sur la crédulité est, ce nous semble, celle que rapporte Érasme. « Un curé, son contemporain, voyant se refroidir la ferveur de ses ouailles, au grand détriment de son casuel, cacha secrètement pendant la nuit une centaine d'écrevisses dans son cimetière, ayant eu soin d'attacher à chacune d'elles une petite bougie allumée. Ces lumières errantes produisirent l'effet que le curé en attendait; les paroissiens accoururent chez leur pasteur qui leur fit entendre qne c'étaient les âmes du purgatoire qui venaient demander des messes. Il en fut commandé une grande quantité ; mais le lendemain, on retrouva dans le cimetière une écrevisse que le curé avait oublié de ramasser. »

Voulez-vous voir des spectres, des fantômes, des squelettes animés et flamboyants : assistez à une séance de fantasmagorie. Voulez-vous entendre la voix des morts sortir de leurs tombeaux : adressez-vous à un habile ventriloque, *prætereaque nihil*, sauf toutefois les réserves que commandent les hallucinations auxquelles est sujette notre débile nature.



CHAPITRE VI.

LES RÊVES.

Depuis la suppression de la loterie, il est évident que les rêves ont beaucoup perdu de leur importance. Maintenant on ne peut guère les considérer que comme des objets de luxe et d'agrément. Les bonnes femmes, surtout celles qui tiennent par tradition à l'ancienne clientèle du vieux Mercier, ont toujours un indicible plaisir à s'entre raconter leurs rêves, mais aucune de ces dames ne consent volontiers à en écouter le récit à jeun, car, sachez-le bien, quand on est à jeun et qu'on entend raconter un rêve, ce qu'il a de mauvais n'est plus pour celui qui a rêvé, mais bien pour l'auditeur. Du temps de la loterie, au contraire, les rêves étaient d'une utilité démontrée pour la plupart des joueurs. Pas un rêve qui ne portât avec lui ses trois bons numéros; tous les buralistes, gens de précaution, avaient même à la disposition de leurs clients un assez gros in-octavo, dans lequel tous les rêves imaginables se traduisaient en un terne. Quelquefois les quatre-vingt-dix numéros se trouvaient également bons, et pourtant il n'en sortait que cinq! C'est ce qui nous a toujours le plus surpris.

Nous tenons d'une dame qui gérait un bureau de loterie à Paris, qu'il ne se passait pas un jour sans que son livre indicateur fût consulté au moins vingt fois par des rêveurs, nous ferions peut-être mieux de dire par des songe-creux.

Maintenant faut-il lancer un réquisitoire en bonnes formes contre les imbéciles et les niais qui croyaient à la possibilité d'une influence exercée par tel ou tel rêve sur la sortie de tels ou tels numéros? Leur absurdité est-elle chose qui mérite d'être sérieusement démontrée? En vérité, nous ne pouvons nous résoudre à le croire. Il y a d'ailleurs dans les rêves, dans les songes, dans cette vie active de la nuit qui se manifeste sous l'empire du sommeil, des problèmes dont la solution n'est pas sans intérêt et que l'on ne doit pas ranger trop légèrement au nombre des choses puériles. Comme Montaigne étudia l'humanité tout entière en tâtant jusqu'aux moindres compartiments de son être moral, nous pensons que la seule manière de ne se point fourvoyer dans l'étude des rêves et des songes, consisterait à renfermer son étude en soi et à peser dans quelles circonstances de santé, d'émotion, de disposition d'esprit et d'affections un rêve est venu nous visiter la nuit, soit comme un prolongement de nos préoccupations de la journée, soit comme un caprice en dehors de nos idées habituelles. Certainement, à moins d'être malade au point qu'agité par la fièvre, notre cerveau batte la campagne pendant la nuit, il est reconnu que les rêves de la seconde catégorie sont beaucoup moins fréquents que

ceux qui appartiennent à la première ; aussi, pensons-nous qu'un poëte a dit avec raison :

> Ce qui frappe le jour, la nuit nous le rappelle.

Et quoiqu'il ne faille jamais parler de soi, qu'il nous soit permis de dire que, travaillant à des ouvrages qui nous plaisaient, il nous est maintes fois arrivé d'en composer quelques passages dans nos rêves. Nous croyons sans difficulté ce que l'on dit de Voltaire, qu'il composa en dormant un quatrain adressé à M. Touron. En revenant du bal, quel danseur, quelle danseuse ne rêve, pendant son premier sommeil, qu'il entend encore le bruit des violons !

Un docte auteur, qui a écrit sur les erreurs et les préjugés, rapporte qu'Hippocrate était si persuadé de l'influence des rêves et de leur analogie avec notre état physique, qu'il prescrit dans ses ouvrages, divers spécifiques pour se mettre à l'abri de leur malignité. Par exemple, si on a vu en dormant pâlir les étoiles, il veut qu'on se hâte de courir en rond ; si c'est la lune, de courir en long ; si c'est le soleil, de courir en long et en rond. Sur cela, notre auteur, indigné, s'écrie : « Ah ! divin Hippocrate ! votre raison courait-elle en long ou en rond quand vous écrivîtes ces sottises ? » Selon nous, la raison d'Hippocrate ne courait pas du tout, elle était parfaitement bien assise. Il se moquait bien un peu de ses rêveurs, mais seulement dans la forme, et il avait affaire à des Athéniens. Quant au fond, il leur ordonnait l'exercice. Il savait que la plupart des rêves fatigants proviennent, soit de l'é-

paississement du sang, soit d'une mauvaise digestion, et il leur dorait la pilule pour leur faire accepter le spécifique le plus capable de procurer un sommeil calme et paisible.

Nous trouvons dans le même auteur la citation suivante, empruntée à Pline le jeune, qui prétend avoir été témoin oculaire du fait : « Un de mes jeunes esclaves dormait avec ses compagnons dans le lieu qui leur était destiné : deux hommes, vêtus de blanc, vinrent par la fenêtre, lui rasèrent la tête pendant qu'il était couché et s'en retournèrent comme ils étaient venus. Le lendemain, lorsque le jour parut, on le trouva rasé, et les cheveux qu'on lui avait coupés épars sur le plancher. » Avec la meilleure volonté du monde, nous ne voyons rien là d'extraordinaire, et très-certainement nous trouverions quelque chose de pareil parmi les tours d'écoliers que se jouaient entre eux les anciens écoliers de l'université. On peut donc laisser passer cette historiette sans inconvénient. Si la fabuleuse antiquité ne s'en était jamais permis d'autres, nous serions bien mal venu de l'accuser si souvent de mensonge.

Valère Maxime, s'appuyant de la grande autorité de Cicéron, raconte un songe qui du moins en vaut la peine.

« Deux amis voyageant ensemble arrivèrent à Mégare. L'un d'eux alla loger dans une hôtellerie, et l'autre chez un Mégarien de sa connaissance. Celui-ci, pendant la nuit, crut voir son compagnon de voyage qui le suppliait de venir à son secours, attendu que

son hôte voulait le tuer. L'impression que lui fit ce rêve l'éveilla d'abord; mais il se rendormit aussitôt, persuadé que ce n'était qu'une vaine illusion. Quelques instants après, son ami lui apparut de nouveau, lui annonça que le crime était consommé, et que son hôte, après l'avoir assassiné, avait caché son cadavre sous le fumier; le mort le priait instamment de se rendre de grand matin à la porte de l'hôtellerie, avant qu'on eût emporté son corps hors de la ville. Troublé de cette vision terrible, l'ami se leva, courut à l'hôtellerie, et trouva un charretier prêt à emmener un chariot; il lui demanda ce qu'il y avait dedans; le charretier troublé prit la fuite, le mort fut retiré de dessous le fumier, et le maître de l'hôtellerie condamné au dernier suppliee. »

Nous croyons sans peine qu'un hôtelier ait assassiné son hôte pendant la nuit, qu'un hasard ait fait découvrir le crime, et que l'hôtelier ait été puni de mort; il y a peu de nos provinces où cela ne soit arrivé. — Et l'autorité de Cicéron? — Et l'autorité de la raison? Et puis Cicéron n'était pas à Mégare; il rapportait sur parole une espèce de légende grecque. Cicéron assurerait qu'il a vu ce qu'il raconte, que nous ne le croirions pas. Nous admettrons plutôt que un, que dix des philosophes les plus huppés ont été induits en erreur, ont admis légèrement un conte fait à plaisir ou même l'ont inventé, que d'admettre un complet renversement des lois de la nature.

Cela nous rappelle les suites d'un autre rêve que nous ouïmes raconter dans notre enfance, et dont le

souvenir nous a toujours frappé comme le meilleur conseil touchant la créance qu'il convient d'accorder à ceux qui ont vu des prodiges. « Il y avait à Marseille, disait un Provençal, une femme extrêmement dévote ; elle passait ses journées entières à l'église, et presque toutes les nuits, elle rêvait qu'elle était changée en lampe. Son rêve s'accomplit le jour même de sa mort ; elle fut changée en une lampe d'argent que l'on vit suspendue dans le chœur de l'église où elle faisait ses dévotions. » Ce récit ne manquait guère d'exciter quelque incrédulité, ce qui courrouçait fort le Provençal. « Quand je vous dis que je l'ai vu, s'écriait-il alors, de mes yeux vu ! Que diable je ne l'invente pas. — Mais enfin, qu'est-ce que vous avez vu? — .... J'ai vu la lampe. » C'est toujours la lampe que l'on a vue.

Les songes appartiennent à juste titre aux poëtes ; leurs formes indécises s'accordent merveilleusement bien aux caprices de la fiction ; et d'ailleurs les songes sont quelquefois si complexes, si bizarres, que l'imagination dans ses plus grands écarts ne doit jamais craindre de sortir des bornes de la vraisemblance. Énée, pour justifier son départ auprès de Didon, invoque les ordres de son père qui lui apparaît toutes les nuits. Quoi de plus magnifique, si ce n'est peut-être le songe d'Athalie, que le songe d'Énée, où la figure d'Hector se présente au fils d'Anchise, pâle, désolée, telle qu'elle était après qu'Hector eût assouvi la vengeance d'Achille. Dans le théâtre grec et dans les tragédies françaises imitées

des Grecs, les songes jouent un grand rôle. La famille d'Agamemnon en particulier a beaucoup rêvé; nous avons en effet les songes d'Atrée, d'Agamemnon, d'Oreste et d'Égyste, fils d'Atrée. Ce dernier songe doit nous donner lieu à quelques observations qui se rattachent à une nuance du sujet que nous traitons. Dans la tragédie d'*Agamemnon* de Lemercier, Égyste raconte ce qui bien évidemment est un songe, mais il ne veut pas que c'en soit un; il dit au contraire à son confident : « Je veillais. »

Il nous importe peu de savoir si cette distinction : « Je veillais, » est heureuse ou non en poésie, mais elle a dû naître d'une judicieuse observation de l'auteur qui n'était pas seulement poëte. N'est-il pas vrai que c'est souvent un signe caractéristique de nos rêves que de se présenter à nous comme une réalité? Pendant la durée même d'un rêve pénible il arrive souvent qu'on se dit : « Si du moins je rêvais! mais non, je ne rêve pas. » On sait combien alors est doux le moment du réveil, comme aussi la nuit nous envoie tels rêves que nous aurions voulu prolonger. D'autres fois, et ce cas n'est pas rare, le lendemain, ou même plusieurs jours après, notre mémoire confond des souvenirs appartenant à un rêve avec des souvenirs de faits ou de discours bien réels. De là sans doute sont venus ces dictons populaires : « Il faut que vous l'ayez rêvé. Je suis pourtant bien sûr de n'avoir pas rêvé cela. « Il est rare qu'un dicton populaire, qui n'appartient que de loin à la famille des proverbes, n'ait pas son origine dans une vérité.

Les rêves doivent remonter jusqu'à la création. Les anciens ne pouvaient pas croire que les dieux leur fussent étrangers, et ce fut une des choses que ne manquèrent point d'exploiter les charlatans explicateurs des songes. Les rêves de Pharaon firent la fortune de Joseph. Sous les Antonins, Artémidore se fit une grande réputation dans l'art d'interpréter les songes. Selon lui, rêver que l'on est accablé par une montagne, c'est le présage d'une proscription ; songer à la mort, c'est mariage. — Et si l'on est déjà marié ! — Rêver que l'on perd la vue, c'est être sur le point de perdre quelqu'un de ses enfants. — Et si l'on n'a pas d'enfants ? Le savant Artémidore en savait précisément autant sur l'art d'expliquer les songes que tous nos Moreau, que toutes nos demoiselles Lenormand, et presque autant que cette petite vieille ratatinée que nous avons tous vue, il y a une trentaine d'années, parcourir les rues de Paris en demandant de sa voix criarde à tous les passants : « Avez-vous rêvé chat ? Avez-vous rêvé chat ? »

Tâchez de ne pas rêver chat, car tous les connaisseurs s'accordent à dire que c'est un très-mauvais rêve. Rêvez plutôt de fleurs, elles indiquent la prospérité. La prospérité viendra ensuite si elle peut, mais vous aurez toujours eu la satisfaction de faire un rêve agréable ; or, ce n'est pas chose à dédaigner qu'un instant de bonheur, ne fût-il que le résultat d'une illusion ainsi qu'il en advint à un jeune Égyptien. Nous allons, pour la clôture de ce chapitre, vous raconter le fait en nous mettant à couvert sous le

manteau responsable de saint Clément d'Alexandrie:

« Un jeune Égyptien, dit le saint prélat, était convenu d'une certaine somme pour obtenir les faveurs d'une courtisane; les conditions étaient acceptées de part et d'autre, et il ne s'agissait plus que de fixer le jour et l'heure du rendez-vous. Dans l'intervalle, le jeune homme rêva qu'il avait obtenu de la courtisane ce qu'il désirait, et se trouva si satisfait, qu'il ne voulut plus tenir l'engagement qu'il avait contracté avec elle. La courtisane le fit assigner, et l'affaire fut portée devant le roi Bocchoris. Ce prince, judicieux et sage, décida que la courtisane serait payée comme elle avait servi aux plaisirs du jeune homme, en imagination. Il ordonna donc à celui-ci de vider sa bourse au soleil, et s'adressant à la courtisane, il lui dit: « Prenez l'ombre de cet or, elle vous appartient. »



CHAPITRE VII.

MENUS PRÉJUGÉS SOCIAUX.

Nous réunissons sous ce titre collectif la famille de ces petits préjugés dont beaucoup de personnes, beaucoup de dames surtout, sont encore atteintes, quand elles ne se bornent pas à faire semblant d'en être effrayées. Parmi ces préjugés, il en est un qui prend sa source dans de fausses idées religieuses, ce qui en rendrait l'absurdité excusable jusqu'à un certain point, si tous ceux qui craignent le vendredi le redoutaient uniquement parce que le vendredi est le jour où Jésus-Christ mourut sur la croix. En entrant dans les idées de ces personnes, très-peu nombreuses parmi celles qui ont le préjugé du vendredi, on pourrait leur répondre que l'Église ayant rangé ce jour-là au nombre des jours d'œuvre, il n'est point de travail auquel on ne puisse se livrer, point d'opérations qu'on ne puisse commencer un vendredi. L'oisiveté seule porte malheur. En lisant l'histoire, en compulsant les tableaux chronologiques les plus exacts, en interrogeant le livre des éphémérides pour les douze mois de l'année, on ne trouve aucun indice qui fasse du vendredi un jour plus néfaste que les autres jours de la semaine. Cependant ce préjugé existe encore

et existera probablement longtemps, car c'est, si l'on peut ainsi dire, un préjugé de bonne compagnie, sauf, toutefois, les brigands de la Calabre auxquels il répugne beaucoup d'assassiner un homme un vendredi. Ils aimeraient bien mieux en assassiner deux la veille ou le lendemain. Nous avons remarqué à Paris une chose assez bizarre relativement au vendredi, et cela depuis plus de vingt-cinq ans. Bon an mal an, on représente chaque année, sur les différents théâtres de la capitale, de cent cinquante à deux cents pièces nouvelles ; eh bien, dans un quart de siècle, on ne trouverait pas à citer six premières représentations qui aient eu lieu un vendredi. Cependant, si la force d'esprit était bannie de la terre, ne devrait-on pas la retrouver dans l'âme d'un vaudevilliste ?

Dans sa satire de l'homme, Boileau cite au nombre des sottises humaines cette faiblesse d'esprit qui nous fait

Plus de douze attroupés craindre le nombre impair.

L'origine du maléfice attribué au nombre treize remonte au temps des apôtres qui s'étaient trouvés treize à célébrer la Pâque. L'un d'eux trahit son maître et se pendit, d'où l'on a conclu que de treize personnes réunies ensemble il doit nécessairement en mourir une dans l'année ; mais c'est seulement à table que le nombre treize exerce sa mauvaise influence ; ailleurs il est incapable de faire aucune méchanceté. Au surplus, s'il existe encore des traîtres, on ne voit point que ces messieurs aient adopté l'usage de se

pendre ; à de certaines époques ce serait une trop grande cause de dépopulation. Après tout, que sur treize personnes il en meure une dans l'année, il n'y a rien là qui dépasse de beaucoup les chances communes de mortalité ; cependant la chance est plus mauvaise quand on est quatorze, quinze, ou plus ; mais la table n'y fait rien, et nous voulons en donner une preuve que nous emprunterons à nos propres souvenirs. C'était en 1811 ; deux fois dans la même journée, nous nous trouvâmes treize à table ; il nous prit fantaisie de recueillir le nom des convives du matin et de ceux du soir. Remarquez que huit d'entre nous avaient deux fois encouru le terrible danger et que trois ans après, les convives des deux écots étaient vivants et parfaitement bien portants. C'était le jour où fut posée la première pierre de la caserne que l'empereur avait ordonné de construire sur le plateau élevé du mont Cenis. Après cela on pourrait peut-être faire une grave objection au double exemple que nous venons de citer : Qui sait si le nombre treize n'est pas doué d'une vertu homœopathique? Qui sait si l'influence du matin n'a pas été détruite par l'influence du soir ?

Plusieurs causes contribuent à perpétuer dans les familles ces sortes de préjugés qui sont surtout fâcheux pour ceux qui en sont atteints : une faiblesse d'esprit trop commune, nous ne savons quelle espèce de mauvais instinct, qui nous pousse à attribuer les événements à des causes surnaturelles, et surtout les exemples traditionnels. Dans ce dernier cas, il peut

se présenter des circonstances qui portent avec elles leur excuse. Supposons qu'une bonne mère de famille ait peur de faire une démarche un vendredi, de se trouver treizième à table, de voir renverser une salière sur la nappe, ou bien un couteau et une fourchette en croix : voilà de grandes puérilités, n'est-ce pas? Ce sont d'extravagantes faiblesses, et pourtant le devoir des enfants de la maison consiste à prendre garde de choquer les susceptibilités maternelles, quelque ridicules qu'elles soient, et il arrive souvent que le temps, par la puissance de l'habitude, inculque dans les enfants ces mêmes préjugés dont ils se moquaient, tout en les respectant à cause de leurs parents. Ainsi s'établit la tradition. Pour nous, tout en prenant le plus possible en rire ou en pitié la plupart des sottises humaines, nous ne sacrifierions pas volontiers le peu de morale de famille qui subsiste encore dans notre société à l'extirpation de quelques menus préjugés qui, après tout, sont d'une nature assez innocente. N'oublions pas d'ailleurs que le grand Frédéric redoutait si fort de voir un couteau et une fourchette en croix, qu'il les changeait de disposition. Quant au malheur attaché, selon beaucoup de personnes, à trois bougies allumées, c'est un préjugé qui ne doit pas nous regarder. Les anciens y voyaient le symbole des trois Parques, prêtes à trancher le fil de la vie, les trois gueules de Cerbère disposées à saluer de leurs aboiements l'ombre défunte à son passage; enfin, les trois Furies qui vont s'en emparer. Certes cela valait bien la peine de faire une écono-

mie de bouts de chandelle; mais pour nous, même dans nos superstitions, le nombre trois ne se présente nulle part comme un nombre de mauvais augure.

Parmi les préjugés de table, il en est un que nous voudrions prendre sous notre protection. C'est ce tout petit préjugé qui menace de malheurs, selon nous bien mérités, quiconque, après avoir mangé un œuf à la coque, néglige de briser la coquille avant de la remettre sur son assiette. Ne voyez-vous que la coquille non brisée offre une surface sans proportion avec sa légèreté ? Alors qu'un domestique de bonne maison, comme le font d'ordinaire ces messieurs, vous enlève brusquement votre assiette, la coquille encore imprégnée de jaune voltige et tombe sur votre habit ou sur les élégants colifichets dont s'est parée votre voisine. Nous parlons de cela en connaissance, car nous avons vu un jour une belle dame fort contrariée de la chute d'une coquille d'œuf sur un beau châle de cachemire blanc où elle déposa une énorme tache. Brisez donc vos coquilles, quoique ce soit, ce dont peu de personnes se doutent, un usage originaire de la Grèce et que nous ont transmis les Romains.

Encore une petite recommandation : ne croyez point à l'existence d'œufs de coq, attendu que jamais coq n'a pondu ; ce qui nous dispense de combattre cette autre erreur longtemps accréditée, qui veut qu'un œuf de coq produise un serpent. Ces jolis petits œufs que l'on récolte quelquefois dans un poulailler proviennent de très-jeunes poulettes plus hâtives que leurs compagnes.

CHAPITRE VIII.

LES FOURMIS ET LES ABEILLES.

Que diriez-vous d'un pédant qui reprocherait à la Fontaine de manquer aux lois de l'histoire naturelle, comme Martine manquait aux lois de Vaugelas, et qui en concluerait que la fable de *la Cigale et la Fourmi* n'est point une bonne fable, attendu que la Fontaine n'a pas connu les mœurs réelles des espèces auxquelles appartiennent ses deux charmantes commères ? Le plus grand crime de la Fontaine, aux yeux du critique, est d'avoir fait chanter la cigale, tandis qu'elle ne chante pas ; mais elle accompagnerait au besoin. Ce bruit strident qu'elle produit au beau soleil d'été ne vient pas de sa voix, puisqu'elle n'en a pas, seulement elle joue du tambourin. O digne abbé de Longuerue, quand vous demandiez ce que prouve une tragédie de Racine, vous ne vous attendiez pas qu'au dix-neuvième siècle vous seriez égalé, sinon surpassé.

On pourrait poser comme un axiome qu'il n'est jamais permis de mentir en prose ; or, les abeilles et les fourmis ayant donné lieu à une foule de croyances erronées et même à des préjugés, nous avons pensé



qu'elles méritaient d'être admises dans notre collection.

N'est-il pas vrai d'ailleurs que nous attachons un charme poétique aux abeilles, et que, parmi ces myriades d'insectes qui vivent, pullulent et meurent sous le soleil, il n'en est point que nous ayons environné de plus d'intérêt? Cela tient peut-être à nos souvenirs de collége, où nous étions si heureux, lorsque, traduisant les *Géorgiques*, nous arrivions à l'épisode d'Aristée.

Longtemps on a pensé, et ce fut l'opinion accréditée durant les premières périodes de l'antiquité, que les abeilles obéissaient à un roi; on sait maintenant que les abeilles n'ont jamais adopté la loi salique; au contraire, si, d'après des données certaines, on voulait comparer une ruche à un palais impérial, il faudrait s'en aller droit à Constantinople, et pénétrer dans le harem du Grand Seigneur. C'est absolument la même chose avec un changement de sexe. La reine d'une ruche possède à sa disposition un sérail composé de quelques centaines de frelons mâles, dont les seuls devoirs consistent à féconder leur reine. La reine, de son côté, n'a pas autre chose à faire que de multiplier l'espèce abeille et de peupler ses États. Quand la reine est suffisamment fécondée, les abeilles se ruent sur le sérail de leur souveraine, et mettent à mort, avec leurs dards, jusqu'au dernier de ses amants. La fécondité d'une reine abeille est telle, que, dans l'espace d'un an, elle met au monde jusqu'à soixante mille sujets. Les mâles sont aisés à recon-

naître, étant plus gros et mieux nourris que toute la plébée de la ruche. Quant aux abeilles proprement dites, elles ne sont d'aucun sexe, et c'est sur elles que retombent toutes les charges, tous les travaux. Naître, butiner au dehors quand le printemps entr'ouvre le calice des fleurs, rapporter chaque jour au trésor commun le fruit de la picorée, séparer le miel de la partie céreuse, construire leurs cellules avec la cire, distiller le miel et mourir, voilà toute la condition du peuple abeille.

On a prétendu que la reine des abeilles n'était point armée d'un aiguillon, comme ses autres sujets; c'est une erreur. Une autre erreur, et qui est fort répandue, veut que l'abeille, en piquant, laisse son dard dans la plaie et meure elle-même à la suite de la blessure qu'elle a faite. Il se peut que le premier qui a commis cette erreur ait écrasé l'abeille qui le piquait au moment même de la piqûre, et que le dard ait été séparé de la mouche; comme cela arrive presque toujours, d'un fait isolé on aura conclu à des généralités. Depuis Réaumur, l'étude des sciences naturelles a fait d'incontestables progrès; cependant la piqûre des abeilles n'était déjà plus pour lui un problème *insolu :* il a démontré que le venin de l'abeille réside dans une liqueur qu'elle insinue dans les chairs avec son dard. Ce savant a fait piquer plusieurs fois des animaux par la même abeille, et il a acquis la conviction que, quand la liqueur était épuisée, la piqûre était sans danger.

Réaumur s'est beaucoup occupé des abeilles dans

ses études, non pas qu'à l'exemple du philosophe Aristomachus, il ait consacré cinquante-huit ans de sa vie à cette étude exclusive, ni qu'il ait, comme le philosophe Hyliscus, conçu pour les abeilles une passion si vive, qu'il ait été s'établir dans un désert pour en faire son unique société. Ce qui recommande surtout Réaumur, c'est d'avoir déblayé les avenues de la science des erreurs dont elles étaient encombrées; dédaignant les traditions et les livres, il s'appliqua à étudier les abeilles sur les abeilles. On n'avait, en effet, que des données conjecturales sur les abeilles, leurs mœurs et leur travail, quand, enfin, on construisit des ruches en verre. Pauvres abeilles! Depuis lors, leur gouvernement n'avait plus de secrets, et quel autre gouvernement oserait se soumettre à la même épreuve! On sait donc de combien d'amour les abeilles ouvrières entourent leur reine; on a vu qu'au premier danger, quand la ruche était attaquée, elles se pressaient autour d'elle pour la défendre, et que, quand on fouille la ruche, elles la cachent sous leurs ailes et la placent au centre d'un bataillon prêt à mourir en la défendant. Réaumur raconte un fait des plus curieux, et dont il fut témoin. Une reine s'était noyée dans un ruisseau avec quelques travailleuses de sa suite. Il la retira de l'eau avec ses compagnes; il vit qu'elle était estropiée, mais qu'elle vivait encore, et que les autres abeilles non plus n'étaient pas mortes. Réaumur les exposa à une chaleur tempérée qui les ranima doucement. Moins grièvement atteintes, les abeilles plébéiennes ressus-

citèrent les premières. Dès qu'elles virent leur reine manifester quelques signes d'existence, elles se rangèrent autour d'elle, et lui prodiguèrent tous les secours dont elles étaient capables; elles la léchaient, la frictionnaient, et, lorsque, au bout d'un quart d'heure environ, la reine eut recouvré assez de forces pour marcher, les abeilles firent entendre autour d'elles un bourdonnement que Réaumur appela un chant de réjouissance.

On a prétendu que les abeilles nuisaient à la fructification des plantes en les privant de leurs poussières fécondantes; non-seulement cette accusation est mal fondée, mais les naturalistes les plus dignes de foi assurent au contraire que leur mouvement dans une fleur répand sur le pistil les poussières qui la fécondent. Il n'est point vrai non plus que les abeilles, vengeresses des bonnes mœurs outragées, piquent, de préférence aux dames qui sont sages, celles qui ne le sont pas. On les érige ainsi en censeurs, comme l'était Caton; on ajoute même que les abeilles sont si fort effarouchées quand elles entendent de grossiers propos, que leur dard est toujours prêt à châtier les gens qu'elles entendent jurer. Si cela était, cela prouverait que, vivant à la cour de leur reine, elles aiment que l'on soit poli dans son langage, mais, malheureusement, cela n'est pas; nous disons malheureusement, car rien n'est si vilain que de jurer. Et puis, les abeilles ne sont pas si méchantes qu'on le suppose envers les hommes; elles nous donnent le mode d'éclairage le plus agréable qui soit connu, et que n'éga-

leront jamais vos gaz toujours un peu infects; grâce à elles, nos meubles, nos parquets, resplendissent du plus bel éclat; c'est pour notre sensualité qu'elles assemblent ces atomes parfumés que ne remplace pas toujours le sucre; enfin, les abeilles sont susceptibles de s'attacher à nous, de nous suivre, et de faire avec ceux qu'elles connaissent aiguillon de velours.

Voilà ce qu'il y a de vrai touchant les abeilles; le reste appartient à de poétiques fables, sinon à des préjugés, mais bien certainement à l'erreur.

On n'a pas pu, malheureusement, procéder avec les fourmis comme on l'a fait avec les abeilles; leur sauvagerie ne consentirait point à construire une fourmilière sous une cloche de verre, exprès pour nous faciliter l'étude de leurs royaumes ou de leurs républiques, car nous n'avons rien de précis sur la forme de leur gouvernement. Seulement, par suite d'une erreur transmise jusqu'à nous depuis la plus haute antiquité des fourmis, on est convenu de les présenter à notre admiration comme le symbole de la prévoyance et comme l'exemple le plus parfait des associations industrielles. Peu s'en faut qu'on n'affilie les fourmis à la société des phalanstériens. L'instinct industrieux des fourmis n'est pas l'objet d'un doute, mais il faut regarder leur prévoyance tant vantée comme une grave erreur, quoique Boileau ait dit :

La fourmi tous les ans, traversant les guérêts,
Grossit ses magasins des trésors de Cérès;
Mais lorsque l'aquilon ramenant la froidure
A de ses noirs frimas attristé la nature,

Cet animal, tapi dans son obscurité,
Jouit l'hiver des biens conquis durant l'été.

A coup sûr, nous ne faisons point un reproche à Boileau d'avoir usé de son droit de poëte en faisant jouir la fourmi, pendant l'hiver, de ses conquêtes de l'été, mais la jouissance de la fourmi se borne à celle de la marmotte : pendant la froide saison, les fourmis dorment. Elles font un somme de six mois, et, comme qui dort dîne, elles n'ont ni le besoin ni la possibilité de toucher à leurs provisions. Ce sommeil est d'ailleurs un privilége de nature que plus d'un frileux envie aux fourmis.

Les fourmis, en s'en rapportant aux naturalistes instruits de ce qu'ils ont pu en voir, ne sont pas sans quelque analogie avec les abeilles, en ce sens qu'elles ont, non pas une seule reine par clocher, mais un certain nombre de reines chargées de la reproduction de l'espèce et que fécondent des mâles qui n'ont pas d'autre métier à faire, tandis que les fourmis travailleuses, comme les abeilles travailleuses, appartiennent à un sexe neutre. Les fourmis, d'ailleurs, sont rangées parmi les insectes à transformation ; de l'œuf que dépose la fourmi femelle sort un petit ver qui devient fourmi. Considérées comme architectes, les fourmis sont d'une bien autre habileté que les abeilles, dont les cellules uniformes résultent d'un instinct et non d'aucune combinaison. Dans ces vastes fourmilières qui s'élèvent jusqu'à cinq pieds et plus, et que l'on rencontre dans les bois peu fréquentés, combien il est permis de supposer de galeries, de

corridors, de magasins, d'escaliers ou d'échelles, de dortoirs, de cellules, pour que les habitants de ces dômes obscurs puissent se mouvoir de la circonférence au centre, et de la base au sommet ! Toutefois, et quelle que soit leur industrie, jamais les fourmis ne jouiront auprès de nous d'autant de considération que les abeilles. La raison en est fort simple : tandis que les abeilles nous donnent leur miel, les fourmis, au contraire, viennent manger notre sucre, nos confitures, et se noyer dans nos compotes, où elles déposent un fumet fort désagréable.

Nous allons actuellement vous soumettre un fait auquel nous croyons comme si nous en avions été témoin nous-même; toutefois, la frayeur que nous éprouvons à la seule idée de propager une erreur nous engage à vous prier de faire vos réserves. De ce fait, il résulterait évidemment que les fourmis ont en elles quelque chose de plus perfectionné que l'instinct.

Après la mort de l'illustre Lagrange, auquel il servait de collaborateur bénévole dans la solution de ses problèmes transcendants, Parseval-Deschênes, un des hommes les plus complets et des plus modestes que nous ayons connus; cet homme qui, plus de dix ans avant la découverte de la Pallas, avait annoncé l'apparition de cette planète d'après la constante étude qu'il faisait de la région céleste, où elle se montra en effet à l'époque qu'il lui assignait; Parseval-Deschênes renonça à ses travaux mathématiques; il fallait donc que son besoin d'étudier, d'observer, se reportât sur

quelque autre objet. Étant allé passer quelques mois à la campagne chez un autre de ses amis, M. d'Aubusson de la Feuillade, dans une de ses rêveuses promenades il avisa, dans un bois, une énorme fourmilière, et aussitôt il prit la résolution d'étudier les fourmis. Il sortait avant l'aube et ne rentrait au château qu'à la nuit, d'assez mauvaise humeur. Le quatrième ou le cinquième jour il revint rayonnant de joie. Parseval-Deschênes se donnait bien de garde d'étudier plusieurs fourmis à la fois, comme dans le monde on croit apprendre à connaître les hommes par de nombreuses fréquentations. voici comment il procédait. Arrivé près de la fourmilière, avant qu'aucune fourmi se fût mise en course, il attendait leur départ, et alors il en choisissait une qu'il suivait des yeux depuis le moment de sa sortie jusqu'au moment de sa rentrée. Comme nous l'avons dit, les premières journées furent sans résultat. Quant à la dernière journée !... il nous semble encore entendre Parseval-Deschênes racontant ses observations avec son animation habituelle. « Figurez-vous, nous disait-il, que, vers quatre heures de l'après-midi, je vois ma fourmi arriver au pied d'un monticule. Impossible lui est de le franchir avec son fardeau ; alors elle le dépose, regarde de tous côtés, et, ne découvrant point de fourmi, sans hésitation elle retourne à vide sur ses pas. Jugez avec quelle anxiété je la suivis des yeux. A une quinzaine de pas, ma fourmi rencontre une de ses compagnes chargée aussi d'un fardeau. Elles s'arrêtent toutes les deux ; elles semblent tenir conseil pendant quelques instants, après quoi elles

reprennent ensemble la voie qui les conduisit au pied du monticule. Là, je vis le spectacle le plus curieux auquel j'aie jamais assisté. La seconde fourmi déposa aussi son fardeau, et ensuite elles se munirent ensemble d'un brin d'herbe ; agissant de concert, elles en introduisirent une extrémité sous le fardeau trop pesant, et presque sans efforts elles lui firent franchir le monticule. Chacune des fourmis reprit sa charge, et toutes deux parvinrent à la fourmilière sans autre encombre. »

A la fin de son récit, Parseval-Deschênes se frottait les mains ; il trépignait d'aise, et il ajoutait avec une expression de physionomie dont nous ne saurions donner une idée : « Ai-je bien fait de renoncer aux mathématiques?... Les fourmis connaissent le levier d'Archimède. »



CHAPITRE IX.

LA NOBLESSE ET L'INDUSTRIE.

Le sujet que nous abordons en ce moment n'a été traité par aucun des auteurs qui se sont occupés avant nous des erreurs et des préjugés. La matière est délicate, mais ce n'est pas une raison pour que nous reculions en sa présence, dussions-nous encourir le risque de mécontenter tout le monde.

La légitime considération dont on entoure, pendant sa vie, un homme d'un grand mérite, d'une haute distinction, qui a rendu de grands services à sa patrie ou à l'humanité tout entière, n'est pas un préjugé. Le préjugé commence avec la seconde génération.

Ainsi, voilà qui est dit : la noblesse héréditaire est un préjugé ; le fondateur d'une race illustre a eu seul un droit légitime aux hommages de ses contemporains, et ses descendants ne jouissent qu'en vertu de préjugés de la considération attachée à leur nom, à moins qu'eux-mêmes ils ne le décorent d'un nouveau lustre. Nous faisons la concession pleine et entière ; point de préjugés, et honnis soient les faibles d'esprit qui ne conserveront pas la même impassibilité en entendant nommer un descendant de

du Guesclin ou de Bayard, ou le dernier rejeton de la maison Paillasse !

Maintenant, si l'on a bien fait de détruire la noblesse comme une source de préjugés qui offusquaient la bourgeoisie, on nous accordera peut-être que, par la même raison, la bourgeoisie doit être considérée comme un préjugé par tous ceux que la bourgeoisie range au-dessous d'elle, dans diverses catégories qu'elle appelle collectivement le peuple. Nous aurons le droit de faire cette réclamation, et nous la croirons fondée jusqu'à ce qu'on nous ait démontré que, quand on a abattu un seul des trois étages dont se composait une maison, il ne reste plus que le rez-de-chaussée. Quoi que l'on fasse, de quelque manière que l'on s'y prenne, toujours, en dernier résultat, les révolutions tournent au profit de la bourgeoisie et au détriment du peuple. Car le peuple, pourvu qu'il travaille beaucoup, enrichisse ses maîtres, se contente de résoudre au jour la journée le problème de ne pas mourir de faim, et se taise, on veut bien ne pas regarder son existence comme un préjugé.

Trois hommes vivaient ensemble ; l'un était fort, le second d'une force moyenne et le troisième très-faible. L'homme à la force moyenne s'en prend au faible et le maltraite ; celui-ci va implorer la protection du fort qui la lui accorde, et le second, un peu fustigé, se met à déblatérer contre l'abus de la force. Voilà trois hommes formant trois classes distinctes. Cependant le dernier battu parvient à amadouer si bien le faible, qu'il l'entraîne dans une coalition contre le fort, et le

fort succombe dans la lutte. Qu'arrive-t-il? Le faible, ayant contribué à détruire celui qui le protégeait, devient le serviteur contraint d'un maître qui n'a plus rien à redouter au-dessus de lui et le fait aller à ses guise et merci, tout en lui vantant les charmes d'une bienheureuse égalité. Cet apologue est l'histoire de la noblesse, de la bourgeoisie et du peuple.

La conquête fonda les premières races nobles, comme la conquête avait fondé la royauté en France. Il n'y eut point d'autres races nobles depuis Clovis jusqu'à Philippe le Bel. A dater du règne de ce prince, qui s'arrogea un droit que conservèrent tous ses successeurs, le droit de conférer la noblesse, il n'y eut plus de noblesse *par la grâce de Dieu*, comme était la royauté. De possession qu'elle avait été, la noblesse devint une concession, ou, pour mieux dire, les rois de France n'eurent plus de pairs, car on ne se fait pas des pairs à soi-même. On peut donc assurer que, depuis Philippe le Bel, le droit d'anoblissement, quelque bonne application qui en ait pu être faite, détruisit les prestiges qui avaient jusque-là environné les races nobles. Quand on vit comment la noblesse se faisait et s'octroyait, quand on dut saluer du titre de comte ou de baron le vilain de la veille, chacun dut se dire : « Ce n'est que cela ! » et de là à ranger des honneurs que l'on avait vu fabriquer au nombre des préjugés, le trajet fut bien facile.

La bourgeoisie devint la pépinière d'où les rois implantèrent à leur cour et dans la magistrature des noms devenus illustres et illustres à juste titre ; aussi

trouvons-nous à chaque règne de grandes illustrations sorties du néant, et qui sont plantées le long de notre histoire comme des jalons lumineux. De ces illustrations beaucoup se sont effacées et un plus grand nombre encore le seraient sans l'indignité des priviléges, sans la détestable injustice des substitutions et la stupide exaction de la vénalité des charges. Quelques autres se sont retrempées pour ainsi dire en elles-mêmes, en ajoutant un renom nouveau à la renommée de leurs fondateurs. Un roi de France anoblit un jour tous les bourgeois de Paris, les bourgeois de Paris refusèrent ces titres, pensant avec justesse que si tous étaient nobles, pas un ne pourrait le devenir.

Le préjugé qui s'attache à un nom historique devrait, ce nous semble, être considéré comme un préjugé respectable sans les priviléges dont nous parlions tout à l'heure. Toutefois, parmi les vieux priviléges de la noblesse, il en est un qui fut longtemps une chose toute d'honneur : c'est celui qui consistait dans le droit exclusif de défendre le sol de la patrie attaqué par l'étranger. Avant l'invention de l'artillerie, nos armées se composaient presque exclusivement de cavalerie, d'hommes d'armes ; l'infanterie ne commença à y jouer un rôle sérieux que sous François Ier après la bataille de Marignan, et dès lors le privilége alla toujours en s'affaiblissant, parce qu'il devenait de plus en plus évidemment un préjugé. Auparavant il y avait, quoi qu'on puisse dire, quelque chose de grand et de vraiment noble à revendiquer pour soi le privi-

lége du danger, lorsque surtout, dans les combats, il fallait payer de sa personne.

Au premier cri de guerre le roi convoquait les grands vassaux de la couronne; ceux-ci, à leur tour, assemblaient leurs comtes et barons; enfin, selon la hiérarchie établie par le système féodal, leurs vassaux et les vassaux de leurs vassaux; tous se disposaient à entrer en campagne sous la bannière de leurs chefs, et beaucoup d'entre eux se ruinaient dans ces expéditions. Mais n'est-ce pas ce qui se fait aujourd'hui pour d'autres causes moins nobles? Vous allez en juger.

Montesquieu donne pour âme au gouvernement despotique, la crainte; au gouvernement monarchique, l'honneur; au gouvernement républicain, la vertu. S'il vivait aujourd'hui et qu'il voulût attribuer un véhicule unique à ces mosaïques mouvantes que l'on appelle des gouvernements représentatifs, à coup sûr il leur donnerait pour âme l'argent, et l'expérience démontre chaque jour qu'il ne commettrait pas une erreur. Comment donc se passent les choses? Absolument comme au temps de la féodalité. A la première velléité d'une émission d'emprunt, le gouvernement convoque les grands vassaux de la finance; ceux-ci en confèrent avec les comtes et les barons de la Bourse, lesquels, à leur tour, s'entendent avec les seigneurs de la spéculation jusques et compris les simples chevaliers de l'agiotage. Tous, couverts de pied en cap du crédit des grands vassaux, ils défont, dans une série de combats dont les agents

de change sont les trompettes et les hérauts, les malheureux Gaulois de la Bourse dont, nouveaux Francs, ils ont fait la conquête; mais aucun d'eux ne se ruine dans ces expéditions comme le faisaient nos preux chevaliers. Il n'y a aucune exagération dans ce simple rapprochement, très-propre d'ailleurs à faire tomber une grave erreur; on croit souvent avoir détruit quand on n'a fait que déplacer.

La féodalité existe aujourd'hui, non-seulement dans la finance, qui est l'âme de tout, mais elle a pénétré, elle a soufflé son esprit hiérarchique jusque parmi les individus qui exercent la même profession. Il y a même cela de remarquable que, depuis que l'égalité a été proclamée dans la loi, il a surgi nous ne savons quelle fièvre de distinctions, quel amour de suprématie, comme si l'application était en insurrection contre la théorie. Nous ignorons si l'illustre coiffeur Plaisir existe encore, mais à coup sûr, si un honnête tondeur de mentons du quartier Saint-Marcel l'eût traité de confrère, il l'aurait superbement renvoyé à sa savonnette à vilain. Cependant remarquez que le coiffeur est le parvenu, le bourgeois riche et dédaigneux, tandis que le barbier, quelque modeste qu'il soit, a ses titres dans une ordonnance de saint Louis; c'est le gentilhomme déchu qu'aucun préjugé n'environne plus de ses prestiges.

Dans les corps militaires, dans les administrations civiles, les hiérarchies sont indispensables, et il faut à la bonne harmonie qui doit y présider un respect, une différence qui remontent des grades subalternes

aux grades les plus élevés, sans quoi la discipline et la subordination ne seraient que de vains mots ; mais entre des hommes libres, exerçant le même état, vivant du même pain, nous ne connaissons rien de plus stupide et de plus ridicule que la supériorité affectée par les plus heureux envers les moins heureux. Un riche marchand de livres auquel son incapacité personnelle interdira à jamais de mériter le titre de libraire, n'en promènera pas moins ses sots et ridicules dédains sur les légitimes successeurs de nos Dubure. Un laquais sera mieux reçu chez un vieux gentilhomme qu'un infortuné courtier marron se présentant, les poches gonflées d'échantillons de toutes sortes, dans le cabinet d'un grand seigneur de l'industrie, si surtout celui-ci a été lui-même courtier marron. Que les poëtes, que les hommes de lettres se dédaignent entre eux selon la réputation qu'ils se sont faite ou qu'ils ont acquise par un honnête commerce d'échange, nous ne trouvons rien à redire à cela, attendu que, malgré le mercantilisme honteux attaché aux productions de l'intelligence, malgré les agrégations dramatiques ou littéraires fondées pour la conservation d'intérêts matériels, nous persistons à voir dans les gens de lettres, dans les poëtes, comme parmi les peintres, les architectes, les sculpteurs, les musiciens et même les comédiens, des individualités que le jugement seul du public place chacune à son rang, et non point des corps commerciaux et industriels où doit régner l'égalité. Cette distinction est fondée sur ce que les lettres, les

sciences et les arts, ont leurs académies où commence l'égalité entre ceux qui y sont admis ; et en même temps leur supériorité légale, si l'on peut ainsi dire, sur ceux qui aspirent à les remplacer un jour. Au surplus, nous aurons à revenir sur cette idée quand nous essayerons de traiter des préjugés encore attachés à certains états.

En parlant tout à l'heure des grands vassaux de la finance, des comtes et des barons de la Bourse, nous n'avons nullement cru nous livrer à un jeu d'esprit pour en tirer des comparaisons faciles. Rien n'est plus sérieux, et c'est dans ce foyer, né du préjugé de l'argent substitué au préjugé des glorioles honorifiques, que couve la ruine qui menace les sociétés les plus avancées. La lutte des choses factices contre les choses naturelles peut être de longue durée; la puissance nouvelle qui tend à se substituer à la puissance établie peut obtenir de premiers et de grands avantages; ces avantages peuvent même se prolonger longtemps, mais ils ne peuvent pas être éternels ; les lois de la nature veulent que le réel reprenne tôt ou tard l'empire usurpé par le factice. Or, quel est le réel dans les diverses contrées du globe habité? Les productions du sol, la fécondité de la terre, la générosité du climat, l'action des bras de l'homme aidés par la force des animaux soumis à sa puissance. Quel est le factice? L'application immodérée de la vapeur à la locomotion sur terre et sur mer, au mouvement imprimé par un moteur unique à des myriades de métiers, en un mot, l'industrie désordonnée où

l'homme, ce qu'il y a de plus réel dans la création, s'efface et disparaît devant les combinaisons de son génie, devant l'œuvre de ses mains. L'argent le veut, obéissez à votre maître.

Ne concluez pas de ce qui précède que nous soyons ennemis de l'industrie et des progrès de l'intelligence humaine; non certes, mais l'excès d'applications sans bornes nous effraye, et peut-être ce qui se passe en Angleterre, à Manchester et dans d'autres villes manufacturières au moment où nous écrivons ceci, serait déjà capable de démontrer que nos terreurs ne sont pas des terreurs paniques, et que la profonde misère qui sévit sur une énorme partie de la nation la plus industrielle de l'univers n'est pas un simple effet du hasard. Mais nous avons à faire une observation qui nous paraît plus virtuelle encore, et nous ne chercherons pas plus à la charger qu'à l'atténuer.

Il existe en Europe plusieurs maisons de banque plus riches que ne l'étaient les plus riches citoyens de Rome après la conquête de l'Asie. Derrière la puissance de la vapeur, derrière la conception des entreprises colossales, industrielles ou commerciales, il est une puissance qui les domine toutes et leur donne à son gré la vie ou la mort. Cette puissance est celle des capitaux agglomérés dans quelques mains, qui n'en sortent point capricieusement pour de somptueuses folies, comme faisaient les Romains, mais qui se promènent par fractions dans les spéculations où ils perçoivent une dîme bien autrement onéreuse au commerce honnête, à l'industrie prudente,

que ne l'était la misérable redevance que payait le paysan à son seigneur, voire même à son curé, en vertu d'un fatal préjugé.

Les exactions des seigneurs étaient incontestables, la corvée constituait une vexation humiliante; et quand ils revenaient d'une guerre, le heaume disloqué, la lance brisée, la cotte de mailles en désarroi, ils pressuraient leurs vassaux afin de pourvoir à un nouvel équipement; mais du moins c'était pour le service de la patrie, pour s'élancer de nouveau contre l'ennemi. Tout cela subsiste aujourd'hui sous des noms différents, et de plus tout cela s'exerce sans gloire. Dans les pays même où il y a encore des serfs, comme en Russie, leur existence morale est inférieure de beaucoup à celle des ouvriers de nos manufactures, puisque ceux-ci sont libres et que les serfs ne le sont pas; mais on ne mange pas de la morale, et, sous tous les rapports matériels, l'existence des serfs est beaucoup moins précaire que celle de la plupart de nos ouvriers. Ils ont du moins, comme les avaient les anciens paysans de nos provinces, les consolations de la famille, la vie au grand air et la vue du clocher natal. Ils cultivent la terre et payent le maître au lieu d'en recevoir un salaire toujours le plus parcimonieux possible.

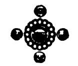
Nous avons plusieurs fois demandé à des propriétaires d'établissements industriels à combien ils évaluaient ce que leur rapporte par an une tête d'ouvrier. Il faut que ce soit un secret du métier, car nous n'avons jamais pu en obtenir que des réponses

évasives. Nous sommes donc réduit à la nécessité de raisonner par approximation.

Supposons que dans une manufacture quelconque cent ouvriers travaillent journellement, et que les bénéfices du manufacturier s'élèvent par an à 50,000 francs; nous ne pensons pas qu'il y ait exagération dans ce calcul. Quoi qu'il en soit, voilà cent individus qui annuellement rapportent chacun 500 fr. à un seul individu. Il y a convention de part et d'autre, l'ouvrier peut quitter le maître, comme le maître peut renvoyer l'ouvrier ; disons plus : le maître court des chances désastreuses, soit par l'incendie, soit par l'effet de banqueroutes du dehors, chances auxquelles l'ouvrier n'est point exposé. En outre, le maître a droit de compter sur des bénéfices, à cause de ses propres travaux, à cause de ses risques, et nous ne prétendons pas que ses bénéfices, tels que nous les avons évalués, soient trop considérables, mais ce n'est pas moins la corvée sous une autre forme, corvée terrible pour quiconque a visité, dans les faubourgs de Paris, certains ateliers infects, où l'on respire un air méphitique et brûlé. Le serf malade n'est point renvoyé de son coin de terre; à la plupart des paysans malades les seigneurs venaient en aide ; à l'ouvrier malade que dit-on? « Va-t'en. » C'est que dans les manufactures l'homme n'est rien par lui-même, c'est une machine travailleuse, et, si elle se détraque, on la met au rebut et on la remplace par une autre. Ne soyons donc pas surpris si la haute finance et la haute industrie, si l'aristocratie du coffre-fort et

du métier sont en butte aux mêmes préjugés que le fut la noblesse. Hâtons-nous d'ajouter qu'il y a de bons manufacturiers, comme il y avait de bons seigneurs. Ce n'était pas être bien malheureux que de vivre le vassal d'un duc de Penthièvre, comme aussi ce n'était pas être bien malheureux que de vivre l'ouvrier d'un Richard Lenoir, ou d'un Davilliers.

Nous aurions encore beaucoup à dire sur un sujet si fécond, et nous ne dissimulerons pas que nous le quittons à regret. Cependant il faut le quitter, dans la crainte que ce que nous ajouterions se rattachât trop accidentellement aux erreurs et aux préjugés que nous devons exclusivement combattre.



CHAPITRE X.

LE TONNERRE ET LES CLOCHES.

Pourquoi marier ainsi le tonnerre avec les cloches? Parce qu'ils sont déjà unis par les liens d'un préjugé commun. Depuis longtemps les savants se sont mis en désaccord avec les ignorants sur la question de savoir s'il est opportun de sonner les cloches pendant l'orage, si la commotion produite dans l'air par le mouvement d'une cloche mise en branle peut dissiper la foudre ou si elle peut au contraire l'attirer. A cela nous avons gagné deux préjugés au lieu d'un. La manie de tout expliquer conduit souvent au même résultat que le malheur de ne rien savoir. Cependant le préjugé des savants est demeuré vainqueur du préjugé des ignorants, et l'autorité leur est venue en aide. Depuis plus d'un demi-siècle de nombreuses ordonnances de police ont prescrit aux sonneurs un repos obligé pendant l'orage. Lorsque autrefois nos bons curés de paroisse faisaient sonner les cloches de leur église pour conjurer l'orage, c'était un acte de piété, une invocation à la protection divine qu'ils croyaient faire, et non point une expérience de physique. Les savants, au contraire, ont cru à une action quelconque de la cloche sur un nuage chargé d'électricité. Ils avaient pour eux l'exemple de sonneurs tués par

le tonnerre dans l'exercice de leurs fonctions : donc c'était le mouvement de la cloche qui avait attiré la foudre. Maintenant on ne sonne plus les cloches aux approches d'un orage, et la foudre n'en persiste pas pas moins à tomber de préférence sur les clochers, comme cela est arrivé plus fréquemment que de coutnme en cette année 1842. Cependant on fait bien d'interdire de sonner les cloches quand il tonne, mais c'est par la seule raison que pour sonner une cloche, il faut être dans le clocher où l'on est plus exposé que partout ailleurs. Les clochers, ordinairement terminés par une flèche aiguë s'élevant plus haut que tout ce qui les environne et surmontée d'une croix en fer, appellent la foudre, mais le son ou le silence d'une cloche n'y fait absolument rien.

Ce n'est pas depuis bien longtemps que les sciences physiques ont conquis des données exactes sur l'électricité. Nul n'ignore que Francklin arracha tout d'un temps aux tyrans leur sceptre et au ciel la foudre, ce qui veut dire que Francklin fut l'inventeur du paratonnerre, invention admirable, qui peut-être a déjà préservé beaucoup de monuments des atteintes de la foudre. Nous ne voudrions point troubler la mémoire de Francklin dans sa juste gloire ; cependant, sous Louis XIV, quelques marins avaient adopté un usage nécessairement inspiré par la même idée qui présida à l'invention du paratonnerre. Un savant curé, l'abbé Thiers, mort en 1703, en énumérant diverses pratiques superstitieuses de son temps, place au nombre de ces pratiques l'usage d'élever une épée sur le mât

d'un vaisseau pendant la tempête. N'était-ce pas le paratonnerre, moins l'aimant de l'aiguille, moins le fil conducteur de la foudre ? Le bon curé voyait là un acte de superstition, et la découverte de Francklin est l'objet de l'admiration du monde. Y aurait-il donc des superstitions qui n'en sont pas, et que l'expérience fera passer un jour à l'état de vérité ? C'est un doute que nous proposons.

Dans un des derniers numéros de l'almanach publié chaque année par le bureau des longitudes, M. Arago a donné une théorie infiniment curieuse et à peu près complète de la foudre, sans négliger d'accumuler beaucoup de faits, seul moyen de rendre populaires les connaissances trop souvent renfermées dans les officines de la science. Nous n'avons point sous les yeux le numéro dont le souvenir nous revient, mais nous ne craignons pas de nous tromper en affirmant que le savant astronome, en suivant les jeux de l'électricité dans les formes qu'elle affecte, dans la bizarrerie de ses moindres caprices, relève comme vraies des croyances populaires que les demi-savants, les plus terribles fléaux de toutes sciences, avaient reléguées au nombre de ces erreurs et de ces préjugés que l'on appelle vulgairement des contes de bonne femme. Nous indiquons la bonne source, mais nous n'y puisons pas; car ce n'est pas là que nous trouverions des erreurs et des préjugés à signaler. Bornons-nous donc à quelques-uns des effets de l'électricité qui nous appartiennent plus particulièrement.

L'action de l'orage sur certains corps animés et sur

certaines substances mortes n'est point une chose contestée, attendu que presque tout le monde en a éprouvé les effets, ou en a été témoin. Au moment qui précède l'orage, la pesanteur de l'air s'infiltre dans nos membres et jusque dans nos esprits, et si nous considérons l'attitude fatiguée, inquiète, triste, des animaux qui nous sont le plus familiers, nous pouvons croire que le malaise presque chagrin que nous ressentons serait plus sensible encore si notre raison n'en tempérait la manifestation. Cet effet ressemble à ce que nous éprouvâmes à Nice aux approches du tremblement de terre qui signala le commencement de l'année 1808. Quand commencent à tomber les premières grosses gouttes de pluie détachées du nuage, et qu'enfin la pluie tombe à flots au milieu des éclairs et du roulement de la foudre, un bien-être soudain succède au malaise qui nous accablait. Pendant l'orage, on sait avec quelle rapidité la viande se décompose. Dans les imprimeries on a souvent remarqué que les tampons qui servent à étendre l'encre tombaient en dissolution et répandaient une mauvaise odeur ; or, ces tampons sont en peau de mouton et rembourrés de laine. On a vu des piles de papier mouillé couvertes, après un orage, de taches de diverses couleurs. Dernièrement encore, un boucher ayant acheté à vil prix des bœufs tués par la foudre, il a dû les jeter à la voirie, tant les chairs en étaient noires et infectes. Dans les campagnes, les fermières, depuis un temps immémorial, sont dans l'usage de placer un clou sous les jarres contenant leur

lait et dans une couvée, pour empêcher le tonnerre de faire tourner le lait et avorter les œufs sous la poule qui les couve. Qui a pu, dans des temps de complète ignorance, enseigner ces préservatifs qui se sont trouvés d'accord avec les lois de l'électricité ?

De tous les phénomènes qui signalent un orage, le plus surprenant sans doute est ce que nous pourrions appeler l'antipathie et même l'inimitié de la foudre pour la soie. On en a vu de nouveaux exemples dans les orages qui ont sévi cette année contre plusieurs de nos localités méridionales; on a remarqué des glands en métal tordus aux extrémités d'une bourse de soie, sans que la bourse ait reçu la plus légère atteinte du fluide électrique. On ne craint point la visite du tonnerre derrière un rempart de rideaux de soie ; toutefois ces faits ne sont rien, si on les compare à l'espèce de prévision avec laquelle la foudre fait la guerre à l'insecte même qui produit le seul obstacle devant lequel elle s'arrête. C'était aussi une croyance populaire longtemps reléguée au nombre des visions lunatiques de la crédulité, mais les expériences réitérées ont parlé, et maintenant il est avéré que, malgré toutes les précautions prises par les cultivateurs de vers à soie, un grand nombre de ces insectes meurent après les temps d'orage. Quant au laurier qui, dit-on, préserve de la foudre, c'est une figure de rhétorique, et rien de plus.



CHAPITRE XI.

SAINT-MÉDARD ET SAINT-GERVAIS.

Les deux axiomes que voici sont certainement les premiers enseignements sur la pluie et le beau temps, que les enfants du peuple, dans nos campagnes et même dans nos villes, reçoivent de leurs parents :

Quand il pleut à la Saint-Médard,
Il pleut quarante jours plus tard.

Quand il pleut à la Saint-Gervais,
Il pleut quarante jours après.

Ce n'est pas seulement dans le peuple que saint Médard et saint Gervais jouissent d'une si grande réputation comme prophètes : beaucoup de belles dames et de gens du monde, avant de partir pour la campagne, épient le jour indiqué par l'almanach où tombe la fête de l'un et de l'autre saint, afin de savoir s'ils doivent emporter quelques toilettes d'hiver, ou seument des costumes d'été.

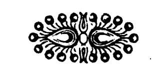
Ainsi que cela arrive souvent, la renommée de saint Médard est beaucoup plus étendue, tandis que celle de saint Gervais, qu'il ne faut point séparer de saint Protais, paraît beaucoup mieux fondée. La raison de cette différence est que la fête de saint Médard

tombe le 7 juin, tandis que la fête de saint Gervais n'arrive que le 19 du même mois, c'est-à-dire l'avant-veille du solstice d'été.

Malgré l'ignorance où nous sommes de la prévision des temps, de nombreuses observations ont cependant permis d'établir des probabilités, d'où il résulte que les changements dans l'appareil atmosphérique ont plutôt lieu à quatre époques de l'année qu'à d'autres époques indéterminées. Ces quatre époques sont : les deux solstices d'été et d'hiver ; les deux équinoxes du printemps et de l'automne. Les astronomes et les navigateurs ont, par leurs expériences et leurs observations, donné à ces probabilités un crédit qu'il faut bien admettre, mais sur lequel il est et sera toujours impossible de fonder des calculs certains. Ainsi, s'il pleut le jour de saint Gervais, on peut parier avec les meilleures chances que la saison sera pluvieuse, mais on ne parie pas à coup sûr. Saint Médard a pour se consoler la gloire d'avoir été le premier fondateur de la fête de la rosière à Salency, fête qui depuis s'est acclimatée dans un grand nombre de localités, et d'où est venu sans doute l'usage de doter de jeunes mariés à l'occasion de quelques grandes fêtes nationales.

Saint Médard et saint Gervais, malgré le pouvoir néfaste qu'on les accuse d'exercer sur le commencement de la belle saison, ont trouvé des incrédules. « Comment, ont dit ces esprits forts, est-il possible que l'on soit assez superstitieux pour ajouter foi à de pareils contes, tandis que la pluie et le beau temps

résultent évidemment de la distribution des Quatre-Temps? Si les Quatre-Temps d'hiver, qui tombent vers le milieu de décembre, sont pluvieux, c'est le signe incontestable d'un hiver humide. Par la même raison, si les Quatre-Temps du printemps, qui adviennent au mois de mars, sont froids et secs, ce vous est un avis de garder vos manteaux et de ne point faire enlever vos poêles, car c'est le pronostic certain d'un printemps sec et froid. » En général, rien n'est implacable à l'endroit des superstitions qu'ils n'ont pas comme les gens imbus d'autres superstitions. Combien n'y en a-t-il pas qui haussent les épaules quand un jardinier leur dit : « Nous aurons un hiver bien rigoureux ; voyez combien sont nombreuses et épaisses les pellicules qui recouvrent ces oignons. « Eh bien ! ceux-là mêmes, en revenant de la chasse, exhiberont une magnifique fourrure de lièvre, et diront à leur femme : « Ma bonne amie, nous n'avons qu'à faire une bonne provision de bois : regarde comme le poil de ce trois-quarts est touffu. Il fera diablement froid cet hiver. »



CHAPITRE XII.

TOUCHANT QUELQUES ANIMAUX.

Ce n'était pas assez que l'homme plaçât en lui-même la source de ses préjugéset de ses erreurs, qu'il y associât les astres et inventât des puissances imaginaires; il a fallu qu'il enrôlât sous sa bannière cabalistique des animaux, souvent même les êtres inanimés. La création même n'a pas suffi à la nourriture de son amour pour les fables, les fictions et les mensonges, puisque, après avoir torturé, dénaturé certains individus vivants, il en a fait éclore d'autres qui n'ont jamais existé, pour en repaître son imagination fantastique et désordonnée. Nous n'essayerons pas d'énumérer toutes les fausses croyances de ce genre, car le nombre en est infini; nous nous bornerons donc à relater les superstitions les plus en renom par leur ridicule et leur absurdité.

D'abord voici de braves gens que stimule l'amour du bon voisinage; habitants de la campagne, ils s'en vont faire visite à des voisins de campagne. A quelque distance sur la route, ils aperçoivent un troupeau de moutons. Seront-ils bien ou mal reçus? Ils n'en savent rien encore. Si les moutons leur tournent le dos,

ce qu'ils ont de mieux à faire est de rebrousser chemin, car ils seront reçus comme un chien dans un jeu de quilles ; que si, au contraire, les moutons viennent au-devant d'eux, ils peuvent compter sur une réception cordiale ; on entassera les convives déjà arrivés autour d'une table trop petite ; on les attendait, leur couvert était mis.

La rencontre de deux pies n'annonce rien de funeste ; mais il n'en est pas de même de la rencontre d'une seule pie : c'est le présage des plus grands malheurs, et le moins qui vous puisse arriver en rentrant chez vous, est d'apprendre la mort d'un parent ou d'un ami.

Les araignées jouent depuis longtemps un grand rôle dans la nomenclature de nos superstitions. A ces esprits simples qui s'attendent à recevoir une visite quand vient à rouler un tison de leur cheminée, ou bien une nouvelle, si à la mèche de leurs lumières se forme une étincelle tournée de leur côté, vous entendrez répéter triomphalement ce proverbe agréablement rimé : « Araignée du matin, grand chagrin ; araignée du soir, bon espoir. » Cela veut dire que vous vous exposeriez à toutes sortes de calamités si vous osiez tuer une araignée avant midi ; tandis que, après midi, vous pouvez compter sur quelque chose d'heureux aussi assurément que quand vous avez rencontré des moutons vus de face. Au commencement de ce siècle, l'astronome Lalande était, comme on le sait, très-friand d'araignées. Il est bien fâcheux pour la science qu'aucun de ses confrères de l'Institut n'ait constaté

s'il avait, pour les manger, des heures néfastes et des heures de prédilection.

L'araignée n'est point un insecte aimé; il inspire de la répugnance aux femmes, aux enfants et même à de certains hommes. Parmi les araignées, il en est même dont la morsure est dangereuse. Mais qu'est-ce en comparaison de l'horreur presque universelle qui surgit à la vue d'un crapaud? De tous les êtres créés, le crapaud est peut-être le seul qui n'ait trouvé ni un défenseur ni un ami. La répugnance qu'il inspire est même si générale, que nous n'oserions nier qu'il existe en lui un certain magnétisme répulsif dont peu de personnes peuvent se défendre, et peut-être a-t-on raison d'éviter sa présence et son approche. Dans quelques observations sur l'histoire naturelle publiées durant le siècle dernier, par l'abbé Rousseau, l'auteur prétend que la vue seule d'un crapaud peut procurer des spasmes, des convulsions et même occasionner la mort. En ayant enfermé un dans un bocal, « cet animal, dit-il, après avoir inutilement tenté de sortir, se tourna vers moi en s'enflant extraordinairement, et, s'élevant sur ses quatre pieds, il soufflait impétueusement sans remuer de place. Il me regarda ainsi sans varier les yeux, que je voyais sensiblement rougir et s'enflammer; il me prit à l'instant une faiblesse universelle qui alla tout à coup à l'évanouissement, accompagné d'une sueur froide et d'un relâchement par les selles et les urines, de sorte que l'on me crut mort. » Le même abbé Rousseau ne faisait que perdre une revanche, car

s'il faut en croire ce qu'il dit ailleurs, dans d'autres circonstances il avait fait mourir des crapauds par la seule puissance de son regard. Le jour de sa mésaventure, il avait eu peur le premier, voilà tout. Qui ne sait que deux êtres vivants ne peuvent pas tenir longtemps leurs regards fixés l'un sur l'autre sans que l'un des deux succombe dans la lutte; or, comme il existe une grande variété de force dans les organes de tels ou tels individus, le regard le plus puissant asservit le plus faible : ainsi le chien de chasse tient la perdrix en arrêt; ainsi le regard de Marius suffit à faire tomber les armes du Cimbre envoyé pour l'assassiner; ainsi plusieurs fois nous avons vu Talma, en fixant les yeux sur ceux d'un chien qui aboyait, le contraindre à se taire et le chien tomber rampant à ses pieds. Ce qu'il y a de certain, c'est que le crapaud est un animal infiniment désagréable, mais qui n'est point coupable de tous les crimes dont l'accuse la rumeur populaire; il n'est point vrai qu'il laisse un venin mortel sur les plantes qu'il a touchées. Dans nos jardins il détruit une infinité d'insectes nuisibles à l'éclat des fleurs, à l'embonpoint des légumes; et d'ailleurs quel autre animal pourrait lui être comparé en sobriété? On en a découvert qui étaient encore vivants dans des blocs de marbre; et Maupertuis en a trouvé un également vivant dans l'intérieur d'un arbre, où il était privé de tout contact avec l'air extérieur. En outre, on accuse fort à tort les crapauds de tomber en pluie; la pluie les fait quelquefois sortir innombrables de leur retraite, et ainsi s'explique

la fausse croyance sur laquelle vous trouverez bon nombre de gens qui ne sont pas encore détrompés.

Si du crapaud nous passons au lézard, nous aurons franchi un immense intervalle dans les affections humaines. Le lézard, on l'a dit depuis longtemps, est l'ami de l'homme ; à un tel point que, si vous avez besoin d'argent, vous n'avez qu'à mettre dans un de vos souliers la queue d'un lézard, et il y viendra de beaux écus tout neuf. Il faut cependant que le procédé ne soit pas efficace, car nous n'avons jamais entendu citer quelqu'un à qui il ait réussi. Comme l'art des mystificateurs est un art très-étendu, il n'est pas impossible que quelqu'un de ces messieurs ait sacrifié deux ou trois pièces de monnaie pour s'amuser de la crédulité d'un sot. C'est absolument l'histoire du petit Pâques, auquel croient si fermement nos bons petits enfants de cinq à six ans. Et comment n'y croiraient-ils pas, lorsque, la veille du jour de Pâques, ils ont placé leurs souliers aux deux coins de la cheminée, ils y trouvent le lendemain des dragées, des pralines, des fruits secs, s'ils ont été bien sages, et aussi une attrape s'ils ont été méchants, car le petit Pâques est doué d'une grande justice distributive.

Le lézard est un des animaux qui se méfient le moins de l'homme, il vit avec nous dans une espèce de familiarité ; et même il paraît se plaire au son d'une voix humaine. Mais cette aménité sociale est bien peu de chose, en comparaison des services que nous rendent les lézards de Surinam et de Cayenne, s'il

faut se fier au récit de quelques voyageurs. Leur dévouement ne va à rien moins qu'à réveiller un homme endormi dans le voisinage d'un serpent à sonnettes. Il sera arrivé une fois qu'un lézard, en fuyant le serpent, aura touché le visage de l'homme endormi et l'aura réveillé ; de là, comme toujours, un fait exceptionnel transformé en règle générale. Si les lézards ne nous font pas de bien, ils ne nous font pas de mal, et il serait fort à souhaiter que nous puissions en dire autant de notre propre espèce.

On disait autrefois de Paris que, pour l'embellir, il faudrait plutôt abattre que construire. Il en est de même de l'instruction que nous puisons dans nos livres sur la foi des anciens et même des modernes. Pour perfectionner notre éducation, nous avons souvent plus besoin de désapprendre que d'ajouter à des connaissances plus nuisibles qu'utiles, quand elles n'ont pas pour base la vérité.

Voici d'abord les huîtres qui, au dire de Pline, sont plus ou moins grosses, selon les phases de la lune, et il n'est personne d'entre nous qui n'ait mangé, sans distinction des phases de la lune, des huîtres également charnues. Il est un autre préjugé parisien qui s'attache aux huîtres, et qui est tout aussi faux que l'influence de la lune sur leur embonpoint. Mille personnes et plus, dans notre bonne et crédule cité, vous assureront que le lait fait digérer les huîtres, et que même les huîtres se dissolvent dans le lait. Par curiosité, nous avons voulu faire cette dernière expérience, et ni le lait froid ni le lait chaud n'ont altéré en rien les

reines du coquillage. L'invention vient probablement d'un débitant d'huîtres, qui aura voulu rendre du courage à des estomacs timorés, en leur proposant un spécifique infaillible.

Autrefois, encore à Paris, c'était un préjugé devenu proverbial, que les huîtres n'étaient bonnes que dans les mois de l'année où il entre un R; les huîtres se trouvaient donc proscrites pendant les mois de mai, de juin, de juillet et d'août. C'est que dans ce temps-là les huîtres voyageaient lentement, et que pendant les chaleurs elles arrivaient gâtées à Paris. Aujourd'hui qu'elles voyagent en poste, comme un ambassadeur, elles sont également bonnes en toute saison.

Et les hiboux, et les vautours, à combien de fables n'ont-ils pas donné naissance ! Le peuple roi tremblait à l'apparition d'un hibou. On s'empressait dans les temples, on chargeait l'autel des sacrifices, on purifiait la ville. Toujours à son poste, quand il s'agit de superstitions, Pline voit dans l'apparition d'un hibou le présage assuré de la stérilité, tandis qu'une omelette aux œufs de hibou est un remède souverain contre l'ivrognerie. Dans nos campagnes, les vieux préjugés sont tellement invétérés, que vous n'ôteriez pas de l'idée de certains paysans que le cri d'un hibou est l'appel d'une victime au cimetière. C'était pourtant l'oiseau de Minerve, la déesse de la Sagesse. Cependant on ne donne pas au hibou le don de divination, que les Grecs accordaient aux vautours. Selon de graves auteurs, les vautours ont l'odorat si subtil, qu'ils sentent la mort d'un homme trois jours

avant son trépas. Tout cela appartient à ce qu'on devrait appeler les jongleries de la science.

Chose digne de remarque, et qui devrait faire tomber les crédulités les plus incarnées : les anciens ne connaissaient certainement pas un tiers des espèces d'animaux qui nous sont connus; eh bien, c'est toujours aux vieilles espèces que l'on attribue des influences merveilleuses, tandis que l'on permet à celles que les explorateurs du globe ont récemment découvertes, de demeurer étrangères au bel art de la sorcellerie. Les animaux féroces, de tous les temps et de tous les climats, font leur proie de l'homme qu'ils peuvent atteindre; mais aucun d'eux ne le tue d'un regard, comme on l'a prétendu du basilic. Or, ceux qui soutiennent cette opinion sont, chez les anciens : Aristote, Pline, Galien; et, parmi les modernes, l'Allemand Athazen et l'italien Vitello, sans compter la tourbe des propagateurs de préjugés. Tout à l'heure nous avons vu un hibou, par le seul effet de sa présence, courber devant lui la superbe Rome; ici ce sera un basilic qui contraindra Alexandre le Grand à lever le siége d'une ville d'Asie. Ayant pris fait et cause pour les assiégés, le basilic, s'étant blotti entre deux pierres des remparts, foudroya, sans bouger de son poste, deux cents Macédoniens assez imprudents pour mettre leurs regards en contact avec ceux du reptile. Thomas Brown, auteur ordinairement judicieux, mais un peu pusillanime, n'osa pas combattre de front la puissance attribuée au regard du basilic; il en admet la possibilité par de belles raisons dé-

monstratives, supposant que le poison dont est armé le basilic est si subtil, que la transmission s'en peut opérer par les rayons visuels de ses yeux. Autant vaudrait convenir de tout, que de préconiser de pareils doutes. Au surplus, Voltaire a gratifié Idamé de la puissance du basilic, quand il fait dire à Gengis :

> Un poison tout nouveau me surprit en ces lieux ;
> La tranquille Idamé le portait dans ses yeux.

Une chose est incontestable : c'est que la vue d'un reptile, surtout lorsqu'elle est inopinée, produit en nous une sensation désagréable, pénible, un malaise moral qui n'a rien de commun avec la peur ; nous nous placerons même volontiers à un rang fort honorable parmi ceux qui ressentent ces inexplicables effets. Nous ne croyons certainement pas à une substance vénéneuse voyageant au travers de l'air ; cherchons donc à nous rendre compte de ce sentiment de répugnance quasi douloureuse, quand un reptile nous est apparu, soit dans un bois, soit dans une allée de jardin. Nous ne donnons point notre opinion comme bonne, mais seulement comme nôtre. Les reptiles ne font aucun bruit en se glissant au travers des herbes, aucun bruit, à plus forte raison, quand ils nous apparaissent roulés en spirale. Eh bien ! il nous a semblé que l'absence d'aucun frémissement, d'aucun bruit, en laissant notre surprise pleine, entière, pouvait la transformer en une commotion que nous ne ressentirions peut-être pas après un avertissement préalable. Or, le bruit est un avertissement

qui diminue notre frayeur, en nous invitant à nous tenir sur nos gardes. Un voyageur attardé sur une grande route, et qui voit de loin venir à lui un voleur armé, n'éprouve pas une peur comparable à celle qu'il éprouverait, si ce même voleur embusqué derrière un arbre lui sautait tout à coup au collet en lui plaçant la bouche d'un pistolet sur la poitrine. Les transitions tempèrent tout, et notre nature ne s'accommode pas des saccades. Ne nous effrayons donc pas des yeux du basilic, et permettons-lui de nous regarder tout à son aise ; mais ne jouons point avec les vipères, attendu que les blessures qu'elles font présentent un danger qui n'appartient aucunement à la catégorie des préjugés, et toutefois le préjugé se glisse encore ici comme partout ailleurs.

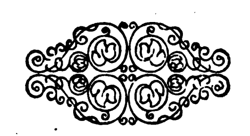
Laissons les dévots attribuer à une dent conservée de saint Amable, la faculté de guérir de la morsure des vipères, tout en leur conseillant l'adjonction d'un autre remède comme étant incapable de nuire à la vertu de la dent du saint. Malgré la confiance qu'y ajoutent encore des gens cuirassés de crédulité, la terre de Malte n'y peut rien en dépit de sa vieille renommée curative. La Faculté n'a pas encore trouvé un remède assuré contre les effets produits par la morsure et le venin de la vipère. La maléficiante vertu de son venin ne meurt pas non plus avec elle, et l'on cite des exemples de personnes grièvement atteintes pour avoir manié sans précaution des vipères desséchées ou conservées à l'esprit-de-vin. Son venin est contenu dans deux vésicules placées des deux côtés de la tête

au-dessus du muscle de la mâchoire supérieure; le reste de son corps est aussi sain qu'un tronçon d'anguille, et personne n'ignore que le bouillon de vipère s'emploie dans le traitement des maladies pulmonaires. C'est encore une chose digne d'observation, qu'à mesure que la vipère prend des années, la malignité de son venin s'atténue insensiblement.

Que serait-ce après tout que la morsure d'une vipère, si nous-mêmes nous portions en nous une substance toujours à notre disposition et qui tue immédiatement les vipères? Dès que vous apercevez l'ennemi, crachez-lui au nez, et son affaire est faite. Consultez, en effet, Aristote et Galien, consultez Varron et Pline, consultez le chirurgien Figuier, tous vous diront qu'ils ont vu des vipères et des serpents mourir au moindre contact de la salive d'un homme. Figuier même a tué des serpents sans autre arme meurtrière que sa propre salive. Est-il besoin de dire que ce sont autant de billevesées qui n'ont pas tenu un moment devant les nombreuses expériences du savant Rédi, médecin du grand-duc de Toscane. Il cracha sur une multitude de vipères réunies pour composer la thériaque, et pas une n'en éprouva la plus légère incommodité.

Pour compléter à peu près ce que nous aurions peut-être le droit d'appeler notre ménagerie de préjugés, nous avons encore à y faire entrer la tarentule, excellente maîtresse de ballets; la frileuse salamandre, qui gèlerait pendant la canicule si elle ne vivait dans le feu; les terribles loups-garous qui ont causé tant de terreurs à nos ancêtres, et enfin le fabuleux phénix, re-

naissant de ses cendres. Cela fait, nous pourrons nous vanter d'avoir des échantillons d'espèces que ne possède pas la ménagerie du Jardin des Plantes. Cependant, comme nous n'aimons pas les trop longs chapitres, nous ferons ici un temps d'arrêt.



CHAPITRE XIII.

SUITE DU CHAPITRE PRÉCÉDENT.

Pendant un court séjour que nous fîmes à Naples sous l'empire, nous avons vu des tarentules ; mais quoique nous ayons visité une partie de la Pouille où elles fixent de préférence leur séjour, nos perquisitions ont été vaines pour trouver quelqu'un qui en ait été mordu. Leur nom, comme chacun sait, vient de la ville de Tarente, capitale de la Pouille. Nous ne pouvons donc que confirmer l'exactitude de la description qu'en donne Baglivi, dans sa dissertation *ex professo* qu'il a laissée sur la nature, le caractère et la morsure de la tarentule. Quant aux prodigieux effets produits par cette morsure, en nous en rapportant aux Napolitains les plus instruits qu'interrogea notre curiosité, nous pouvons assurer qu'il y a beaucoup, sinon tout, à rabattre.

La tarentule a le corps gros comme une noisette de moyenne dimension ; sa tête est armée de deux crochets qui recèlent une liqueur vénéneuse fort active ; en outre, elle est pourvue de deux antennes qu'elle agite vivement à l'aspect de sa proie ; elle marche sur huit pattes et voit par autant d'yeux. Celles que nous avons vues étaient toutes de couleur grise ; il y en a

cependant qui sont diaprées de taches livides et d'autres de couleur bleuâtre ; c'est de ces dernières que l'on redoute le plus la morsure ou la piqûre. La tarentule est entièrement velue ; elle passe l'hiver entier dans la terre sans aucun mouvement ; ce n'est qu'au retour du printemps qu'elle se met en embuscade, aussi tous les habitants de la Pouille sont-ils dans l'usage, pendant la belle saison, de ne jamais sortir de chez eux sans bottines. Son mode de reproduction est le même que celui des autres araignées. Le mois de juin est la saison de ses amours, et c'est l'époque où son venin est porté au plus haut degré d'exaltation.

La partie de l'homme blessé par une tarentule, dit Baglivi, se gonfle, s'enflamme et s'entoure d'une auréole livide, jaunâtre ou noire. Le malade éprouve un malaise général, des anxiétés, des angoisses, une tristesse profonde. Quand on lui demande ce qu'il sent, il porte la main à son cœur. Quelquefois, dans l'excès de sa mélancolie, il meurt d'une manière lamentable. Chez d'autres, l'imagination s'égare jusqu'à leur faire commettre des actes de folie ; chez les femmes, toute pudeur disparaît, et on en a vu s'agiter comme des bacchantes. Durant ces crises, la médecine demeure impuissante, et aussitôt que la danse devient le besoin prédominant de ces êtres en état de convulsion, les sons de la musique seuls leur viennent en aide. Comment, en effet, danser sans musique ! Pour donner une idée des prodigieux effets attribués à la morsure de la tarentule, nous reproduirons ici un exemple

que nous empruntons aux *Lettres sur la magie et les maléfices* du médecin Saint-André.

« Il y avait au régiment de la Marre, infanterie, un soldat napolitain qui avait été autrefois mordu de la tarentule. Quoiqu'il eût été alors guéri, ses accès le reprenaient néanmoins tous les ans à une époque fixe. On voyait ce soldat tomber dans une mélancolie profonde ; son teint devenait plombé, sa vue égarée, sa respiration difficile, entrecoupée de hoquets et de soupirs ; on le voyait tomber à terre sans mouvement, sans aucun sentiment, sans connaissance et presque sans pouls et sans respiration, rendant le sang par le nez et par la bouche ; on l'aurait vu mourir peu après s'il n'eût été secouru sur-le-champ. Pour le tirer de cet état, on était obligé de faire venir des violons qui approchaient leurs instruments de ses oreilles et les touchaient à grands coups d'archet. Les esprits, agités par le son des instruments, commençaient à se ranimer aux mains qu'il remuait d'abord, pour marquer la cadence, puis aux pieds qui faisaient le même mouvement ; il se levait ensuite, prenait un de ses camarades par la main, et dansait avec une agilité et une justesse égale à celle des meilleurs danseurs. Cette danse durait deux fois vingt-quatre heures, presque sans interruption. Lorsqu'il était fatigué, on lui faisait prendre un peu de vin et quelquefois un œuf frais au lait. Quand on s'apercevait qu'il retombait, on faisait recommencer les violons, et il reprenait la danse comme auparavant. *J'ai vu* ce soldat danser le sabre nu à la main et retomber dans son premier état, quand les violons

cessaient ou qu'une corde venait à se rompre; *je l'ai vu* se prosterner devant un miroir, croyant y voir l'araignée qui l'avait piqué. Ce malheureux mourut dans un accès, n'ayant pu être secouru à temps. »

Ici, il n'y a pas de terme moyen possible; il faut croire au dramatique récit d'un docteur qui dit deux fois: « J'ai vu, » ou bien il faudrait admettre qu'un docteur a menti, ce qui courroucerait toutes les facultés du monde. Et puis Saint-André n'est pas le seul qui raconte de pareilles merveilles causées par la morsure d'une tarentule. Baglivi, très-estimé des savants, dont les contemporains ont reconnu la justesse d'esprit et le rare mérite, ne s'en fait faute, et il donne à entendre que non-seulement la tarentule fait danser, et parfaitement bien danser sans que l'on ait jamais pris aucune leçon, mais qu'elle danse fort bien elle-même; on a même pris soin de noter l'air qui la met en danse.

A l'occasion de la tarentule, il est de toute justice de faire observer que les belles inventions des modernes n'ont pas d'appui dans l'antiquité, qui ne mentionne nulle part ni la morsure de la tarentule ni ses excitations à danser. Dans des commentaires sur les œuvres de Baglivi, un docteur, dont la renommée est partout si bien fondée, le docteur Pinel, s'appuie sur l'autorité d'un autre médecin dont le mérite est reconnu, Epiphane-Ferdinandi, qui traite de chimérique tout ce qu'on dit de la tarentule et cite des curieux qui s'en sont fait mordre sans en être incommodés le moins du monde. Au surplus, il est à notre

connaissance que la même épreuve a été renouvelée plusieurs fois, en présence de témoins, et que le résultat a toujours été le même. Dans cet état de choses, nous nous félicitons beaucoup de voir le conflit établi de docteurs à docteurs, puisque nous n'encourrons pas le risque de choquer le corps entier de la doctrine en nous rangeant sous la bannière de ceux de ses membres qui sont le moins charlatans. C'est en même temps le cas ou jamais d'appliquer le conseil d'un ancien philosophe : « Dans le doute, abstiens-toi. »

Que si, d'ailleurs, la tarentule est réduite à la simple condition d'araignée venimeuse, si sa morsure n'enfante pas des Marie Taglioni et des Fanny Essler comme par enchantement, elle peut se consoler en pensant qu'elle n'est pas seule, parmi les insectes merveilleux, à se voir déchue de sa gloire et de ses prestiges féeriques. La salamandre en est logée là. On lui inflige la moitié du supplice réservé dans l'antiquité aux proscrits. Peu lui importent les eaux salutaires, mais on lui dénie le feu sacré qui, de tout temps, passa pour être son élément. A l'occasion des salamandres, les auteurs anciens sont loin d'observer la même réserve qu'à l'égard des tarentules. Aristote, Pline, Élien, Nicandre, l'élite des grands hommes gobe-mouches, font naître et vivre les salamandres au milieu des flammes qu'elles dominent par leur puissance, à un tel point, dit Élien, qu'une seule salamandre pourrait, par sa présence, éteindre les forges de Lemnos. Parmi les modernes, on est fâché de voir un

homme aussi bien famé qu'Ambroise Paré, ne pas douter que la salamandre soit incombustible. Depuis, d'impitoyables physiciens, sous le prétexte que, le feu brûlant tout, nul être ne peut vivre dans cet élément destructeur, ont pour jamais chassé la salamandre de sa fournaise. Cependant quelques observateurs ont vu des salamandres éteindre quelques charbons en répandant dessus une humeur visqueuse. A la bonne heure! Qu'ainsi soit, et le prodige ne sera pas grand. Il n'est pas un seul petit chien qui n'en puisse faire autant en levant la patte.

La salamandre participe du lézard et de la grenouille; sa longueur est communément de cinq à six pouces. Les naturalistes en reconnaissent deux espèces, la salamandre terrestre et la salamandre aquatique. Quelques expérimentateurs, entre autres Maupertuis, ont soumis les deux espèces à l'épreuve du feu, et elles n'ont jamais manqué de griller comme aurait fait tout autre animal en pareille circonstance. Ainsi, voilà des préjugés de vingt-cinq siècles tombés devant l'expérience la plus simple du monde, et c'est ailleurs que chez les salamandres qu'il faut aller à la rechcrche du merveilleux.

Malheureusement pour le merveilleux, il a dans la raison une ennemie qui, chaque jour, remporte sur lui de nouveaux avantages, et la raison est un conquérant qui sait garder ses conquêtes. Ainsi, les loups-garous, après avoir joué un assez beau rôle dans l'antiquité et un rôle bien plus magnifique encore au moyen âge, ont tous péri dans une battue

générale dirigée contre eux par la raison, quoiqu'ils aient encore pour refuge la crédulité de quelques commères des deux sexes. Virgile donne à Mœris la faculté de se transformer en loup; Varron, Pomponius Mela, Strabon, reconnaissent la même faculté de transformation accordée à certains hommes confiants dans l'art de la sorcellerie. Dans les registres de nos parlements on trouve une énorme quantité d'arrêts qui condamnent des sorciers atteints et convaincus du crime de s'être changés en loups-garous pour commettre toutes sortes de méfaits. Si, du moins, on les avait brûlés quand ils avaient leur forme de loup! Mais non. On attendait toujours qu'ils eussent dépouillé la criminelle enveloppe pour reprendre la forme humaine. Ce qui passerait toute croyance, si des faits de toutes les époques et même très-récents ne nous attestaient chez quelques individus nous ne savons quels vertiges de forfanterie, qui font que l'on se charge de crimes impossibles ou que l'on commet même des crimes réels pour faire condamner son nom à la plus fatale de toutes les célébrités. Nous avons été témoins, envers la jeune reine d'Angleterre, d'attentats que l'on pourrait appeler enfantins; nous savons le nom d'un homme qui, en 1815, se laissa porter sur une liste d'exilés pour ne pas démentir le bruit qui lui attribuait un pamphlet dont il n'était pas l'auteur. La vanité peut allumer dans certains cerveaux une fièvre dont l'intensité ne saurait être mesurée. Ne soyons donc que médiocrement surpris si, en 1521, Pierre Burgot et Michel Verdun, traduits devant le

parlement de Besançon, se confessèrent loups-garous, et avouèrent que s'étant plusieurs fois métamorphosés de la sorte, ils avaient attaqué et dévoré maintes petites filles et maints petits garçons; qu'en outre, ils s'étaient fort galamment conduits avec des louves, et cela à leur grande satisfaction. Un demi-siècle après, le parlement de Paris condamna au feu Jacques Rollet, lequel avouait aussi qu'en état de loup-garou, il avait mangé une bonne partie d'un petit garçon qui lui était tombé sous la dent. S'il faut en croire un écrivain nommé Job Pincel, vers le milieu du seizième siècle, il se trouva une si grande quantité de loups-garous à Constantinople, que le sultan, accompagné de sa garde, sortit de la ville en armes, et leur donna une si bonne correction, que cent cinquante d'entre eux restèrent sur la place et que les autres prirent soudainement la fuite.

A la bonne heure! le sultan les prit en flagrant délit de déguisement, et, franchement, nous ne demanderions pas mieux qu'on leur fît une guerre d'extermination quand ils sont en costume de loup; les brebis en seraient plus heureuses.

Avec quelle pitié il nous est quelquefois permis de juger nos pères! Dans une conférence de doctes théologiens convoqués par l'empereur Sigismond, tous, sans exception, déclarèrent que la transformation des loups-garous était un fait positif; bien mieux encore, que l'opinion contraire sentait l'hérésie. Les follets, les lutins, les farfadets, sont très-proches parents des loups-garous, et leur histoire,

également véridique, ne permettrait pas de leur décerner un certificat de bonnes vie et mœurs. Un seul fait suffira pour en donner la preuve. Au douzième siècle, un lutin très-serviable s'était fait une grande réputation d'obligeance dans une petite ville de la Saxe; on lui avait donné le sobriquet aimable de Bonnet-Pointu. Il fendait le bois, il allumait le feu, il tournait la broche, il mettait le couvert, mais il était vindicatif; un garçon de cuisine l'ayant maltraité, il l'étrangla pendant la nuit, le coupa par morceaux et le mit en ragoût. Justice fut faite du lutin : il fut incontinent excommunié, ce qui dut être un grand soulagement pour l'infortuné garçon de cuisine.

Si nous avions le dessein de prouver comme quoi tout dégénère dans notre monde, nous n'aurions pas besoin d'invoquer d'autre exemple que celui des farfadets. Personne n'ignore les scandales qu'ils commirent, les désordres auxquels ils se livrèrent, vers le milieu du treizième siècle, rue d'Enfer, dans la maison qui devint peu après la maison des chartreux. En 1262, le roi en fit l'octroi gratuit aux révérends pères, à la seule condition qu'ils en chasseraient les farfadets, ce qu'ils firent en ayant recours au jeûne, à la prière et à la discipline. Nous avons connu, nous, les derniers farfadets qui, il y a une vingtaine d'années, daignèrent entrer en communication avec notre pauvre humanité. Nous les avons connus par l'intermédiaire de M. Berbiguier de Terre-Neuve, du Thim, qui demeurait rue Guénégaud. Les farfadets

lui faisaient une rude guerre, mais de son côté il se tenait sur une défensive toujours alerte. Ce n'était cependant pas une guerre à mort ; les farfadets dirigeaient contre lui des attaques telles, surtout pendant la nuit, que Berbiguier de Terre-Neuve du Thim avait été obligé de se faire faire une culotte de peau si hermétiquement fermée, qu'ils devaient se borner à établir des lignes de circonvallation. Lui, de son côté, il se contentait de les faire prisonniers par centaines et par milliers. Un farfadet tient certainement bien peu de place ; eh bien ! il avait quatre-vingts bouteilles entièrement remplies de ses captifs ; le tout est attesté dans un long factum in-octavo où Berbiguier de Terre-Neuve du Thim consigna ses griefs et ses doléances. La monomanie de quelques fous comtemporains peut avoir cela d'utile pour la génération au milieu de laquelle ils vivent, qu'elle établit une échelle proportionnelle où viennent se mesurer les stupidités accréditées dans des temps antérieurs.

Les loups-garous, les lutins, les farfadets et d'autres inventions encore créées par des imaginations folles et exploitées trop souvent par la fourberie, spéculant sur la crédulité, sont définitivement retournés d'où ils étaient venus, et avec eux le phénix, cet oiseau merveilleux qui, à notre grand regret, ne renaît plus de ses cendres.

N'est-ce pas une chose vraiment admirable que les auteurs anciens, et, d'après eux, quelques auteurs modernes, aient plus écrit sur un être fabuleux que

sur ceux qui existent réellement, qu'ils en aient minutieusement raconté les mœurs, qu'ils lui aient assigné une patrie, qu'ils aient décrit les circonstances de sa mort et les circonstances de sa résurrection ; car, il faut bien le remarquer, ces auteurs, qui, à la vérité, ne sont guère d'accord entre eux, prennent au sérieux l'existence du phénix sans en faire un symbole, la parabole vivifiée d'un être de raison, poétique dans sa vie, dans sa mort, dans sa renaissance, et recouvrant une vérité morale comme l'ingénieux abbé Bannier en a trouvé au fond de la plupart des fables mythologiques.

L'adoration des anciens pour le phénix était en grande partie puisée à la plus intarissable des sources, et qui n'est point fabuleuse comme la fontaine de Jouvence. Cette source est l'orgueil humain joint à l'amour immodéré de la vie ; car les anciens espéraient bien qu'ils pourraient un jour imiter l'oiseau unique et merveilleux en recommençant à vivre après une vie écoulée. Qui le croirait ! la sévérité du génie de Tacite, de ce génie sombre et puissant, ne mettait point en doute l'existence du phénix. Au sixième livre des Annales inimitées et peut-être inimitables il dit positivement que le phénix se montra en Égypte sous le consulat de Paulus Fabius et de Lucius Vitellius, et que son apparition donna lieu à beaucoup de discussions parmi les savants de l'Égypte et de la Grèce. Tacite ajoute que le retour périodique du phénix est une vérité incontestable. Le scoliaste Solin relate le même fait et ajoute à l'appui des circonstances pour

ainsi dire officielles. Le phénix fut pris en Égypte pendant la dernière année du huitième siècle de la fondation de Rome. On amena le phénix à Rome où il fut exposé aux regards du public ; le fait fut constaté par des procès-verbaux que l'on conserva dans les archives de l'État.

Nous ne croyons pas au récit de Tacite, mais nous croyons au récit de Solin, et voici pourquoi. Toute la question consiste à savoir si l'empereur Claude a voulu que les Romains vissent le phénix dans un oiseau quelconque offert à leurs regards ; si Claude l'a voulu ainsi, Rome entière a vu le phénix, et les procès-verbaux n'ont pas dû manquer. Sans remonter si haut, supposons qu'il ait pris à l'empereur Napoléon la fantaisie de montrer à ses courtisans, fût-ce un pigeon plumé, en leur disant : « Messieurs, voilà le phénix, » tous seraient sortis émerveillés des Tuileries pour répandre partout, non pas qu'ils avaient vu le phénix, mais qu'ils venaient de voir deux phénix au lieu d'un.

Les Pères de l'Église ont professé la même croyance que Tacite et Solin sur les mystères attachés au phénix. Nous ne pensons pas qu'ils aient partagé la conviction des anciens, nous croyons plutôt qu'ils ont vu dans cette fable un moyen, un argument en faveur de mystères non moins incompréhensibles à l'intelligence des païens qui croyaient au phénix et qu'ils voulaient convertir à la foi chrétienne. Nous n'osons pas citer tout à fait comme une preuve à l'appui de notre opinion un passage tiré d'une épître de saint

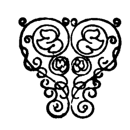
Clément, adressée aux Corinthiens ; nous le citerons seulement comme établissant une forte présomption. Saint Clément parle de la résurrection du genre humain, et il ajoute :

« Considérez qu'il existe en Arabie un oiseau unique en son genre. On l'appelle phénix ; il vit cent ans, et lorsqu'il est près de mourir, il procède lui-même à son embaumement. Il cueille de la myrrhe, de l'encens et d'autres aromates, et il s'en compose un cercueil odorant dans lequel il s'enferme au temps marqué, et meurt. Lorsque ses chairs sont consumées, il naît un ver qui vit aux dépens de la dépouille du phénix et se couvre de plumes. Lorsqu'il est assez fort pour prendre son vol dans les airs, il enlève le tombeau où repose la dépouille mortelle de son père et le transporte de l'Arabie jusque dans la ville d'Héliopolis, en Égypte. Il traverse les airs en plein jour, à la vue de tous les habitants, va déposer son fardeau sacré sur l'autel du soleil et s'envole. Les prêtres, en consultant leurs chroniques, ont calculé que ce phénomène se renouvelle tous les cinq cents ans. »

Voici maintenant la description du phénix telle que la donne Solin que nous avons déjà cité : « Cet oiseau, dit-il, est grand comme un aigle ; sa tête est ornée de plumes qui s'élèvent en forme de cône ; sa gorge est entourée d'aigrettes, et son cou est brillant comme l'or ; le reste de son corps est couleur de pourpre, excepté la queue, où l'azur est mêlé à l'éclat de la rose. »

Le bon Plutarque parle aussi du phénix avec autant de révérence que lorsqu'il s'agit de ses grands hommes; seulement quand il assure que la cervelle du phénix est un morceau très-délicat, on est fâché qu'il ne dise pas s'il a mangé de la cervelle de l'oiseau unique. Aristote, Strabon, ni Diodore de Sicile, ne parlent nulle part du phénix, et l'on sait cependant que ces auteurs n'ont pas toujours dédaigné les fables, d'où il suit que leur silence est d'une grande autorité; que si maintenant nous laissons de côté tout ce qui a été dit de contradictoire sur le phénix, que les uns font vivre cinq cents ans, d'autres douze cents ans, et d'autres encore seulement la durée d'un siècle; si nous refusons toute audience aux bavardages des rabbins, des charlatans de toutes sortes qui se sont joués de la crédulité de leurs contemporains et de celle de la postérité, nous conviendrons volontiers, aujourd'hui que l'on ne croit plus à l'existence du phénix, que la fable du phénix est une des plus ingénieuses et des plus poétiques qu'ait enfantées l'imagination humaine. Actuellement, à qui faut-il faire honneur de cette brillante invention? Il nous semble, car nous ne tranchons pas, il nous semble qu'il conviendrait de l'attribuer aux prêtres de l'Égypte, et d'en faire remonter l'origine à l'époque où les Egyptiens adoptèrent l'usage d'embaumer les morts. L'oiseau miraculeux en donnait un exemple mystique qui devait agir sur l'esprit de toutes les classes de la population. Comme d'ailleurs l'Arabie était déjà renommée pour la production des parfums les plus

exquis, ce n'était pas sans calcul que les inventeurs de la fable envoyaient le phénix en Arabie pour y procéder à son embaumement et de là revenir avec sa jeunesse reconquise protéger par sa présence la ville du soleil.



CHAPITRE XIV.

PRÉJUGÉS ATTACHÉS A QUELQUES PROFESSIONS.

Sous le règne de Louis XVIII, de l'extrême droite de la chambre des députés sortirent un jour deux ou trois voix puritaines qui se plaignirent de l'immoralité de certains agents attachés au service de la police occulte. Le ministre qui était à la tribune, nous croyons que c'était M. Decaze, sans pouvoir l'affirmer, répondit aux interrupteurs : « Messieurs, veuillez m'indiquer d'honnêtes gens qui consentent à faire ce métier-là, et je vous promets de leur donner la préférence. »

A notre sens, c'était fort bien répondu. L'excès de la misère peut mettre la hotte du chiffonnier sur le dos d'un homme ou armer sa main des attributs du balayeur des rues, mais l'excès seul de la dégradation peut transformer un homme en mouchard. Le préjugé qui marque du sceau de la réprobation les espions et les mouchards est un préjugé salutaire, un préjugé qu'il faudrait inventer s'il n'existait pas. Parmi ces monstruosités que l'on dit nécessaires, il existe toutefois une différence. Une bonne et sévère justice veut que pour les juger on renverse l'échelle au long de laquelle s'étale leur infâme hiérarchie. L'espion de

haute volée, celui qui exploite les eaux thermales durant la saison des bains, qui se faufile sous des dehors honnêtes, vêtu avec luxe, captivant la confiance des hommes sans défiance, des femmes dont il caresse la vaniteuse coquetterie, cachant sous des dehors élégants l'infamie de son métier, est infiniment plus méprisable encore que le pauvre diable de mouchard subalterne stationnant, à raison de deux francs par jour, dans un coin obscur d'un estaminet, afin d'attraper quelque propos séditieux qu'un peu trop de punch aura fait sortir de la bouche d'un étudiant. La flétrissure dont l'opinion injecte le visage des espions de bonne compagnie ne saurait donc être considérée comme l'effet d'un préjugé. Le beau mouchard à gants jaunes et aux belles manières n'est utile qu'à un seul homme dans une grande ville : c'est au bourreau, qu'il réhabilite par comparaison.

Parlons des fonctions que flétrit un préjugé : tant que les hommes, à la plus grande gloire de la civilisation, se croiront et s'attribueront le droit de faire mourir judiciairement leurs semblables, sans élever les fonctions de bourreau aussi haut que l'a fait M. de Maistre, on en doit reconnaître l'utilité. Il faudrait plaindre aussi ceux qui les exercent, sans l'espèce de juste horreur que l'on éprouve à voir la longue liste des postulants qui se présentent quand une place d'exécuteur des hautes œuvres vient à vaquer. En Russie, que nous traitons de pays barbare, il n'y a point de bourreaux en titre, faute de trouver des hommes qui consentent à l'être. Quand une condamnation à mort

doit être exécutée, un condamné à des peines moins sévères est chargé d'office de l'exécution, et ensuite on lui donne sa grâce. Quoi qu'il en soit, le préjugé qui s'attache parmi nous à la personne du bourreau, et qui s'étend jusque sur sa famille, est trop enraciné pour qu'il faille espérer de le voir jamais radicalement détruit.

La qualité de mari trompé ne constitue pas un état à part, c'est au contraire une position qui peut exister dans tous les états et dans tous les corps de métier. A coup sûr, le ridicule que le monde attache aux mésaventures des maris trompés est un préjugé s'il en fut jamais. Molière, juge et partie dans la question, a dit sur cela les meilleures choses du monde sans redresser le travers de l'esprit humain qui inflige la punition morale à celui qui est déjà victime d'une faute qui n'est pas la sienne. Au surplus, la nombreuse congrégation dont nous parlons a toujours compté dans son sein des hommes de la plus haute distinction, et même des rois et des empereurs. Quelques observateurs, qui aiment à se rendre compte de tout, ont étudié la question de savoir si parmi tant d'états dont se compose notre société, il n'y en avait pas de privilégié, c'est-à-dire qui fournit à la masse une plus forte somme de maris trompés. Leur conclusion a été que l'on devait reconnaître la suprématie du corps respectable des notaires et des avoués. Pour nous, nous sommes convaincu que cette décision a été rendue sous l'empire d'un préjugé. Il y en a d'ailleurs qui placent les maris des femmes littéraires avant

les avoués et les notaires ; répétons que ce doit être encore l'effet d'un préjugé.

La profession du théâtre, ou, si on le préfère, l'état de comédien, est, sans contredit, de tous les états celui qui a été et est encore l'objet de plus de préjugés, et longtemps, il en faut convenir, les préjugés ont pu paraître basés sur des probabilités. Par la raison qu'en temps de guerre la vie d'un soldat est plus exposée, la vertu d'une actrice, toujours sur la brèche de son théâtre, court plus de dangers que celle d'une femme qui cache sa vie dans l'intérieur de son ménage, et concentre ses affections dans les paisibles douceurs de la famille. Nous avons dit ailleurs que nous ne pouvions voir autre chose que des individus suivant la même carrière, et non pas des états constitués sur un pied d'égalité chez les gens de lettres, les artistes de toute nature et les comédiens. L'inégalité qui règne dans leurs rangs n'est pas même leur fait, c'est l'effet nécessaire de l'opinion publique qui classe tous les hommes que leurs travaux mettent en contact incessant avec le public. Nul ne sera tenté de mettre M. de Chateaubriand en parallèle avec des gens de lettres qu'il ne faut pas nommer, dans la crainte de fournir une liste trop prolongée. Qui aurait osé comparer Talma à ces mauvais tapeurs de planches qui perpétuaient au boulevard l'école de Tautin. Et qui, aujourd'hui, voudrait établir une identité de position entre Duprez et un chanteur des rues, entre mademoiselle Rachel et ce que l'on appelle les utilités dans nos troupes de province ! Ira-t-on con-

fondre Bériot avec un ménétrier forain, sous le prétexte que tous les deux jouent du violon ! Alors, par une conséquence forcée, les derniers barbouilleurs d'enseignes jouiront d'une pleine et entière confraternité avec David, Gros, Gérard et Girodet. Non, les distinctions qui résultent de la supériorité du mérite ne sont pas des préjugés. Hommes, ils sont égaux devant la loi ; artistes, l'égalité n'est pas possible.

Nous éprouvons quelque satisfaction à faire observer que les préjugés anciennement attachés presque généralement aux acteurs et aux actrices vont s'effaçant tous les jours, notamment dans les grandes villes. L'esprit humain tend à individualiser les classes, à ne plus prononcer de proscriptions en masse, enfin, à ne plus faire retomber sur tous la défaveur méritée par quelques-uns. L'Angleterre a donné l'exemple la première de l'abolition du préjugé qui excluait indistinctement les acteurs et les actrices de la société ; cet exemple salutaire fut accueilli en France, et fut même consacré avec une sorte d'apparat pendant le consulat. Un dîner eut lieu à Versailles, où, pour se rendre à table, les trois consuls donnèrent la main à mademoiselle Contat, à mademoiselle Davienne et à mademoiselle Mézerai. L'élévation de madame Bonaparte au trône impérial ne changea rien à ses anciennes relations d'amitié avec mademoiselle Contat, et personne n'ignore dans quels termes l'empereur demeura constamment avec Talma.

Ce qu'il y a de mieux à faire pour juger les hom-

mes et les femmes en général, les acteurs et les actrices en particulier, c'est, sauf la distinction due au talent, de mettre de côté toute idée de profession. Ouvrez donc votre salon à l'acteur, à l'actrice qui se conduisent bien; fermez-le à l'homme du monde, à la femme du monde dont la conduite est l'objet d'un scandale. Comme cela, vous arriverez, sinon à l'extirpation radicale, du moins à l'atténuation d'un injuste préjugé encore en vigueur dans beaucoup de localités, et surtout dans nos provinces. Sur cela, un de nos amis nous a raconté un fait qui lui fut personnel, et qui nous paraît vraiment caractéristique.

L'homme dont nous parlons est un de nos auteurs le plus justement estimé pour son talent et pour la noblesse de son caractère. Dans sa jeunesse, il fut comédien pendant quelques années. Or, voici quelle circonstance lui fit quitter le théâtre.

La troupe dont il faisait partie donnait des représentations dans une grande ville du midi de la France. Consacrant à des travaux littéraires tout le temps que lui laissaient ses devoirs au théâtre, il ne voyait absolument personne. Cependant un cordonnier d'assez bas étage avait plusieurs fois cherché à lier conversation avec lui, se disant passionné pour l'art dramatique. L'acteur donnait fréquemment des billets au cordonnier, et le faisait placer au spectacle. Un beau matin, notre ami voit entrer dans sa chambre le cordonnier ayant un air de fête : « Monsieur, dit celui-ci, je marie aujourd'hui ma fille, et je viens tout rondement vous prier d'assister à sa noce. » Notre ami hé-

sita, fit de vagues objections, lorsque le cordonnier, prenant le change, lui serra cordialement la main en lui disant : « Ah ça, pourquoi ne voulez-vous pas venir?... est-ce parce que vous êtes comédien? Ça ne me fait rien du tout, je ne suis pas fier. »

Qu'on juge par ce seul fait combien est encore vivace dans nos provinces le préjugé contre les comédiens. Les préjugés! Ils ressemblent au chiendent : quand une fois il s'est emparé de nos jardins, on a beau l'arracher d'un côté, il repousse d'un autre. Et puis, il faut dire aussi que la volonté seule ne suffit pas toujours pour se débarrasser d'un préjugé. On le trouve sot, ridicule, absurde, on s'en moque tout haut, et en même temps on le conserve en dépit qu'on en ait. Bon nombre de gens nous donneront raison, conviendront avec nous de l'injustice du préjugé qui se cramponne à l'encontre des gens de théâtre, et qui seraient au désespoir si on venait leur annoncer que leur fils est sur le point d'épouser une actrice, fût-elle la plus vertueuse du monde. Les bourgeois prétendent que ces sortes de mariages ne conviennent qu'aux grands seigneurs. Parmi nos pairs de France, nous en comptons un qui a épousé une actrice, et qui est parfaitement heureux.



CHAPITRE XV.

DES COMÈTES, DES PRESSENTIMENTS ET DE QUELQUES AUTRES PRÉJUGÉS.

Nous ne croyons pas à l'influence que les anciens augures et les astrologues de tous les temps ont attribuée à l'apparition des comètes, mais nous ne trancherons pas aussi nettement la question à l'égard des pressentiments. Sur ce dernier point, nous avons par devers nous un fait que nous raconterons tout à l'heure, et qui nous est démontré jusqu'à l'évidence, quoiqu'il paraisse incroyable.

La puissance des augures se trouva singulièrement compromise à dater du jour où Caton assura que deux augures ne pouvaient se rencontrer sans rire. Sous le rapport des augures et des présages, les anciens étaient bien autrement riches que nous le sommes. Pour les Romains, presque tout dans la nature était augure ou présage, et l'on put remarquer qu'en général ils professaient une grande aversion pour le côté gauche. Le tonnerre grondant à gauche, une corneille croassant à gauche, tout cela ne leur promettait rien de bon, et ils remplissaient les temples de leurs offrandes pour conjurer le courroux des dieux. Au fond de tant de superstitions, nous trouvons toujours

l'orgueil de l'homme, qui veut que la Divinité soit incessamment occupée de ses affaires, et qu'elle manifeste son action par la voie des moindres accidents. Ainsi, l'apparition subite d'une souris obligea Fabius Maximus d'abdiquer la dictature, et, pour la même cause, le consul Flaminius renonça au commandement de la cavalerie. Voyez pourtant quelle influence eût exercée dans ces graves circonstances l'intervention d'un chat!

Annibal ne partageait pas les superstitions de son temps; on raconte qu'ayant conseillé à Prusias de livrer bataille aux Romains, le roi de Bithynie ne le voulut point faire, alléguant que les entrailles des victimes s'y opposaient. « Ainsi, lui dit le général carthaginois, vous préférez l'avis d'un foie de mouton à celui d'un vieux général. » L'histoire ancienne est remplie de faits pareils, et présente un tissu de superstitions qu'il serait trop long d'exhumer, depuis les poulets sacrés, que l'on ne manquait point de consulter dans les grandes circonstances, jusqu'aux enfants difformes que l'on précipitait dans le Tibre, de peur qu'ils ne portassent malheur à la république. A cette occasion, nous dirons en passant un mot touchant un préjugé propre aux anciens Germains. On sait qu'ils étaient dans l'usage de plonger dans le Danube les enfants nouveau-nés, afin de les rendre robustes. On comprend très-bien qu'ils devaient atteindre leur but. L'immersion faisait mourir les enfants qui n'étaient pas doués d'une force suffisante pour la supporter. Ces superstitions sont pour ainsi

dire de détail, si on les compare à celles que, pendant tant de siècles, on a rattachées à l'apparition des comètes. Avec sa haute raison cachée sous les exquises délicatesses de son esprit, madame de Sévigné a porté sur l'influence prétendue des comètes un jugement aussi sain qu'élégamment exprimé :

« Nous avons ici une comète, écrivait-elle à sa fille, qui est bien étendue ; c'est la plus belle queue qu'il est possible de voir. Tous les grands personnages sont alarmés, et croient que le ciel, bien occupé de leur perte, en donne des avertissements par cette comète. On dit que le cardinal Mazarin étant désespéré des médecins, ses courtisans crurent qu'il fallait honorer son agonie d'un prodige, et lui dirent qu'il paraissait une grande comète qui leur faisait peur. Il eut la force de se moquer d'eux, et leur dit plaisamment que la comète lui faisait trop d'honneur. En vérité, on devrait en dire autant que lui, et l'orgueil humain se fait aussi trop d'honneur de croire qu'il y ait de grandes affaires dans les astres quand on doit mourir. »

Un auteur espagnol a parlé des comètes avec plus d'irrévérence encore que madame de Sévigné. « La comète, dit-il, est une fanfaronnade du ciel contre la terre. On a peut-être voulu en faire un épouvantail pour les souverains, afin de réprimer leur orgueil, en considération de ce qu'ils ont moins à craindre sur la terre que les autres hommes. Mais les monarques ont ici-bas assez d'ennemis à redouter, sans qu'il soit nécessaire, pour les contenir, que les bril-

lantes agitations du ciel concourent avec les vapeurs de la terre. L'ambition des voisins, les plaintes des vassaux, les tourmentes du gouvernement, telles sont les comètes que les souverains doivent appréhender. » Le même auteur poursuit sa théorie des comètes toujours sur un ton d'ironie beaucoup plus convenable, ce nous semble, en pareille matière, que les très-sérieuses dissertations où Bayle s'escrime contre l'influence attribuée à ces apparitions régulières ou irrégulières. Notre auteur prétend donc, en premier lieu, que nous tenons trop peu de place dans le monde pour qu'une comète songe à s'occuper de nos affaires. Ensuite, il fait observer combien il y aurait de luxe inutile à nous envoyer des comètes pour nous tourmenter, quand nous avons bien assez de tourments causés par nos misères, nos ennuis et nos infirmités, dont la balance est plutôt en faveur du mal qu'en faveur du bien. Compulsant après cela les chroniques où sont inscrites à leur date les morts royales, il démontre que les rois et les bergers meurent également dans tous les temps, sans avoir besoin de l'assistance d'une comète.

Il ne saurait nous convenir de placer ici, même en abrégé, un cours d'astronomie sur le rang que les comètes tiennent parmi les astres ; sur leur nature et la nature de leurs évolutions dans l'espace ; elles n'entrent dans notre clientèle que sous le point de vue des préjugés et des erreurs sans cesse renouvelés à l'époque de leur apparition. Ainsi, nous ne devons point négliger de faire observer que la fameuse

comète qui parut à Rome peu après la mort de César, bien loin d'être considérée comme un signe funeste, le fut, au contraire, comme une glorification céleste que les dieux décernaient à César. Nous-même, en 1811, quand la fameuse comète qui donna son nom à l'année qui la vit paraître, se fut dessinée dans l'espace, n'avons-nous pas vu des courtisans s'efforcer d'en faire hommage à l'empereur, comme d'une ressemblance de plus avec César ! Ce qu'il y a de certain, c'est que le vin récolté l'année de la comète fut d'une qualité si supérieure, qu'il a puissamment contribué à son illustration. Cela ne prouve pas du tout, au surplus, que la comète ait rendu nos vins meilleurs, mais seulement que les comètes n'ont pas la faculté d'empêcher le vin d'être excellent les années où il doit l'être. Il y a des gens qui ont tellement besoin de croire à l'extraordinaire, qu'on ne serait que médiocrement surpris, s'ils prétendaient que de deux lignes parallèles, l'une est la cause de l'autre.

Les comètes ont du moins cet avantage qu'elles n'inspirent pas de terreurs et des préjugés en permanence : dans les intervalles de leurs apparitions elles donnent des temps de répit. Or, il n'en était pas ainsi de beaucoup d'autres préjugés, et notamment de la croyance attachée encore, il n'y a guère plus d'un siècle et demi, aux merveilleux exploits de la baguette divinatoire. Nous allons raconter un de ses chefs-d'œuvre, quoique l'histoire en soit un peu longue, mais elle nous paraît trop curieuse pour l'o-

mettre, et d'ailleurs nous aurons soin de l'abréger le plus possible.

En l'année 1692, un marchand de vin et sa femme furent assassinés dans une cave ; les assassins leur volèrent quelque argent. Toutes les perquisitions pour découvrir les coupables ayant été vaines, on s'adressa à un paysan dauphinois, nommé Jacques Aimar, qui se vantait, à l'aide d'une simple baguette de coudrier, de découvrir les assassins et les voleurs. Arrivé à Lyon, il descendit dans la cave où le crime avait été commis, et la baguette commença ses évolutions. Poursuivant le cours de ses recherches, il s'arrêta sur la rive droite du Rhône, dans la maison d'un jardinier. Trois bouteilles étaient sur une table. La baguette, faisant son office, indiqua que l'une des trois bouteilles avait été vidée par les coupables. Deux enfants déclarèrent qu'en effet trois individus de mauvaise mine s'étaient arrêtés chez leur père. Dès lors, pleine et entière confiance accordée à Aimar. A une demi-heure de chemin, on reconnut la trace des trois scélérats imprimée sur le sable, près du fleuve ; donc ils s'étaient embarqués, et le docte paysan s'embarqua à leur poursuite. Pendant le cours de la navigation, Aimar relâchait tantôt dans un port, tantôt dans un autre, et reconnaissait les endroits où ils avaient stationné, à la grande admiration de ceux qui l'accompagnaient. Arrivé au camp de Sablon, la baguette tourne plus vivement, le battement de son pouls devient plus rapide, et à ces indices, Aimar est convaincu que les meurtriers sont au camp. Sa ba-

guette le conduit à la porte de la prison de Beaucaire ; on la lui ouvre, douze ou quinze prisonniers lui sont présentés, immobilité de la baguette à l'égard de tous, moins un ; ce dernier était un petit bossu arrêté pour un menu délit, et cependant la baguette l'accusait de mieux que cela. Aux dénégations du bossu, relativement à l'assassinat de Lyon, la baguette répondait en s'agitant d'une manière péremptoire, et la baguette avait raison. Le petit bossu, conduit dans les lieux où il s'était arrêté avec ses complices, y fut reconnu. Alors il confessa son crime, assurant toutefois qu'il n'avait assisté les assassins qu'en qualité de domestique, et il donna à Aimar leur itinéraire. Muni de ces renseignements, Aimar se remet à la piste des brigands ; la baguette le conduit à Toulon, dans une auberge où ils avaient dîné la veille. Ils se sont embarqués ; Aimar s'embarque, indique les endroits où ils sont descendus à terre ; mais arrivé à la frontière, il ne peut donner suite à ses perquisitions.

Voilà sans doute une bien belle histoire de baguette, aussi Aimar devint-il l'objet des conversations de tout le royaume. Tant de témoins attestaient la vérité des faits, qu'il était impossible de les révoquer en doute, d'autant plus qu'Aimar et sa baguette se signalèrent par d'autres exploits non moins merveilleux. Aimar indiqua plusieurs voleurs, et conduisit tout droit à la cachette où était l'argent dérobé. Pour le mettre à l'épreuve, la femme du lieutenant général de police prit la bourse d'une dame de ses amies et le fit venir, en le priant de faire connaî-

tre le voleur. Aimar déclara que la bourse volée était une plaisanterie. Comment résister à tant de merveilles?

Il y avait alors en France un homme que l'on appelait le grand Condé, peu superstitieux de sa nature, et qui, par bonnes raisons, croyait plus à l'efficacité de son bâton de commandement qu'aux sortiléges de tous les petits bâtons de Jacob, et de toutes les baguettes divinatoires. Cependant, frappé des récits qui lui venaient de toutes parts, le grand Condé voulut voir Aimar et le fit venir à Paris. Logé chez le concierge de l'hôtel, et après quelques jours de repos qu'il avait demandés pour se disposer, on procéda aux épreuves.

Conduit d'abord dans un cabinet doré d'où l'on avait soustrait quelque objet, il faut croire que la magnificence du lieu intimida la baguette, car ce fut à cette cause qu'Aimar en attribua les gaucheries.

On fit creuser cinq trous dans un jardin ; on y mit de l'or, de l'argent, du cuivre, des pierres et d'autres matières. Voilà Aimar s'escrimant avec sa baguette, mais on dirait qu'elle prend à tâche de commettre toutes sortes d'erreurs ; tantôt elle indique de l'or là où sont les pierres, tantôt elle reconnaît la présence de l'argent là où il n'y a rien du tout. Sur ces entrefaites, deux petits flambeaux d'argent ayant été volés à mademoiselle de Condé, Aimar fit tourner sa baguette qui le conduisit chez un orfévre, lequel nia le vol et se montra fort offensé de l'accusation. Le lendemain

cependant, on reçut à l'hôtel trente-six livres pour le prix des flambeaux ; or, comme ils n'en avaient coûté que vingt-huit, on présuma qu'Aimar, qui d'ailleurs était riche, avait fait ce sacrifice pour ravauder un peu sa réputation. Rien n'y fit, sa baguette dépaysée prit un malin plaisir à trahir son maître, et l'on découvrit qu'Aimar était un honnête escroc, c'est-à-dire qu'il se faisait compter une somme pour retrouver des objets volés, ne retrouvait rien et gardait la somme. C'est à peu près de la sorte que procède à Paris la classe nombreuse des agents de placement ; ils escroquent des avances à la crédulité de pauvres diables sans expérience, tandis que les emplois qu'ils leur montrent en perspective reculent toujours devant eux. Il n'est point de préjugé plus sot et plus dangereux que celui qui inspire de la confiance pour tant de belle promesses, et tant d'offres audacieuses et mensongères placardées dans tous les carrefours de Paris.

Après cette parenthèse, nous revenons à Aimar. Pour compléter l'histoire de sa décadence, comme nous avons présenté celle de sa grandeur, nous devons mentionner une épreuve décisive à laquelle le soumit le procureur du roi au Châtelet. Ce magistrat le fit conduire dans une rue où l'on avait assassiné un archer du guet. Les meurtriers étaient arrêtés ; on connaissait les rues qu'ils avaient parcourues, les lieux où ils s'étaient cachés. La maudite baguette se renferma dans une complète discrétion, ce qui d'abord ne confondit pas tout à fait Aimar ; il allégua

que le crime, ayant été commis sans préméditation, n'était point de la compétence de sa baguette, laquelle ne connaissait que des crimes prémédités. D'autres épreuves, suivies du même résultat, firent tomber la gloire d'Aimar, et l'on finit par où l'on aurait dû commencer: on reconnut en lui un habile jongleur qui avait surpris la bonne foi des magistrats de Lyon et de Grenoble. Nous avons tous vu aux Champs-Élysées des bâtonnistes dont l'agilité surprenante en aurait remontré à maître Aimar, dans l'art de faire voltiger et pirouetter une baguette.

Comme les armes sont dangereuses dans les mains des enfants, la science peut le devenir entre les mains des charlatans. Ainsi, il y a une quarantaine d'années, un docteur allemand voulut réhabiliter la baguette divinatoire, en appuyant ses prodiges sur les phénomènes du galvanisme. Le galvanisme est une découverte scientifique des plus importantes due à la physique moderne, et qui a immortalisé le nom de Volta. La baguette divinatoire est une jonglerie; voilà toute la différence. Elle est allée rejoindre le prétendu bonheur que des simples d'esprit attachaient autrefois à la possession d'un morceau de corde de pendu. Cette croyance ridicule s'est transformée en proverbe; on dit encore d'un homme à qui tout réussit : Il faut qu'il ait de la corde de pendu dans sa poche. Hélas ! on ne pend plus en France ! Est-ce à cela qu'il faudrait attribuer l'existence de tant de malheureux ?

Tout croire, ne peut résulter que des inspirations

de la sottise ; tout nier, a une autre origine et procède d'un excès de vanité. Il y a des esprits ainsi faits qu'ils critiquent pour avoir l'air de comprendre, et nient pour témoigner de la solidité de leur jugement. Nous avons déjà dit que nous ne frappions pas les pressentiments d'une dénégation générale, et voici d'abord l'exemple que nous avons promis de cette inexplicable prévision qui vient quelquefois illuminer l'esprit d'un individu.

Dans notre enfance, nous avons plusieurs fois vu dans notre famille, avec laquelle elle était assez intimement liée, une dame d'une quarantaine d'années, qui s'appelait madame de Saulce, Son mari était un riche colon de Saint-Domingue. Tous deux, vers l'époque de la révolution, étaient venus s'établir en France. M. de Saulce fit aux îles plusieurs voyages, pendant lesquels il laissait sa femme à Paris. Madame de Saulce était une fort bonne femme, toute simple, point nerveuse, ne tenant aucunement à ces imaginations à l'envers qui se frappent aisément. Pendant le dernier voyage de son mari, étant un soir dans une compagnie où elle faisait une partie de cartes, tout à coup elle s'écria en tombant à la renverse sur son siége : M. de Saulce est mort! On s'empresse autour d'elle, on lui démontre ce qu'une pareille vision a nécessairement de faux, et sa raison reprend le dessus. Toutefois elle ne pouvait, dans la solitude, secouer entièrement le pressentiment qui l'étouffait, et elle attendait des nouvelles de son mari avec une affreuse anxiété. Elle en reçut de favorables,

mais leur date était antérieure au jour de sa vision. Enfin, une lettre vint de Saint-Domingue, cachetée en noir, et dont la suscription n'était pas de la main de M. de Saulce. La lettre était d'un autre colon, et adressée à une tierce personne, pour atténuer la violence du coup que madame de Saulce devait ressentir au récit d'un événement tragique. M. de Saulce était mort assassiné par des nègres, le jour même où madame de Saulce ressentait le coup qui frappait son mari. Ce double événement, attesté par plus de vingt personnes bien posées dans le monde, est un de ceux qui frappa le plus vivement nos premières années. Dix ans s'étaient passés depuis lors, quand nous vîmes madame de Saulce toujours revêtue du deuil éternel auquel elle s'était vouée.

Que dire après de pareils faits? Rien n'en peut démontrer l'exactitude, ou en prouver la fausseté; il faut croire ou ne pas croire. Cependant on peut jusqu'à un certain point les appuyer sur des présomptions puisées dans des exemples analogues, et qu'une autorité comme celle de Sully a mis en dehors de toute contestation. « Il n'est que trop constant, dit Sully dans ses mémoires, que le roi eut le pressentiment de sa cruelle destinée. Plus il voyait approcher le moment du sacre, plus il sentait la frayeur et l'horreur redoubler dans son cœur; il venait l'ouvrir tout entier à moi, dans cet état d'amertume et d'accablement dont je le reprenais comme d'une faiblesse inpardonnable; ses propres paroles feront une tout autre impression que tout ce que je pourrais dire. « Ah! mon

ami, me dit-il, que ce sacre me déplaît! Je ne sais ce que c'est, mais le cœur me dit qu'il m'arrivera quelque malheur. » Il s'asseyait en disant ces paroles, et livré à toute la noirceur de ses idées, il frappait des doigts sur l'étui de ses lunettes en rêvant profondément. »

La déclaration de Sully nous suffirait pour ne point mettre en doute le pressentiment qui fit sentir au cœur de Henri IV la pointe du poignard dont il devait être assassiné; nous pourrions cependant l'appuyer sur d'autres autorités presque également recommandables. L'Etoile et Bassompierre, dans leurs mémoires, rapportent les mêmes particularités. Hâtons-nous néanmoins d'ajouter, que les rares exemples de pressentiments justifiés ne doivent être accueillis que comme des exceptions, qui ne prouvent rien en faveur de la confiance qu'on voudrait leur accorder en général. Sur dix mille pressentiments il s'en vérifie un, on le cite, il fait fortune, tandis que le nombre innombrable de ceux qui avortent passe comme non avenu.



CHAPITRE XVI.

NAPOLÉON ET JOSÉPHINE.

Nous ne croyons pas sortir de notre thème en rangeant parmi les préjugés populaires, cette croyance où l'on tombe facilement et qui repose sur une supposition qui attribue à des personnages illustres une crédulité qui les rendrait eux-mêmes sectateurs de stupides préjugés. On croit que Napoléon croyait à de vulgaires superstitions ; on l'a mis longtemps en conférences nocturnes avec un petit homme rouge, qui venait lui révéler ses bonnes et ses mauvaises aventures. Le petit homme rouge ne rendait visite au petit caporal que dans les grandes occasions et à de longs intervalles ; et si Napoléon n'a pas réussi dans les dernières de ses vastes entreprises, c'est qu'il n'a pas voulu suivre les conseils du petit homme rouge, lequel, entre autres choses capables de faire grand honneur à son jugement, blâma la guerre d'Espagne, s'opposa au divorce et condamna formellement la campagne de Russie. Le petit homme rouge, selon ses historiographes les plus véridiques, fit ses adieux à Napoléon le jour où il quitta les Tuileries pour entreprendre la glorieuse et malheureuse campagne de France. Outre le petit homme rouge, diseur de bonne

aventure surnaturel, c'est encore une erreur répandue que, sous le consulat et l'empire, l'empereur consulta un autre diseur de bonne aventure très-naturel, et que l'on appelait Moreau. Il suffit de donner un simple démenti à ces belles inventions, qui tombent écrasées sous le poids de leur absurdité ; et pourtant il faut convenir qu'il y avait dans l'esprit de Napoléon de certaines propensions vers un merveilleux, dont l'admission constituerait de graves erreurs. Ainsi, par exemple, il humanisait pour ainsi dire l'immortalité de l'âme, en la faisant consister dans le retentissement d'un nom transmis de génération en génération jusqu'à la postérité la plus reculée. Quant aux devins, aux sorciers, aux diseurs de bonne aventure et aux petits hommes rouges, Napoléon n'y croyait pas plus que nous. Seulement, il nous a fait croire à la magie par les magiques années de son règne consulaire.

Peut-être nous passera-t-on condamnation à l'égard de Napoléon ; mais Joséphine? Vous n'oseriez pas nier, nous dira-t-on, qu'elle ait été superstitieuse au premier chef; quelque ignorant, quelque incrédule que vous soyez, il est impossible que vous ne sachiez pas ce que tout le monde sait, et que vous osiez nier l'évidence. N'est-il pas vrai qu'une vieille négresse prédit à mademoiselle de Tascher, avant son départ de la Martinique, qu'elle serait un jour reine de France, et que les tribulations qui assaillirent sa vie augmentaient à mesure qu'elle voyait la prédiction de la négresse s'accomplir par degrés? Et puis ses lon-

gues conférences avec la célèbre mademoiselle Lenormand, qui était son intime amie, et qui lui dévoilait la vérité page par page? Y a-t-il quelque chose à objecter à cela, quand mademoiselle Lenormand elle-même a publié des mémoires dans lesquels elle raconte ses visites à la Malmaison, et toutes les phases de l'amitié qui unit l'impératrice à la savante prophétesse? Allons, voyons, répondez; qu'avez-vous à dire? Vous voilà bien embarrassé, n'est-ce pas? — Embarrassé! Pas du tout; veuillez seulement ne pas vous ranger volontairement dans la catégorie des sourds qui se bouchent les oreilles pour ne point entendre. On croit par amour-propre ce que l'on a cru par faiblesse; aussi nous ne vous demandons point de nous savoir gré de nos rectifications.

Jamais aucune prédiction du genre de celle qui a couru le monde n'a été faite à la Martinique, ni par une négresse ni par une femme blanche, à Joséphine. Madame Bonaparte a redouté la couronne, mais par des motifs qui devraient appartenir au chapitre précédent plutôt qu'à celui-ci. Elle avait des pressentiments funestes, mais ils ne résultaient d'aucune prédiction; ils reposaient sur une base plus solide. Sur les marches du trône que convoitait son mari, elle voyait surgir la nécessité d'un héritier qu'elle ne pouvait plus donner. L'hérédité la détrônait. Elle voyait des amis et des ennemis la circonvenir souvent sous le même masque; sa vie se passait dans des alternatives de craintes et d'espérances, et quand le doute la fatiguait trop fort, elle consultait d'autres

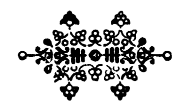
sorciers, d'autres oracles que Moreau, à qui elle n'a jamais parlé, et que mademoiselle Lenormand qu'elle n'a vue qu'une fois, dans la circonstance que nous vous dirons bientôt ; ses oracles, ses sorciers, étaient Fouché et M. de Talleyrand, tandis que les plus mauvais présages lui venaient de Lucien. Quant à la prédiction de la négresse, jamais ni mademoiselle de Tascher, ni madame Beauharnais, ni madame Bonaparte, ni l'impératrice n'en a dit un mot à qui que ce soit ; on peut sur ce point interroger les gens d'un ordre un peu élevé attachés à sa personne, et qui vivent encore. Ces sortes de contes, destinés à édifier des laquais et des portières, sont à leur place dans des mémoires apocryphes publiés par des spéculateurs qui se revêtent eux-mêmes de qualifications apocryphes.

— Et mademoiselle Lenormand?

— Mademoiselle Lenormand!... Point de difficulté. Mademoiselle Lenormand n'a pas pu prédire à Joséphine le divorce dont elle était menacée, attendu que, toute amie que, dans ses révélations cabalistiques, la devineresse se fait de l'impératrice, mais seulement après sa mort, la seule fois qu'elle la vit fut postérieure au divorce. On peut sur cela, et pour de plus amples détails, consulter les mémoires de mademoiselle Avrillon, première femme de chambre de l'impératrice, et dont les récits sont marqués au coin de la vérité. Nous ne copions pas, nous nous ressouvenons. Nous sommes sûr cependant que mademoiselle Avrillon raconte formellement comme quoi, elle,

elle alla un jour, en compagnie d'une de ses amies, consulter l'oracle femelle de la rue de Tournon, qui ne leur débita guère autre chose que des calembredaines vulgaires lancées dans les eaux du hasard, où une vérité peut se prendre à l'hameçon. Ne perdez point de vue les circonstances : Napoléon n'avait pas encore repris à Joséphine le palais de l'Élysée qu'il lui avait donné lors du divorce ; Napoléon était remarié. Joséphine habitait la Malmaison. Mademoiselle Avrillon ayant racconté à l'impératrice sa visite à la prophétesse, pour la première fois Joséphine, sans ajouter la moindre confiance à des prédictions dont, après tout, elle n'avait plus besoin, voulut se donner le divertissement de faire venir mademoiselle Lenormand. La chose fut conduite avec assez de mystère pour que la grande devineresse ne devinât rien de ce qui allait se passer. Mademoiselle Avrillon, sans s'être fait connaître, convia mademoiselle Lenormand à venir un matin de fort bonne heure au palais de l'Élysée, où une dame voulait la consulter. Elle fut exacte au rendez-vous et ce fut là seulement qu'elle apprit, sans que son art le lui eût révélé, qu'elle n'était pas encore à sa destination. A la Malmaison mademoiselle Lenormand fut reçue en audience particulière ; l'audience ne dura pas une heure, mais c'est la vérité que personne ne sut ce qui s'y passa. Ainsi donc cette heure était grosse de dix ans de tendresses réciproques, de protection d'une part, de dévouement de l'autre part, et elle devait accoucher de nous ne savons combien de volumes.

De ce qui précède, puisé aux plus pures sources de la vérité, deux enseignements utiles ressortent à la fois. D'abord il faut se prémunir contre toute tendance à supposer chez les personnages extraordinaires des faiblesses d'esprit qu'ils n'ont pas, dans la crainte que l'on nous accuse de vouloir justifier nos préjugés en les entant sur les leurs ; ensuite nous sommes conduits à cette conclusion : « Les mémoires de mademoiselle Lenormand sont aussi véridiques que ses prédictions, d'où il suit que les uns et les autres ont également droit à notre confiance. »



CHAPITRE XVII.

LE BONHEUR ET LA POLITESSE.

Le bonheur n'est pas précisément un préjugé, mais les diverses voies que la plupart d'entre nous suivent pour l'atteindre sont hérissées de préjugés. La politesse aussi, parmi ses usages, compte des formules qui résultent de préjugés ou tout au moins d'erreurs. Nous allons suivre ces deux déductions prises dans le but et dans la forme de nos sociétés, non pas parallèlement, mais à tour de rôle en cédant le pas au bonheur.

Le souhait le plus universel parmi tous les êtres vivants, c'est d'être heureux. Le bonheur naturel consiste pour l'homme, aussi bien que pour les animaux, dans la satisfaction des appétits. Après le bonheur naturel se présente le bonheur factice, et là viennent s'établir des préjugés en foule. Depuis Horace, il est dans la nature humaine de croire à la félicité de ceux qui suivent une carrière autre que celle que nous avons embrassée. Mais si le guerrier envie la condition du marchand, et que, de son côté, le marchand envie la condition du militaire, ils sont évidemment l'un et l'autre dans l'erreur, et sous l'empire d'un préjugé. Ce désir d'être ce que l'on n'est pas tient à ce que

chacun est frappé des inconvénients de sa profession et ne voit que les avantages apparents de la profession de son voisin. La Fontaine n'a rien imaginé de plus vrai et de plus aimable que son savetier redemandant au financier ses chansons et son somme en échange des cent écus qu'il lui a donnés. Le bonheur n'existe complétement nulle part, mais on peut l'approcher de plus ou moins près, et, si nous voulions descendre au fond des choses, peut-être le trouverions-nous plutôt dans les dédales de notre imagination que sur les terres arides de la réalité. Tout le monde connaît l'historiette ingénieuse qui nous vient de l'Orient, dans laquelle le sofi de Perse ne peut être guéri d'une grave maladie qu'en portant la chemise d'un homme heureux. Pas un seul homme heureux ni à la cour ni à la ville. Enfin on ramasse dans un des faubourgs d'Hispahan un misérable couvert de haillons. Lui seul il était heureux, mais il n'avait pas de chemise, et le sofi ne put être guéri. A côté de cette fable nous pouvons placer une chose vraie et qui peut-être n'est guère moins philosophique. Dans ses mémoires, le comte de Ségur rapporte une lettre charmante que lui écrivit le duc de Lauraguais, un peu avant la révolution. « Félicite-moi, mon cher Ségur; grâce à Dieu, me voilà complétement ruiné; il ne me reste absolument rien, de sorte que je suis délivré des tracasseries de mes créanciers. » Nous avons quelquefois, vers la fin de sa vie, rencontré le duc de Lauraguais, ce seigneur autrefois si brillant, ce type du grand seigneur, galant, prodigue, magnifique,

spirituel, hardi, frondeur et toujours honnête homme. Il était tombé dans un cynisme volontaire, qui contrastait singulièrement avec l'éclat de sa vie passée ; eh bien, il se trouvait plus heureux qu'il ne l'avait jamais été. C'est qu'alors le bonheur qu'il s'était fait avait sa source en lui-même et non plus dans les brillants colifichets dont la fortune, la naissance et la vanité s'étaient plu à entourer sa jeunesse.

Le hasard a voulu que notre vie ait été très-intermittente. Nous avons dû à cette suite de circonstances diverses l'avantage d'entrer à tous les étages de l'édifice social, et d'y étudier l'homme sous les aspects variés qui résultent de la fortune et plus encore du caractère. Il n'y a point ici de catégories à établir, car en haut, en bas, au milieu, dans l'opulence, dans l'aisance, dans la pauvreté, nous avons vu des gens heureux et des gens malheureux. C'est donc à nos yeux, par suite seulement d'un préjugé, que l'on attribue le bonheur ou le malheur à tel ou tel accident de la fortune ou du hasard. Les hommes les plus heureux sont ceux qui s'examinent, s'étudient, se concentrent en eux-mêmes ; les plus malheureux sont ceux qui se comparent si, surtout, ils cherchent au-dessus d'eux leurs termes de comparaison. Portent-ils envie aux riches ; à mesure qu'ils monteront l'échelle de la fortune, ils en trouveront toujours de plus riches devant eux, ou, pour mieux dire, ils ne reconnaîtront qu'un seul homme riche, c'est celui qui l'est le plus. Ainsi en est-il de l'ambition et de toutes les convoitises suscitées par de sottes vanités. La proportion est la

même à tous les degrés de la société; partout l'envie se montre la plus implacable ennemie du bonheur. Quand les lauriers de Miltiade empêchaient Thémistocle de dormir, Thémistocle n'était pas heureux; César disant qu'il aimerait mieux être le premier dans un village que le second dans Rome, exprimait le plus haut degré de paroxysme où puisse atteindre l'ambition; par contre, c'était un grand sage que le berger qui disait : « Si j'étais roi, je garderais mes moutons à cheval. » Il voulait bien être roi, mais sans cesser d'être berger.

Un député brûlant de ressaisir un portefeuille qu'il a déjà possédé; un receveur d'arrondissement aspirant à une recette générale; le sous-préfet qui veut être préfet; un employé convoitant la succession du sous-chef de son bureau; le capitaliste millionnaire jaloux du capitaliste deux fois millionnaire; le gargotier enviant le sort de son voisin le restaurateur; les femmes que la vue d'un cachemire rend malades quand elles n'en ont pas; le caporal de la garde nationale attendant impatiemment les prochaines élections dans l'espoir d'être promu au grade de sergent; les ouvriers dont la vue d'un contre-maître excite l'ambition, tandis que le contre-maître s'attache à la perspective où il voit un établissement à son compte; sont-ce là des gens heureux? Non, la même fièvre les tourmente. Et comment trouverait-on le bonheur en le cherchant toujours là où l'on n'est pas soi-même!

La politesse, considérée sous le point de vue du rôle nécessaire qu'elle joue dans la société, ne pour-

rait être rangée au nombre des préjugés proprement dits que par le paysan du Danube ; toutefois il est incontestable qu'elle se compose de beaucoup de préjugés que nous devons signaler, mais que nous ne voudrions pas détruire.

C'est incontestablement un préjugé que l'habitude d'ôter son chapeau et de le tenir à la main en plein air, quelque temps qu'il fasse, alors qu'on parle à une dame à laquelle on veut rendre hommage et témoigner du respect. Ce préjugé donne communément des rhumes de cerveau, et, plus d'une fois, il a occasionné des fluxions de poitrine. Cela n'y fait rien, le préjugé le veut, et il faut qu'un homme poli se tienne nu-tête, mais à coup sûr c'est bien là un préjugé. Pourquoi l'usage veut-il que dans une église catholique, les hommes aient la tête nue, et les femmes la tête couverte? Qui pourrait donner, en faveur de cette différence, une raison qui fût raisonnable. Ce n'est pas un préjugé qui prescrit de ramasser un objet qu'une autre personne a laissé tomber à terre, car la meilleure politesse est celle qui consiste à éviter de la peine à quelqu'un. C'est par cette raison que, dans un sentier que longent des haies, la politesse ordonne de marcher le premier afin d'éviter à la personne qui suit les fils d'araignée qui s'attachent au visage ; mais quelle sensation agréable peut résulter pour qui que ce soit au monde que nous tenions notre chapeau à la main ! Est-il rien encore de plus ridicule que le préjugé en vertu duquel deux hommes ou deux femmes s'en vont faire vingt assauts de politesse s'ils ont vingt

portes à traverser, afin de se céder les stupides honneurs du pas. Ce sot usage perd d'ailleurs un peu de son exagération. Il n'a point lieu dans les cours où les rangs sont marqués ; mais quand de sang-froid, on regarde un homme ou une femme accomplir trois révérences en avant pour entrer et trois révérences en arrière pour sortir, on serait bien heureux si quelqu'un pouvait vous prouver que vous êtes dans le pays des singes. Vive, au contraire, la poignée de main; c'est un acte d'affection en même temps que de politesse, et c'est peut-être la meilleure chose dont nous soyons redevables aux Anglais. Il n'est pas poli, quand on est à table en bonne compagnie, de laisser quelque chose dans son verre. et cela s'explique autrement que par un préjugé ; si vous venez à renverser votre verre, vous échappez à la confusion de salir la nappe. Mais quelle atroce politesse, quel abominable préjugé a pu persuader à de grossiers maîtres de maison qu'ils devaient vous poursuivre, vous assassiner de leurs offres obséquieuses que l'on a assez bien résumées dans ce peu de mots. « Buvez donc. — Vous ne mangez pas. » C'est un supplice né de l'excès de la politesse et qui empoisonne les réunions les plus amicales. La liberté pour tous est le meilleur assaisonnement d'un dîner.

C'est encore un bien sot préjugé que celui qui enseigne aux enfants à se servir de la main droite préférablement à la main gauche ; nous avons vu des parents gronder de pauvres petites filles parce qu'elles commettaient l'impolitesse de présenter quelque chose

à quelqu'un sans que ce fût de *la belle main*. Cette distinction entre les deux mains, pour remonter à l'antiquité la plus reculée, n'en est pas moins ridicule. L'Écriture regarde la main droite comme destinée à bénir, ce qui lui donne une grande supériorité sur la main gauche. Des théologiens ont raisonné dans le même sens, appuyant leurs raisonnements sur ce que le fils de Dieu était assis à la droite et non pas à la gauche du père. Les Romains donnaient une si grande préférence à la main droite, que, quand ils se mettaient à table, ils se couchaient sur le côté gauche pour conserver la main droite entièrement libre. Aristote, par une assimilation qui nous semble un tant soit peu injurieuse, appuie la prééminence due à la main droite, sur ce que le grand philosophe assure que les écrevisses ont communément la patte droite plus grosse et plus charnue que la patte gauche. Parmi nous, la politesse veut encore aujourd'hui que l'on cède la droite aux personnes que l'on veut honorer. A table, une dame, si elle reçoit en même temps un général et un colonel, ne manquera jamais de faire asseoir le général à sa droite. Que de petitesses la vanité a suggérées aux hommes! Croyez-nous, tâchez de vous servir indistinctement de vos deux mains, et croyez qu'il faut préférer un bon dîner à la gauche d'une maîtresse de maison à un mauvais dîner où l'on vous aura décerné les honneurs de la droite.

Dans les villages éloignés de Paris, les habitants habituent leurs enfants à se baiser la main et toujours la main droite, avant de prendre quelque chose qu'on

leur présente. Cependant c'est à l'annulaire de la main gauche que les femmes portent leur anneau de mariage, ce qui n'est pas même un usage chrétien, car il était adopté chez les Assyriens, les Mèdes, les Égyptiens, les Babyloniens et la plupart des peuples de l'antiquité. Là où s'assoient les préjugés, il y a toujours un peu de place pour les contradictions.

Beaucoup de gens en quittant un ami ne lui disent point et ne veulent pas qu'il leur dise adieu, mais au revoir ; ces respectables personnages agissent sous l'empire du préjugé qui leur fait croire qu'en disant adieu à quelqu'un on l'expose, ou bien l'on s'expose soi-même à ne plus se rencontrer que dans l'autre monde.

Les souhaits dont la politesse veut que l'on fasse suivre un éternument jouent un grand rôle parmi nos menus préjugés sociaux, et la formule en est fort variée. Dieu vous bénisse, est l'expression du chrétien; le vulgaire dit plus habituellement : A vos souhaits ; de beaux parleurs ont adopté la phrase : Tout ce qui peut vous être agréable, ou bien : Tout ce que votre cœur désire, et Molière veut qu'on se marie,

> Pour avoir près de soi quelqu'un qui vous salue
> D'un : Dieu vous soit en aide, alors qu'on éternue.

Ces mutuelles attentions ne constituent point des préjugés fâcheux, et nous ne voudrions pas en combattre l'usage ; mais l'éternument lui-même, en dehors des souhaits innocents dont le salue la politesse, a été l'objet de bien ridicules préjugés. Ainsi, dans ses pro-

blèmes, Aristote dit que l'éternument est un présent des dieux, qu'on doit l'honorer comme une chose sainte et un signe de bonne santé. Hippocrate partage l'opinion d'Aristote et regarde l'éternument comme une chose favorable aux femmes en couches. D'un autre côté, les rabbins assurent qu'Adam éternua et que, dans les temps primitifs, l'éternument était un fâcheux pronostic et le présage d'une mort certaine. Les choses, disent-ils, restèrent ainsi jusqu'au patriarche Jacob qui obtint de Dieu qu'à l'avenir l'éternument cesserait de prédire la mort de personne. Il est dans tous les cas fort heureux que ce changement ait eu lieu avant la découverte et l'usage du tabac ; combien de fâcheux pronostics pourrait renfermer une tabatière !

Disons comme par le passé : Dieu vous bénisse, aux personnes qui éternuent en notre présence, parce qu'il n'y a à cela aucun inconvénient, et tâchons de nous tenir les pieds chauds, de ne point affronter de vents coulis, afin de ne nous pas enrhumer du cerveau, par la raison que l'éternument est le très-assidu courtisan du rhume de cerveau.



CHAPITRE XVIII.

PRÉJUGÉS ATTACHÉS A CERTAINES LOCUTIONS.

Nous sommes ainsi faits, que bien souvent les choses nous choquent beaucoup moins que les mots dont on se sert pour les exprimer. L'étude des langues anciennes et modernes en fournirait, au besoin, de nombreuses preuves, car le vocabulaire d'un peuple contient souvent d'autres enseignements que l'enseignement élémentaire de son idiome. Voyez, par exemple, ces fiers Romains qui jouaient, pour ainsi dire, avec la mort, que la loi autorisait à disposer de la vie de leurs enfants; ils ne voulaient point que l'on prononçât crûment le mot de mort devant eux. Leur délicatesse se fût effarouchée si l'on eût dit d'un citoyen : Il est mort; il fallait dire : Il a vécu. Nous voyons, dans la défense de Milon, Cicéron reculer devant la nécessité d'articuler le meurtre commis par les esclaves de son client; l'orateur dit seulement : « Les esclaves de Milon firent, en cette occasion, ce que tout bon maître a le droit d'attendre de serviteurs fidèles. »

Les Romains avaient voué au titre de roi une haine profonde et un profond mépris. La haine provenait du souvenir traditionnel des Tarquins, et le mépris de la quantité de rois qu'ils avaient vaincus et en-

chaînés à leurs chars de triomphe. César se fait empereur, et ouvre la porte de la plus souveraine puissance qui ait jamais existé aux empereurs qui lui succédèrent. Le peuple de Rome battit des mains parce que les empereurs n'étaient pas des rois. Nous avons vu la même chose au commencement du siècle. Après une transition consulaire qui dura quatre années, Napoléon se fit empereur : il n'aurait pas osé se faire roi.

Tous les anciens auteurs, et Molière plus qu'aucun autre, se servirent sans scrupule du terme tout cru qui sert à désigner un mari trompé ; aujourd'hui, ce terme est proscrit comme malsonnant à nos oreilles délicates. En est-il de même de la chose ?

Dans l'histoire des comédies de Molière, nous trouvons un exemple qui prouve jusqu'où peut aller l'empire des mots. Un jour, il lisait à sa servante Laforest *le Malade imaginaire*. Dans sa première ébauche, il faisait dire à M. Fleurant, l'apothicaire de son malade : « On voit bien que monsieur à l'habitude de parler à des... — Ah ! fi ! s'écria Laforest, effarouchée de la technicité du mot. » Molière prit la plume, et substitua à sa première version la version connue : « On voit bien que monsieur n'a point accoutumé de parler à des visages. » A coup sûr, la pensée est absolument la même, elle présente au spectateur la même idée ; les mots seuls diffèrent par le moyen d'une adroite contre-partie.

Jetons les yeux sur ce qui se passa en France à l'époque de la restauration, et nous verrons triompher,

dans son plus beau jour, le stupide préjugé qui s'acharne plus aux mots qu'aux choses. D'un bout à l'autre du royaume, deux cris surgissaient dans toutes les localités; ces deux cris étaient : Plus de droits réunis! plus de conscription! — Rien de plus juste, dit-on au peuple le plus spirituel et le plus gobe-mouche de l'univers; il n'y aura plus ni conscription ni droits réunis. Remarquez bien qu'on lui tint parole à la lettre. A la vérité, on n'en leva pas moins d'hommes selon les besoins de l'État; on n'en perçut pas un centime de moins sur les objets de consommation, et les vexations attachées aux formes de l'*exercice* n'en furent pas moins grandes; mais qui pouvait se plaindre? Les mots terribles étaient rayés de la loi. Au lieu de conscription, vous eûtes la loi du recrutement; au lieu de droits réunis, des contributions indirectes. Quand Voltaire exhalait les vapeurs de sa bile, il lui arrivait quelquefois de nous appeler peuple de Bétique. Avait-il si grand tort?



CHAPITRE XIX.

DE DEUX PERSONNAGES IMAGINAIRES.

L'histoire du monde est remplie de personnages qui n'ont jamais vécu que d'après des croyances erronées. Sortis d'imaginations maladives ou nés d'un calcul frauduleux, la crédulité les adopte, les préconise, et leur existence, toute fabuleuse qu'elle soit, s'ancre si bien dans les opinions transmises par le temps, qu'une sorte de prescription finit par s'établir en leur faveur. Dédaignant les simples usurpations de qualités, nous ne pourchasserons ni les faux Héraclius, ni les faux Démétrius, ni même les faux dauphins dont nous avons vu toute une cohorte se relayer en France depuis quarante ans. Notre intention seulement est de rayer, de la grande liste de l'état civil du globe, un homme et une femme : le juif errant et la papesse Jeanne. Pourquoi de graves auteurs n'ont-ils pensé à leur donner la vie que longtemps après l'époque à laquelle il leur a plu de les faire naître? Pendant combien de siècles n'a-t-on pas cependant cru dans le peuple au juif errant, à sa marche perpétuelle, à sa bourse où cinq sous se renouvellent autant de fois qu'il lui prend envie de les dépenser. Quoique passablement déraciné, le préjugé

qui s'attache à la réalité de son existence et à celle de la papesse Jeanne tient encore un peu dans quelques bonnes têtes, et nous ne savons si on l'en extirpera jamais sans qu'il en reste aucune ramification, aucun tégument.

Matthieu Pâris, docteur anglais qui écrivait au treizième siècle, fut un des premiers qui mit le juif errant en grande renommée, sans savoir peut-être, tout docteur qu'il était, que sa fable était renouvelée des Grecs. Suidas parle en effet d'un Grec nommé Pasès, lequel possédait une pièce de monnaie unique, mais qui revenait toujours dans sa poche quand il l'avait dépensée.

Nous aimons beaucoup la modestie de quelques inventeurs, qui placent volontiers leurs belles découvertes sous la responsabilité d'autrui. Ainsi en agit Matthieu Pâris. Il tenait l'histoire du juif errant d'un évêque arménien, qui, de son temps, vint faire un voyage en Angleterre. Matthieu Pâris n'avait pas vu le juif errant, mais l'évêque arménien avait eu l'honneur de le rencontrer, de converser avec lui, et de lui demander son nom. Sans cela, nous ignorerions que le juif errant s'appelait Cartophilax, qu'il était concierge du prétoire où Jésus-Christ fut amené, qu'il avait connu les apôtres, la sainte Vierge; enfin toutes les inventions devenues populaires qui constituent le roman de sa vie.

Actuellement, n'y aurait-il pas un sens caché derrière la création du juif errant? A une époque où on brûlait les juifs, ne se peut-il pas que Matthieu Pâris

lui-même, à l'aide de circonlocutions qui le mettaient à couvert, ait voulu présenter la personnification du peuple d'Israël dans le personnage de Cartophilax.

Depuis treize siècles alors, comme depuis dix-huit siècles aujourd'hui, la nation juive, partout traquée, partout poursuivie, marchait, pour ainsi dire, toujours disséminée sur toute la terre ; elle était, comme elle l'est encore, le vrai juif errant. Et ces cinq sous qui se renouvellent sans cesse ! Cela signifie qu'en quelque lieu que ce soit, un juif est sûr d'y trouver de l'argent. Montesquieu a dit : « Partout où il y a de l'argent, il y a des juifs. »

Nous ne présentons pas comme un article de foi l'explication que nous avons essayé de présenter de la fable la plus populaire qui ait existé, mais nous aimons mieux croire à une cause déterminante chez un homme vraiment savant, comme l'était Matthieu Pâris, que de supposer qu'il a lancé un mensonge dans le monde, uniquement dans le but de propager une grossière erreur.

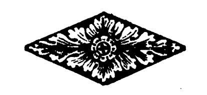
La fable de la papesse Jeanne reposa sur d'autres motifs que celle du juif errant. Elle fut inventée en haine du saint-siége et pour contribuer à sa déconsidération ; aucun auteur contemporain n'en parle, et ce fut seulement soixante ans après l'époque attribuée depuis à sa mort, que le moine Radulphe révéla pour la première fois la scandaleuse histoire de son pontificat supposé. Un fait de cette nature, une fois mis en avant, est bientôt relevé par d'autres écrivains ; à de premières circonstances données, on

ajoute des détails nouveaux, on prend des reproductions pour des preuves à l'appui de la supposition mère ; l'erreur se répand, s'accrédite, se multiplie, et le préjugé se dresse triomphant et inexpugnable.

Cependant, jamais fable n'a été aussi bien accueillie par des esprits droits, promulguée par des voix plus sévères ; c'est que tous plaidaient leur cause sans se soucier de la vérité. Lors de la grande scission des protestants, qui scinda en deux camps ennemis l'antique unité de l'Église, les prédicateurs de la nouvelle doctrine ressuscitèrent en quelque sorte la papesse Jeanne, et il fallait bien qu'ils la présentassent comme un personnage réel, pour puiser dans le fait même de sa papauté des arguments contre l'infaillibilité du saint-siége. Ils disaient aux catholiques : « Vous vous vantez de l'assistance du Saint-Esprit, vous prétendez qu'il vous éclaire de ses lumières, qu'il dirige vos choix ; mais s'il vous rendait réellement ce service, auriez-vous élu une femme pour pape ? Le Saint-Esprit n'aurait-il pas reconnu son sexe ? Et puisqu'il vous a laissé faire, il faut bien, bon gré mal gré, reconnaître qu'il vous abandonne souvent à votre propre sens. »

Comme d'ailleurs la prétendue histoire de la papesse Jeanne est racontée en beaucoup d'endroits, qu'on la trouve dans tous les recueils d'anecdotes, présentée soit comme une chose vraie, soit comme une invention, nous ne croyons pas nécessaire d'en grossir nos pages. Voltaire dément qu'elle ait jamais existé, et son opinion, en pareille matière, est certai-

nement d'un grand poids. Un mot encore : Les historiens qui en ont parlé ne sont pas même d'accord sur son nom, et l'appellent indistinctement Agnès, Jeanne et Gilberte.



CHAPITRE XX.

PETITE REVUE DE PRÉJUGÉS.

« Monsieur, je vous le répète, prenez votre parapluie ; pour sûr il pleuvra aujourd'hui. — Mais, Françoise, vous vous trompez. Le vent vient de l'est, mes cors me laissent tranquille, le baromètre est au beau ; par conséquent, il est de toute impossibilité... — Eh bien, moi, monsieur, je soutiens que si vous ne prenez pas votre parapluie vous serez trempé de la belle manière. — Comment savez-vous ?.... — Comment? monsieur, depuis ce matin mon chat n'a pas cesser de passer sa patte par-dessus son oreille. »

Il n'est personne, ayant l'honneur d'être bien placé dans la confidence d'une portière, d'une cuisinière, et surtout d'une gouvernante de vieux garçon, qui n'ait entendu ce raisonnement ; il repose sur un préjugé, d'ailleurs fort innocent, et qui vivra probablement aussi longtemps qu'il y aura des chats, des portières, des cuisinières et des gouvernantes de vieux garçons.

On a vu de certains hommes, pleins de confiance en la vertu de leur femme, rentrer subitement à leur

logis, s'ils avaient rencontré un colimaçon leur montrant ses cornes, s'ils avaient entendu le chant monotone d'un coucou, ou s'ils s'étaient heurtés contre le bois d'un cerf. Il faut ici répéter le mot connu de Beaumarchais : la peur du mal engendre le mal de la peur. C'est un des plus grands maux parmi tous ceux qui affligent l'humanité, et qui presque tous résultent de préjugés que nous nourrissons à plaisir. Souvent cela vient d'une certaine paresse d'esprit, du trop peu de surveillance de nous-mêmes. Il en est de cela comme de la distraction. M. Alexandre Delaborde a toujours passé pour un des hommes les plus distraits de notre temps, et pourtant on a remarqué qu'il n'avait jamais de distractions dans son service de chambellan auprès de l'empereur.

Cela nous amène naturellement à dire un mot des sympathies et des antipathies. Bien certainement il en a existé des exemples, mais bien certainement aussi ils seraient moins nombreux, si l'on exerçait un peu plus cette surveillance de soi dont nous parlions tout à l'heure. Nous avons connu un homme qui possédait au suprême degré le préjugé contraire au lapin domestique. Sur ce point il était impossible de le tromper, tant il était habile à distinguer le fumet d'un lapin de garenne de la plate saveur du lapin domestique. Nous le trompâmes cependant à l'aide d'un civet dans lequel nous avions eu la précaution de jeter une pincée de grains de plomb. Un grain malencontreux faillit lui casser une dent, aussi s'écria-il triomphalement : « Je n'avais pas besoin de

cela pour savoir que celui-là avait été tué à la chasse. Certes, je n'ai pas de préjugés. »

Un auteur a défini la sympathie, une parenté de cœur et d'esprit. Corneille, dans *Rodogune*, a placé ces quatre vers charmants, que l'on serait tenté de lui dérober pour les attribuer à Racine :

Il est des nœuds secrets, il est des sympathies,
Dont par un doux rapport les âmes assorties
S'attachent l'une à l'autre, et semblent se piquer
Par ces je ne sais quoi qu'on ne peut expliquer.

Peut-être croirait-on un peu moins aux sympathies, si on ne les confondait pas avec des préférences mutuelles et spontanées. Entre un beau garçon et une jolie fille les sympathies sont fort communes, et n'ont rien de miraculeux ; mais la sympathie, comme l'entendent les docteurs, est un préjugé, quand ils l'appuient sur ce qu'ils appellent la voix du sang. Le sang ne parle pas. Présentez à la plus tendre des mères deux enfants d'un an, dont l'un lui appartienne et dont l'autre lui soit étranger, et dites-lui de choisir le sien. Si aucun signe n'établit de différence entre eux, il y aura juste un contre un à parier qu'elle choisira son enfant.

La sympathie entre jumeaux est un fait accidentel, et ici l'identité des affections morales s'explique par la prodigieuse ressemblance physique qui souvent existe entre eux. Étienne Pasquier parle de deux jumeaux qui avaient entre eux une telle analogie, que les sentiments, les plaisirs, les chagrins, leur étaient communs. Cela ne nous surprend point. Nous

avons connu, dans notre jeunesse, deux sœurs jumelles, mesdemoiselles Lardan, qui demeuraient au passage des Petits-Pères, et dont le frère était secrétaire du général Dessolles, alors chef d'état-major de Moreau à l'armée du Rhin. Que si, d'ailleurs, nous nous plaisons quelquefois à entourer de circonstances même parasites les faits dont la connaissance nous appartient en propre, c'est que nous voudrions que leur exactitude pût être soumise à un contrôle.

La ressemblance entre les demoiselles Lardan, ressemblance à laquelle ajoutait encore une parité inouïe dans le son de voix, était si complète, si prodigieuse, que jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, où l'une des deux devint un peu plus grasse que sa sœur, il était absolument impossible de distinguer l'une de l'autre. Dans les bals qu'elles fréquentaient, et où elles étaient fort recherchées à cause de leur beauté et de leur amabilité, il arriva de singulières méprises, d'autant plus qu'elles étaient toujours vêtues de même. Pour mettre un terme à ces méprises, elles furent obligées de porter des bouquets de différentes couleurs. Leur mère même les confondait souvent l'une avec l'autre, et la même similitude se remarquait dans leurs goûts, leurs fantaisies de jeunes filles, et sans que la fièvre les saisît simultanément, ce qui serait beaucoup exagérer, il est certain que, quand l'une était malade, l'autre ressentait un peu de malaise. D'ailleurs, elles étaient unies par un lien d'affection si tendre, qu'elles ne voulurent point se marier pour ne pas se quitter. Depuis trente-cinq ans nous les avons perdues de vue ;

aussi ce qui précède se rapporte-il seulement aux époques antérieures à l'année 1806.

Legendre cite l'exemple de deux jumeaux dont la sympathie était si grande, que l'un ressentit, à une distance considérable, la blessure que l'autre venait de recevoir à l'armée. A côté de ce fait, nous en pouvons placer un du même genre, quoiqu'il n'appartienne pas aussi précisément au chapitre des sympathies, mais il présente une singulière combinaison du hasard à l'égard de deux jumeaux.

Le général Clément, étant soldat, avait épousé à Strasbourg une demoiselle Kahn. Elle avait deux frères jumeaux, tous les deux au service. L'un devint capitaine, l'autre resta simple grenadier. Attachés à des corps d'armée différents, huit ans se passèrent sans qu'ils se fussent revus. Le soir de la bataille de Marengo, le capitaine, sachant que son frère était avec son régiment à peu de distance de lui, demanda et obtint la permission de l'aller voir. A peine les deux frères jumeaux étaient dans les bras l'un de l'autre, qu'un boulet de canon retardataire les emporta tous les deux. Nous tenons ce fait du général Clément.

On ne cite guère moins d'exemples d'antipathies que de sympathies, et ils sont même plus faciles à caractériser. Nous ne croyons pas cependant qu'une dame ait poussé si loin l'antipathie que lui inspiraient les chats, qu'un jour elle se soit trouvée mal en passant par mégarde devant une boutique, sur l'enseigne de laquelle on avait peint un chat. Malgré l'autorité de la princesse Charlotte de Bavière, mère

du régent, notre crédulité a quelque peine à admettre ce qu'elle dit d'une belle dame de son temps. Nous avons lu autrefois dans ses mémoires : « Madame l'abbesse de Fontevrault, de l'illustre maison de Matignon, avait l'odorat si fin, si subtil, que quand elle se trouvait dans une compagnie où était un homme impuissant, elle le reconnaissait à l'odeur; et cette odeur, ajoutait la princesse, lui était tellement antipathique, qu'elle s'enfuyait incontinent. » Ce qui est avéré, c'est que le maréchal d'Albret s'évanouissait à la vue d'une tête de marcassin, et que beaucoup de personnes éprouvent une répugnance invincible à l'aspect de certains animaux.

Les faits constatés ont quelquefois un grand inconvénient; cet inconvénient consiste à faire surgir une foule de faits faux et controuvés, ce dont nous aurons l'occasion de parler quand nous nous occuperons de quelques prodigieux effets du magnétisme et des jongleries de quelques magnétiseurs.

Au nombre des préjugés que nous nous bornons à indiquer en passant, il en est un, entre autres, qui jouissait autrefois d'un grand crédit, et qui paraît aujourd'hui fort compromis. On a cru longtemps que les albinos formaient une race d'hommes distincte des autres races ; d'autres ont voulu voir en eux des nègres blanchis par l'effet d'une révolution subite dans leur organisation ; d'autres encore ont prétendu qu'ils étaient fort nombreux et fort recherchés à la cour de certains monarques d'Afrique et d'Asie. Pline, de son temps, les plaçait en Albanie probablement à cause

de la similitude de signification entre les deux noms; toutefois, Pline ne dit pas que les albinos aient formé un corps de nation. Il les décrit d'ailleurs semblables à ceux que nous vîmes à Paris il y a trente et quelques années. « Ils naissent, dit-il, avec des cheveux blancs, des yeux de perdrix, et ne voient clair que pendant la nuit. » Les albinos sont des individus malades, souffreteux, d'une taille qui ne surpasse guère celle des crétins; s'ils eussent formé une nation, il est évident que depuis longtemps elle serait détruite. On peut donc regarder comme effacé du livre des préjugés courants les erreurs et les merveilleuses inventions débitées sur leur compte.

En général, la prudence commande d'éloigner, les enfants surtout, de la chambre des malades, parce qu'on y respire ordinairement un air plus ou moins vicié. Les enfants à cet égard sont doués d'un singulier instinct; tout le monde a pu remarquer qu'ils ont une sorte de répugnance à s'approcher des personnes alitées. Cela ne veut pas dire que l'on doive considérer comme étant contagieuses toutes les maladies réputées pour telles. Autrefois, un préjugé populaire et accrédité dans les classes élevées de la société, faisait croire à la contagion des maladies pulmonaires. On regardait comme un héros de dévouement conjugal un mari couchant avec sa femme, quand celle-ci était atteinte d'une maladie de poitrine. On citait des exemples de victimes mortes à la suite de soins donnés à des poitrinaires; après la mort des malades atteints de pulmonie, on brûlait

leur mobilier, on brûlait tout ce qui avait été en contact avec eux, et les médecins, loin de s'élever contre ces pratiques superstitieuses, les appuyaient de leur autorité. Depuis, l'expérience a démontré à des docteurs moins entichés des vieilles erreurs de l'école, que la pulmonie n'était point contagieuse, qu'aucun miasme morbide ne s'attachait aux objets dont ils s'étaient servis pendant leur maladie, et les héritiers se sont bien trouvés de reconquérir la partie de leur héritage anciennement dévolue au feu. Portal et Liautaud déclarent d'ailleurs formellement que la pulmonie ne se communique point par la cohabitation entre mari et femme.

Maintenant, dans le cas où vous auriez eu le malheur de coucher dans une chambre infectée de cette insupportable vermine d'alcôve, que l'on appelle des punaises, nous serions bien mal venu à vous demander si la démangeaison occasionnée par les boutons que leur morsure fait à la peau est un préjugé, car à coup sûr ce n'en est malheureusement pas un; mais pensez-vous que ces fatigants insectes aient autrefois respecté les cellules des chartreux? Jacques Dubreuil, dans ses *Antiquités de Paris*, constate le fait et assure que cela provenait d'une faveur toute particulière du ciel, accordée aux chartreux en considération de leur vie sainte et religieuse. Il fait même observer que les frères lais, jardiniers et autres serviteurs, ne partageaient pas le privilége réservé exclusivement aux bons pères. Cardan, de son côté, admet l'exception en faveur des chartreux; mais il la fait

résulter d'une cause qui nous paraît au moins paradoxale; selon Cardan, le privilége dont jouissaient les chartreux provenait de l'abstinence de viande à laquelle les assujettissait leur règle. Là-dessus est venu Scaliger qui s'est moqué de Cardan, alléguant que la majeure partie des paysans s'abstenaient forcément de viande, et qu'ils n'en étaient pas moins dévorés par les punaises. Que si jamais, même en voyageant, vous n'en avez été tourmenté, c'est que bien certainement vous êtes né coiffé.

A ce propos, qu'est-ce que c'est que d'être né coiffé? Sans préméditation, n'aurions-nous pas encore glané un petit préjugé sur notre route? De tout temps les nourrices ont regardé comme une chance presque assurée de bonheur pour les enfants, de venir au monde la tête enveloppée d'une membrane détachée du sein de la mère. Les anciens disaient : Puisque les dieux se sont occupés de cet enfant avant sa naissance, ils ont sans doute sur lui des vues favorables, et ils le protégeront pendant sa vie. Chez les Romains, on achetait chèrement ces coiffes afin de participer au bonheur dont elles étaient le gage; les avocats surtout y ajoutaient un grand prix, croyant qu'une coiffe en leur possession était capable de leur faire gagner leur cause. Qu'arrivait-il lorsque les deux avocats, plaidant l'un contre l'autre, étaient également munis d'une coiffe? L'histoire a recueilli ce qui advint à un empereur né coiffé, et ce n'est point un argument en faveur de la félicité attachée à la coiffe. Ainsi vint au monde le fils de Macrin et de sa femme

Cesonia Celsa. Cette circonstance le fit nommer Diadématus. Quand Macrin fut tué, on proscrivit Diadématus, et peu après il fut tué comme son père. Vantez-vous donc d'être né coiffé !

La coiffe doit faire le pendant avec l'influence que l'on attribue à l'imagination des femmes et aux *envies* qu'on leur suppose durant leur grossesse ; sur la perfection ou la difformité des enfants qu'elles mettent au monde, avec cette différence toutefois que rien ne peut militer en faveur des effets produits par la coiffe, tandis que les ergoteurs, considérant certaines marques distinctives que certains enfants apportent en naissant, peuvent jusqu'à un certain point les attribuer à des causes dont il est difficile de prouver catégoriquement la non-existence. L'état de grossesse est incontestablement pour la femme un état naturel, mais c'est cependant une manière d'être exceptionnelle dans sa vie. Il se peut que dans cet état l'imagination d'une femme amoureuse de l'extraordinaire en reçoive une surcharge de caprices, et que la moindre contrariété agisse plus vivement sur elle que lorsqu'elle est dans son état normal. Sur ces mystères attachés à la progression d'un être qui s'anime dans le sein d'un être vivant auquel il est identifié, nous pensons que le bon sens en saura toujours plus que la science, parce que le bon sens n'a pas de système.

Parmi les envies attribuées aux femmes enceintes et l'effet qui en résulte pour leur progéniture, on a mis en avant des exemples si extraordinaires, que nous en

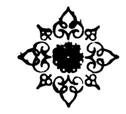
citerons quelques-uns, dussions-nous ne les présenter que comme des objets de curiosité. Goulard rapporte que dans le voisinage d'Andernach, petite ville assise sur le Rhin, une paysanne enceinte et dégoûtée eut la fantaisie de manger de la chair de son mari. Son appétit s'enflamma tellement, qu'elle le mit à mort, mangea la moitié du corps, sala le reste ; puis lorsque la rage de cet appétit fut assouvie, elle s'en alla naïvement raconter ce qu'elle avait fait, aux amis de son mari qui le cherchaient.

Dans les chroniques helvétiques, on lit que, sous le pontificat de Martin IV, une illustre dame romaine, qui passait pour avoir des liaisons intimes avec le chef de l'Église, donna le jour à un fils velu comme un ours, et armé d'ongles et de griffes comme une bête féroce. On attribua cette énormité à la passion prodigieuse de Martin IV pour les tableaux d'animaux qui décoraient son palais : leur vue continuelle avait frappé la dame romaine. Si ce fait était admis, il ne faudrait pas trop se récrier contre ce qui arriva, dit-on, durant le siècle passé, à une grande dame française. L'heure de sa délivrance venue, elle mit au monde un petit moricaud, ce dont son mari parut un peu offusqué. « C'est votre faute, mon ami, lui dit tranquillement sa femme ; vous avez à votre service un grand et beau nègre qui vous sert à table, de sorte qu'il est toujours devant moi pendant le dîner ; sa vue m'aura frappée apparemment. »

De tous les philosophes, le père Malebranche est celui qui a fait la part la plus grande au pouvoir de

l'imagination chez les femmes. Il en cite une qui, ayant assisté au supplice d'un malheureux condamné à la roue, en fût si frappée, qu'elle donna le jour à un enfant dont les bras, les jambes et les cuisses étaient rompus, précisément à l'endroit où la barre de l'exécuteur avait frappé le criminel. Il ajoute que cet enfant resta stupide. Voltaire, malgré son scepticisme, croit aussi aux désordres que l'imagination des femmes peut apporter dans la conformation des enfants ; il n'en cite pas d'exemples, mais il assure qu'il en a vu de si frappants, que le doute ne peut pas lui être permis. Ces faits allégués par des hommes dignes de confiance ne peuvent être invoqués comme des arguments à l'appui d'une thèse générale, pas plus que les exemples d'enfants venus au monde bicéphales, pas plus que Rita et Christina, pas plus que les deux frères siamois que nous vîmes à Paris ces années passées. Comment oserait-on sérieusement rendre l'imagination des mères responsable de ces monstruosités, si l'on veut bien considérer que ces mêmes monstruosités existent chez les animaux ? Dans ce cas, pour être tant soit peu logique, il faudrait, quand est né un veau à quatre têtes, ou un agneau monté sur cinq pieds, en charger l'imagination d'une vache ou d'une brebis. Quant aux marques de naissance que l'on attribue aux envies non satisfaites des mères pendant leur grossesse, l'effet est incontestable, mais la cause ne l'est pas. Et puis, il faut un peu de bonne volonté pour reconnaître ces grappes de groseilles, ces lentilles, ces queues de

poisson, enfin, toutes ces figures empreintes sur la peau des enfants. On les voit cependant, mais à peu près comme on voit des figures dans les nuages, comme un honnête oisif, en cherchant bien, trouvera toute une collection de portraits parfaitement ressemblants dans les bigarrures d'une table de marbre, ou même sur sa tabatière, si elle est en racine de buis.



CHAPITRE XXI.

ACCOUCHEMENTS SINGULIERS ET NAISSANCES BIZARRES.

Ce que nous venons de dire en dernier lieu, touchant les accidents extraordinaires qui surviennent dans la conformation de certains enfants et de sujets appartenant aux animaux, devra paraître un peu tronqué. Nous ne nous accuserons pas, nous ne nous excuserons pas non plus d'omissions que nous avons faites sciemment. Nous parlions de perturbations attribuées à l'imagination des femmes, et nous avons montré plus que du doute ; maintenant nous n'aurons plus à apprécier les causes, mais seulement à présenter une série de faits bizarres recueillis à l'occasion de quelques naissances placées en dehors des lois de la nature. Ce sera, si l'on veut, un complément obligé du chapitre précédent.

L'attachement mutuel qui existe entre certains animaux d'espèces différentes est une chose incontestable. La commensalité les unit, et il n'est personne qui n'ait vu des chats et des chiens vivant ensemble de manière à donner au proverbe que vous connaissez le plus formel démenti. Nous avons vu une chienne remplacer une chatte son amie pour tenir chaud à ses

petits chats en son absence, et pendant la couvée de la chienne, sa maîtresse même n'aurait pu toucher aux petits chats sans s'exposer à être mordue. Nous avons vu, comme tout le monde, le chien qui tenait fidèle compagnie dans sa loge au beau lion du Jardin des Plantes, et les attentions dont le lion était prodigue envers lui. C'était une magnifique leçon donnée à la force sur la protection qu'elle doit à la faiblesse. Nous avons vu dans le Vendômois deux chevaux de carrosse qui, depuis quatorze ans, mangeaient au même râtelier qu'un âne ; l'âne mourut et les deux chevaux moururent peu de temps après. Ces attachements viennent de ce que les animaux qui vivent, pour ainsi dire, dans notre intimité prennent quelque chose de nos mœurs, de nos habitudes, de nos affections ; nous serions presque tenté d'ajouter de nos préjugés. Les perroquets, les sansonnets, les geais et les pies ne parlent point dans les bois ; jamais un caniche primitif n'aurait imaginé de tourner une broche, et si un chat consent à servir de compère à M. Polichinelle, cela prouve combien est grande la part qu'il s'est appropriée dans notre civilisation ; mais pour arriver de là à tant d'histoires merveilleuses il y a bien du chemin à faire.

D'abord ce sera un chat, un chat normand qui, l'année même de la mort de Voltaire, s'éprit d'une si belle passion pour une poule du voisinage, qu'il donna une bonne leçon aux coqs en partageant avec elle les soins de la couvée. Il prit sous ses pattes une partie des œufs de cane confiés par une fermière à

la poule couveuse. Au bout de vingt-cinq jours on vit sortir des coquilles couvées par le chat de petits animaux qui participaient du chat et du canard ; le fait est attesté par un docteur, le docteur Vimond, lequel était Normand tout aussi bien que le chat couveur. Il est fâcheux qu'en cette circonstance le grave docteur n'ait pas étudié les propensions de ses chats-canards ; il serait fort intéressant de savoir la conduite tenue par la partie chat lorsque la partie canard, obéissant à son instinct, voulut sans doute aller à la rivière.

Quelque trente ans après, un épicier du faubourg Saint-Honoré s'en vint déclarer comme quoi il possédait une petite chienne qui, d'une seule portée, avait donné le jour à trois petits chiens et à quatre petits chats. Quand la chose arriva, les savants la rejetèrent tout d'abord et supposèrent qu'un des garçons de l'épicier avait voulu s'amuser aux dépens de son maître. Leur explication ne sera pas la nôtre. Quels sont les plus puissants véhicules des actions humaines? L'intérêt et la vanité. Cela posé, tout s'explique. Le docteur Vimond, probablement fort ignoré et jouissant de peu de malades, aura voulu attirer sur lui une célébrité que ses cures lui avaient jusque-là refusée, et il aura inventé ses chats-canards. Quant à l'épicier, il se sera dit : « Voilà un sûr moyen d'achalander ma boutique ; ceux qui viendront voir la portée mixte de ma petite chienne ne s'en iront pas sans acheter quelques-unes de mes drogues, et c'est ainsi qu'on fait les bonnes maisons. » On donnait autrefois

au théâtre des Variétés une pièce dont le titre explique bien des choses ; elle était intitulée : *Tout pour l'enseigne.*

Les anciens n'ont point ménagé aux dames de leur temps des accouchements monstrueux. Sans rappeler ici le fameux Minotaure de Crète, selon Pline, une dame romaine, nommé Alcippe, accoucha d'un éléphant en même temps qu'une femme esclave mit au monde un serpent. Julius Obsequens, ou son continuateur Lycosthènes, cite deux Italiennes qui, vers le milieu du quinzième siècle, donnèrent le jour, l'une à un chat, l'autre à un chien. On peut remarquer que dans ces sortes d'événements les chats et les chiens obtiennent presque toujours la préférence sur les autres animaux ; cependant nous pourrions vous présenter une femme suisse s'accouchant elle-même d'un lièvre, une Thuringienne d'un crapaud, d'autres de cochons de lait, d'autres de petits poulets ; mais toutes ces merveilles pâlissent devant la femme qui accoucha d'une omelette. Probablement elle avait avalé du beurre, des œufs, une poële, et par-dessus le marché, sa cuisinière. Bayle rapporte qu'une jument fit un veau, et une femme un chat noir. Le chat noir fut brûlé par ordre du saint office, par la raison qu'il ne pouvait avoir d'autre père que le diable ; quant au veau, on le laissa paître en liberté. Lorsqu'on pense que toutes ces belles choses, recueillies par des historiens, ont été attestées par des docteurs et surtout par des moines, on se demande combien il faudrait de rames de papier pour

écrire une histoire complète de l'escamotage depuis la création.

Voici maintenant une historiette plus comique, dans laquelle le médecin Saint-André joua un rôle à peu près pareil à celui que nous nous sommes permis d'attribuer à son honorable confrère le docteur Vimond. Le plaisant de l'aventure est que Saint-André la raconte lui-même comme étant de bon aloi, et cela dans un livre qu'il composa contre les superstitions. C'était en l'année 1726. On vient chercher Saint-André pour donner ses soins à une femme en mal d'enfant. Il procède à sa délivrance. Que voit-il après l'opération ? un petit lapin. L'accouchée souffrant encore, il recommence l'opération et amène un second lapin vivant. Dieu sait combien il en fut jasé parmi les commères du voisinage ! De toutes parts des cadeaux et de l'argent furent envoyés à la mère, si bien que, trouvant le métier bon, elle sentit encore quelque petit lapin remuer dans ses entrailles, et, Saint-André aidant, elle en mit un au monde tous les huit jours. Alors la police s'en mêla ; on enferma la femme, et plus de lapins. Le terrier était épuisé.

Pendant le seizième siècle, à d'assez longs intervalles et dans des localités différentes, à Wittenberg, en Misnie et à Villefranche, trois enfants à terme vinrent au monde sans tête. Il est inutile de dire qu'ils moururent au moment de la délivrance ; mais ce n'en est pas moins un phénomène digne de l'attention des physiologistes que, dans le sein même de la

mère ils aient vécu. Or, ils y vécurent bien évidemment puisqu'ils y prirent de la croissance. L'anatomiste Carpi cite l'exemple d'un enfant né en 1729, qui, lui, avait une tête, mais dans laquelle on ne trouva que de l'eau limpide et pas la moindre trace de cerveau. Par compensation, on a vu des enfants venir au monde avec une double cervelle ; ce cas se présenta en 1684, où une femme, grosse de deux jumeaux, donna d'abord le jour à un enfant bien conformé qui, cependant, ne vécut que quelques heures ; le second avait la tête tellement monstrueuse, qu'elle paraissait formée de la réunion de deux têtes, ce qui était en effet, puisqu'on y distinguait quatre yeux, deux nez, deux bouches, deux langues, mais seulement deux oreilles.

Les recueils, les journaux, les mémoires de l'Académie des sciences, les livres de médecine fourmillent de faits analogues à ceux que nous avons rapportés, et rien ne serait plus aisé que d'en grossir le nombre indéfiniment ; mais nous n'avons pas un goût bien prononcé pour les monstruosités, et d'ailleurs nous ne nous sommes pas donné pour mission de rédiger bénévolement le livret du Musée d'anatomie comparée. Disons seulement que, quelque nombreuses qu'aient été les difformités de naissance, si on les compare à la masse d'hommes qui ont passé sur la terre depuis la création, on arrivera tout au plus à la proportion du verre d'eau jeté dans la mer.

Malgré ces dernières observations, il est, parmi les conformations irrégulières, une variété que nous ne

devons point passer tout à fait sous silence, parce que son origine remonte au temps des plus anciens poëtes, et que depuis ce temps elle n'a pas pu traverser les siècles sans engendrer des préjugés et semer sa route d'erreurs : c'est de l'androgyne, de l'hermaphrodite, enfin de l'être complexe réunissant en lui les deux sexes, que nous voulons parler. En a-t-il réellement existé? Malgré la cohorte des docteurs qui ont soutenu l'affirmative, malgré des exemples d'apparences sexuelles qui ont permis de douter à quel sexe un individu appartenait, et s'il n'appartenait pas aux deux sexes, nous n'hésitons point à renvoyer tous ces exemples aux métamorphoses d'Ovide pour y tenir compagnie à Salmacis. Mais que c'est une délicieuse fable dans Platon que la fable de l'androgyne en la prenant pour ce qu'elle est, c'est-à-dire pour le symbole le plus ingénieux peut-être que nous ait légué l'antiquité.

Dans le Sympose ou Banquet, Platon suppose que, dans l'origine du monde, l'homme et la femme ne faisaient qu'un ; mais c'était un être si parfait, que bientôt les dieux devinrent jaloux de leur ouvrage. Ils donnèrent l'ordre à Apollon de séparer les deux parties de l'androgyne, et à Mercure de raccommoder séparément les deux parties disjointes. Depuis ce temps, ajoute Platon, elles se cherchent, tendent à se rapprocher, mais elles y parviennent bien rarement; quand cela par hasard leur arrive, l'homme et la femme jouissent de la plus grande félicité qu'il leur soit permis d'espérer sur la terre. Certes il est impossible de se figurer une fiction

plus aimable que celle où Platon fait à la fois allusion à la rareté des bons ménages et à la félicité conjugale quand toutes les convenances se trouvent réunies entre deux époux. A la manière dont on a interprété certaines fables, nous sommes surpris qu'aucun commentateur, Ésope, Phèdre et la Fontaine à la main, n'ait soutenu qu'il fut un temps où les animaux parlèrent à Athènes, à Rome et à Paris. Qui sait si, après une longue suite de siècles, on ne présentera pas aux gens crédules d'alors les contes philosophiques de Voltaire comme des fragments de l'histoire de son temps, et si l'on ne fera pas des recherches sur la famille de M. Candide. Rien de cela ne serait plus absurde que les absurdités répandues sur la prétendue existence d'hermaphrodites; cependant les exemples cités ne manquent pas.

On lit ce qui suit dans la chronique scandaleuse de Louis XI : « En ladite année 1478, advint en pays d'Auvergne que en une religion de moines noirs, appartenant à monseigneur le cardinal de Bourbon, il y eut ung des religieux dudit lieu qu'il avoit les deux sexes de l'homme et de la femme, et de chacun d'iceux se aida tellement qu'il devint gros d'enfant; pourquoi fut prins et saisi et mis en justice, et gardé jusqu'à ce qu'il fût délivré de son posthume, pour, après icelui venu, estre fait dudit religieux ce que justice verroit estre à faire. »

Les anciens croyaient à l'hermaphrodisme; les chefs-d'œuvre que la statuaire antique nous a légués, et notamment l'hermaphrodite Borghèse que l'on

voit au musée du Louvre, en font foi ; et cependant on peut remarquer que l'excellence de l'art et le génie de l'artiste réunis n'ont pu parvenir à produire un être vraiment bissexuel, mais seulement à composer des figures participant, ici du sexe féminin, et là du sexe masculin.

Dans le recueil des Causes célèbres on trouve plusieurs procès auxquels donnèrent lieu les suites attribuées à l'existence des deux sexes dans un seul et même individu. Le procès de la sœur Angélique de la Mothe d'Aspremont, entrée en 1625 au couvent des Filles-Dieu de Chartres, fit grand bruit, et sans que nous entrions dans des détails qu'il faudrait rendre trop techniques pour qu'ils fussent exacts, nous nous contenterons d'ajouter qu'elle fut atteinte et convaincue d'avoir été homme avec les filles du saint lieu et femme dans les excursions nocturnes qu'elle faisait hors du couvent. Par arrêt du grand conseil, les vœux de la dame d'Aspremont furent déclarés nuls ; on la condamna en outre à la prison perpétuelle, à quitter les habits de religieuse et à l'interdiction des sacrements jusqu'à ce qu'elle fût en danger de mourir.

De ces deux exemples il résulte, pour quiconque veut y voir clair, que le moine d'Auvergne était une femme vivant dans le moutier où elle put devenir enceinte sans miracle ; que la dame d'Aspremont était un homme, disons mieux, un loup enfermé dans la bergerie, comme dans sa jeunesse l'avait été Achille à Scyros. Nous ne nions point cependant que de cer-

taines bizarreries de conformation aient pu causer des erreurs de bonne foi. Les médecins savent qu'il se présente des cas où, par suite d'un développement longtemps retardé, une jolie fille devient un beau garçon dont la conscription s'empare impitoyablement. Les journaux en ont cité plusieurs exemples qui ne laissent aucun doute sur l'apparition de ces phénomènes. Quant à l'hermaphrodisme proprement dit, voici qui tranche la question : Jamais aucun anatomiste, armé de son scalpel, n'a trouvé le moindre indice qui dénotât la présence des deux sexes dans le même individu. Après cette preuve nous pouvons, sans manquer de respect à nos anciens, eussent-ils eu nom Ambroise Paré, Chelselden et même Voltaire, ne pas les croire sur parole et même sur citation de témoins.

Pourquoi, d'ailleurs, irions-nous compulser de vieux livres pour le vain plaisir de contrôler des erreurs, quand un personnage, qui fut presque notre contemporain, et qui remplit de sa renommée la seconde moitié du dernier siècle, se présente à nous, non pas comme un hermaphrodite réel, mais comme un hermaphrodite moral, si l'on peut ainsi dire? Qui n'a ouï parler des merveilleuses aventures du chevalier ou de la chevalière d'Éon? Quel problème est demeuré aussi longtemps insolu que le problème de son sexe. Pendant cinquante ans, il vécut dans les cours, se mêla dans toutes les intrigues, toujours habillé en femme. Mademoiselle d'Éon était extrêmement jolie, et inspira plus d'une passion à de grands

seigneurs ; mais le chevalier d'Éon, sous ses apparences gracieuses et virginales, avait le poignet très-fort, et l'on était fort mal venu quand on courtisait mademoiselle d'Éon de trop près ; et puis, la chevalière d'Éon, dans des assauts publics, touchait Saint-Georges, ce qui était un bien grand honneur dans ce temps-là. Pourquoi une énigme si longtemps prolongée, sans en donner le mot? Un très-court rapprochement va nous répondre. Comme nous avons vu un docteur inventer des chats-canards, un épicier placer sa boutique sous la protection d'une portée mi-partie de chats et de chiens, nous avons vu plus d'une police nourrir des contes, des historiettes, des inventions stupides, quand la crédulité publique s'en préoccupait. C'est un charlatanisme à l'aide duquel on fait une diversion à la direction que prendrait l'opinion, mais cela ne dure qu'un temps ; et, après un expédient usé, il faut un autre expédient. Quant au chevalier d'Éon, son sexe n'est plus un problème. Des papiers authentiques, tombés, il y a sept ou huit ans, entre les mains de M. Gaillardet, actuellement principal rédacteur du *Courrier français* de New-York, aux États-Unis d'Amérique, mirent cet écrivain à même de publier un livre fort curieux sur la vie aventureuse du chevalier d'Éon. Le chevalier était si bien un homme, que, s'il faut en croire l'auteur, il aurait vu son fils succéder à Georges III sur le trône d'Angleterre.

CHAPITRE XXII.

LA PETITE VÉROLE ET LA VACCINE.

Si jamais nous pouvions souhaiter d'être investis de pouvoirs égaux à ceux que Caton le censeur exerçait dans Rome, ce serait quand nous rencontrons dans les rues de Paris de pauvres petits enfants, le visage encore rouge des traces récentes de la petite vérole. Certes, nous serions inflexibles envers les parents qui exposent la vie de leurs enfants, par suite du plus stupide, du plus brutal et du plus dangereux de tous les préjugés. Or, le préjugé contraire à la vaccine est encore plus accrédité qu'on ne le croit dans des classes nombreuses. La loi, et cette loi est excellente, punit les parents qui se livrent à de cruels sévices sur leurs enfants; aucune loi ne pourrait-elle donc atteindre les parents qui sévissent d'une manière bien plus cruelle encore envers ces petites créatures qui ne leur ont pas demandé à venir au monde, et auxquelles ils refusent le préservatif que Dieu confia à Jenner, pour en faire un des bienfaiteurs de l'humanité? D'où viennent, dans la plupart des contrées de l'Europe, ces accroissements de population incessamment progressifs, et que les statistiques constatent chaque année? A coup sûr, la vaccination des

enfants y est pour beaucoup. La vaccine, durant la même période de temps, a conservé à la vie plus d'individus humains que n'en ont enlevé en Europe nos grandes guerres de la république et de l'empire.

On peut remarquer de nombreuses contradictions dans l'esprit et le caractère des habitants de la France. Nous passons pour être enclins à la frivolité d'esprit, à la légèreté de caractère, et cela est peut-être vrai, relativement à deux choses : les modes et les gouvernements. En même temps, nous ne savons quel instinct de défiance nous fait cabrer contre l'adoption de toute invention, de tout procédé qui romprait le cours de nos habitudes routinières. On ferait un livre très-volumineux de l'histoire de nos répugnances contre presque tout ce qui est venu successivement améliorer notre société. Sous le règne de Louis XIV, de grandes querelles s'élevèrent à l'occasion de l'emploi de la levure de bière dans la confection du pain, et il fallut, après de longues discussions, l'intervention du parlement pour que la levure fût maintenue dans ses droits acquis. On sait combien de guerres d'école furent suscitées par l'introduction, en France, de la doctrine d'Aristote ; quelle proscription frappa le quinquina et l'émétique, et combien il fallut de temps avant que l'inoculation, dont nous devons la connaissance à lady Montague, ait reçu chez nous son brevet de naturalité.

Bien que l'inoculation ait été une amélioration incontestable, et qu'il mourût beaucoup moins d'enfants à la suite de l'inoculation que de la petite vé-

role naturelle, comme cependant la mortalité était encore considérable, nous concevons que des parents aient hésité à donner volontairement la maladie à leurs enfants, afin d'en rendre les suites moins dangereuses ; nous admettons les scrupules maternels et la crainte de ces reproches éternels auxquels une mère se serait condamnée dans le cas où elle aurait perdu son enfant inoculé. Nous raisonnons beaucoup trop à notre aise des choses qui nous sont étrangères ; mais quelle raison, quel motif alléguer contre la vaccine, après les innombrables expériences qui en ont constaté l'admirable vertu ! Il n'est pas d'étude plus intéressante que de suivre le docteur Jenner, depuis le moment où il dut sa découverte à l'observation, jusqu'au moment où il en tenta l'application. Nous y trouverons en même temps un sage avis en faveur des traditions populaires qu'il faut bien se garder de confondre avec les préjugés.

En Angleterre, et plus particulièrement dans le duché de Glocester, depuis un temps immémorial, les vaches étaient sujettes à une maladie contagieuse. Cette maladie se manifestait par des bubons qui s'attachaient surtout aux mamelles. Ces bubons se communiquaient aux filles chargées de traire les vaches, sans qu'elles en fussent autrement malades, et une vieille tradition populaire assurait que ces filles n'étaient jamais atteintes de la petite vérole. L'observation fut suivie de l'expérience, et le docteur Jenner alla s'établir dans le duché de Glocester. Là, il inocula des personnes vaccinées, et la petite vérole ne parut

pas. Ses expériences variées et multipliées produisirent toujours le même résultat. Dans un siècle d'égoïsme et de spéculation, l'héroïsme de Jenner éclata surtout dans son désintéressement; loin d'exploiter sa découverte à son profit, comme le font tant de charlatans d'académies, aussi bien que les charlatans de places, il publia sa découverte, et fit part de ses nombreux essais aux médecins et aux philanthropes de tous les pays, les appelant à en partager la gloire en la propageant. Un grand et beau nom, un nom que l'humanité proclame en un lieu plus élevé que ne l'ont pu placer les nobiliaires de d'Hozier, le duc de la Rochefoucauld-Liancourt, témoin en Angleterre des heureux effets de la vaccine, la plaça en France sous son vertueux patronage; il fit plus, pour la recommander à la confiance publique, que les tièdes et lents examens de l'école de médecine de Paris. Cependant le docteur Pinel avait déjà fait à la Salpêtrière des essais couronnés de succès, et l'école avait député en Angleterre le jeune docteur Aubert, chargé d'une série de questions. Le rapport d'Aubert fut favorable. On fit venir d'Angleterre le fluide préservateur, et au mois de mai 1800, trente-huit enfants furent vaccinés à l'hospice de la Pitié. Il serait superflu d'ajouter que l'on nomma des commissions, car, à l'occasion de quoi ne nomme-t-on pas des commissions en France? Toutes les expériences concoururent à proclamer les bienfaits de la vaccine, et dès lors dut naître l'impitoyable controverse. La religion de Jenner eut ses protestants, et leur récalci-

trance, capable de nier le soleil en plein midi, sema, dès l'origine, le germe de ces doutes et de ces préjugés dont la vaccine est encore l'objet chez les crétins de l'intelligence sociale. La même chose, du reste, était arrivée à Londres. En pleine chaire, un ministre anglican l'avait traitée d'invention infernale. En France, les docteurs Vaume, Chapon et autres virent dans la vaccine, ou plutôt feignirent d'y voir un attentat contre le genre humain, une pratique pernicieuse et capable de ravaler l'homme à la condition de la brute. « Mais, docteurs, aurait-on pu leur dire, est-ce que l'on court plus de danger par l'introduction dans le sang d'un virus salutaire, que par l'alimentation dont une partie forme et substante notre sang? A-t-on jamais eu peur de devenir veau ou mouton en mangeant une côtelette en papillote ou des rognons à la brochette? Et vous-mêmes, docteurs, quand il vous est arrivé de prendre votre part d'un dindon rôti à point, avez-vous redouté une facile métamorphose? »

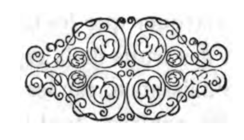
La vaccine préserve de la petite vérole, voilà le fait capital, le fait constaté. Dans un pays dont la population se composerait uniquement d'êtres raisonnables, la petite vérole n'existerait pour ainsi dire plus que de nom; voilà le fait probable. Mais que ne demande-t-on pas à la vaccine! Une commère vous dira: « Monsieur, j'avais un enfant charmant; je le fis vacciner à l'âge de trois mois; eh bien, je l'ai perdu à la suite de convulsions, qu'il n'avait pas encore deux ans; vous voyez donc bien que la vaccine

donne des convulsions. — Madame, la vaccine préserve de la petite vérole, mais ne préserve pas des convulsions. »

Une autre vous racontera les désastres exercés par la vaccine sur une petite fille de trois ans. « Ah ! dira-t-elle, maudit soit le jour où son père a voulu que je la conduise à la mairie pour être vaccinée ! On lui a donné du mauvais vaccin, du vaccin pour le peuple. La pauvre petite, elle ne boitait ni ne louchait ; maintenant, voyez comme elle a les yeux de travers et une jambe plus courte que l'autre ; maudite vaccine ! — Mais il n'y a pas deux sortes de vaccin ; c'est le même qui sert aux enfants du peuple et aux enfants des rois ; cependant, on ferait peut-être bien de le rajeunir plus souvent en le puisant à sa source primitive, car il doit perdre de sa vertu par une trop longue série de transmissions. Quant à la double infirmité de votre enfant, comment le couchiez-vous ? — Le dos tourné à la lumière pour ne pas fatiguer ses pauvres petits yeux. — C'est ce qui l'a fait loucher. A quel âge a-t-il marché ? — Ah ! mon Dieu ! il était si précoce ! dès qu'il a pu se tenir sur ses pieds, je l'ai fait marcher. — C'est ce qui l'a rendu boiteux. — Non, monsieur, c'est la vaccine. »

La vaccine a causé tous les maux qui existaient longtemps avant elle, et qu'elle n'a pas guéris dans la postérité. La vaccine produit toutes les maladies de peau qui affligent les enfants et les grandes personnes ; il est bien heureux pour elle qu'elle n'ait pas été connue au temps des croisades, car il se serait infaillible-

ment trouvé des docteurs pour lui attribuer l'horrible fléau de la lèpre. Qui sait si elle n'a pas été pour quelque chose dans la terrible invasion du choléra dans nos climats. Qu'après un sanglant combat, dix mille hommes restent tués sur le champ de bataille, nous ne serons que médiocrement surpris si des commères ou des docteurs viennent nous dire : « C'est qu'ils avaient été vaccinés ! »



CHAPITRE XXIII.

BOSSUS, BOITEUX, BANCALS ET BORGNES.

Sur le simple exposé contenu dans ce titre, peut-être vous plaindrez-vous que nous ayons rassemblé, pour vous y introduire, une compagnie un peu contrefaite. Nous ne nous en défendons point; mais il nous a semblé qu'il ne fallait pas désunir quatre classes de citoyens que la nature a diversement affligés, et que le peuple appelle collectivement marqués au B. Il est aussi à remarquer que les trois premières de ces infirmités sont des fruits de la civilisation, quand nous les tenons de naissance, car les explorateurs qui ont pénétré dans les contrées dont les habitants sont encore sauvages n'y ont vu ni bancals, ni boiteux, ni bossus. On peut donc considérer ces fâcheuses affections comme provenant presque toujours du fatal usage d'emmaillotter les enfants, de comprimer ainsi leurs premiers mouvements quand la matière osseuse, presque encore sans consistance, peut se contourner au moindre effort, quand l'espace manque à un enfant pour se livrer à ses mouvements instinctifs. La manie de faire marcher trop tôt les enfants, de surexciter leurs forces, y entre aussi pour beaucoup. On cite des populations qui, sans être précisé-

ment sauvages, ne connaissent non plus ni bossus, ni bancals, ni boiteux, parce qu'ils déposent les enfants, nus, dans des trous creusés en terre, et garnis de sciure de bois. La mère va les y allaiter, et ils en sortent quand leur force, naturellement développée, leur permet d'en sortir. Nous devons faire observer que le préjugé funeste de l'emmaillottement tend à diminuer surtout pour la durée du temps ; quelques mères de famille y ont renoncé tout à fait, et s'en trouvent bien ; mais il faudra peut-être beaucoup de temps avant qu'on puisse l'extirper totalement dans nos routinières campagnes. Que si l'on y parvient jamais, l'excès de la civilisation aura conquis un usage de ce que nous appelons la barbarie.

Montaigne, comme on le sait, a consacré un des plus curieux chapitres de ses Essais, non pas aux boiteux, mais aux boiteuses. Il les croit beaucoup plus portées aux plaisirs de l'amour que les femmes dont les membres, bien faits, fonctionnent librement. Est-ce un préjugé? Nous n'avons point d'opinion à émettre sur cette question, quoique Montaigne appuie sa proposition sur des raisonnements au moins très-plausibles. Les bancals n'ont pas, que nous sachions, été l'objet d'aucune observation ; il en serait à peu près de même des borgnes, si, depuis longtemps, on ne leur avait attribué la souveraineté dans le royaume des aveugles. Quant aux bossus, c'est tout autre chose.

Aux bossus, l'esprit et la gaieté. Voilà ce que l'opinion générale leur donne en partage. Une chanson

très-célèbre a proclamé l'*agrément qu'il y a d'être bossu*. Sort-on d'une joyeuse compagnie, où l'on s'est diverti plus que de coutume, on dit : « Nous avons ri comme des bossus. » On dit aussi proverbialement : « Avoir de l'esprit comme un bossu. » En rappelant nos souvenirs touchant quelques bossus que nous avons connus dans notre vie, il nous semble que le proverbe favorable à l'esprit des bossus n'est pas menteur ; mais ce qu'il y a de singulier, c'est que nos observations ne devraient s'appliquer qu'aux hommes. Nous avons rencontré dans le monde des femmes bossues, et il s'est trouvé qu'elles étaient impérieuses, acariâtres, pleines de prétentions, et douées seulement d'un esprit très-vulgaire.

Sous l'empire, il y avait à Turin un petit bossu, du nom de Crosnier, que tout le monde recherchait, et qui jouissait presque dans tout le Piémont d'une réputation d'esprit, et en même temps de bonté justement acquise. C'était bien le personnage le plus comique qui ait existé depuis Fagotin, mais il n'aimait pas que les indifférents le plaisantassent sur sa difformité. Crosnier était le fils d'un maître d'armes d'Orléans, ville fameuse par le nombre considérable de bossus qu'on lui attribue, quoique, à vrai dire, nous n'ayons jamais remarqué plus de bossus à Orléans que dans d'autres villes. Dès son enfance, Crosnier, impatienté des plaisanteries de ses camarades d'école, pensa à s'en garantir quand il serait devenu homme. Il ne sortit presque plus de la salle d'armes de son père, et devint d'une force si prodigieuse dans l'art de

l'escrime, que personne n'était tenté d'épiloguer sur son dos. Cette prévision, dans un enfant, était certainement un trait d'esprit fort remarquable.

L'esprit des bossus s'expliquerait au besoin par des considérations physiologiques. Étant en général d'une constitution faible et délicate, leurs nerfs, plus sensibles, s'impressionnent plus vivement et plus rapidement. Le cerveau est plus développé, et le tissu en est plus délié chez les bossus que chez les autres hommes, et peut-être la nécessité de se défendre par de vives reparties aux quolibets qui les assaillent n'est-elle point étrangère à la mordante sagacité qui distingue ordinairement leur genre d'esprit. Après cela, il n'est nullement nécessaire d'être bossu pour être doué d'un esprit très-supérieur ; Voltaire avait la taille très-droite ; on n'a jamais dit qu'Homère ni Platon, Corneille, Racine ni Molière eussent aucune irrégularité dans les épaules ; le grand Frédéric n'était pas précisément bossu ; l'horrible Couthon l'était d'une manière affreuse. Mais il est trois noms que le corps entier des bossus pourra toujours citer comme les plus beaux fleurons de sa couronne. Ces trois noms sont ceux d'Esope, de Pope et du maréchal de Luxembourg. On cite de ce dernier une repartie tout à fait heureuse. Après qu'il eut gagné les batailles de Fleurus et de Nerwinde, le prince d'Orange s'écria : « Il est donc dit que je ne battrai jamais ce petit bossu ! » Le propos ayant été rapporté au maréchal : « Comment sait-il que je suis bossu, dit-il, il ne m'a jamais vu par derrière. »

CHAPITRE XXIV.

DE QUELQUES MOYENS ARTIFICIELS.

Dans l'ordre physique on ne saurait contester l'utilité de certains moyens artificiels, mais faut-il croire à leur efficacité dans les choses qui appartiennent à l'ordre moral? Nous n'hésitons pas à dire non, sauf quelques cas exceptionnels et très-rares. Le monde, cependant, fait bon accueil aux charlatans ; mais si le monde était un peu moins corbeau, à quoi servirait de se faire renard ?

Sans doute on doit ranger au nombre des inventions les plus utiles ces jambes factices qui remplacent une et même deux jambes perdues, et rendent l'équilibre à un corps manquant de point d'appui. Les yeux de verre, quoique madame de Genlis les ait consignés à la porte du palais de la Vérité, ne nous paraissent nullement condamnables, parce qu'ils servent à épargner aux autres quelque chose de désagréable à la vue, et il en est de même pour nous des dents artificielles. Les perruques ne nous mettent point en courroux, et nous en reconnaissons même l'utilité, non-seulement pour dissimuler les calvities peu agréables, mais parce qu'elles tiennent chaud à la tête à l'égal des cheveux naturels. Notre indulgence ne s'étend point jusqu'aux

faux mollets, ni, non plus, à d'autres faussetés que quelques dames ont l'habitude de placer ailleurs qu'au gras des jambes. Dans ces spéculations sur la vanité, il faut voir une consécration de la faiblesse de certains esprits qui croient donner le change à l'aide de trompeuses apparences, et vont jusqu'à se faire à eux-mêmes illusion comme l'autruche, qui, si l'on s'en rapportait à un préjugé populaire mal fondé, se figure qu'elle n'est point vue quand elle ne voit pas.

Vers les premières années du siècle présent, les murs de Paris furent couverts d'affiches presque aussi nombreuses que le sont aujourd'hui les affiches du docteur Charles-Albert. Ces affiches émanaient aussi d'un docteur, et le livre qu'il annonçait avait pour simple titre *la Mégalanthropogénésie*. Le moyen de ne pas s'arrêter devant un pareil mot, écrit en très-gros caractères, lorsque surtout on n'en comprend pas la signification. Il faut dire cependant que l'auteur de la Mégalanthropogénésie donnait aux ignorants cette explication : ou *l'art de faire des enfants d'esprit qui deviennent un jour de grands hommes*. Malheureusement nous n'avons point lu ce beau livre lors de son apparition, et jamais depuis il ne nous est tombé sous la main ; nous sommes donc réduits à la nécessité de choisir entre deux conjectures, si nous examinons la génération sur laquelle la Mégalanthropogénésie aurait pu influer : ou l'on a dédaigné d'avoir recours aux procédés indiqués par l'auteur ; ou bien ces procédés n'étaient guère efficaces.

Entre tous les charlatans il en est un que nous pré-

férons à cause de la naïve franchise de son procédé : c'est celui qui annonçait un moyen infaillible pour faire disparaître à l'instant les taches jaunes, bleues, vertes, rouges, enfin, de toutes couleurs. On lui présentait la pièce d'étoffe sur laquelle était la tache, il y mettait de l'encre et disait triomphalement : « Voyez, la tache n'y est plus ! » Et si on lui objectait qu'il y avait une tache noire à la place, il n'en disconvenait pas en disant : « Je m'étais engagé à faire disparaître la tache de telle couleur qui était là ; elle n'y est plus ; que peut-on me demander davantage ? »

En vérité, quand même on aurait l'esprit continuellement tendu vers le sérieux, il est de certaines questions qu'il serait impossible d'aborder sans l'assistance de l'ironie. Qui, par exemple, oserait rappeler sérieusement les mésaventures de ce bienheureux marchand de la rue Saint-Denis qui se laissa mettre à sec par un certain M. Hoëni Wronski, et qui disait, tout ruiné qu'il « était : Je n'ai plus rien, c'est vrai ; je lui ai donné le fruit d'un travail de trente ans, mais je dois convenir qu'il m'a enseigné l'absolu. » C'est ainsi que Denys de Syracuse, renversé du trône pour avoir voulu suivre un peu trop à la lettre les conseils de Platon, disait, quand il fut devenu maître d'école dans la Campanie : « Platon m'a fait perdre ma couronne, mais il m'a appris à m'en passer. » Tenez-vous en garde, croyez-nous, contre tous les professeurs d'absolu, quoique ce soit une chose bien belle et bien compréhensible que l'absolu. Gardez-vous également contre les professeurs d'orthographes nouvelles qui consistent en la

suppression de toute orthographe ; comme aussi quand vous voudrez que des chaussures et des chapeaux imperméables le soient réellement, vous ferez bien pour les premières d'aller en voiture, et pour les seconds de vous munir d'un parapluie.

Parmi les charlatanismes qui eurent le plus de vogue et qui firent même le plus d'adeptes, on doit citer très-honorablement la mnémonique, c'est-à-dire l'art de donner de la mémoire à ceux qui n'en ont pas. Ce fut au commencement de l'année 1806, qu'un M. Feinaigle nous la voitura d'Allemagne en France, cédant son secret à juste prix, pour la modique somme de 72 fr. Le ridicule s'empara de M. Feinaigle comme d'une proie à lui appartenante ; on en fit, sous le nom de M. *Fin-Merle*, le héros d'un vaudeville ; mais dans un lieu comme notre bonne ville de Paris, le ridicule même peut devenir une propriété fort lucrative pour celui auquel il s'attache ; il grossit les renommées un peu étiques et engraisse souvent ses victimes. C'est ce qui arriva à M. Feinaigle : tandis qu'on se moquait de lui dans les salons, son cours était suivi par de nombreux élèves qui s'y rendaient, les uns pleins de confiance dans la doctrine du maître, les autres dans le dessein d'en rire ; mais les derniers ne payaient pas moins bien que les premiers.

Il est un signe auquel on pourrait presque toujours reconnaître les charlatans, afin de ne point confondre avec eux les zélateurs de la vraie science ; les charlatans, et nous reconnaissons qu'il s'en est présenté de fort instruits, ont toujours un secret qu'ils tiennent en

réserve et dont ils ne se dessaisissent qu'à beaux deniers comptants. Veuillez vous rappeler ce que nous vous avons dit de Jenner appelant le monde entier à juger sa découverte et ses expériences. Il en fut ainsi de Montgolfier quand il eut inventé l'aérostat ; de l'abbé de l'Épée quand ce grand homme restitua aux sourds-muets de naissance les deux sens qui leur manquaient, ou du moins y suppléa par le langage des signes. C'est donc plus encore le charlatanisme qui fait tant de dupes que nous poursuivons, que des méthodes, quelque erronées qu'elles soient. Après cela nous reconnaîtrons volontiers qu'il peut exister des moyens capables d'activer les mémoires paresseuses et de mettre de l'ordre dans leurs perturbations ; mais entre cela et un système positif, absolu, il y a tout un monde.

Montaigne prisait fort peu la mémoire ; il craignait qu'une trop grande accumulation d'idées d'emprunt obstruât les voies de l'intelligence, et que l'esprit propre à un homme fût étouffé sous cet encombrement. On pourrait conclure de quelques passages de Molière, que Molière partageait l'opinion de Montaigne. On sait avec quelle verveuse raillerie il se moque de ces savants qui se croient d'importants personnages

Pour avoir employé neuf à dix mille veilles
A se bien barbouiller de grec et de latin,
A se charger l'esprit d'un ténébreux butin.

Que si Molière signalait ainsi l'infructueux emploi de mémoires naturelles, qu'aurait-il donc dit du pro-

jet d'inculquer dans des cerveaux rebelles, des mémoires factices et nécessairement plus capables de nuire aux intelligences obtuses que d'en éclairer l'obscurité! Si donc nous reconnaissons qu'on peut ajouter à la mémoire à l'aide d'artifices plus ou moins ingénieux, nous n'en conclurons pas moins contre l'application de la mnémonique systématique.

Raisonnons sérieusement. Dans notre organisation plusieurs voies conduisent à la mémoire. On se souvient de ce que l'on a lu ou entendu dire, de ce que l'on a vu, de ce que l'on a touché. Si à l'une de ces actions nous en joignons une autre, il est évident que nous aurons deux chances au lieu d'une, pour ne point oublier. La connaissance des lieux contribue puissamment à graver dans la mémoire le souvenir des faits dont ces lieux ont été le théâtre. La mémoire d'ailleurs est sujette à une infinité de caprices; elle est composée d'une foule de compartiments, de cases qui n'ont pas la même dimension chez le même individu. L'un a la mémoire des objets extérieurs, qui oubliera jusqu'au nom d'un ami dont il est éloigné; qu'il rencontre cet ami, et son nom lui reviendra soudain à l'aspect de son visage. La contre-partie de cela peut arriver. D'autres retiendront un nombre considérable de vers qu'ils seront en état de réciter après une seule audition, qui seront longtemps à retrouver le numéro d'une maison. En outre, la mémoire s'accroît par l'exercice que l'on en fait; plus on a acquis de termes de comparaison, plus les notions qui leur sont analogues s'y adjoignent avec facilité. Cela est

surtout vrai chez les hommes qui se sont adonnés à l'étude des langues. Les premières que l'on apprend exigent un travail assidu, mais l'exigence de ce travail devient moindre dans une sensible progression, à mesure que l'on ajoute une langue nouvelle aux langues dont la connaissance est déjà acquise. Il en est de cela comme de nos années dont la dernière a dû nécessairement nous paraître la plus courte. Si, en effet, de vingt à vingt et un ans, nous ajoutons un vingtième à la durée de notre vie, de cinquante à cinquante et un ans nous n'y ajoutons plus qu'un cinquantième.

Cicéron ne dédaigna point de s'occuper du mécanisme de la mémoire, et de présenter quelques moyens capables de faciliter le jeu de ses rouages compliqués ; il fait consister le principal de ces moyens à représenter par des images les faits dont on veut conserver le souvenir, à les attacher à un lien particulier, à un édifice créé par l'imagination et distribué en autant de parties que l'on a d'objets à fixer dans sa mémoire. Cicéron raisonnait clair, mais le moyen d'appliquer le moyen ! Chacun peut le tenter pour soi et réussir selon la dose d'intelligence qui lui a été départie; mais il est impossible d'en faire une science soumise à des règles dont l'application soit générale. C'est cependant ce qu'ont voulu faire M. Feinaigle et tous les mnémonistes à la suite ; ils n'ont rien inventé, seulement ils ont embrouillé la proposition de Cicéron en s'efforçant de l'ériger en système.

Nous ne savons pas s'il existe encore des profes-

seurs de mnémonique en titre d'office, mais nous serions surpris qu'il n'y en eût plus. Beaucoup de gens, sans ressembler pour cela à saint Augustin, disent comme lui : *Credo quia absurdum.* Pour nous, dussions-nous devenir un objet de risée pour tous les docteurs de la mnémonique, nous leur dirons que depuis longtemps les plus honnêtes bourgeois ont adopté en tous pays une mnémonique usuelle, que l'on ne vend pas, que l'on n'a jamais vendue, qui appartient au domaine public et que nous préférons beaucoup à tous les systèmes de M. Feinaigle et de ses ayants cause. Cette mnémonique essentiellement honnête, peut-être l'avez-vous déjà deviné, est celle qui consiste à mettre un petit morceau de papier dans sa tabatière pour se remémorer une commission dont on s'est chargé (1).

(1) L'auteur de ce livre prend du tabac, cela est évident, et son raisonnement conduit à cette conclusion que, pour avoir de la mémoire, il faut prendre du tabac. Nous pensons qu'un agenda muni de son crayon peut dispenser de cette extrémité. Il est vrai qu'il y a des gens qui, après avoir pris une note sur leur agenda, ne songent plus à le consulter. Pour ceux-là, nous nous rangeons tout à fait de l'avis de l'auteur ; nous leur conseillons le tabac, et par conséquent la tabatière. (L'Éditeur.)



CHAPITRE XXV.

LES CIGOGNES ET LES DINDONS.

Ce n'est point du tout dans l'intention d'humilier les cigognes que nous rapprochons ici deux familles d'oiseaux qui jouissent d'une réputation si différente. D'ailleurs, nous ne voudrions pas jurer que quelques personnes n'accorderont pas la préférence aux dindons ; ils se laissent plumer et manger, ce qui les rend infiniment recommandables, tandis que les cigognes brillent surtout par la régularité de leurs mœurs exemplaires et la générosité de leur caractère.

Attila assiégeait depuis longtemps la ville d'Aquilée défendue par les Romains ; fatiguée d'une si vigoureuse résistance, son armée commençait à murmurer et à demander le départ. Comme le roi, indécis s'il lèverait le siége ou s'il le continuerait, allait et venait, tout pensif, sous les murs de la ville, il remarqua que les oiseaux blancs, c'est-à-dire les cigognes, qui avaient leurs nids sur les toits des maisons, quittaient la ville et emportaient leurs petits, et, contrairement à leur habitude, dirigeaient leur vol vers la campagne. Attila, pour mettre cette circonstance à profit, réunit ses gens et leur dit : « Voyez, ces oiseaux qui connaissent l'avenir abandonnent la ville sur le point de pé-

rir et les maisons vouées à une destruction prochaine. »
Ces paroles ranimèrent le courage de l'armée ; on construisit des machines et des béliers ; Aquilée fut prise d'assaut et livrée aux flammes ; cette malheureuse ville fut entièrement saccagée, et c'est à peine s'il en resta quelques débris pour indiquer le lieu où elle avait été.

Entre les cigognes et l'espèce humaine il existe une sorte de similitude assez singulière. Les cigognes se divisent en deux espèces : l'espèce nègre et l'espèce blanche. La première est sauvage, amoureuse des lieux déserts, des marais solitaires, et se plaît seulement dans la profondeur des bois, fuit les villes et tout ce qui sent la civilisation. Les cigognes blanches, au contraire, s'établissent dans nos villes populeuses, se montrent dans les rues, sur les places publiques, semblent plutôt rechercher qu'éviter le voisinage de l'homme, et choisissent les toits de nos maisons pour y construire leurs nids. Non-seulement la cigogne blanche partage avec l'hirondelle le privilége de nous annoncer le retour du printemps, mais on en raconte des choses merveilleuses et qui toutes lui font le plus grand honneur. Emblème du bonheur et de la concorde, elle aime la paix et la tranquillité. Elle vit en ménage et soumise aux chastes lois de la fidélité comme le firent autrefois Philémon et Baucis. Sa tendresse pour ses enfants est telle, qu'elle mourra s'il le faut auprès d'eux plutôt que de les abandonner si elle ne peut les emporter, ainsi qu'on en a vu un exemple lors de l'incendie qui dévora la ville de Dept en Hol-

lande. Ce dévouement de la maternité n'est point méconnu par les enfants. Les jeunes cigognes soignent les vieilles et leur apportent leur nourriture quand l'âge ne leur permet plus de l'aller chercher. Les cigognes blanches sont susceptibles de reconnaissance envers l'homme, et l'on sait le bon office que l'une d'elles rendit à un des loups de la Fontaine. On raconte qu'à Vesel, une cigogne fut si satisfaite des bons procédés de son hôte, qu'un jour elle lui rapporta une branche toute verte de gingembre ; une autre, courroucée de la conduite que tenait une dame en l'absence de son mari, s'en prit à l'amant de la dame et lui creva les yeux. La vertueuse cigogne était indignée d'une action inconnue chez ses pareilles.

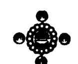
Ces faits sont racontés avec beaucoup d'autres par Johnston dans son livre des oiseaux merveilleux, et, malgré cela, il ne faut pas hésiter à les ranger au nombre des inventions amusantes, et, en même temps, il faut éviter de détruire les cigognes parce qu'elles font la guerre aux serpents dont elles se nourrissent. Peut-être même est-ce ce qui avait engagé les Égyptiens à faire de la cigogne l'objet d'un culte sacré.

Nous venons de voir combien les cigognes étaient douées du sentiment de reconnaissance ; s'il faut s'en rapporter à une boutade de M. de Talleyrand, la cigogne ne serait pas le plus reconnaissant des animaux, et, qui le croirait ! ce serait le dindon. La Chronique de la restauration rapporte qu'un jour M. de Talleyrand s'étant trouvé nez à nez avec notre savant Cuvier, lui dit : « Vous qui savez tant de choses, je

parie que vous ne savez pas quels sont les plus reconnaissants de tous les animaux?—Non, monseigneur. — Ce sont les dindons. Autrefois les jésuites introduisirent les dindons en France; aujourd'hui ce sont des dindons qui y ramènent les jésuites. »

Le mot de M. de Talleyrand put paraître joli, mais M. de Talleyrand était dans l'erreur; ce ne sont pas les jésuites qui, les premiers, introduisirent les dindons en France ni même en Europe, quoique ce soit l'objet d'un préjugé populaire. La généalogie du dindon, dans nos climats, remonte à une très-haute antiquité, et il jouissait déjà d'une belle réputation chez les Grecs longtemps avant que les Francs se fussent emparés des Gaules. Originaire de l'Inde, le dindon fut d'abord naturalisé en Afrique d'où on le vint acclimater en Béotie. Qui sait si la réputation des Béotiens, qui passaient pour fort peu spirituels, n'a pas fait naître les calomnies dont l'intelligence du dindon est constamment l'objet? Dès les premiers temps de leur apparition en Europe, on les jugea avec une prévention fort désobligeante, non pour leur caractère moral, mais pour leur valeur réelle; on n'en trouva pas la chair agréable au goût, et Pline fut de cet avis. Du reste, les dindons, comme beaucoup d'autres races, ont eu à essuyer de grandes vicissitudes dans leur fortune et dans leur renommée. Ils devinrent si rares, qu'en l'an 1510 on en montrait deux à Rome, comme objets de curiosité, dans une volière appartenant au cardinal Saint-Clément. Ici devrait s'élever une grave question. Les dindons du cardinal Saint-Clément des-

cendaient-ils de la race devenue un moment africaine, ou bien s'étaient-ils retrempés aux sources primitives? Le doute est permis, car, soixante ans auparavant, Jacques Cœur en avait rapporté de l'Inde, et tout récemment Americ Vespuce venait d'en rajeunir l'espèce en Europe. Voilà la part faite à l'histoire et aux erreurs dont les dindons ont été l'objet. Aujourd'hui on sait à quel point ils ont cru et multiplié, recevant les hommages de la démocratie, rôtis dans leur nature ou rembourrés de quelques marrons, et les hommages de la plus délicate aristocratie quand une main savante les a embaumés avec des truffes du Périgord.



CHAPITRE XXVI.

LES PRÉVENTIONS.

La prévention peut-être considérée comme un diminutif du préjugé ; à ce titre elle doit figurer dans nos pages. Cependant il y a quelques nuances délicates à saisir. Le préjugé est toujours préexistant à celui qui se laisse prendre à ses trompeuses amorces, tandis que la prévention devance une chose encore à venir et qui pourra être aussi bien une vérité qu'une erreur. Le préjugé peut être quelquefois un malheur, la prévention est toujours une sottise. Ajoutons qu'il y a des préventions favorables comme il y en a de fâcheuses. C'est un travers de l'esprit humain contre lequel il faut tâcher de se prémunir, parce qu'il est souvent dangereux et que le moindre inconvénient qui en puisse arriver est un appel au ridicule.

A table, vous avez souvent entendu une personne à laquelle on offrait d'un mets quelconque, répondre : « Je vous remercie, je n'aime pas cela. » Et aussitôt après ajouter : « Je n'en ai jamais mangé, mais je n'y goûterais pas pour tout l'or du monde. » Cette prévention est fort habituelle chez les femmes et chez les enfants.

On a représenté dernièrement, sur un de nos théâ-

tres secondaires, une petite pièce dont le sujet était puisé dans une anecdote, vraie ou supposée, de la vie de Talma. Un pauvre comédien ambulant, au bout de ses pièces, et ne sachant plus où donner de la tête, arrive de fortune dans une petite ville où Talma était attendu pour y donner quelques représentations. Une idée de sauvetage lui apparaît comme une planche de salut. C'est lui qui est Talma. Annonces à grand fracas; M. le maire se confond en prévenances auprès du célèbre tragédien. Le soir, salle comble, applaudissements universels. Sur ces entrefaites, le véritable Talma arrive; pour ne point troubler le triomphe d'un pauvre diable, il passe son chemin. De toute manière, Talma fit bien. Qui sait si, une fois la prévention bien établie, on ne l'aurait pas sifflé!

Dans le monde, quand on doit se trouver avec des personnes dont on n'a pas l'honneur d'être connu, il vaut mieux leur avoir inspiré des préventions défavorables que des préventions avantageuses. Sur ce point, nous n'avons jamais compris la flatterie des peintres à l'égard des princes et des princesses à marier. Quand l'échange des portraits est fait, les futurs reçoivent une première impression en se jugeant sur effigie; une prévention flatteuse s'établit, et ensuite on ne trouve souvent que des traits communs et sans expression, quand on s'attendait à voir une physionomie agréable et spirituelle. A coup sûr, la prévention contraire serait préférable.

Pourquoi, comme on disait autrefois, juge-t-on si souvent sur l'étiquette du sac? Parce qu'on est sous

l'empire d'une prévention. Examinez ce qui se passe dans un cabinet de lecture, car, pour bien apprendre, il faut étudier partout. Un bon ouvrage d'un auteur peu connu sera en grand danger de moisir *incoupé* sur un rayon, tandis qu'une plate compilation sera recherchée sous le patronage du nom connu. Nous avons entendu dire à un homme d'une incontestable supériorité, à Benjamin Constant, que longtemps il avait travaillé à des journaux, sans qu'on lût ses articles non signés ; il signa à l'avenir ses articles, qu'il n'estimait pas plus que les précédents, et on s'arracha les journaux où ils étaient publiés. Pour être parfaitement juste, il convient de faire observer qu'à côté de la prévention qui s'attache à un nom honorablement connu, se place naturellement une présomption favorable.

Nous avons recueilli deux anecdotes, peut-être connues, mais où la prévention fut si bien punie après avoir momentanément triomphé, que nous ne pouvons nous décider à les omettre, quand même elles ne seraient pas nouvelles pour nos lecteurs. D'ailleurs, nous aurons soin de supprimer tous les détails oiseux. Après avoir exposé aux yeux des Romains ses plus beaux chefs-d'œuvre, ses concitoyens les admirèrent, mais avec une prévention qui ne leur permettait pas de les comparer aux chefs-d'œuvre de la statuaire antique. Que fit Michel-Ange? Dans le secret de son atelier, et sans mettre personne dans sa confidence, il composa une statue de l'amour, à laquelle il cassa un bras. Il garda le bras, et fit enfouir

la statue, ainsi mutilée, dans un lieu où le pape faisait exécuter des fouilles. Au bout de quelques jours, elle fut découverte, et Rome entière éclata en transports d'admiration. Comme on reconnaissait le ciseau grec, Phidias ou Praxitèle seuls en pouvaient être les auteurs. Alors Michel-Ange montra aux Romains le bras qui s'adaptait à la statue, et leur fit reconnaître leur prévention, mais sans les en corriger pour l'avenir.

Nous avons été témoin, bien jeune encore, de l'autre exemple qui, longtemps, préoccupa tout Paris. C'était au moment où l'on commençait à s'engouer si fort de la musique italienne, que nos plus grands compositeurs n'étaient plus bons à donner aux chiens. Méhul renouvela à peu près ce qu'avait fait Michel-Ange. Prenant fait et cause pour la musique française, il composa l'*Irato*, et trouva dans Hoffmann un excellent compère. Pour compléter l'illusion, Hoffmann eut l'esprit de faire un libretto qui n'avait pas le sens commun. On répéta la pièce, en cachette, et, malgré le nombre des acteurs et des musiciens qu'il fallut bien mettre dans la confidence, le secret de la comédie fut gardé jusqu'après la première représentation. On avait eu soin de répandre dans le public que la partition n'était autre chose qu'un *pasticcio* composé de morceaux empruntés aux plus nouveaux chefs-d'œuvre de l'Italie. La toile se lève, et l'ouverture est suivie d'applaudissements ; mais ce fut bien autre chose après chacun des morceaux exécutés par Elleviou, Martin, et l'élite des chanteurs que possédait l'Opéra-Comique ! On trépignait de joie, et,

comme la nombreuse chambrée était en grande partie composée d'Italiens et de fanatiques de la musique italienne, on peut juger si les élans de leur satisfaction furent bruyants et tumultueux. L'un avait entendu ce duo à Naples, et il était de Fioravanti ; un autre, ce morceau d'ensemble à la Scala, et il appartenait à Cimarosa : ainsi de suite. Enfin, la pièce finit. Lorsque Elleviou eut annoncé que la musique de l'*Irato* était de Méhul, vous auriez vu nos adorateurs exclusifs ébahis comme le sont les gens qui viennent de regarder un feu d'artifice après l'extinction des dernières fusées.

Téniers aussi exploita fort adroitement la prévention de ses compatriotes. On ne rendait pas justice à ses tableaux, il ne pouvait les vendre qu'à vil prix ; son atelier s'encombrait, et la gêne se faisait sentir. Dans cette occurrence, Téniers fit un voyage après s'être fait enterrer ostensiblement. Avant de partir il recommanda à sa femme d'affecter la plus grande douleur, de prendre le deuil, et, au bout de quelque temps, de faire annoncer dans la gazette de Hollande la vente des tableaux de son mari défunt. Le stratagème réussit au mieux ; les plus prévenus furent ceux qui firent monter le plus le prix des tableaux du maître, et Téniers revint en composer d'autres dans sa patrie.

La prévention se replie en mille manières différentes ; elle les affecte toutes. La pluralité de connaissances opposées dans le même individu est une des choses qui l'irrite le plus. Quand on annonça une his-

toire de France par Pigault-Lebrun, elle fut jugée détestable avant que le moindre fragment en eût été publié. Pourquoi? Parce que Pigault-Lebrun était l'auteur de *Monsieur Botte*, de *l'Enfant du Carnaval* et d'autres joyeux romans; dès lors il était impossible... Comme si les *Lettres persanes* n'avaient pas précédé l'*Esprit des lois*. Nous ne prétendons pas dire que l'histoire de France de Pigault-Lebrun soit un bon ouvrage, mais nous n'aurions pas, sans la connaître, partagé une prévention qui fut presque générale.

Le fameux médecin Portal, que nous avons connu et qui vivait encore il y a peu d'années, sut très-bien profiter, dans sa jeunesse, de cette espèce de prévention qui fait que sans examen on se range, à Paris surtout, du côté de la vogue. Arrivé dans la capitale il y végéta assez longtemps, ne trouvant presque point de clients. Ayant étudié avec la rare sagacité dont il était doué les préjugés et les préventions de la société parisienne, il réunit ses ressources alors bornées, et acheta une voiture aussi belle qu'il était permis à un médecin d'en avoir une. Chaque jour il envoya sa voiture stationner à la porte des hôtels où se trouvaient d'illustres malades. Les belles visiteuses qui venaient mutuellement savoir de leurs nouvelles finirent par remarquer la voiture de Portal qu'elles voyaient partout, et qui semblait se multiplier dans les beaux quartiers de Paris. La marquise voulut avoir le médecin de la duchesse, et réciproquement; si bien qu'en peu de temps Portal reçut de tous côtés des lettres qui l'engageaient à venir donner ses soins aux

malades les plus distinguées. Comme d'ailleurs il était joli homme et d'une taille avantageuse, et qu'il avait la langue dorée pour faire valoir beaucoup d'esprit, il devint le médecin à la mode, le docteur indispensable ; enfin on peut dire de Portal qu'il commença par se faire une grande renommée et qu'il la mérita ensuite. C'est un cas rare dans l'histoire des hommes célèbres; leur réputation faite, ils sont en général peu désireux de l'appuyer sur des bases solides. Que leur faut-il de plus, en effet? Les préventions sont en leur faveur.



CHAPITRE XXVII.

DE L'ÉDUCATION DES ENFANTS.

Ni l'illustre précepteur d'Alexandre, ni le précepteur du duc de Bourgogne, ni tant de professeurs qui firent la gloire de l'université en France, depuis Abailard jusqu'à Rollin, ni même les pédantesques instituteurs que nos écoles normales jettent chaque année dans le domaine de l'instruction publique, ne sauraient être comparés au grand maître de toutes les universités et de toutes les écoles que malheureusement il fréquente peu. Ce grand maître, c'est l'exemple. Presque immédiatement après leur naissance, les enfants commencent à imiter, puisque les premiers mots qu'ils articulent ne sont autre chose que l'imitation des mots qu'ils entendent prononcer devant eux. De là la perpétuation des divers idiomes et des divers accents selon les pays, les localités et les familles. Très-certainement vous avez vu des enfants en bas âge balbutier presque également bien deux langues, parler le français avec leurs parents et l'anglais avec une bonne anglaise. Nous n'avons point à juger si cet accouplement précoce de deux idiomes est une chose bonne ou mauvaise, nous constatons seulement un fait d'où il résulte que deux exemples

parallèles produisent deux imitations. On sait que le père de Montaigne fit de la langue latine la langue maternelle de son fils en l'entourant de gens et en lui donnant même une nourrice qui ne parlait que le latin.

Les enfants comprennent de bonne heure, leurs idées se forment, se groupent dans leur fragile cerveau longtemps avant qu'ils puissent les exprimer. Les médecins ont constaté qu'il en mourait de jalousie à un âge où ils n'ont certes aucune idée des passions humaines. Cependant des préférences perceptibles à leur petite intelligence, des baisers plus fréquents prodigués en leur présence à un autre enfant, suffisent pour les réduire à un état de marasme et de consomption qui les conduit au tombeau. Cela nous paraît explicable par d'autres observations. C'est l'effet de toute force comprimée qui éclate faute d'une issue de dégagement. Les enfants souffrent d'autant plus qu'ils n'ont aucun moyen d'expanser leur douleur. Nous n'adopterons cependant pas le proverbe qui dit : « Il ne faut rien faire devant les enfants ; » mais nous dirons qu'il ne faut rien faire que de bien, ne rien dire que de sensé, sous peine de n'avoir à s'en prendre qu'à soi s'ils contractent de mauvaises habitudes, si, dès qu'ils peuvent parler, ils se servent de mauvaises locutions. Leur vocabulaire est celui que vous leur avez fait, leurs actions sont le diminutif de celles dont vous leur avez donné l'exemple. Et les parents se plaignent, et ils grondent leurs enfants, et ils les punissent ! De quoi ? de la

ressemblance que l'instinct de l'imitation leur a donnée avec eux.

Non, quel que soit le respect que les enfants doivent à leurs parents, quel que soit notre propre respect pour les hiérarchies de famille, nous ne pouvons nous empêcher de le dire, la plupart des vices et des défauts des enfants leur viennent de ceux qu'ils fréquentent le plus habituellement. Il y aurait, et nous ne nous le dissimulons pas, une sorte d'immoralité à dire ce que nous disons si les parents seuls approchaient leurs enfants, et si, sous ce dernier point de vue seulement, nous ne devions pas faire la part de nécessités commandées par de certaines positions. Les gens pauvres, condamnés à travailler à la journée pour vivre et pour nourrir leurs enfants, ne peuvent pas exercer sur eux une surveillance de tous les instants ; comme les riches confient les leurs à des mains mercenaires, les pauvres confient ceux que Dieu leur envoie à des mains complaisantes. Que si nous établissions une distinction entre les parents riches et les parents pauvres, relativement à la conduite des uns et des autres envers leurs enfants, ce serait pour excuser les derniers sans toutefois les justifier complétement. Comme nous ne sommes pas de ceux qui disent : La religion est bonne pour le peuple, nous ne disons pas non plus : La morale est bonne pour le peuple. La religion et la morale sont les deux grands moyens, l'un divin, l'autre humain, à l'aide desquels seuls il est permis à l'homme de devenir meilleur et par conséquent plus heureux, indépendamment de

toute fortune et de toute position sociale ; mais ce sera à la condition expresse que ni la religion ni la morale ne seront de vains mots auxquels des docteurs auront cousu de vains préceptes, et qu'au contraire la pratique et l'exemple leur donneront incessamment vie et force d'action.

Il existe deux sortes d'exemples, les bons et les mauvais. Quiconque a suivi avec intérêt le développement des idées et la formation du caractère chez les enfants, a dû remarquer que quand ces deux sortes d'exemples leur étaient alternativement et presque simultanément donnés, il était rare que les mauvais n'étouffassent pas les bons, surtout quand les sujets paraissent doués d'une plus forte dose d'intelligence. Cela s'explique par un fait constamment observé. Semez dans un champ du froment et de l'ivraie, plus la terre sera généreuse, plus tôt l'ivraie aura étouffé le froment.

Dans la première éducation pratique que reçoivent ou plutôt que prennent les enfants, bien souvent sans qu'on ait l'intention de la leur donner, il s'agit moins de leur offrir de bons exemples que de ne leur en présenter jamais de mauvais. En s'abstenant on fait souvent beaucoup.

Nous avons vu l'intérieur de familles diversement posées ; partout les passions, les vices sont les mêmes, seulement ils s'expriment dans des termes différents. Un père et une mère qui font mauvais ménage et qui s'oublient au point de se quereller devant leurs enfants, les mettent d'abord dans la nécessité d'établir

une préférence, par conséquent de rompre l'égalité de respect qu'ils doivent à l'un et à l'autre. Nous ne voulons pas, dans nos indications, descendre jusqu'aux lieux d'abjection où le langage même grossier ne suffit plus, où les dissentiments se manifestent par des voies de fait. Cependant les exemples en sont nombreux, et pour s'en convaincre, il suffirait de consulter les tables des journaux judiciaires qui sont encore bien loin de tout enregistrer. Quel effet ces brutalités doivent-elles produire sur des âmes qui commencent à peine à s'épanouir? Pour nous, nous le déclarons, si nous étions magistrat, à la suite de ces querelles toujours hideuses, quelle qu'en soit la forme, nous regarderions la présence d'un enfant comme une circonstance très-aggravante.

Quel danger encore lorsqu'un père parle mal de sa femme et une mère de son mari, et que leurs propos frappent l'oreille d'un fils ou d'une fille! Vous leur donnez une brillante éducation, votre fils suit avec distinction le cours de ses études dans un collége royal, peut-être a-t-il chatouillé votre orgueil en revenant du concours général chargé de couronnes universitaires. Pour votre fille, il n'est point de maîtres assez célèbres; déjà elle brille dans les concerts, elle a chanté le jour de votre fête une romance dont elle composa les paroles et la musique, son nom figurera dans le livret de la prochaine exposition du Louvre. Tout cela est magnifique; cependant il vaudrait mieux pour vous et surtout pour eux que des propos peut-être légers, peut-être tenus par inadver-

tance, n'eussent pas enseigné au fils à mésestimer son père, à la fille à mésestimer sa mère. Les femmes galantes sont des femmes galantes ; nous ne nous transformerons pas en pédagogue pour censurer leur conduite, mais si elles ne prennent pas même la précaution de se cacher devant leurs filles, nous les plaçons bien au-dessous des femmes qui font de leur amour un métier et de leur corps une marchandise.

Nous avons vu de ces exemples, nous avons vu plus d'une fois les suites de ces indiscrétions d'action et de langage devant des enfants si jeunes, qu'on ne croyait pas leur compréhension possible ; elle ne l'était pas en effet, mais nous recevons quelquefois des impressions vagues, inexpliquées, et qui nous restent comme des souvenirs ; le temps et l'expérience donnent à notre mémoire une vue rétrospective, et alors le passé nous apparaît clair et dégagé des nuages qui le voilaient à notre compréhension. Nous avons vu le mariage expliquer à de jeunes femmes quelques phases de leur vie de jeunes filles, donner du corps à un fantôme, et ces jeunes femmes souffrir alors de la contrainte que leur inspirait la présence de leur mère.

Dans ce que l'on appelle le peuple, les choses se passent absolument de la même manière, et les inconvénients qui en résultent sont les mêmes. Il est rare que le fils d'un ouvrier ne devienne pas laborieux, quand chaque jour il a vu son père ardent au travail ; mais s'il le voit aviné le dimanche et encore aviné le lundi, maltraitant sa mère, l'enfant fera ce que, dans son langage, il appelle l'école buissonnière.

soit qu'il aille à l'école, soit qu'il travaille comme apprenti dans une fabrique ; non-seulement il perdra son temps, mais il l'emploiera mal. La paresse, par une pente trop facile, le conduira au vice ; jouant sur les quais, sur les boulevards, il dérobera d'abord des gâteaux à un pâtissier, des pruneaux à l'imprudent épicier dont l'étalage aura affriolé sa gourmandise, puis il deviendra l'objet d'une surveillance active, puis on le prendra la main dans le sac, puis on le conduira à la préfecture de police, puis il sera traduit en police correctionnelle, puis la loi l'acquittera comme ayant agi sans discernement, sous la réserve toutefois de lui faire subir un certain nombre d'années de détention dans une maison de correction, à moins que sa famille ne le réclame. Le père et la mère sont à l'audience ; l'enfant, qui n'est pas encore perverti, tend vers eux des mains suppliantes. La mère fond en larmes. Que fera le père? Il ne veut pas réclamer son fils, *son honneur* le lui interdit ; il ne veut pas d'un voleur dans sa famille ! Le président du tribunal, et quoique nous devions avoir à glaner plus d'un préjugé dans le domaine de la justice, nous sommes heureux de le faire observer, dans ces circonstances la conduite des magistrats est souvent admirable ; le président du tribunal insiste auprès du père, il plaide en faveur de l'enfant que la loi le contraint de condamner. Le père cependant reste inflexible, il abandonne son fils à la sévérité de la loi, et voilà un enfant de dix ans peut-être envoyé à l'école du vice. Sous l'empire d'un mauvais exemple inces-

sant, il contracte d'abord de honteuses habitudes, toute séve humaine se dessèche en lui avant même qu'elle soit développée; son âme se flétrit, il se couche dans sa fainéantise, il s'y complaît et il s'instruit seulement des rubriques du vol. Le vol, en effet, sera sa seule ressource quand son temps de détention sera fini et qu'on le rendra à la société. Dès lors point de désordres qui ne lui deviennent familiers. Quelque temps peut-être il bravera la société en la dépouillant; il lira de bons livres, bien philosophiques, qui lui enseigneront que la propriété est un préjugé, que quiconque possède est l'ennemi-né de quiconque ne possède pas, et qu'il ne fait que reprendre aux autres la part du bien qu'ils lui ont dérobé. Fort de sa conscience, le meurtre lui viendra en aide dans ses expéditions nocturnes, et s'il échappe à l'échafaud, ce sera pour achever sa misérable existence au fond d'un bagne.

Ce tableau n'a rien de chargé. Donnez donc encore de mauvais exemples à vos enfants, ayez donc envers eux une sévérité que vous n'exercez pas sur vous-mêmes! En vérité, il y a des circonstances où l'on serait tenté de faire l'éloge de l'hypocrisie; c'est lorsqu'elle devient, pour nous servir d'une expression connue, un hommage rendu par le vice à la vertu.

Entre autres preuves de la puissance de l'exemple, nous en citerons une qui est parfaitement à notre connaissance. Un homme qui fut revêtu d'éminentes fonctions sous l'empire, rentra dans la vie privée après la chute de Napoléon. Veuf, jouissant d'une assez

belle fortune, homme du monde dans toute l'extension du terme, il avait cependant un fils âgé de douze à treize ans sur lequel reposaient toutes ses affections sérieuses. Cet enfant était doué d'une paresse sans exemple, non pas que le travail l'effarouchât, mais il était impossible, le matin, de lui faire quitter son lit; rien n'y faisait, ni menaces ni punitions. Pour cette cause, et sans autre motif, plusieurs chefs de pension, ne voulant pas troubler la régularité de leur maison, le rendirent à son père. Celui-ci, vivant dans le monde comme nous l'avons dit, se couchait fort tard et aimait à dormir la grasse matinée. Justifié à ses yeux par l'exemple paternel, l'enfant continua à se montrer sourd à toutes remontrances; quelques propos même tenus dans ce sens devant des domestiques revinrent au père qui se traça immédiatement un plan de conduite.

« Jules, dit-il un jour à son fils, voici l'automne, le temps est encore très-beau; j'ai envie que nous allions tous les deux, en tête à tête, passer un mois à ma terre de... Nous n'emmènerons personne, nous mangerons à la ferme, et je t'apprendrai à chasser.

On peut juger combien la proposition plut à l'enfant. Arrivés au château, le père fait dresser un lit pour son fils dans sa chambre à coucher, et dès le lendemain il commença sa leçon en action ; il se lève de grand matin, va à la chasse, rapporte plusieurs pièces de gibier. De retour à dix heures, il trouve Jules bien éveillé, mais encore couché. Il faut dire qu'il avait eu la précaution de faire enlever la pen-

dule de sa chambre pour que rien n'indiquât l'heure. « Partons-nous bientôt? demanda Jules aussitôt qu'il aperçut son père. — Comment, partir! mais il y a longtemps que je suis revenu. — Pourquoi ne m'as-tu pas éveillé? — Ma foi, tu dormais de si bon cœur!.. Réveille-toi plus tôt demain, et je t'emmènerai. Sais-tu que nous avons beaucoup de gibier? »

Même chose arriva le lendemain, et Jules fut si désolé, qu'il dormit à peine la nuit suivante dans la crainte de manquer encore la chasse. Dès qu'il fit jour, il se leva, mais son père était déjà debout, ce qui le surprit fort. Les jours suivants, ce fut une espèce d'assaut entre le père et le fils à qui se lèverait le premier, mais Jules se trouva presque toujours vaincu dans cette lutte qui eut pour résultat la guérison complète de sa paresse matinale. Il n'avait pu résister à un exemple donné par son père.

L'exemple a certainement produit des cures plus merveilleuses que celle que nous venons de rapporter; mais comme elle nous était personnellement connue, nous l'avons préférée à toute autre.

Entrez dans toutes les pensions, dans tous les colléges, dans tous les pensionnats de demoiselles, et vous verrez l'exemple exercer son influence sur une infinité de choses, et notamment sur la gourmandise et la sobriété des élèves. Que les maîtres et les maîtresses mangent avec leurs pensionnaires, quand même l'ordinaire ressemblerait un peu à ce que les moines appelaient autrefois la portion congrue, les voyant s'en contenter, les pensionnaires s'en conten-

teront à leur exemple. Que si, au contraire, les élèves vivent à part avec une nourriture infiniment meilleure, ils se prétendront horriblement nourris; c'est qu'ils compareront leur table à la délicatesse présumée du gala professoral dont ils ne sont pas témoins. Pourquoi les élèves de l'enseignement mutuel ont-ils à peu près tous la même écriture? Parce que toutes ces écritures procèdent d'un exemple primitif.

Ainsi donc, en toutes choses, l'exemple est le grand maître qui préside à notre première éducation morale, comme la bonne santé des enfants résulte toujours de l'attention qu'il faut avoir de leur tenir la tête fraîche et les pieds chauds.



CHAPITRE XXVIII.

LES ENFANTS PRÉCOCES ET LES ENFANTS D'ESPRIT.

Comme vous le voyez, c'est encore des enfants que nous allons nous occuper dans ce chapitre ; ce thème nous plaît ; nous les retrouverons assez tôt quand ils seront devenus des hommes.

Il n'est personne qui n'ait entendu dire d'un enfant : « Il ne vivra pas, il a trop d'esprit. » Cela se dit aussi, mais ironiquement, de quelques hommes faits et parfaitement bien portants. Cette croyance serait un préjugé si on voulait en faire la base d'une règle générale, mais on ne saurait nier que le développement trop hâtif d'une disposition quelconque, si ce développement est poussé jusqu'à l'extraordinaire, ne soit capable de fatiguer, d'user l'individu chez lequel il s'opère. Les jardiniers n'aiment point à voir un arbre trop chargé de fruits ; ils en élaguent même une partie pour que les autres puissent arriver à leur maturité après avoir obtenu leur grosseur normale. Sans doute on ne saurait en agir de la sorte avec les enfants, nous ne dirons pas qui promettent, mais qui menacent d'être doués de facultés trop précoces et surnaturelles ; mais quand ces rares

circonstances se présentent, la vanité des parents contribue souvent au mal qui en résulte. On retient les chevaux fougueux comme on stimule ceux dont les mouvements sont mous et paresseux. Les parents auxquels appartient un enfant phénoménal agissent presque toujours au rebours ; ils stimulent la fougue qu'ils devraient contenir, ajoutant ainsi une fatigue factice à une fatigue naturelle. Ils sont si fiers d'étaler la valeur d'un petit prodige! Bienheureux encore quand ils n'en font pas l'objet d'une abominable spéculation. Jamais nous n'avons pu voir sans une douloureuse indignation ces pauvres petits savants dont on dégrade l'âme en exaltant leur intelligence, colportés d'académies en académies, afin d'obtenir des certificats à l'aide desquels on renchérira le prix des places, quand on en fera l'objet d'un spectacle public et rétribué. Cela serre le cœur. Comme si, cependant, ce n'était pas assez d'une pareille dégradation quand des parents exploitent eux-mêmes la précocité de leurs enfants, il reste encore un degré à monter sur l'échelle de l'infamie : c'est lorsqu'il s'établit une sorte de sous-location avec un traitant qui dispose de l'enfant pour un temps donné moyennant une rétribution convenue! Le locataire, qui veut réaliser le plus de bénéfices possibles pendant la durée de son bail, ne craint point de détériorer une valeur, un meuble vivant, dont il a l'usufruit ; et quand il a pressuré la production, que lui importe que la propriété périsse! La loi est sévère envers les pauvres diables qui vendent dans les rues, sans être

munis d'une patente, des bagatelles à un ou deux sous ; la loi fait emprisonner les vieillards qui, dans leur jeunesse, avaient ignoré que l'on ne pourrait un jour, sans délit, croire à la charité publique et l'implorer ; la loi est muette au regard des homicides par spéculation. Bien plus ! les exhibiteurs des enfants-prodiges les produisent dans le monde avec l'autorisation de la police ! En présence de ces turpitudes, c'est un bien beau mot que celui de l'Écriture : Heureux les pauvres d'esprit !

Adrien Baillet a composé un traité fort curieux sur les enfants célèbres par leurs études. Il en cite cent soixante-trois qui se sont distingués par des talents extraordinaires, et parmi ceux-ci il en est bien peu qui soient parvenus à un âge avancé. Ainsi les deux fils de Quintilien, dont leur père parle avec tant d'admiration, n'accomplirent, ni l'un ni l'autre, leur dixième année ; ainsi Hermogène, qui dès l'âge de quinze ans enseignait la rhétorique à Marc-Aurèle, qui par ses talents précoce éclipsa de son temps les plus fameux rhéteurs de la Grèce, ne mourut pas à vingt-quatre ans, mais à cet âge il perdit le jugement et la mémoire, et oublia tout ce qu'il avait appris. Le fameux Pic de la Mirandole mourut à trente-deux ans, Jean Second avant vingt-cinq ans. Pierre de Lamoignon mourut à vingt-trois ans ; dès l'âge de quinze ans il composait des vers grecs et latins que l'on trouvait fort remarquables, et il n'était pas moins avancé dans l'étude du droit que dans la culture des lettres. Enfin Pascal, dont le génie toujours nouveau,

toujours appliqué, traversera encore bien des siècles, ne vécut pas le tiers d'un siècle.

Après ces phénomènes portés sur une liste que nous devons nécessairement tronquer, voici un miracle et un miracle quasi contemporain. En l'année 1791, naquit à Lubeck un enfant du nom de Henri Heinekem. La nature s'était complu à surpasser en lui toutes ses précocités antérieures. A dix mois, Henri Heinekem commença à parler distinctement, et deux mois après il apprit le Pentateuque ; l'Ancien et le Nouveau Testament à quatorze mois. A deux ans, il savait l'histoire ancienne comme l'ont sue les plus érudits investigateurs de l'antiquité. Sanson et Danville seuls lui pouvaient être comparés dans la connaissance de la géographie du globe à tous les âges. Au dire de ses admirateurs, Cicéron l'aurait pris pour un *alter ego* quand il parlait latin, et il en aurait remontré à Dumarsais et à Urbain Domergue sur les délicatesses de la langue française. A quoi servit à Henri Heinekem tant de science ? Le vase était trop frêle pour la contenir. Faible, languissant, la fin de sa quatrième année vit emporter sa science et mettre un terme aux douleurs de son corps.

Il semblerait donc résulter de tous ces exemples que le mot particulier aux nourrices : Il a trop d'esprit, il ne vivra pas, n'aurait point une signification fausse dans son application, et ce serait le cas de rappeler cet autre propos vulgaire : La lame use le fourreau. Pour quelques-uns de ceux qui précèdent, pour Henri Heinckem surtout, le fait est hors de con-

testation. Si nous ne craignions de mettre en avant une idée paradoxale et de combattre un préjugé par un contraire qui serait peut-être un préjugé lui-même, nous dirions qu'une forte dose d'intelligence bien cultivée est une chance probable de longévité. Si nous osions soutenir cette thèse, voici à peu près comment nous raisonnerions : d'abord, nous ferions observer que tout être créé doit accomplir sa destinée qui consiste à donner le plus grand développement possible aux prédispositions que lui a données le Créateur; que le travail est une des nécessités humaines; que quiconque a usé sa vie dans l'oisiveté meurt sans avoir été un être complet. Le but de la femme est la procréation de la race humaine, ajouterions-nous; et à l'appui de cette assertion, nous montrerions, les tables de Blair a la main, que presque toutes les femmes dont il a noté la longévité avaient mis au monde un grand nombre d'enfants, malgré le préjugé qui veut que de fréquents enfantements fatiguent la femme au point d'abréger sa vie. A côté de cela nous montrerions dans Blair d'autres observations constatant que les vierges réellement vierges, que les femmes ignorantes des travaux de la maternité, terminent leur carrière incomplète plus tôt que celles qui ont satisfait au vœu de la création. Passant de là aux hommes, après avoir rappelé que le cerveau est aujourd'hui reconnu comme étant le siége de l'intelligence, nous aurions à citer une foule d'exemples de longévité pris parmi les plus grands hommes de l'antiquité et des temps modernes.

Hippocrate, le plus grand médecin que le monde ait produit, meurt à cent neuf ans dans l'île de Cos, sa patrie. Galien, le plus illustre des successeurs d'Hippocrate, atteint l'âge de cent quatre ans. Les trois sages de la Grèce, Solon, Thalès et Pittacus virent s'écouler un siècle entier. Démocrite vécut en riant deux années de plus que ces trois sages. A Zénon, il ne manqua que deux ans pour l'accomplissement d'un siècle. Diogène ne vécut que dix années de moins que Zénon, et Platon avait quatre-vingt-un ans, lorsque l'aigle de Jupiter vint s'emparer de son âme pour la remonter au ciel. Guerrier et historien illustre, Xénophon vécut quatre-vingt-dix ans; Polémon et Épicharme chacun quatre-vingt-dix-sept ans; Lycurgue, quatre-vingt-cinq, et Sophocle plus de cent ans. Gorgias vit commencer sa cent huitième année, et le médecin Asclépiade prolonga sa carrière jusqu'à un siècle et demi. Juvénal vécut cent ans; Pacuve parvint au même âge, et Varron ne vécut qu'une année de moins. Carnéades mourut à quatre-vingt-dix ans ; Galilée, à soixante-dix-huit ans ; Cassini, à quatre-vingt dix-huit, et Newton à quatre-vingt-cinq ans. Dans le siècle dernier, nous avons vu Fontenelle s'éteindre à quatre-vingt-dix-neuf ans; Buffon, à quatre-vingt-un ans ; Voltaire, à quatre-vingt-quatre ans; dans le siècle présent, Vien terminer une carrière égale par sa durée à celle de Voltaire, et le prince de Talleyrand vivre comme ces deux derniers jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Nous terminerons cette nomenclature, qui

nous semble fort concluante, en citant encore le nom d'un prélat auquel nous avons l'honneur d'appartenir par une alliance, il est vrai, assez éloignée. C'est du feu cardinal de Belloi que nous voulons parler. Trois mois seulement lui manquèrent pour qu'il eût vécu un siècle. Dernièrement le maréchal Moncey termina à quatre-vingt-cinq ans une carrière toute d'honneur. Encore un mot : rien n'est plus recommandable que de se moquer de la vieillesse ; rien n'est plus délicat, plus fin, plus spirituel et surtout plus courageux que des épigrammes lancées contre la chambre des pairs, lorsque surtout ces épigrammes sont puisées dans nous ne savons quelle supputation collective de l'âge des pairs de France, de laquelle résulterait qu'il reviendrait à chacun d'eux environ soixante-trois ans pour sa part. Nous n'avons pas plus l'intention de faire l'apologie de la chambre des pairs que de nous associer aux épigrammes dont elle est l'objet, mais on ne saurait nier qu'elle soit en grande partie composée des plus hautes intelligences contemporaines ; dès lors la longévité de ses membres devient un argument en faveur de nos observations sur la longévité considérée comme un attribut des hommes dont le cerveau fortement organisé ne s'est pas usé comme ces primeurs qui étonnent, mais qui viennent rarement à maturité.

Nous devons faire une remarque particulière à l'occasion de Voltaire. Sans avoir précisément fait partie des enfants-prodiges, il était encore bien jeune

quand il se fit une belle réputation. A dix-sept ans, il avait composé son poëme de *la Ligue* qui devint *la Henriade*; à dix-neuf ans, il faisait représenter *OEdipe*. Il vécut malingre, souffreteux, ses correspondances sont remplies de doléances sur sa santé; chez nul homme le siége de la vie en même temps que le siége de l'intelligence n'a été aussi évidemment dans la tête. On peut dire, sans trop d'exagération, que la tête de Voltaire survécut de plusieurs années à son corps et à ses membres. Le froid s'était depuis longtemps emparé des extrémités; le corps était réduit à l'état de squelette; l'estomac n'accueillait qu'avec une pénible répugnance des parcelles de nourriture, et jusqu'au dernier moment, de la tête de Voltaire jaillirent des étincelles d'esprit et de génie comme d'un foyer toujours ardent tant que la mort n'en eut pas éteint les flammes.

La force morale influe sur la force physique et la supplée souvent. Qu'il nous soit permis d'en citer un exemple puisé dans un douloureux souvenir. Au retour de Moscou, quand ces colosses de la vieille garde, cédant eux-mêmes au froid et au désespoir, se couchaient sur la neige pour ne plus se relever, de jeunes officiers, récemment sortis des écoles, trouvaient en eux assez d'énergie pour ne point succomber, et, proportion gardée, il mourut dans ce désastre beaucoup moins d'officiers que de soldats.

La plupart des historiens tombent dans un travers né de la flatterie et de l'amour du merveilleux, qui

tendrait à grossir le nombre des enfants exceptionnels, quand ceux-ci sont devenus des hommes illustres. On cherche, dans leur enfance, les pronostics et les indices de leur grandeur future, et comme la plupart du temps les historiens ne trouvent rien, ils inventent. D'un autre côté, il n'est pas toujours vrai que des facultés extraordinaires trop et trop tôt développées chez un enfant lui interdisent tout espoir d'une longue vie. Parmi les quelques exemples que nous pourrions rapporter, pour rassurer ceux auxquels leur trop d'esprit ferait craindre de ne pas vivre, nous en choisirons un seul. Nous lui donnons la préférence, parce qu'il nous semble le plus caractéristique de ceux que mentionne l'histoire.

Le fils d'un médecin de Gênes vint au monde ayant à peine quelques pouces de longueur, et ne paraissant pas destiné à vivre. Cependant, Liceti, son père, lui donna le nom de Fortunio, assez singulièrement choisi pour la circonstance. Liceti, ne désespérant pas de l'élever, le fit placer dans un petit four, où on entretint une chaleur toujours égale. Il choisit une nourrice qui suivit ponctuellement ses instructions, et, au bout de quelques mois, Fortunio Liceti ressembla à un enfant qui viendrait de naître à terme. Ce même enfant suivit la chance commune aux autres enfants, si ce n'est que, dès ses premières années, il donna des preuves d'une intelligence et d'un esprit fort supérieurs à ce que l'on a droit d'attendre des enfants les mieux disposés. A dix-neuf ans, il publia un *Traité de l'âme*, et, dans le cours d'une vie qui dura soixante-

dix-neuf ans, il enrichit la littérature et les sciences de quatre-vingts ouvrages, tous marqués au coin d'une profonde érudition.

Le maréchal de Richelieu n'était pas non plus né à terme, c'est-à-dire qu'il vint au monde au terme de sept mois. Il était aussi d'une délicatesse qui permettait peu l'espoir de le sauver ; il fut matériellement élevé dans du coton, et vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Sans faire du maréchal de Richelieu un grand homme, malgré ses débauches, que l'on a peut-être exagérées, on ne saurait, sans injustice, lui refuser une place éminente parmi les hommes les plus distingués du siècle dernier, dont il représenta les mœurs comme Voltaire en représenta l'esprit.



CHAPITRE XXIX.

L'HOMME ET LA FEMME.

> L'homme de la nature est le chef et le roi;
> Bois, prés, champs, animaux, tout est pour son usage.
>
> BOILEAU.

Quoique nous n'ayons pas coutume de placer une épigraphe en tête de nos chapitres, nous le faisons cette fois, parce que celle-ci nous conduit à la première question que nous avons l'intention d'examiner : Est-il vrai que l'homme soit le roi des animaux? S'il en était ainsi, le roi des animaux serait souvent un pauvre sire, et les fleurons de sa couronne ressembleraient beaucoup à des épines.

Parmi les animaux, il en est, sans doute, que l'homme a assujettis à son empire, et sur lesquels il règne par droit de conquête; mais combien d'espèces sont encore insoumises, et font la guerre à leur prétendu dominateur! Une puce a pu suffire pour empêcher César de dormir toute une nuit, et si Napoléon, en Égypte, se fût trouvé seul à seul avec un scorpion, ce n'est pas le scorpion qui aurait, le premier, fui devant l'ennemi. Le lion, le tigre, la panthère, se révoltent contre leur maître, et lui manquent de res-

pect au point de le manger, s'ils en peuvent avoir une audience particulière. Les loups ne se font aucun scrupule de prélever une dîme sur les moutons du roi des animaux, et les renards traitent fort cavalièrement ses poules. Rois que vous êtes tous, rendez donc une bonne ordonnance qui défende aux taupes de creuser ces souterrains qui dérangent l'économie de vos fines cultures; aux moineaux francs, de se nourrir de votre blé, et de se rafraîchir le gosier avec vos cerises; aux grives, de mordre à la grappe de vos raisins; aux pucerons, de s'attacher aux boutons de vos plus belles roses, pour les empêcher de s'épanouir; aux fourmis, de dévaster vos compotiers; aux cousins, de vous piquer les jambes; aux rougets, de vous faire gratter jusqu'au sang, en prenant un domicile forcé jusque sous vos jarretières; vous verrez comme vous seroz obéi! Toutefois, ne laissez pas traîner votre ordonnance, car une humble souris aurait l'irrévérence de la ronger, comme elle fait de votre lard et de vos noix. Voilà, n'est-ce pas, une belle royauté! Nous en abdiquons volontiers notre part, pourvu qu'on nous laisse nos chevaux, nos bœufs, nos vaches, nos moutons, nos ânes, nos chiens, quand ils ne mordent pas; nos chats, quand ils font patte de velours; nos poules, nos pigeons, et même nos jolis petits serins, attendu que ceux-ci nous restent fidèles tant que nous les tenons en cage, ce qui est une admirable définition en action de la fidélité. N'en déplaise donc aux plus grands docteurs, n'en déplaise à M. de Buffon, malgré la somptuosité d'un style magnifique, l'homme n'est

point le roi des animaux. S'il en était ainsi, il faudrait faire asseoir M. Martin sur le trône de l'univers.

Maintenant, sous quel rapport considérerons-nous la longue controverse qui divise le monde à peu près depuis que le monde existe? Pour qui prendrons-nous fait et cause dans cette question insolue et insoluble : L'intelligence de la femme égale-t-elle l'intelligence de l'homme? Lequel est le plus parfaitement organisé de l'homme ou de la femme, de la femme ou de l'homme? Nous serions tenté de nous ranger à l'avis de Feïjoo, savant auteur espagnol, qui traita cette question avec quelque étendue. Après avoir examiné le pour et le contre, il conclut en priant un ange de descendre du ciel, comme pouvant seul le tirer d'embarras.

J.-J. Rousseau a dit, en parlant de l'homme et de la femme : « Je vois partout des rapports, et partout des différences. » Il était difficile, ce nous semble, de mieux dire en peu de mots. Mais si vous voulez faire disparaître les différences, les rapports cessent, et toute harmonie est rompue. A nos yeux, la femme la plus parfaite est celle qui est le plus femme, et par conséquent ressemble le moins à l'homme; l'homme le plus parfait est celui qui est le plus homme, et par conséquent ressemble le moins à la femme. Les Sybarites et les Amazones nous semblent également contre nature, et Hercule armé du fuseau d'Omphale ne nous aurait pas paru moins ridicule qu'Omphale maniant la massue du demi-dieu. Un lourdaud ne doit point aspirer à passer pour galant, et la grâce

perd tout son charme dès qu'elle aspire à la force.

Dans l'antiquité, et aujourd'hui encore, chez les peuples que n'ont point éclairés les lumières du christianisme, la condition des femmes ne saurait être comparée à leur condition au sein des nations chrétiennes. Les femmes n'eurent point de dépréciateur plus acharné que le grand Aristote ; il considère la femme comme un ouvrage ébauché, une production incomplète et contraire au but de la nature. Il soutient que, dans un ordre de choses plus parfait, on ne verrait naître que des hommes. Dans ses tragédies, Euripide pousse la censure des femmes jusqu'à l'outrage. Ces opinions, partagées par les Grecs, puisqu'ils applaudissaient Euripide, furent accueillies par des théologiens dont parle saint Augustin. Ces théologiens prétendaient qu'au grand jour du jugement, Dieu reformerait son ouvrage, et que tous les morts, hommes et femmes, ressusciteraient avec le sexe masculin. Au cinquième siècle, on agita, dans un concile, la question de savoir si Dieu était mort pour les femmes comme pour les hommes, et ce ne fut qu'après de vifs débats que le concile résolut la question affirmativement. On sait que Mahomet, le plus grand ennemi de l'égalité entre les deux sexes, a exclu les femmes de son paradis.

Cependant la galanterie fit des progrès en France et dans toute la chrétienté ; la chevalerie prit les dames sous sa protection, comme avait fait la morale évangélique. Au commencement du douzième siècle, un docteur, nommé Amauri, natif du diocèse de

Chartres, voulut remettre en lumière la doctrine d'Aristote touchant les dames. Il répéta, d'après le maître, que la femme n'était qu'un ouvrage informe, une production vicieuse, ajoutait-il, échappée des mains de Dieu dans un moment de faiblesse ou de distraction. L'évêque de Paris, où résidait Amauri, convoqua un concile où sa doctrine ayant été réputée incivile, on la déclara hérétique, malsonnante, après quoi on la frappa d'anathème. Le docteur étant mort quelque temps avant que le décret du concile fût rendu, on ordonna que le corps d'Amauri serait exhumé et traîné à la voirie. Cet acte de barbarie eut lieu à la grande satisfaction des Parisiennes, qui toutes assistèrent à cet affreux spectacle. Donnèrent-elles par là un argument pour ou contre les impertinentes assertions d'Aristote et du docteur Amauri?

Quoi qu'il en soit, nous ne nous arrêterons pas plus longtemps à enregistrer les critiques, les satires, les diatribes dont les femmes ont été l'objet depuis Juvénal jusqu'à Boileau, depuis Boccace jusqu'à Brantôme et la Fontaine. Nous ne trouverions d'ailleurs pas moins de citations à prendre dans les œuvres des apologistes des femmes, que dans celles de leurs détracteurs. Henri-Corneille Agrippa composa un *Traité de l'excellence de la femme ;* nous possédons une infinité d'ouvrages consacrés à chanter leurs belles qualités, à les mettre en saillie comme dans l'*Apologie des dames*, *le Champion des dames*, *la Galerie des femmes fortes*, du père le Moyne ; le poëme du *Mérite des femmes,* de Legouvé. Il y en aurait de quoi rem-

plir le catalogue d'une bibliothèque de boudoir ; mais nous nous bornons à ces indications sommaires, dans la crainte de tomber jusque dans les douceâtres niaiseries de Dumoustier.

Madame de Genlis, un peu androgyne, du moins en littérature, compte au nombre de ses volumineux ouvrages un livre sur l'*Influence des femmes*, où elle s'applique à généraliser les exceptions. Si sa modestie lui eût permis de se comparer à Caton, elle en aurait conclu que presque toutes les femmes ont autant de vertus qu'en possédait le plus vertueux des hommes. Au surplus, il ne faut rien arguer des œuvres fort contradictoires de madame de Genlis, attendu qu'elle plaide toujours et ne juge jamais.

Malebranche examina en philosophe, en prenant ce mot dans sa bonne acception, la question de l'égalité de l'homme et de la femme. Il accorde aux femmes une supériorité marquée sous le rapport de la sensibilité, mais il les tient fort inférieures aux hommes sous le rapport des idées abstraites. Il se fonde sur la différence de leur organisation. Le cerveau lui paraissant le siége des opérations intellectuelles, et faisant observer que le cerveau des femmes est d'une complexion plus faible, qu'il est moins étendu que celui des hommes, il en conclut que l'esprit des femmes doit suivre la proportion de leur tête, et que le diamètre en étant plus petit, la sphère de leurs idées doit être aussi plus bornée.

Nous n'avons pas besoin de faire observer que l'opinion de Malebranche repose sur la même base que

le système du docteur Gall. D'accord sur ce point avec les anatomistes, le docteur Gall, sur lequel nous reviendrons, établit en effet, comme Malebranche, que le siége de l'intelligence est essentiellement dans le cerveau ; que cet organe est le ministre absolu et nécessaire de nos facultés intellectuelles ; que ces facultés croissent ou diminuent en raison de sa masse et de son volume ; que les animaux stupides en ont très-peu, que les animaux doués d'une plus grande sagacité en ont davantage ; que de tous les animaux aucun n'en a, proportion gardée, autant que l'homme ; et que, parmi les hommes, les idiots se font remarquer par la mesquinerie de leur tête et la pauvreté de leur cervelle. Depuis longtemps, résumant sa doctrine en deux mots, le peuple avait jugé comme jugent les savants ; dans sa bouche : Tête sans cervelle a toujours signifié un sot, un idiot, un individu dépourvu de raison. Les crétins du Valais et les cagots des Pyrénées ont la tête également petite, et ils sont également frappés d'imbécillité, atteints des mêmes maladies. Dans la physiologie intellectuelle de Domangeon, on lit qu'une jeune personne de vingt ans, frappée d'imbécillité, n'avait pas le cerveau plus gros que celui d'un fœtus de quelques mois. Une vieille femme, pareillement imbécile, ne l'avait pas plus gros qu'un enfant de trois ans.

Les expériences multipliées qui toutes ont concordé dans leurs résultats paraissent ne laisser aucun doute sur ce que le cerveau doit être considéré comme le siége de l'intelligence, mais nous faisons nos réserves

pour l'avenir sur tout ce que l'on en voudrait conclure. Cette conquête de la science n'en est pas moins une de ses plus belles conquêtes. Le célèbre docteur Richerand, que nous avons beaucoup connu, a corroboré, par une expérience qui lui est propre, l'opinion déjà émise par le docteur Gall. Richerand soignait une malade dont le cerveau était à découvert, une partie des os du crâne ayant été détruite. Voulant s'assurer si le cerveau était bien réellement le siége de l'intelligence, il essaya de comprimer celui de la malade avec la main ; lorsque la compression avait lieu, les facultés intellectuelles cessaient sur-le-champ. Richerand retirait-il sa main, elles revenaient aussitôt. Cette expérience nous a toujours paru plus victorieuse qu'aucune autre. Et pourtant, à ces expériences si concluantes, on peut opposer des expériences contraires qui ne le sont pas moins en apparence. Que disent ceux qui ne veulent pas reconnaître le cerveau comme siége de l'intelligence ? Ils citent des cerveaux ossifiés, des enfants sans tête et sans moelle épinière ; ils en puisent avec complaisance une foule d'exemples dans les mémoires de l'Académie de chirurgie et dans les mémoires de la Société royale de médecine ; ils rappellent que Duverney fit voir à l'Académie des sciences un cerveau de bœuf presque entièrement pétrifié sans que le bœuf, avant d'être tué, se fût plus mal porté qu'un autre, sans qu'on eût remarqué aucun changement dans les facultés de son instinct. Mais voici surtout sur quel fait ils s'appuient : « Les prérogatives que vous attribuez au cerveau, disent-

ils à leurs adversaires, sont si mal fondées, que l'on en peut couper, retrancher des parties même considérables sans que l'intelligence en éprouve la moindre modification. Si, comme vous le prétendez, le cerveau était le siége de l'intelligence, comment admettre la possibilité d'amputer le siége, sans enlever en même temps une partie de l'intelligence qui y est logé? comment concilierez-vous votre système avec le fait de ce curé qui, ayant perdu la moitié du cerveau dans une cruelle maladie, n'en continua pas moins à prêcher ses paroissiens comme devant?» Ces répliques puissantes n'embarrassent nullement les défenseurs du cerveau. D'abord ils mettent avec raison hors de cause les enfants venus au monde sans cerveau, attendu que, n'ayant pas vécu, on ne peut savoir s'ils auraient eu ou non de l'intelligence. Conformément à l'usage immémorial pratiqué par les savants, usage qui consiste à nier ce qui les gêne dans leurs démonstrations, ils nient la pétrification de la tête de bœuf de Duverney; quant aux amputations, les lobes du cerveau étant doubles, on a pu en enlever un certain nombre sans nuire à l'intelligence, par la raison que, quand on a un œil crevé, on y voit clair de l'autre œil, et qu'une oreille suffit pour entendre.

Plutôt que d'assister plus longtemps à d'aussi agréables discussions, appuyons-nous, pour revenir au thème dont nous sommes un peu éloigné, sur un fait démontré par un nombre infini d'expériences, à savoir que la femme a un seizième de cervelle pesant moins que l'homme. Le poids moyen d'une bonne

cervelle ordinaire est évalué, chez l'homme, à trois livres ; elle sera donc de deux livres treize onces chez la femme, d'où on conclura que l'intelligence de l'homme est supérieure d'un seizième à l'intelligence de la femme. Qu'en pensez-vous? Ce serait un admirable jugement porté dans le procès de prééminence, et la femme devrait se tenir pour bien et dûment condamnée. Heureusement notre justice admet une cour d'appel. La femme s'y présente et dit : « Messieurs, mes clientes et moi nous n'avons pas moins de cervelle que vous ; nous allons le prouver. Et d'abord n'est-il pas vrai que tout doit être proportionné chez un individu bien constitué? Comparez notre taille à la vôtre ; elle est d'un seizième moins élevée, d'où il suit que notre cervelle est à notre taille ce que votre taille est à votre cervelle, et que, partant, il existe entre vous et nous une parité relative qui ne permet plus la moindre objection de la part de ma partie adverse. » La cause était entendue, et la femme gagna son procès.

Voilà de bien vaines et de bien stupides discussions. Nous avons déjà cité J.-J. Rousseau, citons-le encore une fois. « Une femme parfaite et un homme parfait, a-t-il dit, ne doivent pas plus se ressembler d'âme que de visage. Ces vaines imitations de sexe sont le comble de la déraison ; elles font rire et fuir les amours. Enfin je trouve qu'à moins d'avoir cinq pieds et demi de haut, une voix de basse-taille et une barbe au menton, on ne doit pas se mêler d'être homme. » Nous sommes parfaitement de l'avis de

Rousseau ; mais après avoir montré le ridicule de la femme qui prétend à usurper les allures d'un sexe qui n'est pas le sien, il aurait dû, ce nous semble, n'en point omettre la contre-partie ; car, dans ces sortes de métamorphoses, si madame vaut monsieur, monsieur vaut bien madame. De quel droit cette espèce d'hommes singes qui se font friser, accommoder par un coiffeur, qui passent des heures entières à se regarder dans un miroir, font de leur toilette une occupation sérieuse, se parfument et passent une partie de leur vie étendus sur une ottomane ; de quel droit se moqueraient-ils des femmes qui veulent prendre dans la société les places qu'ils y laissent vacantes? En général, les femmes n'essayent de se faire hommes qu'avec les hommes qui ne le sont pas.

Dieu, en établissant entre l'homme et la femme des rapports et des différences, a marqué la condition des deux sexes. Au plus grand et au plus fort, le travail le plus rude, la culture de la terre, les affaires de l'extérieur ; au plus faible les soins casaniers, l'allaitement des enfants, les précautions qui doivent entourer leurs premiers pas, en un mot, les choses de l'intérieur. Tant que les femmes seront mères, tant qu'elles enfanteront après neuf mois de grossesse, tant que l'homme ne sera pas pourvu du lait nourricier dont son enfant a besoin dès qu'il a respiré l'air vital, tous les projets de subversions sociales, toutes les tentatives de frauduleuses transmutations, tous les fauteurs de jongleries, tous les inventeurs ou reproducteurs de scandaleuses folies, après de courtes

joies, s'en iront l'oreille basse et retomberont dans le néant dont ils n'auraient jamais dû sortir.

Plus de cent fois on a spéculé sur la débauche et l'immoralité en prenant pour auxiliaires les femmes de mauvaise vie; n'ayant plus rien de ce charme pur et angélique qui fait des femmes privilégiées de la vertu un intermédiaire entre l'homme et la divinité, on leur persuadait facilement de se faire hommes, n'étant plus dignes d'être femmes; leur virilité bâtarde s'acclimatait à l'air de l'orgie, et poursuivait l'image d'une égalité mensongère qui les conduisait aux derniers degrés de la dégradation physique et morale. L'appel aux sens est le plus puissant argument contre toute secte qui affiche la prétention de baser son existence sur la raison. Ces désordres que les codes modernes autorisent, exclusivement préoccupés qu'ils sont des intérêts politiques et des intérêts matériels de la société, nous font envier les lois morales sur lesquelles Zoroastre, Moïse et Confutzée basèrent leur législation. Leurs lois vivent cependant dans le peuple d'Israël, en Perse et parmi les Chinois, tandis que tout ce qui, dans nos codes, ne descend pas en ligne directe des lois romaines est soumis à autant de variations que le mouvement des flots de la mer, et la morale n'y paraît nulle part comme moyen. Seulement la loi punit un scandale trop effronté quand le scandale a produit ses désastreux effets. Que l'on ne nous accuse pas cependant de prêcher en faveur des lois préventives, elles ne sont pas compatibles avec les exigences de notre état social, mais il

nous est permis de regretter qu'elles ne soient pas applicables seulement en ce qui touche immédiatement à la morale publique. Nous croirons à l'excellence de ce que l'on appelle la vindicte de la loi quand nous pourrons regarder l'heure à notre montre déposée au greffe.

Les fondateurs de sectes cherchent presque toujours à entraîner les femmes dans leur parti, parce que les femmes y attirent les hommes. Seul peut-être, Mahomet en a agi autrement. Ces fondateurs se divisent en deux classes distinctes : les fanatiques et les spéculateurs. Souvent les fanatiques anathématisent les femmes, les indiquent comme la source du péché, comme la cause de notre perdition. Jamais les spéculateurs ne tiennent ce langage abrupt ; au contraire, ils s'insinuent auprès des femmes, distillent en leur faveur le miel de la louange, ne leur font entendre que de plantureuses paroles, circonviennent toutes les issues de leur vanité, les vantent de ce qu'elles sont, les plaignent de ce qu'elles ne sont pas, se récrient sur l'injustice de l'homme qui tient sa compagne éloignée des plus nobles travaux et la relègue aux soins vulgaires de la maison ; ils leur montrent, dans une perspective peu éloignée, un paradis de liberté et d'égalité : la loi ne sera plus l'œuvre du plus fort, mais l'œuvre du plus habile ; l'empire qu'elles exerceront sera un empire de délices. On alléguera que jamais l'Angleterre et la Russie n'ont été aussi bien gouvernées que par deux femmes, Élisabeth et Catherine. Le jour de leur avénement on fera un

grand feu de joie de toutes les quenouilles et l'on y brûlera solennellement la loi salique. Voilà les belles théories dont les spéculateurs caressent la vanité des femmes et montent leur imagination pour les faire servir à leurs desseins; ils les embauchent, si l'on peut ainsi dire, et en font des êtres neutres qui ne méritent plus d'être considérés comme des femmes, et qui ne peuvent pas, pour bonnes raisons, devenir des hommes. Si, à son gré, on pouvait faire disparaître du monde ou la peste ou les charlatans, il faudrait se hâter de conserver la peste.

Ennemi des généralités, nous le sommes surtout quand on en fait l'application aux deux sexes. Nous pensons que la femme qui est femme vaut l'homme qui est homme, qu'il y a parité complète de valeur entre eux, mais que cette valeur égale résulte de qualités différentes; que l'homme rompt l'égalité en faveur de la femme quand il cherche à lui ressembler, comme la femme la romprait en faveur de l'homme si elle s'efforçait de s'assimiler à lui. Volontiers nous ferions le sacrifice de la maîtrise en faveur d'un bon compagnonnage, et cela existe de fait entre gens bien élevés et de caractères convenablement assortis. Après cela, que si nous descendions dans les individualités, nous trouverions beaucoup de femmes qui valent infiniment mieux que de certains hommes, comme aussi nous aurions à signaler des hommes qui valent incontestablement mieux que de certaines femmes. Nous n'avons jamais pu voir sans souffrir une femme jeune, belle, aimable, bien élevée, nous ne dirons

pas mariée, mais accouplée à un sot incapable d'en apprécier les qualités ; mais nous ne plaignons pas moins un homme honnête, bon, un homme homme enfin, méconnu par une de ces coquettes que Paris compte par nombreuses volées, et chez lesquelles on dirait que la frivolité s'est personnifiée. Nous ne pensons pas qu'il faille appliquer à toutes choses l'ingénieux système de M. Azaïs ; mais le triomphe des compensations sera, ce nous semble, dans l'application que l'on en fera à la valeur relative et comparée de l'homme et de la femme.



CHAPITRE XXX.

LE PURGATOIRE D'IRLANDE.

Comme nous l'avons dit au commencement de cet ouvrage, en poursuivant les préjugés humains, et la cohorte en est bien assez nombreuse, nous avons pris la résolution de ne jamais toucher à rien de ce qui constitue les croyances chrétiennes. Elles font le bonheur de ceux qui les possèdent, et nous félicitons même les incrédules de ce que les choses qu'ils ne croient pas ont cessé d'être pour eux des objets de risée ; l'impiété jactante a fait son temps, et là où elle existe encore elle est du moins devenue modeste. Ainsi donc nous laissons tout à fait en dehors le dogme du purgatoire, en rappelant les jongleries de quelques moines d'Irlande qui fondèrent à leur profit un purgatoire longtemps lucratif et qui est vulgairement connu sous le nom de Trou de Saint-Patrice.

Lorsqu'au quatrième siècle saint Patrice entreprit de catéchiser l'Irlande, il y trouva des esprits aussi méfiants que l'avait été saint Thomas ; pour croire ils voulurent voir, d'où il advint que le saint invoqua l'assistance d'un miracle, et le miracle vint à point nommé. Dans une île du lac de Derg, il se forma un vaste trou par lequel on pouvait descendre dans le

purgatoire et voir ce qui s'y passait. Ceux qui firent le voyage en revinrent fort effrayés. Conformément aux statuts du purgatoire de Saint-Patrice, on pouvait faire pénitence dans ce monde sans attendre l'autre vie ; il suffisait d'y passer vingt-quatre heures pour pouvoir se présenter sans autre épreuve à la porte du paradis. Plusieurs pécheurs sollicitèrent bientôt la faveur d'y être admis ; les pèlerins devinrent très-fréquents, et saint Patrice ayant établi sur les lieux un monastère, les religieux se chargèrent de diriger les pénitents. D'abord on les interrogeait ; ensuite, s'ils étaient doués de dispositions suffisantes, on leur faisait subir les premières épreuves qui consistaient à être enfermé neuf jours durant dans une cellule étroite, à passer ce temps en prières et en méditation. On leur donnait pour toute nourriture un peu de pain et d'eau que l'on renouvelait toutes les vingt-quatre heures ; le neuvième jour était un jour de jeûne sans aucun aliment. Après ces épreuves, les moines les prêchaient, les exhortaient, les confessaient et leur faisaient d'avance la description de ce qu'ils allaient voir, puis enfin ils les conduisaient dans le purgatoire dont on refermait exactement les portes. Si les pèlerins étaient bien disposés quand les démons les tourmentaient, les flagellaient et les faisaient passer au travers des flammes, ils en étaient quittes pour la peur ; mais s'ils n'avaient pas la foi suffisante, les démons les emportaient et on n'en entendait plus parler. Nous rapporterons ici comme une chose fort curieuse le récit du pèlerinage que fit le chevalier

Olen au purgatoire de Saint-Patrice. Nous conservons religieusement le style de la vieille traduction d'où ce qui suit est extrait :

« Au temps du roi Estevenon d'Angleterre, advint ung chevalier qui avoit nom Oleus ; se vint confesser à l'évesque du pays où le purgatoire est, et quand l'évesque eut ouye la confession dudit chevalier, le blasma moult de ses péchez, et lui dit qu'il avoit moult courroucé le Seigneur ; et le chevalier voulut entrer au purgatoire de Saint-Patrice, dont de ce faire l'évesque le détournoit ; mais ne voulust le chevalier se désister. L'homme amené au bord de la fosse, le prieur lui dist : « Tu t'en iras par cette fosse moult longuement, et à la fin tu iras hors en un champ où tu trouveras une salle qui est faite par grand'maîtrise, et sitôt que tu seras dedans, Dieu t'envoira ses messagiers qui t'enseigneront ce que tu feras, et puis après s'en iront et te lesront seul. » Le chevalier, qui eut bon cœur en son ventre, ne redoubta pas le péril qui avoit les autres englousti.

« Adonc il s'en alla moult hardiment par cette fosse, et tant et plus alla avant, tant plus la trouva obscure, si qu'il perdit la lumière de toute clarté ; et quand il eut cheminé moult longuement, lui vint une petite clarté en travers, et par cette clarté vint à la salle que le prieur lui avait ditte. La salle n'étoit pas faite de parois entiers, mais à arcs votils, comme un cloistre à moynes. Quand il eut été assis en cette grande pièce, vinrent à lui douze hommes qui sembloient estre de religion, lesquels étoient vestus de blanches

robes; ils entrèrent en cette salle et saluèrent le chevalier par Dieu, et puis s'assirent auprès de lui. Et celuy qui mieux sembloit estre prieur, parla à lui pour tous les autres et le conforta moult, et si lui dit :

« Pour ce que tu es venu ici en ce purgatoire pour tes péchez espurger, saches qu'il te faut ouvrer hardiment en cette besogne, ou autrement tu périras en corps et en âme, et saches que sitost que nous serons issus hors de cette maison, elle sera toute pleine de diables qui te tourmenteront et te menasseront de te faire encore pis. Aussi essayeront à te décevoir, et si les crois par peur de leurs menaces, ou pour promesses qu'ils te feront, tu périras en corps et en âme ; et si tu crois bien et mets toute ta confiance en Dieu, tu seras quitte de tous les péchez que tu as faits en ta vie, et tu verras les tourmens qui sont appareillés aux mauvais et le repos où les justes se délectent. Garde que tu ayes toujours Dieu en mémoire ; et quand ils te tourmenteront, si tu appelleras le nom de Jésus-Christ, et par ce tu seras délivré. Nous ne pouvons plus demeurer avec toi. » Et alors lui donnèrent leur bénédiction et s'en allèrent.

« Ainsi que le chevalier étoit tout seul en la salle et attendoit en grand hardiesse la bataille des diables, il ouist soudainement une grande noise ; et lui sembla que si tous les gens et toutes les bestes du monde fussent ensemble, ils n'eussent pas fait une plus grande noise qu'ils faisoient.

« Et après cette noise, il vit l'horrible vision des diables en ordes formes et laides figures. Ils le saluè-

rent en s'agenouillant et se moquant : et lui disoient, « Tu viens céans souffrir pour les péchez que tu as faits, et auras grandes peines et douleurs. Mais pour ce que tu nous es cher, si tu veulx suivre nos conseils et t'en veulx retourner, nous te ferons grand courtoisie et te lesront vivre en joye et en déduit, et auras toutes choses qui te peulvent être données, sinon tu périras. » Et ce disoient pour le décevoir; mais oncques ne s'en esbahit, ne mot ne leur dit le chevalier.

« Quand les diables veirent qu'il les desprisoit de tout, si commencèrent à croisir les dents sur lui, et firent un grand feu en la salle, et lièrent au chevalier les pieds et les mains, et le jettèrent au feu, et le traînèrent avec des crocs de fer par le brasier, et si crioient et brailloient pour le plus espouvanter. Mais lui, garni du signe de la croix, appela le nom de N.-S. J.-C. et se défendit de leurs assaults, dont ils menèrent grand dueil; car au nom de J.-C., le feu s'éteignit tellement, qu'il n'y demeura pas une étincelle. »

Les diables se mirent alors à pleurer; plusieurs s'enfuirent en jetant les hauts cris, mais les plus obstinés restèrent, et ressaisissant le chevalier, ils l'entraînèrent dans les ténèbres. Là il entendit des pleurs, des gémissements, des grincements, et tous les signes de la fureur et du désespoir; plus loin des hommes et des femmes nus étaient cloués à terre, sur le ventre, et recevaient de la main des démons de vigoureuses flagellations. Il vit une vaste fournaise

où bouillonnaient des flots de métal en fusion. Les démons proposèrent au chevalier d'y entrer ; un signe de la croix les dispersa. Plus il avançait, plus l'image des tourments devenait horrible ; tantôt c'était une roue de feu garnie de crochets auxquels pendaient autant d'âmes visibles que les démons faisaient tourner et voler dans les airs avec une incroyable rapidité ; tantôt c'était un vaste puits vomissant des tourbillons de flammes. Les démons y lancèrent le chevalier, mais à mesure qu'il descendait, la flamme montait sans le brûler. Quand il fut arrivé au fond, le chevalier y eut maille à partir avec d'autres démons qu'il ne connaissait pas encore ; ceux-ci se précipitèrent sur lui, et le plongèrent alternativement dans des eaux bourbeuses et dans un lac de feu. Mais leurs efforts furent vains, le chevalier fut vainqueur de ces démons comme il l'avait été des premiers, ce que voyant, les nouveaux démons disparurent en poussant des hurlements horribles. Alors la scène changea pour le chevalier : il se trouva dans un jardin tellement embaumé de l'odeur des fleurs, qu'il se crut dans le paradis terrestre. Une procession de religieux vêtus de blanc, précédés de croix et de cierges, chantant des litanies et des hymmes, vint au-devant de lui ; on le combla d'éloges, on lui annonça la rémission de ses péchés, et la porte s'étant ouverte, il revint au lieu d'où il était parti.

On voit par là que longtemps avant notre époque, les religieux avaient perfectionné ces merveilleuses amorces que, dans les journaux d'aujourd'hui, on

appelle des *réclames :* quelle que soit même sur ce point l'effronterie contemporaine, nous sommes loin encore d'égaler les moines de Saint-Patrice et leurs gazetiers. Mais quels furent ces gazetiers? On a honte de le dire! Une foule de personnages graves, d'écrivains célèbres, de princes de l'Église, parmi lesquels figure le cardinal Jean de Vitry, tous garantissent l'authenticité du purgatoire de Saint-Patrice. Comment extirper l'erreur quand elle est nourrie, cultivée par les hommes supérieurs dont le premier devoir serait d'en garantir les simples d'esprit? Que des moines aient spéculé sur un purgatoire imaginaire, cela se conçoit; mais que des lumières de l'Église aient sanctionné de leur crédit ces inqualifiables inventions, c'est ce qui surprendrait si quelque chose devait surprendre dans l'histoire de l'homme. La légende d'Irlande, le bréviaire de Rome imprimé à Venise, le bréviaire de Paris, imprimés l'un et l'autre au commencement du seizième siècle, font la plus honorable mention du trou de Saint-Patrice. Sa gloire dura jusqu'au siècle dernier. Le père Lebrun, de l'Oratoire, entreprit alors de l'examiner sérieusement et de rechercher l'opinion des écrivains les plus dignes de foi qui en avaient parlé ou qui avaient dédaigné d'en parler comme d'une fable ridicule. On sut alors à quoi s'en tenir sur ce fameux trou de Saint-Patrice, objet de tant de préjugés populaires. On apprit que la merveilleuse caverne, en communication avec le purgatoire, était tout simplement une petite cellule creusée dans l'enfoncement

d'un rocher, et si obscure, que quand la porte était fermée, il n'y pénétrait pas un rayon de lumière. C'était là qu'on déposait les pèlerins, après les avoir exténués par la prière et le jeûne, après avoir exalté leur imagination ; dès lors, on conçoit toutes les hallucinations, toutes les visions dont pouvaient recevoir l'empreinte des cerveaux malades; donc, selon toute probabilité, s'il intervenait des démons dans les épreuves, ces démons étaient parfaitement bien connus des moines qui les mettaient en jeu. Répétons en terminant ce que, dans son histoire naturelle de l'Irlande, Gérard Boate a dit du trou de Saint-Patrice : « C'était une de ces impostures inventées dans les temps d'ignorance pour entretenir la superstition et satisfaire une honteuse et sordide avarice. » Il n'en est pas moins vrai que cette imposture a régné pendant plus de douze siècles sur la crédulité.



CHAPITRE XXXI.

LE PRÉJUGÉ FRANÇAIS.

Nous entendons par préjugé français cette constante disposition où nous sommes en France, soit individellement, soit collectivement, de nous prendre comme les types et les modèles de la perfection en toutes choses ; de nous considérer comme le mètre auquel doit être mesuré tout ce qui existe dans l'univers. Un auteur italien a prétendu que ce n'était pas Dieu qui avait fait l'homme à son image, mais bien l'homme qui avait fait Dieu à la sienne. Nous en agissons ainsi en tout et partout ; tout ce qui est bien nous ressemble, tout ce qui est mal diffère de nous. C'est un préjugé s'il en fut jamais, un préjugé dont nous devrions tâcher de nous défaire, attendu qu'il autorise les étrangers à se moquer de nous en tout droit et en toute raison. On a fait observer à l'avantage des dames françaises que le mot *joli*, dont la galanterie leur fait souvent l'application avec pleine justice, était un mot exclusivement français, n'ayant d'équivalent dans aucune langue. Cela est vrai ; mais il en est de même du mot *fat*. Partout, en effet, il existe des hommes fiers, hautains, dédaigneux, se rengorgeant dans leur orgueil ou leur présomption, mais la fatuité

proprement dite est un attribut particulier de notre nation, dont aucun mot étranger n'en peut non plus traduire la signification complète.

Savez-vous que quand nous entamons en notre faveur le chapitre de la louange, nous n'y allons pas de main morte. D'abord, nous avons coutume de nous appeler modestement la nation la plus polie et la plus civilisée de l'univers. Dès lors, Paris devient naturellement pour nous la capitale de la civilisation. Et de quoi Paris n'est-il pas la capitale? Paris est tout ensemble la capitale des sciences et des arts, la capitale du bon goût et des belles manières, la capitale de l'élégance et du savoir-vivre. A Paris seulement peut s'épurer le génie, la gloire s'apprécier, le mérite se produire et l'esprit jeter au vent ses brillantes étincelles. De tout cela il y a beaucoup à rabattre, et si l'on enlevait le ciment des préjugés qui lie les pièces du temple érigé par nous-mêmes à notre vanité, vous le verriez bientôt menacer ruine et s'ébranler sur ses fondements.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que, tout en nous constituant nous-mêmes comme le seul Dieu qu'il faille adorer, aucun peuple plus que nous n'est enclin à déifier par caprice les habitudes, les lois, les coutumes, les modes et jusqu'aux formes de gouvernement précédemment adoptées par les étrangers. Nous agissons en cela comme faisaient les Romains, quand ils donnaient une place dans leur Panthéon aux dieux des peuples vaincus. Si l'on descendait au fond du préjugé que nous avons appelé le préjugé

français, on y trouverait en dernière analyse que ce n'est pas nous que nous adorons, en effet, puisque nous ne sommes plus nous, mais un bizarre assemblage de choses d'emprunt.

Notre intention formelle est de laisser de côté les affaires politiques de notre temps, non pas que l'erreur n'y domine souvent en souveraine maîtresse, non pas que le préjugé dédaigne d'y exercer ses influences, mais les affaires politiques sont choses si mouvantes, que nous courrions le risque, en parlant de ce qui est, de dire le contraire de ce qui sera. Cette observation préalable nous a paru nécessaire avant de continuer à poursuivre le préjugé français.

Pendant plus de douze siècles, nous eûmes un gouvernement à nous ; c'était fort bien ; mais les Anglais avaient un autre gouvernement, dès lors il fallut pour nous un gouvernement à l'anglaise. Une grande révolution se fit en Angleterre, et Londres vit la tête d'un roi tomber sur un échafaud ; il nous fallut une révolution analogue à la révolution anglaise, et Paris vit la tête d'un roi tomber sur un échafaud. Au commencement nous nous contentâmes d'une seule chambre pour nous représenter; mais comme en Angleterre il y en avait deux, notre orgueil national ne dormit plus jusqu'à ce que nous ayons aussi deux chambres à l'instar des Anglais. Cela, bien entendu, n'empêche pas que nous n'imitions personne, et que nous servions d'exemple à tout le monde.

Passons à des objets moins graves, descendons ensuite jusqu'aux plus frivoles futilités ; partout nous

trouverons en vigueur le préjugé de la propriété exclusive et partout le même besoin d'imiter et d'emprunter.

Nos pères avaient généralement adopté un costume que l'on appelait l'habit à la française; on est parfaitement libre de le trouver à son choix ridicule ou élégant, ce n'est pas là la question; ils avaient coutume d'enfermer par derrière leurs cheveux dans un petit sac de soie noire que l'on appelait une bourse; oui, mais en Angleterre les seigneurs adoptèrent comme plus commode l'usage des reding-coats, habits de chasse; vite il nous fallut des redingotes, en francisant un peu le mot anglais. Le lord Cadogan imagina un beau jour de faire tresser sa queue et de faire replier sur elle-même la tresse que l'on noua avec un simple ruban. Cet arrangement de cheveux prit le nom de lord Cadogan, qu'il immortalisa et tout le monde en France voulut porter une cadogan. A nos vigoureux chevaux normands nous adaptions des selles commodes, mais pesantes, et dont le modèle remontait au moins jusqu'à Louis XIV; les Anglais eurent des selles plus légères, plus exiguës; tout aussitôt la vieille selle française dut se retirer devant la selle anglaise. Des moralistes, des penseurs, des philosophes ayant été èn Angleterre pour y étudier les mœurs, les lois, les rouages du gouvernement de la Grande-Bretagne, remarquèrent que les Anglais traitaient leurs chevaux comme on dit qu'Alcibiade avait traité son chien; on se hâta de ce côté-ci de la Manche de faire couper la queue aux chevaux afin

de les *anglaiser*, et les chevaux à tous crins furent relégués au service de l'agriculture et des voitures de roulage. Il est toujours bien entendu que nous avons raison d'être fiers de nos usages, que nous n'imitons personne, et que nous servons d'exemple à tout le monde.

L'anglomanie est depuis longtemps une maladie française, et il y a cela de remarquable que cette maladie, peut-être incurable, ne perdit rien de son intensité durant le cours des dernières guerres entre les deux nations. On aurait dit, au contraire, que la difficulté de se procurer des objets manufacturés chez nos voisins irritait la convoitise. Les femmes surtout n'entendaient point raillerie à l'endroit des étoffes anglaises, des formes anglaises, et la plus élégante *capote* eût été renvoyée à Leroy lui-même si ce n'eût pas été une capote à l'anglaise. Ces préférences sont presque toujours le résultat d'un préjugé, et nous pouvons en fournir une preuve puisée dans un objet qui a rendu la supériorité de l'industrie anglaise presque proverbiale : l'art de travailler l'acier.

On se rappelle qu'au commencement de la révolution le duc d'Orléans faisait de fréquents voyages en Angleterre. Dans un de ces voyages il acheta une magnifique poignée d'épée en acier ; c'était le chef-d'œuvre du métal ciselé. Le duc d'Orléans faisait souvent travailler un ouvrier en chambre fort habile qui habitait le faubourg Saint-Antoine. De retour à Paris, le prince manda l'ouvrier et lui donna à examiner la poignée d'épée en lui disant : « Convenez

cependant que l'on ne travaille pas si bien que cela en France ; vous-même vous n'arriveriez pas à cette perfection. » L'ouvrier sourit narquoisement, et, dévissant un des compartiments de la poignée d'acier il montra son propre nom au prince ; celui-ci dut reconnaître que l'ouvrier français en était l'auteur, et que lui-même il avait obéi à l'influence d'un préjugé.

Ce n'est pas seulement l'Angleterre que notre nationalité a mise à contribution pour nous rendre de plus en plus fiers d'être Français. Nous n'en citerons que quelques exemples, car une énumération à peu près complète nous mènerait beaucoup trop loin. Nos modes, n'est-ce pas, font le tour du monde ; cependant voilà que le maréchal Souwaroff paraît en Suisse et en Italie à la tête d'une armée ; soit dit en passant, un préjugé se répand qui accuse Souwaroff et ses Russes de manger des enfants à leur déjeuner comme nous mangeons des côtelettes, ce que croit bel et bien le peuple le plus éclairé de l'univers. En même temps ce peuple le plus éclairé de l'univers, qui est aussi le grand dispensateur des modes, ayant appris que Souwaroff portait des bottes faites d'une certaine façon, un chapeau d'une certaine forme particulière, ne peut plus marcher qu'avec des bottes à la Souwaroff, et il n'oserait se montrer dans une réunion choisie s'il n'était coiffé d'un chapeau à la Souwaroff. C'est d'ailleurs un fort long chapitre que le chapitre des chapeaux dans l'histoire de nos modes d'emprunt. Vous devez vous rappeler que quand on sut en France que les deux antagonistes

Morillo et Bolivar portaient chacun des chapeaux de dimension différente, notre nation éminemment française se scinda en deux camps qui eurent pour insigne, l'un le chapeau à larges bords d'un Espagnol, l'autre le chapeau à bords étroits d'un Espagnol.

Et quand les Russes vinrent à Paris à l'époque de la restauration, ce fut bien autre chose! Depuis un temps immémorial nous pensions que les bottes avaient pour destination de préserver les pantalons de la crotte; avec quel empressement nous reconnûmes notre erreur quand nous vîmes que les Russes portaient de larges pantalons par-dessus leurs bottes. Soudain la mode des larges pantalons russes fut généralement adoptée, et ils ont encore aujourd'hui l'avantage de tenir les tiges de nos bottes à l'abri de la crotte.

Les officiers russes avaient des uniformes qui leur serraient la taille; leur poitrine était bombée de telle sorte, qu'en revêtant l'habit militaire russe, une femme n'eût presque pas couru le danger d'être reconnue; aussitôt nos officiers voulurent avoir la taille serrée et la poitrine bombée.

L'usage de fumer du tabac était concentré, avant l'entrée des Russes à Paris, dans les plus basses classes de la société et parmi les militaires qui en avaient contracté l'habitude en Allemagne; encore fumait-on en cachette et pour ainsi dire sournoisement. On vit les Russes fumer en pleine rue; à dater de ce moment, la capitale de l'élégance et des belles manières commença à se transformer en une vaste tabagie, et

comme nos modes font la loi même à Constantinople, le chibouck devint peu à peu un meuble indispensable pour compléter le type du bon goût, du bon ton, et de la séduisante urbanité française. Le parfait homme du monde ne doit pas plus quitter son cigare que Bayard ne quittait son épée, et comme on a vu des Jeanne Hachette, des Jeanne d'Arc et des Phyllis de la Tour du Pin prendre les armes, s'héroïser pour repousser l'ennemi, on voit des femmes se complaire, non pas à la fumée de la poudre, mais à la fumée du tabac.

Abordons maintenant un des caractères particuliers du préjugé français. Sans aucun doute la France a la passion de la gloire; c'est un noble héritage qui lui vient de ses premiers ancêtres connus et auquel elle n'a jamais renoncé même dans les temps de calamité; mais qu'il y a loin de cette passion réelle, sincère, aux *vantardises* dont nous nous saluons nous-mêmes avec une sorte de délire! Comme Paris est la capitale de tout, la France est aussi la terre classique de tout : terre classique de la liberté, quoique nulle part ailleurs on ne compte autant de prisons et de prisonniers; terre classique de l'égalité, quoiqu'il n'y ait peut-être pas un pays au monde où l'homme de cinq pieds une ligne soit aussi enclin à se regarder comme un colosse s'il se compare à un homme de cinq pieds tout juste; terre classique de la probité, et la route de Bruxelles est la route la plus fréquentée du royaume de France; enfin terre classique de la gloire.

Écoutez ces gens infatués, non pas de la gloire, mais de la gloriole nationale, et suivez-les en pays étrangers. C'est là surtout qu'ils seront surpris de voir les autres peuples aussi peu avancés. Ils trouvent des barbares qui, au lieu de se nourrir de pommes de terre, mangent habituellement de la farine de maïs. Dans leur vaniteux dénigrement, *autrement que chez eux* devient le parfait synonyme de mal; *comme chez eux* signifie le *nec plus ultra* de la perfection. Sans tenir compte du soleil de Naples, ils trouveraient volontiers les habitations des Napolitains mal construites parce que l'on n'y voit pas autant de cheminées que dans les maisons de Paris. Par contre, ils se moqueraient des étuves et des calorifères du Nord, par la raison qu'ils n'en voient presque pas en France.

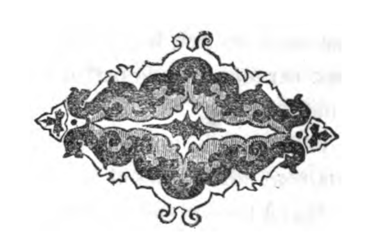
Une anecdote qui nous est personnellement connue trouvera ici sa place comme une preuve de ce que nous avons dit touchant l'habitude où nous sommes de nons regarder comme les modèles de tout ce qui nous paraît bien. Quand autrefois nous donnâmes aux Suédois la qualification de Français du Nord, nous crûmes leur délivrer un brevet de noblesse et de courtoisie. Ici il s'agit d'un gentilhomme français et d'un seigneur russe, tous deux dans des positions élevées. Le premier était officier supérieur dans l'armée française et officicier d'ordonnance de l'empereur Napoléon; le second, colonel et aide de camp de l'empereur Alexandre. Ce dernier porte un des noms les plus illustres de la Russie. S'étant rencontrés à Tilsitt, ils se revirent à Paris. Un

jour, le gentilhomme français, ne sachant plus de quelles expressions se servir pour témoigner au seigneur russe la satisfaction, l'étonnement même que lui causaient ses manières distinguées, son amabilité et l'aisance de sa conversation, finit par lui dire : « En vérité, monsieur le comte, on vous prendrait pour un Français. » A quoi le Russe répondit : « Eh bien, monsieur le comte, je vous assure, moi, que l'on ne vous prendrait pas pour un Russe. »

Chacun doit tenir à son lieu, à ses usages, ce sont des plantes indigènes qui perdent toujours de leur valeur quand elles sont transplantées; il faut être Russe, à Saint-Pétersbourg, Anglais à Londres, et Français à Paris. Il n'y a que les Gascons qui ne soient exotiques nulle part, nous serions même tenté de croire qu'ils se sont un peu infusés dans le reste de nos populations, car on retrouve partout des traces de leur jactance naturelle.

Les grands prôneurs de notre prétendue vocation militaire à tous sont admirables et bien ridicules dans leurs hyperboles; à les entendre, on dirait presque que nous sommes venus au monde armés d'une lance et la tête couverte d'un casque. « Frappez du pied la terre de France, disent-ils avec orgueil, et vous en ferez jaillir des soldats. L'esprit militaire est dans le sang des Français. Nous sommes tous nés guerriers! » A ce préjugé que propage une présomptueuse vanité, voulez-vous opposer la vérité? Assistez un jour au tirage de la conscription, vous y verrez les représentants de la nation la plus belliqueuse de

l'univers, tristes, abattus, cherchant par toutes sortes de subterfuges à se faire reconnaître incapables du service militaire. Eh bien, ces mêmes figures, tristes et abattues, vous les retrouverez, sept ans plus tard, rayonnantes de joie et de bonheur, quand l'heure est venue où le gouvernement délivre à ses héros un congé définitif.



CHAPITRE XXXII.

L'ICHNEUMON ET L'ALCYON.

C'est toujours l'homme qui se repaît de préjugés, mais tous les préjugés ne se rapportent pas directement à son espèce ; c'est un banquet auquel il convie volontiers toute la création. Grands et petits y sont également bienvenus. Nos propensions sont vraiment merveilleuses en certaines choses ; non contents de fournir des satellites aux grands de la terre, nous en recrutons parmi les infiniment petits et leur donnons la mission de veiller à la sûreté des gros animaux. Ainsi nous avons donné un imperceptible conducteur à la baleine. D'autres fois, nous nous plaisons à susciter aux dominateurs amphibies des grands fleuves de petits animaux qui leur font une rude guerre. Tel est l'ichneumon à l'égard du crocodile.

Buffon assure que l'ichneumon, que nous nommons mangouste, a vécu dans l'état de domesticité, mais l'instinct de dévastation de cet animal rend la chose peu probable. Dira-t-on que les lions vivent en état de domesticité, parce que le pacha d'Égypte a continuellement auprès de lui un lion apprivoisé, parce que M. Hyde de Neuville en avait un, et que l'on en peut citer d'autres exemples ? Il se peut qu'un ou plu-

sieurs ichneumons aient été apprivoisés, et cela aura suffi pour que la savante crédulité de Buffon les ait admis dans la classe des animaux domestiques qui ont secoué le joug de l'homme comme tant d'autres le feraient sans la précaution de les tenir enfermés. Quoi qu'il en soit, l'ichneumon était, si l'on en croit Pline, un objet de vénération chez les Égyptiens; comme ils adoraient aussi le crocodile, c'était une chose assez singulière de voir des ennemis acharnés honorés du même culte. Au dire de la science antique, que nous serions tenté d'appeler la science fabuleuse, l'ichneumon épiait le moment du sommeil du crocodile, et si celui-ci avait le malheur de dormir la gueule ouverte, l'ennemi pénétrait dans son estomac, lui rongeait les entrailles et se pratiquait ensuite une sortie par la brèche qu'il avait faite. Il se peut qu'un animal de petite dimension pénètre dans un corps plus considérable par une ouverture, mais il doit y trouver la mort. Nous-même ne nous est-il pas arrivé d'aspirer des moucherons qui se précipitent dans notre bouche entr'ouverte ? Au surplus, depuis la publication du voyage de M. Denon en Égypte, on sait à quoi s'en tenir sur l'ichneumon; voilà ce qu'il en dit :

« L'ichneumon se cache le plus souvent à travers les joncs, et se tient dans les marais près des villages, dont il va dérober les poules et les œufs. Ce que l'on raconte de l'antipathie de l'ichneumon et du crocodile; que le premier, non-seulement mange les œufs de l'autre, mais que lorsqu'il dort la bouche ouverte, il franchit son gosier et va lui dévorer les intestins, est

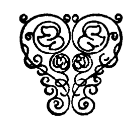
une des nombreuses fables ridicules que l'on fait du crocodile. Ces deux animaux n'ont jamais rien à démêler ensemble : ils n'habitent pas les mêmes parages ; on ne voit pas de crocodiles dans la basse Égypte, on ne voit pas d'ichneumon dans la haute. » Voilà encore un préjugé détruit, mais il n'en avait pas moins duré plus de vingt siècles, car Pline n'avait probablement fait qu'accréditer une tradition.

La fable de l'alcyon est si pleine de charme, que l'on est presque tenté de regretter que ce soit une fable. Ovide a consacré aux alcyons quatre vers qui ont été ainsi traduits :

Pour eux la mer est calme au milieu des hivers,
Le couple, dans un nid, suspendu sur les mers,
Couve ses tendres fruits dans une paix profonde.
Pendant sept jours entiers les vents respectent l'onde.
Éole les retient au fond de leurs cachots
Et veut que l'alcyon donne la paix aux flots.

Rien ne prêtait plus que l'alcyon au jeu des imaginations poétiques, et peu de sujets se pliaient mieux aux caprices des amplifications merveilleuses ; ne soyons donc pas surpris si depuis Ovide on a beaucoup ajouté aux vertus de l'alcyon. Au privilége d'enchaîner les tempêtes on joignit d'abord le privilége de prédire le beau et le mauvais temps ; puis l'homme, s'en emparant à son profit, lui alloua la vertu de garantir les étoffes de la piqûre des insectes, de grossir les trésors, d'entretenir la concorde dans les familles, de communiquer à ceux qui le portent avec eux la grâce et la beauté. Malheureusement tout

ce qu'on a dit des alcyons est fabuleux. Ils ne peuvent pas livrer leur nid à une mer respectueuse par la raison qu'ils ne font pas de nid, et que la mer ne respecte rien, malgré l'heureuse traversée de la barque qui portait César et sa fortune. Les alcyons déposent leurs œufs sur le rivage de la mer, des lacs et des fleuves. Leur ponte a lieu dans les temps de l'année où l'air est le plus calme, et de là sans doute on leur a attribué le calme dont leur instinct les porte à profiter. Que si d'ailleurs leur dépouille suffisait à grossir les trésors, à maintenir l'harmonie dans les familles, nous verrions moins de malheureux et moins de mauvais ménages. Soyez sûrs encore que si les plumes de l'alcyon étaient douées de la faculté de donner la beauté et la grâce, les femmes les préféreraient à la riche aigrette que balance sur sa tête l'oiseau de paradis.



CHAPITRE XXXIII.

PETITE RÉCOLTE DE PRÉJUGÉS.

Les erreurs et les préjugés se cramponnent à tant d'objets divers, qui ne pourraient pas fournir chacun séparément la matière d'un chapitre, sans avoir recours au remplissage, pour lequel nous professons une vive répugnance, que nous avons pris le parti de faire ici une petite récolte un peu au hasard, sauf à passer comme nous le pourrons d'un préjugé à un autre.

Parlons d'abord d'un préjugé détruit à Paris et dans les grandes villes, mais qui subsiste encore dans trop de localités, pour que nous ne lui accordions pas un intérêt d'autant plus grand qu'il est d'une nature dangereuse. Croyez, si vous le voulez, aux merveilleux priviléges des alcyons, mais défaites-vous des vieilles méthodes dans les soins à donner aux noyés. Autrefois c'était une erreur partout adoptée qu'un individu tombé dans l'eau buvait beaucoup avant que la mort s'ensuivît ; aussi quand un noyé était retiré de l'eau, avait-on grand soin de le placer la tête en bas pour lui faire rendre l'eau dont on supposait son estomac rempli. C'était le moyen de l'achever s'il conservait encore quelques chances d'être

rappelé à la vie. Aujourd'hui, il n'est pas un chirurgien de village qui ne sache qu'un noyé périt asphyxié, faute de respiration. Cependant la vieille croyance et le vieux traitement sont encore admis dans plusieurs de nos campagnes. Sans en avoir été témoin, on ne se figurerait pas combien de gens se cabrent encore contre les moyens les plus efficaces, uniquement parce que la découverte en est nouvelle.

Comment, après tout, l'ignorance ne tiendrait-elle pas à ses erreurs et à ses préjugés, [quand on a vu des docteurs propager et préconiser les erreurs les plus stupides, les préjugés les plus grossiers? Tant que tout le monde ignore, il est naturel de suivre la pente de l'erreur commune, nous ne demandons à personne d'y voir clair pendant la nuit, mais de ne pas fermer les yeux quand le jour est venu. C'est pourtant ce qui arriva lorsque Plater, chirurgien allemand, eut le premier soupçonné qu'on pouvait se noyer sans boire, et que plusieurs expériences le lui eurent démontré. La Faculté expérimenta, et force lui fut de se rendre à l'opinion de Plater; mais il se trouva à Paris le docteur Alexis Littre, chirurgien du Châtelet, lequel ayant soutenu la proposition contraire, n'en voulut point démordre, et prétendit que ses noyés étaient apparemment d'une espèce particulière, attendu qu'il leur avait toujours trouvé de l'eau dans l'estomac et dans les poumons.

Ajoutons à ce qui précède l'indication de la meilleure méthode à employer envers les asphyxiés par

immersion : on les étend sur un matelas que l'on place devant le feu si la température est froide ; on les essuie soigneusement, on leur fait des frictions sur la région du cœur, on leur souffle de l'air dans les poumons, et quand ils commencent à respirer, on stimule le retour des forces vitales avec quelques cuillerées d'un vin généreux.

On a vraiment peine à concevoir la brutalité de certains usages. Qui pourrait concevoir qu'autrefois, et cela dura longtemps, on donnait trente-six francs de récompense, à Paris, aux bateliers qui retiraient de la Seine un noyé mort, et douze francs seulement à ceux qui en retiraient un vivant? Qui ne comprend que c'est le contraire qu'il fallait faire?

Encore aujourd'hui, les allures de l'autorité nous semblent excessivement fautives à l'égard d'un autre objet, d'autant plus qu'elles nourrissent dans le peuple un préjugé bien fatal. Très-souvent les journaux nous rapportent que ceux qui ont découvert un pendu n'osent ni couper la corde ni même y toucher sans la présence de l'autorité. Sans doute, l'autorité doit prendre toutes les précautions possibles pour s'emparer des coupables quand elle soupçonne un meurtre ; mais il y a un inconvénient grave à donner à ces précautions des formes tellement rigoureuses que l'on craint souvent de porter secours à un individu assassiné et qui vit encore, dans la crainte d'être préalablement arrêté et confondu avec le meurtrier si l'on n'est pas très-connu, ou bien jusqu'à ce que l'on ait prouvé son innocence.

Que si, maintenant, nous disons un mot de quelques préjugés touchant les ânes, nous nous défendons de toute intention d'appuyer notre transition brusquée sur ce que nous venons de dire de la conduite fâcheuse de l'autorité en de certaines circonstances; d'ailleurs ce ne serait pas, suivant nous, une sottise. L'âne est, en effet, un animal calomnié, quoiqu'il joue un grand rôle dans l'histoire du monde, et particulièrement de notre religion. Johnston et Buffon ont vainement fait son éloge, l'âne est toujours sous le coup d'un préjugé que les docteurs ont contribué à entretenir. Il sied bien vraiment à un pédagogue d'infliger pour pénitence à ses écoliers de porter deux oreilles d'âne! Et nous autres tous, ne sommes-nous pas bienvenus quand, pour donner une idée de l'idiotisme d'un homme, nous disons qu'il est bête comme un âne? L'âne n'est pas bête, et très-souvent bien en a pris à celui qui montait un âne de se laisser guider par sa monture, dont le pied ne périclite jamais dans les chemins raboteux et les plus difficiles. Nous voudrions bien y voir un docteur!

Les Pères de l'Écriture, la Sorbonne, Scott, saint Thomas, à force de vouloir partout voir l'action du Créateur sur les créatures, ont prétendu que la croix que les ânes portent sur le dos datait seulement du jour où Notre-Seigneur Jésus-Christ fit, sur un âne, son entrée à Jérusalem; il n'y a rien à dire de cette prétention que la raison a fait tomber en désuétude. Ce qui paraît certain, c'est qu'il fut un temps où l'âne était d'un grand prix, non pas que nous en croyions

Pline quand il dit que le sénateur Axius en paya un quatre cent mille sesterces, ce qui faisait quatre-vingt-dix mille francs, mais il est permis d'en conclure que l'âne avait une valeur fort supérieure à celle qu'on lui attribue aujourd'hui dans nos foires. Les naturalistes ont remarqué l'amplitude extraordinaire du cœur chez les ânes ; comme un gros cœur passe pour l'indice d'un grand courage, les chercheurs de préjugés ont argué du fait pour en conclure que l'on donnait du courage aux enfants en leur faisant porter habituellement un morceau de peau d'âne. Qui sait si la bravoure de nos soldats ne vient pas de ce que la peau du tambour qui résonne devant eux est une peau d'âne!

Nous n'avons jamais pu obtenir la solution de deux graves questions, à savoir pourquoi la plupart des chèvres sont appelées Jeanne, et pourquoi on donne à beaucoup d'ânes le nom de Martin. Ce que nous savons, c'est que, dans bien des endroits, l'âne passe pour prédire le beau temps et la pluie. S'il se roule dans la poussière et bondit gaillardement, c'est signe de beau temps ; comptez au contraire sur la pluie, s'il marche de travers et dresse ses oreilles. Voulez-vous que nous vous parlions franchement ? Si nous rions de ceux qui attribuent à de certains animaux la faculté d'indiquer un temps prochainement à venir, nous n'en rions que du bout des lèvres. Qui de nous ne se sent allègre quand l'air est rare, et plus lourd, plus pesant que de coutume quand l'atmosphère est plombée et l'air épais ? Ne dénions

donc pas aux ânes la faculté d'éprouver les mêmes sensations que nous, et de les exprimer à leur manière. Louis XI, dit-on, les eut fort en estime; ce fut un jour que, mécontent de ses astrologues, dont les prédictions s'étaient trouvées fausses, il voulut tous les renvoyer et les remplacer par un âne. Il y avait du bon dans Louis XI.

On a encore attribué à l'âne une vertu qui le métamorphoserait, s'il l'avait en effet, en une pharmacie ambulante. Des docteurs ont assuré que ce qui sortait de son corps était doué de qualités médicinales fort recommandables. En cela, du moins, ils ont mieux traité l'âne que le taureau, dont ils ont voulu que le sang fût un poison.

Sur quoi a-t-on fondé cette assertion, que le sang d'un taureau était un poison? Sur la large base où est assise l'origine de tant d'erreurs et tant de préjugés. Une chose est mise en avant par l'antiquité; au lieu de l'examiner on l'adopte, au lieu de la combattre on la propage, et quand elle a reçu la sanction du temps, elle invoque la prescription lorsque la raison, appuyée sur l'expérience, vient revendiquer ses droits. Les plus beaux génies de l'antiquité, même dans leurs œuvres les plus précieuses, laissent apercevoir combien ils sont peu soucieux de ce que nous appelons la critique. Ils ne pèsent guère la valeur des choses avant de les admettre, et ne se font aucun scrupule de répéter des historiettes que bien certainement ils n'auraient pas admises, s'ils eussent pu deviner l'importance qu'on leur donnerait par la

suite, et tout le parti que cinquante générations de charlatans tireraient de leur autorité. Le bon et crédule Plutarque nous suggère ces réflexions ; il admet que Thémistocle se soit empoisonné avec du sang de taureau, et cela sur la foi des prêtres d'Égine, également invoqués par Pline. Voyez pourtant la contradiction! Ce même sang de taureau, que les anciens regardaient comme du poison, était à leurs yeux un puissant remède pour l'âme : on expiait ses péchés en se faisant asperger avec du sang de taureau. Dans les grandes solennités, quand le coupable était un personnage riche et de haut rang, on immolait pour lui seul un taureau, on en recueillait le sang dans un vase dont le fond était percé de plusieurs trous ; l'expiateur se tenait dessous, et, quand il avait reçu l'aspersion sainte sur son visage et sur ses vêtements, il se retirait bien assuré de la rémission de ses péchés. L'empereur Julien se soumit lui-même à cette pieuse ablution. Depuis, il a été parfaitement reconnu que le sang du taureau ne contenait pas plus de substance vénéneuse que le sang des autres animaux ; au surplus, c'était plutôt un préjugé de la fausse science, qu'un préjugé populaire. Mais il n'en était pas de même d'un autre préjugé qui régna sur tout le monde, et qui a encore force de loi en beaucoup d'endroits, auprès de beaucoup de personnes ; c'est la croyance où l'on est que le verre pilé est un poison. Nous allons rapporter quelques-unes des expériences qui démontrèrent victorieusement que cette croyance était un

préjugé ; cependant, nous reconnaîtrons que c'était certainement un des préjugés qu'il importait le moins de détruire, car nous ne découvrons pas à quoi il peut servir de savoir que l'on peut avaler du verre pilé sans danger.

Le verre pilé porta longtemps un fort joli nom, on l'appelait *poudre de succession*. Montfleury en parle dans une de ses comédies, où un de ses personnages dit, en montrant un petit sachet : « Voilà de quoi faire plus d'un héritier. » L'opinion vulgaire, soutenue d'ailleurs par l'opinion de quelques savants médecins, parmi lesquels nous citerons Mahon et Portal, admit si bien l'efficacité du verre pilé comme un moyen d'empoisonnement, que toutes les bonnes femmes le firent entrer dans la composition d'une mort-aux-rats économique, qui ne détruisit pas un seul rat sans que la vertu en fût jamais soupçonnée.

Les jongleurs servirent à quelque chose pour arriver à découvrir que le verre pilé ne faisait pas mourir. Le docteur Franck en vit plusieurs qui en avalaient impunément, et l'amour de la science le détermina à faire sur lui-même la périlleuse expérience. Il la répéta plusieurs fois sans qu'il lui arrivât aucun accident.

Vers l'année 1810, il y avait à Caen un médecin nommé Sauvage. Prévenu, comme l'était presque toute la Faculté, contre le verre pilé, mais trop éclairé pour s'entêter dans une opinion qui pouvait être erronée, le docteur Sauvage eut recours à l'expérience pour savoir à quoi s'en tenir, ayant déjà de

fortes présomptions favorables. En effet, Chaussier venait d'appuyer le témoignage de Franck en citant l'exemple d'une jeune dame qui, dans un accès de désespoir, avait réduit en poudre un verre de cristal, et l'avait avalé dans l'intention de se donner la mort. Le verre avait traversé l'estomac et tous les intestins, sans produire aucun désordre. Lors de cet exemple, Sauvage commença toutefois par expérimenter sur les animaux; il administra du verre pilé à des chats, à des chiens, à des rats, et pas un n'en fut incommodé; il ouvrit le corps des rats, et ne trouva pas la moindre lésion. Ce résultat étant constamment le même après de nombreuses expériences, Sauvage en tenta enfin une sur lui-même, comme l'avait fait le docteur Franck. En présence d'un de ses collègues, le docteur Cayol, et de plusieurs élèves, il avala, à l'hôpital de la Charité, des fragments de verre d'une ligne et plus, d'une forme irrégulière, et plus ou moins aiguë. Le lendemain, Sauvage renouvela la même expérience devant le professeur Lallemant; il n'en digéra pas moins bien que de coutume, et ne ressentit aucun symptôme extraordinaire.

Nous répéterons que le préjugé, non pas détruit, mais seulement démontré tel, ce qui est bien différent, n'était pas un de ceux pour lesquels il y eût péril en la demeure; cependant il est digne de remarque que les jongleurs mirent les premiers la science sur les voies de la vérité, ce qui prouve combien il importe de ne négliger aucune observation, même sur les choses qui en paraissent le moins dignes. Quand

les écoliers de l'université d'Oxford allèrent rendre visite à Newton, ils le trouvèrent faisant des bulles de savon avec un chalumeau de paille, et le prirent pour un vieux fou. Newton étudiait sa théorie de la lumière.

Puisque nous avons parlé des jongleurs, nous n'en aurons pas fini avec eux. Non-seulement ils mangent et digèrent du verre pilé, mais on sait qu'ils avalent aussi des pierres et des lames de couteau, ce qui est plus que suffisant pour nous les recommander. Nous en avons de fort distingués dans ces exercices, sans compter les miracles prétendus de l'Espagnol, lequel aurait bravé les bûchers de l'inquisition et aurait fait triompher l'innocence en demandant l'épreuve du feu quand on invoquait le jugement de Dieu; sans compter le sauvage de l'Aveyron qui dévorait des poulets tout crus et sans les plumer; toutefois nous devons convenir que ces grands artistes doivent baisser pavillon devant le fameux sauvage des Moluques, qui s'en vint florir à Paris deux ou trois ans avant la révolution. Dans un livre intitulé *Testament de Jérôme Sharp*, imprimé en 1786, nous lisons la description suivante de ses prodigieux exploits.

« J'entrai avec un de mes amis, dit le narrateur, et je trouvai une espèce d'orang-outang accroupi sur un tabouret, les jambes croisées comme un garçon tailleur. A la couleur de sa peau on aurait dit qu'il était né sous un climat lointain et brûlant. Son conducteur disait l'avoir trouvé aux îles Moluques. Son corps était nu jusqu'aux hanches, où il avait une

chaîne qui lui servait de ceinture. Cette chaîne, longue de sept à huit pieds, était attachée à un pilier, et lui permettait de rôder tout autour sans approcher des spectateurs, dont il était séparé par une barrière; ses gestes étaient menaçants, ses regards effroyables. Sa mâchoire inférieure ne cessait de craquer que lorsqu'il poussait des cris aigus et perçants, que l'on donnait pour des symptômes d'une faim canine. Quoiqu'il mangeât souvent des pierres, cependant il préférait habituellement de la viande crue, et surtout des cœurs de bœuf tout sanglants. Dès qu'on lui jetait un morceau, il tâchait de le happer à la volée, comme un chien affamé, et se réfugiait derrière son pilier pour y dévorer tranquillement sa proie. Son repas était entremêlé de grognements horribles; un instant après, il revenait avec ses mâchoires ensanglantées, et ne finissait son morceau qu'en recommençant ses cris pour en obtenir un autre. Lorsqu'on le lui refusait, il prenait dans sa bouche des petits cailloux qu'il avalait avec une effrayante avidité. Si on lui jetait de la viande, il rejetait les cailloux, et son gardien faisait remarquer qu'ils étaient déjà réduits en poussière par l'âcreté de sa salive qu'on disait avoir la propriété d'un dissolvant. Quelquefois les cailloux étaient avalés avant d'être dissous, et quand le sauvage sautait de son tabouret sur le plancher, on les entendait retentir dans son ventre. »

Naturellement les savants se mirent en campagne pour faire concorder, s'il se pouvait, qu'on nous passe

le mot, le véritable festin de pierre avec les lois de la physique, d'où nous eûmes beaucoup de dissertations auxquelles se joignirent les journaux du temps. La science fluctuait encore, lorsqu'un simple visiteur reconnut dans le sauvage des Moluques un simple Franc-Comtois des environs de Besançon. Né avec la figure d'un pongo, et une tête laineuse comme celle des nègres, il exploitait ses avantages extérieurs. Avec une dissolution de brou de noix, il accommodait son teint à l'air de son visage. En outre, comme il avait craint de se faire mal aux yeux, il avait laissé autour de leur orbite un cercle blanc qui donna bien du fil à retordre aux naturalistes; à tout cela, il ajouta la science du grimacier, qui compléta le personnage. Cet éternel public, qui se renouvelle sans cesse et reste toujours le même, s'éprit du sauvage des Moluques au point que ses recettes dépassèrent communément deux cents francs par jour, et il faut convenir qu'il les escamotait habilement. Il mordait à peine la viande qu'on lui donnait, il la portait derrière son pilier, et revenait les lèvres rougies de sang, tandis qu'il mâchait un morceau de viande cuite substituée à la viande crue. Quelques esprits plus forts, plus avancés que les autres, remarquaient bien le penchant qui le poussait à se retirer derrière le pilier; aussi disaient-ils : « Vous voyez bien que c'est un sauvage; il a honte de sa captivité. Cela vit dans les déserts; cela n'aime point à manger en public. C'est un sauvage! »

Quant aux cailloux dont le sauvage des Moluques

se repaissait, rien n'est plus facile à expliquer. Il les choisissait sur un plat qui en contenait de toutes les formes et de dimensions diverses ; il en avalait sans inconvénient de petits et de ronds, et à l'aide d'une poudre inoffensive dont il avait soin de les enduire, il avait l'air de les avoir broyés dans sa bouche. Cet homme préleva une belle fortune sur la crédule curiosité du public, et il fit bien. Tant pis pour les niais.

Depuis, nous avons vu, non-seulement des hommes, mais une femme aller sur les brisées du sauvage des Moluques. Il y en avait une au Louvre, il y a quelque trente ans, qui, bien entendu, moyennant une rétribution, admettait le public à ses repas. Ils se composaient de grès, de cailloux et de silex qu'elle paraissait avaler avec une sorte de sensualité. Voyant qu'elle n'obtenait qu'un très-médiocre succès, la mangeuse de pierres disparut au bout de quelques jours, sans que, cette fois, la science s'en fût mêlée. Mais la science a recueilli un fait vraiment remarquable, rapporté dans *la Gazette de santé* de l'année 1812. L'abbé Monnier, de Saint-Jean-d'Angely, s'était habitué dès sa jeunesse à broyer sous ses dents de petits fragments de pierres de taille et à les avaler; il en conserva si bien l'habitude, que, devenu vieux, il en faisait râper pour son usage. Pendant la journée, l'abbé Monnier en avalait de temps à autre une cuillerée, et, pour lui, un bon dîner n'était pas complet s'il n'y ajoutait un peu de pierres de taille. Il en trouvait de meilleures les unes que les autres.

Du reste, il vivait comme tout le monde, mangeant indistinctement de tous les mets. Il était grand, sec, maigre et pâle, ce que l'on attribuait à son singulier régime; mais il n'en était rien, car il avait un frère en tout conformé comme lui, du même tempérament, et qui ne mangeait pas de pierres. L'abbé Monnier vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans; encore mourut-il des suites d'un accident. Ce phénomène n'est pas sans exemple; on a même remarqué, dans de certaines maladies, que l'appétit est soumis à de bizarres caprices; on a vu des malades manger de la terre, des pierres, de la craie, du plâtre. Nous connaissons même un médecin qui ne peut voir du plâtre sans en manger de petits morceaux comme on mange du sucre.

Les mangeurs de pierres ne sont donc pas toujours des escamoteurs. Quant aux avaleurs de sabres et de lames de couteau, c'est tout différent. On trouve dans l'ouvrage que nous avons déjà cité, le *Testament de Jérome Sharp*, un exposé des moyens employés par les jongleurs pour en imposer au public. Comme nous n'avons nullement l'intention de faire ici un cours d'escamotage, nous nous dispenserons de les rapporter. Cependant il est quelques faits que nous ne voudrions pas omettre, en nous réservant le droit de ne pas dire si nous y croyons ou si nous n'y croyons pas.

Dans son livre des *Prélections anatomiques,* Ménélas Winsemius, médecin hollandais, rapporte qu'on voyait de son temps un paysan de la Frise qui avalait

réellement des cailloux, du bois, du verre et des poissons vivants. On lit dans un mémoire imprimé à Vurtemberg des détails fort curieux sur un célèbre ogre saxon qui, pour de l'argent, mangeait tout ce qu'on lui présentait. Il dévorait tout vivants des oiseaux, des souris, des chenilles, des lézards ; il broyait avec ses dents et avalait des fragments de verre, de pierre de taille. Il avala un jour une écritoire tout entière avec les plumes, l'encre, le canif et le sablier. Ces faits furent attestés devant le sénat de Wurtemberg par sept témoins d'une probité reconnue. Ce fut le dernier exploit remarquable du terrible mangeur qui borna là le cours de ses expériences; cependant il vécut encore dix-neuf ans au régime de douze livres de nourriture par jour.

Sur tous ces engloutisseurs supposés ou réels, il n'y a, ce nous semble, qu'une chose raisonnable à dire : les premiers sont des escamoteurs plus ou moins habiles, les seconds sont atteints d'une maladie dont la bizarre monstruosité est heureusement fort rare. Au surplus, les engloutisseurs nous amèneront, sans trop d'efforts, à une question assez malsonnante pour notre amour-propre, et que nous reproduirons en toute révérence sous l'autorité des plus grands naturalistes, qui l'ont sérieusement traitée.

L'homme est-il fait à l'image du cochon, ou le cochon à l'image de l'homme? Un casuiste prouverait aisément que c'est l'homme qui a été fait à l'image du cochon, par la raison que le cochon a été créé avant l'homme. Mais laissons cette inutile subtilité;

laissons aussi les compagnons d'Ulysse que l'enchanteresse Circé métamorphosa en pourceaux, et le cochon embarqué sur le navire qui portait le philosophe Bias, et que, durant une tempête, le sage désigna comme étant plus sage que lui ; négligeons même le fidèle compagnon de saint Antoine. Malgré ces titres de noblesse, et quoique l'on ait vu quelques exemples de cochons sensibles et susceptibles d'attachement, c'était sur un préjugé dont il serait difficile de trouver l'origine que reposait notre prétention à une ressemblance qui n'existe pas plus au physique qu'au moral. Il nous semble que, sur ce point, on peut s'en rapporter à Cuvier. L'estomac de l'homme et celui du cochon, dit-il, n'ont aucune ressemblance : dans l'homme, ce viscère a la forme d'une cornemuse, dans le cochon, il est globuleux; dans l'homme, le foie est divisé en trois lobes, dans le cochon, il est divisé en quatre ; dans l'homme, la rate est courte et ramassée, dans le cochon, elle est longue et plate ; dans l'homme, le canal intestinal égale sept à huit fois la longueur du corps, dans le cochon, il égale quinze ou dix-huit fois la même longueur ; enfin où la dissemblance est le plus marquée, c'est dans la conformation du corps. La ressemblance si longtemps supposée n'existe donc pas, si ce n'est peut-être au moral chez quelques individus qu'Horace a le premier appelés des pourceaux d'Épicure.

CHAPITRE XXXIV.

LES MELONS, LES COLIMAÇONS, LES DRAGONS ET L'ÉGALITÉ.

Comme nous croyons l'avoir déjà fait observer, on serait dans l'erreur si l'on rangeait indistinctement toutes les croyances populaires au nombre des préjugés. Nous pensons que ces milliers d'artifices à l'aide desquels on transforme les saisons, on fait produire à la terre des légumes et des fruits à une époque où ils ne mûrissent pas naturellement, peuvent nuire, dans de certains cas, à la santé de l'homme, et qu'il vaut mieux prendre les choses au moment où la nature nous les envoie. Nous verrons tout à l'heure que cela peut s'appliquer au melon ; mais le melon tient sur nos tables une place trop distinguée, il est en trop haute estime chez presque tout le monde, pour que nous ne consacrions pas quelques lignes à sa biographie.

L'origine du melon n'est pas bien connue. Les uns veulent qu'il ait été une des conquêtes des Romains en Asie ; d'autres prétendent que Métellus le rapporta d'Afrique ; d'autres attribuent aux Scipions la gloire d'en avoir doté Rome. D'où qu'il vienne, il est le bienvenu. Des amateurs de subtilités ont comparé le me-

lon au bourru bienfaisant, à cause de la grossière rudesse de son enveloppe et de l'exquisité de ses qualités cachées. On le cultiva avec le plus grand soin à Rome et dans la Grèce ; les habiles jardiniers romains lui faisaient prendre toutes sortes de formes. Pline vantait la délicatesse de sa chair fine et sucrée, mais le déclarait de difficile digestion, sans qu'il fût autrement malfaisant.

On compte beaucoup de variétés de melons ; les uns sont longs, les autres ronds. Les melons de Honfleur passent pour les plus gros parmi les longs ; ceux de Coulommiers pour les plus gros parmi les ronds. La couleur de la chair du melon n'est pas moins variée que les rugosités de son enveloppe. Manuel Godoï, plus connu sous le nom de prince de la Paix, a beaucoup contribué, au temps de sa puissance, à améliorer la culture du melon en Espagne ; mais on a tort de croire, comme on le fait généralement, que le cantaloup, roi des melons, nous vienne d'Espagne; son nom indique son origine, il nous vient de Cantalupi, joli village situé près de Rome, où nous avons eu le plaisir d'en manger et où ils ne sont pas meilleurs qu'à Paris. Depuis quelques années surtout, nos jardiniers en ont beaucoup perfectionné la culture.

Plus la chaleur est grande et plus le melon est sain, cependant il est toujours prudent d'en manger avec sobriété. Il y a deux ans, notre ami Rougemont, qui tenait une place fort honorable dans la littérature contemporaine, paria qu'il mangerait un melon tout entier : il gagna son pari, mais il mourut le troisième

jour. Autrefois on accusait le melon de donner la fièvre quand on en mangeait vers la fin de septembre; c'était un préjugé si bien enraciné, qu'à cette époque de l'année la police ne lui permettait pas de paraître dans nos marchés On calomniait le melon : il ne donne pas la fièvre, mais il n'a pas le pouvoir de prévenir les fièvres qui se manifestent souvent après l'équinoxe d'automne. A mesure que la saison avance, il devient moins salutaire, mais jamais dangereux, lorsque surtout on a soin de le faire suivre d'un peu de vin généreux. Quelques personnes mangent le melon avec du sucre, mais presque toutes avec du sel. Nous le comptons en France au nombre de nos hors-d'œuvre ; en Russie, on le mange au dessert.

Ainsi donc mangez du melon tant qu'il mûrit à point, sans crainte de la fièvre; mais mangez-en toujours avec sobriété.

Mais voici bien maintenant une autre affaire. Quand on a coupé la tête à un colimaçon, se refait-il une tête? Spallanzani et Voltaire n'en doutent pas; ces deux grandes autorités invoquent en leur faveur l'expérience. Les têtes d'escargots bravent le froid, le chaud, le fer et la faim. Spallanzani et Voltaire ont décapité des colimaçons, et ceux-ci se refaisaient une tête. On savait qu'une mouche privée de sa tête peut vivre encore plusieurs jours, et que cette privation ne l'empêche pas de voltiger çà et là ; on savait aussi que le colimaçon reconstruit sa demeure écrasée; mais se refaire une tête! Parmi tant d'incompréhensibles phénomènes que nous découvre l'étude de l'histoire

naturelle, c'eût été sans contredit le plus miraculeux de tous.

Voilà donc que le doute ne semblait plus permis après des expériences bien constatées et souvent réitérées. Cependant Valmont de Bomare a nié que les escargots se refissent une tête, il en a décapité quinze cents en un seul jour et tous sont morts sans qu'une seule tête eût reparu. Adanson répéta les mêmes expériences et obtint le même résultat. Ces expériences, fréquemment renouvelées, prouvèrent que Voltaire et Spallanzani s'étaient trompés, et, comme on ne voulait pas les accuser d'en avoir sciemment imposé à la crédulité, on supposa qu'au lieu de trancher la tête à des escargots, ils leur avaient seulement rogné le nez ou les oreilles. Ce qui a pu accréditer leurs assertions, c'est que nul n'ignore qu'un ver coupé en deux produit deux vers, et que d'un polype divisé en un nombre considérable de parties, il résulte autant de polypes que de fragments.

Turenne, auteur d'un traité sur les colimaçons, s'est constitué leur fléau, leur Attila ; il en a décapité tant de milliers, qu'il souffrait lui-même d'immoler de si nombreuses victimes à la science. Mais qu'était-ce en comparaison des sept cents individus vivants, hommes et femmes, que le médecin grec Hérophile disséqua dans l'amphithéâtre d'Alexandre pour démontrer les merveilles de l'anatomie ?

Voici bien autre chose. Nous avons vu d'abord que les colimaçons se refaisaient une tête, ensuite qu'ils ne s'en refaisaient pas ; maintenant il nous faut reve-

nir à la première opinion, nous laissant ainsi ballotter au gré de la science. Les escargots se refont une tête, mais ils y mettent le temps. Turenne prétend que si les têtes des colimaçons décollés par Valmont de Bomare et Adanson ne sont pas revenues, c'est que ces expérimentateurs négligèrent de donner à manger à leurs victimes ; sans cela les têtes auraient reparu, mais au bout de deux ans seulement. Il faut savoir que les colimaçons peuvent se nourrir sans tête par une sorte de succion qu'ils opèrent sur les plantes. Il faut donc s'en rapporter à Turenne jusqu'à ce qu'un autre savant vienne opposer au résultat de ses expériences des résultats contraires, et manger des colimaçons quand on les aime, en ayant soin de ne leur point couper la tête, parce que c'en est la partie la plus délicate.

Si les explorateurs du globe ont découvert une foule d'espèces d'animaux inconnus à l'antiquité, il faut convenir en même temps que nous avons fait des pertes irréparables. On a vu précédemment qu'il fallait rayer le phénix de nos nomenclatures; ainsi en sera-t-il du sphinx, de la sirène, du griffon, des serpents à plusieurs têtes et à plusieurs queues, des faunes centaures, des satyres, des égipans, et enfin des dragons.

Les plus fameux dragons de l'antiquité furent ceux qui traînèrent le char de Médée au milieu des airs, mais ils n'étaient sûrement pas d'une dimension comparable à celle de quelques autres dragons. Le philosophe Possidonius, celui qui défiait la goutte de lui

faire avouer qu'elle était un mal, en cite un qui couvrait un arpent, et avala avec son cheval un cavalier tout monté, comme la baleine fit de Jonas. Cependant ce n'était encore là qu'un petit dragon auprès de celui qu'on découvrit dans l'Inde ; si l'on s'en rapporte à ce qu'en dit saint Maxime, évêque de Tyr, il couvrait cinq arpents de terrain. Les dragons et les hydres apparaissent partout dans les histoires sacrées et profanes. Cadmus terrassa le dragon qui avait dévoré plusieurs de ses compagnons ; la garde du jardin des Hespérides était confiée à un dragon. Saint Augustin, évêque d'Hippone, n'affirme point qu'il y eût des dragons dans son diocèse, mais il dit : « On rapporte qu'il y a des dragons ailés qui se cachent dans les cavernes, et quelquefois s'élèvent dans les airs ; nos historiens sacrés et les païens en font mention. » Sans affirmer non plus l'existence de dragons, quelques bons esprits ont admis la chose comme possible ; on a pensé qu'il avait pu exister des serpents pourvus de membranes cartilagineuses semblables à celles des chauves-souris, des écureuils et des poissons volants. Comme il ne faut pas tout croire, il ne faut pas tout nier, car l'erreur se place aussi bien des deux côtés de la vérité.

Suétone, un peu romanesque, il est vrai, pour un historien, assure que l'empereur Tibère avait un dragon d'un caractère fort doux et qui venait manger dans sa main. Crinitus rapporte que, du temps de l'empereur Maurice, le Tibre inonda la ville de Rome, et qu'il y déposa un énorme dragon ; comme le même

auteur dit aussi que l'empereur Auguste avait dans son palais un dragon de cinquante coudées qu'il promenait en le tenant en laisse, ce second dragon permet de regarder le premier comme très-apocryphe. Maintenant le règne des dragons est fini, depuis bien des siècles on n'en a pas découvert un seul sur toute la surface de la terre, et les dragons sont rangés au nombre des êtres fabuleux, y compris l'hydre de Lerne. Nous n'avons plus de dragons qu'enrégimentés, et probablement aussi beaucoup de ce qu'on appelle des dragons de vertu.

Si les dragons sont reconnus fabuleux, il n'en saurait être ainsi à l'égard des serpents monstrueux dont parle l'histoire. Tout bien pesé, nous nous rangeons à l'opinion de ceux qui croient au serpent qui tint en échec l'armée de Régulus en Afrique. Le fait est rapporté par Pline, Aulugelle et beaucoup d'autres historiens; il est admis par Rollin dans son *Histoire ancienne*, et par Bossuet dans son *Histoire universelle*; le chevalier de Follard le repousse dans ses Commentaires sur Polybe; il ne peut croire à l'existence d'un serpent de cent vingt pieds que tout une armée a dû combattre avec ses machines de guerre. Dans cet état de choses, nous citerons le jugement de M. de Lacépède.

« On frémit, dit le savant naturaliste, quand on lit, dans les relations des voyageurs qui ont pénétré dans l'intérieur de l'Afrique, la manière dont l'énorme serpent devin s'avance au milieu des herbes hautes et des broussailles, semblable à une longue et grosse

poutre qu'on remuerait avec vitesse ; on voit fuir devant lui les troupeaux de gazelles et les autres animaux dont il fait sa proie. Le fer ne suffit pas contre ce dangereux serpent, lorsqu'il est parvenu à toute sa longueur, et surtout lorsqu'il est irrité par la faim. On ne peut éviter la mort qu'en couvrant de flammes le lieu qu'il habite, qu'en allumant un vaste incendie au milieu des végétaux presque entièrement desséchés, qu'en élevant, pour ainsi dire, un rempart de feu contre la poursuite de cet énorme animal.

« C'est vraisemblablement à cette espèce qu'appartenait le fameux serpent qui arrêta, pour ainsi dire, l'armée romaine auprès des côtes septentrionales de l'Afrique. Sans doute il n'avait pas cent vingt pieds de long, comme le rapporte le naturaliste romain ; Pline ajoute que la dépouille de ce serpent demeura longtemps suspendue dans un temple de Rome à une époque assez peu éloignée de celle où il écrivait ; et à moins de renoncer à tous les témoignages de l'histoire, on est obligé d'admettre l'existence d'un énorme serpent qui, pressé par la faim, se jetait sur les soldats romains quand ils s'éloignaient de leur camp, et qu'on ne put mettre à mort qu'en employant contre lui un corps de troupe, et en l'écrasant sous ces mêmes machines militaires qui servaient à ces vainqueurs du monde à renverser les murs ennemis. C'était auprès des plaines sablonneuses de l'Afrique qu'eut lieu ce remarquable combat. Le serpent devin se trouve aussi dans cette partie du monde ; et comme c'est le plus grand des serpents, c'est un individu de

cette espèce qui doit avoir lutté contre les armées romaines. »

Faisons observer que Pline, qui se contente, la plupart du temps, de donner pour vrais, mais sans preuves, les faits qu'il rapporte avec une extrême légèreté, a appuyé l'histoire du serpent de Régulus sur une observation qui en démontre la possibilité. « Ce qui rend ces faits très-croyables, dit-il, c'est que les serpents que l'on nomme boas en Italie deviennent si grands, qu'un d'eux ayant été trouvé sur le mont Vatican, pendant le règne de Claude, on lui trouva dans l'estomac un enfant tout entier. » Depuis bien des siècles il n'y a plus de boas en Italie, mais on ne saurait douter qu'il n'y en ait eu autrefois, tous les historiens étant d'accord sur ce point.

L'hydre de Lerne nous donnera lieu à une observation empruntée à saint Isidore de Séville. Ce savant Père, rétablissant le sens du mot hydre, *hydra*, qui veut dire eau, a démontré que l'hydre de Lerne n'a jamais existé, et, par conséquent, n'a pu tomber sous la massue d'Hercule. Cette hydre n'était qu'un lac dont Hercule maîtrisa les eaux en élevant ses rives assez haut pour les contenir. Cette explication a probablement inspiré le savant M. de Sacy, lorsque lui-même il expliqua ce que dut être la fameuse gargouille de Rouen, qui occupa longtemps une place si distinguée parmi nos miracles indigènes.

Racontons d'abord l'histoire ; l'explication de l'illustre et ingénieux savant viendra ensuite.

La tradition racontait qu'à l'époque où saint Ro-

26

main occupait le siége épiscopal de Rouen, un horrible dragon, embusqué à quelque distance de la ville, s'élançait sur les passants et les dévorait ; que ce dragon s'appelait gargouille ; que saint Romain, accompagné d'un criminel condamné à mort, eut le courage d'aller attaquer le monstre jusque dans sa caverne ; qu'il l'enchaîna avec son étole, le conduisit sur la place publique, où il fut brûlé à la grande satisfaction des Normands ses diocésains. Le souvenir de la gargouille était encore en grand honneur à Rouen avant la révolution, et la gargouille était l'objet d'un préjugé heureusement privilégié, puisque chaque année il sauvait la vie à un homme. Tous les ans, en effet, le chapitre métropolitain de Rouen présentait au parlement, le jour de l'Ascension, un criminel qui obtenait sa grâce en l'honneur de saint Romain et de la gargouille. Si tous les préjugés avaient eu de pareils résultats, loin de les combattre, nous serions leur champion le plus zélé.

Cependant M. de Sacy, appliquant à la gargouille de Rouen le même raisonnement que saint Isidore de Séville à l'hydre de Lerne, remarqua que, dans le bas langage, gargouille, gargouiller, signifie le bouillonnement, l'irruption bruyante de l'eau, ce qui lui fit penser que la ville de Rouen ayant été menacée d'une inondation, le saint prélat appliqua ses soins au détournement des eaux, et fit reculer l'inondation. Ainsi la gargouille de Rouen ne fut qu'une reproduction de l'hydre de Lerne, et un saint évêque accomplit un des douze travaux d'Hercule.

La prétention à l'égalité nous paraît, comme tant d'autres choses, provenir d'un préjugé; nous disons que la prétention à l'égalité provient d'un préjugé, parce qu'une parfaite égalité est impossible, et que la raison ne doit admettre que ce qui est possible. Au surplus, comme ce sujet est extrêmement délicat et que de certains esprits n'entendent pas raillerie sur ce point, à nos raisons nous substituerons pour cette fois celle de Voltaire, en lui empruntant le passage suivant, extrait de ses opuscules philosophiques.

« Il est clair que les hommes, jouissant des facultés attachées à leur nature, sont égaux ; ils le sont quand ils s'acquittent de leurs fonctions animales. L'empereur de la Chine, le Grand Mogol, le padishah de Turquie, ne peuvent dire au dernier des hommes : Je te défends de digérer, d'aller à la garde-robe, de penser !... Tous les hommes seraient nécessairement égaux s'ils étaient sans besoins. La misère attachée à notre espèce subordonne un homme à un autre homme. Une famille nombreuse a cultivé un bon terroir ; deux petites familles voisines ont des champs ingrats et rebelles : il faut que les deux pauvres familles servent la famille opulente ou qu'elles l'égorgent, cela va sans difficulté. Une des deux familles indigentes va offrir ses bras à la riche pour avoir du pain ; l'autre va l'attaquer et est battue. La famille servante est l'origine des domestiques et des manœuvres ; la famille battue est l'origine des esclaves.

« Le genre humain, tel qu'il est, ne peut subsister à moins qu'il n'y ait une infinité d'hommes utiles qui

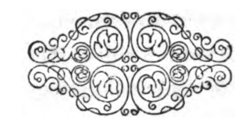
ne possèdent rien du tout, car certaineme n un homme à son aise ne quittera pas sa terre pour venir labourer la vôtre ; et si vous avez besoin d'une paire de souliers, ce ne sera pas un maître des requêtes qui vous la fera.

« Chaque homme, dans le fond de son cœur, a le droit de se croire entièrement égal aux autres hommes ; il ne s'ensuit pas de là que le cuisinier d'un cardinal doive ordonner à son maître de lui faire à dîner ; mais le cuisinier peut dire : « Je suis homme « comme mon maître, je suis né comme lui en pleu« rant ; il mourra comme moi dans les angoisses ; « nous faisons tous deux les mêmes fonctions ani« males ; si les Turcs s'emparent de Rome, et si alors « je suis cardinal, et mon maître cuisinier, je le pren« drai à mon service. » Tout ce discours est raisonnable et juste ; mais en attendant que le Grand Turc s'empare de Rome, le cuisinier doit faire son devoir, ou toute société humaine est pervertie. »

Quand Voltaire écrivait cela, il n'avait point vu nos révolutions ; qu'aurait-il donc dit s'il en eût été témoin ! Les révolutions, considérées sous leur point de vue social, portent avec elles des leçons qui coûtent trop cher pour qu'il soit permis de ne pas en profiter. Jamais l'inégalité n'a été plus flagrante, plus audacieuse que sous le règne de l'égalité. On a dit avec raison que l'amour excessif de l'égalité n'était que la haine des supérieurs. On ne prêche l'égalité que pour monter ; quiconque la préconise pour descendre est un hypocrite ou un poltron ; rangeons-la

donc au nombre des préjugés les plus dangereux.

Il y aurait à faire un rapprochement fort curieux et qui ne laisserait plus de doute sur la sincérité des apôtres forcenés de l'égalité. Prenez la liste de ceux qui dans la convention décrétèrent l'égalité absolue ; cherchez ensuite leurs noms dans l'*Almanach impérial*, et vous verrez si ce ne fut pas la pépinière la plus vivace qui fournit des barons, des comtes et mêmes des ducs à l'empire.



CHAPITRE XXXV.

LES JUIFS.

Nous avons déjà dit quelques mots touchant les juifs, mais nous n'en avons parlé qu'accidentellement. Le peuple d'Israël a été, parmi les peuples chrétiens, l'objet de trop de préjugés suivis de persécutions, pour que nous ne leur consacrions pas un chapitre spécial, heureux d'avoir plutôt à reporter nos blâmes vers le passé, qu'à les laisser tomber sur un état de choses infiniment meilleur et qui tend chaque jour à s'améliorer davantage. Les inimitiés politiques étant devenues plus vives que les animosités religieuses, une secte religieuse quelconque nous semble à l'abri de toute persécution conçue sur une grande échelle, et d'ailleurs on peut remarquer que l'esprit du catholicisme, à mesure qu'il devient plus tolérant, s'insinue imperceptiblement dans les cultes dissidents, et se ménage peut-être ainsi un triomphe que ne lui auraient jamais procuré les tortures, les bûchers et les échafauds.

L'existence d'une nation disséminée parmi les autres nations, d'une nation sans territoire qui lui soit propre, obéissant au même culte, observant les mêmes lois, présente peut-être le problème le plus

difficile à résoudre dans l'histoire du monde, lorsque surtout on se rappelle les persécutions, les proscriptions dirigées contre les juifs dans tous les pays et à toutes les époques. Flétris dans les temps d'indulgence, toujours tenus comme des lépreux en dehors de la grande société humaine, brebis galeuses dans le troupeau, condamnés aux plus rudes travaux, bafoués, honnis, massacrés par le fanatisme populaire, dépouillés par l'avarice des grands, voilà en peu de mots leur histoire, depuis la prise de Jérusalem par Titus, pour ainsi dire jusqu'à nos jours. Et cependant ils subsistent en corps de nation éparpillée ; ils ont conservé leurs mœurs, leurs coutumes et jusqu'au caractère primitif de leur physionomie ; car, malgré toutes ses vicissitudes, le peuple juif, ne formant des alliances que dans son sein, offre le seul exemple d'une nation qui, par des mélanges continuels et des croisements de race, n'ait pas perdu son caractère distinctif et ait conservé intacts les dogmes de sa religion.

Les Romains n'aimaient pas les juifs, parce qu'ils ne voulurent pas plus que les chrétiens courber leur front devant les faux dieux du paganisme. Longtemps confondus avec eux, les mêmes disgrâces et les mêmes supplices leur furent communs, sans que cette égalité devant les bourreaux des empereurs et des proconsuls les ait fait considérer comme des frères par ceux qui montaient sur les mêmes échafauds. Néron éclaira Rome en faisant allumer des juifs enduits de résine.

Par la suite, les chrétiens ne traitèrent guère mieux les juifs que n'avaient fait les Romains, et partout l'opprobre se joignit à la persécution ; on les assujettit à se coiffer d'un bonnet surmonté de cornes pour indiquer qu'ils étaient d'avance dévolus à l'enfer ; un concile tenu à Latran, au commencement du treizième siècle, leur enjoignit de porter sur leur habit un morceau d'étoffe jaune représentant une roue. Il était permis de les assaillir pendant la semaine sainte et le jour de Pâques ; dans beaucoup de villes, on souffletait publiquement un juif le vendredi saint devant la porte de la cathédrale ; on alla jusqu'à en crucifier un le jour de la Passion.

Les juifs ont été huit fois chassés de France. Le roi Dagobert leur enjoignit de se convertir sous peine de bannissement. Robert le Pieux imita cet exemple et ne réussit pas mieux. Philippe-Auguste, après en avoir fait crucifier quelques-uns à Bray-sur-Seine, fit subitement fermer toutes leurs synagogues, saisit leur argent, déchargea leurs débiteurs, s'empara de leurs biens-fonds, en prit un cinquième pour lui, donna les quatre autres aux anciens propriétaires, et enjoignit aux enfants de Jacob de vider le royaume. Philippe le Bel les bannit à perpétuité, et ne leur laissa d'argent que ce qu'il en fallait pour sortir du territoire. Ils rentrèrent néanmoins, et furent chassés de nouveau par Charles VI ; sous Henri IV ils respirèrent, mais sous Louis XIII ils furent encore expulsés. Ils eurent à souffrir beaucoup d'avanies sous Louis XIV. Enfin, Louis XVI, le meilleur roi qu'ait possédé la France,

leur accorda le droit de cité. L'assemblée constituante se sépara sans avoir rien statué sur leur condition, et la convention ne s'en occupa même pas. Que pouvait-elle faire en faveur d'une communion religieuse, après avoir enveloppé toutes les religions, tous les cultes, dans une seule et même proscription? Un hasard fixa sur eux l'attention de Napoléon, et ils durent à ce hasard leur assimilation aux autres citoyens français, assimilation dont ils n'ont pas cessé de jouir depuis.

Le fait est assez singulier pour que nous l'intercalions ici.

On venait de donner une représentation extraordinaire à l'Opéra où l'on représenta *Esther*. Le lendemain Talma assista au déjeuner de l'empereur qui lui parla du spectacle de la veille. Comme ils en étaient sur le rôle de Mardochée, on annonça M. de Champagny, alors ministre de l'intérieur. Tout à coup, quittant la fiction pour la réalité, Napoléon adresse la parole à son ministre, et lui dit : « A propos, quel est l'état des juifs en France? Faites-moi un rapport sur leur situation! » Peu de jours après, le rapport de M. de Champagny fut présenté à l'empereur, et toute distinction civile disparut entre les juifs et les autres sujets de l'empire.

En présentant rapidement et fort en raccourci les tableaux des proscriptions dont les juifs furent victimes en France jusqu'à Louis XVI, et tout en gémissant surtout de cruautés exercées envers le peuple d'Israël, nous n'avons toutefois pas eu l'intention de

nous en faire les apologistes. Les reproches adressés aux juifs, et sur lesquels on basait les persécutions, ne furent pas toujours dénués de fondement. La corruption s'était emparée de leurs mœurs, ils commettaient toutes sortes d'exactions, et se livraient audacieusement à l'usure. Cependant, ces vices, que nous ne contestons pas, provenaient souvent de la réprobation même qui frappait les juifs; il est fort difficile de rester estimable quand on est méprisé, et puis, rien ne saurait justifier des proscriptions en masse, où beaucoup d'innocents sont nécessairement englobés avec des coupables. Les uns donnaient des motifs plausibles, que leurs persécuteurs exploitaient comme des prétextes appliqués à tous, et d'ailleurs, le préjugé général leur était tellement défavorable, que le peuple prenait toujours le parti des persécuteurs contre les persécutés. Ce préjugé contraire aux juifs n'est pas encore tout à fait déraciné, même en France, où cependant ils sont mieux vus que partout ailleurs.

Sans patrie nulle part, les juifs durent s'adonner aux spéculations commerciales, et c'est à leur industrie que le commerce doit l'institution des lettres de change, à l'aide desquelles des payements considérables s'effectuent à d'immenses distances où il serait presque impossible de les faire en numéraire.

Les hommes sages, les esprits accoutumés à observer, à réfléchir, étaient depuis longtemps frappés de l'injustice qui s'attachait aux juifs ; ils voyaient dans le code de Moïse deux parties distinctes, les lois poli-

tiques et les lois religieuses, et ils disaient : « Les lois politiques n'ont d'application qu'autant que le peuple auquel elles sont destinées vit en corps de nation ; dès qu'il cesse d'être peuple, il cesse d'obliger. Les lois religieuses exercent leur action sur la conscience ; elles l'éclairent, la guident et conservent sur elle leur empire dans tous les temps, dans tous les lieux : c'est à ces lois seules que la nation juive est tenue d'obéir. Depuis la destruction du temple saint, depuis la dispersion des juifs sur la surface du monde, le corps politique a cessé d'exister ; il ne reste plus en France que des Français professant le culte mosaïque ; en Allemagne, que des Allemands attachés au même culte ; en Pologne, des Polonais ; en Portugal, que des Portugais. » Ce fut dans ce sens que parlèrent M. de Clermont-Tonnerre et quelques autres orateurs à l'assemblée constituante, mais nous avons dit qu'il ne fut rien statué alors relativement aux juifs. C'est en s'appuyant sur les mêmes principes que, l'année 1806, leur émancipation fut proclamée sans autre condition que de se soumettre aux lois de l'État, d'en accepter les charges en échange de la protection qu'elles doivent à tous.

Objets de toutes sortes de préventions, on accusait les juifs d'être les ennemis-nés de tous ceux qui n'étaient pas juifs comme eux ; on prétendait que leurs lois les dispensaient de tout principe de justice envers les autres nations ; on disait que, selon eux, c'était commettre une action agréable au Dieu d'Israël, que de tromper un chrétien et lui faire du tort ;

enfin, on regardait l'usure comme un dogme de leur religion. Toutes ces questions furent solennellement posées devant le grand sanhédrin, composé des principales lumières de la nation juive, et ses réponses établirent péremptoirement que ces accusations ne reposaient que sur des préjugés.

Nous aurions bien des choses à dire sur l'usure; nous pourrions demander si la flétrissure qui s'y attache n'est pas elle-même un préjugé; si l'action du marchand qui gagne trente pour cent sur sa marchandise n'est pas plus usuraire que celle de l'homme qui prête son argent à douze ou quinze pour cent d'intérêt annuel? La loi veut que l'usure soit un délit; par conséquent, il faut laisser sommeiller une question qui ne pourrait être convenablement traitée qu'avec une entière indépendance.



CHAPITRE XXXVI.

LES AMAZONES. CONTAGION DU CANCER.

Diodore de Sicile assure qu'il existait autrefois, en Libye, de puissantes républiques de femmes, parmi lesquelles se distinguaient les Amazones et les Gorgones. Vers le milieu du dernier siècle, adoptant l'assertion de Diodore de Sicile, et la prenant pour le sujet d'une compilation fort sérieuse, l'abbé Guyon publia une histoire des Amazones, où il a rassemblé tous les passages que les écrivains de l'antiquité ont pu lui fournir pour prouver l'existence de ces célèbres héroïnes.

Les Gorgones ressemblaient aux gracieux portraits qu'en ont fait les poëtes jouissant du privilége de peindre d'après nature ce qu'ils n'ont jamais vu et même ce qui n'existe pas. Leur coiffure consistait en une jolie collection de serpents ; à elles toutes, elles ne possédaient qu'un œil et qu'une dent qu'elles se prêtaient mutuellement. D'après cela, Eschyle suppose que les Gorgones devaient être fort laides. Mais Diodore de Sicile ne les traite point avec autant de sévérité ; il en fait des héroïnes douées d'un courage et d'une magnanimité dignes des plus beaux âges du monde. Il raconte les guerres qu'elles eurent à

soutenir contre les Amazones, l'expédition de Persée, qui vainquit et tua leur reine Méduse, princesse d'une rare beauté; et enfin celle d'Hercule, qui, pour venger l'honneur du sexe masculin, entreprit d'exterminer toutes les républiques de femmes.

Du temps d'Homère on croyait déjà à l'existence des Amazones. Homère les place dans l'Asie Mineure, sur les bords du Thermodon; Eschyle les relègue en Scythie. Hérodote est le premier historien qui ait parlé des Amazones. Il suppose qu'Hercule et Thésée leur firent la guerre sur les bords du Thermodon, qu'ils en prirent un grand nombre, et les embarquèrent sur trois vaisseaux pour les conduire dans la Grèce. Mais ces femmes altières et courageuses parvinrent à briser leurs fers, s'emparèrent des vaisseaux, et débarquèrent aux marais Méotides. Là, elles trouvèrent des chevaux, s'en emparèrent, et firent la guerre aux Scythes. La paix suivit la guerre, et fut célébrée par des mariages entre les armées rivales. Depuis Hérodote, on a beaucoup brodé l'histoire des Amazones. Hippocrate assure qu'elles se faisaient brûler la mamelle droite avec une lame d'airain rougie au feu, pour donner au bras droit plus de vigueur et de souplesse. Diodore de Sicile, Justin et Plutarque font subsister le royaume des Amazones jusqu'au temps d'Alexandre, et leur donnent pour reine la belle Thalestris, qui vint visiter le conquérant sur les bords du Thermodon. Toutes ces héroïques inventions passèrent aisément dans le domaine de la crédulité publique; mais Strabon, le

plus judicieux peut-être des écrivains de l'antiquité, refuse formellement une place dans l'histoire aux Amazones, et les renvoie au pays des chimères. Fréret, dans le siècle dernier, a parfaitement démontré que les Amazones n'avaient jamais formé un corps de nation. Cependant nos premiers voyageurs en Amérique ont, pour un temps, ressuscité la fable de l'antiquité, en plaçant, sur les bords du Maragon, une nation de femmes : le Maragon en a pris le nom de rivière des Amazones. Quant aux Amazones d'Amérique, elles sont encore à trouver, aussi bien que celles de la Scythie ou des bords du Thermodon.

Malgré nous il nous faut quelquefois tomber dans l'inconvénient des répétitions; c'est quand nous voyons, quel que soit le sujet qui nous occupe, le même effet résulter de la même cause, c'est-à-dire la manie de généraliser des exceptions faire régner l'erreur, fonder un préjugé là où il existait un fond de vérité.

De tout temps il s'est développé chez de certaines femmes douées d'une constitution robuste, un caractère héroïque, un amour aventureux de la gloire et des combats. La furieuse Penthésilée et la belle Thalestris ont probablement existé aussi bien que Clorinde, aussi bien que Jeanne d'Arc, la première des Amazones qu'ait produit le monde, héros virginal chez lequel la vaillance du guerrier marche d'accord avec la naïve simplicité de la femme. Dans nos dernières grandes guerres n'a-t-on pas vu des femmes combattre dans les rangs de nos soldats, et

s'y signaler par leur bravoure parmi les plus intrépides? Apparemment ce n'est point une fable que l'héroïsme des Polonaises, il y a seulement une dizaine d'années! Ce qui est vrai dans les temps modernes dut être vrai dans les temps anciens. Rien de plus. Il faut d'ailleurs considérer qu'Hérodote était postérieur aux poëtes qui avaient déjà parlé des Amazones, et qu'il ne fit, par conséquent, qu'introduire frauduleusement dans l'histoire ce qui appartenait légitimement à la poésie.

Il se peut encore que des agrégations de femmes se soient formées, qu'elles se soient choisi une reine; que, dans un accès de présomption, dans un amour désordonné de domination, elles aient juré haine aux hommes, et leur aient interdit de paraître devant elles. Pourvu qu'une combinaison soit folle, elle est possible. Mais que dire des moyens d'exécution et des chances de durée d'un pareil État, s'il avait existé! D'abord, pour perpétuer la république, il faudrait de toute nécessité en enfreindre la principale loi, et alors la toute-puissance reviendrait bientôt du côté de la barbe, en dépit des femmes libres de tous les temps. C'est monstrueux, c'est affreux, c'est atroce, mais enfin c'est comme cela.

Dans l'habitude que nous avons prise de ne point confondre les préjugés innocents avec les préjugés dangereux, il ne nous en coûtera nullement de reconnaître qu'il n'y aurait pas grand inconvénient à admettre comme vraie la fable des Amazones, l'une des plus poétiques que nous ait léguées l'antiquité.

Si, comme on l'a prétendu, les Amazones subissaient volontairement une amputation, elles étaient moitié moins exposées à une horrible maladie qui s'attache plus particulièrement aux femmes, les assujettit à une cruelle opération, et laisse peu d'espérance de survie à celles qui en sont atteintes.

Ce fut longtemps une grande question que la question de savoir si le cancer était contagieux ou s'il ne l'était point. Comme toujours, la prévention adopta la solution la plus fâcheuse. Tant que l'on se borna à de doctes raisonnements, les bancs de l'école retentirent de belles paroles, et la science resta stationnaire dans ses doutes. Alibert, dont le courage réfléchi égala, s'il ne le surpassa, le courage des plus fameux héros, tenta sur lui-même de périlleuses expériences, parmi lesquelles il faut citer en première ligne celle qui eut pour objet de déterminer ce qu'il fallait penser de la contagion du cancer.

Au mois d'octobre de l'année 1812, à l'hôpital Saint-Louis, en présence de plusieurs médecins et des élèves qui suivaient son cours, Alibert se fit inoculer le virus du cancer. Son exemple fut suivi par deux élèves internes, MM. Fayet et Lenoble. Une demi-heure après, ils éprouvèrent des douleurs à peu près semblables à celles que produit l'eau-forte sur la peau; cette douleur se manifesta plusieurs fois; une auréole rouge entoura la piqûre, et fut suivie d'un léger gonflement. Le second jour, la douleur cessa, mais l'auréole et le gonflement devinrent plus intenses et amenèrent même une légère suppuration.

Le troisième jour, le gonflement était à peine sensible ; le quatrième jour, la suppuration cessa, la plaie se dessécha et se couvrit d'une légère croûte ; le cinquième jour, la croûte tomba. Alibert tenta diverses autres expériences du même genre, qui, toutes, eurent le même résultat. Cependant Alibert n'a jamais osé en conclure positivement que le cancer n'était, dans aucun cas, un mal contagieux ; mais, et c'est en cela surtout qu'il convient de reconnaître l'utilité de son courageux dévouement à la science, il a suffisamment démontré que la contagion agissait d'une manière assez bénigne pour que l'on ne dût jamais craindre de panser les plaies produites par une des plus horribles maladies qui affligent l'humanité. Du reste, Alibert affirme que tout virus inoculé, même celui de la rage, se guérit facilement quand il est pris à temps, et qu'il préserve de la maladie dont il n'a occasionné qu'un simulacre plus ou moins caractérisé. Nous avons beaucoup connu, à Turin, le docteur Rossi, qui s'était aussi inoculé de la bave d'un chien enragé, pour étudier sur lui-même les symptômes de cette épouvantable affection ; quelques symptômes se manifestèrent, mais sans amener aucun désordre sérieux.



CHAPITRE XXXVII.

LES ONDINS ET LES FOLLETS.

L'origan et le marrube sont deux plantes dont le nom est peu connu, mais qui n'en jouirent pas moins d'une grande réputation dans le royaume des préjugés et des superstitions populaires, surtout en Allemagne. C'était dans le temps où l'on croyait aux ondins comme les anciens avaient cru aux naïades ; maintenant que l'on ne croit plus aux ondins, l'origan et le marrube ont singulièrement perdu de leur vertu. Ce n'est pas une raison pour que nous ne leur donnions pas une petite place dans notre dictionnaire d'histoire naturelle, d'autant plus qu'à leur souvenir se joint le souvenir d'une historiette assez amusante, et qui prouve jusqu'à quel point a été poussée la crédulité à de certaines époques et chez de certains peuples.

Une sage-femme de la ville de Hall a raconté le fait suivant, arrivé à sa maîtresse : « Un homme se présenta la nuit à sa porte, qui était ouverte, et la conduisit à la Saale. Pendant le trajet, cet homme lui défendit de rien dire ni souffler le mot, sans quoi il allait sur-le-champ lui tordre le cou ; du reste, il la rassura et lui dit d'être tranquille, pourvu qu'elle

observât un rigoureux silence. Elle se recommanda à Dieu, dans la confiance qu'il ne l'abandonnerait pas, puisqu'elle se rendait où l'appelait son devoir. Devant eux, les eaux de la Saale se séparèrent, et le lit du fleuve s'entr'ouvrit pour leur frayer un chemin. Ils descendirent jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à un magnifique palais qu'habitait une jolie petite femme. Elle était en mal d'enfant, et, pendant que l'accoucheuse lui prêta son ministère, le mari s'en retourna. La petite femme, heureusement délivrée, dit alors à la sage-femme d'un ton de compassion : « Ma chère dame, je suis bien fâchée qu'il vous faille rester ici jusqu'à la nuit. Prenez bien garde ; mon mari va vous apporter tout à l'heure une jatte pleine de ducats, n'en prenez pas plus que vous n'avez coutume d'en recevoir de tout le monde pour votre salaire. De plus, quand vous sortirez de cet appartement, et que vous serez en route, touchez immédiatement la terre, vous y prendrez de l'origan et du marrube ; ces plantes vous seront d'un grand secours ; tenez-les ferme, et gardez-vous de les laisser échapper de vos mains. C'est le moyen de vous en retourner librement et d'arriver heureusement chez vous. »

« A peine avait-elle achevé, que l'ondin aux yeux bleus, aux cheveux blonds et crépus, entra dans l'appartement ; il tenait une grande jatte pleine d'or qu'il plaça au milieu de la chambre, devant la sage-femme, en lui disant : « Prends, prends-en autant que tu voudras ! » Elle prit un florin d'or. Les traits

de l'ondin se contractèrent, et le dépit perça dans ses regards : « Tu n'as pas imaginé cela toute seule, lui dit-il ; tu as reçu les conseils d'une femme qui sera punie de te les avoir donnés. Viens maintenant, et suis-moi. » Là-dessus, elle se leva, et il la conduisit dehors ; mais, à la porte, elle se baissa vite, et prit dans ses mains de l'origan et du marrube. Son guide lui dit alors : « C'est Dieu qui t'a inspiré cela, et c'est encore ma femme qui te l'a prescrit. Va donc maintenant, et retourne d'où tu viens. » Déjà elle était sortie du fleuve et avait gagné le rivage ; elle rentra dans la ville, dont les portes étaient encore ouvertes, et arriva heureusement à sa demeure. »

Les chroniques du moyen âge, et même celles des siècles antérieurs, sont remplies de récits semblables auxquels croyaient nos pères ; l'Allemagne, surtout, était riche en ce genre de superstitions. Les divinités du second ordre, que les anciens poétisèrent dans leurs mythologies, furent ressuscitées sous des noms différents, et environnées d'une poésie plus naïve et non moins merveilleuse dont on se plaisait à entretenir la crédulité des peuples. Ce n'est pas une chose peu digne d'attention que l'adoption de ces préjugés, de ces erreurs, par ceux-là mêmes qui avaient la plus grande croyance en Dieu, et aux saints mystères de la religion chrétienne. On considérait les êtres surnaturels, que l'imagination créait en tous lieux, comme des émanations du démon, et le besoin de conjurer leurs maléfices explique la vertu attribuée aux deux plantes dont nous avons

parlé. Dans la religion telle qu'elle était pratiquée à ces époques d'ignorance, la crainte du diable était souvent plus forte que l'amour de Dieu ; les peuples demi-sauvages agissaient comme le font encore quelques peuplades sauvages d'Afrique, qui portent plus d'offrandes au fétiche du mauvais esprit qu'à celui du bon esprit, attendu que celui-ci, étant bon, ne peut pas avoir l'intention de leur faire du mal, et que le mauvais génie a besoin de présents pour tempérer des dispositions à faire le mal.

Comme les rivières étaient habitées par des ondins et des ondines, la terre aussi possédait des êtres surnaturels, également admis dans les croyances superstitieuses du temps. La Fontaine a relégué au Mogol les follets; l'Allemagne en fut longtemps peuplée, et de consciencieux écrivains nous en ont laissé des portraits, que, probablement, ils ont dessinés d'après nature. S'il faut les en croire, les follets ou lutins apparaissent ordinairement comme les nains, seulement ils n'ont que les trois quarts environ d'une coudée; ils ont la figure d'un vieillard à longue barbe; ils sont vêtus comme les mineurs, d'une chemise à capuce blanche, et d'une peau qui couvre leurs épaules ; ils ont une lanterne, un maillet et un marteau. Ils ne font aucun mal aux travailleurs, car s'ils leur jettent quelquefois de petites pierres, ces pierres blessent rarement, et encore cela n'arrive que quand ils ont été irrités et poussés à bout à force de railleries et d'injures. Ils se font voir principalement dans les galeries qui donnent du minerai, ou

dans lesquelles il y a bon espoir d'en trouver. Aussi, les mineurs n'ont-ils pas peur d'eux ; ils regardent au contraire leur rencontre comme un bon signe, et n'en sont que plus joyeux et plus actifs. Ils rôdent dans les mines et paraissent travailler, mais, en réalité, ils ne font rien. Ils ont l'air tantôt de percer une galerie, tantôt de mettre le minerai extrait dans les seaux, tantôt, enfin, de vouloir travailler à la poulie et de vouloir monter quelque chose, mais ils ne font que gêner les mineurs et les embrouiller. Quelquefois ils appellent, et, quand on vient, il n'y a plus personne.

Sur le Kuttenberg, en Bohême, on les a vus souvent monter et descendre en grand nombre dans les fosses, quand il n'y avait en bas aucun mineur ; particulièrement lorsqu'un grand malheur devait arriver, car ils annoncent la mort d'un mineur en frappant trois coups à la porte ; on entendait les lutins gratter, fouiller, heurter, piler et vaquer à tous les travaux des mines ; quelquefois aussi, à peu près comme les forgerons sur l'enclume, tourner et retourner le fer et le forger avec des marteaux.

Cette histoire des follets, sur laquelle plusieurs auteurs se sont étendus, et que nous avons dû nous borner à indiquer le plus succinctement possible, nous appartenait de droit, parce qu'elle nous conduit à un autre préjugé qui fut généralement accrédité pendant longtemps, et qui n'est pas entièrement détruit dans nos campagnes ; nous voulons parler des feux follets. Nous n'en nions pas l'existence ma-

térielle, si l'on peut ainsi caractériser une vapeur légère et fugitive; nous nions seulement la superstitieuse croyance qui y était attachée. L'histoire fabuleuse des follets a d'ailleurs quelque chose de vrai qui explique la formation des feux follets, ou plutôt les follets n'étaient que les feux follets personnifiés. Pour le prouver, il suffirait de faire observer qu'on leur attribuait les mines pour habitation. Là, en effet, on voit fréquemment des vapeurs gazeuses s'allumer, rouler le long des parois, se livrer à de capricieuses évolutions, et disparaître quand la partie inflammable du gaz est consumée. Dans le voisinage des volcans, dans les terrains sulfureux et bitumineux, surtout pendant les grandes chaleurs, ces délicates et lumineuses apparitions ne sont pas rares; nous en avons très-fréquemment observé dans la campagne de Naples, et particulièrement sur les bords de la Solfatare; nous en avons même vu en France, mais deux fois seulement, quand nous étions encore enfant, et nous en eûmes grand'peur, car c'était tout près d'un cimetière de village; et quand de bons paysans disaient que les feux follets des cimetières étaient des âmes de trépassés momentanément sorties de la tombe, nous n'avions nullement envie de leur rire au nez. Nous ne savions pas, donc nous étions excusables de tout croire. Maintenant que la théorie des gaz est parfaitement expliquée, que l'on connaît les causes de leur formation et de leur incandescence, l'erreur n'est plus permise, et le préjugé doit s'évanouir comme s'évaporent les feux follets eux-mêmes.

CHAPITRE XXXVIII.

LES HOMMES INCOMBUSTIBLES.

Peut-être avons-nous le droit de dire qu'il ne faut pas croire tout ce que l'on voit, car nous avons vu, comme presque tous les Parisiens, le fameux Espagnol incombustible, et nous ne croyons pas aux hommes naturellement incombustibles, quoique l'on raconte à ce sujet des choses merveilleuses attestées par de puissantes autorités. La faculté de résister à l'action du feu, d'en conjurer les effets, a été souvent considérée par les hommes instruits, comme autant d'escamotages plus ou moins adroitement exécutés. Aussi, a-t-on remarqué que les incombustibles ne se soumettent point comme les enfants prodiges à l'examen des académies et des facultés de médecine. Ils préfèrent les petites villes aux grandes, et les villages aux villes, les simples d'esprit aux esprits éclairés.

Les incombustibles de nos jours, tels que ceux qui se montrent encore en France et en Allemagne, ne sont qu'une dégénération des saludores, santiguadores et ensalmadores qui existaient jadis en Espagne. Ceux-ci non-seulement avaient la faculté de guérir toutes les maladies avec leur salive, mais ils pouvaient

manier le feu impunément, avaler de l'huile bouillante, marcher sur des charbons ardents et se promener à l'aise au milieu des bûchers enflammés. On peut croire qu'il ne s'en trouva pas un seul parmi les templiers ni au nombre des malheureux juifs que l'inquisition fit brûler. Les saludores étaient tout bonnement des jongleurs qui se moquaient de la crédulité publique en l'exploitant. Voilà bientôt deux cents ans qu'ils ont été reconnus comme tels. Léonard Vair rapporte qu'un d'entre eux ayant été sérieusement enfermé dans un four très-chaud, on le trouva calciné quand le four fut rouvert. Selon nous, c'était payer un peu cher la conviction d'une chose que démontrait suffisamment la raison. Cet exemple ne suffit point pour contenir le servile troupeau des imitateurs. Ce fut, si notre mémoire ne nous trompe, vers l'année 1806 ou 1807 que nous vîmes à Paris l'Espagnol que nous venons en quelque sorte d'annoncer et qui voulut renouveler toutes les merveilles de ses anciens compatriotes. Il marchait pieds nus sur des barres de fer rougies au feu; il promenait des lames ardentes sur ses bras, sur son visage et sur sa langue; il se lavait les mains avec du plomb fondu et avalait un verre d'huile bouillante comme on prend une limonade. Un docteur parla, dans les journaux, de l'homme incombustible dont la réputation s'accrut d'autant, et tout le monde courut à ses exercices, nous comme tant d'autres. Chacun observa ce phénomène avec attention, et on se mit en recherche d'exemples analogues dans l'antiquité et dans les

temps modernes. Les uns citèrent les beaux vers où Virgile dit, en parlant du mont Soracte, que les prêtres d'Apollon marchaient impunément les pieds nus sur des charbons ardents ; d'autres invoquèrent la douteuse autorité de Pline qui, en rapportant le même fait, ajoute que ce privilége avait été accordé à une famille particulière, circonstance fort remarquable si l'on veut considérer que les incombustibles modernes se prétendaient tous de la famille de sainte Catherine. On recourut à Varron, lequel, un peu moins crédule que Pline, dit seulement que les prêtres du mont Socrate avaient le secret d'une composition qui les préservait des atteintes du feu. Après Varron c'était Strabon qui racontait que les plus fervents adorateurs de la déesse Féronie acquéraient la vertu de marcher impunément sur des bûchers embrasés, ce qui attirait un nombreux concours de spectateurs. Voici même les termes dans lesquels s'exprime Strabon : « Le culte de la déesse Féronie est fort révéré ; le temple est surtout remarquable par les merveilles qui s'y opèrent. Ceux que la déesse daigne inspirer de son souffle puissant, marchent, sans se faire aucun mal, sur des brasiers ardents et des monceaux de cendres rouges. Ce prodige se renouvelle tous les ans à la fête de la déesse. »

On rappela encore que, non loin de la ville de Thyane, qui vit naître Apollonius, était autrefois un temple célèbre dédié à Diane Persique, et que les vierges consacrées au culte de la chaste déesse avaient, comme les prêtres d'Apollon, le privilége de fouler

aux pieds, sans se brûler, le feu le plus ardent. On trouva dans Aristote et dans Apulée des passages à l'appui de tant de merveilles. Et quand les anciens eurent suffisamment fourni leur contingent de documents relatifs aux incombustibles, on passa à l'interrogatoire des modernes.

Ainsi interrogés, Ambroise Paré et Cardan répondirent qu'ils avaient vu des charlatans tellement familiarisés avec le plomb fondu et l'huile bouillante, qu'ils s'en lavaient sans crainte les mains et le visage. Delrio, Delancre et Bodin certifièrent ces faits et en rapportèrent d'autres semblables.

De quel avantage n'eussent point joui ces incombustibles dans le temps où la justice s'en rapportait au jugement de Dieu et à l'épreuve par le feu ! Qu'il leur eût été facile de démontrer leur innocence ou celle d'une belle dame châtelaine qui les aurait choisis pour champions ! En effet, quand on voulait savoir à quoi s'en tenir sur un crime commis, on faisait marcher l'accusé sur des fers ardents et enfoncer la main dans de l'eau ou de l'huile bouillante. Le feu agissait-il, le prévenu était impitoyablement mis à mort; s'il n'agissait pas, le prévenu était renvoyé absous. On pourrait remarquer, en compulsant l'histoire des jugements de Dieu, que les rois, les reines et les évêques, soumis à l'épreuve du feu, étaient probablement d'une nature moins combustible que les vilains ; presque toujours les grands et les riches sortaient triomphants de l'épreuve, tandis que la peau de vilain et de pauvre prenait feu comme de l'amadou.

Nous serions tenté de demander si quelque maléfice n'était point attaché à la possession de l'évêché d'Autun et n'exerçait pas son influence sur l'évêque titulaire. Nous ne demanderions pas cela seulement à cause du fameux abbé Roquette qui, dit-on, servit de modèle à Molière quand il peignit son Tartufe, ni non plus à cause de feu M. de Talleyrand, quoique ces deux personnages aient été l'un et l'autre titulaires du siége épiscopal d'Autun. Notre raison déterminante serait que la première épreuve par le feu admise par l'Église le fut précisément à l'occasion d'un évêque d'Autun : Simplice, qui fut depuis canonisé. Grégoire de Tours rapporte le fait suivant :

Simplice était marié quand il fut appelé au siége épiscopal d'Autun. Il aimait beaucoup sa femme et la faisait coucher dans sa chambre pour ne pas se séparer d'elle. Le bruit se répandit que les deux lits n'étaient pas à une distance assez respectueuse l'un de l'autre, et qu'enfin l'évêque redevenait quelquefois le mari de sa femme. Celle-ci, courroucée d'un pareil soupçon, choisit un jour solennel, et, en présence du peuple assemblé, se fit apporter du feu, le versa dans ses habits sans qu'ils en fussent endommagés, et le passant ensuite dans ceux de son époux, lui dit : « Prenez ce feu, qui ne vous brûlera point, afin de convaincre nos ennemis que nos cœurs sont aussi inaccessibles aux feux de la concupiscence que nos habits le sont à l'action de ces charbons ardents. » Marié comme saint Simplice, M. de Talleyrand et sa femme ne renouvelèrent pas l'épreuve du feu. Quoi

qu'il en soit, le miracle frappa d'admiration tous ceux qui en furent témoins et mit un terme aux propos des mauvaises langues sur Simplice et sa femme.

Saint Brice, successeur de saint Martin à l'évêché de Tours, employa le même moyen. On l'accusait d'être le père d'un joli enfant qu'une blanchisseuse venait de mettre au monde. D'abord il fit parler l'enfant qui n'avait qu'un mois, et nomma son véritable père : ensuite il mit des charbons allumés dans son manteau et les porta, sans qu'ils opérassent la moindre brûlure, jusqu'au tombeau de saint Martin. C'est probablement de ces sortes de justifications qu'est venu le proverbe : « Le feu purifie tout. »

La plus célèbre épreuve par le feu, parmi toutes celles recueillies dans nos annales, est sûrement celle de Thuitberge, femme de Lothaire. Elle était prévenue de relations plus que fraternelles avec le jeune prince son frère. Ayant proposé de se justifier par le jugement de Dieu, elle trouva un champion déterminé à tenter l'épreuve pour elle. Ces champions ressemblaient à des avocats plaidant pour leurs parties. Celui de Thuitberge gagna la cause de sa cliente ; il tint son bras plongé dans un vase rempli d'eau bouillante et l'en retira aussi sain que devant, d'où il advint que Lothaire, tout consterné qu'il était, fut obligé de garder sa femme, et de ne plus soupçonner sa chasteté. Cependant quelques-uns des familiers du roi lui insinuèrent qu'à l'aide de certaines précautions et préparations on pouvait s'exposer sans danger à l'action de l'eau bouillante ; il n'en fut que trop convaincu,

mais le jugement de Dieu étant sans appel, il n'y eut point à revenir sur la chose ainsi jugée.

Le P. Lebrun de l'Oratoire, que nous avons déjà cité plusieurs fois, a dévoilé quelques-uns des procédés à l'aide desquels les charlatans affrontent le feu sans se brûler, soit qu'ils le manient, soit qu'ils se l'introduisent dans la bouche. Ils emploient pour cela, dit-il, un mélange égal d'esprit, de soufre, de sel ammoniac, d'essence de romarin et de suc d'oignons.

A l'époque même où le P. Lebrun se livrait à ses utiles travaux, un chimiste anglais, Richardson, remplissait le monde du bruit de ses merveilleuses expériences. Il marchait, sans se brûler, sur des charbons ardents ; il faisait fondre du soufre qu'il plaçait tout allumé sur sa main et le déposait ensuite sous sa langue où il achevait de se consumer. Richardson mettait sur sa langue des charbons allumés, y faisait cuire un morceau de viande ou une huître, et souffrait, sans sourciller, qu'on excitât l'action du feu avec un soufflet ; il tenait un fer rouge dans ses mains sans qu'il y restât la moindre trace de brûlure, prenait ce fer entre ses dents et le lançait au loin avec une incroyable vigueur ; il avalait de la poix et du verre fondus, du soufre et de la cire mêlés ensemble et tout ardents, de sorte que la flamme sortait de sa bouche comme d'une fournaise. Jamais, dans aucune de ces expériences, il ne donna le moindre signe de douleur. Voilà qui laissait bien loin nos escamoteurs de place qui soufflent de la flamme par le moyen d'un charbon qu'ils mâchent dans un flocon d'étoupes !

Cependant les expériences de Richardson eurent un si grand retentissement, que la science sérieuse crut devoir s'en occuper *de proprio motu.* En l'année 1677, Dodart, de l'Académie des sciences de Paris, publia, au sujet de ces expériences, une lettre insérée tout entière dans le *Journal des Savants.* Dodart établit que tous ces phénomènes peuvent avoir lieu avec un peu d'adresse et du temps, et il prétend que pour les opérer il n'est pas même nécessaire de recourir à l'emploi d'aucune préparation chimique. Raisonnant d'abord par analogie, ce qui est souvent la meilleure manière de raisonner, il rappelle que les pieds et les mains s'endurcissent considérablement par l'exercice, d'où il résulte qu'avec quelques soins l'épiderme est susceptible d'acquérir un certain degré d'insensibilité.

Chaque jour on peut avoir la preuve de l'exactitude de ce que dit ici Dodart. On a remarqué que les boulangers qui pétrissent la pâte ont tous les bras extraordinairement musclés et les jambes grêles, et qu'au rebours les danseurs ont en général les bras menus et les jambes et les cuisses fortement articulées. La différence de l'exercice donné aux membres produit ces effets contraires. Comparez la plante des pieds de nos femmes délicates, ne sortant guère qu'en voiture ou marchant sur des tapis, à la plante des pieds des campagnards marchant pieds nus sur des chemins raboteux ; ces derniers pourraient, jusqu'à un certain point, soutenir l'épreuve du feu pendant quelques moments sans que la brûlure gagnât la par-

tie demeurée sensible. Sur les autres la plus petite éclaboussure d'eau bouillante produira immédiatement une cloche.

Poursuivant le cours de ses observations, Dodart fait remarquer que l'on a vu des personnes très-délicates qui avalent des mets si chauds, que personne n'oserait se hasarder à le faire. Il fait observer en outre que le charbon se dépouille de toute sa chaleur dès qu'il est éteint, et que beaucoup de personnes parviennent à l'éteindre en y employant seulement leur salive. Quelques-uns mangent des oublies tout en feu et mettent dans leur bouche des bougies allumées. Il remarque que le charbon sur lequel Richardson faisait cuire un morceau de viande ou une huître était à plus d'un pouce de sa langue, qu'il avait soin de l'envelopper d'un morceau de chair, et que le soufflet dont on était censé attiser le feu servait plutôt à rafraîchir la langue du physicien qu'à embraser davantage le charbon. Quant aux mélanges enflammés de poix, de soufre et de cire, Dodart assure qu'il a pu y tenir le doigt pendant deux secondes sans ressentir aucune douleur. Certains ouvriers employés dans les forges prennent dans leurs mains le métal en fusion. Les plombiers enfoncent sans hésiter leur bras dans du plomb fondu s'il s'agit d'en retirer une pièce d'or ou d'argent. On peut d'ailleurs observer que la plupart des matières enflammées que l'on porte à la bouche s'éteignent aussitôt que la bouche est fermée, et la nature du gaz qui s'exhale de nos poumons doit encore hâter cette extinction.

En l'année 1774 il y avait à la forge de Laune un homme qui marchait, sans se faire aucun mal, sur des barres de fer ardentes, tenait sur sa main des charbons et les soufflait avec sa bouche. La peau de cet homme était épaisse et naturellement enduite d'un suintement gras et onctueux ; il n'avait recours à aucun préservatif.

Ce qui précède suffirait pour prouver que les phénomènes de l'Espagnol incombustible dont nous fûmes témoin à Paris étaient prodigieux, sans doute, mais n'avaient rien de surnaturel. Cependant nous y ajouterons une expérience, plus décisive encore, que la science doit à Sementini, premier professeur de chimie à l'université de Naples. Ce qui suit est extrait de ce qu'a publié à ce sujet ce savant observateur.

Un Italien, nommé Lionetti, se présenta à Naples pour y faire ses exercices d'incombustibilité. Sementini l'observa attentivement. L'incombustible commençait par promener sur sa tête une barre de fer rouge qui, au moins en apparence, n'altérait pas sa chevelure ; il la faisait ensuite passer sur ses bras et sur ses jambes ; il frappait plusieurs fois de suite, tantôt de la pointe du pied, tantôt du talon, un autre fer chauffé à blanc ; il mettait entre ses dents un fer qui, sans être rouge, n'en avait pas moins un degré de chaleur considérable ; il buvait de l'huile bouillante, trempait ses doigts dans du plomb fondu et en faisait tomber des gouttes sur sa langue ; il y passait aussi une baguette de fer rouge sans paraître en souffrir le moins du monde ; il exposait son visage à la flamme

de l'huile ; il versait sur des charbons embrasés de l'acide sulfurique, nitrique ou muriatique, approchait sa figure des vapeurs qui s'en élevaient, et restait quelque temps dans cette situation ; enfin il s'enfonçait dans le bras une grosse épingle d'or sans que l'on pût soupçonner qu'il se fût fait aucun mal.

Le peuple de Naples ne fut pas moins émerveillé des prestigieuses expériences de Lionetti, que ne le fut le peuple de Paris de celles de l'Espagnol incombustible ; mais, à Naples, Sementini suivait toutes ses opérations. Sementini remarqua qu'au moment où l'incombustible promenait sur sa tête une plaque de fer rouge, il se dégageait de ses cheveux une quantité considérable de vapeurs blanchâtres et opaques ; que la même chose se renouvelait quand il touchait la barre de fer rouge avec la plante du pied. Au lieu d'avaler un verre d'huile bouillante, comme l'annonçait le programme de ses exercices, il se contentait d'en introduire dans sa bouche le quart d'une cuillerée ; il ne versait sur sa langue que quelques gouttes de plomb fondu, et d'ailleurs elle était couverte d'un léger enduit à peu près semblable à la saburre qu'y dépose la fièvre ; quand il prenait le fer avec ses dents, on voyait sur sa physionomie tous les symptômes d'une vive douleur péniblement contenue, et cet exercice avait noirci la surface de ses dents. De ces observations, Sementini conclut que Lionetti se servait de préparations qui préservaient momentanément l'épiderme des atteintes du feu ; que sa peau, endurcie par de longues épreuves,

était capable de soutenir l'action de la chaleur à un degré très-élevé. Ces conclusions ne différaient guère des présomptions antérieurement émises par Dodart à l'égard de Richardson ; mais, de plus, elles étaient appuyées sur des observations directes.

Une fois son opinion formée, Sementini voulut lui enlever ce qu'elle pouvait avoir encore de conjectural. Dans ce but, il chercha parmi les agents chimiques les moyens les plus propres à produire les mêmes effets. Il ne se découragea point, quoique ses premiers essais fussent infructueux ; cela lui fit penser qu'il fallait du temps pour donner à ses chairs les facultés dont étaient pourvues celles de Lionetti, et il persista dans ses tentatives. A force de soins, il arriva à son but. Il se fit sur le corps des frictions d'acide sulfureux qu'il répéta fréquemment, et il finit par y promener impunément une lame de fer rouge.

On ne saurait, ce nous semble, donner assez d'éloges aux savants qui se font soldats de la vérité, s'exposent même à de dangereuses expériences pour le triomphe de sa cause, arrachent le masque aux imposteurs, brisent ces idoles populaires que l'on appelle les charlatans, et revêtent, s'il le faut, la robe du charlatanisme pour en mieux démontrer la vanité. Ils font plus pour le progrès des bonnes lumières que tous ceux qui ajoutent une formule nouvelle aux formules déjà connues. Un préjugé de moins est préférable à une connaissance de plus.

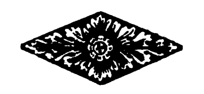
Au procédé que nous avons déjà indiqué, Semen-

tini en ajouta d'autres. Il essaya d'une dissolution d'alun, et le succès fut complet ; mais, dès qu'il avait lavé la partie rendue momentanément incombustible, les chairs reprenaient toute leur sensibilité.

Les savants ont toujours un excellent appariteur dans le hasard, et l'on ne saurait nombrer en combien de circonstances il leur est venu en aide. Il ne fit point défaut à Sementini. Un jour, cherchant jusqu'à quel point les traces du spécifique qu'il avait employé pouvaient se conserver, il passa par hasard un morceau de savon sur la partie frottée, qu'il essuya avec un linge. Qu'on juge de son étonnement, lorsque, en ayant approché un fer rouge, il reconnut que sa peau, non-seulement avait conservé toute l'insensibilité factice qu'il lui avait donnée, mais que cette insensibilité s'était accrue de beaucoup. Il osa alors tenter sur sa langue ce qu'il n'avait encore essayé que sur ses bras, et il n'en éprouva aucune douleur. Un fer étincelant n'y laissa pas la moindre empreinte de brûlure. Enfin, la langue du savant devint beaucoup plus incombustible que celle du charlatan. Il se contenta, pour parvenir à ce résultat, de la couvrir d'une légère couche de sucre en poudre, et de la frotter ensuite avec du savon.

Voilà donc tous les incombustibles anciens et modernes réduits à leur simple expression, depuis les prêtres du mont Soracte et les vierges de Diane, jusqu'à Lionetti et notre Espagnol, sans oublier en chemin le champion de la reine Thuitberge. Et pourtant, qui oserait assurer que Sementini et ses

expériences hardies n'auront pas contribué à augmenter le nombre des hommes incombustibles? Ils ont la recette, l'application en est facile. L'amour du merveilleux leur assurera encore longtemps une nombreuse clientèle, et la crédulité n'est-elle pas un des plus impérieux besoins de l'ignorance et de la sottise? La plupart des leçons profitent comme profita à une bonne femme le sermon d'un curé qui prêchait contre la loterie. Le curé avait nommé au hasard trois numéros. La bonne femme, qui les avait mal entendus, pria son pasteur de les lui répéter, ce que celui-ci ayant fait, elle courut les mettre à la loterie au sortir de l'église.



CHAPITRE XXXIX.

LES VENTRILOQUES.

Nous aimons infiniment mieux les ventriloques que les hommes incombustibles. Si les exercices des uns et des autres sont surprenants, ceux des ventriloques sont beaucoup plus amusants, et ne présentent pas aux yeux un hideux spectacle. Qu'il nous soit permis de le dire, fût-ce hors de propos : n'est-ce pas un abominable passe-temps que de s'en aller regarder un homme luttant en apparence contre d'affreux supplices? En dehors même du préjugé, ce sont des monstruosités fatigantes; il en est de même de ces exercices où se précipite la foule, lorsqu'un homme, inutilement intrépide, les fait faire à des animaux féroces, qu'il croit avoir apprivoisés pour toujours. Ces sortes de jeux, où tout l'intérêt résulte de ce qu'un homme expose sa vie pour gagner de quoi vivre, ont quelque chose à nos yeux de flétrissant et d'ignominieux pour ceux qui s'y complaisent. Les ventriloques, au contraire, peuvent être avoués par tout le monde; dans leurs opérations, le dégoût n'accompagne pas la surprise, et, pour notre part, nous aimons beaucoup M. Comte et toutes ses innocentes sorcelleries. Mais Thiémet, Fitz-

James, qui fut tué à la bataille de Paris, le 30 mars 1814; Borel et M. Comte, et l'acteur Philippe lui-même, ont bien fait de ne pas venir au monde il y a trois ou quatre siècles et plus, car ils eussent été autant de possédés du démon, et, comme tels, infailliblement brûlés.

La première erreur qui s'attache aux ventriloques résulte du nom même qu'on leur donne, et qu'il serait superflu d'expliquer. Qui ne sait, en effet, que le mot ventriloque vient de deux mots latins qui veulent dire : parler du ventre. Ce fut longtemps un préjugé dont nous sommes redèvables à l'antiquité, comme de tant d'autres préjugés; les ventriloques ne parlènt pas du ventre, encore bien moins, comme l'a prétendu la docte antiquité, par un orifice qui n'est pas la bouche, et auquel Voltaire, dans un délire de gaieté, plaça la seconde trompette de la Renommée. Toutes les surprenantes opérations des ventriloques se préparent et s'exécutent dans leur bouche. Il faut dire cependant que les Grecs étaient un peu excusables dans leurs très-vilaines suppositions; puisque, selon eux, la voix inspirée de la pythie provenait de ce que l'esprit s'était introduit dans son ventre; peut-être, voyant remuer les lèvres de la pythie pendant qu'elle prophétisait, comme cela arrive chez beaucoup de ventriloques quand ils parlent, ils en ont conclu que le son de sa voix prenait une autre issue. L'archevêque Eustache, qui composa un traité sur la fameuse pythonisse d'Endor, ne place point ailleurs l'éloquence de la py-

thonisse, et, quand elle évoqua l'ombre de Samuel qu'elle fit parler devant Saül, c'est qu'elle était possédée du démon qui l'obsédait. Dans le livre des *Septante*, on lit que la pythonisse d'Endor était une sorcière ventriloque.

La manie de vouloir expliquer ce que l'on ne comprend pas est le guide le plus sûr pour conduire à l'erreur. Ainsi, forts de l'appui des anciens, le P. Dehio et le grand juge Henri Boguet, qui ont fait de profondes recherches sur les ventriloques, assurent que l'on reconnaît un possédé à la qualité de sa voix; si elle est sourde et enrouée, nul doute qu'il ne faille recourir incontinent aux exorcismes. Or, comme les ventriloques affectent quelquefois des tons vagues, peu articulés, fugitifs, il s'ensuivait nécessairement que les ventriloques étaient possédés du démon.

Depuis longtemps, les femmes ont renoncé à la ventriloquie, au moins n'en avons-nous entendu citer aucune parmi les générations contemporaines; mais, sans compter la pythie et la pythonisse d'Endor, il n'en était pas de même autrefois. Rolande du Vernois, atteinte et convaincue d'être tout à la fois sorcière, possédée et ventriloque, fut impitoyablement condamnée et exécutée.

Une autre femme, nommée Cécile, parut à Lisbonne vers le milieu du seizième siècle, et étonna tous les habitants par la manière dont elle savait varier sa voix. Elle parlait à volonté du coude, du pied, et de partout ailleurs. Elle liait conversation avec un être invisible qu'elle appelait Pierre-Jean, qui répon-

dait toujours à ses questions. Réputée sorcière et possédée du démon, on ne brûla pas Cécile, mais on la relégua dans l'île Saint-Thomas, où elle mourut. Dans le même siècle, une petite vieille, qui paraissait parler du ventre, se fit voir en Italie. Sa voix avait quelque chose de si extraordinaire, qu'on ne douta pas qu'elle ne fût sorcière et possédée. Elle avait coutume de se mettre nue pour se livrer à ses exercices; on ne sait ce qu'elle devint, ce qui fait supposer qu'elle ne fut pas brûlée.

On ne brûla pas non plus une autre femme ventriloque, Barbara Jacobi, qui fit l'admiration de la ville de Harlem, en l'année 1685. Cette femme, pauvre et âgée, vivait à l'hôpital; c'est là que venaient la voir les curieux, qui, chaque jour, remplissaient sa chambre. Elle se tenait debout, le visage tourné vers les rideaux de son lit, et commençait une conversation avec un homme qu'elle y supposait couché, et qu'elle appelait Joachim. Elle lui adressait les questions les plus gaies sur les jeunes filles auxquelles elle disait qu'il faisait la cour. Joachim lui répondait, et l'entretien était si naturel, l'illusion était si parfaite, que tout le monde était tenté d'ouvrir les rideaux pour chercher Joachim; mais il disparaissait aussitôt, et se faisait entendre dans une autre partie de la chambre. Joachim savait toutes les anecdotes de la ville; dans une de ses séances, il dit des choses si surprenantes touchant une jeune mariée, que celle-ci s'enfuit tout éplorée.

La scène de Barbara Jacobi avec Joachim ne sau-

rait nous surprendre, car nous nous rappelons d'avoir assisté à une séance de Thiémet, où ce ventriloque en jouait une à peu près pareille, et en même temps beaucoup plus compliquée. On appelait cette scène la scène du moulin. On voyait Thiémet s'enfermer seul dans un étroit pavillon dressé sur le milieu de son petit théâtre. D'abord on entendait le son du cor dans le lointain, puis le jappement des chiens; ces bruits se rapprochaient insensiblement, et, dans de fréquentes parenthèses, le meunier et la meunière (car Thiémet était censé être dans un moulin) causaient familièrement de menus détails d'intérieur. Bientôt on frappe à la porte du moulin ; une voix de l'extérieur prie le meunier de se lever pour remettre dans la bonne voie un jeune seigneur égaré à la chasse. Alors grande dispute entre le mari et la femme. Il veut se lever, mais elle ne veut pas qu'il se lève; ses doléances sur la frayeur de rester seule n'empêchent point le meunier de s'habiller. Suit un soliloque de la meunière abandonnée. Enfin le meunier revient, et se recouche auprès de sa femme. La manière dont celle-ci reprochait à son mari d'avoir les genoux froids était le signal d'une explosion de rire parmi tous les spectateurs, et c'était la clôture de cette scène qui ne durait pas moins d'une demi-heure. L'illusion était si complète, que, quand Thiémet reparaissait seul, c'était à peine si l'on pouvait en croire ses yeux.

La ventriloquie est, sans contredit, le plus étonnant problème d'acoustique qui ait jamais été résolu,

car le talent des ventriloques résulte de l'étude approfondie qu'ils ont faite de l'influence des distances et des localités sur le son, et leur art consiste à en reproduire les effets divers. On conçoit de quelle importance dut être cette faculté pour les prêtres de l'antiquité, qui, par ce moyen, faisaient parler les oracles tantôt du fond du sanctuaire, tantôt en faisant descendre leur voix du ciel. Alors le peuple romain, hébété, s'écriait comme la sibylle de Cumes : *Deus! ecce Deus!*

Calomniez donc encore les épiciers! Pendant le cours du dernier siècle, ce fut à un épicier de Saint-Germain en Laye, nommé Saint-Gilles, que l'on dut les premières notions exactes sur le singulier art de la ventriloquie. Saint-Gilles le possédait au plus éminent degré; mais comme c'était chez lui une affaire d'amusement, et non un objet de spéculation, il n'avait aucune raison pour dissimuler les arcanes du métier. En 1770, l'abbé de la Chapelle alla voir Saint-Gilles, et le pria de répéter devant lui les prodigieux exercices dont il avait entendu parler. Saint-Gilles ne se fit point prier. Il ne se donnait d'ailleurs ni pour un sorcier ni pour un inspiré, et encore bien moins pour un possédé du démon. Tantôt sa voix parut descendre du haut des airs, et le moment d'après sortir d'un souterrain; tantôt il l'éloignait et la rapprochait à sa fantaisie, enfin il lui donnait toutes les nuances imaginables.

On raconte de Saint-Gilles plusieurs traits qui font honneur à l'emploi qu'il faisait de son rare talent.

Un abbé très-avare, et possédant trois prébendes, vint un jour le voir. L'épicier le conduisit dans la forêt de Saint-Germain. Comme ils s'entretenaient de choses et d'autres, une voix solennelle retentit au haut des airs, et reproche à l'abbé ses trois bénéfices, sa dureté, son avarice, et menace, s'il ne change de vie, de le faire périr sous les ruines de sa maison. L'épicier feint d'éprouver lui-même la terreur que sa voix inspire à l'abbé, et, comme personne n'est près d'eux, l'abbé croit bien avoir tout au moins entendu la voix d'un ange qui l'avertit à temps. Il se dirige vers l'église du Pecq, où il fait ses prières, dépose un écu de six livres dans le tronc des pauvres, retourne à Paris, et consacre ensuite sa vie à la retraite et à la pénitence.

Une autre fois, Saint-Gilles fit servir son art à ramener la paix dans un ménage. Un jeune homme, marié seulement depuis trois ans, venait d'abandonner sa femme, qui était une personne charmante, pour suivre une indigne maîtresse. L'épicier dit de le lui amener sans affectation, et qu'il se chargeait de le faire rentrer dans ses devoirs. Ayant conduit comme par hasard le jeune homme dans un lieu solitaire, il lui fit entendre ces paroles : « Tu as quitté ta femme pour une prostituée; ta famille sollicite contre toi une lettre de cachet. Si tu ne rentres promptement dans ton devoir, tu mourras en prison, et après ta mort tu seras livré aux flammes éternelles. » La leçon ne fut pas perdue ; dans son effroi, le jeune homme

courut auprès de sa femme solliciter son pardon, et, depuis lors, ils firent bon ménage.

On cite encore, parmi les plus habiles ventriloques modernes, un seigneur allemand, le baron de Mengen, dont les expériences ne faisaient pas moins de bruit à Vienne que celles de Saint-Gilles en France. Le baron de Mengen portait habituellement dans sa poche une petite poupée avec laquelle il entrait en conversation. Il l'interpellait, et elle répondait toujours à propos. La poupée était douée de beaucoup de tact et d'esprit, et l'on aurait juré que c'était elle qui parlait. Un jour, il arriva qu'un gros Anglais, impatienté de ne pouvoir deviner le secret de la poupée, se jeta précipitamment sur la poche du baron pour le découvrir. A peine la poupée s'est sentie violentée, qu'elle se met à pousser les hauts cris, et signale à toute la compagnie l'affreuse inconvenance de la conduite de l'Anglais. Le baron de Mengen, comme on le voit, n'avait pas un instant perdu la tête; pour ajouter à la confusion de l'Anglais, quand la poupée fut calmée, il la tira de sa poche, et lui montra une petite figure en bois enveloppée dans un manteau.

Aux anecdotes de ventriloquie que l'on vient de lire, nous en ajouterons encore deux beaucoup plus rapprochées de notre temps.

Il n'y a pas fort longtemps que M. Comte, notre ventriloque et prestidigitateur habile, alla faire un voyage en Belgique. La diligence s'étant arrêtée pour

la dînée dans un village, M. Comte, avant d'entrer dans l'auberge, aperçut près de là le convoi d'un mort que l'on portait à bras vers le cimetière. Il s'en approche. Tout à coup le mort n'est plus mort, il a parlé du fond de sa bière, et le convoi, effrayé, retourne en hâte au domicile du défunt. Tout franchement, nous n'approuvons pas cet emploi de la ventriloquie, et M. Comte en a fait souvent un meilleur usage; il n'est pas bien de plaisanter sur un cadavre, de se jouer de la douleur d'une famille, et de lui rendre un espoir qu'elle va reperdre aussitôt. Nous aimons bien mieux la scène de ventriloquie que l'acteur Philippe, du Vaudeville, improvisait, il y a quelques années, dans la circonstance que nous allons rapporter. Il venait d'épouser mademoiselle Volnais, laquelle possédait une assez belle propriété dans la Touraine. Les paysans, quand les deux époux allèrent visiter ensemble cette terre, leur avaient préparé une réception toute châtelaine et quasi féodale ; mais Philippe, au lieu de recevoir sa part des honneurs rendus au nouveau seigneur de village, se confondit parmi les groupes, fit sortir des voix menaçantes d'un orchestre de musiciens et des voix avinées du fond d'un tonneau ; les jeunes filles entendirent des déclarations galantes, sans qu'elles pussent soupçonner d'où elles venaient, et les jeunes garçons attribuèrent tout au moins à un malin esprit les reproches qui leur furent adressés sur leur paresse; ce fut, comme on le peut présumer, une scène fort plaisante toute à l'honneur de la ventriloquie. De

cela on peut conclure que les ventriloques d'aujourd'hui ne doivent pas même être considérés comme des charlatans; ils exercent, pour l'amusement de tous, un talent sans inconvénient.

Qui croirait cependant que, dans notre siècle même, au commencement de l'empire, il se trouva encore un homme qui s'efforça de prouver que les contemporains, y compris les académiciens, se trompaient sur le fait de la ventriloquie, que les anciens seuls avaient eu raison, et que l'on ne pouvait être ventriloque sans le secours de puissants maléfices, et sans l'intervention du démon? C'était l'abbé Fiard. S'il vit encore, ce que nous ignorons, que le bon Dieu le bénisse!



CHAPITRE XL.

LES PLUIES MIRACULEUSES.

Nous avons déjà eu l'occasion de dire précédemment comme quoi il n'y avait pas de pluies de crapauds; mais vraiment l'outrecuidance des savants, des historiens, des naturalistes anciens et modernes a inondé de bien d'autres pluies merveilleuses le vaste champ de la crédulité! De la trop grande facilité à croire naît quelquefois la trop grande facilité à nier. Ainsi, tandis que vous voyez des gens admettre les pluies de sang, les pluies de lait, les pluies d'argent et même les pluies de petits pois, nous en avons vu d'autres hausser les épaules de pitié en entendant parler d'aérolithes, de pluies de pierres; à moins qu'on ne leur accordât que ces pierres nous venaient directement de la lune.

Les pluies de pierres, nom que le vulgaire donne encore à la chute d'aérolithes, paraissent être devenues plus fréquentes depuis un siècle environ qu'elles ne l'étaient auparavant; ou peut-être leur fréquence présumée provient-elle seulement de ce que les faits extraordinaires sont recueillis et enregistrés plus exactement qu'ils ne l'étaient autrefois. Les anciens cependant ont constaté des phénomènes de cette na-

ture. La plus ancienne pluie de pierres dont il soit fait mention dans l'histoire romaine, est celle qui arriva sous le règne de Tullus Hostilius, après la ruine d'Albe. « On vint, dit Tite-Live, annoncer au sénat et au roi qu'une pluie de pierres était tombée sur le mont Albain. Le prince, étonné de ce prodige, envoya des commissaires pour le vérifier, et l'on acquit la certitude qu'il était tombé une pluie de pierres semblables à ces grêles que les orages rassemblent et versent sur la terre. » Avant les Romains, les Grecs avaient observé les mêmes phénomènes. Il était tombé, dans la Chersonèse de Thrace, une pierre assez volumineuse et de couleur grisâtre.

Rome possédait une pierre célèbre, que l'on appelait la pierre de la mère des dieux ; elle était tombée du ciel et ressemblait parfaitement à celle de la Chersonèse de Thrace. Sa chute avait eu lieu à Pessinunte en Phrygie, où les prêtres la gardaient avec beaucoup de vénération. Un oracle rendu à Rome portait que les destinées de la république iraient toujours croissant si l'on pouvait se procurer ce précieux talisman. La chose parut au sénat d'une si haute importance, qu'il envoya une ambassade en Phrygie. Scipion Nasica porta la parole ; il fit valoir les liens de parenté qui existaient par Énée entre les Phrygiens et les Romains, et fit si bien valoir la puissance de Rome et la protection dont elle couvrirait toujours Pessinunte, que les prêtres consentirent à livrer la pierre sacrée. Elle fut portée à Rome processionnellement, exposée à la vénération publique,

et l'on institua une fête annuelle en son honneur. Une pareille pierre était conservée auprès du temple de Delphes, et le peuple lui donnait une origine plus merveilleuse encore. Elle avait séjourné dans l'estomac de Saturne, le dieu des mangeurs de pierres. La tradition disait que Saturne, après l'avoir avalée, la trouva de si difficile digestion, qu'il l'expulsa de son estomac à l'aide d'un vomitif, et qu'elle tomba dans la Grèce. Sur ce point, Pausanias et Nonnus sont parfaitement d'accord avec la tradition.

Au sixième siècle, des pierres tombèrent du ciel sur le mont Liban; leur chute fut accompagnée d'un globe foudroyant et lumineux. En multipliant nos recherches, probablement nous trouverions dans les siècles antérieurs d'autres faits analogues, mais ceux-ci suffisent pour démontrer l'identité des phénomènes anciens et des phénomènes plus récents, en supprimant bien entendu le culte superstitieux dont les pierres tombées du ciel furent l'objet, et les croyances erronées dont la spéculation les environna. On les qualifia d'inspirées, on les doua du don de prophétie. Damascius rapporte qu'un médecin de son temps, nommé Eusèbe, en portait une dans son sein qu'il faisait parler à volonté, ce qui lui donnait un grand relief auprès de ses malades. La pierre d'Eusèbe ne parlait-elle pas comme la poupée du baron de Mengen, que nous avons citée dans le chapitre précédent?

On rapporte qu'au commencement du seizième siècle on vit tomber en Italie, près de l'Adda, envi-

ron douze cents pierres, dont une pesait cent livres et une autre soixante. C'est, il est vrai, Cardan qui cite le fait, ce qui permet le doute ; mais le doute n'est plus admissible à l'égard de Gassendi. Ce célèbre et consciencieux savant raconte qu'étant en Provence, le 27 novembre 1627, par une atmosphère très-claire, à dix heures du matin, il vit arriver du ciel sur le mont Vaisien une pierre enflammée qui paraissait avoir quatre pieds de diamètre. Elle était entourée d'un cercle lumineux de diverses couleurs, passa à cent pieds de deux hommes qui ne la jugèrent élevée que de trente à trente-six pieds. Elle produisait un sifflement pareil à celui d'une fusée d'artifice et répandait une odeur de soufre brûlé. Elle tomba à trois cents pas du lieu où étaient ces deux hommes, s'enfonça de trois pieds en terre, et fit éclater plusieurs pierres voisines. Elle était d'une couleur obscure et métallique et pesait cinquante-quatre livres. On la conserve encore à Aix, en Provence.

La plus volumineuse pierre tombée du ciel en terre que l'on connaisse, est celle d'Ensisheim, en Alsace. Elle tomba en 1492. On lui donne approximativement un poids de trois cents livres.

Dans l'histoire naturelle de l'air, par l'abbé Richard, on trouve un rapport circonstancié sur une pluie de pierres, qui eut lieu en 1768, dans le Maine. Nous en extrayons le passage suivant.

« Pendant l'orage qu'on essuya dans le mois de septembre 1768, aux environs du château de Lucé, dans le Maine, il y eut un coup de tonnerre qui fut

suivi d'un bruit tout à fait semblable au mugissement d'un bœuf, ce qui se fit entendre dans un espace d'environ deux lieues. Quelques particuliers qui se trouvaient dans la campagne près de la paroisse de Périgné, crurent apercevoir dans l'air un corps opaque, qu'ils virent tomber rapidement sur une pelouse, dans le grand chemin du Mans. Ils se rendirent aussitôt sur le lieu, et y trouvèrent une espèce de pierre enfoncée dans la terre. Elle était d'abord brûlante ; mais elle se refroidit ensuite au point qu'ils purent la manier et l'examiner. Elle pesait sept livres et demie, et sa forme était triangulaire, c'est-à-dire qu'elle présentait trois cornes arrondies, dont l'une, enfoncée dans le gazon, était de couleur grise, et les deux autres extrêmement noires. L'Académie royale des sciences, à laquelle on envoya un morceau de cette pierre, en fit faire l'analyse par quelques-uns de ses membres, qui déclarèrent que la pierre ne devait point son origine au tonnerre, qu'elle n'était point tombée du ciel, qu'elle n'avait pas été formée non plus des matières minérales mises en fusion par le feu du tonnerre. Ils reconnurent que c'était une espèce de pyrite qui n'avait rien de particulier que l'odeur de foie de soufre qui s'en exhalait pendant sa dissolution par l'acide marin. Cent grains de cette substance donnèrent par l'analyse huit grains et demi de soufre, trente-six de fer, et cinquante-cinq et demi de terre vitrifiable. »

C'est une belle chose que la science, que l'analyse

30.

des pierres tombées du ciel ! Les savants peuvent porter un vif intérêt à la connaissance des éléments dont elles se composent ; mais ce n'est pas là ce qui intéresse les masses, les populations toujours émues, souvent effrayées quand ces chutes de pierres ont lieu dans leur voisinage ; elles demandent, ces masses et ces populations, non pas ce que sont ces pierres ; mais comment elles se forment, d'où elles viennent, quelle puissance les combine, les soutient et les laisse ensuite retomber. Déjà Aristote, en parlant de la pierre tombée en Thrace, reconnaît qu'elle ne vient pas du ciel, et Pline convient que la plupart des naturalistes sont de l'avis d'Aristote. Or, c'était déjà quelque chose que de signaler une erreur. Freret nie l'existence des pierres atmosphériques, et veut qu'elles soient produites par des éruptions volcaniques et chassées au loin, soit par la force de l'explosion, soit par l'impétuosité des vents. Il prétend que le mont Albain était autrefois un volcan, et que s'il y est tombé des pierres, c'est que le volcan s'était rouvert. Le sculpteur Falconet composa un gros volume presque uniquement consacré à prouver que Pline n'était qu'un ignorant en matière de pluies de pierres. Longtemps la diversité des opinions parmi les savants obscurcit encore les doutes du vulgaire au lieu de les éclaircir ; libre fut à chacun de croire que les pierres tombées venaient de la lune, puisque les savants n'étaient pas capables de dire d'où elles venaient, et que, comme les ignorants, ils n'avaient que des présomptions plus ou moins spécieuses.

Les choses en étaient là, lorsqu'on apprit que, le 26 avril 1803, il était tombé une quantité considérable de pierres atmosphériques à l'Aigle, dans le département de l'Orne. Les femmes qui travaillaient dans les champs avaient cru à la fin du monde ; des paysans s'étaient jeté la face contre terre en invoquant la miséricorde divine ; on citait plusieurs personnes appartenant aux classes éclairées qui n'avaient eu que le temps de soustraire leur tête au courroux du ciel en se cachant derrière des arbres. Quoi qu'il en soit, l'apparition de ce phénomène fut on ne saurait plus opportune. Les physiciens de Paris et de Londres s'occupaient précisément alors d'examiner des phénomènes semblables, qui avaient eu lieu dans l'Inde et en Provence. Cependant l'incrédulité accueillit d'abord le fait. Ce ne fut qu'après un plus ample informé que l'Institut se détermina à envoyer un de ses membres. Il fit choix de M. Biot, alors très-jeune encore et plein de zèle pour la science. Il partit de Paris près de trois mois après !! Le 16 de juillet, il se rendit sur les lieux et constata les faits suivants :

A une heure de l'après-midi, lorsque le ciel était serein, lorsque l'horizon ne présentait dans toute son étendue que quelques nuages grisâtres, qui ne nuisaient point à la beauté du temps, on aperçut de Caen, de Pont-Audemer, des environs d'Alençon, de Falaise et de Verneuil, un globe enflammé d'un éclat très-brillant, et qui se mouvait dans l'atmosphère avec beaucoup de rapidité. Quelques instants après, on

entendit à l'Aigle et autour de cette ville, dans un arrondissement de plus de trente lieues de rayon, une explosion violente qui dura cinq ou six minutes. Les premières détonations ressemblaient à trois ou quatre coups de canon tirés à peu de distance; elles furent suivies d'une espèce de décharge semblable à une fusillade, et terminée par un épouvantable roulement qu'on eût pris pour celui de tous les tambours d'une armée. Ce bruit partait d'un petit nuage qui avait la figure d'un rectangle, et dont le plus grand côté était dirigé de l'est à l'ouest ; il parut immobile pendant tout le temps que dura le phénomène. Seulement les vapeurs qui le composaient s'écartaient momentanément de différents côtés, par l'effet des explosions successives ; ce nuage était très-élevé dans l'atmosphère. En effet, les habitants de deux villages éloignés l'un de l'autre de plus d'une lieue le virent en même temps, comme s'il eût été au-dessus de leur tête. Partout où il planait, on entendit des sifflements semblables à ceux d'une pierre vigoureusement lancée avec une fronde, et l'on vit en même temps tomber une multitude de corps solides, que l'on recueillit, et qui se sont trouvés parfaitement semblables à ceux que l'on connaissait sous le nom de pierres météoriques. Soumises à l'analyse, elles ont donné du soufre, du fer à l'état métallique, de la silice, de la magnésie et du nickel ; elles n'ont dans tout le règne minéral aucun analogue. M. Biot constata, en outre, que la direction du météore était précisément celle du méridien magné-

tique; remarque fort importante comme pouvant servir de guide à de nouvelles observations. Mais ce qui pour nous est beaucoup plus important et bien plus remarquable, pour nous qui nous exagérons peut-être ce qu'il y a de conjectural dans les sciences physiques, c'est que voilà la science la plus avancée constatant ce que niait la science très avancée, pour se trouver d'accord avec la science dans son enfance. Il est démontré que les anciens avaient raison, que les pluies de pierres sont possibles, et qu'elles ont lieu assez souvent.

Voilà donc des faits bien décrits, bien constatés, minutieusement présentés dans leurs détails. Mais encore un coup, d'où viennent ces pierres? comment se forment-elles? qui les lance dans l'espace? qui les y soutient jusqu'au moment de leur chute? Considérez d'ailleurs qu'elles n'ont aucun analogue dans le règne minéral. Comme nécessairement ces pierres ont une origine quelconque, et que, d'où qu'elles viennent il faut qu'elles viennent de quelque part, le champ est ouvert à toutes les interprétations, et c'est, ce nous semble, la circonstance la plus favorable pour les savants. A celui qui assure qu'elles viennent de la lune, un autre rétorquera sa prétention en prétendant à son tour qu'elles proviennent des volcans. Comme cela arrive continuellement, aucun des deux adversaires ne pourra prouver qu'il a raison, mais chacun d'eux prouvera le plus logiquement du monde que son antagoniste a tort. La

question des pierres tombées du ciel est donc encore et sera probablement longtemps une question forcément réservée en ce qui concerne leur origine.

On aurait cependant bien raison de dire qu'un phénomène ne va pas sans un autre phénomène. Presqu'au même moment où une grêle de pierres fondait sur le territoire de l'Aigle, une pluie de petits pois tombait en Espagne, et dans le royaume de Léon. Ce dernier phénomène eut lieu au mois de mai de la même année que l'autre. En Espagne, et dans cette saison ce n'était pas de la primeure, c'étaient des graines inconnues, tombées à la suite d'un violent orage, et dont on recueillit, dit-on, neuf quintaux. Ces graines étaient presque rondes, très-blanches, dures, plus petites que les petits pois, ne ressemblant à aucunes graines connues, mais elles appartenaient par toutes leurs apparences à la famille des plantes légumineuses. Le botaniste Cavanille les a bien observées et analysées avec soin sans pouvoir leur donner aucune dénomination. Venaient-elles de la lune? Nous ne le savons, mais à coup sûr, nul n'aurait été assez téméraire pour leur attribuer une origine volcanique. Cavanille, assura-t-on, en sema dans le jardin botanique de Madrid où elles ne poussèrent point, et l'on ne s'en occupa plus, pas même dans le royaume de Léon, au bout de six semaines. Quelques-uns ont prétendu que c'était un conte fait à plaisir pour opposer une pluie de légumes à notre pluie de pierres. Nous n'avons pas pensé qu'après

trente-neuf ans la chose méritât d'être vérifiée, d'autant plus que nous sommes fort enclin à croire qu'en effet c'était un conte.

Passons maintenant à d'autres pluies, car il s'en faut que notre répertoire pluvial soit épuisé. Si nous voulons nous en rapporter à Pline, Solin, Tite-Live, Julius-Obsequius, nous n'aurons que l'embarras du choix entre des pluies de sang, de lait, de laine, d'argent et de lambeaux de chair. Ces auteurs en parlent en maints endroits de leurs écrits, n'ayant eu probablement d'autre tort que de se faire trop légèrement les échos des plus sottes rumeurs populaires dans l'antiquité; chacune de ces pluies d'ailleurs a eu ses croyants à tous les âges du monde. Lamothe-Levayer va plus loin que les anciens, il parle d'une pluie d'hommes. A la vérité il n'en tomba qu'un. Misérable plaisanterie! si c'en est une, car c'est un genre de pluie qu'à Paris surtout nous ne voyons que trop souvent se renouveler du haut de nos échafaudages construits avec trop de négligence. D'ailleurs ce que Lamothe-Levayer appelle une pluie d'hommes pourrait très-bien s'expliquer autrement: le vent a pu enlever un homme et le laisser choir à une certaine distance. Nous pourrions dire, à l'appui de cette opinion, que nous avons vu une pluie de mulets pendant l'automne de 1812. Nous traversions la Bochette pour nous rendre à Gênes, et nous vîmes à cent cinquante pas environ du retrait de la montagne, où nous avait colloqués notre guide aux approches de la tourmente, un mulet enlevé par

le vent, soutenu pendant trente secondes en l'air, et tomber ensuite avec sa charge au fond d'une ravine d'où personne n'aura été tenté de l'aller retirer.

Dans son *Mariage de Figaro*, au dernier acte, Beaumarchais a aussi consigné une pluie fort vilaine ; on sait qu'il y pleut des soufflets.

Nous ne pensons pas que nous ayons besoin d'affirmer qu'il ne pleut pas de sang, mais nous reconnaîtrons que des phénomènes, fort explicables d'ailleurs, ont pu servir de base à des imposteurs pour propager une pareille erreur. Ainsi, en 1744, pendant que la ville de Gênes était en proie aux horreurs de la guerre, une pluie de sang, c'est-à-dire une pluie rouge, tomba sur le faubourg de San-Pietro d'Arena, ce qui jeta une grande consternation parmi les malheureux habitants. On reconnut que le vent avait enlevé des parties de terre rouge qui s'étaient mêlées aux gouttes d'eau ; de là une pluie de sang. Il n'y a guère plus de trente ans que le même phénomène s'est manifesté à deux lieues d'Hermanstadt, en Transylvanie. « Le 17 de mai 1810, dit un journal allemand de cette époque, il tomba, pendant plus d'un quart d'heure, une pluie couleur de sang à la suite d'un orage accompagné de forts coups de vent dans la direction du sud-ouest. Un médecin qui se trouvait sur les lieux en a recueilli environ une bouteille et l'a remise à un chimiste pour en faire l'analyse. Cette eau est presque insipide et sans odeur. Combinée avec les acides sulfurique, nitreux, muriatique, gallique, avec les alcalis fixes, l'acétate de plomb, l'eau

de chaux, le mercure, l'esprit de savon, elle n'a éprouvé aucune précipitation et rien perdu de sa couleur. Traitée avec une dissolution d'alun et d'alcali fixe, elle s'en est dépouillée, mais le précipité qui a eu lieu l'a conservée, ce qui semble indiquer que le principe colorant de cette pluie appartient au règne végétal. »

Voilà, n'est-ce pas, bien des appareils mis en mouvement pour démontrer l'absurdité d'une croyance ridicule. Il suffisait, pour la pluie de sang d'Hermanstadt, de cette simple question : D'où vient le vent? Cette question, on pensa à la faire après les expériences du chimiste ; alors on sut que le vent soufflait du sud-ouest. Un observateur scruta les localités dans cette direction, et s'assura qu'à deux lieues d'Hermanstadt était située une assez longue chaîne de montagnes couvertes de sapins en pleine floraison, et le secret de la pluie de sang ne fut plus un secret. Dans le Nord, quand les sapins sont en fleur, il tombe souvent des pluies d'un jaune tirant sur le rouge.

En 1608, à Aix en Provence, les murs des maisons se trouvèrent un matin couverts de taches rouges que le peuple prit pour l'effet d'une pluie de sang ; mais Peiresc, homme d'un grand savoir et conseiller au parlement de Provence, démontra, par la disposition même de ces taches qui se trouvaient sous des voûtes et dans plusieurs endroits à l'abri de la pluie, qu'elles ne pouvaient provenir d'une pluie de sang. Elles provenaient évidemment de ces traces de liqueur roussâtre que déposent les papillons lorsqu'ils viennent

d'éclore. Le nombre en était très-considérable cette année à Aix.

Toutefois ne désespérons pas de l'avenir. Peut-être un jour l'histoire aura-t-elle à constater de véritables pluies de sang. Ce sera lorsque l'espèce humaine, toujours en progrès, sera parvenue à se livrer de grandes batailles en ballon. Jusque-là il faudra nous contenter de la pluie d'eau, trop souvent entremêlée de grêle et de neige pendant l'hiver. Nous en sommes fâchés pour la pluie d'argent, car pour en recueillir des gouttes que de gens s'y seraient volontiers exposés, mais il n'en tombe plus, et l'on n'en cite d'ailleurs qu'un seul exemple rapporté par Dion Cassius. Il dit que cette pluie teignait le cuivre au point de le faire prendre pour de l'argent, et que cette apparence argentée durait trois jours. Ce fait peut avoir eu lieu sans prodige ; il a suffi pour cela que de grandes parties de mercure volatilisé se soient jointes à la pluie, comme la fleur du sapin, pour produire une pluie rouge. Quant aux pluies de lait, c'est-à-dire d'eaux blanches, elles s'expliquent par l'adjonction de matières crétacées poussées dans les airs par des tourbillons. Les lambeaux de chair humaine tombés en pluie se sont trouvés n'être que des pierres rougeâtres lancées par des volcans ; et les pluies de laine, du duvet de certains arbres chargés, au printemps, de gousses cotonneuses, comme le sont les peupliers et les osiers. Quant aux pluies de cendre, elles n'ont pas toujours été supposées ; à Naples, ces pluies n'ont rien de phénoménal lors des éruptions du Vésuve quand

le vent rabat du mont ignivome sur la ville. Le vent porte même ces cendres beaucoup plus loin. Lors de la terrible éruption qui engloutit les villes d'Herculanum, de Stabbia et de Pompéia, elles tombèrent non-seulement à Rome, mais même en Afrique. Il n'y a guère plus d'un siècle qu'un bâtiment expédié de Marseille pour la Martinique fut couvert, pendant douze heures, d'une brume de cendre qui s'éleva sur le pont à la hauteur de trois doigts. On sut depuis que le même jour on avait éprouvé, à l'île Saint-Vincent, un violent tremblement de terre accompagné d'un vent furieux qui soufflait dans la direction du bâtiment en mer. Il n'y eut pas moyen d'attribuer la pluie de cendre à une autre cause, et pourtant, quand elle s'abattit lentement sur le navire marseillais, il était à cent lieues de l'île Saint-Vincent. On a pu calculer la force et la vitesse d'un boulet de canon, la force et la vitesse d'une bombe lancée, mais la force et la vitesse du vent sont encore des problèmes à résoudre aussi bien que l'origine et la formation des pierres tombées du ciel. Peut-être un temps viendra-t-il où la science, à force d'étude, reconnaîtra l'impossibilité de produire autre chose de positif que des descriptions, des analyses et des nomenclatures.



CHAPITRE XLI.

LES RECETTES INFAILLIBLES.

Peut-être aurions-nous dû donner pour titre à ce chapitre : *Les Talismans ;* cela eût été plus noble, plus distingué, mais cela n'eût pas fait aussi bien notre affaire. Nous sommes plus à l'aise avec des recettes infaillibles, d'autant plus que les talismans en font partie et que nous pourrons à notre gré monter et descendre capricieusement l'échelle des erreurs et préjugés qui sont toujours les mêmes, quels que soient les objets auxquels ils s'attachent, collectifs pour une population tout entière ou seulement entés sur des crédulités individuelles. Le fameux palladium de Troie ne nous éblouit pas plus qu'un simple morceau de corde de pendu ne porte bonheur à celui qui le possède ; l'erreur est la même et les préjugés sont égaux.

Les recettes infaillibles sont si nombreuses, on en a tant découvert, il y en a tant qui ont inspiré une confiance aveugle, que les croyants les plus déterminés doivent cependant être un peu surpris quand ils examinent la quantité de maux qui affligent encore l'humanité malgré les recettes spéciales destinées, soit à prévenir ces maux, soit à les guérir, si l'on n'a pas

pris à temps ses précautions pour les empêcher de venir.

Autrefois, c'est-à-dire avant l'importation du quinquina en Europe, on guérissait de la fièvre en assistant à trois eaux bénites le même dimanche dans trois églises différentes, ce qui rendait l'emploi de la recette impossible dans les bourgs et villages où il n'y avait qu'une seule église.

Nous avons connu une bonne femme qui prétendait guérir la fièvre la plus invétérée par le moyen que voici : On prend un œuf pondu du jour, on le fait cuire à moitié, on détache la pellicule qui sépare la coquille de l'intérieur de l'œuf, on en prend une zone large d'un demi-pouce et on l'applique tout humide autour de la première phalange du petit doigt de la main gauche du fiévreux. Celui-ci dort par là-dessus, si du moins il peut dormir, car la pellicule, incessamment resserrée par la dessiccation, lui cause des douleurs atroces ; mais le lendemain il est guéri de la fièvre comme s'il ne l'avait jamais eue. Nous vous livrons cette recette avec autorisation de vous en servir si toutefois la faculté de médecine n'y voit pas un cas d'exercice illégal de la médecine.

Si vous jouez et que vous perdiez, rien ne vous est plus facile de faire tourner la chance en votre faveur ; vous n'avez qu'à faire adroitement un nœud à votre chemise sans que personne s'en aperçoive. Les joueurs les plus expérimentés et les plus instruits regardent ce moyen comme beaucoup plus efficace encore que

celui qui consiste à changer un peu sa chaise de place.

Autrefois le nombre des préjugés populaires était pour ainsi dire incalculable, et il y en avait de charmants par leur naïveté ; ainsi on se préservait de la peur en portant sur soi une épingle qui avait servi à attacher le linceul d'un mort. Pour éviter la piqûre des puces il suffisait de savoir répéter deux fois de suite le mot *och*. Vouliez-vous procurer à votre femme un heureux accouchement, vous preniez une de ses ceintures, vous l'attachiez à une cloche dont vous sonniez trois coups, et vous n'aviez plus à vous préoccuper de l'habileté de la sage-femme. Étiez-vous affligé de verrues? la délivrance était facile, mais un peu égoïste ; il fallait seulement envelopper dans un linge autant de pois que vous aviez de verrues et jeter le tout dans un chemin ; aussitôt qu'un imprudent avait ramassé le paquet, vos verrues lui poussaient comme des champignons et vous n'en entendiez plus parler. Aujourd'hui, quand vous avez par trop mal aux dents, vous allez chez un dentiste d'où vous revenez souvent avec un grand mal aux dents ; autrefois vous auriez quêté trois aumônes en l'honneur de saint Laurent, et votre guérison eût été radicale.

La plupart de ces recettes, et d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer, étaient non-seulement accréditées dans le peuple, mais recommandées par des docteurs tels que Paracelse et le grand Albert ; c'est le savant curé Thiers qui nous les a conservées dans son traité des superstitions. Elles valent bien, ce

nous semble, les talismans des anciens, y compris le palladium dont nous avons déjà parlé.

A Rome, les boucliers célestes et la pierre de la mère des dieux étaient des talismans, autrement dit des recettes à l'usage des Romains. Virgile passait pour fort habile dans l'art de composer des talismans. Une mouche d'airain qu'on lui attribue lui fit plus d'honneur que ses immortelles *Géorgiques*. Ayant suspendu sa mouche d'airain à une des portes de Naples, elle devint une si excellente recette contre les mouches, que, pendant huit ans, pas un de ces insectes n'osa pénétrer dans la ville. On attribue en outre à Virgile une statue armée d'une trompette dont le souffle écartait la poussière de ses jardins.

Grégoire de Tours prétend que la ville de Paris fut longtemps à l'abri des incendies, des rats et des couleuvres ; un rat, un serpent et un loir d'airain la préservaient de ces fléaux, mais les trois talismans furent détruits par les Vandales. Pline croit que Milon de Crotone devait à un talisman sa force prodigieuse ; le talisman du fort Samson était naturel et placé dans ses cheveux. En Égypte les soldats portaient sur eux des figures de scarabées pour fortifier leur courage. Le docteur Hufeland rapporte qu'une armée allemande ayant été défaite par les Français, on trouva des talismans sur les prisonniers et sur les morts des vaincus, ce qui compromit singulièrement la vertu des talismans. Le plus beau de tous les talismans est celui que, selon Suidas, on attachait au cou des rois d'Égypte pour leur inspirer l'amour de la justice. Péri-

clès ne dédaignait pas de porter en collier un talisman que les dames grecques lui avait donné. Macrobe rapporte que les triomphateurs se procuraient des petites boîtes où de savants mathématiciens avaient enfermé des préservatifs contre l'envie. Le curé Thiers raconte qu'un illustre astrologue avait composé, avec grand renfort de magie, un talisman infaillible pour empêcher les mouches d'approcher d'une maison. A peine l'astrologue eut-il placé son talisman dans un endroit convenable, qu'une mouche fut assez osée pour se poser dessus et y faire ses ordures, au grand mépris de l'astrologie. On n'attend pas de nous, nous l'espérons, que nous nous efforcions de prouver la puérilité de ces inventions, quoique nos pères y aient ajouté foi, et quoiqu'il se trouve de nos jours quelques bonnes âmes capables de les accueillir au moins en partie. Toutefois disons encore quelques mots des talismans, mais seulement pour mémoire et comme on parle d'objets de curiosité.

Les talismans se composaient avec du métal fondu sous l'influence d'une constellation qui leur communiquait une vertu particulière. Les amulettes, sortes de talismans du second ordre, mais non moins efficaces, se formaient de plantes, de quelques dessins figurés sur l'ivoire, des métaux ou des pierres précieuses. On appelait ces dessins *gamahez*, d'où est venu le nom de nos camées ; on s'en servait contre la fièvre, la migraine, les maux de dents, les catarrhes, la goutte, la paralysie, l'apoplexie, le rhume et toutes sortes d'autres maladies. La vertu des ta-

lismans et amulettes a eu pour prôneurs, dans l'antiquité, la plupart des philosophes appartenant à l'école platonicienne. Gaffard a fait un traité exprès pour en prouver l'efficacité et les défendre contre l'accusation de procéder de la magie. Il y a fort peu d'années que beaucoup de belles dames et bon nombre d'hommes portaient à leur doigt des bagues de fer sorties des ateliers du célèbre serrurier Georget, et que l'on regardait comme des moyens certains d'empêcher la migraine. On aura beau labourer, retourner le champ des préjugés, il en surgira toujours quelques pousses folles.

Après tout, si Hippolyte ne craignait pas que l'on s'égarât sur les traces d'Hercule, comment craindrait-on de faire fausse route en prenant pour guides Caton, Varron et le grand César lui-même? Les deux premiers ne doutaient pas que l'on pût se garantir de beaucoup de maux au moyen de quelques paroles mystérieuses, et César, étant une fois tombé de son char, n'y montait plus sans réciter quelques mots auxquels il attribuait la vertu de préserver des chutes.

Notre docte curé Thiers rapporte, que, de son temps les bénédictins d'Allemagne et de France prétendaient posséder des médailles dont la vertu préservait immanquablement les maisons d'incendie, les hommes et les bestiaux de toutes les entreprises des enchanteurs et des sorciers. Sous ce dernier rapport, nous ne doutons nullement de la vertu des médailles. Ce fut d'ailleurs une circonstance singulière qui les fit

découvrir. Nous suivons toujours la version du curé Thiers.

En l'année 1647, on fit une chasse rigoureuse aux sorciers, et on en exécuta un certain nombre. A Straubingen, quelques-uns d'entre eux déclarèrent dans leur interrogatoire que leurs maléfices n'avaient pu atteindre ni les bestiaux ni les personnes du château de Nattemberg, parce qu'on y gardait quelques médailles consacrées à saint Benoît. Ils indiquèrent en même temps la forme et le diamètre de ces médailles. Le château est près de l'abbaye de Metten, de l'ordre de Saint-Benoît. A la suite de quelques perquisitions on trouva les médailles indiquées, de la grandeur à peu près d'un écu de trois livres et portant des deux côtés un certain nombre de lettres initiales que l'on remplit à l'aide de mots latins qui signifiaient d'une part : « Divine croix, guide mes pas, Satan ne me conduira pas, » et d'une autre part : « Retire-toi, Satan, cesse de me tenter ; je connais tes poisons, je n'y veux pas tâter. » Dès que les religieux furent instruits de cette découverte, ils se hâtèrent de battre monnaie, et bientôt leurs médailles coururent dans toute l'Allemagne. Les bénédictins français ne voulurent le céder ni en zèle ni en dévotion à leurs confrères : ils prônèrent aussi la vertu de la médaille, et l'on fit imprimer un petit livre où l'on en détailla tous les avantages : elle est bonne contre les charmes et les sortiléges ; elle guérit les maladies, arrête les incendies et préserve également les hommes et les animaux. Il ne s'agit, pour

les premiers, que d'en avoir une dans leur poche, et pour les animaux d'en porter une au cou comme les mulets portent une sonnette.

Le curé Thiers, en rapportant ces détails, n'a pas l'air de croire à l'efficacité des médailles ni à la crédulité des bénédictins de France, trop éclairés, dit-il, pour admettre des superstitions si ridicules et si puériles. A cela on aurait pu répondre au curé Thiers, qu'il n'y avait en jeu de crédulité que celle qui était exploitée, et que, pour les bénédictins, il s'agissait de spéculation et non de conviction. Le curé Thiers n'est pas plus crédule à l'endroit des guérisseurs de brûlures, de ceux qui préviennent les incendies ou affectent la prétention de braver impunément les armes à feu.

Selon une croyance populaire, on guérissait de la brûlure en disant : « Feu, perds ta chaleur, comme Judas fit sa couleur, lorsqu'il trahit Notre-Seigneur. » On arrêtait le feu dans une cheminée en faisant trois croix sur le chambranle de cette cheminée. Tout incendie cessait de faire des progrès aussitôt que l'on jetait dans les flammes un œuf pondu le jeudi ou le vendredi de la semaine sainte, pendant la célébration de l'office divin. On se garantissait de l'atteinte des armes à feu, en répétant quatre fois : *Malatus, dives fulgiter regissa ;* ou bien encore, en portant sur soi une certaine kyrielle de mots cabalistiques, tous séparés les uns des autres par une croix. Notre curé déclare toutes ces pratiques absurdes, et pour en faire ressortir l'absurdité, il raconte l'anecdote suivante :

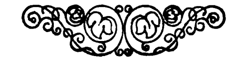
« Une vieille femme de Louvain avait les yeux rouges et chassieux. On lui assura qu'elle guérirait facilement en portant sur elle quelques mots mystérieux, qui avaient la vertu de rendre nets et brillants les yeux rouges et chassieux des vieilles femmes. Elle alla trouver un jeune écolier, et lui promit de lui donner un habit neuf, s'il voulait lui écrire les trois mots qu'elle allait lui dicter. Le jeune espiègle y consentit, écrivit en effet sous la dictée de la vieille, et lui remit un petit papier cacheté, en lui recommandant bien de ne l'ouvrir que quand elle serait guérie ; la vieille donna l'habit neuf et se retira. Au bout de quelque temps, ses yeux rouges cessèrent d'être enflammés et ses cils d'être chargés de chassie. Elle fit part de la découverte à sa voisine, qui était vieille et chassieuse comme elle. La voisine prit le papier et se trouva également guérie après quelques mois d'épreuve. Émerveillées de leurs succès, elles voulurent en connaître le secret, et se firent ouvrir le papier. Qu'y trouvèrent-elles ? Cette phrase, que le malin écolier substitua à celle qu'on lui demandait : « Que le « diable t'arrache les deux yeux, vieille sorcière, et « en bouche les trous avec deux crottins. »

Au commencement du siècle dernier, des individus se prétendirent possesseurs d'une poudre à laquelle ils attribuaient la propriété merveilleuse d'arrêter subitement les incendies. Cette poudre, qu'ils ne laissaient pas voir, était renfermée dans un petit baril qu'ils jetaient au milieu des flammes. Le secret fut bientôt découvert. Le baril était double ; le baril

intérieur était rempli d'eau, et le baril extérieur contenait de la poudre à canon en quantité suffisante pour produire une explosion : l'eau, lancée de toutes parts, tombait sur le foyer de l'incendie, et l'éteignait quand il était peu considérable. Nous ne placerions pas les auteurs de cette invention au nombre des charlatans, s'ils n'avaient pas fait un secret du moyen qu'ils employaient. Quelque peu considérables qu'aient été les incendies qu'ils ont éteints, leur essai méritait d'être encouragé ; avant de trouver il faut souvent chercher longtemps, et une idée très-imparfaite peut conduire à une découverte importante. Ce serait donc un préjugé condamnable que celui qui repousserait une tentative, parce qu'elle n'aurait pas été couronnée de succès. Dans ces derniers temps aussi, on a essayé de garantir les toits de chaume de l'incendie en les revêtant d'un certain enduit dont nous ignorons la composition. Si le succès n'a pas été complet, ce n'est pas une raison pour décourager ceux qui, d'expériences en expériences, arriveront peut-être à d'heureux résultats. La fleur de soufre s'emploie déjà avec beaucoup de succès pour paralyser un feu de cheminée, et si nous avons vu le savant Sementini amener sa langue à demeurer insensible au contact d'un fer rouge, très-certainement il doit y avoir quelque chose à faire au moins pour atténuer l'action du feu.

Ce n'est pas contre les recettes tentées dans un but d'utilité que nous nous élèverons jamais, et tout en nous moquant de la vertu attribuée aux talismans,

aux amulettes, nous reconnaîtrons volontiers que la plupart de ces enfantillages ne doivent pas être incriminés avec trop de sévérité; que s'ils ne produisent aucun bien, ils ne font non plus aucun mal réel; que même il peut arriver quelquefois que la sécurité qu'ils inspirent soit favorable à ceux qui ont en leur vertu une pleine et entière confiance. L'imagination doit-elle donc être comptée pour si peu de chose dans l'organisation morale de l'homme? cette organisation morale est-elle tellement étrangère à son organisation physique, pour qu'on ne puisse admettre qu'il y a action et réaction incessantes de l'une sur l'autre; que le corps, en de rares circonstances, peut recevoir quelque allégement de la sérénité rendue à l'âme par la voie de l'imagination?



CHAPITRE XLII.

LES PHYSIONOMISTES.

Nous avons vu tout à l'heure combien de maux, combien de calamités frappaient encore notre globe et ses habitants, malgré les remèdes efficaces placés à côté de chacun de ces maux, malgré les recettes infaillibles destinées à arrêter le cours de ces calamités ou du moins à en prévenir le retour. Nous aurions le droit de nous en montrer surpris ; mais notre surprise sera bien plus grande, si nous comparons le peu de connaissance que nous avons de nous-même et de nos semblables à la diversité des moyens mis à notre disposition par d'ingénieux propagateurs de systèmes, par des docteurs d'un mérite incontestable, pour arriver à cette connaissance de nos semblables et de nous-même qui fuit plus rapide devant nous, quand nous pensons la saisir, que ne fuyaient les eaux salutaires prêtes à rafraîchir les lèvres desséchées de Tantale. Au surplus, que ceux qui se sont voués à l'étude de l'homme continuent pour leur propre satisfaction d'inutiles recherches, ils feront très-bien si cela les amuse ; ils éprouveront tout ce

qu'il y a de vrai dans ce vers, quoiqu'il soit de l'abbé Cottin :

> Le plaisir est d'apprendre, et non pas de savoir.

Apprenons donc avec cette quiétude que donne l'assurance de n'en pas savoir davantage.

Nous tenons toujours en réserve le docteur Gall, ses sectateurs et leur système, sauf quelques escarmouches indispensables sur leurs terres, car ce système est le plus ingénieux et en même temps le plus rationnel de tous. Satisfait-il complétement la raison dans la généralité des conclusions que l'on en veut déduire? Nous ne disons pas cela ; mais considéré comme système, il n'en est aucun autre qui mérite de lui être mis en parallèle. La raison qui nous fait établir cette distinction, est celle-ci : Les expériences, les études, les observations sur lesquelles se fonde le système du docteur Gall, s'exercent sur tous les êtres humains quelle que soit leur condition de pays, d'âge, de mœurs, de sexe, d'abrutissement sauvage ou de civilisation avancée ; tandis que tous les autres systèmes inventés pour arriver à la connaissance du caractère des hommes gravitent dans une sphère plus ou moins exceptionnelle, si bien que l'application n'en saurait être générale et qu'il lui faut subir des exclusions.

On connaît le joli mot d'un magistrat qui disait qu'avec quelques lignes de l'écriture d'un homme il y trouverait de quoi le faire pendre ; nous avons des gens qui prétendent qu'avec quelques lignes de l'é-

criture d'un homme ou d'une femme, leur caractère n'aura plus d'arcanes pour eux ; ils vous diront s'ils sont gais ou tristes, si l'homme est honnête, si la femme n'est point coquette. Le sens des mots ne sera rien pour eux, c'est la contexture des lettres dont ces mots sont formés qui leur dit la vérité sans les tromper jamais. Supposons qu'un des habiles dans cette science adresse un jour à une belle dame la plus tendre déclaration d'amour, et que notre homme reçoive une réponse : on lui dit que ses hommages ne sont point agréés, on le lui dit d'une manière on ne saurait plus vive ; eh bien, le menaçât-on de le faire jeter à la porte et même d'avoir recours à l'intervention bourgeoise du manche à balai, si telles ou telles lettres sont formées de telle ou telle manière, il s'écriera dans sa joie triomphale : « Cette femme est éperdument amoureuse de moi ! »

Voilà un système dont l'application est nécessairement restreinte, puisque tous ceux qui ne savent point écrire en sont évincés. Nous aimons presque autant le système du barbier de Picard, qui, pour savoir quel est un homme, n'a besoin que de le raser. La plaisanterie du barbier est de fort bon aloi, mais malheureusement les auteurs de systèmes ne plaisantent point, et même ces messieurs n'ont jamais pour agréable que l'on plaisante à leurs dépens. Quand une fois ils ont conçu une idée en dehors du droit commun, de la raison vulgaire, ils la pressent, ils la torturent, ils ne la quittent point qu'ils ne l'aient réduite à l'état de système ; quelques expériences favo-

rables viennent à leur appui; dans ce qu'ils proclament il y a du vrai, mais ce vrai ne leur sert qu'à faire marcher à sa suite tout un troupeau d'erreurs. Ainsi naissent les systèmes, et l'on en peut dire ce que l'on dit des poisons, que les plus subtils sont les plus dangereux.

Tous nos systèmes, et même celui qui doit nous occuper plus spécialement aujourd'hui, furent l'objet des préoccupations de l'antiquité. On conçoit, en effet, que le jeu si varié de la physionomie humaine ait offert un puissant attrait à l'étude des philosophes. Il n'est pas un seul de nous qui ne se livre chaque jour à la même étude, pour ainsi dire sans s'en apercevoir. Un visage nous plaît ou nous déplaît à la première vue sans que ce soit précisément la beauté qui nous attire ou la laideur qui nous repousse. Il arrive fréquemment que le même visage qui nous a plu, plaise à beaucoup d'autres personnes, et qu'il en soit de même de la déplaisance de celui qui nous a déplu ; on dit alors des hommes auxquels ces visages appartiennent que l'un a une physionomie heureuse et l'autre une physionomie malheureuse; il faut féliciter le premier, et plaindre le second, mais il ne faut pas, sur un pronostic si souvent fallacieux, croire aux belles qualités, à la vertu, à la probité de l'un, non plus qu'aux vices, aux défauts et à la fourberie de l'autre. Telle est cependant l'étude élémentaire que l'on fait des physionomies, et tel est aussi le jugement que la prévention prononce trop souvent.

Les proportions et la dimension du globe de la tête

occupèrent d'abord les savants et les philosophes. Aristote compare à un hibou l'homme dont la tête est d'un volume démesuré ; le grand Albert le traite de stupide et d'insensé, et pour appuyer ces prétentions sur un exemple, le médecin Porta fait observer que Vitellius avait une tête énorme. Que si, au contraire, un homme se présente avec un cerveau d'une circonférence raisonnable, mais surpassant un peu en étendue les têtes ordinaires, les mêmes auteurs saluent en lui l'homme d'intelligence supérieure, doué d'une âme élevée, d'une imagination riche et féconde, et il aura pour terme de comparaison à l'appui de tous ces avantages la tête de Platon, qui excédait en proportion les autres parties de son corps. Alexandre le Grand avait la tête moyenne comparativement à sa taille qui, comme l'on sait, était fort petite.

Après la forme de la tête les anciens s'attachèrent à la chevelure, et sur la couleur et la qualité des cheveux, ils basèrent toutes sortes de jugements. Les cheveux plats furent l'indice de la pusillanimité et de la poltronnerie. Jamais un cheveu ne frisa sur la tête de l'empereur Napoléon. Les cheveux crépus marquèrent la rudesse et la grossièreté. Les cheveux du meilleur augure furent ceux dont l'extrémité se termine en boucles. L'historien Darès rapporte qu'Achille et Ajax le Thélamonion avaient les cheveux frisés. Ainsi étaient les cheveux de l'Athénien Cimon. Quant à l'empereur Auguste, la nature lui avait départi une chevelure si parfaitement bien frisée, que

tout l'art des coiffeurs de Rome n'en aurait pu reproduire l'imitation. Quant à la couleur des cheveux, on reconnaissait les châtains et les blonds foncés pour les meilleurs. Avec l'une ou l'autre de ces deux couleurs de cheveux, on était intelligent, industrieux, tempérant, pacifique, enclin aux douces passions. Castor et Pollux étaient châtains aussi bien que Ménélas. Les cheveux noirs occupent peu les anciens, mais les cheveux roux sont l'objet de toute leur animadversion. Bien des siècles avant qu'il fût question de Judas, des cheveux roux avaient couvert la tête de réprouvés. Le tyran Typhon, qui arracha à son frère le sceptre d'Égypte, était roux ; après sa métamorphose le roi Nabuchodonosor le devint horriblement en châtiment de ses abominations. Enfin, il n'est pas jusqu'aux ânes, dont la réputation n'ait été compromise par la couleur rousse de leur poil ; de tout temps, on a dit : Méchant comme un âne rouge. Les Cophtes même ont tellement en horreur les ânes de cette couleur, que, s'il faut s'en rapporter aux récits de quelques pèlerins, chaque année ils en précipitent un du haut d'une muraille. Aux cheveux touchent les oreilles ; aussi l'examen des oreilles venait-il immédiatement après l'examen des cheveux, et le cartilage placé à nos temporaux fournissait grandement son contingent de révélations selon sa forme et son ampleur. Les grandes oreilles, selon Aristote et après lui le grand Albert, dénotent la sottise et la fatuité. Les petites, bordées et tendues, tiennent un peu à la folie ; les plates appartiennent à

l'homme rustre et grossier ; les bonnes, les meilleures oreilles du commun sont fermes et d'un diamètre médiocre. Mais honneur soit rendu avant tout aux oreilles carrées ; ceux qui en possèdent ainsi joignent la grandeur d'âme à la pureté de mœurs. Telles furent, au rapport de Suétone, les oreilles de l'empereur Auguste.

La configuration de la tête, la couleur et la qualité des cheveux, et les oreilles bien examinées, passons à l'examen du teint et de sa couleur, et nous saurons que le plus mauvais est le teint jaune, blafard, livide et plombé comme était le teint de Caligula, d'Attila et de la plupart des tyrans un peu présentables. Quant aux yeux, il faut qu'ils ne soient ni trop grands ni trop petits : trop grands, ils désignent la paresse et donnent une fâcheuse ressemblance avec le bœuf; ce défaut était celui de Domitien, le plus vain, le plus lâche et le plus paresseux des hommes. Sur ce diagnostic, Aristote est intraitable et ne craint point de se mettre en contradiction avec Homère, qui faisait si grand cas des gros yeux, que, pour vanter la beauté de ceux de Junon, il appelle cette déesse Boopis, ce qui veut dire, œil de bœuf. Que si, d'ailleurs, les grands yeux ne donnent pas d'esprit, les petits yeux n'en donnent pas davantage. Pourvu qu'il n'y ait exagération ni en plus ni en moins, et que l'on ne soit pas atteint de strabisme, on aura des yeux fort convenables, mais dont la proportion ne sera pas plus un indice de telle ou telle dose d'intelligence que les grands et les petits yeux.

Parmi nous, c'est un préjugé fort accrédité, que les plus grands yeux sont les plus beaux, pourvu que l'on n'ait pas les yeux sortants ou à fleur de tête ; chaque jour, cependant, on entend combattre ce préjugé par ceux-là même qui en sont imbus. Ne dit-on pas souvent d'une femme laide : « Elle est bien laide, cela est vrai ; elle a pourtant de bien beaux yeux ! » La contre-partie de ce propos n'est pas moins fréquente, appliquée à une jolie femme : « Mon Dieu ! qu'elle est jolie ! » entendrez-vous dire ; ensuite on ajoutera : « Quel dommage qu'elle ait de si petits yeux ! » Les yeux ne contribuent pas aussi puissamment à la beauté qu'on le croit généralement, et c'est un préjugé que nous sommes bien aise de signaler en passant. Ce n'est ni la forme ni la dimension des yeux qui constituent leur agrément ou leur puissance ; c'est le regard qui les anime, et la preuve en est dans le peu de différence qui existe entre ce que l'on appelle de beaux et de vilains yeux, quand les uns et les autres sont fermés comme pendant le sommeil. Quant à la couleur des yeux, c'est une chose dont la sagesse ne permet pas de discuter, non plus que des goûts ; chacun peut avoir ses préférences également justifiables, malgré les impérieuses décisions du maître. Selon Aristote, si vous avez les yeux bleus et bien fendus, vous serez intelligent et franc ; bruns, spirituel et bon ; verts, courageux et entreprenant. Quant aux yeux noirs, Aristote les tient comme un pronostic assuré de timidité et de pusillanimité. Les yeux rouges dénotent l'emporte-

ment et la colère. Nos bonnes femmes possèdent sur la couleur des yeux une théorie familière qui ne vaut guère moins que les observations d'Aristote, et qui offre en outre à l'oreille des rimes fort agréables : « Les yeux bleus vont dans les cieux ; les yeux gris en paradis ; les yeux verts en enfer ; les yeux noirs en purgatoire. »

Des sourcils épais longs et en désordre, annoncent un être brutal, obstiné et impie ; des sourcils longs, un arrogant, un effronté ; les sourcils clairs, un efféminé, un poltron. Mais s'ils sont épais sans être hérissés, si les filets chevelus qui les composent sont couchés parallèlement, on est sûr alors d'un jugement droit, d'une grande sagesse, d'un sens profond et étendu. Tels étaient les sourcils de Jupiter, preuve évidente qu'Aristote ne se trompait pas, non plus qu'en parlant des nez, qui occupent une place si honorable dans la physionomie de l'homme.

Le nez camus porte au plaisir et à la luxure ; le nez pointu à la colère et à la légèreté ; un nez incliné vers son extrémité annonce une disposition à la raillerie et à la malignité. On a souvent remarqué, depuis Aristote, que cette observation était bien fondée, et que la disposition du nez, telle qu'il l'indique, n'appartient guère qu'aux esprits railleurs et malins. Un petit nez rend celui qui en est porteur, fin, cauteleux et dissimulé ; un gros, impudent, discourtois, incivil.

Permettons-nous ici une observation. Si, parmi les traits dont se compose le visage humain, il est un

qu'il soit permis de regarder comme indicateur, ce doit être, ce nous semble, le nez. Examinez une tête de mort; il n'y reste plus vestige d'aucun des traits qui formaient la physionomie de l'homme quand il vivait, sauf l'os nasal, qui, bien qu'en saillie, fait partie intégrante du globe du cerveau ; or, si le cerveau est le siége de l'intelligence, ne se peut-il pas que le nez reçoive quelque influence de son adhésion au cerveau? C'est en toute humilité que notre ignorance soumet ce doute à la science. Citons maintenant quelques autres observations qui ne nous appartiennent pas, mais que nous avons recueillies pour en faire notre profit.

Sauf les exceptions, qui rompent partout et toujours la généralité des règles, de tous les peuples de l'Europe, le peuple italien est celui qui possède les plus beaux nez ; les plus vilains appartiennent aux Hollandais. Les Anglais ont le nez épais et cartilagineux ; les juifs, un peu crochus. En France, presque tous les hommes de génie ont eu de beaux nez, comme on peut s'en convaincre par leurs portraits. Aristote et Porta ne souffrent ni les nez droits, ni les nez ronds, ni les larges narines, ni les voûtes écrasées, ni les profils amincis. Aristote, comme on le voit, avait d'avance condamné les nez courts et épatés des nègres et des Tartares, lesquels sont toujours fort mal notés dans l'art physiognomonique. Cependant les Grecs pouvaient se vanter d'une belle exception dans la personne de Socrate, dont le nez était d'une laideur exemplaire, et autant écrasé que

nez puisse l'être. Boerhaave possédait un nez du même genre; mais nous doutons que ni son nez ni celui de Socrate aient été comparables au nez du feu marquis de Chauvron. C'était si prodigieux, qu'en émigration un de nos amis, émigré comme lui, l'avait surnommé *Néanmoins*. Excusez le calembour, à cause de son application et de sa singularité.

La bouche n'inspira pas aux anciens moins d'observations que le nez. Une bouche moyenne était pour eux le signe visible du courage et de l'esprit, d'un cœur noble et généreux. Ce signe était infaillible pour ceux qui joignaient à une bouche moyenne des lèvres minces et bien proportionnées, un menton carré garni d'une barbe touffue, un front étendu, dégagé et serein; enfin, des joues élevées, fermes et vermeilles. Les Grecs ne bornaient pas au visage et à la tête de l'homme la recherche d'indices extérieurs, d'où l'on pouvait déduire quelles étaient ses facultés morales et intellectuelles; ils s'en prenaient à toutes les parties dont se compose le corps humain; mais comme nous allons un peu plus vêtus que ne l'étaient les Grecs, nous ne les suivrons point dans ces recherches, que nous aimons mieux tenir secrètes. Disons cependant que la manie de chercher des pronostics n'épargna ni les cils, ni les ongles, ni les taches de la peau, ni même les dents, et que celles-ci durent aussi avoir leur influence sur les opérations de l'esprit. Il y a des gens, disait Rivarol, qui ne savent pas quitter un bon mot avant d'en avoir fait une sottise. Dans de certains cas, cela pour-

rait s'appliquer également bien à la science, surtout à la science systématique.

L'art du physionomiste serait un art extrêmement commode, et avec lequel tout le monde chercherait à se familiariser, s'il présentait quelque réalité. Quoi de plus agréable que de pouvoir connaître les bonnes et les mauvaises qualités d'un homme ou d'une femme à la simple inspection de son visage! Encore éprouverait-on beaucoup de mécomptes à l'application. Nous avons vu, par exemple, qu'avec des yeux bleus et bien fendus, on était naturellement intelligent et franc, qualités incompatibles avec un nez arrondi. Mais si l'on trouve à la fois sur la même physionomie un nez arrondi et des yeux bleus et bien fendus, ce qui n'est pas rare, voilà le nez et les yeux en guerre ouverte; votre nez s'oppose impérieusement à ce que vous soyez pourvu d'intelligence et de franchise, tandis que vos yeux n'exigent pas moins impérieusement que vous conserviez les avantages dont ils vous ont doué. Que faire dans ce conflit? Choisir la bouche ou les sourcils pour arbitres? Mais vos arbitres n'apporteront aucune impartialité dans leur jugement, ils ne le pourront pas faire; si, en effet, la bouche est moyenne, si les filets chevelus qui composent ces sourcils sont couchés parallèlement, les voilà nécessairement prévaricateurs, et les yeux ont gagné leur procès; mais si votre nez a choisi, lui, pour arbitres une grande bouche et des sourcils épais, longs et en désordre, ces arbitres ne prévariqueront pas moins que les premiers, et vous

voilà, à la requête de votre nez, condamné à vivre sans franchise et sans intelligence. Le système des physionomistes est un long tissu de contradictions, où les pronostics se détruisent les uns les autres; un terrain où l'on ne peut marcher qu'en tâtonnant, où les vérités ne sont que des probabilités, les certitudes des préjugés, et qui n'a pour base qu'un paradoxe plus ou moins ingénieusement développé, à l'appui duquel on cite quelques exemples favorables, en ayant grand soin de taire ceux qui ne le sont pas; et puis qui supprimera dans notre espèce le nombre si considérable des physionomies que l'on appelle des physionomies trompeuses? Et quelle physionomie ne l'a jamais été!

Ayant bien établi, ce nous semble, que le système des physionomistes est creux, sans consistance, qu'on ne le peut admettre sans obéir à un préjugé, qu'on n'en saurait faire l'application sans tomber dans un nombre infini d'erreurs, il ne nous en coûtera nullement de rendre une pleine justice à la prodigieuse sagacité de Lavater, à ce que son système a d'ingénieux et de séduisant, à la consciencieuse conviction de son fanatisme pour un art dont il a réuni tous les éléments épars en l'enrichissant de ses observations immensément nombreuses, et qu'il a cru ériger en un corps de doctrine.

Il y eut chez Lavater inspiration, et non calcul; conviction entière, ce qui exclut toute idée de charlatanisme; passion pour son art; concentration de toutes ses idées dans une seule idée dominante, ten-

sion continuelle d'esprit vers un but unique, absorption d'intelligence au profit d'une seule étude, imagination exaltée jusqu'à l'illuminisme; d'où l'on pourrait conclure, avec quelque apparence de raison, que Lavater fut plutôt le poëte enthousiaste que l'instituteur réfléchi de l'art physionomique.

Doué d'une imagination extrêmement impressionnable, Lavater s'était souvent senti ému à la vue de certaines personnes, et leurs traits s'étaient profondément gravés dans sa mémoire. Sans intention préméditée, il lui arrivait quelquefois de porter des jugements sur de certaines physionomies, et de rencontrer si juste, qu'on l'engagea à fortifier cette disposition par des études suivies. Au surplus, voici l'appréciation qu'il fait lui-même de ses premières conjectures.

« La plupart, dit-il, étaient pitoyables, et je riais de mes essais. Mais mon tour étant venu de fournir mon contingent à la Société des sciences de Zurich, je me déterminai pour la physionomie, et je me mis à composer, Dieu sait avec combien de légèreté et de précipitation.

« Je fus loué, blâmé, exalté, raillé, et je ne pus m'empêcher de rire, bien sûr que je ne méritais rien de tout cela; enfin, au moment où j'écris, mes progrès sont tels, que j'ose décider sur nombre de figures et de traits, avec une conviction égale à celle que j'ai de ma propre existence. »

Certes, on ne saurait être armé de plus de conviction que le paraît être Lavater dans l'ingénuité de

son langage, mais la conviction que l'on a ne suffit pas ; il faut qu'elle soit partagée. Nous admettrions que Lavater ne se trompât pas, que nous n'en conclurions rien en faveur de l'infaillible application de son système. Cela prouverait bien plus, selon nous, la puissance de l'artiste, la puissance d'une faculté personnelle incessamment en arrêt, que l'efficacité de l'art. On peut, ce nous semble, naître physionomiste, mais on ne peut apprendre que très-imparfaitement à le devenir, si même on y parvient.

Zopire, sans doute, était un grand physionomiste. Tout le monde sait qu'étant entré un jour dans l'école de Socrate, il le jugea un homme très-vicieux, et que le sage convint de la justesse de ses conjectures. Ce fait est si connu, que nous nous serions abstenu de le répéter s'il ne portait pas en lui un enseignement utile. Il en résulte, en effet, que l'application de l'art physiognomonique produirait des calomnies, si, par ce moyen, on jugeait et on condamnait, d'après certains diagnostics, des dispositions mauvaises dans leur nature primitive, mais dont la volonté et l'éducation sont parvenues à triompher. Il faudrait brûler un livre qui enseignerait à dire : Un tel est un voleur, un tel est un menteur, alors même que l'un aurait dompté en lui d'involontaires velléités de s'approprier le bien d'autrui ; et s'il en a coûté à l'autre quelques efforts pour ne jamais trahir la vérité ! Ce serait décourager la raison dans sa lutte contre de mauvais penchants, et réhabiliter ces mauvais penchants en les présentant comme vainqueurs

quand même, et jamais comme vaincus. Laissez à l'homme son plus beau et son plus rare triomphe.

Chaque jour, on entend des esprits fins, légers et délicats se manifester au travers d'une grossière enveloppe ; il n'est pas rare non plus de voir sortir des plus séduisantes physionomies du monde des balourdises à faire frémir le bon sens. Une jolie femme bête, a dit madame de Staël, est une belle fleur sans odeur. A ce compte, combien l'humanité compte d'individus inodores dans les deux sexes, et combien les physionomistes doivent être confondus quand une grosse sottise vient déranger l'économie de leurs spéculations ! Comment auraient-ils jugé Ésope sur sa physionomie? La Fontaine, dont le visage était quasi voilé sous un masque d'itiotisme ; J.-J. Rousseau, dont, à coup sûr, la physionomie calme et un peu hébétée, ne laissait rien deviner de la lave brûlante qui bouillonnait dans le cratère du volcan que l'on aurait dit éteint ; de Fénélon, portant une petite tête dénuée d'expression. Vigneul-Marville cite deux frères dont l'un avait une physionomie très-heureuse, et était un scélérat ; l'autre avait une très-méchante figure, et était un parfait honnête homme. Et puis nos traits ne changent-ils pas chaque année, et avec eux les signes indicateurs de nos facultés morales et intellectuelles? Comment établir, comment suivre un principe quelconque au milieu de ce dédale mouvant? On conçoit un système basé sur le développement du cerveau en général, et, en particulier, des divers lobes dont il se compose, parce

que ce cerveau et ces lobes naissent avec nous, et que, si le temps les développe, il ne les attire pas sensiblement. Mais la physionomie!... Non! il ne peut y avoir rien, nous ne dirons pas de certain, mais seulement de raisonnablement présumable dans les enseignements dont elle est l'objet. La règle serait bien vite étouffée sous un amas d'exceptions. Admettons donc des aptitudes personnelles, mais point de théorie générale et logiquement établie.

Oui, nous admettons des aptitudes personnelles plus habiles que d'autres à juger le caractère des hommes sur leur physionomie; nous reconnaissons en outre qu'un exercice fréquent, nécessaire dans de certaines positions, peut ajouter beaucoup à ces aptitudes personnelles. C'est une étude que ne négligent point de faire les hommes qui se destinent à la diplomatie, et quand ils y réussissent, elle constitue l'un de leurs principaux mérites. Deviner et ne pas se laisser deviner, lire sur la physionomie d'autrui et ne rien laisser paraître sur la sienne, sont des choses qui entrent essentiellement dans la valeur individuelle d'un diplomate, et c'est ce à quoi excellait M. de Talleyrand. Tous les hommes que leur position met en relations avec un très-grand nombre d'individus deviennent aussi physionomistes, et s'ils se trompent dans leurs jugements, ils se trompent moins souvent que ceux qui n'ont expérimenté que sur un petit nombre de termes de comparaison. Mais cette science même qu'ils acquièrent, ils ne pourraient l'obtenir sans la vaste révolution opérée en faveur du factice contre

le naturel ; il leur faut l'excès de la civilisation. Or, l'homme civilisé n'est plus l'homme tel qu'il est sorti des mains du Créateur, et tout système sur l'espèce humaine sera erroné tant qu'il ne s'appliquera pas avant tout à l'homme encore pur de toute civilisation.

Malgré tout ce que nous avons dit, lisez Lavater et étudiez-le ; il n'y a aucun inconvénient à appliquer ses observations en famille et avec ses plus intimes amis pour les bien connaître à fond ; c'est un divertissement qui peut être fort agréable, mais n'allez pas donner ou refuser votre confiance sur les indices de l'art physionomique, car vous vous exposeriez souvent à d'irréparables erreurs.

Ce chapitre ne serait pas complet si nous n'y ajoutions quelques aperçus relativement à une prétendue conformité de configuration entre certains hommes et certains animaux.

Comment d'abord expliquer cette bizarre contradiction ? Nous nous vantons avec orgueil d'avoir été créés à l'image de Dieu, et voilà que nous cherchons à établir des traits de similitude entre les diverses physionomies appartenant à notre espèce et les physionomies qui sont propres à chaque espèce d'animaux ! c'est par trop d'humilité ! Déjà nous avons eu occasion de démontrer combien était fausse la vieille croyance en vertu de laquelle une sorte de parité existait entre la structure de l'homme et celle du cochon. C'était une prétention à laquelle il nous a fallu renoncer, mais au moins c'était une prétention gé-

nérale qui, si elle eut le moindre fondement, se serait appliquée d'espèce à espèce. Aujourd'hui ce n'est plus cela ; voulant établir des analogies individuelles, les docteurs ont prétendu que chaque homme avait sa bête dans ce monde, comme tout bon chrétien a son patron parmi les saints élus du paradis.

Le plus grand zélateur de cette doctrine fut Charles Lebrun, le grand peintre de Louis XIV. Porta, avant lui, avait consacré quelques études à cette conception déjà ancienne, et se félicitait beaucoup d'avoir découvert quelque analogie entre la figure d'un chien braque et celle du divin Platon. Une pareille idée n'était pas pour demeurer stationnaire. Il n'est pas d'ailleurs surprenant qu'elle ait séduit un peintre, que son art oblige en quelque sorte à observer la nature dans tous ses aspects, dans ses plus bizarres accidents, à comparer et rapprocher des objets où ses yeux exercés peuvent découvrir, supposer même des similitudes insaisissables aux yeux du vulgaire. Il ne lui faut qu'un trait, une indication, et son imagination complète une figure, comme Cuvier recomposa le mastodonte avec un seul de ses ossements.

Après de nombreuses et de sérieuses études, Charles Lebrun conclut que chaque visage humain avait le caractère extérieur plus ou moins développé d'un individu de l'espèce animale. Il appuya son opinion sur une œuvre, où il réunit une grande quantité de dessins avec un texte explicatif. Les dessins existent, mais le texte s'est perdu, et l'on n'en a quelque connaissance que par un de ses élèves, du nom de Nive-

lon. Charles Lebrun était parvenu à distinguer, à la seule inspection de la tête des animaux, s'ils étaient carnivores ou herbivores, timides ou courageux, paisibles ou féroces. Il s'était assuré que le signe du courage résidait dans une petite bosse que l'on doit avoir à la partie supérieure du nez. Dès lors, selon Lebrun, pour reconnaître un héros ou un poltron, il suffisait de leur regarder le haut du nez, car il était bien convaincu que la bosse du courage était commune à l'homme et aux animaux. Tous les grands hommes, faisait-il observer, ont eu des nez renflés, et le nez aquilin a toujours été, sans contredit, le plus noble de tous les nez. Son nom déjà l'indique, puisque ce nom provient d'une ressemblance avec le bec de l'aigle, roi des airs. Les Perses faisaient un si grand cas des nez d'aigle, que chez eux c'était une condition essentielle pour arriver à la suprême puissance. Cyrus et Artaxerce avaient des nez aquilins, et aucun des grands monarques qui régnèrent sur les vastes contrées qu'arrosent l'Indus, le Gange et l'Euphrate, n'en eut d'une autre forme.

Comme tout ce qui est nouveau, les paradoxes de Lebrun firent grand bruit dans le monde lorsqu'il les publia. C'était un admirable sujet de controverses et en même temps une de ces choses dont chacun peut s'emparer pour en faire autour de soi l'application. D'après les indications de Lebrun, le grand Condé se trouva possesseur du nez le plus héroïque du royaume, et cette circonstance ne contribua pas peu à donner un grand crédit à son système. En

examinant les dessins de Lebrun, on est forcé de reconnaître de frappantes analogies entre la tête de quelques hommes et celle de certains animaux ; mais l'art du dessinateur est bien puissant, mais son crayon peut se prêter avec complaisance à des subterfuges qui ménagent ou exagèrent des ressemblances, comme le font les auteurs de caricature qui savent conserver une portraiture exacte au milieu d'absurdes monstruosités.

Si l'on se contentait de présenter des analogies physiques, cela pourrait être considéré comme un jeu de crayon fort amusant, et sous ce rapport il serait difficile de surpasser le musée grotesque de notre charmant dessinateur Grandville. Ses animaux ont nos ridicules, nos costumes et, pour ainsi dire, nos mœurs; mais Lebrun et ses adeptes prenaient la chose au sérieux, et c'est plus qu'un jeu d'esprit que d'arguer d'une ressemblance de forme en faveur d'une conformité morale. Il ne faut donc considérer les systèmes de Lavater et de Lebrun que comme des rêves ingénieux, sans danger en les considérant seulement comme tels, mais qui, pris au sérieux, tendraient vers un matérialisme sec et froid, ou bien auraient pour résultat d'enter l'homme sur la brute.



CHAPITRE XLIII.

DERNIÈRES PAROLES DES MOURANTS.

Les dernières paroles des mourants sont elles prophétiques ? A cet instant suprême se peut-il que, par un effort surnaturel, nous puissions lire dans l'avenir et voir briller un rayon lumineux dans ses impénétrables ténèbres ? On cite beaucoup d'exemples à l'appui de cette croyance ; mais comment et par qui ces exemples ont-ils été recueillis ? Quelle est la date de leur enregistrement dans nos annales ? Ces choses sont fort à considérer. Napoléon disait qu'Annibal devait avoir été le plus grand guerrier de l'antiquité, et il appuyait ce jugement sur ce qu'Annibal ne nous était connu que par les historiens romains qui, bien certainement, avaient plutôt rapetissé que grandi le plus grand ennemi de Rome. Souvent on ferait bien de recourir à cette lumineuse appréciation. Un historien est presque toujours plus ou moins prévenu, soit pour, soit contre les personnages dont il parle ; nécessairement il ne raconte les événements qu'après leur accomplissement, et il les accompagne volontiers de circonstances merveilleuses qui rehaussent l'intérêt de ses récits. Après cela il se peut que, dans le nombre des paroles prononcées par les

mourants, il s'en soit trouvé dont le sens a été justifié, comme cela arrive quelquefois pour les paroles proférées par les vivants; il n'en faut pas plus pour accorder en général aux mourants le don de prophétie, et voilà comment s'établissent les préjugés.

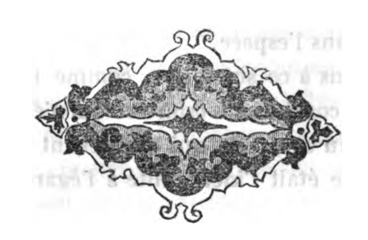
On raconte que Ferdinand IV, roi de Castille, fut ajourné par une de ses victimes à paraître dans trente jours devant Dieu, et qu'il mourut en effet le trentième jour. L'ajournement le plus célèbre est celui que Jacques Molay, grand maître des templiers, lança avant de mourir contre Philippe le Bel et le pape Clément V. Jacques Molay cita le roi devant Dieu dans quarante jours avant l'expiration de l'année; l'année n'était pas révolue lorsque Clément V descendit dans la tombe, mais Philippe le Bel n'obéit à la citation que plus d'un an après, puisqu'il ne mourut qu'en 1314, et que le supplice des templiers eut lieu en 1312. Quant à Ferdinand IV, il est très-vrai que ce prince ayant injustement ordonné la mort des frères Carvajal qu'on accusait du meurtre d'un gentilhomme, ces deux infortunés l'ajournèrent à paraître devant Dieu dans trente jours, et que l'injonction s'accomplit à la lettre. Mais il faut remarquer que la santé du prince était extrêmement délabrée, qu'il continuait, malgré l'affaiblissement de ses forces, à se livrer outre mesure aux plaisirs de la table, et que l'on pouvait aisément prévoir qu'il n'avait pas un mois à vivre. Et puis si, comme nous l'avons dit en parlant des talismans, il existe des imaginations sur lesquelles la confiance agit favorablement, d'autres

imaginations peuvent recevoir des impressions contraires et les ressentir assez vivement pour donner de la réalité à des appréhensions ; sans miracle, la menace des Carvajal a pu hâter la fin du roi de Castille.

Il arrive aussi qu'un hasard fait prononcer un mot ou une sentence que l'on reprend pour ainsi dire en sous-œuvre, quand un autre hasard est venu donner à ce mot ou à cette sentence un corps de vérité. Quand Louis XV mourut, tout Paris, toute la France se rappelèrent que l'évêque de Senez avait dit devant le roi : « Encore quarante jours, et Ninive sera détruite. » Louis XV mourut dans les quarante jours, et l'évêque de Senez se trouva métamorphosé en prophète. On recueille aussi, après coup, quelques lieux communs d'éloquence que l'on fait passer pour des prédictions. Ainsi en a-t-il été de la *prophétie* prononcée dans l'église de Notre-Dame de Paris, par le P. Beauregard, quelques années avant la révolution : « Oui, disait-il, Seigneur, vos temples seront dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre nom blasphémé, votre culte proscrit. Mais, qu'entends-je? grand Dieu! que vois-je? Aux saints cantiques qui faisaient retentir les voûtes sacrées en votre honneur, succèdent des chants lubriques et profanes. Et toi, divinité infâme du paganisme, impudique Vénus, tu viens ici prendre la place du Dieu vivant, t'asseoir sur le trône du saint des saints, et recevoir l'encens coupable de tes nouveaux adorateurs. »

Sans doute on dut trouver bien remarquables les paroles du P. Beauregard quand la révolution fut

venue les réaliser ; toutefois, dans ses prophéties, il ne faisait que résumer ce qui se disait partout. Chacun voyait poindre une révolution imminente à laquelle présiderait surtout l'impiété qui s'était emparée de la plupart des esprits ; le P. Beauregard, d'une nature véhémente et chaleureuse, toucha ce jour-là aux résultats probables d'une philosophie qu'il ne cessait de combattre avec ardeur, et, sans beaucoup d'efforts, il put donner un démenti au proverbe qui dit que nul n'est prophète dans son pays.



CHAPITRE XLIV.

LES ANTIPODES, LE SEREIN ET LA ROSÉE.

Nous aimons beaucoup à parler des préjugés détruits et dont l'expérience a constaté l'absurdité. Longtemps on ne voulut pas croire à l'existence des antipodes. Comment imaginer, se disait-on, qu'on trouve au-dessous de nous des hommes qui ont la tête en bas et marchent les pieds opposés aux nôtres? S'il en était ainsi, le simple bon sens indique que ces malheureux tomberaient la tête la première et se perdraient dans l'espace.

Remarquons à ce sujet que, comme il existe des préjugés qui consistent à croire ce qui n'est pas, il en est d'autres au contraire qui empêchent de croire ce qui est. Telle était l'incrédulité à l'égard des antipodes.

Les anciens, qui admettaient tant de fables au nombre des vérités, avaient relégué l'existence des antipodes au nombre des fables. Longtemps les Pères de l'Église adoptèrent sur ce point l'incrédulité des anciens. Saint Augustin, Lactance et plusieurs autres Pères, taxent même d'hérésie la croyance au dogme des antipodes. Saint Augustin dit en propres termes : « C'est une fable à laquelle il faut bien se garder d'a-

jouter foi. » On lit dans les Actes des apôtres un raisonnement dans ce sens qui, du moins, ne manque pas de logique, si l'on se reporte à un temps où la rotondité de la terre était complétement ignorée. « La foi, y est-il dit, enseigne que tous les hommes viennent d'Adam. Or, s'il y avait d'autres hommes sous la terre, ils ne pourraient pas provenir d'Adam. Par quelle route, en effet, se seraient-ils rendus aux antipodes? Ce ne serait pas par terre, car ces antipodes sont séparés de notre hémisphère par des mers immenses. Par mer? mais il n'est pas de pilote qui osât affronter ces espaces immenses sur un simple esquif. Il est donc clair que la doctrine des antipodes est fausse, erronée, malsonnante et sentant l'hérésie. » Le temps et l'expérience sont venus, comme on le sait, réformer ces idées et enseigner combien il importe de ne parler qu'avec réserve des choses que l'on ignore. Qui sait si, maintenant encore, nous ne méconnaissons pas une foule de vérités que nous dévoilera l'avenir. Dans les petites choses comme dans les grandes, chaque jour apporte son obole en tribut à la vérité. On va aux antipodes, et il n'y en avait pas ; la terre se meut autour du soleil, et elle était stationnaire dans l'espace ; enfin le serein et la rosée que nos pères faisaient tomber du ciel sont actuellement des émanations de la terre.

Convenons d'une chose ; si jamais erreur a été excusable, c'est celle que nous signalons en ce moment. L'Écriture emploie souvent la rosée comme terme de comparaison ; ainsi, par exemple, elle demande au

Seigneur de laisser tomber sa miséricorde sur son peuple, « comme la rosée descend du ciel sur la terre. » Ajoutons qu'il a fallu de nombreuses expériences avant de déterminer d'où venait la rosée, tant il était facile de se tromper sur sa direction. Enfin un physicien a fait de cette direction l'objet d'expériences suivies, et voici comment il procéda :

Il plaça des plantes sous des cloches de verre ; le lendemain matin il les examina soigneusement, et reconnut qu'elles étaient tout aussi chargées de rosée que celles qu'il laissa à l'air libre. Il suspendit à diverses hauteurs des morceaux de flanelle de la même dimension et coupés à la même pièce, et il s'assura que les morceaux les plus rapprochés de la terre s'humectaient les premiers, et que le serein montait de degré en degré jusqu'aux morceaux les plus élevés. Il les pesa tous et trouva que ceux qui étaient placés le plus bas étaient les plus lourds. Enfin il observa des arbustes renfermés dans des serres, et il resta convaincu qu'en certaines circonstances, ils sont aussi imbibés d'une rosée abondante.

Quand un homme s'est avisé le premier de faire une expérience à laquelle nul ne songeait, le troupeau des imitateurs ne se fait pas attendre ; il ne fit point défaut à Muschembroeck, auteur des expériences dont nous venons de parler.

Les secondes expériences ont moins de mérite, sans doute, que les premières, mais quand les résultats sont les mêmes, elles ajoutent à leur valeur.

Dufay posa, au milieu d'un jardin, une échelle

double de trente-deux pieds, et plaça, à diverses distances, des tablettes de verre, de manière qu'elles pussent recevoir également les vapeurs de l'atmosphère. Il se tint lui-même au pied de l'échelle pour examiner la marche du phénomène, et vit distinctement que les tablettes les plus près de la terre s'humectaient les premières, et que l'humidité montait, de tablette en tablette, jusqu'à la dernière. Après Dufay, Réaumur, l'abbé Nollet, et quelques autres physiciens, répétèrent la même expérience, et obtinrent le même résultat.

Les savants triomphaient, car un problème résolu est pour eux une bataille gagnée. Plus de doute, la rosée montait et ne descendait pas ; ou plutôt, si le serein tombait le matin, c'est qu'il était monté la veille au soir. Cependant, à la joie des savants, vint se mêler quelque inquiétude. En multipliant les expériences, ils suscitèrent des doutes : ils trouvèrent que cette rosée qui vient de la terre, et non du ciel, ce serein qui monte et ne descend pas, n'affecte pas également tous les corps, et semble avoir des prédilections particulières. Par exemple, ils paraissent dédaigner l'or, l'argent, les métaux et les marbres polis, et préfèrent le verre, la soie et les substances résineuses. Prenez en effet un plat d'or, de vermeil ou d'argent, déposez-le dans un jardin ; placez au-dessus un vase de cristal d'un diamètre moins grand, et examinez le lendemain matin quel sera l'état de votre appareil : vous trouverez les bords de votre plat parfaitement secs, tandis que le vase de

cristal sera chargé d'une rosée abondante. La cause de cette différence, on l'ignore. Réaumur cependant suppose, mais n'affirme pas, que le vase d'or étant plus chaud que le vase de verre, repousse la rosée, tandis que le vase de verre en reçoit abondamment. A l'appui de cette supposition, Réaumur propose cette autre expérience qu'il a faite lui-même : Posez une tasse de porcelaine sur une pierre, et placez-la sur une couche chaude; établissez plus loin, et hors de la sphère d'activité de la couche, une autre tasse de même forme, de même pâte, de même diamètre, celle-ci se chargera de rosée, et la première n'en aura pas une goutte. Réaumur, nous avons eu soin de le faire observer, ne faisait qu'une supposition, et il avait raison; car, évidemment, il ne saurait y avoir identité entre la température d'une couche chaude et celle de l'or et de l'argent. Il fallait donc chercher ailleurs la cause de la différence si signalée; Dufay pensa que le phénomène dont on cherchait la solution avait de l'affinité avec les phénomènes propres à l'électricité, et c'est l'opinion qui a prévalu. Si elle est fondée, l'électricité jouerait un grand rôle dans le phénomène de la rosée, mais, sur ce point, la science s'est endormie sur des conjectures et des probabilités. Or, quand la science sommeille, c'est un assez mauvais signe pour les problèmes ; pour nous, c'est absolument comme si elle nous disait : J'y perdrais mon latin, et plutôt que de prouver l'incapacité de la science, mieux vaut laisser croire à sa négligence ou à sa paresse.

CHAPITRE XLV.

LES LAMPES PERPÉTUELLES ET ARCHIMÈDE.

La perpétuité n'est faite ni pour l'homme ni pour ses œuvres. Depuis longtemps il s'évertue à trouver le mouvement perpétuel, et, selon toute probabilité, il n'y aura de perpétuel en cette affaire que le mouvement qu'il se donnera pour atteindre un but auquel il ne parviendra jamais. Bornons-nous à la durée ; ce sera encore beaucoup pour nous si elle se prolonge longtemps, et ne perdons pas de vue que, si elle peut sympathiser avec nos œuvres inertes, comme sont les pyramides d'Égypte, elle est incompatible avec le mouvement, l'espèce de vie factice que nous sommes parvenus à donner à certains objets. La facile confiance des peuples a cependant admis la perpétuité dans de certains cas. L'extraordinaire l'emporte sur le vrai, comme le récit d'un grand crime émeut plus que le récit d'une action vertueuse, et ce n'est pas seulement dans les *Mille et une nuits* que l'on trouve les lampes merveilleuses.

Les prêtres païens enseignaient au peuple l'existence de lampes miraculeuses, et nos prêtres ont eu

la faiblesse ou le tort de les imiter souvent dans ces sortes de supercheries. En enseignant ce qui n'est pas, on risque d'empêcher de croire ce qui est. Pausanias fait un grand éloge d'une lampe d'or consacrée par Callimaque, et douée d'une vertu si merveilleuse, qu'elle dura plus d'un an sans éprouver la moindre détérioration. Solin en signale une du même genre dans un temple d'Angleterre ; et le pape Gélase raconte, dans les actes de saint Sylvestre, qu'il y avait au baptistère de Rome une lampe perpétuelle allumée depuis le règne du grand Constantin, c'est-à-dire depuis un demi-siècle.

Que Carcel vante donc à présent la perfection de ses lampes !

Que l'ignorance admette de pareilles croyances, cela se conçoit; mais comprend-on que l'une des plus brillantes lumières du seizième siècle, ce même Fortunio Liceti, dont nous avons parlé quand nous nous sommes occupé des enfants-prodiges, ait admis la possibilité des lampes perpétuelles, et qu'il ait consacré un assez long traité à ces sortes de lampes. Il prétend que, lorsqu'on ouvrit le tombeau du géant Pallas, vers le onzième siècle, on y trouva une lampe qui brûlait depuis le temps du pieux Énée. Il assure qu'on en trouva une pareille dans le tombeau de Tullia, ouvert sous le pontificat de Paulin, c'est-à-dire quinze siècles et demi après sa construction. Cédrène rapporte que, sous le règne de Justinien, on découvrit à Édesse un portrait de Jésus-Christ, avec une lampe allumée depuis sa passion, c'est-à-dire

depuis plus de cinq siècles. Fortunio Liceti a recueilli un grand nombre d'exemples semblables, d'où il conclut que les Romains possédaient le secret de préparer des lampes de manière qu'elles ne s'éteignissent jamais. Sa foi en ces merveilles est si grande, qu'il cherche à en expliquer la possibilité : selon lui, la fumée, en se condensant, produisait une huile nouvelle qui tombait dans la lampe, et continuait à l'alimenter. On voit que ce ne pouvait être que de l'huile de phénix.

Nous ne discuterons pas sérieusement de pareilles croyances, car toutes les lampes perpétuelles se sont éteintes devant les lumières de la raison ; cependant, qui pourrait croire que le génie de Descartes lui-même n'a pu le garantir des erreurs populaires. Ce que dit ce beau génie des lampes perpétuelles mérite une place trop élevée dans l'histoire des aberrations dont les grands hommes sont susceptibles, pour que nous ne le rapportions pas ici.

« Après le feu de la poudre, qui est celui qui dure le moins, dit Descartes, considérons si, tout au contraire, il peut y avoir quelque feu qui dure fort longtemps, sans avoir besoin de nouvelle matière pour l'entretenir ; comme on raconte de certaines lampes que l'on a trouvées ardentes en des tombeaux lorsqu'on les a ouverts, après qu'elles avaient été enfermées plusieurs siècles. Je ne veux point être garant de la vérité de telles histoires ; mais il me semble qu'en un lieu souterrain, si exactement clos de tous les côtés que l'air ne saurait jamais y être agité, les

parties de l'huile qui se changent en fumée, et de fumée en suie, peuvent, lorsqu'elles s'attachent les unes aux autres, s'arrêter tout autour de la flamme d'une lampe, et y former comme une petite voûte suffisante pour empêcher que l'air d'alentour ne vienne suffoquer cette flamme, et aussi pour la rendre si faible et si débile, qu'elle n'ait pas la force d'enflammer aucune partie de l'huile ni de la mèche, si tant est qu'il en reste quelques parcelles encore qui n'aient point été brûlées, au moyen de quoi le premier élément demeurant seul en cette flamme, à cause que les parties de l'huile qu'elle contenait s'attachent à la petite voûte qui l'environne, et cet élément tournant en rond là dedans en forme d'une petite étoile, il s'ensuit qu'il a la force de repousser de toutes parts le second élément, qui, seul, tend encore à venir vers la flamme par les pores qu'il s'est réservés en cette voûte, et ainsi d'envoyer de la lumière d'alentour, laquelle ne peut être que fort faible pendant que le lieu demeure fermé ; mais à l'instant qu'il est ouvert, et que l'air qui vient du dehors dissipe la petite voûte de fumée qui l'environnait, elle peut reprendre sa vigueur et faire paraître la lampe assez ardente, bien que peut-être elle s'éteigne bientôt après. Car il est vraisemblable que cette flamme n'a pu vivre ainsi sans aliment, qu'après avoir consumé toute son huile. »

Ainsi s'exprime Descartes au quatrième livre de ses Principes de philosophie. Malgré tout le respect que son nom nous inspire, nous ne pouvons voir autre

chose dans ce long enchaînement d'une interminable phrase que la science aux abois, luttant sans conviction derrière un rempart de subtilités. Cette aberration de l'un des plus grands génies dont la France s'honore doit être une consolation pour les intelligences secondaires, car elle prouve que nul ne peut se vanter de ne jamais payer tribut à l'erreur. Et puis, du temps de Descartes, les principes de physique étaient encore, pour ainsi dire, dans les limbes de l'avenir.

De Descartes, nous pouvons remonter vers Archimède sans offenser la mémoire du grand Syracusain, qui décupla les forces de l'homme en armant son bras d'un levier. Mais faut-il, sous peine de devenir, au premier chef, criminel de lèse-science, croire au fameux miroir ardent par le moyen duquel Archimède incendia la flotte romaine? A ce compte, Descartes aurait été un grand coupable. Dans sa dioptrique, il démontre, à l'aide d'un raisonnement simple et péremptoire, qu'il faut reléguer au nombre des fables le prétendu miracle d'Archimède. « Les corps combustibles, disait Descartes, ne peuvent être enflammés par un miroir ardent, qu'autant qu'ils se trouvent à leur foyer. Or, la géométrie démontre que la distance du foyer d'un miroir concave est égale à la moitié de la sphère d'où ce miroir a été tiré; c'est-à-dire que, si vous avez tiré votre miroir d'une sphère dont le rayon ait un pied, la distance de son foyer sera de six pouces. Si donc une sphère d'un pied de rayon ne donne qu'un foyer de six

pouces, il s'ensuit que, pour établir ce foyer à deux cents pieds, par exemple, il faudrait une sphère de quatre cents pieds de rayon, ou de huit cents pieds de diamètre. D'ailleurs, comment Archimède se serait-il procuré un pareil miroir dans un temps où l'art de fabriquer les glaces était inconnu, où la fabrication du verre était dans son enfance? Faudra-t-il alors supposer un miroir en métal? Cela paraît fort difficile à admettre. Ainsi raisonnait-on pour résoudre un doute dont la solution était ailleurs.

Lorsqu'on s'est un peu familiarisé avec les écrivains de l'antiquité, que l'on connaît leur peu de scrupule à adopter légèrement des faits controuvés, on peut hardiment tenir pour non avenus les faits dont ils ne parlent pas. Dans Tite-Live, dans Diodore de Sicile, dans Polybe, rien touchant le miroir d'Archimède; donc ce fameux miroir est d'invention moderne; il appartient aux produits de l'industrie du seizième siècle, très fécond en inventions et en amplifications. On nourrissait la presse, jeune encore, de fariboles et de billevesées dont on rendait responsable l'antiquité, qui n'en pouvait mais; des écrivains médiocres lançaient en avant leurs mensonges pour attirer l'attention sur eux, et ensuite ces mensonges, reproduits par des écrivains crédules, mais bien famés, prenaient force de vérité. C'est ainsi, sans aucun doute, qu'a été répandue une multitude d'erreurs, parmi lesquelles il faut compter le miroir d'Archimède. Gallien dit bien qu'Archimède parvint à brûler la flotte romaine, mais sans faire aucune

mention de miroir, circonstance qu'il n'eût point négligée. Tzetzès et Zoronas en parlèrent les premiers, et voici comment Tzetzès rapporte la chose. « Lorsque les vaisseaux des Romains furent à la portée du trait, Archimède fit faire une espèce de miroir hexagone, et d'autres plus petits, de vingt-quatre angles chacun, qu'il plaça dans une distance proportionnée, et que l'on pouvait mouvoir à l'aide de leurs charnières et de certaines lames de métal ; il les plaça de sorte, que les rayons du soleil, venant à se briser sur leur face, allumèrent un grand feu qui réduisit en cendres les vaisseaux romains, quoiqu'ils fussent éloignés de la portée d'un trait. »

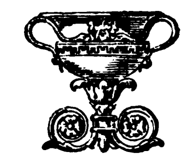
D'où l'auteur qui donne ces détails a-t-il pu les tirer : nulle part on n'en trouve la source ni l'origine. Peut-être se sera-t-il appuyé sur son compère Zoronas, lequel raconte qu'au siége de Constantinople, sous le règne d'Anastase, Probus avait brûlé les vaisseaux ennemis à l'aide de miroirs d'airain ? Zoronas ajoute d'ailleurs que cette invention n'était pas nouvelle, et qu'elle appartenait à Archimède, qui, suivant le le témoignage de Dion, en avait fait usage au siége de Syracuse par Marcellus.

Deux charlatans peuvent très-bien se servir d'autorité l'un à l'autre, et l'on peut sans scrupule les renvoyer sur les bancs de l'école, mais les convictions les mieux établies redeviennent des doutes, lorsque des hommes comme le savant E. Kircher et l'illustre Buffon viennent se faire caution, non pas de ce qu'a fait, mais de ce qu'a pu faire Archimède. Avant Des-

cartes, le premier avait dit que l'on pourrait enflammer des matières combustibles à une grande distance, en se servant de petits miroirs plans, que plusieurs personnes feraient mouvoir, et dont elles dirigeraient les rayons de manière à les faire tomber au même point. C'était une opinion; Buffon l'adopta, et résolut de la vérifier par une expérience décisive. Tout le monde connaît cette expérience et ses résultats. Buffon fit construire cent soixante-huit petits miroirs de six pouces sur huit, parvint à les diriger sur le même point, et finit par enflammer des corps à deux cent dix pieds de distance. Il découvrit même un principe inconnu avant lui, à savoir que l'action des rayons solaires réfléchis croît en raison directe du diamètre des foyers. Il fit plus : il prouva qu'en multipliant les miroirs, on peut établir une ligne de combustion indéfinie, et par conséquent porter l'incendie à une très-grande distance.

Faut-il, de l'expérience de Buffon, conclure qu'Archimède incendia les vaisseaux romains à l'aide de miroirs ardents? Cette conclusion ne nous paraît nullement forcée, si l'on considère le silence unanime des historiens romains, si l'on songe aux moyens que la science a accumulés pour les mettre à la disposition de Buffon, moyens qui, bien certainement, n'existaient pas au temps du siége de Syracuse par Marcellus. Nous disons ce que nous pensons, sans vouloir imposer notre opinion à ceux qui voudraient conserver une conviction contraire à la nôtre, ou seulement des doutes. Dans tous les cas, on peut briser le mi-

roir d'Archimède, sans que pour cela Archimède cesse d'être un des plus grands génies qu'ait produits le monde.



CHAPITRE XLVI.

LE LYNX ET LE CAMÉLÉON.

L'habitude que nous avons prise de réunir quelquefois, dans un même chapitre, deux ou plusieurs sujets auxquels l'erreur s'est attachée, et d'où proviennent divers préjugés, fait que l'on pourrait prendre nos titres de chapitres pour des titres de fable. Cette observation nous vient de ce que l'on ferait très-certainement une jolie fable avec deux interlocuteurs tels que le lynx et le caméléon ; presque tous, avec notre vue courte, nous avons, un peu plus, un peu moins, la prétention de posséder la perspicacité attribuée aux yeux du premier, et le nom propre du caméléon est devenu comme une épithète que nous accolons volontiers à certains individus de notre espèce. En attendant qu'ils se disent entre eux ce que, à bon droit, ils peuvent penser de nous, voyons si la réputation que nous leur avons faite est méritée.

Le lynx est un des animaux poétisés par les anciens, et ce n'est pas seulement à ses yeux qu'ils ont attribué des qualités merveilleuses : ses regards perçaient les murailles. Pline ajoute, et cela très-sérieusement, que l'urine du lynx se transformait en ambre, en ru-

bis, en escarboucles. Malheureusement cet animal était doué d'une modestie telle, qu'il se cachait pour de certaines opérations, et que, comme les chats, il recouvrait de terre ses produits naturels. Que de précieux trésors nous ont été ainsi dérobés. Il est fâcheux, pendant qu'ils étaient en train, que nos bons anciens n'aient pas affirmé que les pierres précieuses que l'on trouve dans certaines mines y ont été déposées par des lynx antédiluviens. S'ils se taisent sur ce point, ils se donnent carrière sur bien d'autres ; ainsi, ils gratifient généreusement quelques individus de facultés visuelles, comparables à celles du lynx, et, sous ce rapport, les modernes n'ont point renoncé à l'héritage de l'antiquité qu'ils ont même fort augmenté.

Valère Maxime, Varron, Cicéron lui-même, s'extasient en parlant de la vue d'un Sicilien nommé Strabon, lequel voyait du cap Lilybée jusqu'à Carthage, et comptait les vaisseaux qui sortaient du port, et cela malgré un éloignement de quarante-cinq lieues. Nos illustres ignoraient que, quand même Strabon eût été doué d'une vue encore plus prodigieuse, l'élévation intermédiaire causée par la rotondité du globe eût intercepté ses regards. On a dit aussi de César que, sans quitter les Gaules, il voyait distinctement d'un port de mer ce qui se passait dans toute la Bretagne. Nous ne trouvons, pour notre part, rien à reprendre à cette assertion, qui ne peut être raisonnablement acceptée qu'au figuré : cela signifiait que César était immédiatement informé de tout ce qui se passait

dans l'étendue de ses conquêtes. C'est dans le même sens que l'on a dit de Napoléon, qu'il avait l'œil ouvert sur toutes les parties de son empire.

Voici maintenant l'histoire d'une femme portugaise qui fit grand bruit dans le monde, et mit en émoi les savants, ses contemporains, en l'année 1725. Cette histoire est consignée dans le *Mercure de France* de la même année ; nous l'indiquons comme une source, mais non comme une autorité. On assurait que cette femme découvrait les sources et les trésors les plus cachés, sans autres secours que l'activité et la pénétration de ses regards. Elle désignait les différentes couches de terre, indiquait leurs couleurs, et marquait les distances avec une certitude parfaite. Elle voyait également à travers les habits, la peau, les muscles, tout l'intérieur du corps humain. Elle décrivait le jeu, le mécanisme et la circulation des fluides animaux, et reconnaissait les maladies ; mais, moins habile que nos somnambules magnétisées, selon M. de Puységur, elle ne pouvait indiquer les remèdes infaillibles qui guérissent toujours quand le hasard les protége. Les dames enceintes la venaient prier de leur dire à quel sexe appartenait l'enfant qu'elles mettraient bientôt au monde, enfin, son triomphe fut universel. Le roi de Portugal ayant eu besoin d'eau pour un nouvel édifice, et ses architectes n'en trouvant pas à proximité, on alla consulter la femme, qui n'eut besoin que d'un simple coup d'œil pour indiquer où l'on trouverait des sources abondantes. Le roi, émerveillé, lui fit une pen-

sion, lui accorda le titre de dona, et promit l'ordre du Christ à celui qui l'épouserait.

A ces facultés miraculeuses, il faut ajouter quelques restrictions auxquelles elles étaient sujettes; l'exercice en était soumis à de certaines conditions; il fallait, par exemple, que la femme fût à jeun, et peut-être déjeunait-elle aussitôt qu'elle était éveillée; la plus légère plénitude d'estomac, le moindre dérangement dans l'atmosphère, un agacement nerveux, suffisaient pour suspendre l'exercice de sa vision. Naturellement, les savants furent émus de ces prodiges. Tout aussitôt, au lieu d'examiner la femme, ce qui eût été trop vulgaire, ils consultèrent les livres de leurs prédécesseurs, sans oublier l'inévitable Aristote. A force de fureter, ils trouvèrent une lettre d'Huygens, dans laquelle ce savant attestait qu'on avait vu à Anvers un prisonnier de guerre qui lisait à travers les étoffes les plus épaisses, pourvu qu'elles ne fussent pas rouges. L'homme prouvait la femme, et la femme prouvait l'homme. A ce dernier, une circonstance toute particulière avait attaché un grand renom. Deux dames étant venues lui rendre visite dans sa prison, il se mit à rire à gorge déployée; les dames lui ayant demandé la cause de cet accès d'hilarité : « C'est, dit-il, parce que l'une de vous deux n'a pas de chemise. » L'histoire assure que le fait était vrai, aussi les deux dames, craignant peut-être d'autres révélations indiscrètes, se hâtèrent de sortir.

Au commencement de ce siècle, il y eut à Lyon un médecin dont le nom nous échappe, mais qui aurait

dû s'appeler M. Crédule; ce docteur croyait ou avait l'air de croire qu'une de ses malades lisait des lettres sans les décacheter, un livre sans l'ouvrir. Trop évidemment c'était pour le docteur l'enseigne de son cabinet de consultations, car le charlatanisme de ce que l'on appelle les honnêtes gens se replie en autant de façons que l'imagination des voleurs pour subtiliser les bourses ou décrocher les montres, avec cette différence que les voleurs bornent leurs exploits à la spoliation de quelques individus, tandis que les charlatans se jouent effrontément de la crédulité publique. Trompez, trompez, nos bons charlatans! vos dupes sont si bêtes, que vous ne leur en faites pas encore assez croire selon leurs mérites.

A quel degré de stupidité faut-il être parvenu, en effet, pour croire que des yeux humains, ou même les yeux du lynx, sont doués de la faculté de lire à travers des corps opaques! Ces yeux changent donc les corps opaques et les transforment en corps transparents! Ils vitrifient donc le bois, la pierre, la terre, un corps humain! Pitié! pitié! Tous ces outre-voyants sont, sans exception, des fripons et des jongleurs qu'exploitent les habiles qui font semblant de croire à leurs prestiges pour s'attirer des chalands. La loi le permet, donc c'est bien.

Maintenant, si, du lynx, nous arrivons au caméléon, nous n'hésiterons pas à le disculper des accusations de mouvance et de changement dont il est devenu proverbialement l'objet. Nous avons calomnié le caméléon en nous supposant avec lui une res-

semblance de versatilité très-réelle dans notre espèce, et inconnue chez les caméléons. Au surplus, nous ne pousserons pas plus loin ce lieu commun d'assimilation rebattu jusqu'à satiété, et qu'il convient de reléguer dans le même magasin que les girouettes rongées de rouille. Le véritable caméléon est un animal fort simple dans ses mœurs, exempt de vanité, et qui ne paraît nullement formé pour la dissimulation. On pourrait, au contraire, le regarder comme le symbole vivant de la franchise et de la vérité. Par une foule de modifications naturelles et vraies, il manifeste au dehors toutes les impressions, tous les sentiments qu'il éprouve; s'il rougit, c'est comme l'innocence, et jamais il ne se teint d'une couleur mensongère. Les anciens ne connaissaient pas le caméléon, ou bien il leur avait convenu d'en faire un être idéal, n'ayant aucune couleur à lui. En outre, ils lui accordaient un corps glorieux et la faculté de vivre sans jamais prendre d'aliments. Ainsi l'ont jugé Aristote, Élien et Pline. Quand l'observation est venue en aide aux suppositions de la science pour les rectifier, on s'est occupé du caméléon, et dans ces derniers temps Daubenton et Lacépède n'ont point dédaigné d'en faire l'objet d'études sérieuses.

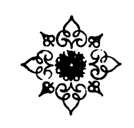
On a vu en France des caméléons vivants, mais nous ne connaissons que les caméléons morts qui font partie de la riche collection du Muséum d'histoire naturelle. Ce singulier animal appartient à la famille des lézards, et affectionne les climats chauds. Sa longueur est environ de treize à quatorze pouces, en comprenant

sa queue, qui entre pour moitié dans ce développement. Sa tête est surmontée d'une espèce de pyramide cartilagineuse rejetée en arrière. La stricité de ses lèvres laisse à peine deviner l'ouverture de sa vaste gueule. Longtemps on accusa le caméléon de surdité, mais Camper est parvenu à découvrir en lui l'organe de l'ouïe, qui est en effet très-restreint. La vue est un sens si perfectionné chez le caméléon, que, peut-être, l'emporte-t-il sur le lynx ; ses yeux ont la faculté de se diriger l'un à droite, l'autre à gauche, l'un en haut, l'autre en bas. Sa démarche est lente et d'une gravité magistrale. Il se nourrit d'insectes, mais il n'y a eu que beaucoup d'exagérations dans l'hommage que les anciens ont rendu à sa sobriété ; il peut soutenir le jeûne pendant un an et plus, et, certes, ce n'est pas par là que l'on a voulu nous faire ressembler au caméléon. Doux et pacifique, il a naturellement beaucoup d'ennemis ; craintif à l'excès, c'est le sentiment de la crainte qui produit en lui les nuances dont il se colore et que l'on voit à travers sa peau, dont le tissu est transparent. La chaleur et la lumière influent aussi sur la variation de ses couleurs, qui sont habituellement le rouge, le jaune, le noir, le vert et le blanc.

Mademoiselle de Scudéri possédait deux caméléons. Il résulta des observations faites sur eux, que les objets qui environnent le caméléon n'agissent pas sur lui. On l'a vu paré de couleurs autres que celles des objets placés autour de lui. Bichat pensait que les mutations du caméléon provenaient de la

quantité d'air qu'il combinait avec le sang artériel. Cette opinion paraît d'autant mieux fondée, que le caméléon possède la faculté d'avaler une grande quantité d'air, qu'il s'enfle et se désenfle à volonté. La nuit, et lorsqu'il se refroidit, il prend une couleur blanche, et reste blanc quand il est mort.

Telle est l'exacte vérité sur deux animaux que les poëtes, et même les historiens, avaient habillés d'une manière fabuleuse, et que nous nous étions, pour ainsi dire, assimilés par des comparaisons tombées dans le domaine des préjugés ; nous leur avons restitué leurs qualités réelles plutôt dans le but de rétablir des faits exacts, que pour détruire des erreurs que leur bénignité mettait à l'abri de tout reproche sérieux.



CHAPITRE XLVII.

LES FEMMES SAUVAGES.

Comme il existe de fausses croyances universellement répandues, accueillies dans tous les temps et dans presque tous les pays, il en est d'autres qui se concentrent dans de certaines localités, mais qui, pour être plus restreintes, n'en sont pas moins dignes d'attention ! C'est pour cela que nous allons faire une courte excursion de l'autre côté du Rhin, pour demander à l'Allemagne une de ses superstitions les plus caractéristiques ; ce qu'il y a de plus surprenant peut-être, c'est le rapprochement de date, puisque l'historiette suivante se rapporte au milieu du dernier siècle. Voici donc ce que nous empruntons à une tradition qui remonte seulement à l'année 1753.

« En ce temps-là, disent les habitants et les paysans de Grœdich, il n'était pas rare de voir des femmes sauvages, sorties du Wunderberg, ou mont Merveilleux, s'approcher des jeunes garçons et des jeunes filles qui gardaient leurs troupeaux, près de la caverne située au delà de Glanegg, et leur demandaient du pain à manger. Souvent aussi elles venaient au glanage. Elles descendaient le matin de bonne heure de

la montagne, et le soir, quand les autres glaneurs avaient fini leur journée, elles rentraient dans le Wunderberg, sans jamais prendre part à leur souper.

« Une fois il arriva, et ce fut encore près de cette montagne, qu'un petit garçon était monté sur un cheval que son père avait attelé à la charrue pour labourer. Les femmes sauvages sortirent de la montagne et voulurent enlever de force l'enfant. Mais le père, qui n'ignorait point les choses mystérieuses qui se passaient aux environs de cette montagne, courut, sans peur, droit à ces femmes, et leur arracha l'enfant en leur disant : « D'où vient cette audace de vous montrer si souvent, et de vouloir m'enlever aujourd'hui mon garçon? Qu'en voulez-vous faire? » Les femmes sauvages répondirent : « Chez nous, il sera mieux soigné ; il sera mieux chez nous que chez lui ; cet enfant serait notre bien-aimé, et il ne lui serait fait aucun mal. » Mais le père ne lâcha pas prise, et les femmes sauvages s'en allèrent en pleurant amèrement.

« Une autre fois, les femmes sauvages vinrent près du lieu nommé Kugel-Mühle, ou Kugelstadt, qui est situé dans cette montagne sur une colline charmante, et là elles enlevèrent un garçon qui gardait les bestiaux. Ce ne fut qu'au bout d'une année, que les bûcherons revirent ce garçon, bien connu de tout le monde, sous un vêtement vert, et assis, sur un tronc d'arbre, au sommet de la montagne. Le lendemain, ils partirent avec ses parents, de leur plein gré, pour

le chercher sur la montagne, mais ils y allèrent tous en vain ; le jeune garçon ne reparut plus.

« Il est arrivé plus d'une fois qu'une femme sauvage du Wunderberg alla vers le village d'Anif, qui est éloigné de la montagne d'une bonne demi-lieue. Là, elle se creusait un gîte dans la terre. Elle avait des cheveux d'une longueur et d'une beauté peu communes, qui lui descendaient presque jusqu'aux talons. Un paysan du village vit souvent cette femme aller et venir, et il en devint amoureux, surtout à cause de la beauté de sa chevelure. Il ne put pas s'empêcher d'aller à elle, la contempla longtemps avec satisfaction, et finit, dans sa simplicité rustique, par se coucher sans peur à côté d'elle dans son gîte. Là, ils restèrent l'un à côté de l'autre sans se rien dire, à plus forte raison sans se toucher. Mais la nuit suivante, la femme sauvage demanda au paysan s'il n'avait point de femme. Le paysan, quoique marié, dit que non. Cependant sa femme s'épuisait en conjectures pour découvrir l'endroit où son mari allait le soir, et où il pouvait passer les nuits. Pour le savoir, elle le suivit, et le trouva couché en plein champ avec la femme sauvage : « Ciel ! dit-elle à cette femme, quels beaux cheveux tu as ! Que faites-vous là ensemble ? » Quand elle eut dit ces mots, elle partit, et le paysan, ainsi découvert, eut bien peur. La femme sauvage lui reprocha alors son mensonge, et lui dit : « Si ta femme m'eût témoigné de la haine et de la mauvaise humeur, ton malheur était certain, et je t'aurais mis hors d'état de bouger jamais de cette

place. Mais puisqu'elle n'a pas été jalouse, aime-la dorénavant, sois-lui fidèle, et ne t'avise plus de venir ici, car il est écrit : « Que chacun soit fidèle à son épouse. » Bien que l'autorité de ce commandement soit peu respectée, poursuivit la femme sauvage, prends ce soulier plein d'argent, et ne regarde point derrière toi. »

Comment, se demandera-t-on d'abord, est-il possible que de pareils contes aient eu crédit il y a moins d'un siècle ! Grœlich et ses environs sont donc des cantons plongés dans la barbarie, et dont les habitants sont plus sauvages que les femmes sauvages du Wunderberg ! Quelles affreuses superstitions ! quelle ignorance ! quelle crédulité !

Il se peut que l'on ait raison de s'exprimer ainsi; mais qui jettera la pierre aux femmes sauvages de l'Unterberg et à de pauvres paysans? Qui? La civilisation la plus florissante, la plus raffinée. Pourquoi? Parce que pendant le siècle même où ces contes inoffensifs ont eu cours, cette belle civilisation a cru à Cagliostro, à la pierre philosophale; parce qu'elle s'est précipitée rayonnante de confiance autour des baquets de Mesmer; parce qu'elle a cru aux diseuses de bonne aventure, aux tireurs de cartes, et à bien d'autres choses plus incroyables encore. Avec de pareils titres on a bien le droit de se montrer rigoureux et de prendre en pitié de pauvres petites superstitions reléguées dans une montagne !

Quoi qu'il en soit, nous présenterons une humble requête aux gens d'esprit à l'occasion de ce chapitre ;

nous les supplions de ne point épiloguer sur le titre de femmes sauvages, attendu que les plaisanteries de ce genre, charmantes sous le directoire, et qui ont fait les délices de la mauvaise bonne-compagnie, sont devenues d'un goût détestable et du plus mauvais ton.



CHAPITRE XLVIII.

LES SIBYLLES.

Rien ne doit paraître plus clair ni mieux démontré que l'existence des sibylles ou d'une seule sybille. Les auteurs qui en ont parlé sont tous si parfaitement d'accord sur ce point, que le moindre doute serait une injure. Demandez à Suidas, quel était le nombre des sibylles ; sans hésiter, il vous répondra : Quatorze. Adressez la même question à Varron, sans plus d'hésitation, il vous dira : Dix. Passez à Elien, il ne vous en accordera que quatre, et Martinus Capella réduira ensuite ce nombre à deux. Voilà du moins qui permet de s'entendre ; mais le docteur Petit, qui composa un traité *de Sibylla*, veut que toutes les sibylles se réduisent à une seule. Prenons qu'il en soit ainsi ; la sibylle de Cumes est la seule qui ne soit point apocryphe, qu'elle soit venue de la Syrie, de l'Ionie ou de la Campanie. Mettons-nous seulement en quête pour savoir son nom. « Elle se nomme Démo, dira Pausanias ; non, interrompra Virgile, elle s'appelle Déiphobe, et elle est fille de Glaucus. Suidas, qui en reconnaissait quatorze, ne leur donne que le nom d'Ériphile ; Aristote lui donne le nom de Malanchrène. De doctes écrivains ayant à faire un choix

entre tous ces noms de la sibylle donnèrent un bel exemple d'impartialité en n'en admettant aucun et en déclarant que le véritable nom de la sibylle unique était Amalthée.

Maintenant parlons sérieusement sur une question puérile dans sa stricte réalité, mais qui mérite un sévère et consciencieux examen, si on veut l'envisager de la seule manière dont elle puisse l'être aujourd'hui, c'est-à-dire sous son point de vue symbolique. Pour l'apprécier autrement il faudrait, par un effort d'imagination impossible, se supposer habitant de la Grèce ou de Rome, quand la croyance des peuples admettait comme un bienfait l'existence d'êtres surnaturels placés par les dieux entre le ciel et la terre et dominant les rois aussi bien que le reste des hommes. Ces créations sorties des temples et divinisées elles-mêmes imprimaient à tous une terreur souvent salutaire dont notre ignorance des temps anciens ne nous permet pas de peser la valeur. Qu'avons-nous pu apprendre dans nos livres touchant ces antiques sociétés détruites et sur lesquelles ont passé tant de siècles, nous qui connaissons si imparfaitement la société même au milieu de laquelle nous vivons, que nous coudoyons journellement, que nous avons la prétention d'étudier, de juger, et chez laquelle la controverse incessante dit assez que le bien et le mal sont encore pour elles des choses problématiques !

Chez les Grecs et chez les Romains on professait pour les sibylles une profonde vénération, et l'on sait de quel

culte les livres sibyllins furent l'objet à Rome. Sont-ce là des erreurs ? — Qui oserait supposer le contraire ? Aussi raisonnons-nous dans le sens de l'histoire et non dans le sens de la vérité. Voici donc comment on raconte que les Romains devinrent possesseurs des livres sibyllins.

Une de ces antiques prophétesses vint trouver le roi Tarquin l'Ancien et lui proposa d'acheter neuf cahiers de ses prédictions ; mais elle en demanda un prix si exorbitant, que le prince ne put croire qu'elle parlait sérieusement. La sibylle jeta aussitôt trois cahiers au feu, et demanda la même somme pour les six autres. Comme Tarquin continuait à rire de ses propositions, elle brûla encore trois cahiers sans rien rabattre de ses prétentions pour les trois derniers qui restaient : elle lui demanda fièrement s'il voulait ou non les acheter. Étonné de la fermeté de la sibylle, Tarquin convoqua le conseil des augures ; tous déclarèrent qu'il fallait donner l'argent qu'elle demandait, et le monarque fut obligé de se soumettre aux conditions de la sibylle.

A dater de ce moment, les livres sibyllins furent très-révérés. On institua un collége de prêtres pour en garder le dépôt. On ne les consultait que dans les plus grandes occasions et sur un décret du sénat. Les livres sibyllins furent brûlés lors de l'incendie du Capitole, qui eut lieu quatre-vingt-trois ans avant Jésus-Christ. Ce fut dans Rome une immense calamité, car les livres sibyllins étaient, si l'on peut ainsi dire, la charte des Romains. On peut remarquer

comme une chose singulière, et non autrement, qu'après l'incendie des livres sacrés, la république romaine pencha vers son déclin et alla peu après se perdre sous le joug des empereurs.

Quelque immense que fût pour Rome la perte des livres sibyllins, à cause de l'importance que le peuple attachait à leur possession, les augures et le sénat s'en consolèrent dans l'espoir de réparer cette perte. On envoya des missionnaires fervents dans toutes les villes d'Europe, d'Asie et d'Afrique qui se vantaient de posséder des vers de la sibylle. On en rapporta plus de deux mille, mais il faut croire que ce n'étaient pas les bonnes versions, car les livres sibyllins perdirent beaucoup de leur crédit; sous son règne, Auguste en supprima un bon nombre de vers, et le reste fut définitivement brûlé par Stilicon, beau-père de l'empereur Honorius.

De tout temps les peuples ont environné les vierges d'un respect sacré et qui n'avait rien de profane même sous le culte des faux dieux. Ces hommages rendus à la pureté virginale ont quelque chose de suave et de doux, que fait encore mieux ressortir la férocité des mœurs des premiers Romains. La corruption la plus effrontée respecta dans la forme ce culte pour la virginité commandée par la loi. Un crime plus grand peut-être que sa mort plaça Octavie sous la condition de cette loi. Vierge, le peuple romain n'aurait pas souffert qu'on l'immolât; violée par le bourreau, Octavie périt ensuite aux applaudissements des satellites de Néron. Les sibylles étaient réputées

vierges, et de là surtout venaient la vénération pour leurs oracles et la confiance qu'ils inspiraient. Saint Jérôme dit expressément que le don de prophétie leur fut accordé en récompense de leur virginité. Quant à la sibylle de Cumes, on lui fait honneur d'avoir rejeté les hommages d'Apollon lui-même, quoique le dieu lui eût offert pour prix de sa tendresse le don d'une éternelle jeunesse et d'une beauté éternelle. Elle préféra subir toutes les chances de la vieillesse, la décrépitude et les infirmités qu'elle traîne à sa suite.

Dans l'état actuel de la société nous pensons qu'aucune erreur n'est plus bonne à rien, qu'aucune de ces fraudes que l'on a appelées pieuses ne saurait être justifiée de nos jours ; mais nous admettons très-bien que la propagation de certaines erreurs a pu être utile selon les temps, et que de pieuses fraudes ont pu prévenir de grands crimes. Nous absolvons Tarquin et les augures d'avoir supposé l'existence de vers sibyllins, pour inculquer au peuple romain, enclin à la révolte, un plus grand respect de la loi en donnant aux lois une divine et mystérieuse origine. Après cela viennent les amplificateurs qui, à force de croire, empêchent toute croyance et éteignent la lumière des symboles en s'efforçant d'en faire des phares de vérité concrète.

Du temps de Cicéron, les Romains riaient de leur propre crédulité, et dans les siècles suivants on fut surpris à Rome de voir les Pères de l'Église chrétienne reprendre en sous-œuvre, si l'on peut ainsi dire, des croyances effacées ou tombées en désué-

tude. Cependant la grande autorité de saint Ambroise s'éleva contre celle des nouveaux docteurs ; il déclare positivement aux chrétiens qui voulaient spéculer sur les livres des sibylles dans l'intérêt de la religion, que les sibylles n'étaient que des femmes fanatisées, dont la tête en délire exhalait mille extravagances. Madame de Krudner, et ses disciples appartenant à son sexe, peuvent nous donner aujourd'hui une idée de ce qu'étaient les sibylles selon saint Ambroise, moins, peut-être, la condition d'où résultait le don de prophétie.

Dans les livres sibyllins accommodés aux besoins des docteurs, fraude que reconnaissait saint Augustin, on trouve des anachronismes si singuliers, que ces versions ne dénotent pas moins l'ignorance de ceux qui les ont imaginées que la crédulité de ceux auxquels on les faisait adopter. On y trouve, par exemple, les événements de la religion chrétienne, beaucoup plus clairement annoncés que dans les livres saints ; les personnages y sont nommés par leur nom propre. Isaïe avait dit : Une vierge concevra. On fait dire à la sibylle : La vierge Marie concevra et mettra au monde Jésus dans une étable de Bethléem. La sibylle des docteurs annonce en outre le baptême du Messie dans le Jourdain, la descente du Saint-Esprit sous la forme d'une colombe ; elle décrit toutes les circonstances de la passion, la disposition des apôtres, la prédication de l'Évangile. Elle se donne comme témoin d'événements arrivés longtemps après la naissance du Messie ; elle raconte le

second incendie du temple de Vesta, qui n'eut lieu que cent soixante et dix ans après Jésus-Christ, sous le règne de Commode ; elle se vante d'avoir accompagné Noé dans l'arche à l'époque du déluge ; en même temps elle est si peu versée dans la connaissance de l'Écriture sainte, qu'elle suppose que Noé ne resta que quarante et un jours dans l'arche, tandis que Moïse dit qu'il y resta un an entier. La géographie ne paraît pas lui être beaucoup plus familière ; elle place, en effet, en Phrygie le mont Ararat, que tout le monde sait être en Arménie.

D'après cela on peut juger que les derniers livres sibyllins, conçus dans de bonnes intentions peut-être, mais auxquels on n'est nullement forcé de croire comme à des articles de foi, ne seraient plus bons aujourd'hui qu'à servir de canevas aux mémoires du comte de Saint-Germain.



CHAPITRE XLIX.

LES CHIROMANCIENS ET LES TIREURS DE CARTES.

C'est une bien nombreuse famille que celle des charlatans, qu'ils s'appellent bohémiens, chiromanciens, tireurs de cartes ou sorciers. Nous avons déjà eu maille à partir avec ces derniers ; c'est une raison de plus pour que nous ne laissions point les autres en oubli. D'ailleurs, il y a tant de choses à dire sur les charlatans de toutes les espèces et de toutes les couleurs, que quand même nous aurions déjà parlé de quelques espèces, nous pourrions revenir sur leur compte, sans courir le risque de nous répéter.

Les premiers bohémiens datent du quinzième siècle ; c'est-à-dire qu'au quinzième siècle, on vit paraître tout à coup en Bohême des devins, noirs, hâlés, mal vêtus, mais fort experts dans l'art de dire la bonne aventure. Ils prirent, comme on voit, leur nom du lieu de leur première apparition. En 1442, il en vint à Paris, qui s'annoncèrent comme des pèlerins voyageant pour l'expiation de leurs péchés. Ils avaient parmi eux un duc, un comte et dix hommes de cheval. Le reste de la troupe se composait de cent vingt prophètes fantassins. On les logea à la Sainte-Chapelle, où les Parisiens se rendirent en foule pour les

voir. Ils avaient la peau basanée, les cheveux noirs et crépus, la taille svelte et dégagée ; ils parlaient une langue inconnue à l'Europe ; leurs femmes, maigres, jeunes et voleuses, disaient la bonne aventure. L'évêque de Paris les excommunia et les fit chasser de la ville ; cette persécution leur donna une réputation semblable à celles que donnent toutes les persécutions, de sorte que les bohémiens étant revenus, se multiplièrent tellement non-seulement à Paris, mais dans toute la France, qu'en 1560, les états d'Orléans jugèrent nécessaire d'en purger le royaume. On les condamna au bannissement, sous peine des galères à perpétuité, s'ils reparaissaient. Les sévices exercés contre les récalcitrants le furent d'une manière si impitoyable, que les bohémiens devinrent extrêmement rares dans nos provinces ; ils s'établirent principalement en Allemagne, en Hongrie et sur les bords du Danube, localités où depuis ils ont été plus nombreux que partout ailleurs. Les bohémiens qui changent de noms suivant les pays qu'ils habitent, constituent une population nomade vivant dans les États civilisés et restant étrangère aux lois de la civilisation.

Ainsi qu'il arrive dans tous les cas extraordinaires, la curiosité s'enquit de l'origine des bohémiens, et la doctrine se trouva prête à répondre. Les théologiens les firent tout d'abord descendre en ligne directe de Caïn, et voici à peu près comment ils en donnaient la filiation. Lorsque Caïn, par le meurtre de son frère, eut attiré sur lui la malédiction de Dieu, l'Éternel lui

imprima un signe pour le faire reconnaître. A cette époque, tous les hommes étaient blancs; pour marquer Caïn, Dieu lui fit la peau noire et le condamna à courir le monde comme un vagabond. Or, ces particularités se trouvant réunies chez les bohémiens, puisqu'ils ont le teint hâlé comme Caïn et vivent comme lui en vagabonds, les théologiens en conclurent qu'ils formaient une branche de la race proscrite, et comme tels étaient naturellement maudits.

D'autres théologiens crurent devoir ajouter à la puissante logique de ces arguments; ils firent descendre les bohémiens de Cham, fils de Noé; de Cham, inventeur de la magie. Les bohémiens étaient magiciens, donc ils descendaient de Cham. Le père Delrio les donne pour si experts en l'art de la sorcellerie, que, selon sa bonne judiciaire, aussitôt qu'on a eu le malheur de leur donner une pièce de monnaie, toutes les autres pièces prennent leur volée et s'en vont rejoindre la première. Les questions adressées aux bohémiens touchant leur origine sont demeurées infructueuses, car eux-mêmes en sont fort incertains. Ils se disent cependant expulsés d'Égypte et condamnés à une vie errante pour avoir refusé l'hospitalité à saint Joseph et à la sainte Vierge, lorsqu'ils vinrent se réfugier sur les bords du Nil. Mais comme en Égypte même les bohémiens passent pour appartenir à une race étrangère, il est fort difficile de se former une opinion à ce sujet.

C'est surtout dans la chiromancie, c'est-à-dire dans l'art de prédire l'avenir par l'inspection de la main,

qu'excellent les bohémiens. Un passage de Juvénal prouve que déjà de son temps les femmes couraient chez les tireurs d'horoscopes. « Elle va, dit-il, porter sa main et son front à l'examen du devin. » Molière n'a pas manqué de livrer les mains de M. de Pourceaugnac à l'inspection de deux bohémiennes. Les principes de la chiromancie ont d'ailleurs beaucoup d'analogie avec ceux de l'astrologie judiciaire, et Aristote recommande la chiromancie comme une science positive. On partage la main en plusieurs régions qui sont chacune sous l'influence d'une planète. Le pouce appartient à Vénus, l'index à Jupiter, le doigt du milieu à Saturne, l'annulaire au soleil, et l'auriculaire à Mercure ; le centre de la main à Mars, le reste à la lune. Les plus habiles chiromanciens ne sont pas tout à fait d'accord sur la direction de la ligne de vie. Les uns établissent son origine entre le pouce et l'index, et lui font traverser presqu'en ligne droite le centre de la main ; mais les cabalistes hébreux sont d'un autre avis : ils la font partir en quart de cercle du milieu du poignet à la racine de l'index. Cette ligne, pour présager une longue vie, doit être profonde, étendue et dessinée fortement ; si elle s'interrompt en route, si elle ne trace qu'un sillon superficiel et peu apparent, eussiez-vous dépassé l'âge de quatre-vingts ans, vous n'étiez point destiné à vivre longtemps.

Le grand triangle situé au milieu de la main est consacré à Mars et formé par la ligne de vie, la médiane et l'hépatique. Ces trois lignes sont pour les chiromanciens de la plus haute importance, attendu

que, selon leur doctrine, elles se rapportent aux principales fonctions de l'esprit et du corps. La ligne hépatique provient du foie et forme un des grands côtés du triangle. Profonde et fortement prononcée, elle indique une âme élevée, un caractère généreux, mais en même temps une grande propension à la colère et à la mélancolie. La médiane, qui forme la base du triangle, suppose la gaieté, la franchise et l'amour du plaisir. Votre pouce et sa racine, s'ils sont sillonnés de nombreuses lignes, se croisant à angle droit ou formant des ellipses, des étoiles et des demi-cercles redoublés, c'est un signe évident que Vénus vous a pris sous sa protection ; elle vous est marâtre, au contraire, si vous possédez l'anneau de Gygès. C'est ainsi que les cabalistes ont nommé les lignes circulaires qui embrassent la totalité du pouce. Adrien Sicler cite un enseigne de vaisseau, Jacquin de Caumont, qui fut pendu pour ne s'être pas suffisamment méfié de l'anneau de Gygès. Cependant il devient encore bien plus menaçant quand il est double en dehors et simple en dedans, car alors ce n'est plus seulement de la corde qu'il s'agit, mais de la roue ; le même Adrien Sicler en produit une preuve irréfragable : en 1639, un fameux impie fut roué à Nîmes, et il portait le terrible signe à la première phalange.

Des chiromanciens aux tireurs de cartes, c'est le cas de le dire, il n'y a véritablement que la main. Les uns vous prédisent votre avenir en examinant votre main ; peut-être si, à votre tour, vous examiniez attentivement celles des tireurs de cartes, si vous ne

perdiez pas de vue leurs mouvements au lieu de vous laisser entraîner aux distractions qu'ils savent toujours vous donner, peut-être seriez-vous moins éblouis de leur brillante prestidigitation.

Les tireurs de cartes sont des nouveaux venus en comparaison des chiromanciens que consultait volontiers l'empereur Auguste dans la plénitude de sa raison ; en effet, les tireurs de cartes, quelque habiles qu'ils soient à les manier et à leur faire révéler tous les secrets qui existent, et même ceux qui n'existent pas, ne sauraient faire remonter leur science à une époque antérieure à celle où les cartes furent inventées pour charmer les loisirs de Charles VI dans les intervalles que lui laissaient ses accès de démence.

Le plus grand argument que l'on ait à opposer à la prétendue science des tireurs de cartes, y compris les belles dames qui se mêlent du métier, ce sont les tireurs de cartes eux-mêmes et leur misérable existence. Pour quelques-uns dont le charlatanisme, plus adroit ou plus heureux, est parvenu à se faire ouvrir les portes de quelques salons, à exploiter des sottises et des crédulités privilégiées et disposées à mieux rétribuer d'audacieuses impostures, combien en est-il qui exercent en plein vent où ils extorquent les sous des pauvres ! Combien sont relégués sous les toits des plus sales maisons, où la misère, pour se rendre encore plus misérable, vient les consulter et jeter sa dernière pièce de monnaie sur un ignoble grabat, afin d'obtenir des prédictions de bonheur et de fortune qui s'évanouissent en fumée ! On l'a dit avant

nous, mais on ne saurait assez le répéter : s'il y avait autre chose que le mensonge et d'insignes jongleries au fond des prédictions de ces gueux, si l'avenir pouvait leur apparaître dans les combinaisons de leurs cartes, est-ce qu'ils n'en profiteraient pas pour eux-mêmes? La confiance que ces sortes de gens inspirent encore aux imbéciles de tous les rangs et de tous les états, aux femmes surtout, est encore trop vivace pour que nous combattions ce dangereux préjugé à armes courtoises, comme nous aimons à le faire quand il s'agit d'erreurs anodines et d'innocents préjugés. La plaie n'est point fermée, et il faut un remède héroïque à sa cicatrisation. Vraiment, on est encore plus surpris qu'indigné quand on voit les crétins de l'intelligence croire encore aujourd'hui au langage des cartes! Les sorciers et les sorcières qui les font parler ont pour coutume de captiver la confiance de leurs dupes en leur révélant d'abord quelques circonstances de leur vie passée, chose toujours facile à faire, car, parmi ces circonstances, il en est beaucoup qui s'appliquent également bien à la vie de tout le monde ; du passé on marche assurément vers l'avenir, et comme la vie a ses lieux communs, c'est dans ces banalités que les diseurs et les diseuses de bonne aventure puisent leurs prédictions. S'il en est une sur mille qui se vérifie, le tireur de cartes est un devin, un sorcier, un prophète; quant aux autres, on les oublie, à moins, ce qui arrive souvent, qu'on n'en attende la réalisation pendant un temps indéterminé. L'argent qu'ils escroquent est d'ailleurs le moindre

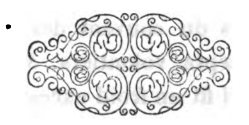
de leurs méfaits ; ils corrompent la raison de ceux qui les consultent, ils les détournent souvent de leurs utiles travaux en leur montrant des éventualités irréalisables, et tiennent les esprits faibles sous l'empire d'une stupide terreur si ceux-ci n'ont reçu que de mauvaises prédictions en échange d'une trop menue pièce de monnaie. On cite des exemples de personnes dont l'imagination fut tellement frappée par les prophéties de ces jongleurs, qu'elles devinrent vraies par suite même de la frayeur qu'elles avaient inspirée. Un homme mourut à quarante ans, parce qu'une célèbre devineresse avait marqué ce terme à sa vie. Quelques jours auparavant, il avait été atteint d'une indisposition qui ne présentait aucun symptôme alarmant; la fatale prédiction lui revint en mémoire dans un accès de fièvre ; le délire étant survenu, la fièvre prit un caractère cérébral qui l'emporta au terme prédit.

Dans son ouvrage intitulé : *Des caprices de l'imagination*, le docteur Bruhier cite un fait exactement pareil. Un homme de quarante ans, d'une humeur vive et enjouée, rencontre en société une femme que l'on avait fait venir pour tirer des horoscopes ; c'était une nécromancienne. Il présente sa main ; la vieille regarde en soupirant et dit : « Quel dommage qu'un homme si aimable n'ait plus qu'un mois à vivre ! » Quelque temps après il s'échauffe à la chasse ; la fièvre le saisit, son imagition s'allume, et la prédiction de la bohémienne s'accomplit à la lettre.

On a coutume de dire qu'il n'existe point de maux

qui ne portent avec eux au moins une parcelle de bien, et très-souvent cela est vrai ; mais nous voudrions bien qu'on nous dît où peut être une apparence de compensation contre le fléau des tireurs de cartes et des diseurs de bonne aventure. Leurs prédictions ont pu donner la mort, en pourraient-ils opposer une seule qui ait été d'une utilité quelconque ? Non, assurément. Ce n'est pas seulement sur des particuliers que ces sortes de prédictions ont exercé de fatales influences ; plusieurs fois elles ont porté des princes superstitieux à des actes d'injustice et de cruauté. L'empereur Valens ayant excité par sa tyrannie l'horreur de ses sujets, quelques jeunes seigneurs de sa cour songèrent à lui donner un successeur. Ils s'adressèrent à un devin qui pratiquait l'alectromantie, c'est-à-dire la divination par le moyen d'un coq. On trace un cercle ; on inscrit sur la circonférence les lettres de l'alphabet. On place sur chaque lettre un grain de froment ; on pose le coq au centre du cercle, et l'on remarque les lettres qui correspondent aux grains qu'il avale les premiers. On les relève et on en compose un horoscope. Le coq se jeta sur les grains qui indiquaient les lettres T, H, E, O, D. On en conclut que l'empire devait appartenir à Théodore, secrétaire de Valens, homme d'un mérite éminent, estimé et chéri de tout le monde. On lui proposa la couronne qu'il eut la faiblesse d'accepter, mais le complot fut découvert, et il périt, lui, ses complices et tous ses amis. On remarque comme une particularité assez singulière que Valens, non content de

cet acte de vengeance, proscrivit tous ceux dont le nom commençait par les cinq lettres désignées par le coq, ce qui n'empêcha pas qu'il eut pour successeur le grand Théodose.



CHAPITRE L.

LE GRAND ALBERT ET NOSTRADAMUS.

Lorsqu'en l'an 1248, l'empereur Guillaume de Hollande arriva à Cologne le jour des Rois, Albert le Grand, ou le grand Albert, car on lui donne indistinctement ces deux dénominations, lui offrit, à lui et à toute sa cour, un banquet splendide dans un jardin situé près du couvent des frères prêcheurs. L'empereur accepta volontiers. Mais le jour fixé, non-seulement il fit un froid excessif, insupportable, mais il tomba une grande quantité de neige, de sorte que les conseillers et les serviteurs de l'empereur, fort mécontents de l'étrange invitation du moine, conseillèrent à leur maître de ne point manger hors du couvent par un temps aussi rude; mais ils ne purent le détourner de remplir sa promesse, et il se rendit à l'invitation avec les siens au jour et à l'heure convenus. Le moine Albert avait fait dresser plusieurs tables et faire tous les préparatifs nécessaires dans le jardin du couvent, où les arbres, le feuillage, le gazon, tout enfin était couvert de neige. On peut juger du mécontentement de tous les convives choqués de cette étrange et absurde disposition. Albert avait eu en outre la précaution, pour que personne

ne sortît du jardin, d'en faire garder les avenues par des hommes imposants autant par leur rang que par leur stature. Lorsque l'empereur se fut mis à table avec les princes et les seigneurs, que les mets furent apportés et servis, le jour devint insensiblement serein et beau, les neiges disparurent comme par enchantement, et, en un clin d'œil, une magnifique journée d'été brilla d'un éclat vif et pur. Le gazon, le feuillage, étalèrent leur verdure; de belles fleurs surgirent de la terre, les arbres se couvrirent de fleurs qui, en très-peu d'instants, se changèrent en fruits dont la maturité s'accomplit à vue d'œil. Mille espèces d'oiseaux vinrent ensuite se poser sur les branches et firent retentir les échos de leurs ravissants concerts. La chaleur du jour devint si intense, que chacun fut obligé de quitter une partie de ses vêtements d'hiver; mais personne ne vit où les mets avaient été cuits et apprêtés; personne ne connaissait les complaisants et gentils serviteurs qui faisaient le service. On ignorait complétement qui ils étaient et d'où ils venaient, et tout le monde se demandait, dans le plus grand étonnement, l'explication de ces mystérieuses merveilles. Le repas penchant vers sa fin, la scène changea. Les superbes serviteurs du moine disparurent; après eux, les oiseaux qui avaient peuplé le feuillage s'éclipsèrent; les arbres se dépouillèrent de leur verdure; le sol perdit sa parure de gazon et de fleurs. Partout reparut la neige; le froid se fit de nouveau sentir, et l'on se retrouva tout à fait au milieu de l'hiver. Chacun alors, transi de

froid, se hâta de reprendre ses habits et de courir, pour se réchauffer, devant un grand feu allumé dans une salle d'en bas.

Jaloux de témoigner la satisfaction que lui avait causée ce merveilleux amusement, l'empereur Guillaume donna au grand Albert et à son couvent de l'ordre des prêcheurs plusieurs terres d'un grand prix, et il le tint lui-même, à cause de sa rare habileté, en grande estime et considération.

Si l'on ne racontait que de pareilles histoires de sorcelleries, il serait aujourd'hui fort inutile de les démentir, attendu que personne n'y croit, que non-seulement elles sont sans inconvénient pour la raison, mais que même l'esprit peut y trouver un délassement agréable. On charge la mémoire du grand Albert d'une foule de merveilles non moins prestigieuses, de sorte qu'il nous apparaîtrait comme un sorcier, vivant uniquement au milieu des diableries et disposant à son gré de Satan et de ses satellites, si l'on ne savait que le grand Albert fut une des principales lumières du treizième siècle. Ainsi il arrive souvent qu'en voulant ajouter à la gloire d'un homme en l'environnant de choses merveilleuses et fantastiques, on nuit dans l'avenir à sa véritable gloire ; sa renommée, quand le temps des justes appréciations est venu, souffre des préjugés dont de fanatiques admirateurs l'ont rendu l'objet.

Ce que nous disons à l'occasion du grand Albert peut s'appliquer en partie à Nostradamus, devenu prophète malgré lui.

Le nom de Nostradamus était Michel de Notre-Dame; mais c'était un préjugé du temps, tympanisé par Molière, qu'on ne s'illustrait point dans les lettres à moins de porter un nom dont la désinence fût latine. Nostradamus fut un de ces noms ronflants qui n'ont besoin que d'un peu d'aide pour devenir populaires. Il en est peu qui le soient plus en France que le nom de Nostradamus. Dans le peuple, on le tient au moins pour l'égal de Matthieu Laensberg.

La famille de Nostradamus était juive et se prétendait issue d'Issachar, personnage qui passa pour profondément versé dans la connaissance des temps et des événements. Michel naquit le 14 décembre 1503, à midi précis, dans le village de Saint-Rémi, en Provence. Il fit ses études à Avignon, où il se distingua surtout dans le cours de rhétorique. Il se rendit ensuite à Montpellier, où il étudia la médecine. Reçu docteur à vingt-six ans, ce qui était une chose fort extraordinaire, alors que les études ne se faisaient pas à la volée, on le désignait déjà comme le plus digne héritier d'Hippocrate et de Galien ; mais dédaigneux des choses de la terre, il laissa là la médecine, et se voua tout entier à l'étude des astres et des mystères de l'avenir. On peut dire que ce ne fut pas sa faute, et voici comment.

Nostradamus avait commencé à publier des éphémérides, où il indiquait les temps propres à l'agriculture, les éclipses, les phases de la lune, le retour des saisons, les variations de l'atmosphère. Il y joignait quelques présages sur les maladies épidémi-

ques, les mouvements des cabinets, la naissance, le mariage et la mort des grands, la paix, la guerre, les combats de terre et de mer, et mille autres objets dont quelques-uns se réalisent nécessairement sur quelque point de notre globe. Le hasard le servit si bien, et parmi ses prédictions il y en eut qui s'accomplirent si merveilleusement, que le peuple et les grands le saluèrent prophète tout d'une voix, et ce fut à qui obtiendrait l'avantage d'être éclairé de ses hautes lumières. L'habile docteur se laissa faire, comprenant que l'exploitation des préjugés populaires est le plus sûr moyen d'arriver à la fortune; voyant de toutes parts l'amour du merveilleux dominer tous les esprits, et chacun s'élancer vers l'avenir pour lui dérober ses secrets, il mit de côté les almanachs, et se livra sans réserve à la féconde folie de son imagination, écrivant au hasard tout ce qui lui passait par la tête. Homme de grand savoir qu'il était, peut-être Nostradamus eût-il végété dans l'obscurité; jongleur de cour et de ville, sa renommée devint immense, et se répandit dans toute l'Europe. Lorsqu'en l'année 1555 il eut fait paraître ses premières centuries, elles eurent un si prodigieux succès, que le roi Henri II et la reine Catherine de Médicis voulurent en connaître l'auteur, et le firent venir à Paris. On le combla de bienfaits, et il retourna prophétiser en Provence.

Quatre ans après, le duc de Savoie et Marguerite de France, sa femme, se rendant à Nice, passèrent à Salon, où demeurait Nostradamus. La duchesse était

grosse, et le duc voulut savoir s'il serait père d'un garçon ou d'une fille. Ces sortes de prédictions sont ordinairement celles qui présentent le plus d'avantage aux prophètes, car ils doivent réussir la moitié du temps. Nostradamus, en cette circonstance, eut la bonne chance : il annonça au duc un garçon, et que ce garçon serait le plus grand capitaine de l'Europe. La duchesse de Savoie mit en effet au monde Charles-Emmanuel.

Nostradamus s'était fait un système à lui, composé de plusieurs autres systèmes connus. Il ne réglait pas seulement ses prédictions sur les astres, il consultait en même temps les formes du corps et les traits de la figure. Le gouverneur de Henri IV ayant voulu avoir l'horoscope de son jeune maître, qui n'avait alors que dix à onze ans, Nostradamus consentit à le faire, pourvu qu'on lui permît de voir le prince tout nu. C'était, on peut se le rappeler, le système des anciens dans leurs élucubrations physiognomoniques. Le jeune Henri fit d'abord quelques difficultés dans la crainte que ce ne fût un piége, et qu'on n'abusât de l'occasion pour lui infliger une correction imméritée ; mais quand il eut été rassuré, il laissa faire le devin, qui, après l'avoir bien examiné, déclara qu'il serait roi de France, et régnerait longtemps.

Ces faits sont garantis par les historiens de Nostradamus, qui, s'il sut lire dans l'avenir les événements qui lui étaient étrangers, ne sut ni prolonger sa vie ni en prévoir le terme. Il mourut au mois de juillet

1566, âgé seulement de soixante-deux ans; mais sa gloire ne mourut pas avec lui, elle augmenta au contraire après sa mort, et son tombeau fut honoré d'une sorte de culte religieux. On le chargea d'épitaphes qui rappelaient sa haute science et ses merveilleuses qualités. Louis XIII l'alla visiter en 1622, et Louis XIV en 1660.

De son vivant, Nostradamus avait eu des courtisans, des admirateurs, des fanatiques, comme il arrive toujours aux hommes qui se font une grande renommée en exploitant la crédulité des générations au milieu desquelles ils vivent. Les enthousiastes à la suite, que l'on nomme vulgairement les compères, ne manquent jamais aux charlatans, auxquels ils servent, pour ainsi dire, d'appariteurs et de hérauts. Nostradamus en eut un des plus dévoués et des plus assidus dans la personne d'un Beaunois nommé Chavigny. Celui-ci avait tout quitté pour s'attacher à la fortune du grand prophète, qu'il n'abandonna qu'après avoir recueilli son dernier soupir. Ce digne Beaunois était singulièrement placé pour commenter, amplifier, expliquer les œuvres du maître, lui que l'on devait supposer le dépositaire de ses secrets; aussi commença-t-il par essayer de quelques prédictions posthumes. Il assura, par exemple, que Nostradamus avait prévu sa dernière heure, et qu'il l'annonçait positivement dans ses présages pour l'année 1567. Avec la meilleure volonté du monde, Nostradamus étant mort au mois de juillet 1566, on ne saurait lui attribuer les présages de l'année suivante, à

moins qu'il n'en eût en pacotille pour les cas imprévus.

Chavigny, ayant vu s'éteindre la grande lumière qui l'avait illuminé, ne put plus rester en Provence, où elle n'avait cessé de briller d'un si vif éclat. Il vint à Lyon, et chercha à se consoler en méditant les présages, les prédictions et les centuries du grand astrologue appelé dans les conseils de Dieu. Il en commenta trois cent cinquante quatrains, et il ne fallut pour cela que trente ans d'études et de travaux assidus. Chavigny publia alors la première face du Janus français, c'est-à-dire l'explication d'une partie de ses prophéties. Ne connaissant point cet ouvrage, nous en parlons sur ouï-dire. On assure qu'il est fort curieux. Chavigny y a, dit-on, rapproché, comparé, collationné tous les quatrains épars et isolés qui lui ont paru présenter quelques rapports avec les événements de son siècle; il en a composé un tableau chronologique dont l'ordre, la méthode et la justesse pourraient imposer aux esprits superficiels. On y trouve des explications heureuses et singulières de plusieurs quatrains de Nostradamus, et leur rapport avec l'histoire est si frappant, qu'on serait tenté de croire que le docteur possédait réellement une sorte d'inspiration. Ce jugement n'est pas le nôtre, et nous avons dit pourquoi il ne pouvait pas nous appartenir; nous l'avons reproduit cependant parce qu'il nous amène à une conclusion à laquelle, sans doute, on ne s'attend guère : ces événements si merveilleusement bien prédits par Nostradamus sont an-

térieurs à sa mort, d'où il suit que les historiens du passé ont le droit de se proclamer prophètes.

Quand on n'a rien de mieux à faire, ce peut être un passe-temps assez agréable que de prendre d'une main un recueil de folies où l'auteur a entassé ses revers pour occuper de lui après sa mort ou pour servir de jouet aux curieux à venir, et de l'autre main l'histoire, afin de la faire coïncider avec ces folles suppositions lancées au hasard, et les convertir par ce moyen en prédictions accomplies. C'est ce que font les commentateurs intrépides, les esprits dont la perspicacité trouve toujours un sens là où il n'y en a point, et qui, au besoin, devineraient une énigme que l'on se serait amusé à composer sans lui donner aucun mot; ainsi en agit, en 1693, un zélateur ardent et enthousiaste de Nostradamus. Il s'appelait Guinaud, et était gouverneur des pages de la chambre du roi. Il fallait faire concorder les prophéties de Nostradamus avec l'histoire, depuis Henri II jusqu'à Louis XIV. Tourmenté du génie de l'explication, Guinaud prétend démontrer que rien n'est plus clair et moins mystérieux que les prédictions de son grand homme. Tout lui paraît si lucide dans Nostradamus, que ceux qui ne veulent point y voir clair font preuve de grossièreté, et témoignent de l'aveugle entêtement des modernes. Ainsi, il cite le quatrain suivant, et demande s'il était possible de prédire plus exactement la Saint-Barthélemy.

Le gros airain qui les heures ordonne,
Sur le trépas du tyran cassera.

Pleurs, plainte et cris, eau, glace, pain ne donne.
V. S. C. Paix, l'armée passera.

L'explication de l'écuyer Guinaud est peut-être encore plus belle que le quatrain de Nostradamus. D'abord, le gros airain est bien évidemment la petite cloche de l'horloge du palais. *L'airain cassera*, signifie que l'airain ne cassa pas, mais qu'il aurait pu casser. Dans ces mots, *le trépas du tyran*, qui ne voit tout d'abord la mort de l'amiral Coligny, tyran des catholiques, en sa qualité de huguenot? *Les pleurs*, *les plaintes*, *les cris* ne nous paraissent pas extrêmement difficiles à prophétiser; quant à ces mots, *eau*, *glace*, *pain ne donne*, il faudrait avoir bien de la mauvaise volonté pour ne pas deviner que l'eau, c'est la Seine où furent noyés beaucoup de huguenots; que la glace n'est autre chose que la terreur glaciale qui refroidit tous les cœurs. *Pain ne donne*, représente en termes exprès la famine, suite ordinaire des grandes catastrophes. Avec un peu de patience, on ne trouvera pas moins lucide la signification des trois initiales S. V. C. Il suffit d'une simple transposition des deux dernières, ce qui vous donne S. C. V. Cette opération faite, l'écuyer Guinaud lit couramment dans cette apparente énigme, et vous auriez l'esprit bien obtus, si vous n'y lisiez pas, comme lui, que S représente Philippe II, comme successeur... De qui, s'il vous plaît?... De Charles-Quint, attendu que C est l'initiale de Charles, et que le V n'est point un V, mais le chiffre romain indiquant le nombre cinq ou quint. Pour ce qui est des

trois derniers mots du quatrain, *paix, l'armée passera*, ils s'expliquent d'eux-mêmes : la paix étant rétablie, l'armée passera, parce qu'on n'aura plus besoin d'armée. Comment ne se soumettrait-on pas à l'autorité de pareilles explications ! Comment ne partagerait-on pas le courroux qu'inspirèrent à l'écuyer Guinaud, Sponde, Gassendi, et le père Ménétrier, lesquels mécréants eurent l'audace grande de se moquer de Nostradamus et de ses prophéties !

En procédant de la sorte, on comprend que rien ne soit inexplicable ; c'est ce que fit le bon écuyer Guinaud, en vertu de quoi les prédictions de Nostradamus furent démontrées exactes jusqu'au temps où il gratifia le monde de ses savants et ingénieux commentaires, sous le règne de Louis XIV. Cependant, la matière n'était pas épuisée, et le grand explicateur devait avoir des successeurs à mesure que les événements viendraient accomplir les prédictions de l'illustre prophète. Un de nos plus amés en ce genre fut, sans contredit, le docteur Belland, médecin de la faculté de Montpellier, lequel, se souvenant sans doute que Nostradamus avait étudié la médecine en la même faculté, voulut rendre un solennel hommage à la mémoire de son ancien. Pour cela, le docteur Belland publia, vers la seconde année de l'empire, un nouveau commentaire sur le prophète provençal, qu'il intitula : *Napoléon Ier, empereur des Français, prédit par Nostradamus, ou nouvelle concordance des prophéties de Nostradamus, avec l'histoire depuis Henri II jusqu'à Napoléon le Grand.*

Quand la flatterie tombe dans ses fureurs extatiques, l'empire du ridicule n'a plus de bornes pour elle. Cependant, le docteur Belland n'entra pas de plain-pied dans le nouveau domaine qu'il voulait exploiter ; la conviction seule guida ses pas. Il avoua même qu'à la première lecture des prophéties de Nostradamus, il ne se sentit que médiocrement disposé en faveur du prophète ; il trouvait de la barbarie dans son style, de la confusion dans ses idées. Mais quand il eut plusieurs fois relu et médité les centuries, le docteur Belland vit se dissiper comme par enchantement les nuages qui obstruaient sa vue. Il lui fallut quelques études pour reconnaître, dans le quatrain suivant, le récit de la mort de Henri II. On doit être bien honteux, ce nous semble, de n'avoir pas tout d'abord saisi le sens de paroles aussi claires que celles-ci.

Bossu sera élu par conseil ;
Plus hideux monstre en terre n'aperçu.
Le coup voulant crèvera l'œil,
Le traître au roi pour fidèle reçu.

Croirait-on que le docteur Belland hésita à reconnaître que le bossu était Montgommery ; que *Mont*, la première syllabe de son nom, était synonyme de bosse ; que le conseil était la réunion des chevaliers du Carrousel, et que *crèvera l'œil*, indiquait l'œil du roi crevé par la lance de Montgommery, et que *le traître au roi pour fidèle reçu*, démontrait jusqu'à la dernière évidence que Montgommery avait tué le

roi exprès, quoique l'on eût attribué à la maladresse ce qui était l'effet d'une déloyale préméditation !

Ces explications valent bien celles que l'on a données, dans mainte et mainte circonstance, au fameux vers de la quatrième églogue de Virgile : *Magnus ab integro seclorum nascitur ordo* : un grand ordre naîtra dans le courant des siècles. Des Pères de l'Église y virent la prédiction du christianisme ; un jésuite borna la prédiction à l'ordre fondé par saint Ignace de Loyola ; sous l'empire, il y eut encore mieux, s'il est possible : il se trouva un scrutateur des arcanes de l'antiquité qui déclara que le *magnus ordo* de Virgile ne pouvait être attribué à autre chose qu'à la fondation du grand ordre de la Légion d'honneur. Aussi malin qu'il était laid, l'astronome Lalande fit semblant d'adopter cette dernière version, ce qui lui attira une explication vraiment scientifique d'un de ses confrères à l'Institut. Nous rougirions, en toute autre circonstance, de rapporter une pareille mièvreté, mais celle-ci sera en compagnie digne d'elle.

Le plus sérieusement du monde, Esménard, d'une nature assez goguenarde, dit à Lalande, à l'occasion que nous venons de rapporter, qu'étant astronome, il n'avait pas pu échapper à l'influence qui lui faisait aimer les araignées. Lalande se récria, et demanda le pourquoi. « C'est, dit Esménard, parce qu'en prenant la lettre du milieu dans le mot *araignées* et en la plaçant en tête du nom de la science que vous possédez à un degré si éminent d'astronome, on fera *gastronome.* » Certes, le raisonnement d'Esménard

n'est pas moins péremptoire que tous ceux des explicateurs de Nostradamus, et des illuminés qui ont vu la Légion d'honneur dans un vers de Virgile.

Continuons cependant à mettre au grand jour la belle théorie des interprétations explicatives, telle que le docteur Belland l'a renouvelée de l'écuyer Guinaud. Le docteur reste émerveillé devant le vingtième quatrain de la neuvième centurie de Nostradamus. Ce quatrain prédit la fuite et l'arrestation de l'infortuné Louis XVI à Varennes, et il les prédit en termes précis, comme vous allez en juger.

De nuit viendra par la forêt de Reines
Deux parts, Voltorte, Herne, la pierre blanche.
Le moine noir en gris devant Varennes.
Elu cap, cause tempête, feu, sang. tranche.

A coup sûr, si un poëte de vos amis vous apportait de pareils vers, le prenant en grande pitié, vous iriez le recommander aux soins du docteur Esquirol. Vous seriez le fou et ce ne serait pas le poëte qui aurait perdu la raison, écoutez plutôt le docteur Belland. Le moine noir, c'est le roi. Objecterez-vous que Louis XVI n'était ni moine ni noir : le docteur vous répondra : « Cela est vrai ; mais décomposez ces mots, *le moine noir*, vous en tirez cet anagramme : *le nommé roi*. Or, le nommé, qui pourrait-ce être, sinon Louis XVI qui n'était plus roi que de nom ? Il est encore plus évident que *herne* est là pour reine, à moins que vous ayez la désobligeance de ne pas changer l'*h* en *i* et de ne pas prendre l'*r* du mot *herne* pour le placer au commencement du mot ainsi changé, ce qui pro-

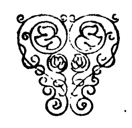
duira reine. *Deux parts* sont les deux époux, comme *voltorte* signifie chemin détourné, venant de *via torta*. *Cap*, c'est le chef; et *pierre blanche*, c'est la robe de mousseline de Marie-Antoinette. » Voici donc le quatrain de Nostradamus traduit clairement, sans que rien n'y manque, dans le langage habituel de nous autres malheureux ignorants qui ne comprenons pas l'argot des prophètes : « Deux époux, savoir : le nom-« mé roi, vêtu de gris, la reine, vêtue de blanc, vien-« dront dedans Varennes, de nuit, par la forêt de « Reines, chemin détourné. L'élection du nommé roi « cause tempête, feu, sang, toutes sortes de désas-« tres, et finit par trancher, c'est-à-dire par faire « trancher la tête du monarque. »

Comment a-t-il pu se rencontrer des jongleurs capables de donner sérieusement de pareilles interprétations à de vieilles sornettes dignes du mépris de quiconque n'a pas abdiqué sa part de bon sens! et comment se fait-il que ces monstrueuses absurdités aient encore besoin d'être signalées ! Observez bien d'ailleurs que, pour donner du poids aux prétendues prédictions du prophète, ses adeptes ne se sont pas fait faute d'en intercaler après coup quelques-unes dont le sens était plus précis. Ainsi on ne trouve pas dans les premières éditions des centuries la prédiction qui annonce la mort de Cinq-Mars et de de Thou. Le prophète est à son aise comme le sont seulement ceux qui comme lui prédisent après l'événement. Il dit :

Quand bonnet rouge par le mur passera,

A quarante onces on coupera la tête,
Et Thou mourra.

Le *bonnet rouge* signifie le cardinal de Richelieu; *le mur* est celui qu'il fit abattre pour se faire transporter, malade, dans son lit; *quarante onces* forment cinq marcs, ou Cinq-Mars, et certes le calembour est joli pour un prophète. Quant à l'appellation de de Thou par son nom, c'était un peu trop montrer le bout de l'oreille.



CHAPITRE LI.

LONGÉVITÉ ATTIBUÉE A CERTAINS ANIMAUX.

Cervi dicuntur diutissime vivere. Il n'est peut-être pas un écolier qui n'ait entendu citer et qui n'ait répété cette sentence où les cerfs sont doués d'une longue vie. Les cerfs, au surplus, ne sont pas les seuls animaux que notre générosité ait gratifiés d'une longévité extraordinaire. Après les cerfs viennent les corbeaux et les corneilles, les perroquets; et, dans l'eau, les carpes et les brochets. Sur quoi ces croyances ont-elles pu, dans l'origine, être fondées aux yeux de ceux qui les premiers les ont propagées? Nous retrouvons presque partout la même cause : l'amour du merveilleux exploité par la spéculation, ou bien les jeux de l'imagination des poëtes pris au sérieux par l'ignorance et la crédulité. C'est en effet au plus ancien poëte grec dont les œuvres soient en partie parvenues jusqu'à nous, à Hésiode, que nous devons un calcul approximatif sur la longévité présumée du cerf et du corbeau. Hésiode n'accorde à l'homme que quatre-vingt-seize ans à vivre ; il en donne huit cent soixante-quatre à la corneille et trois fois autant au corbeau ; mais il est encore bien plus prodigue d'années envers le cerf, dont la vie peut atteindre, selon le

poëte, la fin de son trente-cinquième siècle. Comme cela, à la bonne heure! Cela vaudrait au moins la peine de venir au monde.

D'après Hésiode, ou tout au moins comme lui, presque tous les anciens ont accordé une très-longue vie au cerf dont les Égyptiens avaient fait l'emblème de la vieillesse. Pline rapporte que, cent ans après la mort d'Alexandre, on prit dans les forêts plusieurs cerfs auxquels ce prince avait attaché lui-même des colliers. Mais qu'est cela en comparaison du cerf trouvé en 1037 dans la forêt de Senlis avec un collier portant cette inscription : *Cæsar hoc me donavit*, c'est César qui me l'a donné.

Tout de suite, sur cette rencontre, en admettant qu'il faille l'admettre comme bien constatée, on a adopté la plus incroyable et par conséquent la plus belle version. Le César de l'inscription était nécessairement Jules César, d'où il suivait que le cerf avait alors dix siècles, plus soixante-dix-sept ans, puisque César conquit les Gaules environ quarante ans avant Jésus-Christ. Mais depuis le grand César, combien de petits Césars, sans compter les chiens de chasse, ont porté ou traîné le nom de César! Le César du cerf était peut-être son contemporain; mais la chose n'ayant rien de merveilleux devait être rejetée comme indigne.

Sur le fait de la longévité du cerf, Aristote s'était prononcé, non pas sur des traditions fabuleuses, mais d'après des expériences positives. Ayant disséqué un grand nombre de cerfs et de biches, Aristote recon-

nut que l'âge ordinaire de ces animaux devait être de trente à trente-six ans. Ce fut l'opinion de Buffon, et c'est aujourd'hui celle de tous les naturalistes. Cette opinion est d'ailleurs fondée sur des observations, d'après lesquelles ils ont établi comme une loi invariable, à savoir que la durée de la vie chez les animaux à mamelles est proportionnée au temps de la gestation et à la durée de l'accroissement. La brebis et la chèvre, qui portent cinq mois et dont la croissance dure deux ans, vivent de huit à dix ans. Le cheval, qui demeure dix mois dans les flancs de sa mère, et qui prend sa crue en cinq ou six ans, vit de trente à quarante ans. Il n'y a rien d'exagéré dans cette appréciation de la durée de la vie du cheval, quoique très-peu de chevaux arrivent à cet âge ; il faut tenir compte de l'épuisement occasionné aux chevaux, des durs travaux que l'homme en exige, surexcitant ses forces par le fouet, les mauvais traitements, jusqu'à ce qu'il l'envoie à l'équarrisseur pour prix de ses nombreux services Ici, nous considérons, avec les naturalistes, l'âge du cheval libre et livré à sa nature. Le chameau, dont la portée est de dix mois comme celle du cheval, met un an ou deux pour accomplir son entier développement ; aussi pousse-t-il sa carrière jusqu'à cinquante ans. L'éléphant, qui porte une année entière, n'arrive à l'apogée de sa croissance qu'au bout de trente ans et ne vit pas moins d'un siècle. Or, la portée du cerf étant de huit mois seulement, sur quoi baser en sa faveur une infraction aux lois qui régissent les autres animaux de

la même nature que la sienne? Écoutons dans quels termes précis s'explique Buffon à ce sujet.

« Le cerf, dit-il, qui met cinq à six ans à croître, vit trente cinq ou quarante ans. Ce que l'on a débité de la longue vie du cerf n'est appuyé sur aucun fondement ; ce n'est qu'un préjugé populaire dont Aristote lui-même a relevé l'absurdité. »

Voilà donc la vie du cerf réduite à des proportions tout ordinaires ; Buffon s'est montré impitoyable aussi bien qu'Aristote, et c'est ailleurs qu'il nous faut chercher des exemples d'une merveilleuse longévité. Sur ce fait les docteurs allemands ne nous laisseront heureusement que l'embarras du choix. On lit dans les annales des voyages de Malte-Brun, que l'empereur Frédéric II, à qui l'on venait de présenter un beau brochet vivant, le fit jeter dans un étang du palais de Kaiserslautern, après l'avoir orné d'un collier d'or à chaînons élastiques, avec une inscription en grec, dont voici la traduction : « Je suis le poisson qui le premier ait été mis dans cet étang, des mains de l'empereur Frédéric II, le 5 octobre 1230. » Ce brochet, après avoir passé deux cent soixante-sept ans dans cet étang, fut enfin pris avec son collier en 1497 et transporté à Heidelberg, pour être servi sur la table de l'électeur Philippe. On dit qu'il avait alors dix-neuf pieds et qu'il pesait trois cent cinquante livres.

Certes, voilà un poisson qui eût comblé de joie le sultan Shahabaham et son confident Maréco, lequel était, comme on le sait au théâtre des Variétés, en recherche d'un très-beau poisson pour satisfaire les

caprices de son maître ; malheureusement voilà encore un poisson miraculeux qui retombe dans l'eau de son propre poids C'est dommage, car l'invention était jolie ; mais comment faire croire à quelqu'un d'un tant soit peu sensé, qu'un collier d'or élastique a pu conserver son élasticité pendant deux cent soixante-sept ans, sans que l'inscription eût cessé d'être lisible? C'est évidemment un de ces contes dont fourmille la vieille histoire de la bonne Allemagne. Ce n'est pas que l'opinion des observateurs qui prétendent que les poissons doivent vivre plus longtemps que les animaux terrestres ne paraisse fondée sur des faits éprouvés. Ils disent que les poissons ayant le sang froid, et la transpiration ne leur faisant rien perdre, de là vient la cause de leur longue vie. L'Anglais Fordyce a fait sur cela des expériences assez curieuses. Il renferma des dorades dans des vases remplis d'eau, leur donna d'abord de l'eau fraîche tous les jours, puis, seulement tous les trois jours ; elles vécurent ainsi pendant quinze mois sans autre nourriture. Il poussa l'expérience plus loin ; il distilla l'eau, augmenta le volume d'air et ferma les vases de manière à ce que les plus petits insectes n'y pussent pénétrer. Ses dorades ne vécurent pas moins et acquirent même un peu d'embonpoint. L'auteur de l'expérience, recherchant de quoi elles avaient pu vivre, a pensé que, ayant peu à réparer, elles décomposaient l'air et donnaient ainsi un démenti formel au proverbe qui veut que l'on ne vive pas de l'air du temps. Sans nier la justesse de ces observations, on leur en a

opposé d'autres qui annulent la prétention que pourraient avoir les poissons à une miraculeuse longévité. Leur organisation, celle des carpes surtout, est plus délicate, leurs muscles sont moins solides, et les efforts qu'ils ont à faire pour se mouvoir dans un milieu huit cents fois plus pesant que l'air atmosphérique doivent affaiblir plus promptement chez eux le principe de la vie.

Tel est le langage de la raison appuyé sur l'étude des animaux ; mais qu'est-ce que la raison opposée à de vieilles traditions populaires? Il n'y a pas encore bien des années que vous auriez entendu dire à bon nombre d'honnêtes Parisiens que les carpes de Fontainebleau étaient contemporaines de François Ier. D'autres vous ont parlé des carpes non moins merveilleuses et non moins âgées qui vivent sous la cathédrale de Strasbourg et sont devenues des espèces de monstres, ce qui paraît d'autant plus avéré que personne n'a jamais vu ces monstrueux animaux. Mais croire est un si grand besoin, que l'on ne veut guère examiner ni raisonner. Du temps de François Ier, il y avait des carpes à Fontainebleau ; il y en a encore aujourd'hui, donc ce sont les mêmes. Voilà le raisonnement forcé sur lequel repose la tradition. Mais si l'on vous posait ainsi le même argument, qu'auriez-vous à répondre : « Du temps de François Ier, il y avait des hommes dans la petite ville de Fontainebleau ; il y en a encore aujourd'hui, donc ce sont les mêmes. » La proposition est la même dans les deux cas, seulement on a vu mourir les habitants de Fontainebleau

et les générations s'y renouveler, tandis qu'on n'a pas vu mourir les vieilles carpes et de plus jeunes les remplacer; voilà toute la différence entre les deux conclusions.

A ces causes renvoyons donc la longévité des carpes et des brochets à la poétique des contes de fées, et voyons si nous serons plus heureux avec les corneilles, les corbeaux, les cygnes et les perroquets.

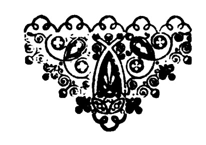
Willugby, dans son ornithologie, prétend qu'on a vu chez un de ses amis un oison âgé de quatre-vingts ans, et devenu si méchant sur ses vieux jours, qu'on fut obligé de le tuer pour mettre fin aux méfaits qu'il commettait dans la basse-cour. Enhardi par ce récit, Willugby ne s'arrête pas en si beau chemin, et parle d'un cygne âgé de trois siècles. Le cygne compromet singulièrement l'oison. Pour avoir l'explication de la fabuleuse longévité attribuée à quelques oiseaux, nous ne pouvons mieux faire que de procéder comme nous l'avons fait, c'est-à-dire en invoquant l'opinion et les expériences des naturalistes, à l'égard de la longévité présumée du cerf.

Les pigeons, les poulets et les canards vivent de dix à douze ans. Les pies, les corbeaux et les geais domestiques portent au même âge tous les signes de la caducité. Le professeur Hufeland, d'Iéna, qui s'est fort occupé de la durée et de la conservation de la vie, assure que le grand aigle et quelques autres oiseaux d'une constitution forte et vigoureuse parviennent à un âge très-avancé, et qu'on en a conservé dans les ménageries qui ont vécu plus de cent ans. Il rapporte

que M. Selwand, de Londres, reçut en 1795, du cap de Bonne-Espérance, un faucon orné d'un collier d'or portant cette inscription : « A Sa Majesté Jacques, roi d'Angleterre, an 1610. » De là toute une histoire : L'oiseau avait été présenté au roi Jacques, il s'était échappé de sa cage ; pour éviter d'être repris, il s'était réfugié pour ainsi dire d'un pôle à l'autre, et pendant cent quatre-vingt-deux ans, il avait vécu en philosophe au milieu des Cafres et des Hottentots ; mais nul ne pouvant échapper à sa destinée, le prisonnier évadé était renvoyé en Angleterre. Que dire à cela ? Que M. Selwand, de Londres, a été l'objet d'une honnête mystification, à moins que le fameux brochet de Kaiserslautern n'ait été métamorphosé en faucon. Ces sortes de mystifications ne sont point sans exemple, par la raison qu'avec un bon compère, on peut les exploiter fort lucrativement en tirant à vue sur l'inépuisable trésor de la crédulité publique. Considérons en outre une chose dont nous pouvons être souvent témoins. Quand un savant comme Hufeland a mis une proposition en avant, il s'y attache, il s'y acoquine, si l'on peut ainsi dire ; loin de rechercher si par hasard il ne se serait pas trompé, si on ne l'aurait pas induit en erreur à l'égard des faits qu'il n'a pu vérifier lui-même, le savant, autant et plus peut-être que tous les autres hommes, élague tout ce qui pourrait le ramener au doute, et s'applique surtout à récolter des preuves à l'appui de ce qu'il a avancé ; il n'est donc pas surprenant que Hufeland ait adopté le faucon du roi Jacques.

Après la crédulité, une des choses les plus naturelles à l'homme, est, sans contredit, l'exagération. La moindre nouvelle grossit en passant de bouche en bouche ; on exagère communément la fortune des riches, on exagère les défauts de ses ennemis beaucoup plus que les bonnes qualités de ses amis ; quant aux choses un peu extraordinaires, elles deviennent, en voyageant, merveilleuses jusqu'au miracle. Ainsi, un perroquet aura passé d'une génération à une autre, peut-être à une troisième dans la même famille, et voilà les perroquets vivant comme Nestor ou Mathusalem. Au milieu de tout cela, nul n'a pu constater l'existence d'un perroquet qui ait vécu plus d'une cinquantaine d'années, et encore ces exemples sont-ils si rares, qu'il n'y a rien à en conclure en faveur de l'espèce. Ces préjugés, attachés à la longévité de certains animaux, appartiennent cependant à la catégorie de ceux qui sont le plus tenaces dans l'esprit du vulgaire. Et ensuite, pour peu que l'on démontre l'exactitude d'un seul fait résultant d'une aberration dans les lois de la nature, les charlatans triomphent à l'aide d'une exception unique. Au nombre de ces faits uniques, l'antiquité a cité l'exemple du chien d'Ulysse, qui reconnut son maître après vingt ans d'absence ; une mule d'Athènes qui vécut quatre-vingt-dix ans. Mézeray rapporte, sur la foi de Flodard, que Loup Asnard, duc de Gascogne, étant venu rendre foi et hommage à Raoul, roi de France, vers le commencement du dixième siècle, parut devant le monarque sur un cheval âgé de plus de cent

ans. Peut-être ces faits sont-ils contestables, mais il serait inutile de les contester. Admis comme vrais, ils ne prouvent pas plus en faveur de la longévité des chiens, des mules et des chevaux, que les quelques hommes qui ont vécu un siècle et demi ne prouvent en faveur de la longévité attribuée à l'espèce humaine.



CHAPITRE LII.

LE MAGNÉTISME.

« Le passé n'existe plus, et l'avenir n'existe pas encore ; or, une chose qui n'existe plus et une chose qui n'existe pas encore sont évidemment du même ordre ; elles sont l'une et l'autre dans le néant : la première, parce qu'elle y est rentrée ; la seconde, parce qu'elle n'en est pas encore sortie. Supposez qu'après votre mort vous soyez tout à fait anéanti, n'est-il pas vrai que vous serez dans le même état où vous étiez avant de naître? Si l'âme peut voir et saisir ce qui n'est pas, qu'importe que ce soit avant ou après? N'est-il pas vrai qu'il ne s'agit ici que de la différence de deux adverbes? Des philosophes d'un sens profond et d'un esprit élevé soutiennent que l'âme est la cause efficiente de ses idées, qu'elle ne les tient de personne ; qu'elle les produit par sa propre énergie ; qu'elle les arrange et les combine comme il lui plaît ; mais si elle peut, à son gré, diriger son attention sur le passé qui n'existe plus, pourquoi ne la porterait-elle pas également sur l'avenir qui n'existe pas encore? Ne puis-je aussi bien voir un homme qui vient qu'un homme qui s'en va? »

Qui dirait que cette complication de raisonnements

singuliers, bizarres, appartient à Plutarque? Il en tire la conséquence que la pythie et les autres devineresses de l'antiquité pouvaient prophétiser l'avenir. Quand il écrivit cela, Plutarque, ordinairement judicieux quoique crédule, tomba dans les arguties de l'école : le passé n'est pas le néant comme y est encore l'avenir; le passé, en traversant les temps accomplis, a déposé son fructueux limon dans la mémoire des hommes; le passé est positif, invariable; il est tel qu'il fut; l'avenir, au contraire, n'offre aucun point saisissable, c'est un carrefour à voies multiples, sans que rien indique celle qu'il faut prendre, sous peine de se fourvoyer. Nous rencontrons un homme que nous connaissons, nous le saluons, nous savons son nom, le son de sa voix ne nous est point étranger; c'est l'image du passé. Nous passons dans une foule nombreuse sans qu'aucun visage éveille en nous aucun souvenir, c'est l'image de l'avenir. Parmi ces visages, peut-être en est-il que nous connaîtrons un jour, mais nous ne savons ni quand ni comment. Les arguments de Plutarque sentent donc la subtilité, disposition d'esprit qui consiste souvent à tirer de fausses conséquences, même d'un principe avéré. D'ailleurs, il n'est nullement démontré que l'âme tire ses idées de son propre fonds, qu'elle en soit l'auteur et qu'elle les arrange à son gré, ainsi que l'ont prétendu quelques philosophes. Examinons-nous bien, et nous verrons que les fonctions de notre âme s'exercent en vertu des influences qu'elle a reçues du dehors par la voie de nos sens. Qu'un acci-

dent nous fracture un membre, notre âme est obligée d'en ressentir la douleur; qu'un air frais vienne à passer sur notre front après une vive chaleur, notre âme en savoure le rafraîchissement; ainsi de toutes les joies, de toutes les douleurs morales ou physiques. Le corps et l'âme, tant qu'ils sont accointés ensemble, sont esclaves mutuels l'un de l'autre dans des conditions imposées par le Créateur; et tout ce que l'on pourra dire des rêves, des visions, des extases, soit qu'on les suppose naturels, soit qu'on leur donne des moyens factices pour origine, ne prouve rien contre le grand ordre dans lequel gravite l'humanité.

Le somnambulisme naturel est un fait vrai. Le somnambulisme artificiel, causé par les attouchements des magnétiseurs, est aussi un fait vrai. Les premiers de ces somnambules veillent en dormant; on endort les autres tout éveillés, voilà la différence matérielle qui existe entre eux. Quant aux conséquences, quant aux prévisions, quant à la vue intellectuelle, tout cela appartient à l'absurde, à la jonglerie spéculative ou à la bonne foi trompée.

Veuillez consulter des gens assez âgés pour avoir conservé quelque souvenance des baquets de Mesmer; ils vous diront, s'ils ont conservé leur aveuglement, que les somnambules de Mesmer voyaient ce qui se passait à la cour du sophi de Perse, dans le sérail du Grand Turc, aussi distinctement que les choses vulgaires de leur ménage; peut-être même le voyaient-ils beaucoup mieux.

Mesmer enseignait qu'il en était des corps animés

comme du fer et de l'aimant; que chaque personne s'attirait et se repoussait suivant la différence et la nature de ses pôles; que la santé et la vie dépendaient de la présence et de la quantité du fluide magnétique; qu'un homme bien pourvu de magnétisme pouvait en transmettre à un autre, et lui rendre la somme dont il avait besoin pour remplir convenablement ses fonctions. Il supposait que toutes les facultés intellectuelles dépendaient du magnétisme; qu'on pouvait les atténuer ou les exalter en infusant le fluide ou en le retirant. Il se flattait, non-seulement de guérir tous les maux, mais de donner de l'esprit aux sots, de la science aux ignorants, et de nous mettre l'avenir sous les yeux aussi facilement que le présent. Mesmer avait lu Plutarque. Des réfutateurs sérieux ont prouvé à Mesmer que le fluide magnétique n'existait pas; qu'il n'agissait ni sur les enfants ni sur les animaux; que les gens bien constitués, les esprits forts et exempts de prévention, pouvaient impunément se moquer des baquets; que toutes ses prétendues cures n'étaient que des jongleries faciles à expliquer, ou des guérisons opérées par la diète, l'exercice d'innocentes potions, et la confiance aveugle en des médicaments équivalant à de l'eau claire. La science de Mesmer s'évanouit devant l'examen qu'en firent l'Académie des sciences et la Société de médecine. Le somnambulisme, les convulsions et les innombrables merveilles prônées par les adeptes du docteur, furent reconnus comme d'adroites mystifications ou le produit d'une prévention

arrêtée, de la faiblesse ou du délire d'imaginations malades. Renfermez dans une salle des femmes d'un tempérament délicat et des hommes d'une complexion semblable à celle de ces femmes ; réunissez-les autour d'un appareil préparé avec un peu d'art ; disposez leur esprit, excitez leur imagination en leur parlant de prodiges, d'effets extraordinaires et surnaturels ; que la salle ne soit éclairée que par une lumière mystérieuse, que le silence ne soit interrompu que par le son d'un instrument mélancolique, des pleurs, des sanglots et des cris lointains ; faites-leur subir quelques épreuves, soumettez-les à des frictions légères et répétées sur les organes les plus sensibles aux impressions du toucher ; leur imagination s'exaltera bientôt, ils éprouveront des chaleurs, des spasmes, des suffocations, le sommeil et le délire. Choisissez des sujets sortant d'un bon dîner, vos expériences amenèront un résultat plus facile et plus prompt, si, surtout, vous avez l'attention d'établir vos actions et vos réactions d'un sexe sur l'autre.

On ne nie pas l'efficacité de certaines commotions instantanées dont les effets sont immédiats et prodigieux. En l'année 1802, le hasard nous fit trouver, au village de Mottel, à peu de distance de Dreux, et tout près de la forêt d'Anet, le jour de la Fête-Dieu. Le concordat venait d'être conclu, et c'était la première fois, depuis la révolution, que l'on revit dans nos campagnes la célébration du culte divin. Comme il n'y avait que des catholiques dans la commune, la procession put sortir de l'église. Nous avons été

témoin de ce que nous racontons. Il y avait, dans le petit village de Mottel, une bonne vieille femme, bien dévote, paralysée de tous ses membres, au point que, depuis plus de trois ans, elle n'avait pas fait d'autre voyage que de son lit à sa chaise, et de sa chaise à son lit. Quand elle apprit que le saint sacrement passerait sur un chemin qui longeait l'extrémité de son jardin, la bonne femme voulut se faire porter à cet endroit, ce que l'on fit non sans peine. Quand elle vit le prêtre portant le saint sacrement passer devant elle, elle en ressentit une secousse de joie si puissante, qu'elle put revenir à pied à son logis, appuyée sur le bras d'un de ses enfants. La paralysie n'était pas seulement suspendue, elle était à peu près guérie, car la bonne femme continua à pouvoir marcher, mais non pas sans difficulté, car nous ne voudrions pas exagérer ce que ce fait nous parut avoir d'extraordinaire. Nous ne crions pas au miracle, mais nous citons certainement un exemple assez remarquable de ce que peut produire une vive commotion sur un esprit affaibli par n'importe quelle cause.

Peut-être, dans cette longue énumération d'erreurs, de préjugés, de superstitions, de fausses croyances, de jongleurs et de charlatans, nous serions-nous abstenu d'évoquer l'ombre de Mesmer. Il y a longtemps que le ridicule l'a bien dûment noyé dans ses baquets, mais ses adeptes sont souvent revenus sur l'eau ; il en existe même encore qui font voyager le fluide magnétique par les airs, plus rapidement

que les signaux du télégraphe, ce qui ne mériterait pas grande considération si des docteurs de bon renom n'humiliaient pas leurs consultations devant celles de leurs somnambules; si, surtout, un homme de bonne foi, d'une réputation inattaquable sous tous les rapports, M. de Puységur enfin, n'eût couvert les charlatans du somnambulisme de la recommandation de son mérite et de son nom.

Nous ignorons si M. de Puységur vit encore, peu familiarisé que nous sommes avec les annuaires nécrologiques, et nous souhaitons sincèrement qu'il édifie encore et longtemps ses élèves. Cependant il nous est revenu une aventure, déjà assez ancienne, qui prouve que les élèves de M. de Puységur ne se sont pas toujours fait scrupule de se divertir aux dépens du maître, en le flattant dans ses convictions bien-aimées.

Il convient d'abord de savoir que, selon la doctrine de M. de Puységur, tous les sujets ne sont pas également propres à ressentir les effets du somnambulisme, ce qui pourrait déjà paraître aux esprits vétilleux un argument contre le somnambulisme; mais nous faisons cette remarque uniquement pour appuyer la bonne foi du magnétiseur. Quoi qu'il en soit, voici le fait que nous avons à raconter, et nous en garantissons la scrupuleuse exactitude.

Dans le temps où M. de Puységur exerçait son apostolat avec le plus de ferveur, il avait pris à son service une jeune fille qui, si nous ne nous trompons, s'appelait Marie. Elle venait de la campagne, appor-

tant à Paris ses dix-sept ans et une admirable santé. Marie parut à son maître un sujet qui lui ferait honneur, et peu de jours après son arrivée, M. de Puységur se mit en devoir de la magnétiser. Malheureusement Marie n'était point une prédestinée de la science, le fluide magnétique n'agit pas plus sur elle que sur une tête à perruque, et M. de Puységur attendit qu'il lui vînt de meilleures dispositions. Elles vinrent, ces dispositions, et voici comme. Marie n'avait d'abord que de très-faibles gages, et elle aurait bien voulu les voir augmenter ; elle s'en ouvrit aux élèves en magnétisme, qui causaient quelquefois avec elle. Un de ceux-ci lui conseilla de se prêter de bonne grâce aux exercices magnétiques de son maître, lui enseigna comment il fallait s'y prendre pour acquérir, au moins en apparence, toute la lucidité voulue, quelle chose elle devait voir quand elle serait en état de somnambulisme, et quelles choses elle devrait répondre aux questions de son maître. Marie, qui était une fille fort spirituelle et passablement malicieuse, retint la leçon et la mit à profit aussitôt que l'occasion se présenta. M. de Puységur, sans en espérer beaucoup, continuait cependant, pour l'acquit de sa conscience, à la magnétiser de temps en temps. A la plus prochaine épreuve, Marie s'assoupit le mieux du monde ; enfin, elle devint lucide, au grand triomphe du magnétisme, et, sur la première demande qu'elle en fit, ses gages furent un peu augmentés. Les progrès de Marie furent si admirables, qu'elle s'endormit au premier commandement ; elle voyait tout, elle

répondait à tout avec une justesse parfaite, si bien qu'elle devint, au bout de quelques mois, le sujet le plus distingué qui eût jamais causé l'admiration des magnétiseurs qui se rendaient au Jardin des Plantes, dans le cabinet de M. de Puységur. Cependant Marie, dont les gages augmentaient de mois en mois, eut trop d'ambition, et c'est ce qui la perdit; elle devint si exigeante, que son maître dut se priver de ses services, et force lui fut de se placer ailleurs, où elle ne sut plus que faire la cuisine.

D'un fait comme celui-là, quand il est bien connu, on pourrait arguer contre ceux que l'on ignore, et on comprend assez quelle serait la conclusion. On peut d'ailleurs observer, à l'occasion du magnétisme et des magnétiseurs, que si l'engouement les accueille pour un temps, le dédain les réduit tôt ou tard à leur juste valeur, et pour quelques honnêtes gens dupes de leur propre erreur, comme M. de Puységur, combien de charlatans exploitent les gens assez crédules pour leur accorder leur confiance!



CHAPITRE LIII.

LES NÈGRES.

Deux questions d'un ordre élevé se présentent simultanément à l'esprit des Européens, quand on parle des nègres. La question de l'esclavage et la question qui se rattache exclusivement aux nègres comparés aux blancs, et considérés sous le rapport de leur couleur si opposée à la nôtre, et sous le rapport aussi de certaines autres différences, supposées ou réelles, que l'on veut établir entre les nègres et nous. L'histoire du monde enseigne assez que la question de l'esclavage n'est point une question de couleur, et que l'esclavage exista à peu près partout dans l'antiquité, indépendamment de la forme des gouvernements. Nous n'avons pas d'ailleurs à nous en occuper. Rappelons seulement que l'abolition de l'esclavage est due à la religion chrétienne, dont elle fut un des plus grands bienfaits; rappelons aussi le trait incisif de Montesquieu, lorsqu'il a dit, en parlant des nègres : « Hâtons-nous de déclarer qu'ils ne sont pas des hommes, dans la crainte qu'on ne nous demande si nous sommes des chrétiens. » Félicitons-nous aussi de ce qu'un roi de France a dit le premier en Europe : « Terre de France donne liberté. »

Maintenant, pour bien poser les limites que nous ne devons point franchir, posons d'abord ces deux propositions : Les nègres sont-ils inférieurs aux blancs? Est-ce en vertu d'un préjugé que les blancs se croient supérieurs aux nègres? Tachons ensuite de résoudre ces deux propositions délicates, non pas sans interroger quelques-uns des doctes qui les ont abordées, mais sans les surcharger de trop longs emprunts faits à l'histoire et à la science.

Les nègres n'ont jamais eu de défenseurs plus zélés et plus persévérants dans leur zèle que le fameux abbé Grégoire. Ayant raison au fond, il a poussé l'exagération si loin dans ses plaidoiries, que souvent on dirait que Grégoire n'a pris la défense des noirs que pour accuser les blancs. Comme de pareilles accusations rentrent dans la question de l'esclavage où seulement elles peuvent paraître fondées, nous les laissons de côté. Sur la question d'égalité native entre les races de deux couleurs, nous ne connaissons rien de plus vrai et en même temps de plus concluant que la naïve et puérile observation d'un enfant de dix ans, fils d'un colon. Un jour qu'étant à Paris le père avait à dîner chez lui plusieurs de ses amis et son enfant venu depuis le matin de son collége, on parla des nègres, et, sur ce chapitre, on sait combien les colons diffèrent de l'abbé Grégoire. Le colon déblatérait donc contre les nègres, et comprenait leurs défenseurs dans la proscription. On était au dessert quand la discussion devint le plus vive ; le colon ne voulait reconnaître aucune égalité entre la

race noire et la race blanche. Alors son jeune fils, lui présentant une grappe de raisin, lui dit : « Papa, qu'est-ce que c'est que cela ? — Tu le vois bien, c'est du raisin. — Est-ce qu'il est aussi bon que celui qui est là sur cette assiette ? — Tout aussi bon. — C'est singulier, papa, c'est pourtant du raisin noir et l'autre est du raisin blanc. » Le père trouva l'argument de son fils plus serré que ceux de ses antagonistes ; pour nous, nous ne sommes jamais plus heureux que quand nous voyons des enfants en remontrer à des docteurs.

Les scoliastes ont beaucoup écrit, et par conséquent beaucoup déraisonné sur l'origine de la race nègre ; les uns la font descendre de Caïn, que Dieu aurait rendu noir après le meurtre d'Abel ; les autres de Cham, fils de Noé ; cette dernière opinion est celle du docteur Hanneman, exprimée dans un ouvrage écrit en latin, et dont le titre se traduit ainsi : *Examen curieux de la noirceur des descendants de Cham.* Le docteur allemand relate une foule de circonstances qui prouvent l'inconvenance de la conduite de Cham envers son père. Il ajoute que Cham était depuis longtemps adonné à la magie, et que, n'ayant pu porter avec lui dans l'arche son grimoire et ses livres de sorcellerie, il grava toutes ses recettes sur de grandes plaques d'airain et des pierres dures, afin de les retrouver après le déluge. Hanneman invoque l'autorité de Luther, qui a dit formellement que la peau de Cham avait été noircie en punition de son irrévérence ; il cite encore un passage du docte Urlicius qui,

dans son traité *de Tacticis*, établit que les fils de Sem eurent la peau blanche ; ceux de Japhet, le teint un peu brun, et ceux de Cham l'épiderme noir comme de l'ébène.

Un autre docteur, l'anatomiste Meiners, se conformant à la théorie de l'angle facial, exclut les nègres de l'espèce humaine et les range dans la famille des pongos et des orang-outangs.

D'après l'abbé Grégoire, tous les individus à peau noire descendent des Éthiopiens. Il s'appuie sur l'opinion d'Hérodote, de Théophraste, de Pausanias, d'Athénée, d'Eusèbe, d'Héliodore, du juif Josèphe, de Pline et de Térence qui, tous, quand ils parlent des nègres, ne les appellent jamais autrement que les Éthiopiens. Mais l'origine des Éthiopiens? demandera-t-on peut-être. Néant à la requête, à moins que vous ne soyez satisfait quand on vous aura appris que les Éthiopiens tiraient leur origine de l'intérieur de l'Afrique, et que leurs ancêtres avaient les cheveux courts et crépus, le teint d'ébène et les lèvres un peu fortes.

Comment faire coïncider ces prétentions peu satisfaisantes de la science avec les assertions de Diodore de Sicile, appuyées de l'opinion du savant Hearen ? La chose est difficile. Ceux-ci assurent en effet que les Égyptiens proviennent en droite ligne des Éthiopiens ; la pure race des Égyptiens n'existe que dans les Cophtes ; or, les Cophtes ont la tête laineuse comme un mouton, l'œil rond, le nez épaté et les joues bouffies. Ces signes sont ceux qui caracté-

risent les nègres, les Éthiopiens. L'Égypte a été le berceau de la civilisation du monde, l'Égypte habitée par les fils de l'Éthiopie ; donc aux nègres appartient l'origine des sciences, des arts, des grandes institutions ; dès lors la question d'intelligence se trouverait résolue, et si nous avions sur les nègres la supériorité dont nous nous vantons, nous leur en serions redevables, et ils auraient été nos maîtres en toutes choses. Quant à la couleur, Virgile a dit qu'il ne fallait pas trop y croire : *nimium ne crede colori;* et d'ailleurs le monde a possédé un apothicaire du nom de Beddoes que cette difficulté n'arrêta point. En trempant fréquemment dans une solution d'acide muriatique oxygéné la main d'un nègre, il parvint à la rendre blanche comme de l'ivoire. L'expérience ainsi faite, il ne reste plus qu'à opérer en grand. Dans notre temps d'industrie nous ne serions en vérité pas surpris de voir bientôt coter à la bourse les actions d'une société en commandite pour le blanchiment des nègres par toute la terre. Nous voudrions voir une pareille société s'établir ; cela donnerait un peu sur les ongles à F. Williams, auteur de l'*Histoire de l'État de Vermont*. Lui aussi, il a découvert un moyen pour blanchir les nègres, mais, nous vous le demandons, ce moyen peut-il être admis dans un siècle où l'on trouve que la vapeur même ne va pas assez vite ? Il ne demande que quatre mille ans pour blanchir parfaitement un nègre par la seule influence du climat.

Il est difficile, même dans une question grave, de

garder toujours son sérieux quand on voit tant de théories absurdes, tant de propositions saugrenues, tant de documents contradictoires, se heurter, se bousculer, si l'on peut ainsi dire, et défier à la fois la raison et le ridicule. L'anatomiste Meiners, comme nous l'avons dit, classe les nègres dans l'espèce singe; comment concilier cette irréligieuse décision avec les dogmes de l'Église qui a canonisé des noirs, tels que saint Élesbaan, patron des nègres portugais et espagnols, saint Benoît de Palerme et quelques autres, sans rappeler la reine de Saba, épouse du sage Salomon. A l'opposite de Meiners se présente un autre écrivain qui a prétendu que la couleur noire était la couleur par excellence, et que, par conséquent, toutes les nuances qui s'en éloignaient constataient un état de dégénération.

M. de Paw, envisageant la question des nègres sous un point de vue du moins plus ingénieux, leur refuse, il est vrai, toute aptitude à une civilisation égale à la nôtre, mais il en accuse la brûlante chaleur du soleil d'Afrique qui, desséchant leur cerveau, organe de l'intelligence, en diminue le volume et en même temps les facultés intellectuelles qui distinguent les Européens. Le docteur Gall se montre plus sévère envers les nègres en leur refusant les organes de la musique et des mathématiques.

La raison n'est certainement pas plus du côté du docteur Gall que du côté de l'auteur exclusivement passionné pour la couleur noire. Nous ne comprenons pas comment l'organe de la musique peut être admis

au rang des organes constituant le cerveau de l'homme pris dans l'état de nature, car la musique a dû suivre un commencement de civilisation. Quant à l'organe des mathématiques, si les nègres en étaient complétement privés, Meiners aurait presque raison dans ses assimilations, car les nègres seraient à peu près réduits à l'état d'idiotisme. On comprend bien qu'il ne peut être question ici de calculs élevés ni de mathématiques transcendantes ; mais la privation totale de l'organe des mathématiques entraînerait nécessairement l'absence de toute aptitude au moindre calcul. Or, aucune opération de l'esprit ou de l'entendement ne se peut faire sans l'intervention d'un certain calcul sans lequel tout ordre serait impossible. D'ailleurs l'expérience dément de reste en ce point le système du docteur Gall ; or, quel que soit notre respect pour un système, quand il se trouve en désaccord avec des faits nombreux, nous nous rangeons toujours du parti des faits. Il est certain qu'il existe en Afrique des peuples qui ne sont point étrangers à la civilisation. Si leur civilisation ne ressemble pas à la nôtre, c'est une civilisation fausse, empreinte de barbarie ; à cela pas le moindre doute, puisque notre parti est bien arrêté de ne jamais rien juger que par comparaison avec nous ; mais encore ont-ils fondé chez eux une civilisation quelconque. Ils ne connaissent, il est vrai, les malheureux ! ni l'opéra, ni le vaudeville ; ils se cassent le cou autrement que dans un steeple-chase ; l'existence d'un jockey's-club leur est inconnue ; mais ils ont des villes, une constitution,

des lois, des chefs, des juges, des tribunaux, une armée ; ils déclarent la guerre, ils concluent des traités de paix, ils délibèrent sur les intérêts de l'Etat, ils fixent la quotité des impôts ou redevances, et règlent l'emploi des deniers publics. Denyau, qui résida treize ans dans le royaume de Juida, s'extasie sur les merveilles de sa politique, et soutient que le cabinet de Juida pourrait rivaliser en astuces diplomatiques avec les cabinets de l'Europe qui ont mérité dans ce genre la plus belle réputation.

Les Daccas, qui occupent la pointe fertile du cap Vert, sont organisés en république qui a ses directeurs, ses lieutenants et une hiérarchie d'agents du pouvoir analogue à celle qui existe dans les différents États de l'Europe. Bornou est soumis aux lois d'une monarchie, mais le trône y est à la fois héréditaire et électif; à la mort du prince régnant, on choisit parmi ses enfants, sans observer l'ordre de primogéniture, celui qui est reconnu le plus digne de lui succéder. L'oraison funèbre du défunt est un blâme funèbre aussi bien qu'un panégyrique, selon qu'il a bien ou mal gouverné, et dans cette oraison ils avertissent son successeur qu'il sera estimé ou méprisé selon qu'à son tour il gouvernera bien ou mal. Après cela, ils n'ont probablement pas un ténor comparable à Duprez, ni une danseuse qui puisse entrer en rivalité avec mademoiselle Taglioni.

Les villes d'Afrique ne sont pas seulement de grandes bourgades de campement ; on compte sept mille habitants dans la capitale des Foulans. Mongo-

Parck dit que les nègres qui l'habitent aiment l'instruction, et qu'ils lisent avec avidité les livres qui y ont été introduits en même temps que la religion mahométane. Dans la relation de ses nombreuses explorations dans l'intérieur de l'Afrique on voit dominer surtout la surprise qu'éprouve l'illustre voyageur à l'aspect d'une magnificence qu'il ne s'attendait pas à y trouver. La ville de Ségo compte trente mille habitants, et, toutefois, sa population est moindre que celles de Jenna de Tombuctoo et de Houssa.

Barrow, qui a visité les Boushouannas, vante l'excellence de leur caractère, la douceur de leurs mœurs et le bonheur dont ils jouissent. Litak, ou leur capitale, a douze à quinze mille âmes ; on y vit sous un gouvernement patriarcal. Le chef agit d'après le vœu du peuple, qui lui est transmis par un conseil composé de vieillards. Cela, nous en convenons, sent sa barbarie, surtout le conseil composé de vieillards ! Cela seul suffirait pour prouver combien ces misérables nègres sont loin de ressembler à nos blanches générations.

N'ayant jamais fait la moindre excursion en dehors de l'Europe, nous ne pouvons nous faire, sur les contrées d'outre-mer et sur leurs habitants, que des idées d'emprunt recueillies dans des livres ou sur le récit de quelques voyageurs de nos amis. Cela, nous l'avouons, est fort insuffisant pour parler pertinemment des choses ; il nous semble cependant, en comparant ces récits et nos lectures, que l'on en

pourrait tirer une induction digne, peut-être, d'être étudiée et vérifiée ; il en pourrait même résulter la destruction de quelques préjugés. Il nous paraît que, en général, les populations qui habitent l'intérieur des terres sont meilleures que les populations assises sur le littoral le long des bords de la mer. Que si notre croyance sur ce point était reconnue fondée, et qu'un philosophe consciencieux s'appliquât à en rechercher la cause, nous le verrions sans étonnement attribuer la différence présumée dont nous parlons à la fréquentation beaucoup plus grande des localités riveraines par les Européens, que des localités internes. Nous avons plus d'une fois porté sur des rives lointaines la démoralisation que nous nous sommes plaints ensuite d'y trouver. Nous sied-il bien de nous plaindre de l'abrutissement des nègres et de les accuser de barbarie ? Cet abrutissement et cette barbarie n'ont-ils jamais été notre ouvrage ?

Si maintenant nous passions des populations aux exemples particuliers, il nous serait peu difficile de former un catalogue d'hommes noirs et de mulâtres qui se sont distingués par d'éminentes qualités dans des genres divers. L'histoire de Henri Diaz tiendrait une des premières places dans ce catalogue. De simple esclave qu'il était, Henri Diaz devint colonel d'un régiment portugais de sa couleur. A l'habileté de la tactique, aux ruses de guerre par lesquelles il déconcertait souvent les généraux ennemis, il joignait le courage le plus audacieux. Dans une bataille où la supériorité du nombre faillit l'accabler, s'apercevant que

quelques-uns de ses soldats commençaient à plier, il s'élance au milieu d'eux en s'écriant : « Sont-ce là les vaillants compagnons de Henri Diaz? » A ces mots qui les remplissent d'une nouvelle ardeur, ils s'élancent à sa suite, et l'ennemi, qui se croyait vainqueur, est contraint de battre en retraite devant cet élan d'impétuosité. En 1645, au milieu d'un combat, une balle lui perce la main gauche, il la fait couper pour éviter les longueurs du pansement, en disant : « Chaque doigt de la main droite me vaudra une main pour combattre. » Où, quand et comment mourut ce héros? Nul ne le sait.

Le fameux Saint-Georges était mulâtre. On sait quelle réputation européenne il se fit dans l'art de l'escrime, et que, de son temps, il n'existait pas de plus habile écuyer que lui. De cela on ne peut rien conclure ; mais, quoiqu'il ne fut qu'à moitié nègre, qu'aurait dit le docteur Gall de son prodigieux talent comme musicien? Son père ou sa mère n'avaient-ils été pour rien dans la formation de son cerveau, et devait-il seulement à l'un d'eux l'organe de la musique, en lui si merveilleusement bien perfectionné. Il n'y a pas cinquante ans que l'on jouait dans les concerts des morceaux de musique de la composition de Saint-Georges, et qui étaient fort estimés des connaisseurs. Les armées de la république française comptèrent un mulâtre parmi les plus braves officiers généraux d'une époque qui produisit tant de braves ; c'était le général Alexandre Dumas, que ses camarades surnommèrent l'Horatius Coclès du Tyrol. Près de Lille, à la

tête seulement de quatre cavaliers, il attaqua un poste de cinquante Autrichiens, en tua six et en fit seize prisonniers. A l'armée des Alpes, il monta au pas de charge le Saint-Bernard hérissé de redoutes, et s'empara des canons qu'il dirigea sur-le-champ contre l'ennemi. Père de M. Alexandre Dumas, l'auteur dramatique aux grandes secousses, le général a-t-il tué plus d'ennemis de la France que le fils n'a immolé de victimes dans ses drames? C'est une question, mais elle ne doit pas nous détourner de celle qui nous occupe.

Job-Ben-Salomon, fils du roi mahométan de Banda, sur la Gambie, fut pris en 1730, conduit en Amérique et vendu comme esclave. Il était d'un caractère doux, d'un esprit élevé, d'une âme noble et généreuse; il savait très-bien l'arabe et se distinguait par de rares talents. Le chevalier Hans-Sloane le prit en amitié et lui fit traduire plusieurs manuscrits arabes. La cour de Londres le reçut avec distinction, et la compagnie d'Afrique, par un acte de générosité bien rare, le fit reconduire dans ses États. Après la mort de son père, il ceignit le diadème après avoir été l'esclave des Européens, et fut adoré de ses sujets africains. L'histoire de Job-Ben-Salomon porte avec elle plus d'un enseignement utile, et présente en même temps un argument victorieux contre le préjugé contraire aux nègres, car en lui il ne s'agit pas de bravoure, qualité qui n'exige pas toujours le voisinage de l'intelligence. On a vu aussi en Angleterre un fils du roi de Nimbana que son père y avait envoyé pour

y faire ses études. Il mourut peu de temps après son retour sur sa terre natale, mais pendant son séjour en Angleterre il s'était fait remarquer par les plus heureuses dispositions. Il avait cultivé avec un succès éclatant divers genres de sciences, appris plusieurs langues et surtout l'hébreu pour lire la Bible en original.

Ramsay, qui a passé vingt ans de sa vie parmi les nègres, vante leur éloquence naturelle, surtout quand la passion les émeut, et cite parmi eux des acteurs et des mimes dont le talent, dans des genres différents, ne le cède en rien, selon lui, aux mimes et aux acteurs les plus habiles qui de son temps faisaient les délices de l'Angleterre. L'Afrique ne manque point de joueurs d'instruments, et leurs instruments même, bien que fort loin des nôtres, ne sont pas dépourvus d'un certain agrément. Ils possèdent dix-huit sortes d'instruments à cordes, sans compter leur fameux balafou, qui résonne comme nos anciens pianos dans leur enfance, quand on les appelait des épinettes, et produit des sons prolongés comme ceux d'un petit orgue. La musique vocale leur est familière aussi bien que la musique instrumentale, et leurs compositeurs ont produit plusieurs airs pleins de grâce et de douceur et qui respirent une suave mélodie. Encore un coup, nous en croirons plutôt Gossec que le docteur Gall en fait de musique; or, malgré la prétendue absence de l'organe de la musique dans le cerveau des nègres, Gossec, un des plus grands maîtres qu'ait produits la France, ne dédaigna pas de

transporter dans son opéra *le Camp de Grand-Pré*; un air des nègres de Saint-Domingue, et les journaux du temps rapportent que cet air était fort applaudi. L'abbé Grégoire cite avec le plus grand éloge comme chanteurs ambulants les guiriots ou griots des nègres qui vont, dit-il, chez les rois, pour faire ce que faisaient les troubadours et les ménestrels à la cour des princes et dans les châteaux des seigneurs, louer et mentir avec esprit.

La race nègre a donc fourni ses héros à la guerre et payé son tribut au culte des arts. Elle a aussi donné des sujets distingués aux sciences. Derrham, esclave à Philadelphie, fut cédé par son maître à un médecin qui ne l'employa d'abord qu'à recueillir ses ordonnances et préparer ses remèdes. Mais bientôt le génie de la médecine s'empara de l'âme de l'esclave. Il apprit le latin, le français, l'espagnol, l'anglais, se fortifia dans l'hygiène et la thérapeutique, si bien qu'en 1788 Derrham était cité comme le plus habile médecin de la Nouvelle-Orléans où on venait le consulter d'un grand nombre de villes d'Amérique.

Un autre genre de science revendique un autre nègre du nom d'Amo. Né en Guinée et amené très-jeune à Amsterdam, en 1707, Amo fut donné au duc Auguste de Wolfenbuttel, qui l'envoya faire ses études à Hall et à Wittemberg. Après des succès éclatants obtenus dans les universités de ces deux villes, il soutint, en 1729, une thèse publique sur le droit des noirs, *de Jure Maurorum*. Amo était versé dans l'astronomie ; il parlait le latin, le grec, l'hébreu,

le français, le hollandais et l'allemand. Nous ne savons si, parmi nos docteurs blancs, il en est beaucoup aujourd'hui qui parlent comme Amo ces diverses langues, si surtout ce que l'on nous a raconté est vrai. Il y a quelques années, nous a-t-on assuré, un savant suédois se présenta dans une de nos académies, où, pour faire honneur à la compagnie il se mit en devoir de parler latin. La compagnie, un peu embarrassée, envoya en toute hâte chercher *celui* de ses membres qui parlait latin afin de répondre au savant étranger. C'était Andrieux qui est mort depuis.

Quoi qu'il en soit, Amo non-seulement savait beaucoup, mais il excellait dans l'art si rare et si difficile de bien enseigner ce qu'il savait. On dit que, tout au rebours des docteurs blancs, il était plus préoccupé du soin d'instruire les écoliers que de faire retentir *in vacuum* la faconde du professeur. Dans ses cours particuliers il discutait les systèmes des anciens et les comparait à ceux des modernes avec une sagacité qui lui attirait un grand nombre d'auditeurs. En l'année 1744, il fut reçu docteur, et ce fut la première fois que l'on vit une tête noire coiffée du bonnet doctoral. On a d'Amo une dissertation très-savante sur les sensations considérées comme absentes de l'âme et présentes au corps humain. Alors régnait en Prusse le grand Frédéric. Ce prince conféra à Amo le titre de conseiller d'État, mais les honneurs dont on l'entourait, honneurs sans exemple alors pour un homme de sa couleur, ne l'éblouirent pas au point de lui faire

oublier le beau soleil de la patrie; l'air du pays lui manquait. Après la mort du duc de Brunswick, son bienfaiteur, et qui lui avait toujours rendu légère la protection souveraine, il tomba dans une sombre mélancolie et résolut, après trente ans d'absence, de retourner sur la Côte-d'Or, à Axim, son lieu natal. Agé de cinquante ans seulement, il y vécut en solitaire, en sage puisqu'il cacha si bien le reste de sa vie, que le monde ignore l'époque et les circonstances de sa mort.

Buffon, ce nous semble, contemporain de Amo, trancha la question des nègres avec un sans-façon peu digne de son savoir, quoiqu'il fût plus brillant que profond, quand il a dit : « Les nègres sont grands, gros, bien faits, mais niais et sans génie. » Buffon, plus coloriste encore que peintre, n'en voyait que l'épiderme, et encore se trompait-il en un point matériel : les nègres ne sont pas gros, en général, et communément leur taille ne dépasse pas la nôtre, si même elle l'égale.

Le père Charlevoy, de la compagnie de Jésus, va plus loin que Buffon : « Tous les nègres de Guinée, dit-il, ont l'esprit extrêmement borné. Il y en a même plusieurs qui paraissent tout à fait stupides. On en voit qui ne peuvent jamais compter au delà de trois. D'eux-mêmes ils ne pensent à rien ; ils n'ont pas de mémoire, le passé leur est aussi inconnu que l'avenir. Mais ils ont le naturel fort doux, ils sont humains, dociles, simples, crédules et superstitieux. »

Nous croyons fermement que le père Charlevoy a

vu des nègres pareils à ceux qu'il décrit; nous le croyons d'autant mieux qu'à ces nègres nous pourrions opposer des blancs qui leur ressemblent, sauf la couleur. Ceci s'adresse aussi bien aux noirs qu'aux blancs : A-t-on donc le droit de déclarer ingrate une terre que l'on n'a jamais ensemencée?

Buffon dit encore des nègres qui formèrent une colonie à Serra-Lione, que ceux-ci n'avaient d'autre goût que celui des femmes, d'autre désir que celui de ne rien faire. « Leurs manoirs, ajoute-t-il, ne sont que de misérables chaumières. Ils demeurent très-souvent dans des lieux sauvages et dans des terres stériles, tandis qu'il ne tiendrait qu'à eux d'habiter de belles vallées, des collines agréables et couvertes d'arbres, et des campagnes vertes, fertiles et entrecoupées de rivières et de ruisseaux agréables; mais tout cela ne leur fait aucun plaisir. Ils ont la même indifférence presque sur tout. Les chemins qui conduisent d'un lieu à un autre sont ordinairement deux fois plus longs qu'il ne faut; ils ne cherchent point à les rendre plus courts. Ils suivent machinalement le chemin battu, et se soucient si peu d'employer ou de perdre leur temps, qu'ils ne le mesurent jamais. » M. Descourtils, qui, dans son séjour à Saint-Domingue, a étudié les nègres avec une attention particulière, n'a trouvé en eux qu'ignorance, crédulité, superstition et barbarie; il trouve leur musique détestable et leurs airs tristes et fastidieux.

Ces assertions peuvent être fondées jusqu'à un certain point; mais, outre la différence qu'il nous a

semblé convenable d'établir entre les nègres riverains de la mer et ceux qui vivent dans l'intérieur des terres, n'y en aurait-il pas une autre que réclamerait une sévère justice avant de prononcer un jugement? Est-ce bien sur les nègres d'Amérique, et particulièrement sur ceux de Saint-Domingue, qu'il aurait fallu étudier la race noire? N'attribue-t-on pas à la couleur ce qui est plus probalement le fait de l'esclavage? Est-ce que les ilotes de Sparte n'avaient pas la peau de la même couleur qu'Agis et Épaminondas? Denyau et Barrow ne sont point d'accord avec le père Charlevoy et M. Descourtils parce que les premiers ont dirigé leurs études sur des populations de noirs libres, et les autres sur des agglomérations de nègres esclaves. Aurait-on une juste idée des habitants de Paris et de Londres si on les jugeait d'après les nombreux domestiques qui pullulent dans ces deux grandes villes? et pourtant la différence serait moins grande. Après cela, y a-t-il similitude complète entre les blancs et les noirs? Nous ne le pensons pas; nous croyons avec les plus habiles physiologistes qu'indépendamment de la couleur, indépendamment même de la conformation du cerveau, de l'acuité de l'angle facial, l'élite de l'espèce humaine, celle qui approche le plus près de la perfection doit se trouver et se trouve en effet dans les régions tempérées; l'histoire du monde en fait foi, et, sur ce point, les meilleures intentions de la philanthropie se brisent contre l'expérience de tous les temps et de tous les lieux. La religion et l'humanité réclament cependant l'affranchis-

sement des nègres, mais le souvenir encore récent des massacres de Saint-Domingue conseille une émancipation prudente, progressive et non heurtée. Alors seulement, et dans un temps peut-être fort éloigné, nos descendants seront aptes à faire la part du préjugé qui s'attache aux nègres, à l'extirper radicalement, ou bien à reconnaître que, tout exagéré qu'il ait pu être, il reposait cependant sur un fonds de vérité.



CHAPITRE LIV.

LE MÉRITE ET LA POPULARITÉ.

Qu'est-ce que le mérite? A quoi le reconnaît-on? Qui délivre des brevets de mérite? Ces brevets décernés par l'engouement, l'erreur, la prévention, le préjugé, l'intérêt, la flatterie, ont-ils plus de valeur, plus de durée que ces feuilles volantes sur lesquelles la sibylle écrivait ses oracles? Le mérite est-il une chose positive, ou bien seulement une chose relative et toute de convention?

Qu'est-ce que la popularité? Comment s'acquiert-elle et comment la perd-on? Résulte-t-elle du mérite de celui dont elle s'empare, ou bien d'un élan capricieux de l'opinion qui se personnifie afin de s'adorer sous les traits d'une statue vivante.

Ces questions nous semblent presque résolues par cela seulement qu'elles sont posées. La popularité constitue souvent tout le mérite d'un sot ou d'un fourbe qu'elle prend sous sa protection, tandis que le mérite vrai, réel, incontestable, conduit rarement à la popularité, ou bien c'est pour une cause étrangère et tout accidentelle. Ceux qui aspirent à la popularité comptent le nombre des suffrages bien plus qu'ils n'en pèsent la valeur. Ils se plaisent au mou-

vement des flots populaires ; ils aiment ce bruit sauvage que produit le retentissement de leur nom incessamment prononcé, et, sans effort, ils attribuent à leur mérite ces capricieuses démonstrations. Un préjugé les a-t-il proclamés grands : ils savourent avec délices le fruit d'une erreur et croient marcher à la tête de ceux qui les poussent en avant. Le vrai mérite n'affecte pas ces allures turbulentes ; il sait que si la popularité vient le saisir au collet et s'en faire une arme ou un jouet, il deviendra l'objet d'un dédain universel quoique immérité quand elle l'aura exploité à sa convenance.

On peut parvenir à la popularité, pour un temps, de mille manières différentes, mais nous devons reconnaître d'abord qu'il en existe de deux sortes distinctes : la popularité qui s'attache aux hommes et celle qui s'attache à leurs œuvres. Toutes deux sont variables, capricieuses, soumises au hasard des événements, aux oscillations des partis, à l'inconstance humaine si prompte à changer d'idole. Cependant la popularité est un peu moins mouvante à l'égard des chefs-d'œuvre de l'esprit qu'à l'égard des individus qu'elle n'embrasse souvent que pour les étouffer.

Quelquefois la popularité s'attache à un homme pour ainsi dire à son insu ; elle le déracine de son lieu, l'enlève comme l'enlèverait le vent, et le laisse ensuite retomber et se perdre aussitôt qu'elle a cessé de le soutenir ; quelquefois aussi elle le reprend après l'avoir abandonné, sauf à le laisser choir de nouveau.

Combien, sans remonter bien haut dans notre histoire, ne pourrions-nous pas y trouver d'exemples de ces popularités éphémères à la suite desquelles le dieu du jour n'était plus qu'un monstre le lendemain de l'ovation ! Dans ces occasions c'est le peuple qui joue d'ordinaire le rôle du vent, lui-même obéissant tour à tour à deux préjugés contraires : le préjugé en vertu duquel il divinise un homme, et le préjugé qui le lui fait renier et abjecter. Dans ces tourmentes, en effet, nulle balance ne peut être tenue en équilibre, et quand on s'aperçoit qu'un homme n'avait pas tout le mérite qu'on lui supposait, on se venge sur lui de sa propre erreur en le rejetant parmi les dernières médiocrités.

Tant que dure sa popularité, celui qui en est investi est plus esclave que ne le fut jamais le plus vil esclave de Rome ; il lui faut obéir à ceux qu'il croit commander ; il est condamné à marcher toujours en avant, et s'il s'arrête un seul instant, s'il ose mesurer la profondeur du précipice vers lequel on le pousse, c'est un traître, un lâche, un misérable. Quelle ne fut pas la popularité des frères Lameth quand elle arracha à Mirabeau cette terrible exclamation : « Et moi aussi je pouvais me faire porter en triomphe, mais je sais qu'il n'y a qu'un pas du Capitole à la roche Tarpéienne ! » Quelle ne fut pas aussi la popularité de ce colosse d'éloquence ! Mirabeau mourut à temps pour ne point survivre à cette même popularité qui déjà l'abandonnait de toutes parts. Quel roi fut plus populaire que Louis XVI ! sa popularité, il

est vrai, ne fut pas même viagère; il l'avait perdue avant de monter sur ce trône des révolutions que l'on appelle l'échafaud. La popularité d'Henri IV fut viagère au contraire, et sa mort tragique lui donna un véhicule nouveau. Cependant, il est assez curieux de le faire observer, la popularité attachée au nom de Henri IV sommeilla pendant près d'un siècle après sa mort, et elle dut son réveil à la jeunesse de Voltaire. Sous Louis XIII, sous Louis XIV, rien en effet concernant Henri IV, et si le poëme de *la Ligue* ne fût venu rappeler le souvenir du seul roi dont on a dit que le peuple eût gardé la mémoire, peut-être ne parlerait-on pas de Henri IV plus qu'on ne parle de Louis XII et de quelques autres bons rois que posséda la France. C'est donc une chose bien vaine que la popularité, puisqu'elle peut mourir et ressusciter d'une manière tout accidentelle, D'où vient le vent qui pousse dans de vagues rumeurs ces faveurs populaires? Nul ne saurait le dire ; ce sont d'inexplicables énigmes qu'il faut accepter sans examen, sans contrôle, comme les nuages qui couvrent l'horizon.

Après avoir repopularisé Henri IV, Voltaire devint à son tour l'homme le plus populaire de son siècle; mais longtemps sa popularité se maintint dans les régions élevées du monde social et intellectuel. Voltaire fut le flatteur par excellence, car il sut flatter tout ensemble les peuples et les rois; mais en même temps il ne frondait pas moins habilement qu'il ne flattait, de sorte qu'il plut aux rois par les éloges qu'il leur prodiguait à chacun en particulier, et aux

peuples par la guerre qu'il faisait aux préjugés résultant des monarchies en général ; ainsi il appelait à son aide le raisonnement et le ridicule dans la guerre qu'il faisait aux superstitions, parce que la religion n'était plus qu'un simulacre pour les grands, et que, par ce moyen, il conviait tous les hommes au banquet de l'impiété. La popularité de Voltaire fut immense de son vivant, plus grande encore après sa mort, puis elle devint silencieuse, ingrate, quand elle cueillit les fruits sanglants de l'arbre qu'il avait planté. Presque oublié pendant la révolution, totalement oublié sous l'empire, critiqué par ordre ou par instinct de complaisance par le plus habile critique du temps, Voltaire ne retrouva quelque popularité que sous la restauration, et encore la dut-il à l'espèce de réprobation officielle qui voulut frapper la reproduction de ses œuvres. Aujourd'hui, Voltaire ne jouit plus d'aucune popularité, et il a surtout pour contempteurs ceux qui ont raison de craindre toute comparaison avec ses hardiesses devenues des timidités, et avec son respect pour la langue française, traitée de nos jours comme nous tâchons de traiter les préjugés.

Voltaire absorba tellement la popularité de son siècle, que nul des beaux génies qui gravitèrent dans la même sphère que lui ne fut ce que l'on peut vraiment appeler populaire ; Montesquieu ne le fut pas, et la popularité de Jean-Jacques Rousseau, malgré sa philosophie quinteuse et l'immense supériorité de son style, nous paraît encore problématique.

En général, la popularité est plus politique que littéraire, et toutefois elle ne dédaigne pas de s'attacher à des enfantillages, à des chansons, quand il lui plaît de descendre dans la rue ; elle se fait même costumière quand elle exige un vêtement de telle forme, une coiffure de telle couleur. La popularité qui court les rues n'est point à dédaigner, car elle ne s'attache d'ordinaire qu'aux œuvres d'un vrai mérite, surtout quand il s'agit du produit des beaux-arts. Les orgues de Barbarie ont fait retentir nos rues, nos carrefours, nos places publiques des plus beaux airs de nos opéras, et leur a donné ainsi, tout en les défigurant, la sanction de la popularité. Il en est de même de quelques tableaux massacrés par des sabreurs au crayon, toujours en l'honneur de la popularité.

La popularité suit souvent le char des tyrans. A Rome, Caligula et Néron furent populaires plus que ne l'avait été Germanicus. Que faisait à la férocité romaine la mort violente de tant de sénateurs, de tant de patriciens ? que lui importaient les confiscations impériales, si le produit de ces confiscations était employé à donner au peuple du pain et des spectacles ? Le peuple aime les sévices exercés par le maître sur ceux que le sort avait élevés le plus haut dans sa faveur, et l'on sait combien le peuple romain battit des mains au bris de la statue de Séjan qu'il avait adorée. Ne soyons donc pas surpris que les empereurs de Rome aient été populaires. Louis XI, chez nous, fut populaire parce qu'il abattit les grands, et appela dans ses conseils des hommes de la plus basse extrac-

tion. Le cardinal de Richelieu fit la même chose, en ce sens qu'il continua l'œuvre de Louis XI en poursuivant les derniers restes de la grande féodalité, et la même cause ne produisit pas le même effet; Richelieu ne fut pas populaire, tant il est vrai que les caprices de la popularité ne connaissent pas plus de règle ni de loi qu'ils ne connaissent de frein. Louis XIV ne fut pas populaire de sa personne, mais il le devint dans ses conquêtes, et sa popularité ne dura que tant qu'il fut heureux. Louis XV fut populaire aussi, mais seulement en deux circonstances de sa vie: lorsque, le bruit de sa mort s'étant répandu, on apprit que le monarque vivait encore; et lorsque, dans Paris, il descendit de son carrosse pour s'agenouiller dans la rue devant le saint sacrement. La popularité, peu sévère dans sa morale, s'attacha même aux maîtresses des rois; le peuple de Paris avait adopté madame de Châteauroux; la plus cruelle, et en même temps la plus juste impopularité frappa ensuite madame de Pompadour et madame du Barri.

Parmi les grands devenus populaires, et qui décoreront à jamais dans l'histoire le siècle de Louis XIV, tous ne le furent pas de leur vivant. La popularité du temps n'adopta ostensiblement que Molière et Corneille; Molière, parce qu'il s'était placé par la puissance de son génie comme une autorité intermédiaire entre le monarque et le peuple; parce que, flagellant indistinctement les vices et les travers de tous, il fonda entre les grands, les bourgeois et le peuple, l'égalité du ridicule; Corneille, parce qu'il

remua fortement des âmes encore héroïques en grandissant les Romains ; mais peut-être Corneille dut-il moins sa popularité à son génie qu'aux jalouses persécutions du cardinal de Richelieu. Pour ces hommes, la popularité n'était qu'une justice rendue au mérite.

Racine, Boileau, la Fontaine lui-même, ne furent pas populaires, mais ils acquirent ensuite une popularité posthume, toute littéraire, et destinée à vivre éternellement. Les savants ne sont presque jamais populaires à titre de savants ; leurs travaux sérieux ne permettent pas à leur nom de franchir de certaines limites, et pourtant que d'ustensiles usuels leur sont dus, et dont le peuple se sert chaque jour, comme il jouit de la lumière sans se soucier d'où elle lui vient ! Ces derniers sont de ceux dont le mérite est incontestable, dont les œuvres sont populaires, sans que leur nom le soit devenu. Pas un travailleur sans brouette ; pas un roulier qui ne possède un haquet ; et aucun d'eux ne sait qu'il doit à Pascal l'invention de la brouette et du haquet. Quoi de plus populaire encore que les proverbes, que de certains vers proverbiaux entrés dans le domaine public de la conversation ? On les cite continuellement, et sur dix personnes qui les citent, deux ou trois, tout au plus, connaissent le nom de leurs auteurs.

Nous retomberons de bien haut en quittant ces popularités fondées à perpétuité, alors même qu'elles ne le sont pas nominativement, en revenant aux popularités individuelles et essentiellement casuelles.

La révolution de 1789 fut populaire, et les hommes du plus grand mérite s'associèrent à sa popularité, qui, souvent, rejaillit sur eux. Matthieu de Montmorency fut populaire le jour où le représentant du premier baron chrétien fit hommage des titres nobiliaires à l'amour de l'égalité ; l'évêque d'Autun fut populaire quand il présenta à l'assemblée constituante les biens du clergé pour combler le déficit du trésor public ; l'abbé Sieyès déjà s'était rendu populaire quand il montra à l'homme quels étaient ses droits, sans lui parler de ses devoirs ; nulle popularité ne surpassa celle de Bailly, jusqu'au jour où il reçut la mort sur l'échafaud, sans trembler autrement que de froid. La prise de la Bastille ne doit pas être considérée comme une action populaire, si l'on veut se rappeler le nombre et la qualité des instigateurs ; mais le souvenir en devint populaire, consacré un an après par la première fédération célébrée au champ de Mars.

En l'espace de peu d'années, la popularité changea de nature et d'objet, mais toujours elle se complut dans l'immolation de ses dieux. Pourtant, afin d'être strictement juste, et pour ne point compromettre plus qu'il ne le faut le nom de la popularité, malgré ses bizarreries, il serait nécessaire de hasarder le mot de populacerie, parce que, en effet, ce n'est pas être populaire que d'être populacier. Telle fut, pour n'en citer qu'un seul exemple, la popularité de Marat, que les mêmes bras peut-être traînèrent dans un égout après l'avoir triomphalement placé dans le Panthéon

dédié aux grands hommes. De populaire qu'il avait été durant la crue de la terreur, Robespierre tomba dans l'impopularité aussitôt qu'il voulut faire un temps d'arrêt dans le sang des victimes de la révolution, non pas belle comme en 1789, mais furieuse et déjà régicide. Danton avait été populaire, Barrère ne le fut jamais. Les Girondins l'avaient été aussi, la Montagne ne fut que populacière, soumise qu'elle était aux plus honteuses instigations émanées des clubs. Il y a cela de remarquable dans l'histoire de ces temps si rapprochés et si loin de nous, que la popularité saluait à leur avénement tous les gouvernements nouveaux, et battait des mains à leur chute. Depuis, il en a toujours été de même en France, ce qui tient aux exigences populaires, à la facilité des promesses, et à l'impossibilité de tenir ces promesses. Pas un gouvernement qui n'ait reculé après s'être mis en avant.

Depuis le commencement de la révolution, la popularité s'était attachée aux succès de nos armées, mais elle ne daigna même pas convoyer le directoire dans ses marches obliques, et s'en alla suivre en Italie le drapeau à l'ombre duquel s'élevait la grandeur de Bonaparte ; elle fêta son général de prédilection quand il revint à Paris, l'accompagna en Égypte, et le salua à son retour de tant d'acclamations, qu'elle le porta à la souveraine puissance. Depuis le 18 brumaire jusqu'en l'année 1812, la popularité se fit homogène, elle s'attacha à un seul homme, ne reconnut qu'un seul drapeau, et ne suspendit ses élans

qu'après le meurtre du jeune prince du sang du grand Condé. Pendant cette période de temps, la popularité ne se permit que de rares diversions, encore furent-elles toujours éphémères. Elle avait adopté l'impératrice Joséphine jusqu'à l'entourer de superstitions, jusqu'à en faire un talisman protecteur de la fortune impériale, préjugé que les événements ont pour ainsi dire justifié. A l'époque du divorce, la popularité rentra en elle-même, et demeura silencieuse, et comme dans une sorte d'expectative, jusqu'à la naissance du fils de Napoléon. Ici, proclamons deux vérités.

Deux fois seulement, en tâchant d'examiner le mieux possible l'effet produit par les événements sur le peuple, nous l'avons vu s'associer à une grande joie et à une grande douleur. Ses rancunes touchant Joséphine tombèrent devant le berceau du roi de Rome, et l'on peut dire, sans exagération, que la France entière, enivrée de bonheur, tint sur les fonts de baptême l'enfant que l'on croyait prédestiné. L'autre circonstance est plus rapprochée de nous ; le lendemain de l'assassinat du duc de Berry, nous avons vu des signes de deuil empreints sur tous les visages. La tristesse des uns provenait de l'indignation causée par un meurtre ; chez d'autres, c'était l'effet d'un vieil attachement au prince et à sa famille ; chez le plus grand nombre se joignait à ces sentiments divers l'étonnement d'avoir trouvé un homme là où l'on croyait qu'il n'y avait qu'un prince.

La popularité n'aime pas à demeurer tout à fait

oisive, et il lui arrive quelquefois, ne sachant où se prendre, de se créer des fantômes ; sous la restauration, elle s'ameuta deux ou trois fois aux abords de la chambre des députés ; elle s'attacha à l'opposition, s'abonna au *Constitutionnel*, hanta même par intervalles la chambre des pairs, et un beau jour proclama triomphalement le nom de ce même archevêque de Paris dont plus tard elle démolit la demeure épiscopale. La popularité accompagna le cortége de Charles X de Saint-Cloud à Paris, quand ce prince vint prendre possession du trône et restituer à la presse la liberté qui devait le perdre. La popularité s'approcha quelquefois du Palais-Royal, mais la prudence n'ayant pas permis de lui en ouvrir les portes, elle se fit pour ainsi dire négative ; car c'est encore un des caractères de l'humeur fantasque de la popularité, que de feindre d'être en tel lieu où elle n'est pas, pour indiquer le lieu où elle ne veut pas être. Elle ressemble en cela à beaucoup d'amitiés politiques qui résultent seulement d'une haine contraire.

Le moment paraissait venu où la popularité allait se trouver aux abois, quand on la fit songer à reprendre le plus ancien de ses amis, toujours prêt à lui pardonner ses nombreuses infidélités. Elle s'était attachée au marquis de la Fayette, presque encore enfant, et le choisit pour l'élever sur le pavois parmi d'autres jeunes guerriers, qui, comme lui, avaient fait avec distinction la guerre d'Amérique. Depuis cette époque, et pendant près d'un demi-siècle, elle en fit son héros, mais seulement à ses heures. Elle

l'adora à la tête de la garde urbaine, qui, peu après, prit le nom de la garde nationale. M. de la Fayette, dans ce poste éminent, fut à l'apogée de sa gloire ; la popularité alla jusqu'à signaler la couleur de son cheval, et adopta en même temps sa coiffure, si bien que tout le monde, grands et petits, voulut être coiffé à la la Fayette. Quand la popularité éprouva quelque refroidissement à l'égard de son idole, les dispositions peu favorables de la cour venaient la réchauffer, cependant elle ne lui demeura pas fidèle au point de prendre fait et cause pour lui, quand il en courut la disgrâce de l'assemblée législative. Ainsi finit le premier acte de la popularité de M. de la Fayette, toujours obstacle et jamais moyen, a prétendu madame de Staël.

Depuis lors, la popularité oublia longtemps l'homme sur lequel elle a le plus exercé ses caprices. Prisonnier en Autriche, enfermé dans les prisons d'Olmütz, il dut sa délivrance au vainqueur de l'Italie, et revint en France sans que la popularité s'en émût. Il dédaigna ensuite les honneurs du sénat et se fit rebuffer un peu vivement par le premier consul, qui goûta peu les leçons de gouvernement qu'il voulut lui donner. Jusqu'à la restauration, M. de la Fayette vécut dans une retraite absolue dont la popularité ne troubla pas le repos. Il reparut pendant les cent jours, et ce fut bien certainement sans l'assentiment de la popularité, qu'à la fin de cette période il attacha le grelot à l'empereur, pour la seconde fois désarmé. Son voyage en Amérique, où il marcha de triomphe en triomphe,

prépara la popularité à le reprendre si l'occasion s'en présentait, et c'est ce qu'elle fit en le promenant de ville en ville comme un drapeau, aux approches de la révolution de juillet. Ce grand événement accompli, la popularité plaça M. de la Fayette à la tête d'un succès obtenu ; et cela, joint au commandement des gardes nationales du royaume, lui fit rêver le retour de ses jours les plus beaux. Sa popularité en cautionna, dit-on, d'autres moins bien établies, ce dont la sienne eût été encore une fois compromise, si des défaveurs, qui ressemblèrent à l'ingratitude, ne fussent venues à point nommé pour la raffermir. Mais ce sont choses qui doivent nous rester étrangères ; nous avons voulu seulement montrer en M. de la Fayette un des hommes qui furent le plus amoureux de la popularité, qui souvent le paya de retour, et prouva ainsi qu'on peut être très-populaire avec un mérite au moins douteux.



CHAPITRE LV.

SANGSUES, COULEUVRES, CHANT DU CYGNE.

Dans les observations faites par les naturalistes sur certains animaux, il est rare qu'il n'y ait pas tout à la fois à prendre et à laisser. Quand ils assurent que ces animaux affectent des allures différentes, selon les divers états de la température, nous avons déjà eu l'occasion de le faire remarquer, ils ne sont pas toujours dans l'erreur. Le préjugé naît aussitôt que l'amour du merveilleux joint à la question du fait la question intentionnelle. Ainsi, il est bien évident que les hirondelles rasent le sol, et surtout la surface des rivières et des étangs, aux approches d'un orage. Est-ce pour prédire l'orage? Les hirondelles se soucient fort peu de nous donner aucun avis; mais, comme en ce moment les insectes se tiennent dans une région plus basse, elles volent là où l'instinct et l'expérience peut-être leur enseignent qu'elles trouveront des proies plus nombreuses et plus faciles à saisir. Les cygnes, les canards, les oisons indiquent également la chaleur, quand ces oiseaux plongent plus fréquemment que de coutume, par la raison simple qu'incommodés eux-mêmes de la chaleur, ils cherchent dans l'eau une température plus fraîche.

Au nombre de ces animaux, transformés en habiles météorologistes, les sangsues réclament une place d'honneur. Un physicien anglais nous assure qu'elles sont d'une humeur vive et légère quand le ciel est pur et riant, et qu'alors on les voit élever leur tête à la surface de l'eau pour respirer un air pur et rare; que si, au contraire, le ciel devient couvert ou brumeux, elles se tiennent repliées sur elles-mêmes au fond du vase qui les contient; elles s'agitent et se tourmentent d'une manière visible aux approches du vent et de la tempête. Ces observations ont été rapportées en 1809 dans le *Bulletin des sciences médicales*. Mais voici ce que dit à ce sujet le docteur Vitet, dans son *Traité de la sangsue médicale* :

« Renfermez un grand nombre de sangsues dans des bocaux d'égale grandeur, contenant la même eau, et exposés ensemble à l'air libre. On ne voit jamais à la même heure, quelque temps qu'il fasse, les sangsues suivre une marche semblable, et relative à l'état de l'atmosphère. Dans un des bocaux, elles s'agitent à la surface, au milieu, au fond de l'eau; tandis que dans un autre elles restent, hors de l'eau, attachées au couvercle, ou tranquilles au fond du vase; souvent, dans le même bocal, on les voit hors de l'eau, à la surface, au milieu, au fond; les unes calmes, les autres agitées; celles-ci adhérentes, celles-là entassées, d'autres éparses; quelques-unes fixées par la partie postérieure aux parois du bocal, se balançant le reste du corps par des mouvements presque réguliers. »

Voilà donc les sangsues rayées du nombre des

baromètres vivants. C'est évidemment la faute du docteur Vitet et de tous ceux qui, ayant renouvelé les mêmes expériences, ont recueilli des observations identiques. Pourquoi faire ainsi les expériences en grand ! Avec une seule sangsue, bien observée dans ses mouvements, on ne lui eût point enlevé le don de prédire la pluie et le beau temps. Cela nous rappelle qu'il y a quelques années on voyait, dans une boutique de la rue du Bac, près de la rue de Varennes, deux de ces jolies petites grenouilles vertes que l'on appelle des rainettes ; une seule, comme on le sait, eût été un baromètre infaillible ; mais il faut supposer qu'elles faisaient mauvais ménage, qu'elles s'évitaient le plus possible ; car, passant devant et les regardant toujours, nous n'avons pas eu une seule fois la satisfaction de les voir ensemble ; quand l'une se tenait en haut de l'échelle, quelque temps qu'il fît, l'autre restait impitoyablement au fond du bocal.

Les sangsues sont l'objet d'un autre préjugé tout aussi bien fondé. Beaucoup de gens leur attribuent assez de discernement pour nous débarrasser de notre mauvais sang en respectant le bon. La vérité est que les sangsues ne sont pas difficiles, qu'elles s'accommodent d'un sang quelconque, et qu'elles sucent là où on les a placées.

Est-il vrai maintenant que les couleuvres, les vipères, les serpents se fassent un malin plaisir d'entrer dans la bouche des jeunes filles et des jeunes garçons qui ont l'imprudence de s'endormir en plein air et qui dorment la bouche ouverte ? On raconte sur ce su-

jet des choses merveilleuses. Il est d'ailleurs à remarquer que l'Allemagne fournit beaucoup à ces sortes d'aventures extraordinaires. Il n'y a pas cinquante ans que les journaux allemands annoncèrent qu'une jeune fille de la Styrie s'étant endormie la bouche ouverte sur un lit de gazon, une vipère se glissa dans sa bouche et pénétra dans son ventre par cette voie. La jeune Styrienne ne s'en aperçut pas le moins du monde; seulement, peu de jours après, elle commença à éprouver des maux de cœur, des mouvements d'entrailles et un inexplicable malaise. Un jour il prit fantaisie à la vipère de sortir par où elle était entrée; devenue libre, elle se mit à siffler et à dresser la queue en signe de contentement. Immédiatement après, la jeune fille rendit un nombre considérable d'œufs de vipère. L'anecdote parut jolie aux journaux français qui la répétèrent sans se douter qu'ils contribuaient à propager un conte renouvelé des Grecs, et fort peu soucieux de savoir si les vipères pondaient des œufs; car, s'ils s'en fussent enquis, on leur aurait dit que les vipères ne pondent point et qu'elles mettent au jour leurs petits tout vivants.

On ferait une liste assez bien fournie d'un certain nombre d'historiettes que l'on jette de temps à autre à la crédulité publique, et qui passent toujours pour nouvelles, à moins qu'on ne se serve d'un second mensonge pour en accréditer un nouveau tout pareil. L'aventure de la Styrienne commençant à se refroidir, un chirurgien français pensa à la réchauffer, ne manquant point de l'enjoliver à sa manière. Donc, au

mois de juin 1806, une petite fille de quatre ans s'étant endormie sur les bords du canal de l'Ourcq, la bouche ouverte, une couleuvre s'introduisit, en passant par sa gorge, dans son estomac, s'y blottit et y demeura dix-neuf jours entiers sans inquiéter la propriétaire de son domicile. Or, il arriva au bout de ce temps que la petite fille ayant fortuitement avalé un verre de vin blanc, la couleuvre, qui apparemment n'aimait pas le vin blanc, déguerpit aussitôt et se mit à serpenter devant la famille de l'enfant. Rien de plus authentique ! On cite le lieu, l'heure, le jour ; des témoins *de visu* attestent le fait ; et puis, comment douter ? Des docteurs ont soigné l'enfant ; en outre ils ont constaté que la couleuvre avait dix-huit pouces de long, que la petite fille avait nom Marie-Louise Malta, et que Pantin l'avait vue naître. Elle fut soignée et médicamentée par le docteur Masson, ancien chirurgien des hospices civils de Paris. Le docteur Masson lut un rapport concernant ce fait à la Société de médecine, dans lequel rapport il attribua l'aventure de Malta à ce que celle-ci avait mangé de la soupe au lait, chose toute simple d'après le goût connu des couleuvres pour le lait.

Sauf à reprendre tout à l'heure le docteur Masson, Malta et sa couleuvre, nous profiterons de l'occasion qui se présente pour examiner accidentellement s'il est vrai que les couleuvres soient aussi friandes de lait que le prétend un préjugé reçu. C'est une opinion accréditée dans les campagnes, et sur ce point les paysans sont tout à fait de l'avis de Pline, d'Aldo-

vrande et de Gesner, ce qui semblerait donner du poids à l'opinion des savants ; mais savants et paysans se trompent de compagnie. Rappelez-vous la fable du loup et la cigogne ; le loup ne peut rien laper dans une bouteille, et la cigogne ne pique rien dans un plat ; ils obéissent aux exigences de leur conformation. Or, les couleuvres sont soumises à la même nécessité ; leurs nombreuses petites dents étant recourbées toutes en arrière pour empêcher leur proie de s'échapper, si la couleuvre suçait les vaches, si elle en faisait sortir le sang, comme on le dit, ses dents s'engageraient dans le mamelon et ne pourraient plus s'en détacher. Si, dans les fournils, on a vu des jattes de lait diminuées par la gourmandise présumée des couleuvres, il est plus naturel de penser que les filles de basse-cour avaient joué le rôle des couleuvres, et que peut-être elles s'étaient associé quelques serpents bons compagnons du village. Pourquoi cet amour immodéré des causes extraordinaires, quand il en est tant de si simples qui se présentent naturellement à l'esprit et satisfont la raison sans bouleverser les lois de la nature ?

De ce qui précède immédiatement, nous pouvons conclure, ce nous semble, que la couleuvre qui envahit l'estomac de la petite Malta ne fut point alléchée par l'odeur d'une soupe au lait. Admettons que le docteur Masson fut dupe lui-même de l'erreur consignée en son rapport et qu'il ne rendit point la science complice d'une mystification, ce sera toutefois à la condition que l'on ne nous demandera pas de

pousser la complaisance plus loin. Nous savons très-bien que le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable, mais l'impossible n'est jamais. Or, comment admettre la possibilité qu'une couleuvre, longue de dix-huit pouces, s'introduise dans la bouche d'un enfant de quatre ans sans l'éveiller, et qu'elle puisse traverser l'étendue de l'œsophage, fouler tous les organes de la gorge et descendre dans l'estomac sans produire aucun accident sensible? Cela ne se peut pas! le docteur Masson a été trompé par les plaisants de Pantin, et, selon toute probabilité, la couleuvre de Malta était un ver comme les enfants en rendent quelquefois par la bouche.

Les vipères, les couleuvres et les serpents ont de tout temps joué un grand rôle dans les événements importants et extraordinaires appartenant à l'histoire et à la fable. Sans compter le serpent sous la forme duquel se transforma le tentateur pour séduire la première femme, nous avons le serpent d'Aaron; nous le voyons donné pour attribut à Esculape et servir d'ornement au caducée de Mercure ; nous avons le serpent Python et ceux qui enlacèrent de leurs replis Laocoon et ses fils ; le serpent caché sous des fleurs dont la piqûre causa la mort d'Eurydice, enfin l'aspic complice involontaire de la mort de Cléopâtre ; mais, sous ce rapport, les modernes ont encore enchéri sur les anciens. Si, par exemple, l'aspic qui mordit le sein de la belle Cléopâtre eût appartenu à l'espèce des serpents que le père Charlevoix a vus au Paraguay, il fût devenu le rival d'Antoine, et peut-être eût-il

consolé la dernière descendante des Lagides; car, dit le père Charlevoix, ces serpents sont très-friands de la beauté qu'ils guettent dans les bois.

Bartholin, médecin suédois, a aussi son histoire, non pas de serpents, mais de lézards, de crapauds et de grenouilles. Il raconte qu'une fille d'environ trente ans, pressée par la soif, alla boire beaucoup d'eau dans un étang. Au bout de quelques mois, elle sentit dans son estomac des mouvements singuliers; il lui sembla que quelque chose s'y promenait et essayait de monter. Effrayée de ce phénomène, elle consulta le docteur du lieu, qui lui fit prendre une dose d'orviétan dans une décoction de fumeterre. Peu de temps après, le tumulte devint plus vif dans son estomac, et la malade vomit trois gros crapauds et deux jeunes lézards verts. La médecine ayant fait son office, elle redevint tranquille, mais seulement pour un temps. En effet, au printemps suivant, le désordre de ses entrailles se renouvela de plus belle. Des pilules d'aloès et de bézoard lui firent rendre trois mères grenouilles, lesquelles furent suivies le lendemain de leurs jeunes familles composées de dix individus moins allègres que les mères. Nouveau sursis jusqu'au mois de janvier suivant. Alors nouvelle restitution de grenouilles au nombre de cinq, toutes alertes et bien portantes, mais d'une taille moyenne. Enfin, en l'espace de sept ans, la pauvre fille mit au monde quatre-vingts grenouilles que, dit le docteur Bertholin, on avait entendues coasser dans son ventre. Cette belle histoire, que nous

croyons fort inutile de démentir, a peut-être donné lieu au salutaire conseil que donnent les amis de la bouteille aux buveurs d'eau quand ils leur disent : « Si vous buvez ainsi de l'eau, il vous viendra des grenouilles dans le ventre. »

Tous ces prétendus phénomènes ressemblent aux bâtons flottants de la fable ; vus de près, ce n'est plus rien. Un malade prétendait rendre des vrillettes par les voies urinaires; la chose bien examinée, on s'assura que les petits vers ainsi nommés tombaient du bois de sa table de nuit dans son pot de chambre. Combien on pourrait citer de pareils exemples !

A la date du 15 décembre 1811, sous la rubrique de Commercy, on lisait dans le *Journal des Débats*, alors *Journal de l'Empire*, un article ainsi conçu, mais ne portant aucune signature : « Nous avons parlé, sur la foi d'un officier de santé, d'un lézard vomi par une femme (remarquons en passant que, dans ces sortes d'aventures, il s'agit toujours de femmes, de jeunes filles ou d'enfants, et jamais d'hommes), promettant à nos lecteurs des détails dès que nous nous serions assurés du fait et des circonstances ; nous pouvons garantir aujourd'hui, d'après des observations positives, que ce phénomène a eu lieu à Joinville, commune du deuxième arrondissement du département de la Meuse, il y a environ trois mois.

« Une veuve d'un âge avancé, Marie Ragot, se plaignait, depuis deux ans, de soulèvement de cœur, avec un continuel dégoût des aliments, et ressentait

des crispations internes. On attribuait ces symptômes à l'anévrisme de quelques viscères, mais on reconnut bientôt qu'ils devaient leur origine et leur persévérance à un corps étranger renfermé dans l'estomac. La femme Ragot, après deux mois de vomissements douloureux, rendit par la bouche un reptile vivant, en présence d'une foule de personnes qui l'assistaient. Ces personnes, stupéfaites à la vue de l'animal, le poursuivirent dans sa fuite et l'écrasèrent. Ce reptile, du genre des sauriens et de la classe des lézards, était mince de corps et assez long ; couleur gris clair, marronné sur le dos et jaune terre sous le ventre ; quatre jambes exiguës, ayant chacune aux pieds cinq doigts unguiculés ; tête triangulaire, un peu obtuse à son museau, et qui se recourbait ; queue courte et filiforme à son extrémité. Ce qui sortit de ce reptile quand on l'écrasa ressemblait à du pus. Tels sont les uniques renseignements que nous ayons pu nous procurer, aucun des témoins n'ayant été assez curieux pour conserver le lézard, ni assez observateur pour faire attention aux crises qui ont précédé ou suivi l'expectoration qui en a été faite. La femme Ragot est décédée sur la fin du mois d'octobre dernier, sans qu'on sache si sa mort provient du séjour que fit dans son estomac cet hôte incommode. Le lézard que nous venons de décrire est le lézard gris des murailles. On présume qu'il s'est glissé dans l'estomac de la femme Ragot pendant qu'elle dormait la bouche ouverte. »

Ce qui nous frappe le plus dans cette historiette,

comme on aimait tant à en publier dans les journaux sous l'empire pour amuser les oisifs de la capitale, c'est le choix vraiment heureux du nom donné à l'héroïne de l'aventure, la femme Ragot. Était-ce une demi-confidence, un indice de ce qu'il en fallait penser ? Nous serions tenté de le croire. On sait que dans le bas langage on donne le nom de *ragots* aux contes que l'outrecuidance de certains conteurs jette en pâture à la crédulité des niais.

Autre question non moins importante : Qu'est devenu le chant du cygne, aujourd'hui le plus silencieux comme le plus beau de nos oiseaux domestiques? Le chant du cygne est devenu deux fois proverbial, d'abord comme le symbole du degré le plus élevé que puisse atteindre la mélodie, ensuite on appelle aussi chant du cygne les dernières harmonies émanées de l'âme d'un poëte. On appelle poétiquement Virgile et Fénélon le cygne de Mantoue et le cygne de Cambray. Lorsque Gilbert fit ses touchants adieux au banquet de la vie, lorsque Millevoye chanta les feuilles d'automne, ce fut pour eux le chant du cygne.

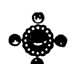
Pline, dont nous avons enregistré les erreurs ou la légèreté à accueillir des rumeurs populaires ou de folles traditions, fait remarquer, à l'égard des cygnes, qu'ils ne possèdent pas le don du chant que leur ont toujours accordé les poëtes ; il dit en termes exprès : « On parle des chants mélancoliques du cygne au moment de sa mort, c'est un préjugé démenti par l'expérience. » Toutes les observations modernes ont concordé avec celle de Pline, aussi devons-nous dire

que le préjugé touchant la voix des cygnes n'existe pour ainsi dire plus que par métaphore. Cette circonstance nous autoriserait à ne pas prolonger davantage une réfutation devenue oiseuse comme l'est un plaidoyer après le jugement rendu ; mais le même docteur suédois, Bertholin, qui soigna la femme aux quatre-vingts grenouilles, ayant voulu réhabiliter l'opinion des anciens sur le chant du cygne, il nous semble à propos d'en dire encore quelques mots. Bertholin, cette fois, n'a rien vu ni rien entendu, mais il cite le témoignage d'un de ses amis nommé Grégoire Wilhelmi, lequel ayant, d'un coup de fusil, blessé mortellement un cygne au milieu de ses camarades, les vit distinctement voltiger autour du mourant et s'empresser de lui donner des secours ; en même temps ils élevaient dans les airs des sons doux et harmonieux, comme s'ils eussent voulu chanter son hymne funèbre et célébrer ses funérailles.

Ce récit de Grégoire Wilhelmi paraîtrait romanesque, quand même il n'aurait pas pour caution le docteur aux grenouilles ; cependant, s'il est vrai que le cygne domestique soit réduit à un mutisme complet, il n'en est pas de même du cygne sauvage ; il est constant qu'il a conservé la faculté d'exprimer ses passions par des accents variés, mais qui n'ont aucun rapport avec la fabuleuse harmonie qu'on leur a si longtemps supposée. Deux de ces cygnes étant venus s'établir dans les bassins de Chantilly, l'abbé Arnaud les étudia avec soin et poussa l'attention jusqu'à noter leur chant. Buffon, qui rapporte ce fait, ajoute : « Il

en résulte qu'ils n'ont qu'un cri aigu, perçant, très-peu agréable, et qu'ils sont complétement insensibles au charme des plus doux instruments de musique. »

Ainsi donc, tout bien considéré, il faut envoyer le chant du cygne rejoindre le chant des sirènes tant vanté par Homère, qui entraîna sur des sirtes le vaisseau que montait Ulysse. Ces fables, d'ailleurs, sont si belles, si ingénieuses, si poétiques, qu'elles n'ont pas besoin du secours de la vérité pour charmer notre imagination à tous les âges.



CHAPITRE LVI.

LE DÉSIR ET LES MOYENS DE PLAIRE.

Peut-être n'existe-t-il pas un seul individu appartenant à l'espèce humaine qui, dans le fond de sa pensée, ne souhaite de plaire. Mais si le désir est le même pour tous, il n'est pas toujours égal, et ensuite les moyens de parvenir au but tant souhaité varient à l'infini. S'il en est de naturels, il en est aussi de factices, et bien souvent on se fourvoie dans le choix que l'on en fait ; il arrive même quelquefois que l'on déplaît précisément par où l'on s'est le plus efforcé de plaire. Cette propension universelle a d'ailleurs donné naissance à tant de préjugés, à tant de ridicules inventions mêlées, il le faut reconnaître, à de gracieuses fictions ; à tant de fables, à tant de charlatanisme, que ce sujet est un de ceux qu'il nous était le moins permis de négliger. Pourquoi n'en conviendrions-nous pas ? Ce sujet exerce sur nous l'influence qui semble attachée à son nom : il nous plaît.

Le désir de plaire ne contribua pas peu à la renommée et à la fortune des enchanteurs et des fées ; les femmes invoquaient la puissance de leur baguette et des charmes magiques qui venaient suppléer à la

puissance d'attraits vieillis. On sait combien de merveilles déploya Médée pour retenir son infidèle Jason. Les philtres, les recettes pour se faire aimer, ce qui n'est qu'une conséquence, mais non pas une conséquence infaillible du désir de plaire, eurent dans tous les temps leurs sectateurs que nous voyons encore aujourd'hui aller consulter les devineresses sur les moyens d'arriver au but si désiré. Ovide, Virgile, Tibulle, Properce, parlent tous des philtres que l'on se procurait chez les magiciennes de leur temps pour se faire aimer. Ovide, il est vrai, lui qui avait si poétiquement exprimé les délicats mystères de l'art d'aimer, n'en parle que pour s'en moquer. Si les magiciennes, dit-il, avaient le secret d'enflammer les cœurs et d'enchaîner les amants, Circé eût-elle laissé partir Ulysse? Horace accuse Canidie d'avoir tué des enfants pour en composer des philtres, mais Horace n'était point fondé dans une accusation que le falerne ne lui avait sûrement pas inspirée, car les philtres n'admettaient aucune substance animale dans leur composition. On y employait la verveine, la roquette sauvage et quelques autres plantes que l'on devait cueillir au clair de la lune. On lit dans le petit Albert que la recette souveraine se compose de racine d'*enula campana*, cueillie la veille de la Saint-Jean, avant le lever du soleil, de pomme-d'or, d'ambre gris et de quelques autres substances dont la mixtion serait toutefois sans vertu si l'on n'avait le soin, impérieusement recommandé, d'écrire dessus le mot mystérieux *scheva*.

Un des plus ingénieux auteurs de l'antiquité, Apulée de Madaure, donne dans son *Ane do'r* la recette d'un philtre dans la composition duquel il faisait entrer divers poissons, des pattes d'écrevisse, des crabes et des huîtres à écailles. Il fut accusé d'avoir fait lui-même usage de ce philtre pour se faire aimer de sa femme Pudentilla et se faire porter sur son testament. Cette recette est la seule qui ne soit pas empruntée au règne végétal. Quoi qu'il en soit, Pudentilla était une douairière riche, surannée et veuve depuis quinze ans. Apulée, jeune, bien fait et prodigieusement spirituel, ainsi que l'atteste l'*Ane d'or*, parut devant le tribunal et y plaida lui-même sa cause. « On m'accuse, dit-il, d'être magicien, et pour le prouver on demande comment Pudentilla s'est mariée après quinze ans de veuvage? Mais ne faudrait-il pas demander plutôt comment Pudentilla a pu consentir à vivre pendant quinze ans dans le veuvage? On donne pour preuve de ma magie que j'ai chargé des pêcheurs de m'apporter du poisson; mais fallait-il en charger un avocat, un forgeron ou un oiseleur? On représente au tribunal que j'ai fait chercher sur le rivage des huîtres vermiculées, des cames striées, des écrevisses de mer et divers autres coquillages. Eh quoi! quand Aristote, Démocrite, Théophraste et d'autres naturalistes faisaient des collections d'animaux, était-ce aussi pour en composer des philtres et se faire aimer de Pudentilla? Un enfant a fait une chute en ma présence, une jeune fille est tombée en entrant chez moi, et l'on en conclut que je suis magicien! On exigera

donc qu'à l'avenir je tienne tous les enfants par la lisière, et que je préserve toutes les jeunes filles de faux pas. Peut-être faudra-t-il aussi que je fasse enlever les pierres qui se trouvent dans les rues, et que je supprime le seuil de ma porte, dans la crainte qu'on ne s'y heurte en entrant. Mais Pudentilla a dit elle-même à ses voisines que j'étais magicien ; et si elle eût dit aussi à ses voisines que j'étais consul, l'aurais-je été pour cela? »

A la suite de ce plaidoyer, qu'Apulée continua sur le même ton de gaieté et que l'on a conservé comme un modèle d'enjouement, les juges le renvoyèrent absous ; ils comprirent qu'un jeune homme aimable et brillant comme il l'était n'avait pas eu besoin d'autre philtre que sa personne pour plaire à la vieille Pudentilla et pour s'en faire aimer. Quelle singulière accusation, d'ailleurs, prise au sérieux comme elle l'était dans un temps où les princes, les reines, les impératrices couraient chez les charlatans pour y acheter des philtres ! S'il faut en croire Suétone, Césonie fit prendre à son époux Caligula un breuvage qui augmenta sa folie et peut-être avec elle ses cruautés furieuses. Le poëte Lucrèce mourut à la suite d'une potion semblable que lui avait donnée sa maîtresse Lucilia ; Eusèbe cite un gouverneur d'Égypte qui mourut pour la même cause. Le moindre inconvénient qui puisse résulter de ces sortes de breuvages est l'aliénation d'esprit et l'affaiblissement de la santé. Ferdinand le Catholique en mourut après avoir langui pendant trois ans. Laissons de côté ces

procédés infâmes inventés par la débauche impuissante, qui ne doivent point être admis dans le code de l'art de plaire, mais que nous avons dû signaler comme de monstrueux et de dangereux exemples que le charlatanisme pourrait encore faire adopter à de trop crédules libertins. Ovide a révélé d'un seul mot comment on se fait aimer, sans employer la verveine, la mandragore, les pattes d'écrevisse et autres ingrédients : *Ut ameris, amabilis esto* : Pour être aimé, sois aimable. Ce philtre, il est vrai, n'est pas à la portée de tout le monde. Il est bien plus aisé d'aller chez le parfumeur pour y acheter des cosmétiques. Hélas! ces cosmétiques, malgré la confiance qu'ils inspirent encore à quelques fanatiques de beauté, n'ont pas plus d'influence aujourd'hui sur celles qui les implorent au secours de leurs charmes que les eaux taries de la fameuse fontaine de Jouvence.

Quel hommage rendent à la jeunesse toutes ces femmes et même tous ces hommes qui font de vains efforts pour se rajeunir ! C'est bien inutilement qu'un poëte a dit :

> Qui n'a pas l'esprit de son âge,
> De son âge a tout le malheur.

On aime mieux abdiquer l'esprit de son âge et en affronter le malheur, que d'avouer l'âge que l'on a. Ce travers du rajeunissement est un de ceux qui exercent l'influence la plus grande et la plus immédiate sur le commerce des drogues et des futilités. Eh bien, les philosophes moroses auront beau gronder contre

cette manie de tous les temps, de tous les lieux, l'amour de la parure durera autant que le monde, non-seulement civilisé, mais sauvage, et, si l'on veut être juste, on conviendra qu'en cela l'art factice de la toilette ne contribue pas moins à l'art de plaire que les dons les plus heureux prodigués par la nature, si même il n'y contribue pas davantage. Voltaire a dit sur cela des choses charmantes dans le Mondain. En effet, que serait la beauté totalement dépourvue d'art et livrée aux incohérences de la simple nature ! Quelle différence entre une élégante Parisienne et une femme l'égalant en beauté, mais dépourvue de toute parure extérieure et de cette exquise propreté qui constitue la première exigence et le point le plus essentiel de la toilette! Et pourtant l'amour de la parure est commun aux femmes les plus resplendissantes de la civilisation et aux femmes sauvages.

Étudiez deux enfants, un petit garçon et une petite fille : l'un s'appliquera à montrer sa force et son agilité, l'autre développera au contraire ses grâces enfantines, comme si un instinct natif révélait déjà à chacun d'eux les qualités par lesquelles ils vaudront le plus, ou du moins par lesquelles ils plairont le plus. Une petite fille préférera toujours une poupée ou une jolie robe, un chiffon, à tout autre cadeau, tandis qu'un petit garçon enverra promener le tailleur qui lui apporte un habit neuf s'il peut choisir de préférence un fusil ou un tambour, si surtout il a l'honneur d'avoir un père faisant partie de la garde nationale. Une seule chose peut-être place les deux

sexes dans l'enfance sur un pied parfait d'égalité : c'est la gourmandise.

L'amour de la parure naît, pour ainsi dire, avec les femmes ; le besoin de plaire stimule leur intelligence ; mais quoi de plus relatif que la parure ! Sur ces mêmes bords de la Seine où le désir de plaire et le besoin de contribuer à la satisfaction de ce désir enfantent chaque année, chaque jour, tant d'industrieuses merveilles, nos aïeules les Gauloises marchaient quasi nues, ou recouvertes d'un manteau de peau de mouton ayant pour agrafe une épine ; et cependant elles n'en étaient pas moins coquettes ; elles se faisaient imprimer sur la peau des dessins bizarres et grossiers, au lieu de perles et de diamants ; à leurs deux oreilles pendaient des coquilles de moules ; pour pommade elles n'avaient que de la graisse de chèvre, rousse et sans parfum, et ne connaissaient point d'autre opiat pour se blanchir qu'un résidu d'urine cristallisée. Quelle horreur ! Est-il bien possible que ce soit la même nation, le même peuple habitant les mêmes lieux ?

Il en est ainsi ; mais le luxe de la toilette, la recherche de la parure, tous les raffinements qu'a pu inventer le désir de plaire, brillaient alors à Rome, et il serait très-hasardeux de prétendre que les dames françaises ont surpassé ou même égalé les dames romaines. Juvénal en cite que leur exquise délicatesse empêchait de se moucher ni de cracher en public, usage qui d'ailleurs était depuis longtemps établi à Athènes, où les femmes ne sortaient point de

leurs appartements quand elles étaient enrhumées. De là à l'usage du tabac, à ces indignes mouchoirs boueux que quelques dames développent chez nous avec une rare intrépidité, il y a loin sans doute ; et, selon nous, les dames grecques et romaines avaient grandement raison de dérober aux regards tout ce qui peut inspirer le dégoût. Avant de penser à plaire, il faut songer à ne pas déplaire.

Dans les premiers siècles de la république, une exquise propreté constituait toute la toilette des dames romaines. Mais sous les premiers Césars et après la conquête de l'Orient, le goût du luxe, des parfums et de toutes sortes de futilités s'empara des dames romaines en même temps que la somptuosité de la table dépassa en folies toutes les folies déja connues. La science des cosmétiques fut portée au plus haut degré, et les raffinements de la coquetterie ne connurent plus de bornes. Pline, nous apprend que les dames romaines employaient, pour se blanchir le teint, les grains d'une vigne sauvage dont elles exprimaient le jus ; le minium, la céruse et la craie servaient à remplir les rides, à dissimuler les taches de rousseur. Fabula, dit Martial, a peur de la pluie, et Sabilla du soleil : l'une craint que l'eau ne délaye son teint, et l'autre que la chaleur ne dessèche l'éclat de ses joues. Ovide nous a conservé la recette d'une pâte propre à donner de la blancheur à la peau : il y entrait de la farine d'orge et des lentilles, des œufs, de la corne de cerf, des oignons de narcisse, de la gomme et du miel. Poppée avait inventé un enduit qu'on s'appli-

quait sur le visage ; il s'y moulait et formait un masque que les femmes gardaient dans la maison. On appelait ce masque à Rome le visage du mari, parce qu'il ne tombait que pour l'amant. Quand Poppée voyageait, elle se faisait toujours suivre d'un troupeau d'ânesses dont le lait servait aux usages de sa toilette. C'était surtout dans les thermes des palais de Rome que les femmes déployaient un luxe effréné et employaient aux préparatifs et à l'accomplissement de leur toilette un nombre considérable d'esclaves dont chacune avait ses attributions particulières. L'une avait le département des cheveux, une autre des sourcils, une des ongles des pieds, une autre des mains qu'elle teignait délicatement en rose ; d'autres enfin accommodaient le visage, ajustaient le cothurne et présidaient à l'élégance de la robe, à l'attache des bracelets, des colliers et des bijoux.

Toutes ces pratiques, et beaucoup d'autres que l'on trouve consignées dans les historiens et les poëtes, étaient autant d'hommages rendus au désir de plaire, le plus insatiable de tous les désirs chez les femmes, et qui peut-être l'emporte même sur le désir de commander ; plaire est d'ailleurs un moyen de se faire obéir. Dans nos temps modernes, l'art des cosmétiques est devenu l'objet d'une étude particulière et a donné naissance à une foule d'industries. Les murailles de nos villes sont placardées de découvertes admirables, de recettes admirables, d'eaux de senteur admirables ; tout est efficace, infaillible, pâte de

nafé, huiles philocômes. Avez-vous les cheveux roux? c'est votre faute; pourquoi ne les faites-vous pas teindre du plus beau noir? Vos rares cheveux masquent-ils à peine une calvitie imminente? c'est encore votre faute; que ne choisissez-vous entre l'huile philocôme et l'huile de Macassar! On ne vous annonce rien d'utile qui ne soit agréable, rien d'essentiellement agréable qui ne soit en même temps utile. C'est alors que vous retombez sous l'empire des préjugés. Ces eaux, ces pâtes, ces huiles, tous ces cosmétiques enfin dont la dénomination change périodiquement sans cesser d'être toujours la même chose, n'ont jamais rendu blanche une peau noire, jamais restitué aux chairs une souplesse, une élasticité solide que le temps avait desséchées ou amollies; jamais des cheveux ne sont venus décorer de nouveau un front chauve. L'art ne répare pas plus les outrages des ans qu'il n'obvie aux inconvénients naturels; son plus grand triomphe consiste à les pallier, à les dissimuler pour un temps, encore est-ce presque toujours aux dépens de la santé de ceux qui y ont recours. Lorsque dans ces diverses préparations, en effet, il entre du bismuth, du plomb, de l'étain, elles peuvent devenir pernicieuses par l'effet des parties sulfureuses et phosphoriques que ces substances contiennent. Dans d'autres il entre des substances alumineuses et calcaires qui obstruent les pores de la peau, la durcissent et lui font perdre sa souplesse et sa flexibilité. Le minium, le corail, les poudres extraites des végétaux ne sont pas moins pernicieuses;

leur action corrosive augmente le mal au lieu de le diminuer.

Ces observations salutaires ont été faites avant nous ; depuis longtemps on a dit que pour conserver autant que possible la beauté du teint, la souplesse de la peau, il fallait employer exclusivement des substances innocentes, telles que le lait, l'eau de miel distillée, le suc de melon, de concombre, l'eau de guimauve, de fraise, et surtout le premier de tous les cosmétiques passés, présents et à venir, l'eau fraîche. On l'a dit ; nous le répétons ; cependant on ne nous en croira pas plus que nos devanciers. De l'eau fraîche ! est-ce là un nom ? De l'eau fraîche ! mais c'est à la portée de tout le monde ! Cela n'est point breveté d'invention ! cela ne se met pas dans des flacons ornés de gravures chinoises ou turques et artistement coloriées ! Cela n'a pas un bouchon garanti par deux cachets pour prévenir les contrefaçons et garantir les droits de l'inventeur. De l'eau fraîche ! Cela fait pitié ! Vive l'Eau des Princes ! Voilà un nom ! C'est aujourd'hui le cosmétique universel, auquel le plus grand succès devait être réservé ; les femmes qui s'en servent se croient quasi princesses. Rien, rien n'est capable d'augmenter la douceur de la peau ; cette douceur poussée à l'extrême est un don de nature. Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, en offre un des plus remarquables exemples ; on ne pouvait trouver de batiste assez fine pour lui faire des chemises et des draps qui n'offensassent point la délicatesse du tissu de sa peau, ce qui faisait dire au

cardinal Mazarin que si elle allait en enfer, elle n'aurait pas d'autre supplice que de coucher dans des draps de toile de Hollande. C'était de la nature qu'Anne d'Autriche tenait ce rare avantage ; tous les *Coldcreams* du monde seraient impuissants à le procurer.

Somme toute : rien de mieux, rien de plus permis que de chercher à plaire, et la bonne santé est pour les femmes un des moyens de séduction les plus réels et les plus puissants ; quant à l'emploi des cosmétiques, il est toujours inutile et quelquefois dangereux ; la vanité le conseille et le préjugé l'adopte. On a beau faire, on a beau se révolter contre dame nature, elle est la plus forte et ne permet à qui que ce soit, pas plus qu'à Jézabel, de réparer des ans l'irréparable outrage. Nous avons vu de pauvres jeunes filles resplendissantes de santé boire des acides pour combattre un embonpoint qui les contrariait ; celles qui emploient ce moyen maigrissent, il est vrai, mais c'est pour mourir ensuite d'une phthisie pulmonaire. Il ne faut pas, d'ailleurs, s'y tromper ; le désir de plaire est souvent un mauvais conseiller ; c'est par suite de ses mauvais conseils que des femmes trop grasses se serrent outre mesure. Elles croient se rendre plus minces en apparence ; au lieu de cela elles font ressortir davantage une rotondité, une exubérance de taille qu'un corset peut déplacer, mais que tout l'art des couturières ne parvient pas à dissimuler complétement. Ainsi des bras trop menus deviennent des bâtons flottants dans des manches trop larges ; ainsi

une chaussure trop étroite et surtout trop courte ne sert qu'à faire ressortir un pied d'une trop grande dimension. Rien de plus faux que le proverbe qui dit qu'il faut souffrir pour être beau. Non, la grâce qui plaît plus que la beauté, n'existe point quand les mouvements du corps et des membres sont contraints; la gêne porte avec elle une déplaisance à laquelle ne saurait suppléer la plus brillante parure.

Nous avons plusieurs fois employé ces deux locutions : le désir de plaire et l'art de plaire, mais en ayant soin de ne pas confondre l'une avec l'autre. Le désir appartient à tous, mais l'art est réservé à quelques privilégiés, moins bien partagés cependant que ceux qui plaisent naturellement et sans efforts. Il s'en faut bien que nous ayons indiqué tous les moyens auxquels a recours l'art de plaire. Comme il en est qui appartiennent aux choses extérieures et pour ainsi dire étrangères, telles que la toilette et ses secrets, il en existe d'autres plus individuels et qui résultent des qualités morales. C'est avec regret que nous n'envisagerons pas notre sujet sous ce dernier aspect ; nous n'y trouverions aucun préjugé à combattre, et ce motif seul nous condamne au silence malgré nous; disons cependant que la meilleure recette pour plaire dans le monde honnête et bien élevé se compose moins de la supériorité que de la qualité de l'esprit, c'est-à-dire d'une certaine disposition bienveillante qui attire sans offusquer jamais, parce qu'elle ne cherche pas à briller.

CHAPITRE LVII.

LA PIERRE PHILOSOPHALE.

Comment l'absurdité a-t-elle pu prendre racine dans des cerveaux humains, au point de faire croire que des gueux étaient doués de la faculté de produire de l'or, quand leur science était inhabile à les faire sortir de leur misère ! Comment des hommes, jouissant d'une aisance assurée, ont-ils pu la sacrifier à la recherche d'une opulence fantastique ! Quand on songe au crédit dont ont joui certains préjugés, aux hommes qui s'en sont faits les prôneurs, on comprend la boutade de cet homme qui prétendait que tout le monde était fou, et que ceux-là seuls que l'on accusait de folie étaient des sages.

Les alchimistes, que nous n'avons point compris au nombre des sorciers, parce qu'ils méritaient une place à part, ne leur étaient cependant point inférieurs en fait de sorcelleries ; leurs vieux grimoires abondent en recettes merveilleuses pour ressusciter les morts, guérir toutes les maladies, rajeunir les vieillards, changer en une éternelle beauté la laideur, et même, sans autres secours qu'un peu de cendre et des plantes, créer des hommes et des animaux. Toutefois, ces admirables facultés ne les occupaient que

secondairement ; le point capital était pour eux de parvenir à faire de l'or. Cet art, s'il faut en croire les plus doctes, était connu de Job. La pierre philosophale n'était point pour lui un mystère, et c'est à elle qu'il dut de voir sa fortune sextuplée. Dans tous les cas, Job avait donc perdu cette incomparable pierre ; sans cela rien ne lui eût été plus facile que de refaire une fortune plus grande encore, après tous ses trésors perdus, et malgré son héroïque patience, il ne se serait probablement pas contenté aussi longtemps d'un lit de fumier. Les alchimistes n'entraient point dans ces menus détails, ils savaient que Job avait eu la pierre philosophale en sa possession, et cela leur suffisait. Malgré leur extrême confiance, on peut, ce nous semble, regarder la pierre philosophale comme étant d'invention moderne ; nous ne concevons même pas, à moins d'une modestie surnaturelle, comment l'auteur d'une si belle découverte n'en a pas revendiqué la gloire.

La pierre philosophale est fille du quatorzième siècle ; du moins, ce fut alors qu'elle fut mise en renom et courtisée par un grand nombre de docteurs, parmi lesquels on cite Raymond Lulle, Nicolas Flamel, Arnaud de Villeneuve, Paracelse, et plusieurs qui, tous, obtinrent ses faveurs, et furent initiés à ses plus secrets mystères. Nicolas Flamel était un grand alchimiste, il avait amassé cent cinquante mille écus, somme énorme pour le temps ; donc il avait le secret de la pierre philosophale. Sans doute il était impossible de faire un raisonnement plus clair et plus

concluant. La fortune de Nicolas Flamel dut naturellement exciter l'envie des adeptes de l'alchimie ; ils pullulèrent bientôt aussi nombreux que les élèves suivant les cours de nos écoles, et tous se mirent à travailler au grand œuvre qui devait les conduire sans peine à la richesse. La plupart de ces fous étaient de bonne foi, car si la possibilité de découvrir la pierre philosophale n'était pas démontrée, l'impossibilité ne l'était pas non plus, et il est dans la nature de l'esprit humain de donner au doute le sens qui flatte le plus nos passions. Aux fanatiques, devaient naturellement se joindre des esprits absorbés dans une stupide crédulité qui encourageait les travailleurs, d'autres qui s'amusaient à stimuler leur ardeur en donnant à leurs espérances un corps réel. Tel devait être Van Helmont, s'il n'était pas un sot, car il allait assurant partout que la pierre philosophale existait, qu'il l'avait vue, qu'il en avait goûté, qu'elle était de couleur jaune safranée, qu'enfin on lui en avait donné un seul grain qui lui avait suffi pour faire plusieurs marcs d'or parfait. Quel stimulant !

La promptitude des savants à adopter les sciences conjecturales est un des plus forts arguments contre la réalité des sciences. Il s'en présenta qui déclarèrent que la transmutation des métaux n'avait rien d'impossible, et le fameux Pic de la Mirandole fut de ce nombre. Cependant les alchimistes ne s'accordaient pas entre eux sur les principes de leur art. Quelques-uns en plaçaient l'origine dans le ciel, et regardaient les rayons du soleil comme la source primitive, la

quintessence de ce que, dans leur jargon, ils appelaient poudre de projection ; d'autres soutenaient que les éléments en étaient répandus dans toute la nature, et qu'ils constituaient le principe actif de l'univers. Le plus grand nombre en cherchait la source dans le sein même des métaux. Le mercure leur paraissait évidemment propre à produire de l'argent, ce qui ne serait pas sans quelque rapport avec ce que nous avons dit des pluies d'argent, quand nous avons parlé des pluies extraordinaires. Il ne s'agissait, suivant eux, que de fixer l'inconstance du mercure, enchaîner sa mobilité, et coaguler ses parties. Dans l'ardeur de leur zèle, les alchimistes cherchèrent la pierre philosophale partout, même dans le résidu de leurs plus sales sécrétions. Plusieurs de ces fous périrent de misère, et l'un d'eux disait en mourant que s'il avait un ennemi, il ne connaîtrait pas de plus grande vengeance à exercer contre lui, que de lui léguer l'amour de l'alchimie.

Après les martyrs de l'alchimie, vinrent ses prédicateurs. Des charlatans se mirent à courir le monde, et trouvèrent des dupes même parmi les princes, les rois et les empereurs, qui payèrent fort cher le prétendu secret dont ils se disaient possesseurs. Ces charlatans avaient en effet trouvé le moyen de faire de l'or à l'aide de la pierre philosophale. En 1648, au moment où se concluait, après tant de négociations, le traité de Westphalie, l'empereur Ferdinand III fut lui-même si bien persuadé qu'il avait changé en or une demi-livre de mercure par le moyen

d'une teinture philosophique, que, pour perpétuer le souvenir de cette merveilleuse métamorphose, il fit frapper une médaille sur laquelle on voyait un jeune homme nu portant, au lieu de tête, la face d'un soleil, environnée de rayons. Au revers, on lisait : « Gloire éternelle à Dieu, qui daigne communiquer à ses plus abjectes créatures une portion de sa puissance infinie. » Le charlatan, auquel cette transmutation fut attribuée, s'appelait Richthausen ; il fut créé baron, et répéta ses expériences devant l'électeur de Mayence, un grand vicaire, et plusieurs souverains d'Allemagne. On ignore ce que devint l'illustre baron Richthausen ; mais pendant le dix-septième siècle, son nom fut en grande vénération en Allemagne.

L'histoire rapporte, et de sages critiques admettent que le cardinal de Richelieu voulut connaître le grand secret de la pierre philosophale, qu'il fit faire devant lui des expériences dont il fut si satisfait, qu'il en rémunéra généreusement l'auteur. Nous croyons à ce manége du cardinal, nous croyons qu'il voulut s'attacher d'adroits escamoteurs ; mais qu'il ait eu confiance en leurs jongleries, cela ne se peut pas. Richelieu savait que ces sortes de gens étaient admis en de bons lieux, et il se ménageait sans doute un prétexte pour converser avec eux, sans qu'on les soupçonnât d'espionnage. Voltaire rapporte qu'il vit, à Paris, un sieur Damusi, marquis de Conventiglio, qui tira plusieurs centaines de louis de quelques grands seigneurs, charmés de lui avoir vu faire en leur présence deux

ou trois écus en or. Mais personne n'a parlé avec plus de justesse que Fontenelle de la folie des alchimistes, quoiqu'il l'ait peut-être prise un peu trop au sérieux. Voici ce qu'il en dit : « Il n'y a que l'extrême avidité que nous avons pour les richesses, qui puisse nous persuader qu'un homme, qui prétend avoir le secret de faire de l'or, soit réduit à tirer de l'argent d'un autre, pour lui faire part d'un si beau secret. Quel besoin d'argent peut avoir cet heureux mortel? Cependant, c'est un panneau dans lequel on donne tous les jours par la séduction de ces sortes de charlatans, qu'un langage mystérieux, une conduite fanatique, des promesses exorbitantes devraient rendre fort suspects, et ne font que rendre plus importants. Sans vouloir décider que l'art de faire de l'or est impossible, on peut soutenir au moins qu'une extrême difficulté, prouvée par l'expérience, doit être traitée comme une impossibilité, sinon dans les théories, au moins dans la pratique. Mais supposé que, par le moyen d'un soufre d'or, bien séparé des autres principes, on vînt à bout, en l'appliquant à de l'argent, de convertir celui-ci en une masse d'or du même poids et du même volume, qu'y gagnerait-on, si ce n'est une expérience fort curieuse pour laquelle, certainement, on aurait fait des frais ? »

Dans cette juste appréciation des alchimistes, Fontenelle, ce nous semble, s'exprime cependant avec une certaine timidité digne du philosophe qui, disait-il, n'aurait pas ouvert la main si elle eût été pleine de vérités. En cette occasion, il ne fait en effet que

l'entr'ouvrir en laissant encore une place au doute, en admettant une possibilité expérimentale qu'il savait bien ne pas exister. Amoureux du merveilleux, le peuple croyait, comme les rois et les empereurs y croyaient eux-mêmes, à la pierre philosophale, et, dans son ignorance, il se plaisait à attribuer quelques grandes fortunes promptement surgies à une cause surnaturelle. Raymond Lulle était devenu riche, mais il était receveur de l'impôt établi par Édouard III sur l'exportation des laines d'Angleterre dans le Brabant. Arnaud de Villeneuve était grand médecin et grand chimiste, et n'employait, pour le traitement de ses malades, que des médicaments auxquels il avait su donner une grande vogue, et qu'il faisait payer fort cher. Nul n'ignore que Nicolas Flamel s'enrichit en un tour de main, ce en quoi il eut depuis beaucoup d'adeptes. Il tenait les livres des juifs à l'époque où ils furent chassés de France; il s'accommoda avec leurs débiteurs, qui aimèrent mieux s'arranger avec lui plutôt que de s'exposer à tout payer entre les mains du fisc, moyennant quoi il les raya de ses registres. Au surplus, les procédés des escamoteurs sont maintenant connus. Quelques-uns se servaient d'une petite canne creuse qui renfermait de l'or, et dont l'extrémité était fermée avec de la cire; ils l'introduisaient dans le creuset sous prétexte de remuer les matières, la cire fondait, l'or tombait de la canne, et le miracle était fait. D'autres avaient des creusets doublés d'un enduit qui se dissolvait à l'action du feu, et laissait ainsi apparaître l'or qu'ils

avaient eu soin de cacher derrière. Ces jongleries, qui firent fortune pendant plusieurs siècles, étaient, comme on le voit, passablement grossières ; mais la crédulité va à l'erreur, comme le moucheron à la lumière d'une lampe.

On raconte une anecdote, ou plutôt une escroquerie assez plaisante, dont fut dupe une princesse d'Allemagne, au commencement du dernier siècle. La duchesse jouissait d'une grande réputation de bonté et d'humanité qu'elle méritait en effet. Un jeune soldat blessé se présente à la porte du palais, où il est accueilli par une généreuse hospitalité. Sa guérison opérée, le jeune soldat voulut, avant de partir, laisser à la princesse un témoignage de sa reconnaissance. Il possédait trois chalumeaux avec lesquels il changeait, sans difficulté, le mercure en argent ; il ne s'agissait que de mettre la matière dans le creuset, et de souffler dessus. Les trois chalumeaux se conduisirent comme on avait le droit de l'attendre d'eux ; mais le pauvre soldat n'avait plus rien, ce dont il se mit peu en peine, car il savait où trouver une grande quantité de ces chalumeaux. C'était dans une abbaye de Wurtzbourg qu'il avait pillée. Toutefois, son désintéressement était si grand, qu'il en fit la confidence à la princesse ; celle-ci, pour ne point demeurer en reste de générosité, combla son hôte de riches présents au moment de son départ. La princesse ne manqua pas d'informer l'évêque de Wurtzbourg du trésor caché dans une abbaye de son obédience, mais toutes les recherches furent vaines ; on ne put découvrir ni

les chalumeaux ni même le couvent indiqué par le jeune soldat. Cette sorte de pierre philosophale n'est point d'invention nouvelle, et il n'est pas probable que le secret s'en perde jamais. Du reste, nous avons encore des alchimistes fort occupés du grand œuvre de la décomposition et de la transmutation des métaux, mais notre incivilité veut qu'aux termes de la loi on les appelle faux monnayeurs. Nous possédons en outre, à l'Académie des sciences, un savant dont les creusets sont chauffés à un haut degré ; c'est M. le baron Cagnard de la Tour. Pour ce savant, l'or est bien réellement une chimère ; il ne s'amuse donc pas à en composer, mais il fait des diamants avec du charbon, de sorte que la forêt de Fontainebleau, carbonisée, pourrait devenir un fort beau collier de mariée, car il faut beaucoup, beaucoup de charbon pour en extraire fort peu de diamants.



CHAPITRE LVIII.

PRÉJUGÉS DIVERS.

S'il existe un préjugé qui paraisse solidement établi, c'est sans doute celui qui consiste à croire que l'empereur Justinien fit crever les yeux à Bélisaire. Le moyen, en effet, de déraciner un préjugé de treize siècles, adopté par les historiens, transmis de génération en génération, sur lequel M. de Jouy a fait reposer l'intérêt d'une de ses tragédies, et qui a fourni le sujet d'une romance dont Garat a composé la musique! C'est cependant une erreur, et, comme telle, il nous appartient de la rectifier.

En l'an 563, une conspiration fut ourdie contre l'empereur Justinien. Les conspirateurs furent saisis au moment où ils allaient exécuter leur criminel dessein. Des misérables, jaloux de la gloire de Bélisaire, subornèrent de faux témoins, et le firent comprendre au nombre des assassins. On lui lut les accusations portées contre lui, et Justinien se livra aux reproches les plus sanglants. Bélisaire, fort de sa conscience et de sa gloire, des services qu'il avait rendus à l'empereur, dédaigna de se justifier. Mais Justinien, toujours soupçonneux, versatile et faible, aima mieux écouter une maligne défiance. Bélisaire fut dépouillé

de ses charges, gardé à vue, privé de tous ses domestiques, et condamné à rester sept mois entiers prisonnier dans sa maison. Enfin arriva le jour de la justice et de la résignation. L'innocence de Bélisaire fut reconnue, et ce grand homme recouvra sa fortune, son rang et la confiance de son maître. Jamais il n'avait perdu la vue, et n'alla jamais, accompagné d'un guide qu'il portait, comme dans le tableau de Gérard, implorer la charité publique sur les chemins, puisqu'il resta captif tout le temps que dura sa disgrâce.

Les deux premiers auteurs qui se sont plu à crever les yeux de Bélisaire, en chargeant de ce crime l'empereur Justinien, sont Crinitus et Raphaël Maffei, appartenant tous deux au seizième siècle. Tous les historiens, tous les auteurs antérieurs gardent le silence sur un fait qui, s'il était fondé, aurait sommeillé pendant dix siècles pour reparaître sans qu'on sache comment. C'est donc une invention qu'il faut ranger au nombre des fables. Ce qui a pu donner lieu à un préjugé si généralement répandu, fut la disgrâce de Carpocratien, qui, ayant été favori de Justinien, fut exilé en Égypte, et réduit, en effet, à mendier son pain sur les grandes routes, mais sans la circonstance des yeux crevés.

On raconte qu'un curé, ayant attendri outre mesure ses auditeurs sur le sort des grands hommes injustement persécutés, et ne voulant pas les renvoyer fondant en larmes, termina ainsi son sermon : « Au surplus, mes frères, consolez-vous, car tout ce que je viens de vous dire n'est peut-être pas vrai. »

Le bon curé aurait eu pleinement raison, et sa réticence pastorale eût remplacé une erreur par une vérité, sans qu'il s'en doutât, s'il eût parlé des malheurs de Bélisaire.

On trouverait peu d'hommes dans l'histoire comparables à Bélisaire, qui n'avait pas besoin d'un affreux supplice pour être le héros du seizième siècle, non-seulement par ses grands talents comme guerrier, mais par la beauté de son caractère. Vainqueur des Goths, il soutient de son épée la gloire et l'honneur de l'empire ; il se sacrifie pour son maître, et refuse une couronne quand il lui est si facile de cesser d'être sujet. Il soumet l'Italie, et, lorsqu'il devrait s'attendre aux plus hautes récompenses, un prince jaloux le rappelle. Bientôt de nouveaux orages se forment contre l'empire, et sa grande âme dépose ses justes ressentiments devant le salut de l'État.

La destinée est bizarre dans ses caprices ; pour l'expliquer, quand elle était inexplicable, les anciens avaient à leur disposition la Fatalité, divinité commode qui prenait tout sous sa responsabilité, comme depuis on a voulu rendre les étoiles responsables du bonheur ou du malheur de nos grands hommes. Le peuple a raison quand il dit : « Il n'est qu'heur et malheur en ce monde ! » Et, comme l'a si admirablement proclamé Corneille :

> Mais l'ordre du Destin, qui gêne nos pensées,
> N'est pas toujours écrit dans les choses passées ;
> Quelquefois l'un se brise où l'autre s'est sauvé,
> Et par où l'un périt un autre est conservé.

Sans croire à la fatalité, sans croire encore moins à l'influence des étoiles, thème que nous avons assez largement traité pour n'y plus revenir ; sans admettre en théorie les inexplicables jeux du hasard, nous avons vu tant d'exemples de gens dont la fortune est devenue contraire à ce qu'elle semblait devoir être, trouver la ruine dans un excès de vertu, la richesse et les honneurs dans un excès de bassesse, d'impudence et d'improbité, que nous nous déclarons insuffisant à calculer des combinaisons qui résultent d'un ordre de choses supérieur à notre intelligence. L'histoire d'Œdipe est le symbole le plus effrayant de ce que peut la fatalité. Œdipe naît sur le trône ; un oracle prédit qu'il tuera son père ; pour éviter l'accomplissement de cet oracle, on ordonne qu'il soit tué lui-même ; un serviteur de son père lui perce les pieds et le laisse suspendu à un arbre. Un pâtre en a pitié, le détache et le porte à la cour du roi de Corinthe. La reine de Corinthe, qui n'a point d'enfant, l'élève comme s'il eût été son fils. A dix-huit ans, un autre oracle lui ordonne d'aller chercher son père. Dans son voyage, il rencontre un homme qui l'insulte, il le tue ; cet homme était son père. Il arrive à Thèbes. On lui propose une énigme à deviner ; il en découvre le sens et reçoit la récompense promise à celui qui l'expliquera. Il épouse la reine de Thèbes, et cette femme est sa mère. La peste afflige la ville de Thèbes, et Œdipe découvre le fatal mystère de sa destinée. Dans son désespoir, Œdipe se crève les yeux, et se bannit à jamais de ses États ; il traîne de

contrée en contrée une vie misérable, sans autre consolation que le dévouement filial d'Antigone.

Ces exemples, rares à la vérité, donnent un formel démenti à tous ces docteurs aux pieds chauds, à la panse bien nourrie, qui attribuent tous les malheurs d'un homme à ses fautes, à son imprudence. Certes, aucune imagination, quelque déréglée qu'on la suppose, ne saurait inventer des malheurs plus grands que ceux qui assaillirent Œdipe, et pourtant Œdipe fut victime de sa prudence, et, comme l'a dit Voltaire,

Il courut vers le crime en voulant l'éviter.

Le dogme de la fatalité dut séduire les anciens, et nous concevons très-bien qu'ils aient fait du dieu Destin un dieu supérieur à tous les dieux. Homère le fait souvent intervenir pour départager l'Olympe, et notamment dans le combat d'Hector et d'Achille. Platon n'admet pas l'action d'une force aveugle, mais il veut au moins que le sort de l'univers dépende d'une puissance suprême, dont rien ne saurait suspendre, arrêter, contrarier les décrets. Sénèque veut aussi qu'une puissance suprême règle tout, et que rien, dans l'univers, ne se puisse accomplir en dehors de ses lois; mais en même temps il laisse à l'homme son libre arbitre et l'exercice de ses volontés, mais subordonnées aux décrets établis par la puissance supérieure. Cette opinion de Sénèque pourrait donner lieu à de profondes méditations, car on y trouve le germe de l'obéissance due à la loi et conciliable avec la liberté individuelle.

Que conclure de tout ceci? Faut-il s'en remettre à

la destinée, du soin de régler nos affaires, attendre la fortune dans son lit, comme l'un des hommes de la Fontaine? ne point oser marcher, dans la crainte de se casser une jambe, parce qu'Œdipe fut poursuivi par la fatalité alors même qu'il cherchait à se soustraire à ses menaces? Non. Ce sont des exceptions; ces exceptions ne sont rien, comparées au sort commun qui règle la vie des hommes, et le grand enseignement qui en ressort, est qu'il faut se soumettre aux événements, et non les provoquer, pas plus qu'il ne faut chercher à les prévoir. La plupart des préjugés sont nés de l'érection des exceptions en règle générale, et aussi de notre vanité adroitement exploitée.

N'est-il pas vrai, par exemple, que nous répétons volontiers avec orgueil, et sur la foi de quelques naturalistes, que l'homme est le seul de tous les animaux dont le front soit élevé vers le ciel? C'est cependant un préjugé s'il en fut jamais, car cet avantage, si c'en est un, nous le partageons, non-seulement avec l'orang-outang, qui marche droit sur ses deux pieds, mais, ce qui est plus honteux, avec la grue et les autres oiseaux dont le cou est très-allongé, lesquels, même sous ce rapport, sont beaucoup mieux partagés que nous. D'ailleurs les oiseaux ont sur l'homme un avantage qui leur permet beaucoup mieux qu'à lui de contempler le ciel; c'est que chez eux la paupière supérieure, au lieu de s'abaisser comme la nôtre, se relève, tandis que la paupière inférieure remonte. Cessons donc de nous targuer de frivoles avantages qui ne nous appartiennent pas. Comment se fait-il que

la raison, ce seul avantage incontestable que nous ayons sur tous les autres individus créés, nous nous plaisions à l'abdiquer sans cesse pour nous assimiler aux autres animaux, et, si l'on peut ainsi dire, nous revêtir de la peau de l'ours?

Le préjugé est de tous les hôtes le moins difficile à loger ; il se plaît également bien dans les chaumières et dans les palais, et partout il est le bienvenu. Partout là, on se demande s'il est vrai que le pélican se perce le sein pour nourrir ses petits ; si la taupe est aveugle ; si la fleur des fèves de marais rend fou ; si la tourterelle est un modèle de fidélité conjugale ; si les feux qui filent la nuit dans l'atmosphère sont des étoiles qui tombent ou des âmes qui passent ; si le tombeau de Mahomet est suspendu dans la mosquée de la Mecque entre deux aimants ; si Annibal a fondu les Alpes avec du vinaigre ; si la pierre d'aimant guérit le mal de dents ; si les animaux féroces ont peur du feu ; enfin, s'il est vrai qu'il existe ou que du moins il ait existé des faunes, des satyres, des sylvains, des égipans et des centaures ? Que d'autres questions du même genre ont été sérieusement faites, et, parmi elles, combien n'en est-il pas que la crédulité ait affirmativement résolues !

La fable des centaures nous semble s'expliquer fort naturellement. Les premiers hommes montés sur un cheval, et identifiés avec leur monture, durent apparaître comme des animaux complexes aux yeux de certains peuples qui n'avaient pas encore vu de chevaux, comme les Péruviens, en entendant la voix des

canons de Pizarre, durent croire que les Espagnols disposaient de la foudre. Quant aux faunes, aux satyres et aux égipans, les anciens n'ont jamais douté qu'il en existât. Hérodote en place une nation tout entière dans les montagnes de la Scythie. Pline et Élien disent la même chose qu'Hérodote. Plutarque rapporte que, du temps de Sylla, on trouva un faune à Nymphée, près d'Apollonie, et qu'il fut apporté au dictateur. Ce faune ne proférait aucun son articulé ; sa voix n'était qu'un hurlement rude et sauvage qui tenait du hennissement du cheval et du cri du bouc. Il témoignait peu de dispositions pour la société des hommes et beaucoup pour celle des femmes.

D'après cette description du faune présenté à Sylla, nous ne faisons nulle difficulté de croire au récit de Plutarque, sans qu'on en puisse rien déduire en faveur de la nation de faunes d'Hérodote, et il n'est nullement difficile d'en expliquer l'existence ; c'était, sans aucun doute, un de ces malheureux abandonnés ou perdus dans les bois, vivant en brute, sans communications avec l'homme, tels que l'on en a trouvé depuis à divers intervalles et dont nous avons vu à Paris le plus fameux de tous, celui que l'on appelait le sauvage de l'Aveyron.

Suivant Philostrate, on prit un égipan en Éthiopie, mais celui-là était d'un caractère si doux, si facile, qu'on parvint à le rendre familier. Saint Jérôme, dans la vie de saint Antoine, atteste que ce saint ermite rencontra dans le désert, non-seulement un centaure, mais un vrai satyre, et qu'ils causèrent et

déjeunèrent avec lui. Ces citations ne prouvent rien contre une chose démontrée fausse, et qu'il faut laisser aux poëtes pour peupler les solitudes et rompre le silence des forêts. Les faunes et les sylvains y sont beaucoup moins dangereux que les animaux féroces, malgré les assertions de quelques voyageurs peu scrupuleux qui ont assuré qu'on évitait leur approche en allumant du feu autour de soi. C'est une prétention tout imaginaire et suffisamment démentie par Tavernier. Il raconte que quelques soldats ayant été contraints, en Afrique, de coucher au milieu d'une forêt, ils allumèrent un grand feu, pour se préserver de l'humidité de la nuit et de l'invasion des lions, qui se trouvaient dans ces quartiers; mais à peine étaient-ils endormis, qu'un lion se jeta sur l'un d'eux et l'aurait dévoré si ses camarades ne fussent venus à son secours.

Depuis que l'on sait que le tombeau de Mahomet est à Médine et non pas à la Mecque, où l'ignorance l'avait placé pendant nombre de siècles, on ne dit plus qu'il soit suspendu à la Mecque entre deux aimants, ce qui serait cependant uue chose bien merveilleuse. Figurez-vous, en effet, un tombeau soutenu en l'air, suspendu dans l'espace et retenu par des attractions d'égale puissance ; cela fait honneur à l'imagination de l'auteur. Le tombeau de Mahomet est au rez-de-chaussée de la mosquée de Médine, entouré d'une balustrade en fer. Cependant un jésuite parvint à résoudre, à force de calculs et de patience, le problème de la suspension en l'air d'un corps re-

tenu par l'aimant ; mais il ne put opérer que sur une aiguille, et le prodige dura deux secondes. La vertu singulière et pour ainsi dire miraculeuse de l'aimant, qui lui fait affecter la direction du nord et exercer une puissance attractive sur le fer, a dû nécessairement faire rechercher s'il ne possédait pas quelque autre vertu. En l'année 1765, parut dans le *Journal encyclopédique*, un article où l'on attribuait à l'aimant la propriété de guérir le mal de dents. Les premières expériences ne réussirent pas ; on prétendit alors qu'il fallait, pour obtenir du succès, avoir la face tournée vers le nord et toucher la dent douloureuse avec le pôle sud de l'aimant. L'expérience ainsi recommencée, quelques malades prétendirent avoir été guéris par ce moyen qu'employèrent, dirent-ils, avec succès Sigaud de Lafond et le docteur Decemets. C'est possible, et nous ne protestons pas contre un moyen curatif qui, s'il n'est pas efficace, ne présente du moins rien de dangereux ; mais nous croyons que quand une dent fait par trop souffrir, il est encore plus sûr de la faire arracher.

La dissolution des Alpes par Annibal au moyen du vinaigre, est, ce nous semble, une des plus merveilleuses inventions que puissent revendiquer les hâbleurs de profession ; ils auraient mérité pour cela seulement que la reine Cléopâtre leur donnât la belle perle qu'elle fit fondre dans du vinaigre pour en régaler Pompée.

Le vulgaire a pour préjugé que si l'on forme un souhait au moment même où une étoile filante

traverse l'atmosphère, ce souhait sera accompli. Comme on est surpris à l'improviste et qu'on n'a pas le temps de former un souhait, le vulgaire ne se compromet pas beaucoup. Quant à ceux qui voient dans ce phénomène le trajet d'une âme appelée en paradis, c'est une croyance pieuse, tout erronée qu'elle soit; elle est d'ailleurs si innocente, que nous ne voyons pas pourquoi nous chercherions à la leur ôter. D'ailleurs les savants ne sont pas parfaitement d'accord sur la nature et les causes des étoiles filantes. Les uns attribuent ce phénomène au fluide électrique, qui, rencontrant des matières humides dans l'atmosphère, parcourt leurs molécules en formant des étincelles dans tous les intervalles qui les séparent. Descartes prétend que ce sont des matières terrestres qui rencontrent en l'air le second élément, ce qui fait qu'elles s'enflamment et retombent sur la terre. Il assure même qu'au lieu où elles tombent, on trouve une matière visqueuse et gluante qui ne brûle point; mais Descartes ne dit pas qu'il ait jamais vu de cette matière dont il détermine les qualités. M. Biot, sans rien affirmer, dit dans un de ses ouvrages d'astronomie, que ces étoiles tombantes pourraient bien être des débris de comètes qui traversent notre tourbillon avec une vitesse extrême, ce qui fait que leur apparition est si courte. D'après ces diverses opinions, toutes conjecturales, nous n'avons rien à faire de mieux que d'attendre que la science soit d'accord ou qu'elle ait l'héroïsme de reconnaître son insuffisance. N'attendons même pas pour cela la floraison des fèves,

quoique ce soit, assure-t-on, une époque fatale aux fous et à ceux qui sont menacés de le devenir.

Il nous est plus pénible d'ôter à la tourterelle sa réputation de fidélité ; mais s'il faut en croire M. Leroy, il assure qu'il a vu des tourterelles faire deux heureux à la fois sans quitter la même branche. Bien plus, c'étaient des tourterelles sauvages ; que penser alors de tourterelles civilisées ? En revanche, nous restituerons à la taupe les yeux dont un préjugé l'avait privée, mais il ne dépend pas de nous de lui en donner de bien grands. La taupe a des yeux, mais ils sont si petits, qu'on les distingue à peine à la vue simple. Enfin il nous faut encore, quoiqu'à regret, ôter au pélican la tendresse héroïque dont les poëtes l'ont doué pour en faire l'emblème de l'amour maternel. Cependant la conformation du pélican explique comment a pu naître le préjugé populaire qui lui est si favorable. Le pélican est un oiseau vorace qui porte à la partie inférieure de son bec une large poche dans laquelle il enferme le poisson qu'il a pêché. Le mouvement qu'il fait en ouvrant son réservoir pour donner, comme le font tous les oiseaux, de la pâture à ses petits, a pu faire supposer qu'il tournait son bec sur lui-même et se saignait au profit de sa progéniture. Combien de fausses croyances, combien d'erreurs et de préjugés sont uniquement basés sur le manque d'examen !



CHAPITRE LIX.

LES RÉPUTATIONS.

Henri IV disait, en parlant des landes incultes et réputées improductives : « Semez-y des Gascons, et ils y viendront. » L'expérience a démontré que Henri IV n'avait pas tort ; car, depuis lui, la bonne fortune attribuée aux Gascons s'est si souvent vérifiée, que nous n'oserions pas la mettre au nombre des préjugés. Cependant le roi de Navarre, destiné à ajouter la couronne de France à sa couronne, eût dit encore plus vrai s'il eût dit : « Semez des erreurs et des préjugés. » Toute terre eût été terre promise pour ce genre de culture. Il n'en est point en effet qui ait mieux prospéré dans tous les temps et dans tous les lieux, dans les terrains les plus généreux et dans ceux qui semblent frappés de stérilité. L'erreur a donc bien du charme pour qu'on l'accueille ainsi, pour qu'on s'y attache préférablement à la vérité ! Près d'arriver à la conclusion d'un travail que nous ne quitterons point sans regret, et dans lequel nous avons surtout cherché à nous mettre en libre communication avec nos lecteurs, sans avoir la prétention de les endoctriner, nous craignons d'avoir péché principalement par omission. Parmi ces omissions il

en est sans doute d'involontaires et que l'on pourra nous reprocher à bon droit ; d'autres sont volontaires, et à ce sujet nous demanderons la permission de placer ici une courte explication.

Nous n'avons point voulu parler de ces prétendus anges ou démons nocturnes dont les docteurs ont entretenu le monde et qu'ils appelaient des incubes et des succubes, selon que ces anges ou démons étaient mâles ou femelles. Ces sortes d'inventions n'eurent probablement pour objet, dans leur origine, que de personnifier des êtres fantastiques enfantés par le délire d'un songe. A quoi bon aurait servi de notre part la réfutation de préjugés moins accrédités que préconisés, et dont la croyance n'est jamais tombée dans le domaine populaire? Cela nous eût conduit à enfreindre les lois de la décence, et, comme nous l'avons dit au commencement de cet ouvrage, nous nous sommes surtout proposé, en traitant des erreurs et des préjugés, de n'alarmer aucune pudeur, de ne froisser aucune délicatesse de conscience. C'est pour ce dernier motif que nous avons gardé le silence sur un certain nombre de superstitions religieuses, de miracles apocryphes auxquels, sans doute, il ne faut pas croire; mais ce sont des erreurs si fortement incrustées dans des vérités, que nous avons craint de toucher aux vérités en nous efforçant d'extirper les erreurs.

Certes, nous ne nous chargerions pas de disculper le clergé de tous les temps et de tous les lieux des imputations dont il a été l'objet; certes, aussi, rien

ne nous ferait excuser les fureurs d'un fanatisme aveugle, semant l'erreur pour en cueillir les fruits d'or et de sang. Nous ne sommes point assez dénué de bon sens pour ne pas admettre que les persécutions, les proscriptions, le fer, le feu, les tortures n'ont jamais rien prouvé que la cruauté des bourreaux. Les fauteurs de ces crimes devraient même paraître plus criminels aux yeux des vrais chrétiens que les persécuteurs des premiers chrétiens, parce que ceux-ci n'avaient pas été éclairés par les douces et bienfaisantes lumières de l'Évangile. Quel homme impartial, jugeant d'après sa conscience, quelque religieux qu'on le suppose, oserait, par exemple, placer sur la même ligne un saint Dominique, persécuteur des Albigeois, et un saint Vincent de Paul, bienfaiteur de l'enfance, et par conséquent des hommes? Toutefois nous avons considéré qu'on ne pouvait faire aucunes critiques touchant l'Église qui ne rejaillît sur la religion, quelque fondées que soient ces critiques, et que l'impiété ignorante pourrait céder à une mauvaise propension en confondant les temps et en rendant le clergé actuel solidaire des torts, des fautes, des vices, des crimes mêmes commis par le clergé à des époques antérieures. Les causes de nos réticences ainsi exposées, abordons franchement les préjugés qui s'attachent à de certaines réputations.

Celui-là a proclamé une grande vérité qui, le premier, a dit : « Nul n'est un héros pour son valet de chambre. » On ne pouvait pas formuler mieux que dans ces termes hyperboliques cette autre vérité que

presque tout le monde a été à même d'apprécier comme nous, à savoir : que presque tous les hommes célèbres perdent à être vus de près, et qu'aucune renommée ne résisterait complétement à l'épreuve du microscope solaire.

La fréquence des révolutions, amenant périodiquement des mutations assez rapprochées dans le personnel des gouvernants et de leurs subdélégués immédiats, en rend l'étude beaucoup plus facile que dans les temps où les élévations fortuites sont rares. A coup sûr il n'est pas au pouvoir de telle ou telle opinion de constituer la valeur de tel ou tel homme ; cependant le triomphe d'une opinion suffit pour mettre en relief, pendant un temps, un homme auquel, sans le triomphe de cette opinion, on n'eût pas fait la moindre attention. Il ne vaut pas mieux cette année qu'il ne valait l'an passé, si même il vaut encore autant; mais il a une réputation. Sur quoi fondée? Sur l'intérêt qu'ont ceux qui la lui ont faite de l'exploiter à leur profit. Comme ensuite il n'est ni courtisan ni flatteur qui n'ait au-dessous de lui ses flatteurs et ses courtisans, il se forme une voix tumultueuse, retentissante, à laquelle se joint la voix de la crédulité et de l'erreur ; ainsi se font les réputations ; elles passent sans examen dans le domaine des croyances populaires, et deviennent la souche d'autant de préjugés accrédités par les historiens pour ou contre. Les mauvaises réputations ont une origine parallèle à celle des bonnes réputations, avec cette différence que la haine, l'envie, les ambi-

tions déçues en sont les fondateurs, au lieu de l'intérêt et des ambitions en expectative. Quand une fois le préjugé a sanctionné une de ces réputations, de quelque nature qu'elle soit, rien n'est plus difficile que de la détruire. Ainsi, quoique nous ayons par devers nous la conviction que le duc de Raguse ait été une dupe et non un traître dans les désastreux événements de 1814, nous n'oserions pas en entreprendre la justification, tant nous sommes certain que nous ne parviendrions à détromper personne. Le préjugé est trop profondément enraciné.

Le mouvement en vertu duquel les hommes montent et descendent selon les circonstances et les caprices de la fortune, sans que, la plupart du temps, leur mérite y soit pour quelque chose, n'a rien qui doive offusquer les bons esprits ; ils doivent se dire : « Si ce n'étaient pas ceux-ci, c'en seraient d'autres qui, probablement, n'auraient ni plus ni moins de valeur. » Car c'est encore un préjugé fort accrédité partout, et particulièrement en France, que de regarder les charges et les emplois selon l'intérêt de ceux qui en sont revêtus, et non pas selon l'intérêt public, qui veut que ces charges et ces emplois aient des titulaires, enfin qu'ils soient exercés. Ceux-là sont donc d'inutiles frondeurs ou des niais qui désapprouvent tout ou approuvent tout, en ce qui touche les personnes. Ce que l'on peut dire, ce nous semble, de moins inexact relativement aux fonctions supérieures dans un gouvernement, c'est que ce sont des écoles ouvertes à des talents toujours douteux avant l'expérience, où

quelques-uns acquièrent de la consistance, tandis que d'autres, en plus grand nombre, sortent de l'épreuve, non pas plus nuls qu'auparavant, mais après avoir donné la preuve de leur nullité. Que si, d'ailleurs, nous avons saisi avec empressement les quelques occasions qui nous ont été offertes par le hasard d'étudier l'influence de la fortune que l'on nomme politique sur quelques hommes médiocres, ce n'est point pour nous en prendre à ceux-ci de leur constante médiocrité, mais pour établir à notre profit un mètre, un terme de comparaison, au moyen duquel, jugeant le passé d'après le présent, nous puissions apprécier sur combien d'erreurs et de préjugés sont assises de vieilles réputations sanctionnées par le temps, et qui n'ont point eu d'autre origine que celles que nous voyons surgir : l'orgueil, l'intérêt, la crédulité, l'amour du merveilleux.

Parmi les hommes dont l'histoire s'est emparée pour leur donner une place à part dans ses annales, il en est envers lesquels elle s'est montrée d'une rigueur imméritée ; d'autres, qu'elle a préconisés avec une injustice au moins égale. L'esprit de secte a présidé à ses jugements quand il s'est agi d'hommes de religion, comme de nos jours le fait l'esprit de parti quand il s'agit d'hommes politiques. Ainsi il est tout naturel que Mahomet, considéré comme fondateur, ait été l'objet d'erreurs sciemment propagées chez les peuples appartenant à la chrétienté ; ainsi nous ne devons pas être surpris si, dans la chrétienté même, les docteurs de l'Église réformée ont attribué de ridi-

cules ou de coupables menées aux fondateurs de quelques grandes institutions monastiques et religieuses. Quand on suit d'un œil impartial tant d'implacables dissidences, tant d'acrimonieuses controverses, tant de combats à armes discourtoises, alors même que la brutalité de la force matérielle se tient encore étrangère à la solution des grandes querelles, on serait tenté d'en conclure que l'état de guerre est l'état normal de l'homme et non pas l'état de paix.

Les musulmans dans leurs croyances religieuses poussent le fanatisme plus loin que les fanatiques appartenant à quelque autre culte que ce soit. Il y en a parmi eux qui disent : « Dieu créa une lumière deux mille ans avant Adam, qui, passant d'élu en élu, d'ancêtres en ancêtres de Mahomet, parvint enfin jusqu'à lui, comme un témoignage authentique, qu'il était descendu des patriarches. — Il vint au monde, circoncis, et la joie parut sur son visage dès sa naissance. — La terre trembla trois fois comme si elle eût enfanté elle-même ; toutes les idoles se prosternèrent ; tous les trônes des rois furent renversés. — Lucifer fut jeté au fond de la mer, et ce ne fut qu'après avoir nagé pendant quarante jours, qu'il sortit de l'abîme et s'enfuit sur le mont Cabès. — Les générations des oiseaux, des nuées, des vents, et toutes les légions des anges, se réunirent pour élever cet enfant, et se disputèrent cet avantage ; mais une voix du ciel fut entendue, qui termina toutes les disputes. — Il ne sera point ôté d'entre les mains des mortels, parce que heureuses seront les mains qui le toucheront, les

mamelles qui l'allaiteront, la maison qu'il habitera, et le lit où il couchera. »

Ce n'est pas à des chrétiens sans doute que l'on a tâché de faire croire ces belles inventions, mais on n'en a pas moins cherché à leur donner des idées fausses sur Mahomet, indépendamment de ce que son culte a pour eux d'impie. Combien d'erreurs en effet ont été répandues sur sa vie, sans compter son tombeau, que nous avons déjà eu l'occasion de remettre sur terre ferme à Médine, et non à la Mecque.

Né à la Mecque en 570, après avoir fondé la religion nouvelle, Mahomet vécut dans la retraite jusqu'à l'âge de quarante ans, époque à laquelle il écrivit son Koran. Il agit avec les peuples d'Arabie en habile politique, à peu près comme l'avaient fait les Romains avec les peuples vaincus quand ils placèrent leurs dieux au Panthéon. Sa religion fut une réunion épurée des idolâtries mêlées de quelque judaïsme qui se partageaient les croyances en Orient. Voici par quelle singularité il fut, si l'on peut ainsi dire, l'auteur de la fable *la Femme et le Secret*.

Mahomet admit dans le Koran la croyance à l'existence des anges et à leurs messages sur la terre. Il fit choix, parmi eux, de l'ange Gabriel, et dit, en grande confidence à sa femme Khadidjah, qu'il avait, la nuit, sur la montagne voisine, des entretiens avec l'ange ; que Gabriel l'avait institué apôtre, et l'avait chargé d'annoncer la lumière aux nations. Khadidjah le crut, mais le secret lui pesa si fort, qu'elle en fit part à ses voisines ; de celles-ci, la nouvelle passa à

d'autres, et se répandit de telle sorte, que bientôt il ne fut plus question à la Mecque que de l'apostolat de Mahomet. Cependant, forcé de fuir de la Mecque, il se rendit à Médine. Une foule de sectes dissidentes s'élevèrent en Arabie, mais il finit par les réunir dans le giron de son Eglise, et publia un catéchisme où toute sa doctrine est contenue, divisée en douze chapitres qui ont pour titres : *la Foi en Dieu, — les Anges, — les Livres sacrés, — l'Alkoran, — les Envoyés de Dieu, — le Dernier jour, — les Décrets de Dieu, — les Purifications, — les Prières, — les Aumônes, — les Jeûnes et le Pèlerinage à la Mecque.* Ce qui préoccupe le plus les ignorants, et surtout les femmes, à l'occasion de Mahomet, c'est son fameux paradis dont une erreur accréditée les dit exclues. Là est le préjugé reçu ; les femmes ne sont pas exclues du paradis de Mahomet, le prophète n'en dit rien nulle part ; seulement elles ont un paradis à elles où elles trouveront des houris mâles, comme les hommes trouveront des houris femelles. D'après ce double paradis, où la femme ne retrouvera pas son mari ni le mari sa femme, il est permis de penser que, du temps de Mahomet, les liens conjugaux n'étaient pas tissus de fleurs en Arabie.

Nous terminerons en disant que Mahomet fut un grand homme, un législateur habile à manier les esprits de ses contemporains, et à agir sur eux par toutes sortes de moyens ; que ses sectateurs sont de grands fous, que Voltaire a eu tort d'en faire un fanatique, un tartufe de tragédie, et que l'Église chrétienne ne

courait aucun danger à le faire connaître tel qu'il était.

Comment, d'ailleurs, s'étonner des fausses croyances attachées au fondateur de l'islamisme, quand nos saints eux-mêmes n'ont pas été exempts d'accusations ridicules et mensongères? Qui ignore les imputations dirigées contre l'illustre fondateur de Fontevrault, Robert, qui ajouta à son nom celui de d'Arbriselles, d'un petit bourg de Bretagne où il était né?

Dans un livre de feu l'abbé Salgues, sur les préjugés et les réputations, nous trouvons un rapprochement assez curieux pour que nous jugions à propos de le consigner ici, ce qui nous offrira d'ailleurs l'occasion que nous cherchons depuis longtemps de dire en quoi et comment les recherches de l'abbé Salgues nous ont été souvent d'une grande utilité. Salgues, que nous avons personnellement beaucoup connu, était fort laid; rien sur son visage n'annonçait le prodigieux esprit dont il était doué, et auquel une constante culture avait ajouté un vaste trésor d'érudition. Satirique plutôt que critique, il se livrait volontiers à des emportements, qui, trop souvent, transformaient ses jugements, même littéraires, en autant de réquisitoires acerbes. Son irascibilité était extrême, et, comme on dit vulgairement, il ne faisait pas bon lui tomber sous la main quand la passion le dominait et qu'on s'était attiré son inimitié. Mais quand la passion se taisait, son sens redevenait droit,

et il excellait à porter le jour dans les questions les plus obscures, quoiqu'il fût enclin à une certaine verbosité qui rappelait trop fréquemment les anciennes amplifications de collége. Très-souvent, donc, nous avons consulté son livre sur les préjugés et les réputations ; quelquefois pour nous approprier quelques-unes de ses idées, de ses observations personnelles, quelquefois pour substituer nos propres idées et nos propres observations aux siennes, quand nous avons jugé les nôtres préférables ; mais son travail nous a été très-utile et nous a épargné de longues recherches qu'il avait faites lui-même, avec une extrême sagacité, dans un nombre considérable d'ouvrages. Nous sommes bien aise, nous le répétons, d'avoir trouvé l'occasion de faire cette déclaration, qui, pour nous, n'a rien de pénible, et, après cette longue parenthèse, nous revenons à saint Robert d'Arbriselles, en ajoutant que l'observation qui suit appartient à l'abbé Salgues.

« Robert, dit-il, prit le nom de d'Arbriselles, du village où il était né, comme de nos jours un autre Robert a pris le nom de la Mennais. »

Certes, il y a quelque chose de remarquable dans cette communauté du nom de Robert, dans ce même mouvement de vanité de deux prêtres, qui, tous deux, étaient destinés à agir profondément sur un grand nombre de leurs contemporains, et dont l'humilité n'a pas résisté au désir de se revêtir d'une apparence nobiliaire. Autre remarque non moins singulière : nul ne peut avoir oublié le mot prononcé, devant le

tribunal, par l'abbé Robert de la Mennais, après une condamnation encourue par lui sous la restauration : « Je vous ferai voir ce que c'est qu'un prêtre ! » Eh bien, ce mot, devenu si fameux, est renouvelé du onzième siècle ; il appartient d'origine au fougueux archevêque de Cantorbéry, Thomas, qui, pour la seule cause de sa vanité, de son ambition, de son orgueil, et sous le fallacieux manteau de la religion, mit en pratique la menace qu'il avait faite au roi d'Angleterre, son maître : « Je vous ferai voir ce que c'est qu'un prêtre. » Selon nous, il ne fit pas voir ce que c'était qu'un prêtre, mais ce que c'était qu'un mauvais prêtre. Par ses brigues, ses menées, ses intrigues, ses fureurs, il mit le monde en combustion pendant un tiers de siècle, armant les rois contre les rois, invoquant la tiare contre la couronne, soulevant les peuples, et compromettant l'Église à force de vouloir l'exalter. Des guerres meurtrières furent suscitées pour le triomphe de son amour-propre ; mais lui-même, assassiné dans son église, il paya de sa vie ses longs débordements. De nos jours, qui sait si Thomas de Cantorbéry ne se serait pas fait populaire par inimitié pour les rois ; qui sait si, au onzième siècle, le second des Robert n'eût pas été exclusivement papiste comme il montra d'abord la velléité de l'être.

L'orgueil est le même, et les temps seuls diffèrent. Nous ne croyons aux repentirs que quand ils sont silencieux et modestes, et tout changement n'est pas nécessairement une conversion. Voilà pourquoi, de toutes les erreurs populaires, l'erreur qui nous paraît la plus dan-

gereuse est celle qui consiste à supposer de l'amour là où il n'y a réellement que l'expansion d'une haine contraire. Est-il possible, qu'à moins d'être pourvu de deux consciences, le même homme éprouve deux convictions opposées ?

Saint Robert d'Arbriselles, que Voltaire, peu soigneux des réputations, s'est amusé à citer dans le plus licencieux de ses poëmes, fut, s'il faut en croire bon nombre d'historiens, le plus licencieux des fondateurs monastiques ; il vivait avec un nombre infini de femmes qu'il épousait sans les épouser ; enfin, on pourrait le surnommer le don Juan platonique de l'Église ; il se mortifiait en s'imposant le supplice de Tantale, et défiait le démon de la chair sans succomber jamais. Ce n'est pas tout : ses adeptes des deux sexes se soumirent à sa règle et l'observèrent, mais en trébuchant souvent, d'où advinrent de grands désordres et le triomphe scandaleux de l'immoralité et de l'impudicité claustrale. Cependant le bruit de ces singulières épreuves se répandit rapidement dans toute la France chrétienne. Les couvents en furent troublés. L'évêque de Rennes ne put s'en taire ; Geoffroy, abbé de Vendôme, en écrivit à Robert, et l'évêque le pressa de s'expliquer.

Les lettres de l'évêque de Rennes et de l'abbé de Vendôme firent d'abord beaucoup de bruit, mais bientôt on n'en parla plus. Il faut même supposer que les explications données par Robert satisfirent ces deux prélats renommés pour leur vertu, car ils devinrent l'un et l'autre les amis et les plus zélés

défenseurs de saint Robert d'Arbriselles, qui mourut environné de la plus grande gloire et de la plus grande considération dont eût joui aucun fondateur depuis saint Bernard. Nous sommes frappé d'une circonstance qui nous paraît assez décisive dans la question, et qui, cependant, a échappé à tous ceux qui ont pris part aux nombreuses et volumineuses controverses dont saint Robert d'Arbriselles a été l'objet. Durant le dix-septième siècle, deux jésuites, scrutateurs de vieux manuscrits, déterrèrent les lettres de l'évêque de Rennes et de l'abbé de Vendôme, et n'eurent rien de plus pressé que de les publier, ce qui mit en émoi les dames de Fontevrault. Prieurs, confesseurs, directeurs, prirent la plume pour les venger d'un affront enseveli, pendant plusieurs siècles, dans la poussière de l'oubli. Pauvres ergoteurs qu'ils étaient, ils nièrent l'authenticité des lettres; l'encre coula pour et contre, et l'authenticité des lettres fut reconnue. C'est ce qu'il fallait faire tout d'abord. Pour qui n'est-il pas évident que Robert, étant possesseur des lettres à lui adressées, les eût infailliblement détruites, si elles eussent contenu contre lui des accusations fondées. La fausseté de l'accusation ressortait pleinement de leur conservation; mais les publicateurs étaient des jésuites exerçant une grande influence sur une nombreuse armée d'adeptes; mais ils avaient pour eux cette tourbe mondaine qui se range toujours du parti du scandale. Bayle, peu complaisant pour les prédicateurs, n'admet point l'accusation portée contre saint Robert;

toutefois il fallut que, vers le milieu du dernier siècle, un prédicateur en chaire prononçât son panégyrique dans l'église des Filles-Dieu de la rue Saint-Denis ; ce qui n'empêchera jamais les libertins de croire aux fables licencieuses que nous ne redressons que par amour pour la vérité, et pour montrer combien, souvent, il faut peu de choses pour noircir une réputation et fonder de sots et ridicules préjugés. Sans doute, nous devons le reconnaître, la fondation de saint Robert d'Arbriselles fut marquée au coin d'une singularité qui dut effrayer par son étrangeté. On sait que, dans son institution, les hommes furent soumis à l'autorité des femmes. Quel grand mal y avait-il à cela ?

L'abbé Salgues a traité *in extenso* de certaines réputations contemporaines qu'il réduit à une très-simple expression. Ainsi se plaît-il à montrer combien il serait facile de ruiner les fondements sur lesquels reposent les réputations de M. de Bonald, de M. de Maistre, de M. l'abbé Robert de la Mennais, de l'abbé Frayssinous, de madame de Staël, de M. de Metternich, et de M. de Talleyrand. C'est tout au plus si nous regrettons de ne le point suivre sur le terrain glissant où l'auteur a érigé ces notices monumentales, où la critique, souvent juste, produirait, ce nous semble, plus d'effet si elle ne portait pas avec elle quelque chose de trop prémédité, nous ne saurions dire quel parti pris de blâmer pour le plaisir de blâmer. Comme d'ailleurs ces notices remontent à l'année 1830, elles ont cela de remarquable, qu'elles

sont nécessairement tronquées pour la plupart, de sorte que si l'on essayait de les achever, elles appartiendraient à l'ordre composite auquel appartenait déjà la notice sur M. de Talleyrand. Ainsi, par exemple, c'était seulement sur l'excès de son ultramontanisme que l'abbé Salgues gourmandait M. l'abbé Robert de la Mennais. Certes, aujourd'hui, on n'aurait pas, du moins provisoirement, le même reproche à lui adresser ; ce qui nous rappelle un mot de Ganganelli, à l'occasion d'un prélat romain qui se moquait trop hardiment du sacré collége : « Si je le voulais, je le ferais taire ; je n'aurais qu'à le faire cardinal. »

Que si, du reste, l'abbé Salgues était virulent dans ses jugements hyperboliques, il ne défendait pas avec moins de chaleur ceux qu'une grande injustice avait frappés. Dernièrement, à l'occasion de la mort de madame Lesurques, la plupart des journaux ont reproduit les circonstances de la funeste affaire à la suite de laquelle cet homme de bien périt victime d'une erreur judiciaire. On sait que l'infortuné Lesurques fut condamné à mort, exécuté, et que, quelque temps après, les aveux du criminel avec lequel il avait le malheur d'avoir un peu de ressemblance mirent au grand jour son innocence. On aurait dû rappeler en même temps, et nous sommes heureux de suppléer à cet oubli, que l'abbé Salgues poursuivit avec une infatigable ténacité la réhabilitation de Lesurques ; il adressa pétitions sur pétitions à la chambre des députés, jusqu'à ce qu'une loi ait rendu

l'honneur à une famille, que la loi aveugle avait si fatalement privée de son chef. Salgues arriva à son but, mais non sans des efforts plusieurs fois réitérés. Une première pétition ne suffit pas. Est-ce qu'il nous faudrait ranger au nombre des erreurs et des préjugés le droit de pétition ?

De toutes les grandes réputations surgies dans les temps modernes, nous pensons avec Salgues qu'il n'en est point de plus évidemment usurpée que la réputation du duc de Wellington. Si nous disons cela, ce n'est nullement pour obéir à un mouvement de gloriole française ; il nous conviendrait moins qu'à tout autre de nous placer sous l'empire de ce préjugé que nous avons précédemment appelé *le préjugé français*. Mais, en vérité, si l'on compare les services, le mérite du noble lord, aux somptueuses récompenses dont on l'a accablé durant une carrière militaire, mi-partie de politique, et toujours cauteleuse, on serait tenté de croire que l'Angleterre, afin de se faire croire à elle-même qu'elle avait produit un grand homme de guerre, a voulu charger son héros d'honneurs, de titres, de richesses et de distinctions, à l'exemple de ces peuplades idolâtres qui témoignent d'autant plus de vénération pour leurs fétiches, qu'elles les ont plus richement parés. Les triomphes de Paul-Emile, les triomphes des deux Scipions, n'offrent rien de comparable aux ovations toujours dorées que lui ménagea le gouvernement britannique, et auxquelles les souverains de l'Europe eurent l'ineffaçable honte de s'associer. Prodigua-t-on

jamais les mêmes honneurs à Turenne et à Condé quand ils revenaient vainqueurs ? Nous ne voulons point prendre nos termes de comparaison parmi nos guerriers modernes. A-t-on jamais fait autant de bruit en Autriche des difficiles victoires du prince Charles ? En Russie, des campagnes du maréchal Souwaroff ? En Angleterre même, quel Anglais serait assez audacieux pour placer le lord Wellington sur la même ligne que le duc de Marlborough ? Sa gloire, résultat d'un calcul, d'une combinaison politique, est un préjugé, mais c'est un préjugé qui déjà s'efface et que le temps aura bientôt complétement détruit.

Avant de clore ce traité, ou plutôt cette esquisse de traité des erreurs et des préjugés populaires, il nous reste encore à signaler un préjugé, mais c'est pour le recommander et non pour l'attaquer que nous le mentionnons ici. « Est-il vrai, demande-t-on souvent, que cela porte bonheur de donner aux pauvres ? » Oui, oui, soyez-en convaincus, cela porte bonheur. A ce propos, nous terminerons ceci par la citation d'un des plus beaux mots qui soit jamais sorti d'une bouche évangélique. Prêchant devant des riches, Massillon leur dit : « Souvenez-vous que de toutes vos richesses, vous n'emporterez dans l'autre monde que ce que vous aurez donné dans celui-ci. »

FIN.

TABLE DES CHAPITRES.

NOTE PRÉLIMINAIRE. . . . . Page v

CHAP. I. Astres et astrologues. 1

II. La lune. 12

III. Sorciers et magiciens. 19

IV. Les géants et les nains. 31

V. Les revenants. 39

VI. Les rêves. 49

VII. Menus préjugés sociaux. 58

VIII. Les fourmis et les abeilles. 63

IX. La noblesse et l'industrie. 73

X. Le tonnerre et les cloches. 85

XI. Saint Médard et saint Gervais. 90

XII. Touchant quelques animaux. 93

XIII. Suite du chapitre précédent. 105

XIV. Préjugés attachés à quelques professions. . . 120

XV. Des comètes, des pressentiments et de quelques autres préjugés. 127

XVI. Napoléon et Joséphine. 140

XVII. Le bonheur et la politesse. 146

XVIII. Préjugés attachés à certaines locutions. . . 155

XIX. De deux personnages imaginaires. 158

XX. Petite revue de préjugés. 163

XXI. Accouchements singuliers et naissances bizarres. 176

XXII. La petite vérole et la vaccine. 187

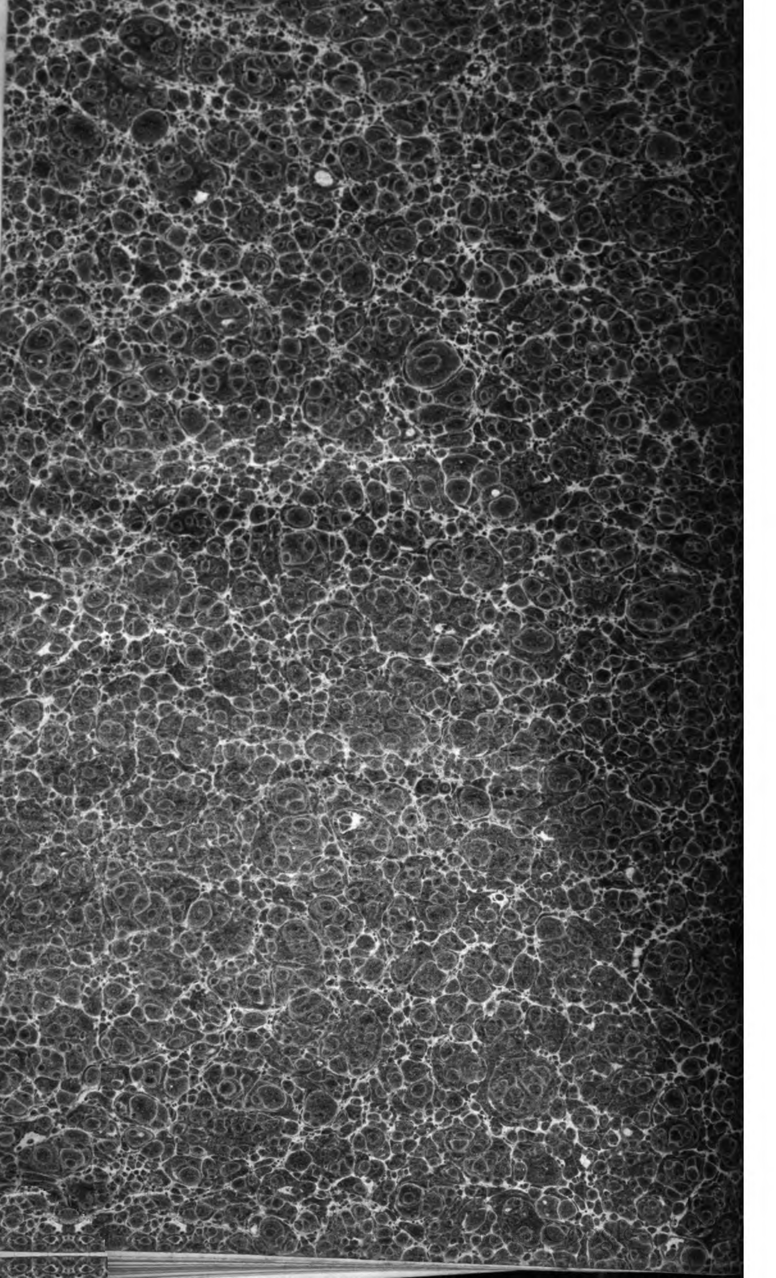
XXIII. Bossus, boiteux, bancals et borgnes. 194

XXIV. De quelques moyens artificiels. 198

XXV. Les cigognes et les dindons. 206

XXVI. Les préventions. 211
XXVII. De l'éducation des enfants. 218
XXVIII. Les enfants précoces et les enfants d'esprit. 229
XXIX. L'homme et la femme. 239
XXX. Le purgatoire d'Irlande.. 254
XXXI. Le préjugé français.. 262
XXXII. L'ichneumon et l'alcyon. 273
XXXIII. Petite récolte de préjugés. 277
XXXIV. Les melons, les colimaçons, les dragons et l'égalité. 293
XXXV. Les juifs. 306
XXXVI. Les Amazones. Contagion du cancer. . . 313
XXXVII. Les ondins et les follets. 319
XXXVIII. Les hommes incombustibles.. 325
XXXIX. Les ventriloques. 339
XL. Les pluies miraculeuses. 349
XLI. Les recettes infaillibles. 364
XLII. Les physionomistes. 375
XLIII. Dernières paroles des mourants. 396
XLIV. Les antipodes. le serein et la rosée.. . . . 400
XLV. Les lampes perpétuelles et Archimède.. . . 405
XLVI. Le lynx et le caméléon. 414
XLVII. Les femmes sauvages. 422
XLVIII. Les sibylles. 427
XLIX. Les chiromanciens et les tireurs de cartes. . 434
L. Le grand Albert et Nostradamus. 444
LI. Longévité attribuée à certains animaux. . . . 460
LII. Le magnétisme. 470
LIII. Les nègres.. 479
LIV. Le mérite et la popularité. 498
LV. Sangsues, couleuvres, chant du cygne. . . . 512
LVI. Le désir et les moyens de plaire. 525
LVII. La pierre philosophale. 538
LVIII. Préjugés divers. 547
LIX. Les réputations.. 559

FIN DE LA TABLE.




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06399 1825

